This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

v.7
NKF

Rarbick

~~980~~ a
NKE

ŒUVRES
DE RABELAIS.

TOME SEPTIÈME.

Imprimerie de

Ambroise Didot aîné,

IMPRIMEUR DU ROI,

Rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

ŒUVRES

DE RABELAIS

ÉDITION VARIORUM,

AUGMENTÉE DE PIÈCES INÉDITES,

DES SONGES DROLATIQUES DE PANTAGRUEL,

OUVRAGE POSTHUME, AVEC L'EXPLICATION EN REGARD;

DES REMARQUES DE LE DUCHAT, DE BERNIER, DE LE MOTTEUX, DE L'ABBÉ DE MARSY, DE VOLTAIRE, DE GINGUENÉ, ETC.

ET D'UN NOUVEAU COMMENTAIRE

HISTORIQUE ET PHILOLOGIQUE,

PAR ESMANGART ET ÉLOI JOHANNEAU,

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES.

TOME SEPTIÈME.

ASTOR LIBRARY NEW-YORK

A PARIS

CHEZ DALIBON, LIBRAIRE,

PALAIS-ROYAL, GALERIE DE NEMOURS.

M.DCCC.XXIII.

A✓

LA VIE
DE GARGANTUA
ET
DE PANTAGRUEL.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE XLVIII.

Comment Pantagruel descendit en l'isle des Papimanes.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Pantagruel passe ensuite dans l'île des Papimanes, c'est-à-dire des fous du pape, des zélés papistes. Homenaz évêque du pays, le régale lui et sa suite, et pendant le repas fait un éloge ironique des décrétales des papes. Les convives à leur tour content les miracles qu'elles ont opérés. Rien de plus hardi que le tableau des abus du pays de Papimanie. Rabelais ne se contente pas de plaisanter sur ces décrétales, en leur prêtant des miracles plus ridicules les uns que les autres, il attaque jusqu'aux papes

mêmes, dépeint, à ne pas s'y méprendre, le fougueux Jules II, cet implacable ennemi de la France, lequel, armet en tête, trouble seul la paix de l'empire chrétien par une guerre félonne et cruelle.

Les mœurs dissolues des ecclésiastiques de ce temps-là, leur esprit de fanatisme et d'intolérance, le luxe des moines, l'orgueil de la thiare et l'autorité que le saint-siége s'arrogeoit sur les rois, l'impolitique de laisser un fleuve d'or s'écouler de la France, pour aller se perdre à Rome; tous ces abus sont peints des plus vives couleurs.

« On connoît les Papimanes, dit Voltaire, analysant ce chapitre et les suivants, dans sa lettre au prince de Brunswick; ils donnent le nom de Dieu au pape. On demande à Panurge s'il est assez heureux pour avoir vu le saint-père, Panurge répond qu'il en a vu trois, et qu'il n'y a guère profité. La loi de Moïse est comparée à celle de Cybèle, de Diane, de Numa; les décrétales sont appelées *décrotoires*. Panurge assure que s'étant torché le cul avec un feuillet des décrétales appelées Clémentines, il en eut des hémorrhoïdes longues d'un demi-pied; on se moque des basses messes qu'on appelle messes sèches, et Panurge dit qu'il en voudroit une mouillée, pourvu que ce fût de bon vin; la confession y est tournée en ridicule. »

L'île des Papimanes est l'église romaine. L'extrême vénération dont les quatre états et tout le peuple de l'isle furent pénétrés pour Pantagruel et ses compagnons, lorsque Panurge leur assura avoir vu le pape, peint l'espèce de culte que le clergé et les catholiques en général rendent au chef de l'église.

Voici ce que Bernier et Le Motteux pensent de la description de l'île des Papimanes. « Les chapitres XLVII, XLVIII et suivants, dit le premier, sont divertissants, mais ils ont leurs vilains endroits; et sont par conséquent dangereux pour bien des jeunes gens. Depuis le chapitre XLVIII jus-

qu'au LV, voici bien du libertinage, bien des choses qui sentent le fagot, avec quelques autres assez tolérables. On veut que l'isle des Papimanes soit tout pays sujet à l'inquisition; en effet vive France à cet égard et à plusieurs autres, puisqu'on y attend patiemment tout le monde à pénitence, et même tant de bénéficiers qui vivent en Sardanapales, car ce n'est pas assez en Espagne et en Italie d'être bon catholique, il ne faut qu'un bigot, qu'un ignorant zélé pour perdre un honnête homme. Homenaz évêque des Papimanes est ici traitté fort indignement. On ne pouvoit pas attendre moins touchant cet évêque, et touchant les décrétales, d'auteurs qui vivoient en un temps où la France n'étoit pas fort bien avec Rome. Tout le reste jusqu'au LVII, marchandise mêlée, bon, mauvais; érudition, esprit, libertinage, sottises. »

« L'île des *Papimanes*, dit Le Motteux, c'est l'île de ceux dont le zèle pour le *pape* va jusqu'à la *manie*. Les quatre ordres de Papimanes, ou les *quatre estats de l'isle*, qui, dans un esquif, se présentent d'abord à nos voyageurs, signifient que le pape a des missionnaires de toutes les conditions. *L'ung en moyne enfrocqué*, représente l'église; *l'aultre en faulconnier avecques ung leurre et guand d'oyseau*, représente la noblesse; *l'aultre en solliciteur de procès*, représente la robe; *l'aultre en vigneron d'Orléans*, représente la roture. En parlant du pape, ils l'appellent *l'unicque, celluy quy est*, et *le dieu en terre*. Tout le monde sait que les adulateurs du pape lui ont prodigué de pareils titres, et les lui prodiguoient particulièrement du temps de Rabelais. *Optimus, maximus in terris deus:* ce fut un titre donné a Paul III, et c'est à un pape que fut adressé ce distique:

Ense potens gemino, mundi moderaris habenas,
Et meritò in terris diceris esse deus.

« Le zèle des Papimanes les porte, non seulement à

adorer le pape, mais a se prosterner devant ceux qui ont eu le bonheur de le voir. Panurge leur disant qu'il en a vu trois, *à la veue desquels* cependant il ajoute qu'il n'a *guieres proufité*, voila aussitôt les bons Papimanes qui s'écrient: « O gents trois et quatre fois heureux, vous soyez « les bien et plus que tres bien venus! adoncques, continue « Rabelais, s'agenoillarent devant nous, et nous vouloyent « baiser les pieds. » Il paroît même, quelques lignes plus bas, qu'ils étoient prêts à baiser bien autre chose au *pere sainct*. Dès que nos voyageurs sont dans l'île, « tout le peuple « *vient à leur rencontre*, comme en procession, hommes, « femmes, petits enfants..... s'agenoillants devant *eux*, « levants les mains joinctes au ciel, et criants : O gents « heureux! O bienheureux! et tant grandes feurent leurs « exclamations, que Homenaz y accourut (ainsi appellent « ils leur evesque) sus une mule desbridee, caparassonnee « de verd, accompaigné de ses appousts (comme ils di- « soyent) de ses suppousts aussy, portants croix, ban- « nieres, gonfalons, baldachins, torches, benoistiers. Et « nous vouloyt, *dit l'auteur*, pareillement les pieds baiser « a toute force. »

« Là-dessus on va à l'église où il n'est dit mot de Dieu, ni de Jésus-Christ, ni de l'évangile; mais en revanche on y parle beaucoup des sacres décretales qu'on conserve précieusement, *escriptes de la main d'ung ange cherubin*. Après quoi l'évêque dit une messe *basse et seiche*, et *la messe parachevee*, il conduit ses étrangers *en beau cabaret*, où l'on dépense à *repaisaille copieuse et beuvettes numereuses*, l'argent que *trois manilliers de l'ecclise, chascun tenant ung grand bassin en main*, ont recueilli *parmy le peuple, disants a haulte voix : N'oubliez les gens heureux qui l'ont en face.* »

« On ne va pourtant pas au cabaret sans avoir vu l'*archetype d'ung pape : imaige paincte assez mal*, mais où l'on

ne laissoit pas de reconnoître *la ressemblance d'ung pape, a la tiare, a l'aumusse, au rochet, a la pantophle;* cela fournit une réflexion à Panurge. « Il me semble, dit-il, « que ce pourtraict fault en nos derniers papes; car je « les ay veu non aumusse, ains armet en teste porter, « tymbré d'une tiare persicque; et tout l'empire christian « estant en paix et silence, eulx seuls faire guerre fe- « lonne et tres cruelle. » Mais Homenaz répond en bon papimane : « C'estoyt doncques, dit-il, contre les rebelles, « hæreticques, protestants, desesperez, non obeissants « a la saincteté de ce bon dieu en terre; cela luy est non « seulement permis et licite, mais commendé par les « sacres decretales, et doibt a feu incontinent empereurs, « roys, ducs, princes, republicques, et a sang mettre, « qu'ils trangresseront ung ïota de ses mandements; les « spolier de leurs biens, les deposseder de leurs royaulmes, « les proscrire, les anathematiser, et non seulement leurs « corps, et de leurs enfants et parents aultres occire, mais « aussy leurs ames damner au parfond de la plus ardente « chauldiere qui soyt en enfer. »

« Rien n'est plus beau que le dîner dont Homenaz régale ses hôtes, et leurs *menuz devis durant le dipner*, dans le chapitre LI. On ne cessa de faire en l'honneur des divers décrétales, ce que faisoit *Balthazar* en l'honneur de ses dieux d'or et d'argent, c'est à dire qu'on avala force rasades de bon vin: du reste, *tout le sert et dessert feut porté par les filles pucelles du lieu, belles, je vous affie, saffrettes, blondettes, doulcettes, et de bonne grace.* Il y en a une sur-tout qui se fait remarquer, c'est celle qui sert Homenaz quand il dit : *Clerice, esclaire icy.* Frere Jean les regardoit *de cousté comme un chien qui emporte ung plumail.* Il aimeroit mieux, dans le chapitre LIV, *deux ou trois chartees de ces filles* que toutes les poires *de bon christian*, dont l'évêque *donne grand nombre* à ses convives; mais

adorer le pape, mais à se prosterner devant ceux qui ont eu le bonheur de le voir. Panurge leur disant qu'il en a vu trois, *à la veue desquels* cependant il ajoute qu'il n'a *guieres proufitté*, voila aussitôt les bons Papimanes qui s'écrient: « O gents trois et quatre fois heureux, vous soyez « les bien et plus que tres bien venus! adoncques, continue « Rabelais, s'agenoillarent devant nous, et nous vouloyent « baiser les pieds. » Il paroît même, quelques lignes plus bas, qu'ils étoient prêts à baiser bien autre chose au *pere sainct*. Dès que nos voyageurs sont dans l'île, « tout le peuple « *vient à leur rencontre*, comme en procession, hommes, « femmes, petits enfants..... s'agenoillants devant eux, « levants les mains joinctes au ciel, et criants : O gents « heureux! O bienheureux! et tant grandes feurent leurs « exclamations, que Homenaz y accourut (ainsi appellent « ils leur evesque) sus une mule desbridee, caparassonnee « de verd, accompaigné de ses appousts (comme ils di- « soyent) de ses suppousts aussy, portants croix, ban- « nieres, gonfalons, baldachins, torches, benoistiers. Et « nous vouloyt, *dit l'auteur*, pareillement les pieds baiser « a toute force. »

« Là-dessus on va à l'église où il n'est dit mot de Dieu, ni de Jésus-Christ, ni de l'évangile; mais en revanche on y parle beaucoup des sacres décretales qu'on conserve précieusement, *escriptes de la main d'ung ange cherubin*. Après quoi l'évêque dit une messe *basse et seiche*, et *la messe parachevee*, il conduit ses étrangers *en beau cabaret* où l'on dépense à *repaisaille copieuse et beuvettes nuuerieuses* l'argent que *trois manilliers de l'ecclise, chascun tenant grand bassin en main*, ont recueilli *parmy le peuple sants a haulte voix : N'oubliez face.* »

« On ne va pourt[illegible] *chetype d'ung pap*[illegible]

ne laissoit pas de reconnoître *la ressemblance d'ung pape, a la tiare, a l'aumusse, au rochet, a la pantophle;* cela fournit une réflexion à Panurge. « Il me semble, dit-il, « que ce pourtraict fault en nos derniers papes; car je « les ay veu non aumusse, ains armet en teste porter, « tymbré d'une tiare persicque; et tout l'empire christian « estant en paix et silence, eulx seuls faire guerre fe- « lonne et tres cruelle. » Mais Homenaz répond en bon papimane : « C'estoyt doncques, dit-il, contre les rebelles, « hæreticques, protestants, desesperez, non obeissants « a la saincteté de ce bon dieu en terre; cela luy est non « seulement permis et licite, mais commendé par les « sacres decretales, et doibt a feu incontinent empereurs, « roys, ducs, princes, republicques, et a sang mettre, « qu'ils trangresseront ung ïota de ses mandements; les « spolier de leurs biens, les deposseder de leurs royaulmes, « les proscrire, les anathematiser, et non seulement leurs « corps, et de leurs enfants et parents aultres occire, mais « aussy leurs ames damner au parfond de la plus ardente « chauldiere qui soyt en enfer. »

« Rien n'est plus beau que le dîner dont Homenaz régale ses hôtes, et leurs *menuz devis durant le dipner*, dans le chapitre LI. On ne cessa de faire en l'honneur des divers decrétales, ce que faisoit *Balthazar* en l'honneur de ses dieux d'or et d'argent, c'est à dire qu'on avala force rasades de bon vin : du reste, *tout le sert et dessert feut porté par les filles pucelles du lieu, belles, je vous affie, saffrettes, blondettes, doulcettes, et de bonne grace.* Il y en a une sur-tout qui se fait remarquer, c'est celle qui sert Homenaz quand il dit : *Clerice, esclaire icy.* Frere Jean les regardoit *de cousté comme un chien qui emporte ung plumaul.* Il aimeroit mieux, dans le chapitre LIV, *deux ou trois chartees de ces filles* que toutes les poires *de bon christian*, dont l'évêque *donne grand nombre* à ses convives; mais

malheureusement l'évêque est du même goût que frère Jean. Des poires tant qu'on voudra :

...Hæc porcis hodie comedenda relinquet.

Mais pour des filles : « Vray bis, non ferons, car vous « leur feriez la follie aux guarsons, je vous congnoys a vostre « nez, et si ne vous avoys oncques veu. Halas! halas! que « vous estes bon fils! vouldriez vous bien damner vostre « ame? Nos decretales le défendent ; je vouldroys que les « sceussiez bien. »

« En un mot, Rabelais nous offre ici un tableau où il a peint en grand maître, la vie voluptueuse et effeminée des vrais suppôts de la Papimanie, les superstitions que leur hypocrisie entretient pour fournir à leur luxe et à leur fainéantise, leur superstitieux et sacrilège mépris pour la religion du serment qui doit assurer au souverain la fidélité du sujet, leur disposition prochaine à commettre des assassinats et à faire des massacres pour l'amour de Rome, leur culte idolâtre et la sottise des nations qui s'appauvrissent pour enrichir une ville d'Italie, sous prétexte qu'elle prétend être le centre de ce culte. »

« S'il faut s'en rapporter au calcul de Rabelais, dans le chapitre LIII, *l'or subtillement tiré de France en Rome, par chascun an*, montoyt à *quatre cents mille ducats et d'advantaige*. Mais ce qu'il en coûtoit à l'Angleterre, avant qu'elle eût secoué le joug du pape, alloit bien plus loin encore. »

« Rabelais étoit au fait de tous ces abus, aussi faut-il avouer que jamais homme voulant en faire un tableau, n'a mieux saisi ni mieux frappé les traits essentiels de son sujet. Les plus zélez protestans ne l'ont pas égalé, et l'on ne sait ici ce qu'il faut admirer le plus, ou sa hardiesse à publier un pareil ouvrage pendant que les bûchers s'allumoient de toutes parts en France pour brûler les luthé-

riens, ou le bonheur qu'il eut d'échapper à ces mêmes flammes au milieu desquelles il écrivoit si hardiment, et auxquelles on condamnoit tous les jours des gens qui devoient paroître moins coupables que lui. »

« Rabelais, ajoute l'abbé de Marsy, qui avoit été jésuite, nous offre dans ce chapitre et dans les précédents, un tableau admirable où il a peint les prétentions ambitieuses des papes, les maximes dangereuses et funestes de la cour de Rome, et l'abus qu'ont fait, sur-tout depuis le xe siècle, les souverains pontifes d'une autorité qui ne leur a été donnée que pour le spirituel, et qu'ils ont étendue bien au-delà des bornes prescrites par Jésus-Christ même. »

Laissants l'isle desolee des Papefigues, navigasmes par ung jour en serenité et tout plaisir, quand a nostre veue se offrit la benoiste isle des Papimanes. Soubdain que nos ancres feurent au port jectees, avant que eussions encoché nos gumenes [1], vindrent vers nous en ung esquif quatre personnes diversement vestues. L'ung en moine enfrocqué, crotté, botté; l'aultre en faulconnier, avecques ung leurre et guand de oizeau; l'aultre en solliciteur de procès, ayant ung grand sac plein d'informations, citations, chiquaneries et adjournements en main; l'aultre en vigneron [2]

[1] Assuré nos cables.

[2] Ces quatre personnages, comme le dit l'auteur plus bas, *estoyent les quatre estats de l'isle*. Le moine enfroqué représente le clergé; le fauconnier, la noblesse; le solliciteur de procès, la robe;

d'Orleans, avecques belles guestres de toile, une panouoere[3] et une sarpe a la ceincture. Incontinent qu'ils feurent joincts a nostre nauf, s'escriarent a haulte voix touts ensemble demandants : l'avez vous veu, gents passagiers? l'avez vous veu ? Qui? demandoyt Pantagruel; celluy la, respondirent ils. Qui est il? demanda frere Jean : par la mort bœuf! je l'assommeray de coups, pensant qu'ils se guementassent[4] de quelcque larron, meurtrier ou sacrilege.

Comment, dirent ils, gents peregrins[5], ne congnoissez vous *l'Unicque*? Seigneurs, dist Epistemon, nous n'entendons tels termes ; mais exposez nous, s'il vous plaist, de qui entendez, et nous vous en dirons la verité sans dissimulation ; c'est, dirent ils, *Celluy qui est*. L'avez vous jamais veu ? *Celluy qui est*, respondit Pantagruel, par nostre theologicque doctrine est Dieu. Et en tel mot se declaira a Moses[6]. Oncques certes

le vigneron, le tiers-état. Le Motteux voit ici les quatre ordres mendiants. Un autre interprète pense que « les quatre personnages qui vinrent vers Pantagruel, dont un en moine, un en fauconnier, un troisième en solliciteur de procès, et le quatrième en simple vigneron, désignent les quatre principales classes de l'état ecclésiastique, savoir : les prêtres-moines ou religieux cloîtrés, les prêtres-nobles ou la noblesse ecclésiastique ; le prêtre-magistrat, et le prêtre simple roturier travaillant à la vigne du Seigneur. »

[3] Un panier ou une pannetière, un sac à pain.

[4] Pensant qu'ils s'informoient. — [5] Étrangers, voyageurs.

[6] * Au chapitre III de l'Exode, v. 14. (L.) — On y lit : *Dixit Deus*

ne le veismes, et n'est visible a œils corporels. Nous ne parlons mye, dirent ils, de celluy hault Dieu, qui domine par les cieulx; nous parlons du Dieu en terre. L'avez vous oncques veu? Ils entendent, dist Carpalim, du pape, sus mon honneur.

Ouy, ouy, respondit Panurge, ouy dea, messieurs, j'en ay veu trois[7], a la veue desquels je n'ay guieres proufité[8]. Comment, dirent ils, nos sacres decretales chantent qu'il n'y en ha jamais qu'ung vivant. J'entends, respondit Panurge, les ungs successivement apres les aultres, aultrement n'en ay je veu qu'ung a une fois.

O gents, dirent ils, troys et quatre foys heureux, vous soyez les bien et plus que tres bien venus! Adoncques s'agenoillarent devant nous, et nous vouloyent baiser les pieds, ce que ne leur voulusmes permettre, leur remonstrants que au pape, si la de fortune en propre personne venoyt, ils ne sçauroyent faire d'advantaige. Si ferions, si,

ad Moysen : Ego sum qui sum. *Ait : sic dices filiis Israel :* Qui est *misit me ad vos. L'Unique* étoit le nom qu'on donnoit à Jupiter.

[7] * Le cardinal de Lorraine avoit en effet vu alors les papes Clément VII, Paul III et Jules III.

[8] * Soit à cause du peu de succès qu'eut la députation du cardinal de Lorraine, au concile de Trente, soit parceque l'exaltation des trois papes qu'il a vus, n'a pas dû en effet beaucoup profiter à son édification; soit plutôt parceque, comme il le dit plus bas, ceux qui voyoient le pape devenoient grands comme lui; ce qui indiqueroit que le cardinal de Lorraine ou Rabelais n'étoit pas grand.

respondirent ils : cela est entre nous ja resolu. Nous luy baiserions le cul sans feuille[9], et les couilles pareillement, car il ha couilles[10] le pere

[9] Expression fort commune en Auvergne et en Dauphiné, pour marquer une soumission sans borne, et jusqu'à vouloir bien baiser un derrière, sans s'être précautionné pour le pouvoir torcher au cas qu'il soit breneux. Ce peut être aussi une allusion à ce qu'aux statues qui représentent des nuditez, on met des feuilles qui cachent les parties secrètes. Enfin, il se peut que comme les fruits les plus apétissans sont ceux qu'on a pris soin de détacher en y laissant la queue et même une feuille ou deux, la malpropreté qu'il y avoit à les cueillir autrement, aura donné lieu au proverbe. (L.) — Tout nud. De Marsy et un autre interprète voient là une allusion aux feuilles de figuier qui couvroient le c... de notre premier père, après sa désobéissance. « Sans cette feuille, dit de Marsy, dont Adam et Ève se couvrirent. »

[10] « Pour éviter désormais, dit M. l'abbé Salgues, toute méprise, c'est-à-dire d'élire une femme pour pape, Benoît III fit construire, en marbre et en porphyre, deux chaises de garde-robe, qu'on plaça dans la chapelle de Saint-Sylvestre, et l'on statua que dorénavant le pape s'y asseoiroit avant d'être installé; qu'un diacre expert procéderoit à un examen convenable, et qu'il en proclameroit le résultat en ces termes : *Habemus virum pontificem*. Sur quoi le peuple répondoit : *Deo gratias*. Ces deux chaises ont été vues et examinées par le président Fauchet et le père Mabillon, et par vingt autres connoisseurs, qui en ont décrit la forme, la dimension et l'usage. Il paroît hors de doute qu'on s'en est servi depuis le dixième siècle, jusqu'à l'époque de la réformation. » Voyez des Erreurs et des Préjugés répandus dans la société, par Jean-Baptiste Salgues, page 510. Voyez aussi la Vie de Léon X, par William Roscoe, tome I, page 140, aux notes, et l'histoire de la papesse Jeanne, tome I, page 263 et suivantes. Voyez enfin les notes du chapitre VIII, du livre V. — Voici le passage où le père Mabillon parle de la chaise percée sur laquelle le pape étoit placé, comme sur un trône, à son élévation au pontificat, mais à laquelle il donne un usage mystique bien différent, qui ne peut pas détruire cependant celui que lui assigne la tradition, et auquel Rabelais,

sainct, nous le trouvons par nos belles decretales, aultrement ne seroyt il pape. De sorte qu'en subtile philosophie decretaline ceste consequence est

qui avoit habité Rome, fait ici allusion : « Profecti ad lateranensem « basilicam, vidimus in claustro basilicæ adjuncto tres sedes; unam « ex marmore albo, olim in porticu basilicæ positam, in quâ novum « pontificem collocari mos erat, *stercorariam* appellatam : alias duas « porphyreticas, et quidem perforatas, quæ antè capellam Sancti « Silvestri quondam exsistebant : in quibus pontifex recens conse- « cratus itidem sedebat. Quocircà observare juverit, pontificem no- « vum eo ritu in lateranensis basilicæ possessionem induci solitum, « ut primò ad thronum pontificalem, qui in apside basilicæ exsta- « bat, *omnes episcopos et cardinales*, ut loquitur Cencius, *ad osculum* « admitteret : *Deindè ad sedem lapideam quæ dicitur stercoraria*, « stantem in porticu basilicæ collocaretur, UT *verè dicatur* : SUSCITAT « DE PULVERE EGENUM ET DE STERCORE ERIGIT PAUPEREM. Posteà ductus « ad capellam Sancti Silvestri propè lateranense palatium, primò « sederet ad dextram in unâ ex illis sedibus porphyreticis, ubi claves « basilicæ à priore Sancti Laurentii acciperet in signum regiminis et « correctionis; demùm ad sinistram in alterâ sedens, easdem cla- « ves eidem priori restitueret. Ex quo intelligitur *stercorariam* voca- « bulum traxisse, non ex formâ (neque enim pertusa est, ut aliæ duæ) « sed ex versu psalmi, qui à pontifice in eâ sedente canebatur, *et de* « *stercore erigit pauperem*. Hæc *fœda loco*, non formâ, nedùm usu, « appellatur in libro secundo de coronatione Bonifacii VIII, auctore « Jacobo cardinale, apud Bollandianos, tomo IV maii, ubi totus « hic ritus de tribus sedibus metricè describitur. Quando primùm « harum sedium usus cœperit non constat. De his nihil invenimus « antè seculum duodecimum, quo tempore illarum fit mentio apud « Cencium, uno seculo antè natam fabulam de pseudopapissâ Joannâ, « id est antè Martinum Polonum, qui primus eam fabulam vulgavit. « Tandem ritus ille, qui ad altiùs insinuandum novo pontifici hu- « militatem primùm inductus fuerat, post receptam apud nimiùm « credulos de pseudopapissâ fabulam ità infamis evasit ut ob hoc « commentum penitùs abrogaretur. Quod seculo superiore post « Leonem X factum putamus. Cæterùm non aliâ de causâ sedes illas

necessaire : il est pape, il a doncques couilles; et quand couilles fauldroyent[11] on monde, le monde plus pape n'auroyt.

Pantagruel demandoyt cependant a ung mousse[12] de leur esquif qui estoyent ces personnaiges; il luy feit response, que c'estoyent les quatre estats de l'isle; adjousta d'advantaige que serions bien recueillis et bien traictez, puisqu'avions vu le pape. Ce que il remonstra a Panurge, lequel luy dist secretement : Je foys vœu[13] a dieu; c'est cela. Tout vient a point qui peult attendre. A la veue du pape jamais n'avions proufitté a ceste heure, de par touts les diables nous proufictera comme je voy. Alors descendismes en terre, et venoyent au devant de nous comme en procession tout le peuple du pays, hommes, femmes, petits enfants. Nos quatre estats leur dirent a haulte voix : Ils le ont veu, ils le ont veu, ils le ont veu. A ceste proclamation, tout le peuple se agenoilloyt devant nous, levants les mains joinctes au ciel, et criants :

« pertusas fuisse verisimile est, quàm quòd in antiquis Romanorum « thermis repertæ, ob materiæ pretium, non ob formam, aptæ ju- « dicatæ sunt, quæ ad novi pontificis sessionem adhiberentur. » Vide *Museum italicum*, tome I, page 58.

[11] Si jamais couilles failloient au monde. (L.)—Manqueroient au monde.

[12] C'est un jeune matelot qui sert de valet aux gens de l'équipage : de l'espagnol *moço*, qui signifie jeune garçon, jeune valet. Ménage.

[13] Je me voue à Dieu, je le prends à témoin.

O gents heureux! o bien heureux! et dura ce cry plus d'ung quart d'heure. Puis y accourut le maistre d'eschole avecques touts ses pedaguogues[14], grimaulx et escholiers, et les fouettoyt magistralement comme on souloyt fouetter les petits enfants en nos pays, quand on pendoyt quelcque malfaicteur, afin qu'il leur en soubvint. Pantagruel en feut fasché, et leur dist : Messieurs, si ne desistez fouetter ces enfants, je m'en retourne. Le peuple s'estonna entendent sa voix stentoree[15]; et veids ung petit bossu a longs doigts demandant au maistre d'eschole : Vertus de Extravagantes[16]! ceulx qui voyent le pape deviennent ils ainsy grands comme cestuy cy qui nous menasse. O qu'il me tarde merveilleusement que je ne le voy, afin de croistre et grand comme luy devenir. Tant grandes feurent leurs exclamations, que Homenaz[17] y accourut, ainsy appelent ils

[14] Sou-maîtres. Voyez Vivès, en celui de ses Dialogues qu'il a intitulé *Scriptio*. (L.)

[15] Forte et haulte comme avoit *Stentor*, duquel escript Homère, Iliade V, Juvenal, liber XIII. *Briefve declaration*.

[16] C'est le nom que portent certaines constitutions des papes, ajoutées au droit canon, et qui étant en quelque sorte détachées de l'ancien corps de jurisprudence ecclésiastique, ont été appelées pour cela *Extravagantes*.

[17] Ce mot est une production de celui d'homme. Il se dit en Languedoc d'un grand fat qui n'a ni monde ni esprit. (L.) — Ce mot peut être un dérivé du mot latin *homo*, *inis*, ou un composé des deux mots françois *homme*, *niais*.

leur evesque, sus une mule desbridee, caparassonnee de verd, accompaigné de ses appousts comme ils disoyent, de ses suppousts aussy, portants croix, banieres, gonfalons[18], baldachins, torches, benoistiers; et nous vouloyt pareillement les pieds baiser a toute force comme feit au pape Clement le bon christian Valfinier[19], disant, qu'ung de leurs hypophetes[20], degresseur[21] et glossateur de leurs sainctes decretales, avoyt par escript laissé que ainsy comme le Messias tant et si long temps des Juifs attendu,

[18] Pour *Gonfanons*, bannières ou drapeaux. *Baldachins* pour *baldaquins*.

[19] Apparemment le seigneur de Valfinières, ville du Piémont, qui fut prise d'assaut par les François, le 17 d'avril 1557. Additions à l'histoire du temps de G. Paradin. La ville et le château de Valfinières, dans le marquisat de Saluces, possédez par Antoine-Marie de Saint-Severin, avoient déja été pris en 1436, par le duc d'Orléans. Guichardin, des Guerres d'Italie, livre II. Je ne sçai si c'est la même ville dont parlent les Additions à l'Histoire de Guillaume Paradin; et j'ignore pareillement si ce pape ne seroit point Clément V, lorsqu'il vint s'établir à Avignon. (L.)

[20] C'est-à-dire un de leurs sous-prophètes, *subvates*, du grec ὑποφάντης, sous-prophète, qui interprète les oracles des prophètes. La Briefve déclaration et le Scholiaste de Hollande disent que les « hypophètes sont ceux qui parlent des choses passées, comme les prophètes des choses futures. » Les hypophètes étoient le second ordre des ministres qui présidoient aux oracles de Jupiter; leur principale fonction consistoit à recevoir les oracles des ministres du premier ordre, et à les annoncer au peuple. C'est du clergé du second ordre que l'auteur entend parler ici, par opposition aux *prophètes*, qui sont les membres du haut clergé. Jupiter est le pape.

[21] Qui en a recueilli le meilleur comme la graisse d'un pot. (L.)

enfin leur estoyt advenu, aussy en icelle isle quelcque jour le pape viendroyt. Attendants ceste heureuse journee, si la arrivoyt personne qui l'eust veu a Rome, ou aultre part, qu'ils eussent a bien le festoyer et reverentement traicter : toutesfoys nous en excusasmes honnestement.

CHAPITRE XLIX.

Comment Homenaz, evesque des Papimanes, nous monstra les Uranopetes [1] decretales.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Pantagruel voit à la porte du temple des Papimanes, un livre doré et précieux. Ce livre n'est autre chose que le corps des *sacres decretales escriptes de la main d'ung chérubin*, source des querelles et des guerres de religion, dont le seul attouchement donne à Pantagruel l'étonnante démangeaison de battre tout le monde, *pourvu qu'ils n'eussent tonsure*, sans doute, d'après la maxime : *Noli tangere christos meos*. Le temple des Papimanes est en l'église romaine; *Homenaz* qui en est un évêque, offre à Pantagruel et à ses compagnons, de leur faire baiser ce saint livre; mais la condition de se confesser et de jeûner trois jours consécutifs, pour s'en rendre dignes, arrête les dévots voyageurs. Le frère Jean répond à Homenaz, qui s'offre à leur dire une basse messe : *Saquez, choquez.... mais troussez la court, de peur qu'elle ne se crotte....* c'est-à-

[1] Descendues du ciel. *Briefve declaration.*—L'auteur de l'Alphabet ajoute : Ou qui volent jusqu'au ciel ; mais ce mot n'est pas composé, comme il le croit, *d'uranus*, le ciel, et de *peto*, je vais ; mais du grec πίπτω, comme *diipetes*, διιπετὴς, à Jove delapsus, qui cœlitùs decidit, ainsi que l'explique la *Declaration*.

a-dire dites-nous la messe la plus courte que vous pourrez; ce qui peint bien de tels pèlerins.

Puis nous dist Homenaz : par nos sainctes decretales nous est enjoinct et commandé visiter premier les ecclises que les cabarets. Pourtant[2] ne declinants de ceste belle institution allons a l'ecclise, apres irons bancqueter. Homme de bien, dist frere Jean, allez devant, nous vous suivrons; vous en avez parlé en bons termes et en bon christian : ja long temps ha que n'en avions veue, je m'en trouve fort resjouy en mon esprit, et croy que je n'en repaistray que mieulx. C'est belle choses encontrer gents de bien!

Approchants de la porte du temple, aperceusmes ung gros livre doré, tout couvert de fines et precieuses pierres, balais, esmerauldes, diamants et unions[3], plus ou aultant pour le moins excellentes que celle que Octavian[4] consacra a Jupiter Capitolin, et pendoyt en l'aer attaché a deux grosses chaines d'or au zoophore[5] du portal.

[2] Partant, parconséquent.

[3] Perles : du latin *uniones*, perles.

[4] Voyez Suétone, chapitre xxx de la Vie d'Auguste. (L.)

[5] Portant animaulx. C'est en un portal et aultres lieux, ce que les architectes appellent *frize*, entre l'architrave et la coronice. On quel lieu l'on mettoit les manequins, sculptures, escriptures, et aultres

Nous le reguardions en admiration, Pantagruel le manioyt et tournoyt a plaisir, car il y povoyt aisement toucher, et nous affermoyt qu'au touchement d'icelluy, il sentoyt ung doulx prurit[6] des ongles et desgourdissement des bras; ensemble temptation vehemente en son esprit de battre ung sergent ou deux, pourveu qu'ils n'eussent tonsure[7].

Adoncques nous dit Homenaz: Jadis feut aulx juifs la loy par Moses baillee escripte des doigts propres de Dieu. En Delphes devant la face du temple de Apollo, feut trouvee ceste sentence divinement escripte: ΓΝΩΘΙ ΣΕΑΥΤΟΝ[8], et par certain

divises à plaisir. *Briefve declaration.* — « C'est-à-dire, ajoute l'*Alphabet*, le cercle qui est au-dessus du portail, qu'on voit tout historié de médailles, d'animaux; les Grecs entendent le cercle oblique du ciel nommé *zodiaque*, rempli de signes d'animaux. » C'est le mot grec ζωοφόρος, signifer, animalia gestans, composé de ζῶον, animal, φέρω, je porte.

[6] Chatouillement: du latin *pruritus*.

[7] * Parce que par les Décrétales il est défendu, sous peine d'excommunication, de frapper pour quelque occasion que ce soit, ni les clercs, ni les laïcs qui seront tonsurez. Or, avant la fin de l'année 1425, il y avoit en France des sergens clercs en grand nombre, d'autres laïcs tonsurez qui savoient bien se prévaloir de leurs privilèges pour commettre impunément plusieurs crimes dans les fonctions de leurs offices; et quoiqu'en cette année-là, et même encore l'an 1518, on eût tâché de remédier à ces abus, et par arrêt et par édit, le désordre duroit pourtant encore en partie lorsque l'auteur écrivoit ceci: Voyez la Conf. des ordon., tome III, liv. XI, titre XIII, et livre XII, titre V. (L.) — Les tonsurés étoient alors des vases sacrés.

[8] Voyez Platon, en son Dialogue de la tempérance, les Satur-

laps de temps apres feut veue EI [9], aussy divinement escripte et transmise des cieulx. Le simulacre de Cybele feut des cieulx en Phrygie transmis on champ nommé Pesinunt; aussy feut en Tauris le simulacre de Diane, si croyez Euripides. L'oriflambe [10] feut des cieulx transmise aux

nales de Macrobe, livre I, chapitre VI, et Pline, livre VII, chapitre XXXII. (L.) — C'est-à-dire : Connois-toi toi-même, *nosce te ipsum*, ainsi que l'explique la *Briefve declaration*.

[9] C'est EI qu'il faut lire, conformément à l'édition de 1626, et non pas ET, comme on lit dans les nouvelles et dans toutes les autres que j'ai vues. Plutarque a fait un traité de la signification de ce mystérieux EI. (L.) — EI est ou pour *εἶ*, tu es, tu vas ou va, ou pour *εἰ*, si, est-ce que. Le premier et le quatrième sens sont rapportés par Plutarque, qui en donne encore deux autres qui ne méritent pas la moindre attention. Le premier, celui d'*εἶ*, tu es, répondroit au nom de *Jehova*, qui signifie en hébreu *celui qui est*, et au titre qu'il se donne lui-même, quand il dit à Moïse qui le lui demande, pour parler en son nom, *je suis celui qui suis*. Le quatrième, celui d'*εἰ*, *si*, *an*, *utrum*, *num*, est donné par Plutarque comme propre à interroger un dieu devin. Le troisième, celui d'*εἶ*, va, pourroit être justifié par l'inscription de la Vénus de Quinipili, au front de laquelle on lit ΙΙΤ, qui signifie *allez*, en breton. Mais EI pourroit bien être plutôt le commencement de l'inscription ΕΙΩ ou ΕΙΟΙ, pour ΗΙΩ ou ΗΙΟΙ, datif ancien de ΗΙΟΣ, *jaculandi peritus*, épithète d'Apollon. Platon dit, dans son Cratyle : « Nous ne nous servions pas d'» autrefois, mais seulement d'*ἰ*. » Ces deux dernières explications nous appartiennent, et ont au moins le mérite d'être nouvelles. La *Briefve declaration* dit seulement ici : « EI, *tu es*. Plutarche a faict un livre singulier de l'exposition de ces deux lettres. » L'Alphabet se borne aussi à renvoyer ici à Plutarque.

[10] On a la même tradition touchant la Sainte Ampoulle, et l'un et l'autre miracle est rapporté au règne du grand Clovis. Voyez les Antiquitez de Fauchet, livre II, chapitre XVIII. On lit ce distique,

nobles et tres christians roys de France, pour combattre les infideles. Regnant Numa [11] Pompilius, roy second des Romains en Rome, feut du ciel veu descendre le tranchant bouclier dict Ancile [12]. En Acropolis d'Athenes, jadis tumba du ciel empiré la statue de Minerve [13]; icy semblablement voyez les sacres decretales escriptes de la main d'ung ange cherubin [14]: vous aultres gents transpontins [15], ne le croyrez pas. Assez mal, respondict Panurge, et a nous icy miracu-

attribué à Robert Gaguin, au-dessous de l'écu de France, au revers du troisième feuillet de la Généalogie et faits d'armes de Godefroy de Boulion, in-folio, Jean Petit 1499.

Hæc sunt Francorum celebranda insignia regum,
Quæ demissa polo sustinet alma fides. (L.)

— C'est une ancienne tradition, ajoute Le Duchat sur la Satire Ménippée, tome II, page 234, que cet étendard avoit été envoyé du ciel à nos rois pour s'en servir dans les croisades.

[11] Voyez Plutarque en la Vie de Numa. (L.)

[12] Bouclier de cuivre qui tumba du ciel au temps de Numa, second roy des Romains, lequel en fit forger d'autres de mesme façon au nombre d'onze. *Plutarchus, in Numa.* Alphabet.

[13] Voyez les Attiques de Pausanias. (L.)

[14] Erasme, dans celui de ses Colloques qu'il a intitulé : *Exequiæ Seraphicæ: Christus legem Evangelicam promulgavit, Franciscus legem suam, Angeli manibus bis descriptam, tradidit Seraphicis Fratribus.* Homenaz n'ignoroit point cette autre tradition; mais comme elle auroit dérogé à la dignité des décrétales, cet homme ne se croyoit pas obligé de la faire valoir. (L.) — En 1180, on appeloit le Droit romain, le *Droit mondain*, par opposition à la sainte origine des lois canoniques. Voyez M. Fournel, Histoire des avocats, tome Ier, page 12.

[15] Gens d'outre mer. *Alphabet.*

leusement du ciel des cieulx transmises en façon pareille que par Homere, pere de toute philosophie (exceptez toujours les dives decretales), le fleuve du Nil est appelé *Diipetes* [16], et parce qu'avez veu le pape evangeliste d'icelles et protecteur sempiternel, vous sera de par nous permis les veoir et baiser au dedans, si bon vous semble. Mais il vous conviendra par avant trois jours jeusner et regulierement confesser, curieusement espluchants et inventorisants vos pechez tant dru qu'en terre ne tumbast une seule circonstance, comme divinement nous chantent les dives decretales que vous voyez, a cela fault du temps.

Homme de bien, respondit Panurge, decretoüeres, voyre, dis je, decretales, avons prouveu en papier, en parchemin lanterné [17], en velin, escriptes a la main, et imprimees en moulle [18];

[16] Descendens de Juppiter. Scholiastes. Expositeurs. *Briefve declaration.* — Descendant de Jupiter. Epithete qu'il attribue au Nil, qui s'enfle des pluies qui tombent de l'air; car par ce mot de Jupiter on entend l'air. Le Nil s'enfle vers le solstice de l'esté, s'espand par toute l'Égypte, et arrose les terres et les rend fertiles. *Alphabet.* — Homère donne en effet au Nil l'épithète de διιπετὴς, qui descend de Jupiter, ou qui tombe du ciel, parcequ'il s'enfle des pluies, que Jupiter avoit lui-même le surnom de Pluvieux, et qu'il descendit en pluie d'or sur Danaé. Cette épithète prouve en même temps que le Nil étoit regardé comme un dieu par les Égyptiens. Les Grecs avoient divinisé de même presque tous leurs fleuves.

[17] Vierge et transparent comme la corne d'une lanterne. (L.)

[18] En lettres moulées.

jou. Boutez doncq, boutez bas et roidde [24]; verd et bleu, dict frere Jean, il me desplaist grandement qu'encores est mon estomach jeun, car ayant tres bien desjeusné et repeu a usaige monachal, si d'adventure il nous chante de *requiem* [25], je y eusse porté pain et vin par les traicts passez [26]. Patience, sacquez, chocquez, boutez, mais troussez la court [27], de paour que ne se crotte, et pour aultre cause aussy je vous en prie.

[24] Expression prise du jeu de paume, pour dire : Expédiez donc vite votre messe basse. (L.).

[25] Messe de *requiem*.

[26] Équivoque des *Très-passez* aux *traits* (de vin) qui auroient *passé* par le gosier de frère Jean, s'il eût déjeûné avant que d'ouir la messe. Aller à la messe des trépassez, c'est *andar alla messa doppo haver fatto collatione, perche vi si porta pane e vino*, dit Oudin. *Pour*, au reste, seroit ici meilleur que *par;* mais il y a *par* dans toutes les éditions. (L.) — Il va à la messe des morts, disoit-on aussi en France, comme le remarque M. D. L., il y porte pain et vin. De Marsy a substitué *pour* à *par* dans son texte. On lit *par* aussi dans l'édition de 1552.

[27] La passion de Jésus-Christ, à personnages, feuillet 53.

Saint Jean, au bourreau qui étoit venu pour le décapiter :

Amy, puisque finir me fault,
Pour tenir justice et raison,
Accorde que face oraison
A Dieu, par pensée dévote.
GRONGNART, bourreau.
Fay le donc court, que ne se crote,
Je ne veuil plus attendre à l'huis.

On diroit, à entendre ici frère Jean, qu'il s'agit d'une courtisane avec laquelle Homenaz est sur le point de paillarder. Aussi n'est-ce pas sans raison que les Indices ont noté Rabelais et son roman. (L)

CHAPITRE L.

Comment par Homenaz nous feut monstré l'archetype[1] d'ung pape.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Pantagruel et ses compagnons trouvent peint assez mal le portrait du pape, que leur fait voir Homenaz, et disent que son air de bénignité ne convient guère à certains papes qu'on avoit vus, non en aumusse ni en tiare, mais le casque en tête. C'est une allusion bien marquée aux caractères connus d'Alexandre VI et de Jules II. Homénaz leur répond que c'étoit sans doute contre des hérétiques et des rebelles à la foi que ces saints papes s'étoient armés, auquel cas il leur étoit permis et même commandé, par les saintes décrétales, de tout mettre à feu et à sang..... *Vous estes christians triez sus le volet,* dit Panurge. *Ouy, vray Dieu,* dit Homenaz, *aussy serons nous tous saulvez.* Tel étoit l'esprit de l'Église du temps de Rabelais.

« Notez bien que cet Homenaz, dit Ginguené, loin d'être sur tout le reste un fanatique emporté, n'est qu'un bon dévot, doux, fade et imbécile. Mais dès qu'il est question d'hérétiques, il ne parle plus que d'anathêmes, d'occisions, de feu, de sang et de chaudières. Et ce sont là des

[1] Original, portraict. *Briefve declaration* et *Alphabet.* — Le portrait original.

chrestiens triez sus le volet! Et cet homme dit, dans sa simplicité barbare, que, moyennant cette doctrine, *ils seront tous saulvés!* Ce caractère du superstitieux n'est pas tracé par un philosophe superficiel, ni par un observateur médiocre. »

La messe parachevee, Homenaz tira d'ung coffre pres le grand autel ung gros faratz [2] de clefs, desquelles il ouvrit a trente et deux claveures et quatorze catenats une fenestre de fer bien barree au dessus dudict autel, puis par grand mystere se couvrit d'un sac mouillé, et tyrant ung rideau de satin cramoisy nous monstra une imaige paincte assez mal, selon mon advis [3], y toucha

[2] C'est ainsi qu'on lit dans l'édition de 1552, pour *fatras*. C'est l'augmentatif de *feutre*. On a dit de même *feure* pour *feutre*. On lit *fatras* dans les nouvelles éditions, telles que celle de du Marsy. Voyez livre I, chapitre XXI.

[3] * Rabelais a ses raisons pour ne vouloir pas assurer qu'Homenas eût touché le portrait papal, avec le bâton duquel ensuite il fit baiser la touche à tous les pélerins. Son dessein est ici de toucher comme avec le doigt, les fraudes qui se commettent par les porteurs de reliques et par ceux qui ont la charge de les montrer dans les lieux où on les garde. Outre cela, on montre bien les reliques en les touchant du bout d'une baguette; mais il n'est permis à personne de les manier. Erasme, dans celui de ses Colloques qu'il a intitulé *Peregrinatio religionis ergo*, parlant des reliques du fameux Thomas Béquet, archevêque de Cantorberi : « Prior candida virga demonstrabat con« tactu singulas gemmas, addens nomen Gallicum, pretium et auc« torem doni; nam præcipuas monarchæ dono miserant. » Et la raison de cette coutume est que, par le nouveau droit canon, quiconque ose toucher une relique avec les mains, ou le bijou consacré qui la ren-

ung baston longuet, et nous feit a touts baiser la touche, puis nous demanda : Que v us semble de ceste imaige? C'est, respondit Pantagruel, la ressemblance d'ung pape ; je le congnois a la tiare, a l'aumusse, au rochet, a la pantophle: vous dictes bien, dist Homenaz, c'est l'idee de celluy Dieu de bien en terre[4], la venue duquel nous attendons devotement et lequel esperons une fois veoir en ce pays : O l'heureuse et desiree et tant attendue journee ! et vous heureux et

ferme, est excommunié. Voyez dans Brantôme, tome II, pages 220 et 221, de ses *Capitaines étrangers*, un bon mot de Louis XI à quelques uns de ses courtisans qui se mettoient en devoir de porter la main à un colier d'or que portoit un de ses capitaines, et qu'il avoit fait faire de quelqu'argenterie qu'il avoit enlevée des églises : *N'y touchez pas*, leur dit-il, *ce sont des reliques, vous seriez excommuniés*. (Ce seroit bien pis aujourd'hui.) Les filoux *mystagogues*, c'est-à-dire ceux qui, à titre d'office, montrent aux pèlerins ce qu'on doit voir, ne souffrent jamais qu'on approche des reliques ; et même le plus souvent ils regardent si fort comme de vrais innocens ceux qui témoignent de la dévotion pour ces sortes de choses, qu'afin que rien ne manque à de si grands idiots, pour être tout-à-fait dupes, cette prétendue touche qu'on leur fait baiser n'a pas seulement atteint la relique. (L.) — Mais cette remarque tombe ici à faux, si, comme nous le pensons, *selon mon advis*, se rapporte à *imaige paincte assez mal*, et non pas à *toucha*. Ce qu'il y a de singulier c'est que Ginguené met un point et une virgule après *advis*, et met en note, à *touche* : « Allusion aux fraudes des possesseurs de reliques, et de ceux qui les montrent. Rabelais n'assure pas que le bâton ait touché le portrait papal, mais seulement qu'il lui parut ainsi. »

[4] Plus haut, les Papimanes ont appelé le pape l'*unique*, *celluy qui est*, et *le Dieu en terre*. Voyez le commentaire historique du chapitre XLVIII.

bienheureux, qui tant avez eu les astres favorables, que avez vivement en face veu et realement celluy bon Dieu en terre, duquel voyant seullement le pourtraict, pleine remission guaignons de touts nos pechez memorables, ensemble la tierce partie[5] avecques dixhuict quarantaines[6] des pechez oubliez ; aussi ne la voyons nous que aux grandes festes annuelles.

La, disoyt Pantagruel que c'estoyt ouvraige tel que le faisoyt Dædalus, encore qu'elle feust contrefaicte et mal traicte, y estoyt toutefois latente et occulte quelcque divine energie en matiere de pardons[7], comme dist frere Jean, a Seuillé les

[5] Allusion, dit l'abbé de Marsy, aux indulgences particulières, qui ne s'étendent que sur une certaine portion de péchés.

[6] Ceci est du style des canons pénitentiels. Voyez les additions du chapitre v de la Relation de l'État et de la religion, etc., du chevalier Edwin Sandis. Homenaz étoit des plus entétés de la vertu des indulgences papales. Rabelais, en se moquant de lui, fait voir le peu de cas qu'il faisoit des pardons du pape, et jusqu'à quel excès en étoit de son temps venu l'abus. (L.)

[7] Junon, chagrine contre son époux, jusqu'à publier qu'elle alloit le quitter, se trouva fort mortifiée lorsqu'on l'assura que Jupiter, voulant la prévenir, alloit se donner une autre femme, qui même étoit déja en chemin pour le venir trouver. Outrée de jalousie, elle se présenta sur la route de sa rivale, et ayant abordé sa prétendue ennemie, elle en vint jusqu'à la décoiffer; mais quelle ne fut point sa surprise, lorsqu'au lieu d'une jolie rivale, à qui elle s'applaudissoit déja d'avoir fait affront, il se trouva que sa colère étoit tombée sur une statue de bois, encore des plus mal faites? Jugeant alors que ses précédens soupçons n'avoient peut-être pas été mieux fondez que celui-ci, elle s'appaisa ; ce qui donne lieu à Rabelais de com-

cocquins[8] souppants ung jour de bonne feste a l'hospital, et se vantants l'ung celluy jour avoir guaingné six blancs, l'aultre deux sols, l'aultre sept carolus; ung gros gueux se vantoyt avoir guaingné trois bons testons : aussy luy respondirent ses compaignons, tu has une jambe de Dieu[9], comme si quelcque divinité feust abconse en une jambe toute sphacelee[10] et pourrie.

Quand, dist Pantagruel, tels comptes vous nous ferez, soyez records d'apporter ung bassin; peu s'en fault que ne rende ma guorge. User ainsy du sacre nom de Dieu en choses tant ordes et abominables! Fy, j'en dis fy : si dedans vostre moynerie est tel abus de paroles en usaige, laissez le la, ne le transportez hors les cloistres.

parer à cette statue grossière le portrait papal, qui, tout mal bâti qu'il étoit, ne laissoit pas de produire des pardons à quiconque d'entre les Papimanes le contemploit avec dévotion. Voyez Pausanias, dans ses Béotiques. (L.) — Plus une statue est grossière, plus le peuple la revère.

[8] Les *gueux*, en tant qu'ils hantent les *cuisines*, afin qu'on leur y remplisse l'écuelle. Les Chroniques de frère Jacques de Guise, volume I, feuillet 83, appellent *gueux* les cuisiniers. (L.)—Cela prouve que *queux*, cuisinier, et *gueux*, coquin, viennent également de *coquus*.

[9] Expression hébraïque et grecque, pour marquer une jambe pourrie d'ulcères. On en voit plusieurs exemples dans les Dialogues du nouveau langage françois-italien de H. Étienne, page 428, et dans Plutarque, chapitre XXXIII du dialogue, où il examine quels animaux sont les plus avisez. (L.)

[10] Corrompue, pourrie, vermoulue, diction fréquente en Hippocrates. *Briefve declaration.* — Nouvelle preuve que les notes de ce

Ainsy, respondit Epistemon, disent les medicins estre en quelcques maladies certaine participation de divinité. Pareillement Neron louoyt les champeignons, et en proverbe grec les appeloyt viande des dieux, pource qu'en iceulx il avoyt empoisonné son predecesseur Claudius empereur romain.

Il me semble, dist Panurge, que ce pourtraict fault [11] en nos derniers papes [12], car je les ay veu

petit glossaire du livre IV, sont de Rabelais lui-même; il devoit connoître Hippocrates, en sa qualité de médecin, et comme ayant commenté et professé sa doctrine. L'Alphabet ajoute : *Sphacelée* à σφάκελος, qui signifie une carie ou entière pourriture.

[11] Manque, est fautif, pèche.

[12] * Alexandre VI et Jule II; mais principalement ce dernier, qui, en l'année 1511, se fit voir le casque en tête et la cuirasse sur le dos, devant la Mirande, pour hâter le siège de cette place, que ses généraux ne pressoient pas assez à son gré. C'est de ce pontife que parle Jean le Maire de Belges, dans ces vers de l'épître du roi Louis XII à Hector de Troye :

Il faict beau voir un ancien prebstre en armes
Crier l'assault, enhorter aux allarmes,
Souillé de sang, en lieu de sacrifice,
Contre l'estat de son très digne office.

Et plus bas :

S'il revient plus, et ouy, comme l'on dict,
Par tout mon ost, je feray faire edict,
Aux gens de pied, quand ilz sont en fureur,
Que nul ne touche au pape par erreur,
Et que par tout très bien soit advisé,
Qu'il ne soit prins en habit deguisé.

Et c'est encore du même Jule II que Budé a dit, livre IV, *de Asse :* « Enimvero visendum spectaculum, patrem non modo sanctissimum, « sed etiam senio et canitie spectabilem, quasi ad tumultum galli-

non aumusse, ains armet en teste porter, tymbré d'une tiare persicque [13]; et tout l'empire christian estant en paix et silence, eulx seuls guerre faire felonne et tres cruelle.

C'estoyt, dist Homenaz, doncques contre les rebelles, hereticques, protestants desesperez, non obeissants a la saincteté de ce bon Dieu en terre; cela luy est non seulement permis et licite, mais commandé par les sacres decretales, et doibt a feu incontinent empereurs, roys, ducs, princes, republicques, et a sang mettre, qu'ils transgresseront ung iota de ses mandements [14]; les spolier de leurs biens, les deposseder de leurs royaul-

« cum e Bellonæ fano suos evocatos cientem, non trabeâ, non au-« gustis insignibus venerandum, non pontificiis gestaminibus sacro-« sanctum, sed *paludamento et cultu barbarico* conspicuum: sed « furiali (ut ita dicam) confidentiâ succinctum, fulminibus illis « brutis et inanibus luridum, eminente in truci vultu cultuque spi-« rituum atrocitate. » (L.) — C'est en effet de l'ambitieux et guerrier Jules II, que l'auteur dit, dans ses Fanfreluches antidotées, livre I, chapitre II : « Voici venu le grand dompteur des Cimbres. » C'est-à-dire voici venu le grand dompteur des ennemis du Saint-Siége.

[13] Jean le Maire de Belges, tome I, de son Traité *de la différence des Schismes*, etc., parlant des papes modernes : « En lieu que saint Silvestre se déporta d'une couronne d'or, laquelle Constantin luy présentoit de sa souveraine puissance, ilz en ont prins trois de leur propre auctorité privée avec la tiare dont usoient jadis les roys de Perse; laquelle est haulte et pointue comme une coqueluche, et riche comme la boiste d'ung grant lapidaire oriental. » (L.)

[14] Ancienne construction semblable à celle-ci, du roman de Perceforest, volume II, chapitre XCVI : *Car j'ay* ores *oublié tous les*

mes, les proscripre, les anathematiser, et non seullement leurs corps, et de leurs enfants et parents aultres occire, mais aussy leurs ames damner au parfond de la plus ardente chauldiere quy soyt en enfer.

Icy, dist Panurge, de par touts les diables, ne sont ils hereticques comme feut raminagrobis[15], et comme ils sont parmy les Alemaignes et Angleterre. Vous estes christians triez sus le volet[16]. Ouy, vray bis[17], dist Homenaz, aussy serons nous touts saulvez; allons prendre de l'eaue beniste, puis dipnerons.

meschiefz et tous les griefz que j'ay eu pour vous que *je vous voy*. (L.)

[15] Le poëte Guillaume Crétin.

[16] C'est-à-dire de parfaits chrétiens, des chrétiens d'élite, des élus. Allusion à la manière dont on trie des graines sur un volet, une table ou un ais. Montaigne se sert aussi de cette expression, livre II, chapitre III.

[17] Vrai Dieu. *Bis* pour *dis*, dans *cadédis*, tête de Dieu, et *dis* pour *Deus* : comme en latin *bis* pour *dis*.

CHAPITRE LI.

Menus devis durant le dipner, a la louange des decretales.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

L'auteur affecte, dans ce chapitre, de mettre en principe qu'un vrai papimane doit faire une exception formelle des hérétiques, dans son amour du prochain.

« On voit dans ce chapitre, dit Ginguené, que Rabelais ne perd pas de vue le caractère de son superstitieux; doucereux, mielleux, sur tout le reste; âpre, sans charité, sanguinaire, impitoyable contre les seuls hérétiques, c'est-à-dire contre ceux de ses semblables qui déraisonnent d'une manière un peu différente de la sienne. »

La quête qui se fait pendant la messe basse, et qui est employée sur-le-champ à boire et à manger, est la censure des quêtes qui se faisoient dans les églises, et qui n'étoient souvent pas mieux employées que l'argent provenant de la vente des indulgences. « *La farce magistrale,* qui assaisonne les mets, est, selon un interprète, l'extérieur imposant et hypocrite qui accompagnoit alors les prêtres jusque dans les festins. Les jeunes beautés, qui invitoient gracieusement les convives à boire, en chantant les saintes décrétales, étoient les jolies femmes qui figuroient presque toujours dans ces édifiants festins, et y chantoient la dévotion et ses saints exercices. »

Or notez, beuveurs, que durant la messe seiche de Homenaz, trois manilliers [1] de l'ecclise, chascun tenant ung grand bassin en main, se pourmenoient parmy le peuple, disants a haulte voix : n'oubliez les gents heureux qui l'ont veu en face. Sortants du temple ils apportarent a Homenaz leurs bassins touts pleins de monnoye papimanicque. Homenaz nous dist que c'estoyt pour faire bonne chiere, et que de ceste contribution et taillon l'une partie seroyt employee a bien boire, l'aultre a bien manger, suivant une mirificque glosse cachee en un certain coingnet [2] de leurs sainctes decretales. Ce que feut faict, et en beau cabaret assez retirant [3] a celuy de Guillot en Amiens [4]. Croyez que la repaissaille

[1] *Manillier*, en vieux françois, a la même signification que *marguiller*, selon Ménage, et vient également de *matricularius*.

[2] Petit coin.

[3] Assez ressemblant ou semblable.

[4] On a déja dit, dans une note sur le chapitre XI de ce livre, pourquoi il y avoit autrefois tant de rotisseries à Amiens. Vous, comme Jean de la Bruyere Champier, livre XV, chapitre I de sa *de Re cibaria*, parle du nommé Guillot, qui, vers le milieu du XV' siecle, étoit en reputation du meilleur et du plus delicat traiteur qui fut en France. « Nostrâ memoriâ, *dit-il*, novimus in Galliâ Belgicâ Ambianis unum popinarium, nomine Guillelmum. (*Guillotum* vulgus cognominat) qui etiamnum citius dicto exquisitissimis et *rarissimis* omnis generis avium cibis, aut ferinas, aut piscium carnas instruebat, quæ vel regibus dari dignissime potuisset. Hic facile inter popinarios Gallicos palmam jure obtinuit. (L.) — Ce passage avoit été cité avant Le Duchat, sur cet endroit de Rabe-

feut copieuse et les beuvettes numereuses [6]; en cestuy dipner je notay deux choses memorables: l'une que viande ne feut apportee quelle que feust, feussent chevreaulx, feussent chappons, feussent cochons (desquels y ha foison en Papimanie [7]), feussent pigeons, connils, levreaulx, cocqs d'inde, ou aultres, en laquelle n'y eust abundance de farce magistrale [8]; l'aultre que

les, par La Monnoye, dans son Glossaire bourguignon, au mot *Guillo*.

[5] Ripaille, bonne chère. Voyez la note 2 du chapitre XXXVI.

[6] Nombreuses.

[7] Les rieurs d'entre les catholiques appellent *cochons du bon Dieu* leurs chanoines. (L.) — « Ceci, dit de Marsy, doit s'expliquer allégoriquement, et s'entendre de certaines gens qu'en *Papimanie* on appelle *cochons du bon Dieu*. » C'est dans ce sens, et peut-être même après ce passage, que Sédaine, dans son pôt-pourri de la tentation de saint Antoine, a dit :

Quelques-uns prirent le *cochon*
De ce bon saint Antoine,
Et lui mettant un capuchon,
Ils en firent un moine.
Il n'en coûta que la façon.....
Il en avoit déja l'esprit, etc.....

[8] Thomas Morus, dans sa lettre à Martin Dorp, page 312 de la Vie d'Erasme, édition de Bâle 1676, parle d'un sorbonniste fort savant, lequel n'ayant jamais lu que le livre des Sentences, et surpris que Morus lui eût fait voir dans Saint-Augustin certaines paroles rapportées différemment dans ce livre : « Certe, *dit-il*, ego valde mirror de hoc, quod Augustinus dicit in isto libro (*de Divinatione Dæmonum*) quod certe non dicit sic in magistro Sententiarum, qui est liber magis *magistralis* quam iste. » (L.) — « Allusion, dit de Marsy, au livre du *Maître des Sentences*, qu'on mettoit alors à toute sauce. » C'est-à-dire en laquelle ne fut cité à force le *Maître*

tout le sert[9] et dessert feut porté par les filles pucelles mariables du lieu, belles, je vous affie[10], saffrettes[11], blondelettes, doucettes, et de bonne grace. Lesquelles, vestues de longues, blanches et deliees aulbes a doubles ceinctures, le chief ouvert[12], les cheveulx instrophiez[13] de petites bandelettes et rubans de saye violette, semez de roses, œillets, marjolaine, aneth, aurande[14], et aultres fleurs odorantes, a chascune cadence nous invitoyent a boire, avecques doctes et mignonnes reverences. Et estoyent voluntiers veues de toute

des Sentences. Un interprète croit que cela veut dire que tous les mets leur furent servis avec un grand extérieur de gravité ecclésiastique.

[9] Le service et la desserte; tout ce qui se *servoit* et se *desservoit*.

[10] Je vous assure.

[11] Ceux qui expliquent *safre* par gourmand se trompent. On ne le trouvera point en ce sens dans nos anciens auteurs, qui le prennent pour vif, folâtre, enjoué, mêlant du sel et faisant sentir quelque pointe dans ce qu'il dit ou ce qu'il fait. Je le dérive de *saporus*, et le diminutif *saffrette* de *saporetta*. On trouve savourette à peu près en ce même sens dans les dictionnaires d'Oudin. (L.) — *Saffrettes*, diminutif du vieux mot *saffre*, qui signifioit mignon, agréable, du latin *saporus*, qui est savoureux, appétissant, friand. De Marcy traduit ce mot par *piquantes*.

[12] C'est-à-dire découvert. A Metz on diroit douvert de *disopertus*, ce qui fait voir qu'anciennement on disoit *douvrir* pour *ouvrir*, et qu'ouvrir vient certainement d'*operire*. (L.) — La tête découverte. Ginguené explique ici *chef* par le haut de la robe ou de l'aube.

[13] Entrelacés, garnis, mêlés.

[14] Orange, du latin *aurantia poma*. De Marcy, n'entendant pas sans doute ce mot, l'a retranché de son texte.

l'assistence. Frere Jean les reguardoyt de cousté, comme ung chien qui emporte ung plumail. Au dessert du premier mets, feut par elles melodieusement chanté ung epode [15] a la louange des sacrosainctes decretales.

Sus l'apport du second service, Homenaz, tout joyeulx et esbaudy, adressa sa parole a ung des maistres sommeliers, disant: *Clerice* [16], esclaire

[15] Une espece de vers comme en a escript Horace. *Briefve declaration.* — Espece de vers tel que l'on voit chez Horace, quand à chaque vers entier on adjouste une clausule ou vers plus court que le premier, tels étoient propres et aisez à mettre en chant. *Alphabet.* — Ἐπῳδῶν, un petit poëme en vers inégaux, tels que ceux du livre des Odes d'Horace, intitulé *Epodon liber*, et composé de vers iambiques, d'un grand et d'un petit, alternativement. On le nommoit ainsi parcequ'on le chantoit après l'ode; d'ἐπὶ, après, et ᾠδὴ, ode.

[16] Paroles qui sont proprement d'un curé ordonnant à son jeune clerc de l'éclairer avec sa lanterne dans l'administration des sacrements à un malade. Homenas s'en sert ici pour avertir qu'il entend qu'on ne lui verse du vin que par *lampées*. (L.) — Clerice, du latin *clericus*, petit clerc, tel que ceux, dit de Marsy, qui portoient à l'église les bougeoirs. *Esclaire ici*, pour verse du vin ici par lampées, comme Martial ordonne à son giton Dindymus de lui en verser, livre XI, épigramme VII :

> « Misce dimidios puer trientes,
> « Quales Pythagoras dabat Neroni :
> « Misce, Dindyme, sed frequentiores. »

> Emplis-moi, Dindymus, à moitié mon grand verre,
> Tel que Pythagoras l'emplissoit à Néron;
> Mais verse-moi, bel échanson,
> Souvent de petits coups. . . . . .

C'est ainsi que nous avons rendu ces vers, dans notre traduction inédite de Martial en vers françois.

Or notez, beuveurs, que durant la messe seiche de Homenaz, trois manilliers [1] de l'ecclise, chascun tenant ung grand bassin en main, se pourmenoient parmy le peuple, disants a haulte voix : n'oubliez les gents heureux qui l'ont veu en face. Sortants du temple ils apportarent a Homenaz leurs bassins touts pleins de monnoye papimanicque. Homenaz nous dist que c'estoyt pour faire bonne chiere, et que de ceste contribution et taillon l'une partie seroyt employee a bien boire, l'aultre a bien manger, suivant une mirificque glosse cachee en un certain coingnet [2] de leurs sainctes decretales. Ce que feut faict, et en beau cabaret assez retirant [3] a celuy de Guillot en Amiens [4]. Croyez que la repaissaille [5]

[1] *Manillier*, en vieux françois, a la même signification que *marguiller*, selon Ménage, et vient également de *matricularius*.

[2] Petit coin.

[3] Assez ressemblant ou semblable.

[4] On a déja dit, dans une note sur le chapitre XI de ce livre, pourquoi il y avoit autrefois tant de rotisseries à Amiens. Voici comme Jean de la Bruyère Champier, livre XV, chapitre I de son *de Re cibaria*, parle du nommé Guillot, qui, vers le milieu du XVe siècle, étoit en réputation du meilleur et du plus délicat traiteur qui fût en France. « Nostrâ memoriâ, *dit-il*, novimus in Gallià « Belgicâ Ambianis unum popinarium, nomine Guillelmum. (*Guillo-* « *tum* vulgus cognominat) qui etiamnum citius dicto exquisitissimis « *et rarissimis* omnis generis avitii cibis, aut ferinæ, aut piscium cœ- « nas instruebat, quæ vel regibus dari dignissime potuissent. Hic « facile inter popinarios Gallicos palmam jure obtinuit. (L.) — Ce passage avoit été cité avant Le Duchat, sur cet endroit de Rabe-

feut copieuse et les beuvettes numereuses[6]; en cestuy dipner je notay deux choses memorables: l'une que viande ne feut apportee quelle que feust, feussent chevreaulx, feussent chappons, feussent cochons (desquels y ha foison en Papimanie[7]), feussent pigeons, connils, levreaulx, cocqs d'inde, ou aultres, en laquelle n'y eust abundance de farce magistrale[8]; l'aultre que

lais, par La Monnoye, dans son Glossaire bourguignon, au mot *Guillo*.

[5] Ripaille, bonne chère. Voyez la note 2 du chapitre XXXVI.

[6] Nombreuses.

[7] Les rieurs d'entre les catholiques appellent *cochons du bon Dieu* leurs chanoines. (L.) — « Ceci, dit de Marsy, doit s'expliquer allégoriquement, et s'entendre de certaines gens qu'en *Papimanie* on appelle *cochons du bon Dieu*. » C'est dans ce sens, et peut-être même d'après ce passage, que Sédaine, dans son pôt-pourri de la tentation de saint Antoine, a dit :

Quelques-uns prirent le *cochon*
De ce bon saint Antoine,
Et lui mettant un capuchon,
Ils en firent un moine.
Il n'en coûta que la façon.....
Il en avoit déja l'esprit, etc.....

[8] Thomas Morus, dans sa lettre à Martin Dorp, page 312 de la Folie d'Erasme, édition de Bâle 1676, parle d'un sorbonniste fort âgé, lequel n'ayant jamais lu que le livre des Sentences, et surpris que Morus lui eût fait voir dans Saint-Augustin certaines paroles rapportées différemment dans ce livre : « Certe, *dit-il*, ego valde « miror de hoc, quod Augustinus dicit in isto libro (*de Divinatione* « *Dæmonum*) quod certe non dicit sic in magistro Sententiarum, qui « est liber magis *magistralis* quam iste. » (L.) — « Allusion, dit de Marsy, au livre du *Maître des Sentences*, qu'on mettoit alors à toute sauce. » C'est-à-dire en laquelle ne fut cité à force le *Maître*

tout le sert[9] et dessert feut porté par les filles pucelles mariables du lieu, belles, je vous affie[10], saffrettes[11], blondelettes, doucettes, et de bonne grace. Lesquelles, vestues de longues, blanches et deliees aulbes a doubles ceinctures, le chief ouvert[12], les cheveulx instrophiez[13] de petites bandelettes et rubans de saye violette, semez de roses, œillets, marjolaine, aneth, aurande[14], et aultres fleurs odorantes, a chascune cadence nous invitoyent a boire, avecques doctes et mignonnes reverences. Et estoyent voluntiers veues de toute

des Sentences. Un interprète croit que cela veut dire que tous les mets leur furent servis avec un grand extérieur de gravité ecclésiastique.

[9] Le service et la desserte; tout ce qui se *servoit* et se *desservoit*.

[10] Je vous assure.

[11] Ceux qui expliquent *safre* par gourmand se trompent. On ne le trouvera point en ce sens dans nos anciens auteurs, qui le prennent pour vif, folâtre, enjoué, mêlant du sel et faisant sentir quelque pointe dans ce qu'il dit ou ce qu'il fait. Je le dérive de *saporus*, et le diminutif *saffrette* de *saporetta*. On trouve savourette à peu près en ce même sens dans les dictionnaires d'Oudin. (L.) — *Saffrettes*, diminutif du vieux mot *saffre*, qui signifioit mignon, agréable, du latin *saporus*, qui est savoureux, appétissant, friand. De Marsy traduit ce mot par *piquantes*.

[12] C'est-à-dire découvert. A Metz on diroit douvert de *disopertus*; ce qui fait voir qu'anciennement on disoit *douvrir* pour *ouvrir*, et qu'ouvrir vient certainement d'*operire*. (L.) — La tête découverte. Ginguené explique ici *chef* par le haut de la robe ou de l'aube.

[13] Entrelacés, garnis, mêlés.

[14] Orange, du latin *aurantia poma*. De Marsy, n'entendant pas sans doute ce mot, l'a retranché de son texte.

l'assistence. Frere Jean les reguardoyt de cousté, comme ung chien qui emporte ung plumail. Au dessert du premier mets, feut par elles melodieusement chanté ung epode [15] a la louange des sacrosainctes decretales.

Sus l'apport du second service, Homenaz, tout joyeulx et esbaudy, adressa sa parole a ung des maistres sommeliers, disant: *Clerice* [16], esclaire

[15] Une espece de vers comme en a escript Horace. *Briefve declaration.* — Espece de vers tel que l'on voit chez Horace, quand à chaque vers entier on adjouste une clausule ou vers plus court que le premier, tels étoient propres et aisez à mettre en chant. *Alphabet.* — Ἐπῳδῶν, un petit poëme en vers inégaux, tels que ceux du livre des Odes d'Horace, intitulé *Epodon liber,* et composé de vers iambiques, d'un grand et d'un petit, alternativement. On le nommoit ainsi parcequ'on le chantoit après l'ode; d'ἐπὶ, après, et ᾠδὴ, ode.

[16] Paroles qui sont proprement d'un curé ordonnant à son jeune *clerc* de l'éclairer avec sa lanterne dans l'administration des sacremens à un malade. Homenas s'en sert ici pour avertir qu'il entend qu'on ne lui verse du vin que par *lampées.* (L.) — Clerice, du latin *clericus,* petit clerc, tel que ceux, dit de Marsy, qui portoient à l'église les bougeoirs. *Esclaire ici,* pour verse du vin ici par lampées, comme Martial ordonne à son giton Dindymus de lui en verser, livre XI, épigramme VII :

« Misce dimidios puer trientes,
« Quales Pythagoras dabat Neroni :
« Misce, Dindyme, sed frequentiores. »

Emplis-moi, Dindymus, à moitié mon grand verre,
Tel que Pythagoras l'emplissoit à Néron;
Mais verse-moi, bel échanson,
Souvent de petits coups. . . . . .

C'est ainsi que nous avons rendu ces vers, dans notre traduction inédite de Martial en vers françois.

icy. A ces mots une des filles promptement luy presenta ung grand hanap[17] plein de vin extravagant[18]. Il le tint en main, et souspirant profondement[19], dist a Pantagruel : Mon seigneur, et vous, beaulx amys, je boy a vous touts de bien bon cueur. Vous soyez les tresbien venus! Beu qu'il eust et rendu le hanap a la bachelette gentille, feit une lourde exclamation, disant : O dives decretales, tant par vous est le vin bon, bon trouvé[20]. Ce n'est, dist Panurge, pas le pis du panier[21]. Mieulx seroyt, dist Pantagruel, si par elles lemauvais vin devenoyt bon.

[17] C'est-à-dire plein une grande tasse de vin qui extravague, qui déborde.

[18] Vin de dixmes, concédé à l'église d'Homenas par quelque *extravagante* ou constitution particulière ajoutée au corps du droit canon. (L.) — On appelle *extravagantes*, dit M. D. L., les constitutions des papes, publiées depuis les Clémentines, et qui avant d'être classées, étoient *quasi* EXTRA *corpus juris canonici* VAGANTES. Et au sujet de ce *vin extravagant*, il donne une liste ancienne de trente-cinq sortes de vins, indiqués, dit-il, partie par Rabelais, partie dans la Moralité des *Blasphémateurs de Dieu*, et ailleurs. On y trouve entre autres *le vin de Baignollet*. Voyez la note 23.

[19] Il n'avoit plus qu'à s'écrier, comme le gras prieur dans Marot :

Qu'on ha de maulx pour servir saincte Eglise! (L.)

[20] On doit lire ainsi, conformément aux éditions de 1553, 1596 et 1626. Dans les nouvelles, non plus que dans les trois de Lyon, *bon* ne se répète point. (L.) — On lit comme ici, dans l'édition de 1552.

[21] C'est beaucoup. Le pis du panier est ordinairement le fond. De là le proverbe. (L.)

O Seraphicque sixiesme [22], dist Homenaz continuant, tant vous estes necessaire au saulvement des paovres humains! O Cherubicques Clementines [23], comment en vous est proprement contenue et descripte la parfaicte institution du vray Christian! O Extravagantes [24] angelicques, comment sans vous periroyent les paovres ames, lesquelles ça bas errent par les corps mortels en ceste vallee de misere! Helas! quand sera ce don de grace particuliere faict ez humains, qu'ils desistent de toutes aultres estudes et negoce pour vous lire, vous entendre, vous sçavoir, vous user, practicquer, incorporer, sanguifier, et incentricquer ez profonds ventricules de leurs cerveaulx, ez internes mouelles de leurs os, ez perplex labyrinthes de leurs arteres? O lors, et non plustoust, ne aultrement, heureux le monde!

A ces mots se leva Epistemon, et dist tout bellement a Panurge: Faulte de selle percee me contrainct d'icy partir [25]. Ceste farce m'ha desbondé le boyau culier [26]. Je n'arresteray guieres.

[22] Nom de décrétales, tiré peut-être d'Alexandre VI. Ce pape, tout vicieux qu'il étoit, et malgré son grand âge et ses infirmités, proposa une croisade aux princes chrétiens, et s'offrit de les y accompagner. Sa conduite hypocrite lui fit donner, par bien des gens abusés, le nom de *Séraphique*. — « C'est, dit Ginguené, le sixième bref, ou la sixième bulle de je ne sais quel pape. »

[23] Décrétales de Clément V, recueillies par Jean XXII, son successeur. — [24] Voyez la note 18.

O lors, dist Homenaz continuant, nullité de gresle, gelee, frimatz, vimeres[27]? O lors abundance de touts biens en terre! O lors paix obstinee, infringible[28] en l'univers; cessation de guerres, pilleries, anguaries[29], briguanderies, assassinements, excepté contre les hereticques et rebelles mauldicts! O lors joyeulseté, alaigresse, liesse, soulas, deduicts, plaisirs, delices en toute nature humaine! Mais, o grande doctrine, inestimable erudition, preceptions[30] deificques, emmortaisees par les divins chapitres de ces eternes decretales! O comment lisant seullement ung demy canon, ung petit paragraphe[31], ung seul notable[32] de ces sacrosainctes decretales, vous sentez en vos cueurs enflammee la fournaise d'amour di-

[25] Il semble que l'auteur ait ici visé à ce vers que le Mantouan prête à certain berger qu'on pressoit de chanter sur-le-champ :

Dum vado ad ventrem post hæc carecta levandum.

Voyez le Journal des Savans, avril 1725, page 409 de l'édition de Hollande. (L.)

[26] C'est-à-dire m'a fait rendre tout ce que j'avois dans le ventre, m'a donné la f.....

[27] Dégâts occasionnés par les ouragans.

[28] Impossible à rompre.

[29] Du latin *angaria*, corvée, toute charge publique onéreuse, servitude personnelle.

[30] Préceptes.

[31] Vous dictez (*dites*) *parrafe*, corrompans la diction, laquelle signifie un signe ou note posée pres l'escripture. *Briefve declaration.* — L'Alphabet met vulgairement *paraffe*. En effet, c'est ce que signifie *paragraphe*, dont *paraffe* n'est que la contraction.

vin : de charité envers vostre prochain, pourveu qu'il ne soit hereticque[33] : contemnement[34] asseuré de toutes choses fortuites et terrestres : ecstaticque[35] elevation de vos esprits, voyre jusques au troiziesme ciel : contentement certain en toutes vos affections !

[33] C'est ici une sentence morale appelée anciennement de la sorte, parceque les lecteurs font volontiers une *note* à la marge de l'endroit où elle se trouve. La passion à personnages, au feuillet 28.

Le disner sera proffitable,
S'en repaissant tu nous repais,
Et si tu dis quelque *notable*,
Dont nos cœurs puissions mettre en paix. (L.)

— Une seule sentence digne d'être *notée*, remarquée.

[33*] Raillerie sanglante de Rabelais contre les bigots, qui, comme l'hypocrite Homenas croyent qu'on peut en conscience manquer de charité envers les hérétiques. (L.)

[34] Mépris.

[35] *Ecstase*, ravissement d'esprit. *Briefve declaration.*

CHAPITRE LII.

Continuation des miracles advenus par les decretales.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Les prétendus et ridicules miracles opérés par la vertu des saintes décrétales, et rapportés ici par Panurge, par le frère Jean, et par Ponocrates, font clairement sentir l'opinion qu'en avoit l'auteur. Il s'excuse, à son ordinaire, avec beaucoup d'adresse de l'épigramme qu'il place à la fin du chapitre en faisant dire par Homenaz : *Ce sont petits quolibets des heretiques nouveaux.* Voici la traduction de cette épigramme : « Depuis que les décrétales ont pris un essor aussi rapide; que les gendarmes ont porté des malles, que les moines se sont servi de montures, tout a été de travers dans ce monde.»

« Ne vous arrêtez point, lecteurs, dit Ginguené (à l'occasion de l'expression *torché le cul*), à cette expression qui vous choque ici pour la dernière fois; mais contemplez avec édification ces beaux miracles, et surtout la crédulité et la superstition en personne dans ce bon Homenaz, qui s'obstine à voir tous les accidens racontés dans ce chapitre, comme des punitions de trop d'irrévérence ou de trop peu de foi dans les décrétales... Notons nous-mêmes ces histoires, et permettons-nous seulement cette petite question : Lorsqu'au XVIe siècle un curé philosophe a pu se moquer ainsi des

constitutions et des bulles, avec approbation et privilége du roi de France, comment au XVIIIe, toute la France a-t-elle été sens dessus dessous pour une bulle? Comment la race caffarde des bullistes n'est-elle pas éteinte? Comment, à présent même, ose-t-on nous parler de bulles et de décrétales? Ne faut-il pas être plus sot que Homenaz, pour voir aujourd'hui dans une bulle ou dans un bref, les destins de toute la France? Sixième, Clémentine, ou tout ce qu'il vous plaira, ce sera toujours, en termes de l'art, une véritable *extravagante.* »

Voicy, dist Panurge, qui dict d'orgues[1]. Mais j'en croy le moins que je peulx. Car il me advint ung jour a Poictiers chez l'Escossois docteur decretalipotens[2], d'en lire ung chapitre · le diable m'emporte, si a la lecture d'icelluy je ne feus tant constipé du ventre, que par plus de quatre, voyre cinq jours, je ne fiantay qu'une petite crotte. Sçavez vous quelle? Telle, je vous jure, que Catulle dist estre celles de Furius son voisin.

En tout ung an tu ne chie dix crottes;
Et si des mains tu les brises et frottes,
Ja n'en pourras ton doigt souiller de erres,
Car dures sont plus que febves et pierres.

[1] Vous l'avez ouï dire; et comme ce n'est que sur ce pié-là que vous l'assurez, vous faites comme les orgues qui enchantent lorsqu'elles sont bien soufflées; mais je voudrois avoir de bons garans pour vous croire. (L.) — Voici qui parle d'or, c'est fort bien dit; expression proverbiale, Voyez livre III, chapitre XXXV.

[2] Puissant décrétaliste, savant dans les décrétales.

Ha, ha, dist Homenaz, Inian[3], mon amy, vous paradventure estiez en estat de peché mortel. Cestuy la, dist Panurge, est d'ung aultre tonneau.

Ung jour, dist frere Jean, je m'estoys a Seuillé torché le cul d'ung feuillet d'unes meschantes Clementines, lesquelles Jean Guimard, nostre recepveur, avoyt jecté on preau du cloistre; je me donne a touts les diables, si les rhagadies[4] et hæmorrhutes ne m'en advindrent si treshorribles, que le paovre trou de mon Clous Bruneau[5] en

[3] In ian est proprement du patois parisien. Une remontrance au roi Henri III, Francfort, 1574, page 128 : « Il me semble que j'entens desja messieurs les Parisiens qui répondent : An dea nous n'en feron rian dresja. In ian j'aymon plus cher que ces Huguenots preschent là où ils voudront que de fournir tant d'argent pour leur faire la guerre. Et puis, si à la fin ils sont les plus forts, ils vourront piller tout quant qu'ils trouvarront en nos maisons, et voilà que j'auron gagné. » (L.) — Ce mot doit venir du françois *en néant*, en italien *in niente*, en rien, pour rien, ou de *un néant*, un rien.

[4] Ce sont proprement, dit de Marsy, les fentes, les ruptures qui se font dans les différentes parties du corps. En latin *rhagadia*, de *ῥαγίζω*, *abrumpo*.

[5] L'Anti Choppin, page 19 : « Liga dicitur à ligatura, quia nostra « Sancta Unio est una colligatio cum papa et cum rege Hispaniæ, « super quo habet suam subsistentiam, neque magis potest stare « sine eo, quam unus liber sine ligatura, quia si ligatura non esset, « tunc folia caderent hinc inde, prout frequenter vidi apud libra- « rios in Clauso Brunello universitatis Parisiensis. » Tout le quartier de l'Université de Paris, et en particulier le canton, qu'on y appelle encore aujourd'hui le *Clos-Bruneau*, étoit anciennement un vignoble. Voyez Seb. Rouillard, page 405 de son histoire de Melun. Delà vient, selon moi, que ce canton a retenu le nom de *Clos-Bruneau*, comme qui diroit le *clos* de vignes du nommé *Bruneau*. Les

feut tout dehinguandé. Inian, dist Homenaz, ce feut evidente punition de Dieu, vengeant le peché qu'aviez faict incaguant[6] ces sacres livres, lesquels doibviez baiser et adorer, je dis d'adoration de latrie, ou de hyperdulie pour le moins. Le Panomitan[7] n'en mentit jamais.

Jean Chouart[8], dist Ponocrates, a Monspellier avoyt achapté des moynes de Sainct Olary

libraires de ce quartier ont coutume de faire porter leurs chiffons dans les endroits les moins fréquentez du *Clos-Bruneau*, ce qui donnant lieu d'y faire ses ordures, de là sera venu apparemment qu'on aura appellé aussi *Clos-Bruneau* la partie que frère Jean désigne sous ce nom là. Le *préau* du cloître, où le receveur avoit jetté le feuillet dont il s'agit, étoit un petit *pré*, qui servoit de promenoir aux moines de l'abbaye de Sévillé (*Seuillé*). (L.) — Le *Clos-Bruneau*, que l'auteur met ici pour l'*anus*, en jouant sur le mot, étoit situé dans Paris, entre la rue des Noyers, la rue des Carmes et celle de Saint-Jean-de-Beauvais, qui fut même long-temps appelée la rue du *Clos-Bruneau*. Ce clos alloit jusqu'au faubourg Saint-Marceau. Le chapitre Saint-Marcel en étoit seigneur. Voyez histoire de Paris, par Félibien et Lobineau, tome I, livre IV, page 168.

[6] Embrenant, de l'italien *incacare* ou *incagare*.

[7] Nicolas de Tudeschis, Sicilien, archevêque de Palerme, l'an 1425. Son commentaire sur les Clémentines fut imprimé, in-8°, à Paris, en 1516. Voyez la Bibliothèque de Draudius, tome I, page 668. (L.) — C'étoit un célèbre commentateur des Clémentines. On a de lui, outre l'*Apparatus in Clementinas*, sans date, in-folio, cité par Le Duchat, des *Commentarii in quinque libros decretalium*. Venise 1472, 3 volumes in-folio.

[8] « Messire Jean Chouart couvoit des yeux son mort, »

a dit La Fontaine, livre VII, fable XII.

« Vois-tu bien messire Jean Chouart? »

dit Rousseau, livre IV, épigramme X.

soyt ung tabourin de Souisse. Tellement que le paovre homme par justice feut condemné a payre les estoffes de touts ses chalants : et de present en est au saphran[13]. Punition, dist Homenaz, et vengeance divine.

A Cahusac[14], dist Gymnaste, feut pour tirer a butte partie faicte entre les seigneurs d'Estissac et vicomte de Lausun. Perotou avoyt despecé unes demies decretales du bon canonge[15] la carte; et des fueillets avoyt taillé le blanc pour la butte. Je me donne, je me vends, je me donne a travers touts les diables, si jamais arbalestier du pays, lesquels sont suppellatifs en toute Guyenne[16],

[13] C'est-à-dire est mal dans ses affaires, est forcé de faire banqueroute. Voyez le Dictionnaire de Trévoux, au mot *Safran*. — De Marsy met ici en note : « Dans la misère. *Safrane* étoit le synonyme de misérable, gueux. » Mais il a plutôt entrevu le sens de cette expression proverbiale qu'il ne l'a expliqué.

[14] Voyez livre I, chapitre XIII.

[15] Je crois qu'il faut lire ainsi, conformément à l'édition de 1626. *Canonge*, comme on lit dans les éditions 1555, 1596 et 1626, vient de *cænonius*, d'où ceux du Languedoc ont fait *canonge*, qui est, comme ils appellent aussi, un *chanoine*. Le papier que ces éditions nomment *canonge*, ce que les autres appellent *canonnage*, est ce grand papier que Vivès appelle *charta grandis, Augustana, sive imperialis, quæ*, dit-il, *de rebus sacris* hieratica *nominatur, qualis videtur in libris sacrarum ædium*. Voyez son dialogue intitulé *Scriptio*. (L.) — *Canonge* doit venir du latin *canonia charta*, grand et fort papier pour imprimer le *canon* de la messe. C'est ainsi qu'on lit dans l'édition de 1552. Un interprète sans critique, qui ne suit qu'une mauvaise édition, lit ici *canongé*, et l'explique par le revenu d'un bon canonicat, en s'appuyant sur Roquefort.

[16] Fauchet, livre II, de son Traité de la Milice et des Armes, où

tira traict dedans. Touts feurent coustiers[17]. Rien du blanc sacrosainct barbouillé ne feut[18], despucellé ne entommé[19]. Encore Sansornin l'aisné qui guardoyt les guaiges, nous juroyt Figues dioures, son grand serment, qu'il avoyt veu apertement, visiblement, manifestement le pasadouz[20] de carquelin droict entrant dedans la grolle[21] on millieu du blanc, sus le poinct de toucher et enfoncer s'estre escarté loing d'une toise coustier vers le fournil[22].

il parle de l'ancienne milice des cranequiniers : « Il est vray que les Génevois (*ceux de Gènes*) n'estoient estimez moins bons tireurs d'arbalestre, comme après eux les Gascons en sont devenus grands maistres : mais les uns et les autres estoient gens de pied. » (L.)

[17] Tous donnèrent à côté. Amadis, tome XI, chapitre XVI : « Lors un vent contraire les destourna un peu de la droite route qu'ils tenoient, et les mena costiers, tellement qu'ils ne peurent prendre port que bien bas en l'isle. » Et au chapitre XXIII : « Trois jours durant voguerent par bonace, mais au quatrième, la furie des vents s'esleva, qui les porta costiers de leur route. » (L.)

[18] Il ne fut pas même effleuré par les bords. (L.) — [19] Entamé.

[20] A Toulouse on appelle une flèche *passadou*, de l'italien *passadore*, mot de même signification. (L.) — C'est-à-dire la flèche du carquois. *Passadou* signifie encore *flèche*, à Toulouse, selon Le Duchat, qui dit que *passadore* a la même signification en italien, et *carquelin* est évidemment le diminutif de *carquois*.

[21] Peut-être que le centre du blanc représentoit une de cette espèce de corneilles que quelques-uns appellent *groles*. (L.) — Ce mot, qui signifie le rond, le petit cercle, doit être plutôt la contraction du latin *corolla*, qui a le même sens. Voyez livre I, chapitre XXII. La *grolle* est le noir qui est au milieu de la carte qui sert de but aux tireurs.

[22] Nicot : Fourni ou fournil, est le lieu où est le four de la mai-

Miracle! s'escria Homenaz, miracle! miracle! *Clerice*, esclaire icy. Je boy a touts. Vous me semblez vrais christians. A ces mots les filles commençarent ricasser entre elles. Frere Jean hannissoyt du bout du nez comme prest a roussiner ou baudouiner pour le moins et monter dessus, comme herbault[23] sus paovres gents.

Me semble, dist Pantagruel, qu'en tels blancs l'on eust contre le dangier du traict plus seurement esté, que ne feut jadis Diogenes. Quoy? demanda Homenaz. Comment, estoyt il decretaliste? C'est, dist Epistemon retournant de ses af-

son et où l'on pestrit la paste, *fournile*. Communément es maisons des laboureurs, ce fournil est un petit bastiment séparé des autres logis pour crainte du feu. (L.)

[23] Lorsque quelqu'un s'est rué sur un autre, on dit : *Il s'est jetté dessus, comme herbaut sus pauvres gens;* et comme *herbaut* est le nom d'un chien basset ou briquet, et que ces animaux se ruent ordinairement sur les gueux qui sont aux portes des gentilshommes, de là, selon quelques uns, le proverbe et la comparaison; mais d'autres leur donnent l'origine que voici : De *heer*, disent-ils, qui en allemand signifie *armée*, et de *bann*, qui en la même langue signifie *juridiction*, s'est formé le mot *herban*, dont la plus ancienne signification marquoit un cri public fait de par le roi à ses vassaux, pour le servir à l'armée. *Herban* a depuis compris l'amende que payoient ces mêmes vassaux pour n'avoir pas obéi à la convocation; et ce mot enfin s'est étendu à toutes les charges, prestations et corvées que les seigneurs avoient droit d'exiger de leurs sujets. Ces diverses significations se trouvent exprimées par *herebannum*, *heribannum*, *herbannum*, *arribannum*, *airbannum*, *erbannum*, *arbannum* et *albannum* dans les auteurs latins du bas siècle. Notre langue fournit aussi plusieurs exemples des changemens que le mot *herban* y a soufferts.

faires[24], bien rentré de picques noires. Diogenes[25], respondit Pantagruel, ung jour s'esbattre voulant, visita les archiers qui tiroyent a la butte.

Les devoirs, tant d'hommes que de bêtes, au seigneur, y sont appellez, dans la coutume d'Anjou *biains*, dans celle d'Angoumois, *bians*, dans celle de la Marche, *bans arbans*, dans l'ancienne coutume de Poitou, *arbaux*, et dans la nouvelle, *herbaux*. Rabelais a employé ce mot plutôt que les autres, parcequ'il le connoissoit mieux, ayant fait un long séjour dans la province où il est en usage; de sorte que quand il dit que frère Jean, à la vue de ces filles qui le mettoient en humeur, étoit prêt à monter dessus *comme herbault sus paovres gents*, il entend que le bon frère étoit prêt à leur tomber sur le corps aussi lourdement qu'*herbault*, c'est-à-dire que le fardeau des corvées, et autres redevances, tombe sur les pauvres gens. L'opinion de ces derniers, sur l'origine du proverbe et de la comparaison dont il s'agit, me plaît beaucoup, et je m'y range d'autant plus volontiers qu'elle ne détruit point celle des premiers, étant très-possible que c'est du nom de ces corvées, insuportables aux pauvres gens, qu'on aura appellé *herbaut* tel chien dont l'espèce est particulièrement ennemie des gueux. Au feuillet 107, du roman de la Rose, *herbout* pour *herbaut*, et dans Perceforest, volume II, chapitre XLVI, *herbas* sont employez dans la signification de cette déesse, qu'après Platon, Rabelais appelle plus bas, chapitre LVII, *la bonne dame Penie*, ou Pauvreté, *mere des neuf Muses*. (L.) — C'est la première origine que nous adoptons, parceque *herbaut* est le nom d'un chien basset ou briquet, et qu'il est composé de *baud*, nom de ce même chien, en italien *baldo*, et de *harer*, instigare, qu'on dit encore dans *harer* les chiens après le loup, et dans crier *haro* sur quelqu'un, sur le baudet. Ce qui revient bien à l'ancien proverbe qui peint l'acharnement avec lequel les chiens de cour se jettent sur les mendiants. Voyez Trévoux, à *Herbaut*, et la note 27, livre IV, chapitre XXXII. *Herbaut* est aussi le nom de deux communes et châteaux du département de Loir-et-Cher, sans doute parcequ'il y avoit des chiens *herbauts*; ou parceque dans l'origine c'étoit le sobriquet des habitants.

[24] On a vu que la farce qu'Épistémon avoit mangée, lui avoit lâché le ventre. (L.) — Il est dit, dans le chapitre LI, que Épistémon

Entre iceulx ung estoyt tant faultier[26], imperit et mal adroict, que lorsqu'il estoyt en ranc de tirer, tout le peuple spectateur s'escartoyt de paour d'estre par luy feru. Diogenes avoir ung coup veu si perversement tirer que sa flesche tumba plus d'ung trabut[27] loing de la butte, au second coup le peuple loing d'ung cousté et d'aultre s'escartant, accourut et se tint en pieds jouxte le blanc, affermant cestuy lieu estre le plus seur : et que l'archier plustoust feriroyt tout aultre lieu que le blanc : le blanc seul estre en seureté du traict.

Ung paige, dist Gymnaste, du seigneur d'Estissac, nommé Chamouillac, aperceut le charme. Par son advis Perotou changea de blanc, et y employa les papiers du procez de Pouillac. Adoncques tirarent tresbien et les ungs et les aultres.

A Landerousse, dist Rhizotome, ez nopces de Jean Delif, feut le festin nuptial, notable et sumtueux, comme lors estoyt la coustume du pays. Apres souper feurent jouees plusieurs farces, comedies, sornettes plaisantes : feurent dancees plusieurs moresques[28] aux sonnettes et timbous : feu-

étoit allé à ses affaires, *tant cette farce* (magistrale) *luy avoyt desbondé le boyau culier.*

[25] Voyez Diogène Laërce, en la Vie de Diogène le Cynique. (L.)

[26] Sujet à *faillir*, à manquer le but. *Imperit* du latin *imperitus*.

[27] D'une perche.

[28] Danses des Mores.

rent introduictes diverses sortes de masques et mommeries[29]. Mes compaignons d'eschole et moy pour la feste honorer a nostre povoir (car au matin nous touts avions eu de belles livrees blanc et violet), sus la fin feismes ung barboire[30] joyeulx avecques force coquilles de Sainct Michel et belles cacquerolles de limassons. En faulte de colocasie, bardane, personate[31] et de papier, des feuillets d'ung vieil sixiesme, qui la estoyt abandonné, nous feismes nos faulx visaiges, les descoupants ung peu a l'endroict des œilz, du nez et de la bouche. Cas merveilleux! Nos petites caroles[32] et pueriles esbatemens achevez, houstants nos faulx

[29] Les ordonnances sur le fait des masques, imprimées à la suite des Arrests d'amour, déclarent, dès l'article premier, que la *mommerie* consiste proprement à porter un masque de papier, ou à se barbouiller, et à porter sur soi un *mommon* qu'on veut bien hazarder aux dez. (L.)

[30] De Marsy explique ce mot par mascarade joyeuse. « C'est ainsi, dit-il, que j'ai cru pouvoir rendre le mot *barboire*, que je dérive de *barbatoria*, espèce de mascarade des anciens. C'étoit une fête et une réjouissance qu'on faisoit la première fois qu'on étoit rasé. » *Barboire* est un masque à barbe: du latin *barba*, barbe.

[31] Du latin *personata*, nom d'une fleur en masque ou mufle, de la famille des personnées: du latin *persona*, masque. *En faulte de* pour *faute de*.

[32] Branles, danses en rond. Le Printemps d'Yver, imprimé l'an 1572, journée III : *Lesquelles* (damoiselles) *ayans agrandi la ronde carolle, commencèrent à dire force bransles autour du bouquet.* C'étoient des branles de Poitou, et c'étoit en Poitou qu'on dansoit ceux dont parle Rhizotome. (L.) — Danses en rond: de l'italien *carola*, du latin *corona*.

visaiges[33], appareusmes plus hideux et villains que les diableteaulx de la Passion de Doué: tant avions les faces guastees aux lieux touchez par lesdits feuillets. L'ung y avoyt la picote[34], l'aultre le tac, l'aultre la verolle, l'aultre la rougeolle, l'aultre gros froncles. Somme celluy de nous touts estoyt le moins blessé a qui les dents estoyent tumbees. Miracle! s'escria Homenaz, miracle!

Il n'est, dist Rhizotome, encore temps de rire. Mes deux sœurs, Catharine et Renee, avoyent mis dedans ce beau sixiesme, comme en presse (car il estoyt couvert de grosses aisses[35], et ferré a glaz[36]) leurs guimples, manchons[37], et collerettes savonnees de frais, bien blanches, et empesees. Par la vertus Dieu! Attendez, dist Homenaz, duquel Dieu entendez vous? Il n'en est qu'ung, respondit Rhizotome. Ouy bien, dist Homenaz,

[33] Masques de papier. Entre les hommes faits il n'y avoit que les marchands et le menu peuple qui se déguisassent de la sorte. Voyez les ordonnances sur le fait des masques, imprimées à la suite des Arrests d'amour. (L.)

[34] On appelle ainsi, en Poitou, dit Ménage, la petite-vérole, de *piquer;* à cause que le visage en est souvent marqué. D'où vient qu'on dit *picoté de petite vérole,* ce que les Toulousains appellent *picoutat.* En Franche-Comté on dit *picoulé.*

[35] De gros ais.

[36] *Glaz,* mot du Languedoc, où on appelle *glas* ce que nous nommons de la glace. *Ferré à glas,* c'est-à-dire garni de cloux à pointe de diamant, comme ceux dont on arme la semelle des souliers, pour s'empêcher de glisser en marchant sur la glace. (L.)

[37] Manchettes, bouts de manches. (L.)

ez cieulx. En terre n'en avons nous ung aultre? Arry[38], avant, dist Rhizotome, je n'y pensoys par mon ame plus. Par la vertus doncques du dieu pape, leurs guimples, collerettes, baverettes, couvrechiefs et tout aultre linge, y devint plus noir qu'ung sac de charbonnier. Miracle! s'escria Homenaz. *Clerice*, esclaire icy: et note ces belles histoires.

Comment, demanda frere Jean, dist on doncques:

Depuis que decrets eurent ales[39],

[38] *Arry* est le cri des âniers et muletiers du Languedoc, pour faire avancer leurs ânes ou mulets; ce mot vient de *harer*. Voyez la note 23.

[39] Les décrétales, qui sont d'une si grande autorité entre les canonistes, n'ont pas été seulement ajoutées au corps de l'ancien *décret* comme des *ailes* à un corps de logis. Elles sont encore les *ailes* du *decret* en ce qu'avec leur secours, les papes, que les anciens canons tenoient assez bas, ont pris l'essor, et se sont attribué le pouvoir qu'ils exercent aujourd'hui dans l'Église latine. *Prendre des ailes*, ou, comme on parle en Languedoc, *prendre ales*, c'est s'oublier jusqu'à perdre de vue la bassesse de sa véritable condition, comme il arriva il y a quelques années près de Montpellier à certain fat, suivant le reproche que lui en fait le conte que voici :

Certain bourgeois, trenchant du gentilhomme,
Avec un gros de nobles campagnars
En rang d'oignons soupoit un jour, et comme
Il se donnoit l'air de faire les parts,
Coupoit dindons, levrauts, perdris, canars;
On s'apperçut que l'écuier habile,
Tout en rangeant les morceaux sur les plats,
Avoit grand soin de ne s'oublier pas.
D'ailes sur-tout de perdris une pile

Et gens d'armes portarent males[40],
Moines allarent a cheval,
En ce monde abonda tout mal.

Je vous entends, dist Homenaz. Ce sont petits quolibets des hæreticques nouveaulx[41].

Sur son assiette on voioit s'élever.
Lors un d'entr'eux qui se sentit grever,
D'un tour de main racrochant les plus belles :
Vous en avez, dit-il, plus qu'il ne faut ;
Pas ne vous sied, monsieur, d'avoir tant d'ailes,
Vous ne prenez déja qu'un vol trop haut.

H. Étienne, qui, dans le quatrain des décrétales, au lieu de quatre vers en rapporte cinq, chapitre XXXIX de son Apologie d'Hérodote, pouvoit les avoir pris dans le recueil d'Adages, etc., publié par Pierre Grosnet d'Auxerre, environ l'an 1536. Voici comme Gentillet, qu'on prétend être l'auteur latin et françois de l'Anti-Machiavel, a rendu en latin le premier des quatre vers françois : *Ex quo decretum sumptis se sustulit alis;* et dans le françois de son livre, ce premier vers étoit : *Depuis que decret eut prins ales.* Ce quatrain n'auroit pas souffert tant d'altérations si l'on avoit su qu'autrefois on disoit *ales* pour *ailes*, et qu'en Languedoc, où cet ancien mot s'est conservé, *avoir* ou *prendre ales* c'est se donner de faux airs. Ce ne sont pas les seuls voisins de ce pays-là, comme Gentillet, qui ont su cela ; Bèze même ne l'ignoroit pas, ni Duaren, bien que le premier fût Bourguignon, et l'autre du fond de la Bretagne. « Ad decretalia « veniamus, disoit Bèze, dès l'an 1553, dans son Passavant, et « alios libros sequentes, de quibus nemo est qui nesciat proverbium « quod dicitur, Postquam decretum habuit alas, totum mundum « fuisse maledictum. » « In eo decretalium volumine, disoit le dernier, peu d'années après, dans la préface de son *De sacris Ecclesiæ minis-* « *teriis*, multa intueri licet, quæ à priscâ illâ disciplinâ, quæ decreto- « rum liber à Gratiano editus continet, multùm degenerent. Atque « hinc natum est illud apud nostrates tritum ac vulgò jactatum, Malè « cum rebus humanis actum esse, ex quo decretis alæ accesserunt. » (L.) — « Nous disions, ajoute Le Duchat, dans Ménage, ancienne-

ment *ale* pour *aile :* dequoi il y a une infinité d'exemples dans nos vieux livres; le mot *ale* s'étant même conservé dans le Languedoc, je ne doute point que ce ne soit en ce pays-là que soit né le vieux proverbe cité par Rabelais; car ce proverbe ne veut pas simplement dire, à propos des anciens décrets, que tout est allé de mal en pis, depuis qu'à ces anciens décrets ont succédé les décrétales; mais que ce qui a fait tout le mal, c'est qu'on a donné aux décrétales trop d'autorité, en les égalant aux anciens décrets; et c'est ce qui est entendu par le premier vers, témoin le passage de Duaren. Du reste, ce proverbe, qui fait ici un quatrain, est de cinq vers dans un vieux recueil de proverbes, imprimés in-12, en caractères gothiques, au commencement du règne de François Ier, page 138. Les décrétales ont été ajoutées au corps du décret, comme des ailes à un corps. » — « C'est-à-dire, remarque de Marsy, depuis que ces décrets devinrent décrétales; sur quoi Le Duchat observe 1° qu'on appelle proprement *décrétales* les constitutions des papes ajoutées à l'ancien *décret;* 2° qu'avoir *ales* ou prendre *ales* (ailes) signifie, en Languedoc, se donner de faux airs; 3° que ce que dit ici Rabelais avoit passé en proverbe, témoin le passage de Bèze. » Le Duchat ajoute encore, en parlant de cet endroit de Rabelais, dans une note sur l'Apologie d'Hérodote, tome II, page 300 : « On y a omis ce distique duquel feu M. de La Monnoie auroit voulu connoître l'auteur :

Quisquis decretis malesanas addidit alas,
Alas detraxit, religio alma, tibi.

« Homenaz, remarque La Monnoie sur la soixante-neuvième Nouvelle de Des Périers, où ce proverbe est rapporté, a raison de dire que ce sont *petits quolibets des hereticques nouveaulx;* étant certain que nul auteur plus ancien que Pierre Grosnet, qui écrivoit vers l'an 1536, n'a rapporté ce dicton. Le premier vers, au reste, est plus juste de la manière qu'il a été retouché dans l'Anti-Machiavel, *depuis que decret eut prins ales;* parceque, en joignant *ales* à *decret,* on fait justement *decretales;* ce qui n'arrive pas lorsque l'on écrit *decretz.* »

[6] Bèze, livre IV de son Histoire Ecclésiastique, page 416, du tome I, prétend que ce soit ici une allusion au proverbe *muli Marini*, sur lequel on peut voir Alexand. ab Alex. *Genial. dier.*, lib. V, cap. xv, et Érasme en ses Adages, chil. iv, cent. iv, cha-

pitre LXXIX. Le chancelier de L'Hôpital, dans sa harangue aux États de Blois, en 1560, avança qu'on avoit appellé *muli Mariani* les soldats de Marius, parce que, pour les occuper, il s'étoit avisé de les faire travailler aux fossez du Rhône comme des sommiers ou des mulets; mais quelqu'un remarqua que ce magistrat s'étoit trompé, en ce que les Romains appelloient de la sorte, non pas les soldats de Marius, mais les fourchettes sur lesquelles ce général apprit à ses soldats à porter le paquet de leurs hardes, au lieu qu'auparavant ils traînoient un grand bagage après eux, de quoi se plaignirent les bonnes gens qui en firent le quatrain rapporté par Rabelais. Mais comme le raisonnement de Bèze n'est pas plus juste là dessus que celui du chancelier de L'Hôpital, et qu'il est d'ailleurs si confus qu'on n'y comprend rien; il y a plus d'apparence que ce qui rendit odieux les *gendarmes porte-malles*, c'est que depuis qu'ils s'abaissèrent jusqu'à en porter, rien ne leur échappoit de ce qu'ils pouvoient y mettre de mille choses qui les accommodoient chez le bonhomme. (L.)—Malles, coffres, et autres bagages pareils, toujours nuisibles dans les armées.

41* Homenaz se trompe, si par ces hérétiques nouveaux il entend les luthériens de son tems; car ce quatrain, comme assez ancien et comme étant dans la bouche des meilleurs catholiques, est rapporté sous le titre de *Dicton commun*, p. m. 138, d'un ancien recueil de proverbes, que je soupçonne être le même que La Croix du Maine attribue à Pierre Gringore, et qu'il prétend avoir été imprimé en 1528; dans lequel recueil on trouve plusieurs rimes satiriques, et même des plus sanglantes, contre les luthériens. (L.)

CHAPITRE LIII.

Comment par la vertus des decretales est l'or subtillement tiré de France en Rome.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

L'auteur, tout en paroissant faire un éloge exalté des Décrétales, dans ce chapitre, glisse adroitement que c'est ce livre qui *tire subtillement par chascun an, de France en Rome, quatre cens mille ducats et d'advantaige*, et s'écrie : « Trouvez moy livre au monde qui en puisse aultant tirer? « Vous n'en trouverez point de cette auriflue energie. » Il fait en même temps sentir les effroyables rigueurs des lois ecclésiastiques envers les non-conformistes, quand il dit: *brulez, cizaillez, tenaillez, etc., ces méchants hérétiques, décrétalifuges, décrétalicides, etc.* Il met le comble à l'ironie, relativement aux décrétales, en faisant observer à Pantagruel, par Homenaz, que les privilèges des universités, qui les soustrayoient à l'empire des lois du gouvernement, se trouvent tous dans les constitutions des papes, appelées décrétales. C'est ce qu'il avoit déja dit plus énigmatiquement dans ce passage des Fanfreluches antidotées, strophe VIII :

Vilaine charbonniere (*l'Université*),
Tu l'as tollus la romaine banniere.

Homenaz se montre, dans ce chapitre, toujours bon,

toujours doux, toujours charitable, comme un inquisiteur qui brûle les hérétiques pour leur salut.

Je vouldroys, dist Epistemon, avoir payé chopine de trippes[1] a embourser, et qu'eussions a l'original collationné les terrificques chapitres, *Execrabilis, De multa, Si plures, De Annatis per totum, Nisi essent, Cum ad monasterium, Quod dilectio, Mandatum*, et certains aultres, lesquels tirent par chascun an de France en Rome quatre cens mille ducats, et d'advantaige. Est ce rien? Cela, dist Homenaz, me semble toutefoys estre peu, veu que France la tres christiane est unicque nourrice[2] de la court romaine. Mais trouvez moy livres on monde, soient de philosophie, de medicine, des loix, des mathematicques, des lettres humaines, voyre, par le mien Dieu, de la saincte escripture, qui en puissent aultant tirer? Poinct. Nargues, nargues[3]. Vous n'en trouverez poinct de ceste auriflue[4] energie : je vous en asseure.

[1] Voyez livre II, prologue.

[2] On a, disoit Ginguené en 1791, jugé enfin cette cour assez grande pour être sevrée.

[3] Nargues des autres livres, ou *nazardes* pour ceux qui prétendroient qu'il y eût aucun livre qui valût les décrétales. L'Anti-Choppin, pages 46 et 47 : « Et sic tu facis non plus non minus quàm « pueri sese ludentes cum similis et guenonibus, quibus ex unâ « parte cultri offerunt buccellam pomi vel partem nucis, et de al- « terâ dant illis *nargues* super nasum. » *Nargues* et *Zargues*, dont

Encores ces diables hæreticques ne le voulent aprendre et sçavoir. Bruslez, tenaillez, cizaillez, noyez, pendez, empalez, espaultrez, demembrez, exenterez[5], decoupez, fricassez, grislez[6], transonnez, crucifiez, bouillez[7], escarbouillez, escartelez, debezillez[8], dehinguandez, carbonnadez ces meschans hæreticques decretalifuges, decretalicides, pires que homicides, pires que parricides, decretalictones[9] du diable. Vous aultres gents de

plus haut, chapitre XVII, Rabelais avoit fait deux isles, sont synonymes dans la signification de *nazardes*. Voyez l'ancien Scholiaste, lett. N. (L.)

[4] Efficace, vertu qui fait couler l'or. *Alphabet.* — Du latin *aurifluus*, qui roule de l'or comme le Pactole.

[5] C'est-à-dire éventrez, arrachez les entrailles; du latin *exenterare*, ôter.

[6] Grillez, tronçonnez.

[7] Supplices de ce tems-là. Mat. Cordier, chapitre XLIX, n. 28, de son *De corr. serm. emendatione* : On l'est allé exécuter : c'est-à-dire pendre, ou brûler, ou décoller, ou escarteler, ou bouillir. *Ad capitale supplicium perductus est.* (L.)

[8] *Debeziller* ici, est pris absolument pour ce qu'au chapitre XXVII du livre I, l'auteur appelle *debeziller les faucilles.* (L.) — Ce verbe nous paroît dérivé de *béquille*, en latin *bacillus*, ou le diminutif de *déboiter*.

[9] Meurtriers de décrétales. *Alphabet.* — Du grec κτείνω ou κτενέω, je tue, κτόνος, meurtre; d'où l'on voit que ce mot a en grec le même sens que *décrétalicides*, qui vient du latin *cædo*, verbe qui fait *cida*, en composition, assassins de décrétales; comme *décrétalifuges*, qui rejettent les décrétales, vient du latin *fugio*, qui fait en composition *fuge* ou *fugus*. Ces trois mots sont forgés par Rabelais, ainsi que bien d'autres; et nous ferons remarquer à ce sujet qu'il n'y a pas d'auteur qui ait créé autant de mots que lui.

bien, si voulez estre dicts et reputez vrais chris-tians, je vous suplie a joinctes mains ne croire aultre chose, aultre chose ne penser, ne dire, ne entreprendre, ne faire, fors seullement ce que contiennent nos sacres decretales et leurs corol-laires [10], ce beau sixiesme, ces belles Clementines, ces belles Extravagantes. O livres deificques ! Ainsy serez en gloire, honneur, exaltation, ri-chesses, dignitez, prelations [11] en ce monde :

De tous reverez,
D'ung chascun redoubtez,
A touts preferez,

sus touts esleus et choisis. Car il n'est soubs la chappe [12] du ciel estat duquel trouviez gents plus idoines a tout faire et manier, que ceulx qui par divine prescience et eterne predestination adon-nez se sont a l'estude des sainctes decretales.

[10] Du latin *corollarium*, qui dans l'origine, comme le remarque l'Alphabet, signifioit de petites *couronnes*, et autres petits présents, que les acteurs donnoient au peuple quand la comédie en avoit été bien reçue, et qui a signifié ensuite le pardessus, le surcroît, la bonne mesure, ce qu'on donne de plus outre le poids et la mesure ou le prix d'une chose : *Corollarium*, dit Varron, *de Ling. lat., lib.* IV, *si additum præterquàm quod debitum ejus : vocabulum fictum à co-rolleis ; quòd hæ, cùm placuerant actores, in scenâ dari solitæ.*

[11] Ce mot doit avoir été formé de *prélat*, dans le sens de *prela-tures* ou de *prælatus*, participe de *præfero*, porter devant, faire montre ou parade, préférer.

[12] C'est-à-dire la cappe ou voûte du ciel. C'est de *chappe*, pris dans ce sens, qu'on a fait le diminutif *chapelle*, pris dans celui de couvercle d'alembic et d'oratoire.

Voulez vous choisir ung preux empereur, ung bon capitaine, ung digne chief et conducteur d'une armee en temps de guerre, qui bien sçaiche touts inconvenients preveoir, touts dangiers eviter, bien mener ses gents a l'assault et au combat en allegresse, rien ne hazarder, tousjours vaincre sans perte de ses souldars, et bien user de la victoire? Prenez moy un decretiste. Non, non. Je dis ung decretaliste[13]. O le gros rat[14]! dist Epistemon. Voulez vous en temps de paix trouver homme apte et suffisant a bien gouverner l'estat d'une republicque, d'ung royaulme, d'ung empire, d'une monarchie: entretenir l'ecclise, la noblesse, le senat et le peuple en richesses, amitié,

[13] Pierre Bertrandi, évêque d'Autun, sous Philippe de Valois, représenta, en 1330, que les juges ecclésiastiques étoient plus capables que les juges royaux ou seigneuriaux, de rendre la justice, parcequ'ils avoient étudié les *décrétales*, que les autres ignoroient. Voyez *Questions sur l'Encyclopédie*, tome XXI, page 31.

[14] Décrétiste pour décrétaliste. O la grosse faute! et qui dans un *errata*, seroit, non pas un petit *raton* (*erratum*), mais un gros *rat!* Bien des François prononcent *erraton* comme *rogaton*, et de là l'allusion poitevine d'*erraton* à *rat*, dans la signification de méprise. Au chapitre XXVII, du livre V : *O les gros rats à la table!* regarde les gros et gras fredons et autres moines, qui mangent le monde. Frère Jean veut dire que jamais ils ne ressemblent mieux à de vrais *rats* bien nourris, qu'à table, lorsqu'ils vuident les plats. (L.) — O la grosse méprise! par allusion à la bévue que vient de faire Homenas, en disant *decretiste* pour *decretaliste*. Voyez livre V, chapitre XXVII. Selon un interprète, « c'est une manière assez comique de dire : O l'homme heureusement né ou pourvu! c'est le *gaudeant benè nati* de Grécourt. » Voyez Grécourt, tome II, seconde partie, page 231.

concorde, obeissance, vertus, honnesteté? Prenez moy ung decretaliste. Voulez vous trouver homme qui par vie exemplaire, beau parler, sainctes admonitions en peu de temps, sans effusion de sang humain, conqueste la Terre Saincte, et a la saincte foy convertisse les mescreans turcs, juifs, tartres, moscovites, mammelus et sarrabouites [15]? Prenez moy ung decretaliste. Qui faict en plusieurs pays le peuple rebelle et detravé [16]? les paiges friants et maulvais, les escoliers badaulx et asniers? Leurs gouverneurs, leurs escuyers, leurs precepteurs, n'estoyent decretalistes.

Mais qui est ce, en conscience, qui ha establi, confirmé, autorisé ces belles religions [17], desquelles en touts endroicts voyez la christianté ornee, decoree, illustree, comme est le firmament de ses claires estoiles? Dives decretales. Qui ha fondé, pilotizé, talué [18], qui maintient, qui substante, qui nourrit les devots religieux par les convens, monasteres et abbayes, sans les prieres diurnes, nocturnes, continuelles desquels seroyt le monde en dangier evident de retourner en son

[15] Voyez livre II, chapitre XXXIV, et Progn. chapitre VI.

[16] Déchaîné, comme un cheval échappé du travail d'un maréchal. (L.) — Déchaîné, comme un cheval qui a rompu ses *entraves*.

[17] *Religions* pour maisons religieuses. On dit encore entrer en religion, pour entrer dans un couvent, dans un ordre monastique.

[18] Appuyé d'un talus.

anticque chaos? Sacres decretales. Qui faict et journellement augmente en abundance de touts biens temporels, corporels et spirituels le fameux et celebre patrimoine de Sainct Pierre? Sainctes decretales. Qui faict le sainct siege apostolique en Rome de tout temps et aujourd'hui tant redoubtable en l'univers, qu'il fault ribon ribaine [19], que touts roys, empereurs, potentats et seigneurs pendent de luy, tiennent de luy, par luy soyent couronnez, confirmez, autorisez, viennent la bouquer [20], et se prosterner a la mirificque pantophle [21], de laquelle avez veu le pourtraict? Belles decretales de Dieu.

Je vous veulx declairer ung grand secret. Les universitez de vostre monde, en leurs armoiries et devises ordinairement portent ung livre, aulcunes ouvert, aultres fermé. Quel livre pensez vous que soit? Je ne sçay certes, respondit Pantagruel. Je ne leus oncques dedans. Ce sont, dist Homenaz, les decretales [22], sans lesquelles peri-

[19] De bond ou de volée, de façon ou d'autre, bongré malgré. Ribaine se prend pour *tumulte*, et rebaine pour *sédition*, au livre XXXIV, chapitre XIII, du Pline françois, et au livre IV, chapitre V, de l'Histoire du Temps, par Paradin, page 428, de l'édition de 1558. (L.)

[20] Plier, caler, céder, s'humilier. *Bouquer*, dit le Duchat, dans Ménage, c'est, suivant la définition de l'Académie françoise, proprement baiser par force et par contrainte. Ainsi ce mot pourroit bien venir de *bouque*, qu'on a dit pour *bouche*, du latin *bucca*.

[21] La mule du pape.

que les diables ne trouvent que mordre sus nos puovres ames, que la gueule horrificque d'enfer ne nous engloutisse. Si passer nous fault par purgatoire, patience. En ton povoir et arbitre est nous en delivrer quand vouldras. Icy commenca Homenaz jecter grosses et chauldes larmes, battre sa poictrine, et baiser ses poulces en croix [32].

[32] Allusion à ce que font les bigots dont la dévotion consiste si essentiellement à baiser la croix, que pour en avoir toujours une à leur disposition, ils la forment de leurs deux pouces, qu'ils portent croisez continuellement à la bouche. En Languedoc on dit d'un homme qui s'intéresse à une affaire, qu'il baise ses pouces en croix pour qu'elle réussisse. (L.)

CHAPITRE LIV.

Comment Homenaz donna a Pantagruel des poires de bon christian.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Les belles poires, dont l'évêque Homenas gratifie Pantagruel et ses compagnons, ne pouvoient être baptisées du nom de *poires de bon chretien*, ni croître dans un lieu plus digne que dans l'île des Papimanes. L'auteur conserve bien à ses personnages leur caractère, en faisant répondre par l'évêque Homenas au frère Jean, qui lui demandoit quelqu'une de ses filles pour les greffer en fruits de bon chrétien : *Vouldriez vous bien damner vostre ame? Nos decretales le defendent.*

Epistemon, frere Jean et Panurge voyants ceste fascheuse catastrophe, commençarent au couvert de leurs serviettes crier, myault, myault! myault! faignants ce pendent s'essuer les œilz, comme s'ils eussent plouré. Les filles feurent bien apprises et a touts presentarent pleins hanats de vin clementin[1], avecques abundance de confictures. Ainsy

[1] Clément V, qui étoit de Bourdeaux, et sous le nom duquel on

feut de nouveau le banquet resjoui. En fin de table, Homenaz nous donna grand nombre de grosses et belles poires, disant: Tenez, amys; poires sont singulieres, lesquelles ailleurs ne trouverez. Non toute terre porte tout[2]. Indie seule porte le noir ebene; en Sabee provient le bon encent; en l'isle de Lemnos[3] la terre sphragitide[4];

a compilé les *Clémentines*, avoit fait planter dans le territoire de Pessac, village à une lieue de Bourdeaux, une vigne qui porte encore aujourd'hui le nom de ce pape. Voyez les Antiquites des villes, etc., de Du Chêne, livre III, chapitre II. Mais ce n'est pas ce qu'a ici en vue Rabelais. Il y a bien plus d'apparence qu'il s'y agit du vin de certain crû, dont la dîme avoit été accordée à l'Église de Homenas par quelque *clémentine*. (L.) — Il étoit naturel, ajoute de Marsy, que dans un pays où les *clémentines* et les autres décrétales étoient si fort en honneur, on servît par préférence du *vin clémentin*.

[2] Virgile dit, livre II de ses Géorgiques, vers 57 :

Nec vero terræ ferre omnes omnia possunt.

Et plus bas :

. . . . . sola India nigrum
Fert ebenum, solis est thurea virga Sabæis, (L.)

— Ce n'est pas à ce seul endroit de Virgile que Rabelais fait ici allusion, il en fait une aussi à celui-ci de l'églogue IV : *Non fert omnia tellus*. Ce qui prouve qu'il savoit son Virgile.

[3] Voyez Pline, livre XXXVII, chapitre VIII. (L.)

[4] Scellée jadis de l'image d'une chèvre, ou plustost de Diane, *ex Galen.* 9, *de Simpl.* Maintenant elle est marquée du sceau du Grand-Seigneur; elle se prend en l'isle de *Lemnos*, rade de *Lemnia*, laquelle se nomme aujourd'hui *Stalimene*. Alphabet. — C'est parce qu'elle est marquée d'un sceau, *sigillum*, qu'on la nomme aussi terre *sigillée*. Quant au nom actuel de *Stalimene*, c'est l'ancien

en ceste isle seule naissent ces belles poires. Faictes en, si bon vous semble, pepinieres en vos pays.

Comment, demanda Pantagruel, les nommez vous? elles me semblent tres bonnes et de bonne eaue. Si on les cuisoyt en casserons[5] par quartiers, avecques ung peu de vin et de sucre, je pense que seroyt viende tres salubre tant es malades comme es sains[6]. Non aultrement, respondit Homenaz. Nous sommes simples gents, puisqu'il plaist a Dieu; et appellons les figues, figues[7], les prunes, prunes, et les poires, poires. Vrayement, dist Pantagruel, quand je seray en mon mesnaige (ce sera, si Dieu plaist, bien toust), j'en affieray[8] et enteray en mon jardin[9] de Touraine,

nom de *Lemnos* avec lequel on a contracté une préposition et un article.

[5] Casseroles. Voyez livre IV, chapitre LX.

[6] Pline, livre XXVIII, chapitre VII, avoit dit que toutes sortes de poires étoient pesantes et indigestes, mêmes aux personnes les plus saines. Plus bas, dans le même chapitre, il excepte les poires cuites, principalement si ce sont des bons chrétiens. (L.)

[7] Voyez les Adages d'Érasme, chil. II, centur. III. (L.) — Ce proverbe rappelle ce vers de Boileau, qui est devenu proverbe :

J'appelle un chat un chat, et Rollet un fripon.

[8] Affier, d'*adficare*. On disoit aussi *afficher*, dans la même signification. Voyez Charles Étienne, dans son *Prædium rusticum*, page 144, de l'édition de 1554. (L.) — J'en éleverai, et non pas j'en grefferai, comme de Marsy l'a mis dans son texte, en voulant expliquer ce mot.

[9] Ces mots, dans la bouche de Pantagruel, qui est selon nous

sus la rive de la Loire, et seront dictes poires de bon christian. Car oncques ne veids christians meilleurs que sont ces bons Papimanes.

Je trouveroys, dist frere Jean, aussy bon qu'il nous donnast deux ou trois chartees de ces filles. Pourquoy faire? demandoyt Homenaz. Pour les saigner, respondit frere Jean, droict entre les deux gros orteils [10] avec certains pistolandiers [11] de bonne touche. En ce faisant, sus elles nous enterions des enfans de bon christian, et la race en nos pays multiplieroyt: esquels ne sont mie trop bons. Vray bis, respondit Homenaz, non ferons, car vous leur feriez la folie [12] aux guar-

Henri II, sont un nouveau trait de lumière. On sait que la Touraine a toujours été appelée le jardin de la France.

[10] C'est une expression proverbiale obscène. Voyez Oudin, Curiosités françoises, au mot *Saigner*.

[11] Longs pistolets qui frappent au but. Pistolandier, *il membro virile*, dit Antoine Oudin. Il a raison, mais il auroit bien fait d'ajouter *metaforicamente*. Le mot de *pistolandier*, dans le sens propre, est une production de pistole, comme on appelloit ces arquebuses à rouet auxquelles ont succédé les pistolets, comme plus maniables à cause qu'ils sont plus courts. Au chapitre xx du livre III, Rabelais a employé ce mot dans la signification que lui donne Oudin. (L.) — Ce mot se disoit autrefois dans le sens obscène qu'il a ici.

[12] L. Joubert, livre V, chapitre iv de ses Erreurs populaires, a employé cette façon de parler, qui est encore aujourd'hui en usage dans le Languedoc. D'une fille qui a vécu chastement on dit en Lorraine qu'elle n'a jamais fait *folie* de son corps. C'est en ce sens qu'Homenas dit que frère Jean feroit faire à ces jeunes filles la folie que leur âge les met en état de faire désormais avec les garçons de même âge qu'elles. (L.)

sons : je vous congnoys a vostre nez[13], et si ne vous avoys oncques veu. Halas! halas! que vous estes bon fils[14]! Vouldriez vous bien damner vostre ame? Nos decretales le defendent. Je vouldroys que les sceussiez bien. Patience, dist frere Jean. Mais, *Si tu non vis dare, præsta, quæsumus*[15]. C'est matiere de breviaire. Je n'en crains homme portant barbe, feust il docteur de Crystallin (je dis decretalin) a triple bourlet[16].

Le dipner parachevé, nous prinsmes congié d'Homenaz et de tout le bon populaire, humblement les remerciants, et pour retribution de tant de biens, leur promettants que venus a Rome ferions avec le pere sainct tant qu'en diligence il les

[13] C'est bien la traduction du passage cité, livre I, chapitre XL : *Ad formam nasi*, etc. Il s'agit du nez de frère Jean; le cardinal du Bellai étoit très heureusement partagé de ce côté-là.

[14] Bon garçon, bon compagnon. *Bon fils* se disoit autrefois aussi dans la signification d'un jeune homme bien morigené; ce qui fait voir qu'Homenas parle ici par ironie. Voyez Matt. Cordier, au chapitre *Summa laudandi* de son *De corr. serm. Emendatione.* (L.)

[15] Frère Jean prophane ici ces paroles qui sont du style d'*oremus*, dans les Heures et dans le Bréviaire. (L.)

[16] L'un des plus illustres docteurs au décret. Il pourroit bien y avoir ici une allusion de *triple bourlet* aux bords des miroirs, qu'autrefois, comme il n'y a pas encore long-temps, on faisoit sans doute déja à trois étages, dont le plus voisin de la glace avoit le bord le plus gros et le plus relevé. (L.) — C'est une allusion plutôt, en jouant sur les mots, à la triple couronne du pape, que l'auteur appelle aussi, dans le chapitre précédent, le *decretaliarche*, ou aux poires appelées *cristallines*, puisqu'il s'agit ici de poires. Voyez le Dictionnaire de Trévoux, au mot *Cristallin*.

iroyt veoir en personne[17]. Puis retournasmes en nostre nauf. Pantagruel, par liberalité et recongnoissance du sacre pourtraict papal[18], donna a Homenaz neuf pieces de drap d'or frize sus frize[19], pour estre appousees au davant de la fenestre ferree[20] : feit emplir le tronc de la reparation et fabricque tout de doubles escus au sabot[21] ; et feit delivrer a chascune des filles, lesquelles avoyent

[17] « Je ne sais s'il y est allé, écrivoit Ginguené, en 1791, en citant cet endroit de Rabelais. On a vu dans ces derniers temps que Papegaut gagnoit peu de chose à voyager ; Papimanie se dépeuple, sa présence ne la repeupleroit pas, n'empêcheroit pas les transmigrations fréquentes au pays de Papefigue. Le temps approche où il sera réduit à l'isle Sonnante. Qui sait encore si ce sera pour longtemps, et si l'on ne verra pas bientôt inscrit sur le château Saint-Ange, ces mots, qu'un de nos bons patriotes a fait graver sur le fronton de son ci-devant château, en place de ses armoiries : *Finita è la comedia ?* »

[18] Par forme d'hommage au pape, dont on leur avoit montré le portrait. (L.)

[19] C'est ainsi qu'on lit dans l'édition de 1552, que nous suivons, avec critique pourtant, et dans quelques autres. On lit dans les deux éditions de Le Duchat : *de drap d'or frizé;* toutes les autres portent *de drap d'or frizé sus frizé*, excepté celle de M. D. L., qui a adopté une leçon qui tient des trois, celle de *drap d'or frizé sus frize.*

[20] Cette fenêtre ferrée est évidemment celle du trésor de l'église de Papimanie.

[21] Pour enchérir sur les Papimanes, qui n'avoient fait voir à Pantagruel que le portrait de *l'une* des pantoufles du pape, ce prince leur fait présent d'un gros tas de *doubles écus* bien réels : et à propos de cette *pantoufle*, les écus qu'il leur donne sont des écus au *sabot*, c'est à-dire, selon moi, d'anciens écus d'or où les fleurs de lis étoient semées dans un écusson presque triangulaire, et de la figure à peu près de cette sorte de toupie qu'on nomme sabot. Ceci,

servy a table durant le dipner, neuf cens quatorze saluts d'or pour les marier[22] en temps oportun.

au reste, manque dans l'édition de 1626, je ne sai pourquoi. (L.) — On lit comme ici dans l'édition de 1552.

[22] Pour arrhes du futur mariage de ces filles, Pantagruel leur fait délivrer des *saluts* d'or; monnoye qui fut appellée de la sorte parce qu'à l'un de ses côtez il y avoit une vierge Marie recevant la *salutation* de l'ange. (L.) — Ce n'est donc pas sans motif que Rabelais fait faire à ces jeunes filles un cadeau de cette monnoie, dont le nom et le symbole étoient un bon augure pour elles.

CHAPITRE LV.

Comment en haulte mer Pantagruel ouit diverses parolles desgelees.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Dans le récit dont Pantagruel régale ici ses compagnons, l'auteur nous paroît avoir voulu faire allusion au fameux combat de Marignan, dans lequel François Ier vainquit les Suisses, en septembre 1515. Les paroles gelées, c'est-à-dire les expressions de la frayeur, les hennissemens des chevaux, et sur-tout le chapitre suivant, paroissent établir cette opinion; il semble aussi qu'il a voulu profiter du prétendu phénomène des paroles gelées, pour amuser le lecteur des terreurs que ce phénomène cause à Panurge.

Mais la fable des paroles gelées n'est pas de l'invention de Rabelais, on la trouve dans le Courtisan de Baltazar de Castillon, dont la traduction françoise fut imprimée en 1537, et dans les Apologues de Cœlius Calcagninus de Ferrare, imprimées en 1544. Baltazar de Castillon, dans l'endroit du second livre de son *Courtisan*, où il traite des mensonges plaisamment imaginés, en apporte pour exemple le conte d'un marchand luquois, parti de son pays pour aller acheter en Moscovie des peaux de martres zibelines. Étant arrivé au bord de la rivière du Borysthène,

alors glacé, il crioit inutilement aux Moscovites qui étoient à l'autre bord, sans pouvoir ni les ouir ni en être ouï. Des Polonois, qui avoient servi de guides à ce marchand, ayant fait réflexion qu'apparemment les paroles, de part et d'autre, à cause du grand froid, se geloient à moitié chemin, s'avisèrent d'un bon expédient. Ils firent, au milieu de la rivière, un grand feu, à la faveur duquel les paroles s'étant dégelées, commencèrent à devenir intelligibles, en coulant d'un côté et d'autre, à peu près comme la neige coule au mois de mai, du haut des montagnes. Mais les Moscovites, las de prêter l'oreille sans rien entendre, s'étoient déja retirés, et le Luquois, au son de leurs paroles dégelées, ayant reconnu qu'il vouloient vendre leur marchandise trop cher, s'en revint sans faire emplette. Rabelais, livre IV, chapitre LV, dit La Monnoye, tome III, page 448 du *Ménagiana*, a bien la mine d'avoir emprunté de là sa fiction des paroles gelées.

Voici les deux Apologues de Calcagninus :

VOCES FRIGORIS VI CONGELATÆ.

FABULA LXXIII.

Quùm pater quidam fortè audisset celeberrima duo esse in orbe terrarum gymnasia, in quibus adolescentes erudiri solerent, ad Indos alterum, in quo, ob caloris magnitudinem, auditorum aures semper paterent, sed voces ità liquescerent ut vel statim, vel certè mox affluerent : ad Hyperboreos alterum, ubi, frigoris vi, voces adeò torpescerent, et congelascerent, ut vix demùm superveniente æstate resolutæ auditorum aures transmearent : consulebat Solonem, ad eorum utrum filium disciplinæ gratiâ mitteret. At Solon : optio tua sit, sed ego Hyperboreos malim.

VOCES FRIGORE CONCRETÆ.

FABULA LXXXIX.

Antiphon elegantem admodùm apologum nobis confinxit : prodens esse urbem sub ipso mundi cardine in quâ emissæ hieme voces protinùs magnitudine frigoris in glaciem obrigescant, nec priùs audiantur, quàm superveniente æstate resolutæ ad aures perveniant : haud multò aliter adolescentulis accidere. Eos enim per inertiam et incuriam primæ ætatis benè admonentium verba non audire, donec melioris graviorisque ætatis maturitas supervenerit.

Voici les opinions des commentateurs sur ce chapitre et le suivant.

« *Les parolles desgellees* qui se font entendre *en haulte mer*, lorsque Pantagruel et ses compagnons sont partis de *Papimanie*, signifient, selon moi, dit Le Motteux, qu'ils parlèrent librement alors de l'ignorance, du zèle aveugle, de la vie licentieuse, des principes encore plus condamnables qui régnoient dans cette île ; mais contre lesquels il paroît qu'ils n'avoient osé s'expliquer bien ouvertement sur le lieu même, où les *paroles* en quelque sorte leur *geloient* à la bouche.

« Parmi celles qui dégelèrent il s'en trouva de *sanglantes*, d'*horrificques* et de *malplaisantes*. Elles convenoient au sujet. Il y avoit cependant des *mots de gueule*, c'est-à-dire des plaisanteries. Mais aussi étoit-ce matière à plaisanter, que le caractère du bon évêque *Homenaz* avec les mignonnes qui le servoient.

« On peut encore, par les *paroles desgelees*, entendre tous les écrits que publioient en pays de liberté, contre le papisme et contre la persécution, les protestants qui avoient

abandonné leur patrie comme un pays de papimanes. Les paroles *sanglantes* n'étoient pas ce qui manquoit dans ces écrits; et il faut avouer qu'elles y entroient assez naturellement. Les *mots barbares*, suivant cette idée, désigneront ceux de ces écrits qui ne valoient rien, soit pour le stile, soit pour l'esprit, et les *mots de gueule*, les ouvrages montés sur le ton de la plaisanterie, ou certaines petites pièces badines, telles que sont, par exemple, quelques épigrammes de Clément Marot. »

De Marsy n'ayant rien compris à l'allégorie des paroles gelées, n'en a pas fait le cas qu'elle mérite. « Il faut convenir, dit-il, que toute cette fiction n'a rien de fort piquant, et que Rabelais eût aussi bien fait de supprimer ces deux chapitres. »

Bernier, à son ordinaire, ne dit presque rien. « Les chapitres LV et LVI, dit-il, ont leur sel en bien des endroits, quand on n'y verroit que le sens littéral, et particulièrement en ce dernier, où Rabelais se divertit sur les paroles gelées et dégelées. Sur quoi, outre ce que nous avons marqué ci-devant des flatuosités, on peut voir l'*Elogia Rabelæsina*, où il est fait mention d'une thèse de Victor Pallu, médecin tourangeau de la faculté de Montpellier, en laquelle il demande : *An flatus frigidis sint exsolvendi?* Au reste, quand à la fin du chapitre il parle de G. Jousseaume, vendant son drap, il faut avoir recours à la farce de Patelin où tout est éclairci. Quand il dit que Panurge fait la babou, c'est qu'on a été long-temps en Tourraine et en Blésois, se servant de ce mot en signe de dérision d'une des maîtresses du roi François Ier; femme de..... Babou, seigneur de la Bourdaisière, laquelle n'avoit pas eu le bonheur de se faire aimer. Il n'y a pas long-temps que *babou* étoit une parole d'indignation, et ce que les Languedociens appellent *avalisque*, et les Italiens *cat*.... »

En pleine mer nous bancquetants, gringnotants, divisants et faisants beaulx et courts discours, Pantagruel se leva et tint en pieds pour discouvrir a l'environ. Puis nous dist: Compaignons, oyez vous rien? Me semble que je oy quelques gents parlants en l'aer, je n'y voy toutesfoys personne. Escoutez. A son commandement nous feusmes attentifs, et a pleines aureilles humions l'aer comme belles huistres en escalle, pour entendre si voix ou son aulcun y seroyt espars: et pour rien n'en perdre, a l'exemple de Antonin l'empereur, aulcuns opposions nos mains en paulme derriere les aureilles. Ce neanmoins protestions voix quelconques n'entendre.

Pantagruel continuoyt, affermant ouyr voix diverses en l'aer, tant de hommes comme de femmes, quand nous feut advis, ou que nous les oyons pareillement, ou que les aureilles nous cornoyent. Plus perseverions escoutants, plus discernions les voix, jusques a entendre mots entiers. Ce que nous effraya grandement, et non sans cause, personne ne voyant, et entendant voix et sons tant divers, d'hommes, de femmes, d'enfans, de chevaulx: si bien que Panurge s'escria: Ventre bieu! est ce mocque[1]? nous sommes

[1] Au chapitre XXXIV du livre II, *plaisantes mocquetes*. C'est donc *mocque*, qu'il faut lire ici, conformément aux anciennes éditions, et non pas *mocquerie*, comme ont les nouvelles. On a dit l'un et

perdus. Fuyons. Il y ha embusche autour : Frere Jean, es tu la, mon amy? Tien toy pres de moy, je te supplie. As tu ton bragmart? Advise qu'il ne tienne au fourreau. Tu ne le desrouilles poinct a demy[2]. Nous sommes perdus. Escoutez : ce sont par dieu coups de canon. Fuyons. Je ne dis de pieds et de mains, comme disoyt Brutus[3] en la bataille pharsalicque : je dis a voiles et a rames. Fuyons. Je n'ay poinct de couraige sus mer. En cave[4] et ailleurs j'en ay tant et plus. Fuyons. Saulvons nous. Je ne le dis pour paour que je aye. Car je ne crains rien fors les dangiers[5]. Je le dis tousjours.

Aussy disoyt le francarchier de Baignolet[6]. Pourtant n'hazardons rien, a ce que ne soyons na-

l'autre, mais *mocque* est plus vieux. Antoine Oudin : la moque, *burla ;* moquerie, *burla*. (L.) — On lit aussi aussi *mocque* dans l'édition de 1552, et on dit encore dans notre Sologne *une moque*, pour une moquerie.

[2] Ceci suppose que pour rassurer Panurge, frère Jean dérouilloit en effet son braquemart qui se trouvoit chargé de rouille depuis qu'ils étoient en mer. (L.)

[3] Voyez Plutarque, dans la Vie de M. Brutus. (L.)

[4] On n'a que faire de l'exciter à boire, pourvu que ce soit du vin ; mais il n'a pas le courage de boire de l'eau salée. (L.)

[5] Il semble que l'auteur craigne qu'on n'oublie la poltronnerie de Panurge, ou du cardinal de Lorraine : *Je le dis toujours*, lui fait-il dire, parcequ'en effet il l'a dit plusieurs fois. Voyez chapitre XXIV, livre IV.

[6] Panurge, qui plus haut, au chapitre XXIII de ce livre, s'étoit déja appliqué ce mot du Franc archer de Bagnolet, se l'applique ici

zardez. Fuyons. Tourne visaige. Vire la peautre, fils de putain. Pleust a Dieu que presentement je feusse en Quinquenoys[7], a peine de jamais ne me marier! Fuyons, nous ne sommes pas pour eulx. Ils sont dix contre ung, je vous en asseure. D'advantaige ils sont sus leurs fumiers, nous ne congnoissons le pays. Ils nous tueront. Fuyons, ce ne nous sera deshonneur. Demosthenes dist, que l'homme fuyant combattra derechief[8]. Retirons nous pour le moins. Orche, poge, au trinquet, aux boulingues. Nous sommes morts. Fuyons de par touts les diables, fuyons.

Pantagruel entendent l'esclandre[9] que faisoyt

de nouveau, avec cette différence pourtant que, cette fois-ci, il avoue avoir pris le mot en question dans le Monologue du Francarcher de Bagnolet, imprimé, comme on sait, à la suite des poésies de Villon, par Galliot du Pré, dans l'édition qu'en fit celui-ci en 1532. En effet, ce Francarcher y parle ainsi :

Mais nous apaisâmes
Nos couraiges et reculâmes :
Que dy-je ? non pas reculer
Chose dont on doyve parler
Ung rien, jusqu'au lion d'Angiers.
Je ne craignois que les dangiers.

Voyez la nouvelle édition de Villon, deuxième partie, page 42, et la vingt-cinquième des Sérées de Bouchet, où l'histoire de ce poltron est fort plaisamment rapportée. (L.)

[7] Plus haut déja, au chapitre XIII, on vante le bon vin de ce lieu. (L.) — C'est un climat de vigne près de Chinon. Voyez la carte du Chinonnois.

[8] Voyez Aulu-Gelle, livre XVII, chapitre XXI. (L.)

[9] Le bruit scandaleux. (L.)

Panurge, dist: Qui est ce fuyart la bas? Voyons premierement quels gents sont. Paradventure sont ils nostres. Encores ne voy je personne. Et si voy [10] cent mille a l'entour. Mais entendons. J'ay leu qu'ung philosophe nommé Petron [11] estoyt en ceste opinion que feussent plusieurs mondes soy touchant les ungs les aultres, en figure triangulaire equilaterale, en la pate et centre desquels disoyt estre le manoir de la verité, et la habiter les parolles, les idees, les exemplaires et pourtraicts de toutes choses passees et futures: autour d'icelles estre le siecle. Et en certaines annees, par longs intervalles, part d'icelles tumber sus les humains comme catarrhes, et comme tumba la rousee sus la toison de Gedeon: part la rester reservee pour l'advenir jusques a la consommation du siecle. Me soubvient aussy que Aristoteles maintient les parolles d'Homere estre voltigeantes, volantes, moventes, et par consequent animees.

D'advantaige Antiphanes [12] disoyt la doctrine de Platon es parolles estre semblable, lesquelles en quelcque contree on temps du fort hyver, lors

[10] Et cependant ma vue s'étend jusqu'à cent milles, etc.

[11] Voyez Plutarque, dans son discours des Oracles qui ont cessé. (L.)

[12] Voyez Plutarque, dans le discours où il examine comment on pourra s'appercevoir si l'on a profité dans l'exercice de la vertu. (L.)

que sont proferees, gelent et glassent a la froideur de l'aer, et ne sont ouyes. Semblablement ce que Platon enseignoyt es jeunes enfans, a peine estre d'iceulx entendu, lorsque estoyent vieulx devenus. Ores seroyt [13] a philosopher et rechercher si forte fortune [14] icy seroyt l'endroict, onquel telles parolles degelent. Nous serions bien esbahis si c'estoyent les teste et lyre de Orpheus. Car apres que les femmes Threisses eurent Orpheus mis en pieces, elles jectarent sa teste et sa lyre dedans le fleuve Hebrus. Icelles par ce fleuve descendirent en la mer Ponticque, jusques en l'isle de Lesbos tousjours ensemble sus mer naigeantes. Et de la teste continuellement sortoyt ung chant lugubre, comme lamentant la mort de Orpheus : la lyre a l'impulsion des vents movens les chordes accordoyt harmonieusement avecques le chant. Regardons si les voirons cy autour.

[13] Il faut lire *seroyt*, conformément à l'édition de 1553. *S'estoit*, comme on lit dans les nouvelles, est une faute de celle de 1596. (L.) — On lit aussi *seroit* dans l'édition de 1552.

[14] Si d'aventure, si par hasard.

CHAPITRE LVI.

Comment entre les parolles gelees Pantagruel trouva des mots de gueule.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Ce chapitre convaincra sans doute le lecteur qu'il s'agit de la grosse et felonne bataille de Marignan. Il ne doit pas perdre de vue que c'est à la suite de ce combat que fut abolie la *pragmatique*, opposée aux *décrétales*, et que c'est après l'éloge des décrétales qu'est placée l'allégorie des paroles gelées et dégelées.

L'auteur fait dire à Pantagruel, par le pilote : « De rien « ne vous effrayez, il se donna ici une felonne et grosse « bataille. Les paroles des hommes, les hannissemens des « chevaulx, le bruit des armes, etc., gelerent en l'aer, mais « degelent actuellement que l'hyver est passé, ils se font « ouir, etc. »

Ce qui doit s'entendre, comme nous l'avons déja dit, des paroles de la convention qui avoit été conclue avec les Suisses, et rompue *felonnement* par eux, des paroles d'effroi qui furent proférées dans ce combat, et du concordat qui le suivit. Les paroles encore gelées que Pantagruel répand à pleines mains sur le tillac, et qui semblent dragées perlées de diverses couleurs, sont, dans le sens figuré, les paroles des nobles, des seigneurs et des princes qui, comme on le

sait, portoient à la guerre et sur leurs armes les couleurs et armoiries de leurs maisons. Les mots de gueule, de sinople, d'azur, d'or, etc., qui s'y trouvent aussi, ne laissent aucun doute sur cette explication.

Les paroles piquantes et sanglantes, qui retournoient quelquefois au lieu d'où elles étoient sorties, *mais c'estoit la gorge coupee*, sont évidemment les paroles méchantes ou imprudentes qui retournent souvent contre leur auteur, surtout entre militaires qu'elles font s'entr'égorger. Les mots barbares aussi gelés, le son des instruments, et notamment ces expressions tirées de la chanson du musicien Jannequin, sur la bataille de Marignan : *Tique, torche, lorgne*, etc., achèvent d'expliquer l'énigme.

Les mots de gueule que Pantagruel prétend ne manquer jamais au besoin aux bons pantagruelistes, sont, dans un autre sens, les propos gais et grivois des amis de la table et des bons morceaux, qu'on appelle en langage trivial, des *gueulées*, des *gueuletons*.

Le pilot feit response : Seigneur, de rien ne vous effrayez. Icy est le confin de la mer Glaciale, sus laquelle feut au commencement de l'hyver dernier passé grosse et felonne bataille [1], entre les

[1] * Cet hiver allégorique est celui de l'effroyable bataille de Marignan, livrée en septembre 1515, qui dut méduser les plus hardis, et leur couper ou geler la parole. Il y avoit en effet *félonie* de la part des Suisses, puisque, contre la foi de leurs traités avec la France, et au mépris des négociations entamées, ils se louèrent mercenairement à Maximilien Sforce, duc de Milan, et vinrent au nombre de trente-six mille combattants, fondre à l'improviste sur l'armée des François. Voyez Garnier, tome XXIII, page 55, 56 et suivantes. A l'avènement de François Ier au trône, le pape Léon X avoit fait

Arimaspiens[2] et les Nephelibates. Lors gelarent en l'aer les parolles[3] et cris des hommes et femmes,

une ligue pour maintenir Sforce dans le duché de Milan, que le roi se préparoit à envahir. Il affectoit de le croire et de le publier ennemi du Saint-Siège, parcequ'il soutenoit la Pragmatique, regardée, par les papes, comme un attentat aux DÉCRÉTALES. Les Suisses, mécontents de ce qu'on leur avoit préféré les lansquenets, et s'étant chargés de défendre l'entrée de l'Italie, s'étoient emparés du Mont-Genève et du Mont-Cénis, qui en étoient les deux portes, et les seuls passages par où ils croyoient que les François pussent pénétrer. Le roi arrive au pied des Alpes avec une armée formidable : mais risquera-t-on d'attaquer les Suisses sur les sommets escarpés où ils sont retranchés? Pendant qu'on délibéroit, Trivulce avertit qu'on vient de découvrir un passage nommé *Roque-Sparvière*, que les Suisses ont négligé de garder, parcequ'ils le croient assez défendu par l'escarpement des montagnes, l'entassement des rochers, et la profondeur des précipices. Toute l'armée s'y porte avec ardeur. On établit seulement sur des hauteurs, à vue des Suisses, des troupes voltigeantes, pour fixer leur attention et les distraire des travaux de Roque-Sparvière. « Par-dessus ces effroyables montagnes, dit Mézéray, par lesquelles il faut grimper dans une continuelle frayeur de la mort, les François font monter leur artillerie et leurs charrois à force de bras et de poulies, les traînent de rocher en rocher avec une peine incroyable. » A cette nouvelle, les Suisses quittent leurs postes, et se replient sur Milan, pour en fermer le chemin aux François. Mais il fut convenu ensuite, moyennant 700,000 écus, qui leur seroient payés comptant, qu'ils laisseroient le passage libre, et se retireroient dans leur pays. Le traité alloit être signé, l'argent étoit prêt, lorsque le cardinal de Sion arriva au camp des Suisses avec un renfort de troupes. Il leur adressa une exhortation véhémente; leur dit que le roi veut détruire la religion (des *décrétales*); que le pape a béni leurs armes, et n'a de ressource qu'en eux; et change tout à coup leurs dispositions. Entraînés par ces paroles *degelées*, ils fondent inopinément sur les François, d'où s'ensuivit la *grosse et felonne bataille entre les Arimaspiens et les Nephelibates*, ou la bataille de Marignan, à la suite de laquelle le pape ayant eu une

les chaplis[4] des masses, les hurtits des harnois, des bardes, les hannissemens des chevaulx, et tout aultre effroy de combat. A ceste heure la ri-

entrevue avec le roi, eut le talent de le faire renoncer à la *Pragmatique*, dépositaire des privilèges et des libertés de l'Église gallicane, contre les prétentions des *Décrétales;* et la bulle d'abrogation fut rédigée d'un style aussi injurieux à la nation, qu'attentoire à l'autorité du prince et aux libertés de l'Église de France. Voy. la note II.

[2] Ainsi faut lire. Ce sont peuples septentrionaux dont parle Pline, au livre IV, chapitre XII. L'auteur les appelle Néphélibates à cause qu'ils passent et cheminent à travers l'obscurité des neiges qu'ils cuident estre nuées. *Alphabet.* — Les *Arismaspiens* ou *Arimaspes*, peuple de géants, qui habitoient près des monts Riphées, et n'avoient qu'un œil, désignent ici les François commandés par François Ier, à la bataille de Marignan, appelée *le combat des géants.* Gargantua, le vrai François Ier, est appelé, dans les Fanfreluches antidotées, strophe VI, *le grand Cyclope;* et on sait que Polyphème et ses cyclopes n'avoient, comme les Arimaspes, qu'un œil au milieu du front; par conséquent les *Néphélibates*, dont le nom signifie en grec *qui marchent dans les nuages*, de νεφέλη, nuée, βαίνω, je vais, sont les montagnards de la Suisse, qui passèrent les Alpes pour aller combattre les François dans le Milanois. Ce qui le confirme, c'est que Hérodote, Pline, Strabon, Pomponius-Mela, Solin, Ammien-Marcellin, Pausanias, Apulée, Aulu-Gelle, Servius, etc., disent que les *Griffons* étoient en guerre perpétuelle avec les *Arimaspes;* qu'ils demeuroient au-dessus d'eux, et gardoient leurs trésors. Les *Néphélibates* remplacent donc ici les *griffons*, car on sait que les Suisses ont passé de tout temps pour très avides d'argent, et se sont toujours mis à la solde des puissances étrangères; d'où le proverbe : *Point d'argent, point de Suisses.* Voyez les notes I et II.

[3] Le dernier éditeur de Rabelais remarque que saint Martin le théosophe, c'est-à-dire l'illuminé, a usé de cette définition dans son livre intitulé *le Crocodile, ou de la Guerre du bien et du mal.* Cet auteur étoit d'Amboise, et vivoit de nos jours. On ne le croiroit pas à son style d'illuminé.

[4] Voyez livre III, chapitre XXIII.

gueur de l'hyver passee, advenante la serenité et temperie du bon temps, elles fondent et sont ouyes. Par Dieu, dist Panurge, je l'en croy. Mais en pourrions nous veoir quelcqu'une. Me soubvient avoir leu que l'oree de la montaigne en laquelle Moses receut la loy des Juifs, le peuple voyoit les voix sensiblement.

Tenez, tenez, dist Pantagruel, voyez en cy qui encores ne sont desgelees. Lors nous jecta sus le tillac pleines mains de parolles gelees, et sembloyent dragee perlee de diverses couleurs. Nous y veismes des mots de gueule, des mots de sinople[5], des mots de azur, des mots de sable, des mots dorez. Lesquels estre quelcque peu eschauffez entre nos mains fondoyent comme neiges; et les oyons realement, mais ne les entendions. Car c'estoyt languaige barbare[6]. Excepté ung assez grosset, lequel ayant frere Jean eschauffé entre ses mains, feit ung son tel que font les chastaignes jectees en la braze sans estre entommees lors que s'esclatent, et nous feit touts de paour tressaillir. C'estoyt, dist frere Jean, ung coup de faulcon[7] en son temps. Panurge requist Pantagruel luy en

[5] Une craye et sorte de couleur qu'on dit en latin *sinopica rubrica*, laquelle on apportoit d'une ville de Pont, nommée *Sinope*. Pline, livre XXXV, chapitre VI. L'autheur, en se mocquant, dit qu'on entendoit en l'air des mots de sinople et d'azur. *Alphabet.*

[6] Le langage des Suisses étoit en effet très barbare pour les François. — [7] Fauconneau, pièce d'artillerie.

ques mots de gueule[14] mettre en reserve dedans de l'huille comme l'on guarde la neige et la glace, et entre du feurre bien nect. Mais Pantagruel ne le voulut : disant estre folie faire reserve de ce dont jamais l'on n'ha faulte, et que tousjours on ha en main, comme sont mots de gueule entre touts bons et joyeulx pantagruelistes.

La Panurge fascha quelcque peu frere Jean, et le feit entrer en resverie, car il le vous print au mot, sus l'instant qu'il ne s'en doubtoyt mie : et frere Jean menassa de l'en faire repentir en pareille mode que se repentit G. Jousseaulme vendent a son mot le drap au noble Patelin[15], et advenent qu'il feust marié le prendre aux cornes, comme ung veau : puisqu'il l'avoyt prins au mot comme ung homme[16]. Panurge luy feist la ba-

[14] Par ce qui est dit ici, il paroît, remarque de Marsy, que par *les mots de gueule* Rabelais entend des propos de plaisanterie.

[15] Le drapier lui avoit fait l'aune de drap vingt-quatre sols parisis, ou trente sols tournois, et n'avoit voulu rien rabattre du prix d'une étoffe qu'il prétendoit *vendre à son mot*, disoit-il. Patelin prit le drap sur ce pié-là, mais jamais depuis le vendeur ne put rien tirer de sa marchandise. (L.) — C'est sans doute de ce Guillaume que nous est venu le proverbe :

Du tems de Guillemot,
On prenoit l'homme au mot;
Et la femme à la m....
Du temps de Guillemotte.

[16] C'est que la parole *oblige :*

Comme les bœufs par les cornes on lie,
Aussi les gens par leurs mots font folies,

bou, en signe de derision [17]. Puis s'escria, disant: Pleust a Dieu que icy, sans plus avant proceder, j'eusse le mot de la dive bouteille.

dit un de nos vieux proverbes. (L.) — Il y a un autre proverbe qui dit: Les écrits sont des mâles, et les paroles sont des femelles.

[17] Lui fit des grimaces de singe. Bouchet, sérée XXIV: « Et trouvons en Theocrite qu'une femme menace son enfant de la baboue et du marmot. » (L.) — « Faire la *babou*, ajoute Le Duchat, dans le *Ducatiana*, autrement *la quine mine*, c'est s'appuyer le pouce contre la joue, puis avec le reste de la main étendue, contrefaire un oiseau qui bat des ailes. *Babouin* et le vieux mot *quin* sont synonymes dans la signification d'une espèce de singe. » En effet, *babouin*, qui vient de *babou*, signifie singe, et *quin* avoit autrefois le même sens. Faire *la quine mine* ou la *baboue*, signifie donc faire une mine de singe. Voyez livre I, chapitre XXII, et le commentaire historique du chapitre LV.

En icelluy jour Pantagruel descendit en une isle admirable[2] entre toutes aultres, tant a cause de l'assiete, que du gouverneur d'icelle. Elle de touts coustez pour le commencement estoyt scabreuse, pierreuse, montueuse, infertile, mal plaisante a l'œil, tres difficile aux pieds[3], et peu moins inaccessible que le mons du Daulphiné[4], ainsy dict, pource qu'il est en forme d'ung potiron[5], et de toute memoire personne surmonter ne l'ha peu[6], fors Doyac[7], conducteur de l'artillerie du

[2] Pantagruel et sa suite, ou plutôt Henri II et sa cour, pouvoient-ils oublier l'île de la Bonne-Chère et de la Sensualité?

[3] Parceque rien n'entrave la marche comme le ventre, surtout quand il est gros.

[4] Cette montagne est l'une des quatre merveilles que le roi Louis XI avoit remarquées dans le Dauphiné. Elle est située à trois lieues de Grenoble, tirant vers Embrun, proche de la grande Chartreuse, et la figure qu'elle a d'une pyramide renversée, lui a acquis le nom d'*Inaccessible*, que Rabelais a pris d'une ancienne *Description* des différents passages qui mènent de France en Italie, imprimée in-4°, en caractères gothiques, chez Toussains Denys, 1515. Voyez les Rivières de France, par L. Coulon, tome II, page 154. (L.) — On tenoit alors cette montagne pour inaccessible. L'auteur l'assimile ici au ventre, à cause de sa forme en potiron.

[5] C'est la forme naturelle du ventre.

[6] Effectivement, quelque marche que les jambes puissent faire, elles ne surmontent jamais le ventre.

[7] Jean. La continuation de Monstrelet, folio 209, le nomme *Doyac*, et folio 229, *de Doyac;* mais Seyssel l'appelle simplement *Oyac*, ce qui semble mieux convenir à la première condition de cet homme, qui de chaussetier qu'il étoit en Auvergne, à Montferrant, lieu de sa naissance, parvint, sous le roi Louis XI, à un tel degré de faveur et d'élévation, qu'il n'étoit plus connu que sous le nom

roy Charles huictiesme, lequel avecques engins mirificques y monta, et au dessus trouva ung vieil belier. C'estoyt a diviner qui la transporté l'avoyt. Aulcuns le dirent estant jeune aignelet

d'admiral de Loys. Comme il étoit du nombre de ces insolens favoris qui avoient fait tant de maux sous le règne de ce prince, il ne faut pas demander si l'on attendoit avec impatience l'occasion de le châtier. Il la fit naître dès la première année du règne de Charles VIII. Son procès lui ayant été fait comme en quelque façon complice d'un meurtre qualifié, il eut le fouet à Paris, par la main du bourreau, une oreille coupée et la langue percée au Pilori; et fut conduit à Montferrant pour y avoir l'autre oreille coupée et le fouet tout de nouveau. Il n'est pas aisé de comprendre comment un scélérat, comme celui-là, flétri et mutilé à diverses fois par arrêt, trouva, dans la suite, le moyen de se rendre nécessaire soit au roi, soit à la ville même de Paris, et j'ignore où Mézerai peut avoir pris qu'en 1492, Doyac fut employé à faire passer les Alpes à l'artillerie du roi Charles VIII; mais quoique le continuateur de Monstrelet assure qu'en l'année 1500 le même Doyac entreprit et vint à bout de faire refaire le pont Notre-Dame, qui venoit de tomber, il est bien certain que ce ne fut point lui qui fit et exécuta l'entreprise de monter sur le mont *Inaccessible.* Celui qui en 1492 forma et acheva ce hardi dessein, étoit un nommé Damp Julien, Lorrain de nation, capitaine de Montelimar, lequel, à force de machines de son invention, s'y guinda lui huitième, le 26 de juin 1492. Nous apprenons cela dans la Vie du chevalier Bayard de Symphorien Champier, et la chose est encore mieux particularisée dans les registres du parlement de Dauphiné, qu'a suivi Salvaing de Boissieux, dans le poëme latin qu'il a fait pour célébrer les merveilles de cette montagne. (L.) — Sauval, tome I, pages 228 et 230, dit que Doyac et Jocunde, jacobin, architecte du pont Notre-Dame, sous Louis XII, sont une seule et même personne, et ajoute que Sannazar fit alors, sur ce pont, ce distique si connu :

Jocundus geminum posuit tibi, Sequana, pontem :
Jure tuum potes hunc dicere pontificem.

par quelcque aigle, duc, ou chaüant[8] la ravy, s'estre entre les buissons saulvé.

Surmontants la difficulté de l'entree a peine bien grande et non sans suer, trouvasmes le dessus du mons tant plaisant, tant fertile, tant salubre et delicieux, que je pensoys estre le vray jardin et paradis terrestre, de la situation duquel tant disputent et labourent les bons theologiens. Mais Pantagruel nous affermoyt la estre le manoir de Areté[9] (c'est Vertus), par Hesiode descript, sans toutesfoys prejudice de plus saine opinion.

Le gouverneur d'icelle estoyt messere Gaster, premier maistre es arts de ce monde. Si croyez que le feu[10] soyt le grand maistre des arts, comme

[8] On lit dans l'édition de 1553, dans celles de Lyon, et dans celle de 1626, *ou duc chaüant*, au lieu de *duc, ou chahuant*, comme on lit dans les nouvelles, après celle de 1596, ce qui suppose que le *chahuant* n'est qu'une espèce de l'oiseau qu'on appelle *duc*. (L.) — On lit dans l'édition de 1552, *ou duc chaüant;* nous avons préféré suivre ici celle de 1596 : l'ancienne leçon doit être une faute, une transposition de *ou*.

[9] En effet, ἀρετὴ signifie en grec la vertu, la probité : ce n'est donc pas l'île charmante de la bonne Santé, comme le croit un interprète, qui ne sait pas ce que signifie *Areté*. Cette île de la Vertu est comme celle de l'Honneur, dont Boileau a dit :

> L'honneur est comme une île escarpée et sans bords,
> On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.

[10] Opinion d'Héraclite et d'Hippase, dans Plutarque, livre I, chapitre III de son Traité des opinions des philosophes. (L.)

escript Ciceron, vous errez, et vous faictes tort[11]. Car Ciceron ne le creut oncques[12]. Si croyez que Mercure soit premier inventeur des arts, comme jadys croyoyent nos anticques druydes, vous forvoyez grandement. La sentence du satyricque[13] est vraye, qui dict messere Gaster estre de touts arts le maistre. Avecques icelluy pacificquement residoyt la bonne dame Penie[14], aultrement dicte Souffreté, mere des neuf Muses : de laquelle jadis en compaignie de Porus[15], seigneur de Abondance, nous nasquit Amour, le noble enfant mediateur du ciel et de la terre, comme atteste Platon *in Symposio.*

A ce chevaleureux roy force nous feut faire re-

[11] Vous vous détournez du droit chemin de la vérité. Le drapier, dans la Farce de Patelin :

> Nostre Dame, je me tordroye
> De beaucoup à aller par là. (L.)

[12] En effet, il réfute cette opinion au livre III de la Nature des dieux. (L.)

[13] C'est Perse, poëte satirique. Voyez la note 1.

[14] Souffreté, indigence. Les payens en faisoient une déesse. *Alphabet.* — Pénie, selon les anciens, passoit pour la déesse de la pauvreté. Platon lui donne Cupidon pour fils. Toute cette mythologie, dont parle ici Rabelais, est tirée de Platon et de Plutarque.

[15] Voyez le Banquet de Platon, et Plutarque dans son Discours d'Isis et d'Osiris. (L.) — C'est le dieu d'abondance. Πόρος signifie le gain et revenu de quelque chose. *Alphabet.* — Le nom du dieu Porus mari de *Penie*, ou *Penurie*, ne vient pas de πόρος, et n'a pas le sens que lui donne l'Alphabet : ce nom, ainsi que celui du roi *Porus*, est le mot grec πῶρος, misère, ou πωρὸς, aveugle.

verence, jurer obeissance et honneur porter. Car il est imperieux, rigoureux, rond, dur, difficile, inflectible. A luy on ne peult rien faire croire, rien remonstrer, rien persuader. Il neoyt poinct[16]. Et comme les Ægyptiens disoyent Harpocras[17] dieu du silence, en grec nommé Sigalion[18], estre astome[19], c'est a dire sans bouche; ainsy Gaster sans aureilles feut creé[20], comme en Candie le simulachre de Jupiter estoyt sans aureilles. Il ne parle que par signes. Mais a ses signes tout le monde obeyst plus soubdain que aux edits des præteurs et mandemens des roys : en ses sommations, delay aulcun et demeure aulcune il ne admect.

Vous dictes que au rugissement du lion toutes bestes loing a l'entour fremissent, tant, sçavoir est, que estre peult sa voix ouye. Il est escript. Il est vray. Je l'ay veu. Je vous certifie qu'au mandement de messere Gaster tout le ciel tremble,

[16] On dit en effet proverbialement : *Ventre affamé n'a point d'oreilles.*

[17] Nous le nommons *Harpocrates* aujourd'hui.

[18] Ausone, épître XXV, vers 27 :

Aut tua Sigalion Ægyptius oscula signet. (L.)

— Du grec σιγὴ, silence, σιγαλὸς, taciturne, qui se tait.

[19] Ἄστομος, sans bouche. *Alphabet.* — Ce mot, qui est composé de *a* privatif, et de στόμα, bouche, sans bouche, signifie aussi qui n'a pas la faculté de parler.

[20] Voyez Plutarque, dans le même discours, p. 330, *verso.* (L.)

toute la terre bransle. Son mandement est nommé faire le fault, sans delay, ou mourir.

Le pilot nous racomptoyt comment ung jour a l'exemple des membres conspirants contre le ventre, ainsy que descript Æsope, tout le royaulme des Somates[21] contre luy conspira, et conjura soy soubstraire de son obeissance. Mais bien toust s'en sentit, s'en repentit, et retourna en son service en toute humilité. Aultrement tous de male famine perissoyent. En quelcques compaignies qu'il soit, discepter[22] ne fault de superiorité et preference; tousjours va devant, y feussent roys, empereurs, voyre certes le pape. Et au concile de Basle, le premier alla, quoyqu'on vous dye que ledict concile fut sedicieux, a cause des contentions et ambitions des lieux[23] premiers.

Pour le servir tout le monde est empesché, tout le monde labeure. Aussy pour recompense il faict ce bien au monde, qu'il luy invente touts arts, toutes machines, touts mestiers, touts engins, et subtilitez. Mesmes es animans brutaulx il apprent arts desnieez de nature.

[21] Vient de σῶμα, corps. Or, l'autheur en forge un royaulme où demeure messer Gaster, que nous avons dit cy-devant signifier le ventre, l'estomac et la pance. *Alphabet.* — Cette fable d'Ésope est celle qui est communément attribuée à Menenius Agrippa, d'après Tite-Live. — [22] Disputer : du latin *disceptare*.

[23] Premières places. Une grosse bedaine, comme se jettant beaucoup en dehors, est toujours la première où l'on veut aller. (L.)

Les corbeaulx, les gays, les papeguays, les estourneaulx, il rend poetes: les pies il faict poetrides[24], et leur apprent languaige humain proferer, parler, chanter. Et tout pour la trippe[25].

Les aigles, gerfaulx, faulcons, sacres, laniers, austours, esparviers, esmerillons, oyseaulx aguars, peregrins, essors[26], rapineux, saulvaiges, il domesticque et apprivoise, de telle façon que les abandonnant en pleine liberté du ciel quand bon luy semble, tant hault qu'il vouldra, tant que luy plaist, les tient suspens, errants, volants, planants, le muguetants, luy faisants la court au dessus des nues: puys soubdain les faict du ciel en terre fondre. Et tout pour la trippe.

Les elephans, les lions, les rhinocerotes, les ours, les chevaulx, les chiens il faict dancer, baller, voltiger, combattre, nager, soy cacher, aporter ce qu'il veult, prendre ce qu'il veult. Et tout pour la trippe. Les poissons tant de mer comme d'eaue doulce, balaines et monstres marins sortir il faict du bas abysme, les loups jecte hors des

[24] Perse au prologue de ses Satires :

Quod si dolosi spes refulserit nummi,
Corvos poetas, et poetrias Picas
Cantare credas Pegaseium melos. (L.)

[25] C'est-à-dire, et tout cela pour le ventre, pour la panse: de l'italien *trippa*, le ventre.

[26] C'est-à-dire vagabonds: du substantif *essor*, d'où le vieux verbe *essorer*, sortir, prendre son essor, s'élever.

bois, les ours hors les rochiers, les regnards hors les tesnieres, les serpens lance hors la terre. Et tout pour la trippe.

Brief est tant enorme, que en sa raige il mange tout, bestes et gents, comme feut veu entre les Vascons[27], lorsque Q. Metellus les assiegeoyt par[28] les guerres sertorianes: entre les Saguntins assiegez par Hannibal: entre les Juifs assiegez par les Romains: six cens aultres. Et tout pour la trippe.

Quand Penie sa regente se mect en voye, la part[29] qu'elle va, touts parlements sont clous, touts edicts muts[30], toutes ordonnances vaines. A loy aulcune n'est subjecte, de toutes est exempte. Chascun la refuit, en touts endroicts plustoust se exposants es naufraiges de mer, plustoust eslisants par feu, par mons, par guoulphres passer, que d'icelle estre apprehendez.

[27] . . . . . sed qui mordere cadaver
Sustinuit. . . . . .
Vascones, ut fama est, alimentis talibus usi
Produxere animas,

dit Juvénal, satire xv. Voyez Florus, livre III, chapitre xxii, et Valère-Maxime, livre VII, chapitre vi. (L.)

[28] Pendant.

[29] Par-tout où elle va.

[30] Nécessité n'a point de loi, dit le proverbe. (L.)

CHAPITRE LVIII.

Comment en la court du maistre ingenieux, Pantagruel detesta les Engastrimythes et les Gastrolatres.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Par le mépris et la haine que Pantagruel témoigne pour les *engastrimythes* ou *ventriloques*, qui sont ici les astrologues et les sorciers, et pour les *gastrolatres*, qui sont les adorateurs du ventre en général, et les moines en particulier, dont il fait un portrait frappant et hardi, l'auteur donne à entendre que, bien que Henri II et ses favoris fussent grands amateurs des plaisirs sensuels, ils n'étoient ni dupes des charlatans, ni les adorateurs de *Gaster* ou du ventre.

« Les gastrolatres du chapitre LVIII, dit Le Motteux, sont en général ceux qui de leur ventre font leur dieu; et les *engastrimythes* ou *ventriloques* du même chapitre, ne représentent pas mal les parasites, gens qui tirent en quelque sorte de leur ventre toutes leurs paroles, puisqu'on peut dire que c'est lui qui leur dicte; mais je croirois volontiers qu'ils représentent encore tous ces hypocrites que l'intérêt de leur ventre fait parler contre les lumières de leur conscience. On appelle *engastrimythes* ceux qui se sont fait un art de parler sans remuer les lèvres, et comme si c'étoit du ventre; et l'on appelle *engastrimythes* aussi une sorte de gens qui étoient censés ne parler de la sorte que par l'opération de quelque mauvais esprit qui étoit en eux.

Voltaire voit dans les gastrolatres des possédés : « Pantagruel, dit-il, dans sa lettre au prince de Brunswick, rencontre des gastrolatres, c'est-à-dire des possédés. Gaster invente le moyen de n'être pas blessé par le canon: c'est une raillerie contre les miracles. »

En la court de ce grand maistre ingenieux[1], Pantagruel[2] apperceut deux manieres de gents appariteurs[3] importuns et par trop officieux, lesquels il eut en grande abomination. Les ungs estoyent nommez *Engastrimythes*[4], les aultres *Gas-*

[1] Voyez la note 1 du chapitre LVII.

[2] L'auteur présente ici Pantagruel et ses compagnons comme des amateurs des sciences et arts, ainsi que des plaisirs modérés et délicats, ce qui, attribué à Henri II et à sa cour, n'est pas d'une vérité bien exacte ; mais en y regardant d'un peu près, on ne les trouvera pas trop déplacés dans cette île.

[3] Serviteurs incommodes à Gaster, leur maître, à force de le prévenir dans tous ses appétits. Voyez Cæl. Rhodig., livre IX, chapitre XIII de ses anciennes Leçons. (L.)

[4] Ventriloques, enchanteurs, et devineurs, qui ont le diable au corps, et qui, par paroles sourdes, rendent reponses du milieu du ventre, d'où on les entend parler. *Alphabet.* — « On appelle proprement *engastrimythes* ou *ventriloques*, dit de Marsy, ceux qui parlent du ventre et non de la bouche. C'est le nom qu'on a donné à certains fanatiques qui s'exprimoient sans remuer les lèvres, et qui affectoient une voix sourde et sépulcrale, comme s'ils tiroient leurs paroles du milieu du ventre : ce qu'on attribuoit à quelque mauvais esprit dont on les croyoit possédés. » Ce mot vient du grec ἐγγαστρίμυθοι, ventriloqui, qui habent dæmonem ; mais l'auteur entend sans doute ici, par ventriloques, ceux que le ventre, la gourmandise fait parler. « La ventriloquie, dit M. D. L., n'est point un

trolatres[5]. Les Engastrimythes soy disoyent estre descendus de l'anticque race de Eurycles[6], et sur ce alleguoyent le tesmoingnaige de Aristophanes en la comedie intitulee les Tahons, ou Mouschesguespes. Dont anciennement estoyent dicts Eurycliens, comme escript Plato[7], et Plutarche en livre de la Cessation des Oracles. Es saincts Decrets, 26, quest. 3, sont appellez *Ventriloques* : et

artifice de l'être chimérique que l'on appelle démon ; c'est un art qui s'apprend comme tous les autres, et qui devient même de plus en plus commun, n'en déplaise à l'abbé Fiard, chanoine de Notre-Dame de Paris, auteur très ridicule, quoique très-orthodoxe, des LETTRES PHILOSOPHIQUES sur la magie, et de *La France trompée par les magiciens et démonolatres du* XVIII*e siècle*.

[5] « Les *gastrolatres*, dit de Marsy, ne sont autre chose ici que les gourmands, en général, gens qui *adorent le ventre*, et qui en font leur dieu. » Ce nom vient du grec γαστὴρ, ventre, λατρεύω, je sers, j'honore, j'adore, je sacrifie. Ces gens, que plus bas Rabelais appelle *coquillons* ou gens *à cuculle*, sont, dit avec raison Le Duchat, proprement les moines, qu'il connoissoit très bien, et à qui on sait qu'il en vouloit. On ne peut en douter d'après le portrait frappant et hardi qu'il en fait dans ce chapitre. » Chrysippe appeloit la bonne chère la *gastronomie*. Voyez Athénée, livre I, chapitre IV.

[6] Nom de l'engastrimythe dans la comédie d'Aristophane, intitulée les *Taons*. (L.) — *Eurycles* étoit un devin fameux d'Athènes, surnommé l'*Engastrimythe*, parcequ'on lui croyoit dans le ventre un démon qui lui révéloit l'avenir ; ce qui fit qu'on appela *Euryclides*, de son nom, tous les devins ou devineurs, engastrimythes, comme les nomme le Scholiaste de Hollande : *Ab Eurycle engastrimytho*, dit Cœlius *Rhodiginus*, lib. VIII, cap. X, *cujus meminit Scholiastes Aristophanis in Vespis* ; *Euryclidæ dicuntur omnes divinaculi*. Le vrai titre de cette comédie est *les Guêpes*, et non pas *les Taons*.

[7] Dans celui de ses Dialogues qu'il a intitulé *le Sophiste*. (L.)

ainsy les nomme en langue ionicque Hippocrates, lib. V, Epid., comme parlants du ventre. Sophocles les appelle *Sternomantes*[8]. C'estoyent divinateurs, enchanteurs, et abuseurs du simple peuple, semblants non de la bouche, mais du ventre parler et respondre a ceulx qui les interrogeoyent.

Telle estoyt environ l'an de nostre benoist Servateur 1513, Jacobe Rodogine[9] italiane, femme de basse maison, du ventre de laquelle nous avons souvent ouy, aussy ont aultres infinis en Ferrare, et ailleurs, la voix de l'esprit immonde, certainement basse, foible, et petite : toutesfoys bien articulee, distincte, et intelligible, lorsque par la curiosité des riches seigneurs et princes de la Guaule cisalpine[10], elle estoyt appellee et man-

[8] Ceux qui devinent par le *sternum* ou la poitrine, du grec στερνομαντεις, qui è pectore vaticinatur, mot composé de στέρνον, pectus. « La sternomantie, dit l'Alphabet, est la divination qui se fait quand l'esprit malin parle et rend response du profond de la poitrine de celuy dedans le corps duquel il est entré. »

[9] Ou de Rovigo, ville d'Italie, dont étoit aussi *Cœlius Rhodiginus*, qui, livre V, chapitre x de ses anciennes Leçons, avoit rapporté cette histoire, mais sans en marquer l'année. (L.) — Un interprète croit que cette femme énergumène et ventriloque, dans le XVe siècle, fut appelée Rhodogine, parcequ'elle fut mise en réputation par un *nommé* Cœlius Rhodiginus ou Rhodoginus, savant Vénitien, à qui Charles VIII et Louis XII donnèrent des marques particulières de leur estime. » Mais il nous paroît bien plus probable qu'elle fut nommée *Rhodogine* parcequ'elle étoit de la ville de *Rovigo*, d'où *Cœlius Rhodiginus*, lui-même, a tiré son surnom de *Rhodiginus*.

[10] *La Gaule cisalpine*, au-deçà des Alpes, à l'égard de Rome et

dee. Lesquels pour houster toute doubte de fiction et fraude occulte, la faisoyent despouiller toute nue, et luy faisoyent clourre la bouche et le nez. Cestuy maling esprit se faisoyt nommer Crespelu, ou Cincinnatule [11], et sembloyt prendre plaisir ainsy estant appellé. Quand ainsy on l'appelloyt, soubdain aux propous respondoyt. Si on l'interrogeoyt des cas presens ou passez, il en respondoyt pertinemment, jusques a tirer les auditeurs en admiration. Si des choses futures, tousjours mentoyt, jamais n'en disoyt la verité. Et souvent sembloyt confesser son ignorance, en lieu de y respondre, faisant ung gros pet, ou marmonant quelcques mots non intelligibles et de barbare termination.

Les Gastrolatres d'ung aultre cousté se tenoyent serrez par trouppes et par bandes, joyeulx, mignars, douillets aulcuns [12], aultres tristes, graves, severes, rechignez, touts ocieux, rien ne faisants, poinct ne travaillants, poys et charge inutile de la

non de nous, est une ancienne partie des Gaules, entre le mont Cenis et le fleuve Rubicon, près Rimini, comprenant le Piedmont, Montferrat, Milan, Mantoue, Ferrare. *Alphabet.*

[11] Crépu ou frisé. *Crespelu* a en effet la même signification que *cincinnatule*, car *crespelu* est le diminutif de *crespe*, comme *cincinnatule* est le diminutif du latin *cincinnatus*, qui signifie frisé et qui est dérivé de *cincinnus*, boucle de cheveux.

[12] Non que tous n'aiment la bonne chère et ne se nourrissent le plus délicatement qu'ils peuvent; mais selon la diversité de leurs tempéramens et à proportion de leurs rentes. (L.)

terre[13], comme dict Hesiode: craignants, selon qu'on povoyt juger, le ventre offenser, et emmaigrir. Au reste masquez, desguisez, et vestus tant estrangement que c'estoyt belle chose.

Vous dictes, et est escript par plusieurs saiges et anticques philosophes[14], que l'industrie de nature appert merveilleuse en l'esbatement qu'elle semble avoir prins formant les coquilles de mer: tant y void on de varieté, tant de figures, tant de couleurs, tant de traicts et formes non imitables par art. Je vous asseure qu'en la vesture de ces Gastrolatres Coquillons[15] ne veismes moins de

[13] C'est à eux et aux moines qu'on applique très bien ce vers d'Horace, ce qui n'empêche pas de rétablir les couvents :

Nos numerus sumus, et fruges consumere nati....
Epist. II, lib. I, v. 27.

[14] Voyez entre autres Pline, livre IX, chapitre XXXIII. (L.)

[15] Généralement tous les moines et religieux. Leur capuchon leur tient lieu de coquille, et leurs habits sont aussi différens que les coquilles des divers sortes de limaçons. (L.) — « Par ces *gastrolatres coquillons*, ou capuchonnés, Rabelais, dit de Marsy, entend non-seulement les moines, mais les docteurs des universités, dont le bonnet avoit autrefois la forme d'un capuchon. La gourmandise, l'ivrognerie et la crapule étoient alors des vices communs parmi cette espèce de gens. Maître François compare plaisamment ces capuchons, soit de moines, soit de docteurs, aux coquilles de mer, comme si les instituteurs de ces coeffures bizarres avoient prétendu s'égayer, à l'envi les uns des autres, à l'exemple de *Nature*, *dont l'industrie appert merveilleuse en l'esbattement qu'elle semble avoir prins formant les coquilles de mer.* » — Ce sont ces gourmands egoïstes qui semblent en effet concentrer toutes les jouissances dans

dee. Lesquels pour houster toute doubte de fiction et fraude occulte, la faisoyent despouiller toute nue, et luy faisoyent clourre la bouche et le nez. Cestuy maling esprit se faisoyt nommer Crespelu, ou Cincinnatule [11], et sembloyt prendre plaisir ainsy estant appellé. Quand ainsy on l'appelloyt, soubdain aux propous respondoyt. Si on l'interrogeoyt des cas presens ou passez, il en respondoyt pertinemment, jusques a tirer les auditeurs en admiration. Si des choses futures, tousjours mentoyt, jamais n'en disoyt la verité. Et souvent sembloyt confesser son ignorance, en lieu de y respondre, faisant ung gros pet, ou marmonant quelcques mots non intelligibles et de barbare termination.

Les Gastrolatres d'ung aultre cousté se tenoyent serrez par trouppes et par bandes, joyeulx, mignars, douillets aulcuns [12], aultres tristes, graves, severes, rechignez, touts ocieux, rien ne faisants, poinct ne travaillants, poys et charge inutile de la

nom de nous, est une ancienne partie des Gaules, entre le mont Cenis et le fleuve Rubicon, près Rimini, comprenant le Piedmont, Montferrat, Milan, Mantoue, Ferrare. *Alphabet.*

[11] Crepu ou frisé. Crespelu a en effet la même signification que cincinnatule, car crespelu est le diminutif de crespe, comme cincinnatule est le diminutif du latin cincinnatus, qui signifie frisé; et qui est dérivé de cincinnus, boucle de cheveux.

[12] Non que tous n'aiment la bonne chère et ne se nourrissent le plus délicatement qu'ils peuvent, mais selon la diversité de leurs tempéraments et à proportion de leurs revenus. L.

terre[13], comme dict Hesiode : craignants, selon qu'on povoyt juger, le ventre offenser, et emmaigrir. Au reste masquez, desguisez, et vestus tant estrangement que c'estoyt belle chose.

Vous dictes, et est escript par plusieurs saiges et anticques philosophes[14], que l'industrie de nature appert merveilleuse en l'esbatement qu'elle semble avoir prins formant les coquilles de mer : tant y void on de varieté, tant de figures, tant de couleurs, tant de traicts et formes non imitables par art. Je vous asseure qu'en la vesture de ces Gastrolatres Coquillons[15] ne veismes moins de

[13] C'est à eux et aux moines qu'on applique très bien ce vers d'Horace, ce qui n'empêche pas de rétablir les couvents :

> Nos numerus sumus, et fruges consumere nati....
> Epist. II, lib. I, v. 27.

[14] Voyez entre autres Pline, livre IX, chapitre XXXIII. (L.)

[15] Généralement tous les moines et religieux. Leur capuchon leur tient lieu de coquille, et leurs habits sont aussi différens que les coquilles des divers sortes de limaçons. (L.) — « Par ces *gastrolatres coquillons*, ou capuchonnés, Rabelais, dit de Marsy, entend non-seulement les moines, mais les docteurs des universités, dont le bonnet avoit autrefois la forme d'un capuchon. La gourmandise, l'ivrognerie et la crapule étoient alors des vices communs parmi cette espèce de gens. Maître François compare plaisamment ces capuchons, soit de moines, soit de docteurs, aux coquilles de mer, comme si les instituteurs de ces coeffures bizarres avoient prétendu s'égayer, à l'envi les uns des autres, à l'exemple de *Nature, dont l'industrie appert merveilleuse en l'esbattement qu'elle semble avoir prins formant les coquilles de mer.* » — Ce sont ces gourmands égoïstes qui semblent en effet concentrer toutes les jouissances dans

Nous consyderants le minois et les gestes de ces poiltrons magnigoules[1] Gastrolatres, comme touts estonnez, ouysmes ung son de campane[2] notable, auquel touts se rangearent, comme en bataille, chascun par son office, degré, et anticquité. Ainsy vindrent devers messere Gaster, suivans ung gras, jeune, puissant ventru, lequel sus ung long baston bien doré, portoyt une statue de bois mal taillee et lourdement paincte telle que la descripvent Plaute, Juvenal, et Pomp. Festus[3]. A Lyon, au carnaval, on l'appelle Masche-croute[4]:

[1] L'abbé Guyet a cru qu'on devoit lire *manigoldes*, de l'italien *manigoldo*, gros coquin; mais dans toutes les éditions que j'ai vues il y a *magnigoules*, c'est-à-dire *grandes gueules*. (L.) — C'est-à-dire *grandes goules*. Ce nom, probablement forgé par Rabelais, revient à ceux de Grand-Gousier et de Gargantua. On lit de même dans l'édition de 1552.

[2] De cloche.

[3] Plaute, en sa comédie du *Cable*, Juvénal, satire III, et Pomponius Festus, livre XI. (L.) — Cette comédie du *Cable* est intitulée *Rudens*, en latin.

[4] On ne la porte plus à Lyon, quoiqu'on y en parle encore, et qu'on y menace les enfans de les faire manger à la *masche-croute*. Si au reste il est vrai, comme on l'assure, qu'en plusieurs lieux de la Flandre on appelle *kermès* une pareille statue qu'on y porte aux jours gras, il faut que ce soit par rapport au terrible cliquetis que font les mâchoires de cette statue quand on les fait mouvoir, puisqu'en Hollande on nomme aussi *kermès* le bruit qui règne dans les foires où l'on ne s'entend point parler. (L.) — Le Duchat se trompe: *kermès*, qui signifie littéralement, en flamand, messe d'église, est le nom qu'on donne aux assemblées patronales qui se tiennent autour des églises, et ce n'est que par extension, par métonymie, qu'on appelle *kermès*, la statue gigantesque qu'on promène en procession

ils la nommoyent Manduce[5]. C'estoyt une effigie monstrueuse, ridicule, hideuse, et terrible aux petits enfans, ayants les œilz plus grands que le ventre, et la teste plus grosse que tout le reste du corps, avecques amples, larges, et horrificques maschoueres bien endentelees, tant au dessus comme au dessoubs : lesquelles avecques l'engin

à ces assemblées, et le bruit qui règne dans ces cohues rustiques : ce n'est donc point, comme il le croit, par rapport au terrible cliquetis que font les mâchoires de cette statue, qu'on lui donne le nom de *kermès*. Le nom de *Masche-Croute*, au reste, n'est que la traduction de celui de *manducus;* ce qui prouve que le culte de la première statue n'est qu'une suite et un reste de celui de la seconde. Voyez la note suivante.

[5] En latin *manducus*. C'estoit, dit l'auteur de l'Alphabet, une effigie qu'anciennement les payens portoient en pompe pour faire peur et rire quant et quant. Elle avoit un masque en façon de teste d'homme, avec de grosses et amples maschoires et de grandes dents qu'elle faisoit peter l'une contre l'autre, ouvrant une grande gueule afin de faire fuir les spectateurs en riant. Plaute touche cette solennité, in *Rudente*, quand il introduit un Sicilien qui, estant tout mouillé, trembloit de froid, et faisoit craqueter ses dents. CH. *Quid si aliquo ad ludos me pro Manduco locem?* SA. *Quapropter?* CH. *Quia pol clarè crepito dentibus ;* et Juvenal aussi, satire III :

> . . . . . Tandemque redit ad pulpita notum
> Exodium, quum personæ pallentis hiatum
> In gremio matris formidat rusticus infans.

— Le dieu *Manducus* étoit une espèce d'ogre qui passoit pour manger les petits enfans. Les Romains, comme le remarque M. D. L., introduisirent dans leurs Atellanes, un personnage à masque hideux et monstrueux, et à bouche béante, qu'ils appelèrent *Manducus*. Aussi les mères et les nourrices menaçoient-elles leurs enfans de *Manducus*, comme les nôtres, de *Croquemitaine* et de *Masche-Croute*. Voyez la note 4, et livre II, chapitre VII.

d'une petite chorde cachee dedans le baston doré l'on faisoyt l'une contre l'aultre terrificquement clicqueter, comme a Mets l'on faict du dragon de Sainct Clement[6].

Approchants les Gastrolatres, je veids qu'ils estoyent suivis d'ung grand nombre de gros varlets chargez de corbeilles, de paniers, de balles, de pots, poches et marmites. Adoncques soubs la conduicte de Manduce, chantants ne sçây quels dithyrambes[7], Cræpalocomes[8], Epænons[9], offri-

[6] Le peuple le nomme *Graulli*, soit de l'allemand *greulich*, horrible, épouvantable, ou plutôt par corruption de *Gargouille*. On le porte en procession le jour de la Saint-Marc, et pendant les rogations; mais comme ce n'est plus la même figure qu'avoit vue Rabelais, les machoires du *Graulli* moderne n'ont aucun mouvement; seulement, au bout de sa langue, qui est de fer, est fiché un petit pain blanc, qui, avec autant d'autres pareils que fournit chaque boulanger, devant l'étau de qui passe la procession, fait le salaire du pauvre homme qui porte le *Graulli*. (L.) — On appelle aujourd'hui ce dragon *Graouilli*. La première étymologie, que donne Le Duchat de son nom, est certaine. Voyez une Dissertation sur ce dragon dans les Mémoires de l'Académie celtique.

[7] C'étoit des hymnes pleins de verve et d'enthousiasme poétique, en l'honneur de Bacchus, surnommé lui-même διθύραμβος, de δίθυρος, qui a deux portes, et ἄμβος, contracté d'ἄνβος, enfant. *Quòd bis natus duas veluti januas penetrarit:* ces deux portes sont le ventre de sa mère Sémélé, et la cuisse de Jupiter, dans laquelle ce dieu l'avoit renfermé pour le mettre au monde à terme.

[8] Du grec κραιπαλόκωμα, ivrogne, qui a trop bu; mot composé de κραιπάλη, crapule, ivresse, *ex hesterno potu capitis gravedo*, et de κῶμα, débauche de table, Comus dieu des festins, *comessatio, genius comessationum præses.* Mais Rabelais l'entend ici de chansons d'ivrognes, composées en l'honneur de Bacchus et de l'ivresse. Ce mot

rent a leur dieu, ouvrants leurs corbeilles et marmites, Hippocras blanc, avecques la tendre roustie seiche [10].

Pain blanc.	Coscotons.
Choine [11].	Fressures.
Carbonnades [12] de six sortes.	Fricassées, neuf especes.

ne vient donc pas, comme le croit un interprète ignorant, du latin *crepo*, je fais du bruit.

[9] Éloges ou oraisons qu'on prononçoit pour louer la grandeur et la vertu de quelqu'un, principalement aux funérailles. Voyez Plutarque, dans Camille. Du grec ἐγκώμιον, *encomium*, *laus*, ἐγκωμιάω, *laudo*. — Ce mot ne vient donc pas non plus, comme le croit le même interprète, du grec ἐπω, je dis, je parle.

[10] Pour l'après-souper. Bouchet, sur la fin de sa première sérée : *l'hypocras et les rôties allongerent un peu cette sérée.* (L.)

[11] On dit en Anjou et en Normandie, selon Ménage : *il a mangé son choine le premier;* ce qui fait voir que ce pain étoit un pain blanc et délicat. Je crois que ce mot a été fait de *canonius*, et qu'il a signifié originairement *pain de chanoine*. Pierre de Proust, dans ses Commentaires sur la coutume de Loudun, titre XXVIII, art. 3, dit que dans le Loudunois on appelle *choine* le petit pain blanc fait de la fleur de froment, et que ce mot a été fait de celui de *chois*; en quoi il n'a pas bien rencontré à l'égard de l'étymologie. « Ce mot, ajoute Le Duchat, ne viendroit-il pas plutôt de *gwyn*, qui signifie blanc? Les habitans de la province de Galles et les Bas-Bretons appellent *bara-gwyn* du pain blanc. » Ce qui est vrai; mais comme *gwyn* vient lui-même du latin *canus* ou *candidus*, nous pensons qu'il vaut mieux dériver *choine* immédiatement de l'un de ces deux mots.

[12] Rabelais, dit Le Duchat, dans Ménage, met au premier rang des mets que les Gastrolatres offroient à messer Gaster, leur dieu, *carbonades de six sortes*. Nous appellons à Metz la viande ainsi apprêtée, *charbonnée*, et on n'y fait point de *charbonnée* que de chair de porc rôtie sur le gril. Les mots *de carbonnade* et de *charbonnée*, au reste, viennent de ce que cette sorte de viande se rôtit à la hâte sur des charbons. Il cite à l'appui un long passage de Jo. Bruye-

Grasses soupes de prime.
Soupes lionnoises.
Hoschepots.
Pain mollet.
Pain bourgeois.
Cabirotades [13].
Longes de veau rousty froides, sinapisees de pouldre zinziberine [14].
Pastez d'assiette.
Souppes de levrier.
Choux cabus a la mouelle de bœuf.
Salmiguondins.

Breuvaige eternel parmy, precedent le bon et friant vin blanc, suivant vin clairet et vermeil frais, je vous dis froid comme la glace: servy et offert en grandes tasses d'argent. Puis offroyent:

Andouilles caparassonnees de moustarde fine.
Langues de beuf fumees.
Saumates [15].

rin, *De Re cibaria*, livre XII, chapitre v; après quoi il ajoute: On pourroit dans ce passage trouver à peu près les six sortes de *carbonnades* dont parle Rabelais.

[13] Nous avons fait déja plus haut une note sur ce mot, que Rabelais a forgé du nom des dieux *Cabires*.

[14] Gingembre.

[15] Plus bas, livre V, chapitre XXIII, *saumates deificques;* et au chapitre XLIII du même livre: *Saumates belles et bonnes*. Ce mot, qui auroit dû plutôt être écrit *summate* que *saumate*, vient du latin *sumen*. *Sumen*, *suminatus*, au féminin *suminata*, *summata*, ce qui s'est dit en général de la graisse du bas ventre; *sumen*, dans les Gloses, étant interprêté ὑποκόλλιον et ὑπογάστριον. L'italien *sommata* signifie certain manger fait de graisse de porc, qu'en France on appelle *des cretons*, et qui ne sont que de petits morceaux de la graisse du bas ventre, rôtis jusqu'à ce qu'il ne leur reste plus que la peau, après quoi on les mange avec un peu de sel dont on les saupoudre. Mais les Grecs avoient bien d'autres *summates*. Ils entendoient par ce mot une vraie friandise, d'autant plus blâmable qu'elle étoit très cruelle. « Mangeons de la chair, lit-on dans le Plutarque d'Amiot, au traité XX du manger chair, pourveu que ce soit pour satisfaire à la nécessité,

Saulcisses.	Jambons.
Hastereaulx [16].	Fricandeaulx.
Eschinees aux pois.	Boudins.

non pour fournir aux delices ni à la luxure; tuons un animal, mais pour le moins que ce soit avec commisération et avec regret, non point par jeu ou plaisir, ni avec cruauté, comme on fait en plusieurs sortes maintenant, les uns à coups de broches toutes rouges de feu, tuans les pourceaux, afin que le sang esteint et espandu par le fer ardent qui passe à travers, rende la chair plus tendre et plus delicate; les autres sautans à deux pieds sur le ventre des pauvres truyes pleines et prestes à cochonner, et leur foulans et battans le ventre et les tetins, afin que le sang, le lait et le caillé du fruict conceu, le tout confus et meslé ensemble, un peu auparavant le temps de sa maturité, ils en facent (ô Jupiter purgatif!) un friand manger, une *sommade* de la partie de l'animal qui est la plus gastée et la plus corrompue. » (L.)

[16] Ménage croit que ce sont des parties d'animaux d'auprès le cou, comme des collets de mouton. Il prétend même que ce mot vient de l'allemand *haltz* qui signifie *le cou*, et il se fonde sur ce que dans nos vieux livres le *hasterel* est toujours le cou, soit d'un homme ou de quelque animal que ce soit; mais j'oserois presque assurer qu'il se trompe. A Metz, où l'on montre encore en *Ju-rue* la maison qu'occupa, dans cette rue, Rabelais pendant un assez long séjour, on appelle *menue haste* (hastille) cette partie des intestins du porc, laquelle comprend entre autres choses les rognons, le foye et le poumon; et les *hastereaux* se font avec le foye qu'on découpe en autant de tranches qu'en peut couvrir la toile du mézentère dans laquelle on les enveloppe. Avant que de les couvrir de la sorte, on y met des brins de persil, et on poivre le tout; puis, ces tranches qu'on nomme *hastereaux*, sont mises sur le gril, à un bon brasier, jusqu'à ce qu'elles soient bien grillées et médiocrement cuites; on les sale ensuite, et mangées de broc en bouche, à déjeûner ou à diner, c'est un friand mets pour les gens du païs. Or, comme toute la *hastille* est composée de parties qui se corromproient si l'on ne se *hastoit* de les manger; je ne sai si ce ne seroit point ce qui auroit donné le nom tant aux *hastereaux* qu'au *hasterel*, dans

Cervelats.
Saulcissons.
Hures de sangliers.
Venaison sallee aux navaulx.
Olives colymbades [17].

Le tout associé de breuvaige sempiternel. Puis luy enfournoyent en gueule,

Esclanches à l'aillade.
Tadournes [18].
Pastez a la saulce chaulde.
Coustelettes de porc à l'oignonnade.
Chappons roustis avecques leur degout.
Hutaudeaulx.
Becars [19].
Cabirots.

la signification de *cou*. Rien n'est plutôt corrompu que le *cou* d'un animal égorgé. (L.)—Le Duchat a ici parfaitement raison, et pour le sens et pour l'étymologie de *hastereaux*, et confirme encore, dans Ménage, au mot *hasterel*, en le développant, ce qu'il avance ici. C'est ce qui, ajoute-t-il, si l'on en croit Laurent Joubert, au chapitre XII de la deuxième partie de ses Erreurs populaires, a donné lieu à l'usage, lorsqu'on a fait tuer un porc à la maison, d'envoyer à des amis du boudin et même du foie, de la ratelle, et du poumon de ce porc.

[17] On appelle ces olives *colymbades*, du grec κολυμβὰς, ἄδος, urination, natation, parce qu'elles se baignent, dit le scoliaste de Hollande, dans leur huile toute pure, et semblent qu'elles se plongent dedans: *Quoniam oleo suo puræ sine accersitâ commendatione innatant, et quasi urinabundæ fluitant*, dit Pline, livre XV, chapitre III. *Urinabundus* vient d'*urinare*, plonger, nager entre deux eaux.

[18] L'édition de 1565 et les nouvelles ont *cadournes*, mais il faut lire *tadournes*, conformément à celles de 1553. Voyez la note sur ce mot, liv. I, chap. XXXVIII. (L.)—On lit aussi *tadournes* dans l'édit. de 1552. Les tadournes sont des oiseaux aquatiques. « La tadorne, dit Belon, dans son Ornithologie, livre III, chapitre XVII, est oiseau moult ressemblant à une canne; mais on le voit rarement en France, sinon ès courts des grands seigneurs, à qui on les apporte des autres provinces de dehors.

Bischards, dains.
Pluviers.
Aigrettes.
Cercelles.
Plongeons.
Butors, palles.
Courlis.
Gelinottes de bois.
Foulques aux pourreaulx.
Risses[20], chevreaulx.
Epaules de mouton aux capres.
Lievres, levreaulx.
Perdris, perdreaulx.
Faisans, faisandeaulx.
Pans, panneaulx.
Cigoignes.
Cigogneaulx.
Becasses, becassins.
Hortolans.
Cocqs, poulles et poullets d'Inde.
Ramiers, ramerots.
Cochons au moust[21].
Canars a la dodine.
Merles, rasles.
Poulles d'eaue.
Otardes, otardeaulx.
Becquefigues.
Guynettes.
Flamans.
Cygnes.
Pieces de bœuf royalles.
Poictrines de veau.
Poulles bouillies et gras chappons au blanc manger[22].
Gelinottes.

[19] Le becard est, selon Ménage, la femelle du saumon, qui est appelée ainsi parcequ'elle a le bec plus crochu que les mâles. Sur quoi Le Duchat fait cette remarque, dans le même article : « Rabelais met les *becars* au nombre des viandes qu'on servoit aux Gastrolatres pendant les jours auxquels on mange gras ; ainsi ce pourroit bien être autre chose que le *beccard* dont parle ici Ménage. » Nous ne le pensons pas. Un gastrolatre peut très bien se régaler de saumon, même dans les jours gras. La meilleure raison que Le Duchat auroit dû donner en faveur de son opinion, c'est que les *becars* sont nommés parmi beaucoup d'autres oiseaux, et qu'il n'y a pas un seul poisson dans cette liste gastronomique.

[20] Je ne connois point *risse*, si ce n'est peut-être le chevreuil, que les allemands appellent *reb*. L'Italien nomme *rizzo* un hérisson, et la friandise de certaines gens n'a point épargné cet animal. Voyez Jean de la Bruyère Champier, livre XIII, chapitre XXVIII de son *De Re cibaria*. (L.)

Poullets.
Lappins, lappereaulx.
Cailles, cailleteaux.
Pigeons, pigeonneaulx.
Herons, heronneaulx.
Pochecuillieres.
Courtes, grues.
Tyransons.
Corbigeaux.
Oyes, oizons, bizets.
Hallebrans.
Maulvis.
Renfort de vinaige parmi.
Pastez de venaison.
D'allouettes.
De lirons.
De stamboucqs.
De chevreuils.
De Pigeons.
De chamois.
De chappons.
Pastez de lardons.
Pieds de porc au sou.
Croustes de pastez fricassees.
Corbeaulx de chappons.
Fromaiges.
Hippocras rouge et vermeil.
Francourlis.
Tourterelles.
Connils.
Porcsespics.
Girardines.
Puis grands guasteaulx feuilletez.
Cardes.
Brides a veaulx.[23]
Beuignets.
Tourtes de seize façons[24].

[21] Voyez livre I, chapitre XXXIV.

[22] Didier Christol, livre VI de sa traduction de Platine, *de Obsoniis*, au feuillet 61 de l'édition de 1605, a enchéri sur l'original en ce que Platine, au chapitre qui a pour titre *Jusculum album*, n'apprend pas comme lui à préparer les chapons à la sauce du blanc-manger. C'est un composé d'amandes et de blancs de chapons pilez ensemble, avec de la mie de pain molet, du sucre et du gingembre, le tout passé par un tamis, et ensuite épaissi sur le feu, après qu'on y a mêlé de l'eau-rose. Tout cela enfin répandu sur le plat où a déja été mis le chapon, lequel on ne doit servir qu'après y avoir semé des pepins de grenade et de la nompareille de diverses couleurs. (L.)

[23] *Beatilles*, bagatelles qu'on ne mange pas pour se rassasier. (L.) — Friandises, selon M. D. L., qu'on mange sans faim, *frigalleries*, au sens propre; au sens figuré, mauvaises raisons qui ne persuadent que les sots.

[24] Platine, en son *De Obsoniis*, chapitre *Pulmentum in torta*,

Guauffres, crespes.
Pastez de coings.
Caillebotes.
Neige de creme.
Myrobolans confits.
Gelee.
Poupelins.
Pesches de Corbeil[25].
Artichaulx.
Confictures seiches et liquides, soixante et dixhuict especes.
Macarons.
Tartres, vingt sortes.
Creme.
Dragee, cent couleurs.
Jonchees.
Mestier au sucre fin.

Vinaige[26] suivoyt a la queue, de paour des esquinanches[27]. Item rousties[28].

qui est du livre VIII. « Pulmentum quod vulgò *tortam* appellamus ; « et hoc nomen à tortis et concisis herbis, ex quibus ferè fit, acce- « pisse putàrim. Fecit hoc nostrum felicissimum seculum, quod « omnia propè majorum inventa sunt inversa, adeò gulæ et ventri « dediti sumus, ut quod tum clarum erat, nunc obscurum videatur. « Ex avibus enim et quavis altili, non ex holeribus artocreata vo- « lunt delicatæ nostrorum gulæ, bletam, cucurbitam, rapum, na- « pum, buglossum, eorum vernacula cibaria fastidiunt, mihique et « Cornelio meo relinquunt. » Le traducteur, Didier Christol, qui écrivoit environ l'an 1505, ajoute que la pièce de four, autrefois appellée *tourte*, avoit changé de nom comme d'ingrédiens, et que *tarte* en étoit le dernier nom. (L.)

[25] On disoit autrefois *pêches de Corbeil*, parcequ'elles étoient en réputation, comme on le voit dans Olivier de Serre. Aujourd'hui on n'en parle plus, et l'on dit *pêches de Montreuil*, qui ont donné à ce village le surnom populaire de *Montreuil-les-Pêches*, ou *Montreuil-aux-Pêches*, et qui l'emportent en effet sur toutes les pêches du monde. La poste devroit donc bien changer le nom de *Montreuil-sous-Bois* ou *sur-Bois*, en celui de *Montreuil-les-Pêches*.

[26] C'est-à-dire, les mets étoient bien accompagnés de vins ou d'autres boissons.

[27] De peur des esquinancies.

[28] Plus force rôties, pour bien boire.

CHAPITRE LX.

Comment es jours maigres entrelardez a leur dieu sacrifioyent les gastrolatres.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Le pilote dit à Pantagruel que les *Gastrolatres* trouvent tout autant de sacrifices à faire à leur dieu *Gaster,* les jours maigres que les gras; ce qui se conçoit à merveille. L'auteur observe que malgré tous ces hommages et toutes ces adorations, *Gaster,* loin de s'arroger les honneurs divins, confessoit n'être qu'une vile et chétive créature : ce qui se conçoit encore fort aisément.

« Le chapitre LX, dit le Motteux, nous parle de ce que les Gastrolatres offrirent à leur dieu Ventripotent *es jours maigres entrelardez.* Cette distinction marquée de leurs jours gras ou maigres, ne permet pas de douter que les Gastrolatres de Rabelais ne soient tous de bons Papimanes. Je ne sais même, ajoute-t-il, si ce ne seroit pas pour faire encore mieux reconnoître la papimanie de ses Gastrolatres, qu'il a plus d'une fois affecté, dans tous ces chapitres, de donner à leur dieu le titre de *Messere*, comme par allusion à *la messe* des Papimanes. » Mais nous pensons que c'est pousser trop loin les conjectures; et que Rabelais ne donne le titre de *Messere* aux Gastrolatres, que parce qu'ils étoient ventripotents, gros et gras seigneurs. C'est ainsi que le peu-

ple de notre pays de Sologne appelle un *lord* un gros et gras cochon, un cochon gras à lard, d'où il seroit très possible que le mot *lord* anglois eût la même origine.

Voyant Pantagruel ceste villenaille de sacrificateurs, et multiplicité de leurs sacrifices, se fascha, et feust descendu, si Epistemon ne l'eust prié veoir l'issue de ceste farce. Et que sacrifient, dist il, ces maraulx a leur Dieu Ventripotent es jours maigres entrelardez[1]? Je le vous diray, respondit le pilot. D'entree de table, ils luy offrent,

Caviat.
Boutargues[2].
Anchoys.
Tonnine.
Beurre frais.
Purees de poys.
Espinards.
Arans blancs bouffis.
Arans sors.
Sardaines.
Caules emb'olif[3].
Saulgrenees de febves.
Saulmons sallez.
Anguillettes sallees.
Huitres en escalle.
Sallades, cent diversitez, de cresson, de obelon, de la couille a l'evesque, de res-

[1] Jours auxquels non contens de manger des animaux amphibies, ils se donnent souvent la liberté de faire gras tout-à-fait. (L.)

[2] On appelle ainsi en province les œufs du muge, confits avec de l'huile et du vinaigre.

[3] Choux à l'huile. Manger de Gascons et de Languedociens, chez qui l'huile est plus commune que le beurre. Si Rabelais avoit voulu parler bon Languedocien, il auroit dit *ambe d'oli*, avec d'huile. C'est comme parle toujours A. du Pinet dans sa traduction de Pline. (L.)

ponses, d'aureilles de Judas[4], (c'est une forme de funges issans des vieulx suzeaulx) de asperges, de chevrefueil: tant d'aultres.

La fault boire, ou le diable l'emporteroyt. Ils y donnent bon ordre, et n'y ha faulte: puis luy offrent lamproyes a saulce d'Hippocras.

Guourneaulx.
Truites.
Barbeaulx.
Barbillons.
Meuílles.
Meuillets.
Rayes.
Casserons[5].
Gracieux seigneurs.
Empereurs.
Anges de mer.
Lampreons.
Lancerons.
Brochetons.
Carpions.
Carpeaulx.
Esturgeons.
Balaines.
Maquereaulx.
Pucelles, plies.
Huistres frittes.
Petoncles.
Languoustes.
Espelans[6], vieilles.

[4] Vigneul-Marville, dans ses *Mélanges*, tome III, page 294 de l'édition de Paris, 1713, prétend qu'il y a danger de mort à manger de cette sorte de champignons; mais les Gastrolatres n'y regardoient pas de si près, et ne s'en trouvoient pas plus mal que ces soldats de Picrochole, qui, au chapitre XXVII du livre I, de Rabelais, ravageoient l'abbaye de Sévillé (*Seuillé*), sans craindre la peste qui y régnoit. (L.)

[5] Au chapitre LIV, *casseron* est une *casserolle*. Ici, c'est la moindre espèce du *calemar*, sorte de *seiche* commune sur les côtes du Poitou, sur celles de Saintonge et à la Rochelle. Voyez Rondelet, *De Piscibus*, lib. XVII, cap. V, et La Bruyère Champier, livre XXI, chapitre XIII de son *De Re cibaria*. (L.) — On l'appelle aussi *calemar*, de *calamarium*, encrier, parceque, comme la seiche, il a une poche pleine de liqueur noire; c'est la *loligo parva*.

[6] « Dans les anciennes éditions de Rabelais, livre IV, chapitre LX,

Ortigues.
Crespions.
Gougeons.
Barbues.
Cradots.
Carpes.
Brochets.
Pelamides.
Roussettes.
Oursins.
Rippes, tons.
Goyons.
Meusniers.
Escrevisses.
Palourdes.
Saulmons.
Saulmonneaulx.
Daulphins.
Lavarets.
Guodepies.
Poulpres.
Limandes.
Carrelets [7].
Maigres.
Pageaulx.
Pocheteaulx.
Soles, poles.
Moules.
Homars [8].
Chevrettes.
Dards.
Ablettes.
Tanches, umbres.
Merlus frais.
Seiches.
Darceaulx [9].
Anguilles.
Anguillettes.
Liguombeaulx.
Chatouiles.
Congres.
Oyes.
Lubines.
Aloses.

dit Le Duchat, dans Ménage, on lit *espelan*, pour le nom de ce poisson, et non pas *éperlan*, comme on lit dans les éditions de Hollande. L'épitre au lecteur, que Belon a mise au devant de son histoire des oiseaux, porte aussi *espelan*; et cette ancienne prononciation se conserve encore aujourd'hui à Caen, où l'on dit *espelan* ou *esplan*. » On lit en effet *espelan* dans l'édition de 1552. Ce poisson a été ainsi appelé de sa couleur semblable à celle d'une *perle*, dit Rondelet, au chapitre XVIII des poissons de rivière. Nicot dit la même chose.

[7] Sorte de turbots. (L.)

[8] Espèce d'écrevisses de mer. (L.)

[9] Petites *lendoles*, comme on appelle à Marseille les plus petits *dards* de Loire. (L.)

Murenes[10].
Umbrettes.
Porcilles[11].
Turbots.
Tortues.
Serpens, *id est*, anguilles de bois[12].
Dorades.
Poullardes
Perches, reals.
Loches.
Cancres.
Escargots.
Grenoilles.

Ces viandes devorees, s'il ne beuvoyt[13], la mort l'attendoyt a deux pas pres. L'on y pourvoyoyt tresbien. Puis luy estoyent sacrifiez,

Merlus sallez,
Stofics.
OEufs frits, perdus[14], suffocquez, estuvez, traisnez par les cendres, jectez par la cheminee, barbouillez, gouldronnez.
Molues.
Papillons.
Adots.
Lancerons marinez.

[10] Sorte de lamproyes. (L.)

[11] C'est ainsi qu'il faut lire, comme dans les éditions de 1552, 1559, dans celle de Lyon et dans celle de 1626, et non pas *porcille* comme dans les nouvelles et dans celles de 1553 et 1596. La *porcille* est une espèce de grenaud, qui a la tête fort grosse. Voyez les dictionnaires d'Oudin, au mot *Porcille*, et au mot italien *Dentale*. (L.)

[12] Couleuvres. On en mange en quelques endroits de la France. *Anguille* vient en effet de *anguis*.

[13] Ce qui signifie qu'il est mortel de manger beaucoup sans boire.

[14] Villon, dans son grand Testament :

Bons vins ont souvent embroches,
Saulces, brouetz et gras poissons,
Tartres, flans, œufs fritz et poches,
Perdus, et en toutes façons.

C'est un manger Florentin. Platine a fait, des œufs frits et des œufs perdus, deux chapitres du neuvième livre de son *de Obsoniis*. (L.)

Pour lesquels cuire et digerer facillement vinaige estoyt multiplié. Sus la fin offroyent,

Ris.	Beurre d'amendes.
Mil.	Escherviz.
Grueau.	Millorque.
Fromentee [15].	Raisins.
Pruneaulx.	Dactyles [16].
Neige de beurre.	Noix.
Pistaces.	Noizilles.
Fisticques.	Pasquenades.
Figues.	Artichaulz.

Perennité [17] d'abreuvement parmy.

Croyes que par eulx ne tenoyt que cestuy Gaster leur dieu ne feut aptement, precieusement et en abondance servy, en ses sacrifices, plus certes

[15] Sorte d'émulsion qui se faisoit avec du *froment* bouilli, comme la vraie orgeade avec de l'*orge*. Didier Christol, traducteur françois du Traité *de Obsoniis*, de Platine; chapitre *de la Fromentée*, qui est du livre VIII : « Si tu veulx aucunes fois menger et faire de la fromentée, premierement feras cuyre en eaue ton dit froment, apres le mettras dedans le just ou broet de chair grasse, ou si aymes mieulx en laict d'amandes. Et en ceste façon est potaige convenable en temps de jeusne, pource qu'il se resolvist tardement; c'est-à-dire est de tarde digestion et nourrist beaucoup. Semblablement se peut faire l'ordjat ou le potaige d'orge, et est plus louable, selon aulcuns, que n'est la fromentée. » (L.) — D'où l'on voit que c'étoit une décoction de *froment*, qu'on méloit avec du bouillon gras.

[16] Dattes, fruit du palmier, du latin *dactylus*, qu'on trouve dans Pline, et en d'autres anciens auteurs pour datte. C'est donc à tort que M. D. L. dit que ce mot n'est pas de bonne latinité dans ce sens.

[17] C'est-à-dire il falloit là boire sans fin.

que l'idole de Heliogabalus, voyre plus que l'idole Bel en Babylone, soubs le roy Balthasar.

Ce nonobstant, Gaster confessoyt estre non Dieu, mais paovre, vile, chetifve creature. Et comme le roy Antigonus [18], premier de ce nom, respondit a ung nommé Hermodotus (lequel en ses poesies l'appelloyt Dieu, et fils du Soleil), disant: Mon Lasanophore le nie. Lasanon [19] estoyt une terrine et vaisseau approprié a recepvoir les excremens du ventre: ainsy Gaster renvoyoit ces matagots [20] a sa selle persee veoir, considerer, phi-

[18] Voyez Plutarque, dans ses Apoththegmes, et dans son Traité d'Isis et d'Osiris. (L.)

[19] Une terrine ou un pot de chambre. *Briefve declaration* et *Alphabet*. — Du latin *lasanum*, pot-de-chambre, bassin de chaise percée. D'où l'on voit que *lasanophore*, qui est composée du grec λάσανον, qui a le même sens que *lasanum*, et φέρω, je porte, signifie celui qui porte le pot-de-chambre.

[20] Ici, comme déja livre I, chapitre LIV, les *Matagots* sont ceux qui sous ombre qu'ils ont embrassé la vie contemplative, en menent une de fainéans et de ventres paresseux. (L.) — Ce mot paroît formé, comme l'espagnol *matador*, qui vient du latin *mactare*, *mactator*, comme *matamore*, qui signifie *assommeur de Maures*, et qui vient du latin *mactat Mauros*; il doit donc venir également du latin *mactat Gothos*, *tueur de Gots*. Si la finale de ce mot étoit écrite comme celle des mots *evesgaux*, *papegaux*, *cardingaux*, *moinegaux*, *capucingaux*, *clergaux*, *prestregaux*, etc., qu'on trouve dans notre auteur, elle signifieroit *oiseaux*, et *matagots*, tueurs d'oiseaux, c'est-à-dire des gens d'église que Rabelais désigne en plusieurs endroits sous le nom d'*oiseaux gourmandeurs*, parcequ'ils chantent les louanges de Dieu, et qu'ils sont gourmands: Rabelais emploie lui-même le mot *gaux*, au pluriel, pour *oiseaux*, livre V, chapitre V; mais l'orthographe s'oppose à cette seconde étymologie. Nous préférons donc la première

losopher, et contempler quelle divinité ils trouvoyent en sa matiere fecale.

qui est confirmée par celle de *matamores*. Voyez livre I, chapitre LIV, et livre V, chapitre III.

CHAPITRE LXI.

Comment Gaster inventa les moyens d'avoir et conserver grain.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

On trouve ici le détail des différents arts que *Gaster*, c'est-à-dire la faim, le besoin, la nécessité, a inventés; tels que ceux de se procurer et conserver le bled, de bâtir, d'assiéger et de prendre les villes et les forteresses, celui de l'artillerie, etc., ce qui a fait dire à Perse, dans son prologue :

> Quis expedivit psittacum suum χαῖρε?
> Magister artis, ingeniique largitor,
> Venter, etc.

χαῖρε, *vale*, *salve*, du verbe grec χαιρέω, *saluer*.

Ces diables gastrolatres[1] retirez, Pantagruel feut attentif a l'estude de Gaster, le noble maistre des arts. Vous sçavez que, par institution de nature, pain avecques ses apennaiges luy ha esté

[1] Gens qui font le diable à la table, et lorsqu'ils voyent jour à calomnier le prochain. (L.)

pour provision et aliment adjugé, adjoincte ceste benediction du ciel, que pour pain trouver et guarder, rien ne luy defauldroyt. Dez le commencement il inventa l'art fabrile[2], et agriculture pour cultiver la terre, tendant afin qu'elle luy produisist grain. Il inventa l'art militaire et armes pour grain defendre, medicine et astrologie avecques les mathematicques necessaires pour grain en saulveté par plusieurs siecles guarder et mettre hors les calamitez de l'aer, deguast des bestes brutes, larrecin des briguants. Il inventa les moulins a eaue, a vent, a bras, a aultres mille engins, pour grain mouldre et reduire en farine. Le levain pour fermenter la paste, le sel pour luy donner saveur (car il eut ceste congnoissance, que chose on monde plus les humains ne rendoyt a maladies subjects, que de pain non fermenté, non sallé user[3]), le feu pour le cuire, les horologes et quadrans pour entendre le temps de la cuicte du pain, creature de grain.

Est advenu que grain en ung pays defailloyt, il inventa art et moyen de le tirer d'une contree en aultre[4]. Il par invention grande, mesla deux

[2] Les métiers des artisans.

[3] Encore aujourd'hui, dans le Poitou, comme dans une bonne partie de l'Allemagne, on mêle dans la pâte une bonne poignée de sel à proportion de chaque boisseau de farine. (L.)

[4] C'est *il* qu'on doit lire, non pas *et*, comme dans l'édition de 1626. L'abbé Guyet a cru qu'il y avoit ici une transposition. Si cela

especes d'animans, asnes, et jumens pour production d'une tierce, laquelle nous appellons mulets, bestes plus puissantes, moins delicates, plus durables au labeur que les aultres. Il inventa chariots et charettes pour plus commodement le tirer. Si la mer ou rivieres ont empesché la traicte, il inventa basteaulx, gualeres, et navires, chose de laquelle se sont les eslemens esbahis, pour oultre mer, oultre fleuves et rivieres naviger, et de nations barbares, incongneues, et loing separees, grain porter et transporter.

Est advenu depuis certaines annees que la terre cultivant il n'ha eu pluye a propous et en saison, par default de laquelle grain restoit en terre mort et perdu. Certaines annees la pluye ha esté excessifve, et nayoit le grain. Certaines aultres annees la gresle le guastoyt, les vents l'esgrenoyent[5], la tempeste le renversoit. Il ja devant nostre venue

est, on la trouve dans toutes les éditions que j'ai vues. (L.) — On lit aussi *il* dans l'édition de 1552, et dans celles de M. D. L.

[5] C'est *vents* qu'il faut lire, conformément à toutes les anciennes éditions, et non pas *vers*, comme dans les nouvelles. Les *vers* rongent le blé, mais les vents égrenent les épis et même le raisin. Charles Étienne, dans son *Vinetum*, chapitre intitulé *Vitium morbi*: « Exacinationem Latini vocant (inquit Barbarus), Theodorus autem « exuperantiam, Græci *cittosin*, cum ab uvis vel racemis defluunt « acini : vel per nimios imbres, aut ventorum concussiones, aut « magis grandines : vulgus nostrum vocat, esgreneure ou gresleure » Du reste, Κίττωσις, qui ne se trouve que dans Rhodigin, livre VI, chapitre 1, paroit fort suspect. (L.) — On lit aussi *les vents* dans l'édition de 1552, et dans celles de M. D. L.

avoyt inventé art et moyen de evocquer la pluye des cieulx, seullement une herbe decouppant commune par les prairies, mais a peu de gents congneue, laquelle il nous monstra. Et estimoys que feust celle de laquelle une seule branche jadis mettant le pontife Jovial dedans la fontaine Agrie[6], sus le mont Lycien en Arcadie, on temps de seicheresse, excitoyt les vapeurs, des vapeurs

[6] Rabelais copie ici Nicolas Leonic, livre I, chapitre LXVII de ses Histoires diverses. Dans les Arcadiques de Pausanias, où ceci se trouve, cette fontaine est nommée Ἄγνω, et Rhodigin, livre XIII, chapitre XVII, l'a nommée pareillement *Agno*. (L.) Tout ce que dit ici Rabelais, et ce qu'il ajoute plus bas du prétendu secret des Méthanensiens, est tiré en effet de Nicolas Leonic, qui l'a tiré lui-même de Pausanias. Rabelais n'a fait que copier l'un et l'autre. En voici la preuve pour Pausanias : « Un peu plus loin, dit-il, vous découvrirez les murailles de Lycosure.... Sur la gauche du temple de la déesse si chère aux Arcadiens, vous voyez le mont Lycée. C'est là, disent-ils, que Jupiter a été élevé par trois nymphes, Thisoa, Neda et Hagno.... La troisième donna son nom à une fontaine du mont Lycée. Dans les temps de sécheresse, lorsque la terre aride et brûlée ne peut nourrir les arbres et les fruits qu'elle donne, le prêtre de Jupiter Lycæus, tourné vers la fontaine, adresse ses prières au dieu, et lui fait des sacrifices; ensuite il jette une branche de chêne sur la surface de l'eau, car elle ne va point au fond. Cette légère agitation qui arrive à la fontaine, en fait sortir des exhalaisons qui se forment en nuages, lesquels retombant bientôt en pluie, arrosent et fertilisent le pays. » Voyez Pausanias, Voyage d'Arcadie, livre VIII, chapitre XXXVIII. — « Il est surprenant, dit à ce sujet l'abbé de Marsy, que Rabelais ait adopté toutes ces rêveries, d'autant plus déplacées ici, que tout ce qui précède et ce qui suit est plein d'une philosophie sensée, et même approfondie. » Au surplus, puisque cette fontaine merveilleuse, qui ressemble au *lacus Helanus*, dont parle Grégoire de Tours, s'appeloit *Hagno* ou *agno*, il est évident

estoyent formees grosses nuees : lesquelles dissolues en pluye toute la region estoyt a plaisir arrousee. Inventoyt art et moyen de suspendre et arrester la pluye en l'aer, et sus mer la faire tumber. Inventoyt art et moyen de aneantir la gresle, supprimer les vents, destourner la tempeste en la maniere usitee entre les Methanensiens[7] de Trezenie.

Aultre infortune est advenu. Les pillars et briguants desroboyent grain et pain par les champs. Il inventa art de bastir villes, forteresses, et chasteaulx pour le resserrer et en seureté conserver. Est advenu que par les champs ne trouvant pain, entendit qu'il estoyt dedans les villes, forteresses, et chasteaulx reserré, et plus curieusement par les habitants defendu et guardé, que ne feurent les pommes d'or des Hesperides par les dracons. Il inventa art et moyen de battre et desmolir forteresses et chasteaulx par machines et tormens[8] bellicques, beliers, balistes, catapultes, desquelles il nous monstra la figure, assez mal entendue des in-

qu'il faut lire dans Rabelais, *Agnie* au lieu d'*Agrie*, qu'on lit cependant dans l'édition de 1552, et dans celles de Le Duchat et de M. D. L.

[7] Ceci est pris du même ouvrage de Nicolas Leonic, livre II, chapitre XXXVIII. Voyez les Corinthiaques de Pausanias. (L.) — Ce sont les habitants de *Méthènes*, près Trézène, dans le Péloponèse.

[8] Machine de guerre à lancer des traits ou des pierres. *Tormens bellicques*, du latin *tormenta bellica*.

genieux[9] architectes disciples de Vitruve : comme nous ha confessé messere Philebert de l'Orme, grand architecte du roy Megiste[10]. Lesquelles quand plus n'ont proufiçté, obstant la maligne subtilité et subtile malignité des fortificateurs, il avoyt inventé recentement canons, serpentines, coulevrines, bombardes, basilics, jectants boullets de fer, de plomb, de bronze, pesants plus que grosses enclumes, moyennant une composition de pouldre horrificque, de laquelle nature mesme s'est esbahie, et s'est confessee vaincue par art : ayant en mespris l'usaige des oxydraces[11], qui a force de fouldres, tonnoirres, gresles, es-

[9] Architectes *ingenieurs* ou qui s'adonnent au *génie*.

[10] Henri II, sous le règne duquel Philebert de l'Orme étoit architecte et intendant des bâtimens, comme il continua de l'être sous les rois François II et Charles IX. Les œuvres différentes que cet habile Lyonnois composa sur diverses matières de sa profession furent imprimées in-folio à Paris, chez Fréderic Morel, en 1569. (L.) — Du grand roi, nom sous lequel Rabelais s'est plu à désigner le roi de France, tantôt François Ier, tantôt Henri II. Voyez livre V, chapitre XIV et XXIII. *Mégiste*, du grec μέγιστος, très grand. Philebert de l'Orme, est, comme on sait, un des plus grands architectes qu'ait eus la France, et un de ceux qui a le mieux écrit sur son art. Le palais des Tuileries a été construit sur ses dessins. Il mourut en 1557.

[11] Voyez la vie d'Apollonius par Philostraste, livre II, chapitre XIV de l'édition G. L. de Paris, in-folio 1608. (L.) — Le nom de ce peuple fabuleux vient du grec ὀξυδρακὴς, qui a une vue perçante, ou ὀξὺς, aigu, et δράκων, dragon. Un interprète sans critique, qui n'a suivi qu'une mauvaise édition, et qui lit ici *oxydarces*, dit que « ce sont des substances qui écrasent et pulvérisent, du grec ὄξος, vinaigre, et de δάκρω (δάκνω), je mords, je ronge.

claires, tempestes vaincquoyent, et a mort soubdaine mettoient leurs ennemis en plein champ de bataille. Car plus est horrible [12], plus espouventable, plus diabolicque, et plus de gents meurtrist, casse, rompt, et tue ; plus estonne les sens des humains ; plus de muraille demolist ung coup de basilic [13], que ne feroyent cent coups de fouldre.

[12] Polydore Virgile s'étoit déja exprimé à peu près de la sorte, sur le même sujet, livre II, chapitre XI de son Traité *De Rerum inventoribus*. (L.)

[13] Le *basilic* étoit un gros canon portant jusqu'à cent soixante livres de balle. Voyez le Dictionnaire de Trévoux.

CHAPITRE LXII.

Comment Gaster inventoyt art et moyen de non estre blessé ne touché par coups de canon.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

On voit ici que *Gaster* ou la nécessité, a aussi enseigné l'art de se préserver des coups de canon, ce qui s'explique par les moyens qu'a trouvés le génie militaire pour former régulièrement le siége d'une place, malgré la grosse artillerie qui la défend. Rabelais, en remplissant ce chapitre d'un tas de choses incroyables, mais qu'on croyoit de son temps et qu'on ne croit plus, n'a eu évidemment d'autre but que de ridiculiser la crédulité des auteurs qui les ont rapportées, et qu'il a, en conséquence, eu grand soin de citer.

« Si le besoin, dit de Marsy, a fait inventer plusieurs arts utiles, il a aussi précipité beaucoup d'insensés dans la vaine recherche de plusieurs secrets chimériques. Tel est celui d'*enchanter les armes à feu*, et d'amortir entièrement leur effet; secret dont on s'occupoit fort dans le siècle de Rabelais; le goût de la magie blanche, de l'astrologie judiciaire, et des autres sciences occultes, ayant été introduit à la cour par Catherine de Médicis, Rabelais, pour se moquer de l'imbécillité de son siècle, a entassé, dans ce chapitre, plusieurs visions des anciens au sujet de la magie en général, et en particulier concernant le secret de guérir mi-

raculeusement des blessures mortelles, et même de se rendre invulnérable; invention bien digne de messer Gaster, qui *invente toutes machines, touts mestiers, touts engins et subtilitez, et tout pour la trippe.* C'est Pline qui a débité la plus grande partie de ces contes, sur lesquels Rabelais jette un grand ridicule en les comparant aux secrets et aux prétendues expériences de Gaster. »

Est advenu que Gaster retirant grain es forteresses s'est veu assailli des ennemis, ses forteresses demolies, par ceste triscaciste [1] et infernale machine, son grain et pain tollu [2] et saccaigé par force titanicque [3], il inventoyt lors art et moyen non de conserver ses rempars, bastillons, murailles, et deffenses de telles canonneries, et que les boullets ou ne les touchassent, et restassent coy et court en l'aer, ou touchants ne portassent nuisance ne es deffenses ne aux citoyens defendents. A cestuy inconvenient ja avoyt ordre tres bon donné et nous en monstra l'essay : duquel ha depuis usé Fronton [4], et est de present en usaige

[1] Trois fois très mauvaise, τρὶς κάκιστος. *Alphabet.* — C'est-à-dire une machine trois fois méchante, du grec τρὶς, trois fois, et κάκιστος, très méchant, superlatif de κακὸς, méchant.

[2] Enlevé.

[3] C'est-à-dire gigantale. Voyez la fable des géants, dans la Mythologie. *Alphabet.* — C'est-à-dire de titans ou de géants, qui firent la guerre aux dieux et escaladèrent le ciel.

[4] Je ne connois pas ce Fronton. Peut-être est-ce *Cornelius Fronto*,

commun, entre les passetemps et exercitations honnestes des Thelemites[5]. L'essay estoyt tel. Et doresnavant soyez plus faciles a croire ce que asseure Plutarche[6] avoir experimenté. Si ung troupeau de chievres s'enfuyoyt courant en toute force, mettez ung brin d'eringe[7] en la gueule d'une derniere cheminante, soubdain toutes s'arresteront.

Dedans ung faulconneau de bronze il mettoyt sus la pouldre de canon curieusement composee, degressee de son soulfre, et proportionnee avecques camphre fin, en quantité competente, une

célèbre mathématicien de l'ancienne Rome, ou quelqu'un qui se faisoit remarquer par un front large. (L). — Fronton vivoit sous Adrien; mais ne faudroit-il pas lire plutôt *Frontin*, qui est auteur de quatre livres de *Stratagèmes*, et qui vivoit sous Domitien et Néron? Voyez la note 5.

[5] Un moine passe pour avoir inventé la poudre à canon. Un autre moine pouvoit avoir cherché le secret dont parle ici Rabelais. (L.) — Il paroît plutôt que Rabelais fait ici allusion à Guillaume du Bellay, un des plus habiles capitaines de son temps, et frère de Jean du Bellay, possesseur du château de Saint-Maur-des-Fossés, qui est l'abbaye de *Thelème*. Guillaume du Bellay, comme nous l'avons remarqué ailleurs, est auteur d'une *Instruction sur le faict de la guerre*, Paris 1543, in-folio; et d'une *Discipline militaire*, qui est compilée de Frontin, et qui traite des *moyens d'assieger et acquerir villes par douce voye ou par force*.

[6] Plutarque, comme le remarque de Marsy, étoit un homme fort crédule, témoin le conte que Rabelais rapporte d'après cet écrivain, et dont il se moque ici. Rabelais à eu une autre vue dans ce chapitre. Voyez le commentaire historique.

[7] Chardon roland ou roulant, panicaut : du nom grec et latin de cette plante, ἠρύγγιον, *eryngium*. Un interprète qui confond tout, dit que c'est l'*erinace*, plante épineuse.

balotte de fer bien qualibree, et vingt et quatre grains de dragee de fer, ungs ronds et spherieques, aultres en forme lachrymale. Puis ayant prins sa mire contre ung sien jeune paige, comme s'il le voulust ferir parmy l'estomach, en distance de soixante pas, on milieu du chemin, entre le paige et le faulconneau, en ligne droicte suspendoyt sus une potence de bois a une chorde en l'aer une bien grosse pierre siderite[8], c'est a dire ferriere, aultrement appellee herculiane, jadys trouvee en Ide[9], au pays de Phrygie, par un nommé *Magnes*, comme atteste Nicander[10]. Nous vulgairement l'appellons aymant. Puis mettoyt le feu on faulconneau par la bouche du pulverin. La pouldre consommee advenoyt que pour eviter vacuité (laquelle n'est toleree en nature, plustoust seroyt la machine de l'univers, ciel, aer, terre, mer, reduicte en l'anticque chaos, qu'il advint vacuité en lieu du monde), la balotte et dragee estoyent impetueusement hors jectez par la gueule du faulconneau, affin que l'aer penetrast en la chambre d'icelluy, laquelle aultrement restoyt en vacuité, estant la pouldre par le feu tant soubdain consommee. Les balotte et dragee ainsy vio-

[8] De la nature du fer, comme il l'explique lui-même; sorte de diamant, du grec σιδηρῖτης, *ferrarius*, *magnes*, ou σιδηρῖτις, *ferraria*, *magnes*, de σίδηρος, *ferrum*.

[9] Au mont Ida.

[10] Voyez Pline, livre XXXVI, chapitre XVI. (L.)

lentement lancees sembloyent bien debvoir ferir le paige : mais sus le poinct qu'elles approchoyent de la susdicte pierre, se perdoyt leur impetuosité, et toutes restoyent en l'aer flottantes et tournoyantes autour de la pierre, et n'en passoyt oultre une, tant violente feust elle, jusques au paige.

Mais inventoyt[11] l'art et maniere de faire les boullets arriere retourner contre les ennemis, en pareille furie et dangier qu'ils seroyent tirez, et en propre parallele. Le cas ne trouvoyt difficile, attendu que l'herbe nommee AEthiopis[12] ouvre toutes les serrures qu'on luy presente : et que Echineis, poisson tant imbecille, arreste contre touts les vents, et retient en plein fortunal[13] les plus fortes navires qui soient sus mer : et que la chair de icelluy poisson conservee en sel attire l'or hors les puits[14] tant profunds soyent ils, qu'on pourroyt sonder. Attendu que Democritus escript, Theophraste l'ha creu et esprouvé estre une herbe[15], par le seul attouchement de laquelle ung coin de fer profundement et par grande vio-

[11] Ceci se rapporte à ce qui a été dit au commencement de ce chapitre : *Il inventoit lors art et moyen non de conserver ses remparts de telles canonneries*, etc.

[12] Voyez Pline, livre XXIV, chapitre XVII, et livre XXVI, chapitre IV. (L.) — [13] En pleine tempête.

[14] Voyez Pline, livre IX, chapitre XXV. (L.)

[15] Voyez Pline, livre XXV, chapitre II. Au reste, quant à ce que

lence enfoncé dedans quelcque gros et dur bois, subitement sort dehors. De laquelle usent les pics-mars[16] (vous les nommez pivars) quand de quelcque puissant coin de fer[17] l'on estouppe le trou de leurs nids, lesquels ils ont accoustumé industrieusement faire et caver dedans le tronc des fortes arbres.

Attendu que les cerfs et bisches navrez profundement par traicts de dars, flesches, ou guarrots, s'ils rencontrent l'herbe nommee dictame, frequente en Candie[18], et en mangent quelcque peu, soubdain les flesches sortent hors, et ne leur en reste mal aulcun. De laquelle Venus guarit son bien aymé fils AEneas blessé en la cuisse dextre d'une flesche tiree par la sœur de Turnus Juturna.

Attendu qu'au seul flair issant des lauriers[19], figuiers, et veaulx marins, est la fouldre destournee, et jamais ne les ferit. Attendu que au seul aspect d'ung belier les elephans enraigez[20] re-

Pline allègue ici le témoignage de Démocrite, quoique ce dernier passe chez lui pour un grand menteur, c'est qu'au fait dont il s'agit, Théophraste, qui est un des héros de Pline, a lui-même ajouté foi à Démocrite. Voyez Pline, livre XXVIII, chapitre VIII. (L.)

[16] Piverds. *Pics-mars* vient du latin *picus martius*, et *pivars* de *piverds* pour *pics verds*.

[17] Voyez Pline, livre X, chapitre XVIII. (L.)

[18] Voyez Pline, livre VIII, chapitre XXVII, et livre XXV, chapitre VIII. (L.)

[19] Voyez Pline, livre II, chapitre LV. (L.)

[20] Voyez Plutarque, livre II de ses Propos de table. (L.)

tournent a leur bon sens, les taureaulx furieux[21] et forcenez approchants des figuiers saulvaiges dicts caprifices s'apprivoisent, et restent comme grampes[22] et immobiles : la furie des viperes expire par l'attouchement d'ung rameau de fouteau. Attendu aussy qu'en l'isle de Samos avant que le temple de Juno y feust basty, Euphorion[23] escript avoir veu bestes nommees neades[24], a la seule voix desquelles la terre fondoyt en chasmates[25] et en abysme.

Attendu pareillement que le suzeau croist plus canore et plus apte au jeu des flustes en pays onquel le chant des cocqs ne sera ouy, ainsy qu'ont escript les anciens saiges, selon le rapport de Theophraste[26], comme si le chant des cocqs hebetast, amolist, et estonnast la matiere et le bois du suzeau : auquel chant pareillement ouy le lion, animant de si grande force et constance, devient tout estonné et consterné.

[21] Voyez Pline, livre XXVII, chapitre VII. (L.)

[22] Qui ont la *crampe* et ne peuvent marcher.

[23] Voyez Elien, livre XVII, chapitre XXVIII de son Histoire des animaux. (L.) — Euphorion, né en Chalcide, poëte et historien, vivoit 274 ans avant J. C.

[24] Sans doute, du grec νάιας, naïade, nymphe des fleuves et des fontaines. — L'auteur, dit un interprète, nomme ainsi ces animaux, de l'île de Née, près celle de Samos, abondante en reptiles dangereux, dont la fable nous dit que Philoctète fut mordu.

[25] *Chasmate* et *abyme* sont synonymes, du grec χάσμα, *hiatus*.

[26] De Pline aussi, livre XVI, chapitre XXXVII. (L.)

Je sçay que aultres ont ceste sentence entendu de suzeau[27] saulvaige, provenant en lieux tant esloignez de villes et villaiges, que le chant des cocqs n'y pourroyt estre ouy. Icelluy sans doubte doibt pour flustes et aultres instrumens de musicque estre esleu, et preferé au domesticque, lequel provient autour des chesaulx[28] et masures. Aultres l'ont entendu plus haultement non selon la lettre, mais allegoricquement selon l'usaige des pythagoriens[29]. Comme quand il ha esté dict, que la statue de Mercure ne doibt estre faicte de touts bois indifferentement, ils l'exposent que Dieu ne doibt estre adoré en façon vulgaire, mais en façon esleue et religieuse. Pareillement en ceste sentence nous enseignent que les gents saiges et studieux ne se doibvent adonner a la musicque triviale et vulgaire, mais a la celeste, divine, angelicque, plus absconse et de plus loing apportee: sçavoir est d'une region en laquelle n'est ouy des

[27] C'est comme les Angevins et les Normands nomment le bois de *sureau*. (L.)

[28] Masures: de *casellum* fait de *casa*. (L.) — Du latin *casalia*, dérivé de *casa*.

[29] Pythagore disoit allégoriquement qu'on ne devoit pas employer indifféremment toute sorte de bois à faire la statue de Mercure; ce qui a été expliqué par Apulée dans sa première Apologie de la magie, par Alex. ab Alex., livre IV, chapitre XII de ses Jours géniaux, et par Érasme en ses Adages, chil. II, centur. V, chapitre XLVII. (L.)

cocqs le chant. Car, voulants denoter quelcque lieu a l'escart et peu frequenté, ainsy disons nous, en icelluy n'avoir oncques esté ouy cocq chantant.

CHAPITRE LXIII.

Comment pres l'isle de Chaneph Pantagruel sommeilloyt, et les problemes propousez a son reveil.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Nos voyageurs aperçoivent l'île *de Chaneph* ou de l'*Hypocrisie*, habitée par *cagots*, *hermites*, *chattemites*, *hermitesses*, *chattemitesses*, *petits hermitillons et chattemitillons*. La profonde tristesse qu'éprouvent Pantagruel et ses compagnons dans l'île de *Chaneph* ou de l'*Hypocrisie*, leurs bâillements et les questions oiseuses qu'ils se font les uns aux autres, prouvent combien ces bons et loyaux camarades des plaisirs et de la bouteille, sont déplacés dans une pareille île, mais il falloit remplir le plan du voyage ; et parconséquent tout voir.

« Rabelais, dit Le Duchat, place dans l'*isle de Chaneph*, séjour de l'Hypocrisie, une sorte de prétendus béats, qui, sous un extérieur mortifié, cachent, selon lui, des mœurs d'une impudence *cynique*. »

« Comme le mot hébreu *chaneph*, dit Le Motteux, signifie *hypocrisie*, l'île de Chaneph est l'île des hypocrites. Aussi Rabelais dit-il, dans le chapitre LXIV, que ceux qui « habitent en cette belle isle de chien, sont touts hypocrites, hydropicques, patenostriers, chattemittes, santorons, cagots, « hermites. » Mais ce qu'il ajoute fait voir qu'il en veut parti-

culièrement aux moines mendiants: « Touts paovres gents, « dit-il, vivants, comme l'hermite de Lormont, entre « Blaye et Bourdeaulx, des aulmones que les voyaigiers « leur donnent. » La pauvreté rend ces religieux doublement hypocrites, parce qu'elle les force en quelque façon à faire montre de sainteté pour intéresser en leur faveur une charité de laquelle seule dépend leur subsistance. »

« Il est dit au chapitre LXIII, qu'en cette île « abourder ne « peut la nauf de Pantagruel, parce que le vent faillit, et « feut calme la mer. Nous ne voguions, poursuit l'auteur, « que par les valentianes, changeants de tribort en babort, « et de babort en tribort; quoyqu'on eust es voiles adjoinct « les bonnettes trainneresses. » Il insinue par là que tous ces hypocrites subalternes qu'il a en vue arrêtoient le progrès de la réformation, et de la découverte de la vérité en général, comme lui-même l'avoit éprouvé de la part des cordeliers de Fontenay-le-Comte, parcequ'ils lui voyoient étudier le grec; mais il veut insinuer aussi que si ces gens là arrêtent le progrès de la réformation, c'est tout ce qu'ils peuvent faire; ils ôtent le vent aux voyageurs, mais ils ne sauroient exciter la tempête comme les *gras concilipetes de Chesil*, dans le chapitre XXVIII. Aussi ne paroît-il pas que Pantagruel et ses compagnons, arrêtés à la vue de l'île de Chaneph, fussent fort allarmés, ni même fort inquiets. Rabelais dit bien qu'ils demeuroient pensifs, *matagrabolisez, sesolfiez et faschez;* mais avec tout cela Pantagruel *sommeilloit*, frère Jean *s'estoit en cuisine transporté*, Panurge, *parmy ung tuyau de pantagruelion, faisoyt des bulles et des gargoulles*, chacun à sa manière s'amusoit assez tranquillement; et tout enfin alla fort bien après que Pantagruel eut envoyé aux habitants de Chaneph son *aulmosne*, qui étoit *soixante-dix-huict mille beaulx petits demy escuz a la lanterne*. C'est en donnant qu'on appaise le zèle des religieux mendiants; celui des JÉSUITES, des *dominicains*, des

augustins, des *bernardins*, des *célestins*, des *théatins*, et des *concilipetes de Chesil*, ne se ménage pas si facilement [1]. Le P. Rapin, dont on estime avec justice les vers et la critique, a porté un jugement un peu trop sévère sur l'ouvrage de Rabelais, dans ses *Réflexions sur la poétique;* mais le P. Rapin étoit *jésuite*, et sa société est attaquée dans l'ouvrage qu'il censure. Il avoue cependant que c'est une satire très ingénieuse. »

« Panurge demande, dans le chapitre LXIV, si parmi ces *hypocrites* de l'île de Chanep il y a *du feminin genre*, et si l'on en *tireroyt hypocriticquement le petit traict hypocriticque?* A quoi Xenomanes répond : « Ouy dea. La sont « belles et joyeuses HYPOCRITESSES, chattemitesses, hermi- « tesses, femmes de grande religion; et on y ha copie de « petits HYPOCRITILLONS, chatemitillons, hermitillons. » Cela est vrai en plus d'un sens. Il y a tel lieu qui seroit assez mal peuplé si les hypocrites dont il s'agit ne s'y multiplioient à la façon du vulgaire; mais par les *hypocritillons*, notre auteur semble avoir sous entendu ces enfants qui naissent dans les couvents de filles, par les fécondes assiduités de quelque père confesseur; car ceux de ces enfants, dont on ne prévient pas la naissance, ou qui échappent à une mort prématurée, sont nourris en qualité de pauvres parens du bon *père* ou de la *bonne* sœur, jusques à ce qu'on les

[1] Conférez, dit le traducteur de Le Motteux, le chapitre LXIV avec ce qui a été remarqué sur le chapitre XVII, et observez que les premiers concilipètes, nommés par Rabelais, sont les *jacobins* ou *dominicains*, comme les appelle M. Le Motteux; en quoi il a bien fait, puisqu'il parloit en anglois et pour l'Angleterre. Mais savoir pourquoi il oppose les *dominicains* et les *augustins* aux ordres de *mendiants*, et nommément aux *cordeliers*, qui, dans Rabelais, sont au nombre des concilipètes, ainsi que les *capucins*, les *carmes* et les *minimes*, tous moines mendians, c'est ce qu'il seroit à souhaiter que M. Le Motteux eût expliqué lui-même.

mette en cage avec leur père ou mère, pour chanter à vêpres ou matines, et pour augmenter à leur tour cette engeance d'hypocrites qui doit croître et multiplier *in secula seculorum.* »

« Le chapitre LXIII, où il est traité de l'île de Caneph, n'en veut, dit Bernier, qu'aux hypocrites, gens fort dangereux et incommodes pour le commerce de la vie, tant il faut être en garde avec eux. S'ils semblent avoir le don de la prière, c'est qu'il n'en coûte rien pour prier Dieu. Qu'on les mette à l'épreuve; quand ils entrent dans les églises qu'on en exige quelques charités pour les pauvres, ils feront la prière au logis.... Au reste, avec toute leur douceur simulée, gens si inquiets, que s'ils font l'oraison, ce n'est pas celle de quiétude. Quand (*sic*) aux mots d'*hypocritesses*, *chatemitesses*, *hermitesses*, *hypocritillons*, *chatemitillons*, *hermitillons*, pourquoi n'auroient-ils pas eu droit de bourgeoisie au temps de Rabelais, où l'on n'y regardoit pas de si près?... On a bien fait en latin *regones et prælatores*, à l'imitation d'Ennius qui a des mots de même nature; on a bien fait dans les universités *magistrandus*, *doctrinandus*, *baccalaureandus;* et plus que cela, *noster magistrandus*, et *magister nostrandus*, *metrista*, et *regnizare*, *alumnizare*. *Vide Epist. obscur. viror.* »

Au jour subsequent en menus devis suivants nostre routte, arrivasmes pres l'isle de Chaneph [2],

[2] En hébreu *hypocrisie*, duquel vice sont entachez tous ceux que l'auteur fait habiter en cette île; à sçavoir cagots, chatemites, hermites, bigots, chatemitesses, hermitesses. *Alphabet.* — En effet, *chaneph*, חנף, signifie hypocrite et hypocrisie. « M. Le Duchat, dit un interprète dont la critique et le style font pitié, dérive ce mot de l'hébreu, où il signifie *méchanceté*, *hypocrisie*. Il pourroit, selon moi,

en laquelle abourder ne peut la nauf de Pantagruel, parce que le vent nous faillit, et feut calme en mer. Nous ne voguions que par les valentianes[3], changeants de tribort en babort, et de babort en tribort : quoy qu'on eust es voiles adjoinct les bonnettes trainneresses. Et restions touts pensifs, matagrabolisez, sesolfiez, et faschez ; sans mot dire les ungs aux aultres. Pantagruel tenant ung Heliodore[4] grec en main, sus ung transpontin au bout des escoutilles sommeilloyt. Telle estoyt sa coustume, que trop mieulx par livre dormoyt que par cueur[5]. Epistemon reguardoyt par son

tout aussi bien dériver du grec κατειν, tuer, faire mourir, ce qui est le propre de la méchanceté. »

[3] *Voiles faites comme celles des navigateurs valençois.....*, c'est-à-dire de Valence en Espagne.

[4] Henri II, le vrai Pantagruel, prince voluptueux et inappliqué, pouvoit fort bien s'endormir à la lecture de ce livre.

[5] S'endormoit bien plutôt sur un livre, qu'à ne rien faire absolument. Dans cette façon de parler proverbiale, *cueur* est opposé à *livre* qu'autrefois on prononçoit lièvre. Le roman de la Rose, au feuillet 63 de l'édition de 1531 :

> Car povreté scet le chemin
> Mieulx par cœur que par chemin.

Alain Chartier dans son poëme de la belle Dame sans merci :

> Nul ne se doit amy clamer
> Si non par cueur, ains que par livre.

Et Jean Marot, dans son Voyage de Gênes :

> Mais dessus tout, c'estoit une plaisance
> De voir le peuple aux rues crier France,
> Plus, comme croy par liévre que par cueur. (L.)

astrolabe en quelle elevation nous estoyt le pole. Frere Jean s'estoyt en la cuisine transporté : et en l'ascendent des broches et horoscope des fricassees consideroyt quelle heure lors povoyt estre.

Panurge avecques la langue parmy ung tuyau de pantagruelion faisoyt des bulles et guargoulles[6]. Gymnaste apoinctoyt des curedents de lentisc[7]. Ponocrates resvant, resvoyt, se chatouilloyt pour se faire rire, et avecques ung doigt la teste se grattoyt. Carpalim d'une coquille de noix grolliere faisoyt ung beau, petit, joyeulx, et harmonieux moulinet[8] a aesles de quatre belles petites aisses d'ung tranchouer de vergne[9]. Eusthenes

— Donnoit plutôt par manière d'acquit que par inclination. On trouve, comme on voit, dans nos anciens livres, plusieurs exemples de cette façon de parler proverbiale.

[6] Gargouilloit dans l'eau, dont il couvroit la surface de petites *bouteilles* semblables à celles qu'y produit une grosse pluye. (L.) — Avec un tuyau ou chalumeau de chanvre. Un interprète donne une explication risible de ces deux mots : « C'est-à-dire, dit-il, des bulles de savon, et de petits conduits ou aqueducs. »

[7] Le lentisque est un arbre résineux des pays méridionaux, dont on fait effectivement des curedents. Voyez le dictionnaire de Trévoux, au mot *Lentisque*, et Martial, liv. XIV, épig. 22.

[8] Froissart, volume IV, chapitre II : *Lequel enfant s'esbatoit, par soy, d'ung petit moulinet fait d'une noix.* Cette sorte de noix que Rabelais appelle ici *noix grolliere*, est connue à Metz sous le nom de noix lombarde, et on l'y appelle de la sorte vraisemblablement parce qu'en Lombardie on voit des *noix grollieres* à proportion de la quantité qu'il y a de *grailles* ou *grolles* pour les manger. Voyez Pline, livre X, chapitre XXIX. (L.)

[9] De bois d'aune.

sus une longue coulevrine jouoyt des doigtz, comme si feust ung monochordion. Rhizotome de la cocque d'une tortue de Guarrigues[10] composoyt une escarcelle veloutee. Xenomanes avecques des jects d'esmerillon repetassoyt une vieille lanterne. Nostre pilot tiroyt les vers du nez a ses matelots.

Quand frere Jean retournant de la cabane apperceut que Pantagruel estoyt resveillé. Adoncques rompant cestuy tant obstiné silence a haulte voix, en grande allegresse d'esprit, demanda maniere de haulser le temps[11] en calme. Panurge seconda soubdain, demandant pareillement remede contre fascherie. Epistemon tierça en guayeté de cueur, demandant maniere d'uriner, la personne n'en estant entalentee[12]. Gymnaste soy levant en pieds, demanda remede contre l'esblouissement des œilz. Ponocrates s'estant ung peu frotté le front et secoué les aureilles, demanda maniere de ne dormir poinct en chien.

Attendez, dist Pantagruel. Par le decret des subtils philosophes peripateticques nous est enseigné que touts problemes, toutes questions, touts doubtes propousez doibvent estre certains,

[10] Plus haut, chapitre XXX, la tortue de garrigue est une tortue de terre. Ici ce pourroit bien être une taupe (L.)

[11] Voyez la note 9 du chapitre LXV.

[12] N'en ayant ni l'envie ni le pouvoir. (L.)

clers, et intelligibles. Comment entendez vous dormir en chien[13]? C'est, respondit Ponocrates, dormir a jeun en hault soleil, comme font les chiens[14].

Rhizotome estoyt acropy sus le coursouoir. Adoncques levant la teste et profundement baislant, si bien qu'il par naturelle sympathie[15] excita touts ses compaignons a pareillement baisler[16], demanda remede contre les oscitations et baillemens. Xenomanes comme tout lanterné a l'accoustrement de sa lanterne, demanda maniere d'equilibrer et balancer la cornemuse de l'esto-

[13] Dans Oudin, dormir *en chien*, c'est dormir indifféremment à toute heure et en tous lieux. (L.) — Le Duchat ajoute, dans Ménage, au mot *Cagnard*, que *dormir en chien* c'est dormir à jeun en haut soleil, comme font les chiens.

[14] De là apparemment le mot *cagnard*, qui, dans le Bas-Languedoc, désigne ces endroits où le soleil qui y luit, et s'y fait sentir même en hyver, attire d'un côté les fainéans pour y chômer, et les gueux pour s'y chauffer, comme on dit aux dépens du bon Dieu; et de l'autre les païsanes avec leurs quenouilles, parce qu'il fait trop froid dans leurs chaumières pour qu'elles puissent y faire tourner le fuseau. Borel, qui a pris de Ménage que *cagnard* vient de *canis*, dit mal à propos qu'en Languedoc ce mot dénote gens qui vivent en chiens. L'idée de *cagnard* n'y est odieuse que par rapport aux gueux et aux fainéans, qui, abusant de ces lieux, sont par mépris traités de *cagnards* pour cette raison. (L.)

[15] Compassion, consentement, et semblable affection. *Alphabet.* — Du grec *συμπάθεια*, *sympathia*, *consensus in affectibus*, *convenientia*, *conjunctio naturæ*.

[16] *Oscitante uno, deinde oscitat et alter.* Prov. (L.) — *Baisler* pour *bâiller*, et *baislant* pour *bâillant*.

mach, de mode qu'elle ne panche poinct plus d'ung cousté que d'aultre. Carpalim jouant de son moulinet, demanda, quand mouvemens sont precedens en nature, avant que la personne soit dicte avoir faim. Eusthenes oyant le bruit accourut sus le tillac, et des le capestan[17] s'escria, demandant pourquoy en plus grand dangier de mort est l'homme mords a jeun d'ung serpent jeun, que apres avoir repeu tant l'homme que le serpent. Pourquoy est la salive de l'homme jeun veneneuse[18] a tous serpens et animaux veneneux.

Amys, respondit Pantagruel, a tous les doubtes et questions par vous propousees compete une seule solution: et a touts tels symptomates[19] et accidens une seule medicine. La reponse vous sera promptement expousee, non par longs ambages et discours de parolles; l'estomach affamé n'ha poinct d'aureilles[20], il n'oyt goutte. Par signes, gestes et effect serez satisfaicts, et aurez resolution a vostre contentement. Comme jadis en Rome Tarquin l'orgueilleux roy dernier des Romains (ce disant Pantagruel toucha la chorde de

[17] Le cabestan.

[18] Voyez Aristote, des Animaux, livre VIII, chapitre XXIX, et Pline, livre VII, chapitre II. (L.)

[19] Accidents qui surviennent aux maladies. *Alphabet.*

[20] Mot de Caton le censeur, dans une de ses harangues au peuple romain. Voyez sa Vie dans Plutarque. (L.) — Nous disons aujourd'hui *ventre affamé n'a point d'oreilles.*

la campanelle, frere Jean soubdain courut a la cuisine), par signes respondit a son fils Sex. Tarquin estant en la ville des Gabins. Lequel luy avoyt envoyé homme expres, pour entendre comment il pourroyt les Gabins du tout subjuguer, et a parfaicte obeissance reduire. Le roy susdict soy deffiant de la fidelité du messaigier, ne luy respondit rien. Seulement le mena en son jardin secret[21], et en sa veue et presence avecques son bracquemart couppa les haultes testes des pavots la estants. Le messaigier retournant sans response, et au fils racomptant ce qu'il avoyt veu faire a son pere : feut facile par tels signes entendre qu'il luy conseilloyt trancher les testes aux principaulx de la ville, pour mieulx en office et obeissance totale contenir le demourant du menu populaire.

[21] Voyez le chapitre XIII du livre IV.

CHAPITRE LXIV.

Comment par Pantagruel ne feut respondu aux problemes proposez.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Il est évident que l'auteur n'a eu, dans ce chapitre comme dans le précédent, d'autre but que de tomber avec les armes du ridicule sur la race nombreuse des bigots, des cagots, et des hypocrites, tous *gents qui habitent en ceste belle isle de Chien*, c'est-à-dire des hypocrites, qui aboient et mordent tout le monde. Il fait dire à Panurge : « Je n'y « voys pas, de par tous les diables! il me souvient encore « de nos gras concilipetes de Chesil, que Beelzebuz et Asta- « rotz les eussent conciliez avec Proserpine, tant patismes « a leur veue de tempestes et diableries. »

L'auteur, par là, fait allusion aux contradictions et désagréments qu'éprouva, au concile de Trente, le cardinal de Lorraine, dont l'éloquence n'y fut pas trop bien accueillie. L'heure du diner qui sonne tout à coup, et le bon repas qui la suit, rendent la joie à Pantagruel et à ses compagnons qui ne baillent, ne rêvent, ni ne se font plus de questions oiseuses. L'auteur termine le chapitre par une longue nomenclature d'animaux venimeux, et dit sans doute, sans le croire, que la salive de l'homme à jeun les fait mourir. C'étoit le vieux préjugé.

Puis demanda Pantagruel : Quels gents habitent[1] en ceste belle isle de chien[2]? Touts sont, respondit Xenomanes, hypocrites, hydropicques[3], patenostriers, chattemittes, santorons[4], cagots, hermites. Touts paovres gents, vivants, comme l'hermite de Lormont entre Blaye et Bourdeaulx, des aulmosnes que les voyaigiers leur donnent. Je n'y voys pas, dist Panurge, je vous affie. Si je y voys, que le diable me souffle au cul. Hermites, santorons, chattemittes, cagots, hypocrites, de

[1] On lit ainsi dans l'édition de 1552, et dans celles de M. D. L. On lit *hantent* dans celles de Le Duchat.

[2] Chienne d'isle. Isle de gens qui abboyent et qui mordent tout le monde, comme font les mauvais chiens. Séjour de personnes qui, comme des chiens, fatiguent tout le voisinage à force d'abboyer jour et nuit le parchemin dans leurs églises. Voyez Rab., livre III, chapitre XV. (L.)

[3] Enflez de la fausse opinion qu'ils ont de leur sainteté. Plus haut deja, livre I, chapitre LIV :

> Cy n'entrez pas, hypocrites, bigots,
> Vieux matagots, marmiteux, boursoufflez. (L.)

[4] Mangeurs de saints. Les *chatemittes* sont les mêmes qu'au chapitre VI de la Progn. Pantagr., Rabelais appelle *cauquemares*. Voyez Ménage au mot *Chatemite*. (L.) — Rabelais a sans doute formé ce mot du latin *sancti ore*, saints de bouche, de paroles, et non de vie et d'actions, à l'exemple du mot *santon*, qui est le nom qu'on donne à de faux prophètes dans la religion de Mahomet, qui, par leur hypocrisie, s'attirent comme chez nous une grande vénération parmi le peuple; et à une sorte de moines turcs, dont les pratiques et les habillemens sont aussi bizarres que l'étoient ceux de nos moines. *Sancton* est formé de l'augmentatif latin *sancto*, qui est dérivé de *sanctus*.

par touts les diables : oustez vous de la. Il me soubvient encore de nos gras concilipetes[5] de Chesil : que Beelzebuz et Astarotz les eussent conciliez avecques Proserpine[6] : tant patismes a leur veue, de tempestes et diableries! Escoute, mon petit bedon, mon corporal Xenomanes, de grace : ces hypocrites, hermites, marmiteux icy sont ils vierges ou mariez? Y a t il du feminin genre? En tireroyt on hypocriticquement le petit traict hypocriticque[7]?

Vrayement, dist Pantagruel, voila une belle et joyeuse demande! Ouy dea, respondit Xenomanes. La sont belles et joyeuses hypocritesses, chattemitesses, hermitesses, femmes de grande religion. Et y ha copie de petits hypocritillons, chattemitillons, hermitillons. (Oustez cela, dist frere Jean interrompant, de jeune hermite vieil diable. Notez ce proverbe authenticque.) Aultre-

[5] Les pères du concile de Trente. Voyez plus haut, chapitre XVIII. (L.) — Voyez aussi chapitre XXXV.

[6] Pendant la tempête décrite chapitres XVIII, XIX et XX, les diables avoient semblé déchainez, ou danser aux sonnettes, comme pour empêcher qu'on n'ouît les cris de Proserpine en mal d'enfant. Ici, pour éviter un accident autant ou plus fâcheux que cette tempête, Panurge souhaite que les démons et Proserpine soient paisibles. (L.)

[7] C'est ce qui s'appelle un pain pris sur la fournée, sans qu'il paroisse qu'on y ait touché. (L.) — C'est-à-dire trouve-t-on là des dames? Pourroit-on, sans que cela parût, et en hypocrite, tirer parti de leur hypocrisie?

ment sans multiplication de lignee, feut long temps y ha, l'isle de Chaneph deserte et desolee.

Pantagruel leur envoya par Gymnaste dedans l'esquif son aulmosne, soixante et dixhuict mille[8] beaulx petits demys escuz a la lanterne[9]. Puis demanda : Quantes heures sont? Neuf, et d'advantaige, respondit Epistemon. C'est, dist Pantagruel, juste heure de dipner. Car la sacre ligne tant celebree par Aristophanes[10] en sa comedie

[8] On voit que Rabelais affectionne par tout le nombre soixante-dix-huit.

[9] Cyrus, réduit à la mendicité dans l'autre monde, demandoit à Épictète un denier en aumône. *Je ne donne point de deniers*, lui dit le philosophe devenu grand seigneur en ce pays-là, *tien, maraud, voila un escu.* Rabelais, livre II, chapitre XXX. La raison de ce procédé d'Épictète, c'est que dans les libéralitez que font les grands ils doivent avoir plus d'égard à leur propre grandeur, qu'à la bassesse et aux indispensables besoins des nécessiteux. Sur ce pié-là, quoiqu'on dise communément, *à pauvres gens menue monnoye* (Villon dans une ballade de son grand Testament), l'aumône de Pantagruel aux pauvres hermites, etc., de l'isle de Chaneph, consiste en *demi-escus* : encore ne va-t-elle pas à moins de sept mille huit cent; il ne veut pas même que ce soit des demi-écus d'or, ou au soleil, mais d'autres *à la lanterne*, c'est-à-dire de la monnoye blanche, et vraisemblablement des *demi-testons.* Le teston aux armes ou à l'*écu* de France, ni plus ni moins que l'écu d'or, et depuis l'écu blanc, étoit alors la plus forte monnoye d'argent qui se fabriquât dans le royaume. (L.) — « Par opposition, dit l'abbé de Marsy, aux escus d'or ou escus au soleil, monnoye plus réelle que ces prétendus *escus a lanterne;* » qui en effet ont dû être imaginés par Rabelais, pour faire allusion aux lanternes ou aux pères du concile de Trente, qui étoient regardés comme les lanternes, les lumières, de l'église.

[10] Voyez les Adages d'Érasme, chil. III, cent. IV, chapitre LXX. (L.) — Il y est question de cette *ligne sacrée d'Aristophanes.*

intitulee *les Predicantes,* approche : laquelle lors escheoyt quand l'umbre est decempedale[11]. Jadis entre les Perses l'heure de prendre refection estoyt es roys seulement prescripte[12] : a ung chascun aultre estoyt l'appetit et le ventre pour horloge. De faict, en Plaute certain parasite soy complainct, et deteste furieusement les inventeurs d'horologes et quadrans, estant chose notoire qu'il n'est horologe plus juste que le ventre. Diogenes interrogé[13] a quelle heure doibt l'homme repaistre, respondit : Le riche, quand il aura faim : le paovre, quand il aura de quoy. Plus proprement disent les medicins l'heure canonicque estre :

[11] Suivant la manière dont les anciens dressoient leurs cadrans. Voyez la vingt-unième des Épitres philologiques recueillies et publiées par Goldstast. (L.) — Le Scholiaste de Hollande dit que ces mots signifient : « Quand l'ombre tombe sur le dixième point en un quadrant. » Cette explication n'est pas exacte. *Umbre decempedale* signifie ombre de dix pieds. Cette expression vient de ce que les anciens mesuroient les heures sur leurs cadrans par la longueur de l'ombre aux différents jours et aux différentes heures de l'année. On voit dans Palladius de ces cadrans pour chaque mois.

[12] Jean de la Bruyère Champier, livre II, chapitre III, de son *De re cibaria :* « Marcellinus Persas, munditias conviviorum, et luxum, « maximeque potandi aviditatem vitasse, ut luem, prodit : nec apud « eos extra regales mensas horam esse præstitutam prandendi. Sed « ventrem esse cuique solarium, eoque monente, quod incidisset « edisse. » (L.)

[13] Voyez dans Diogène Laërce, la vie de Diogène le Cynique. (L.)

Lever a cinq, dipner a neuf,
Soupper a cinq, coucher a neuf[14].

La magie du celebre roy Petosiris estoyt aultre[15].

Ce mot n'estoyt achevé, quand les officiers de gueule dressarent les tables et buffets : les couvrirent de nappes odorantes, assietes, servietes, salieres : apportarent tanquars[16], frizons[17], flac-

[14] Le proverbe à ces vers ajoute celui-ci :

Fait vivre d'ans nonante et neuf.

Cet usage est encore celui de plusieurs artisans. Lorsqu'on eut reculé, dit notre savant confrère M. de la Mésangère, dans son dictionnaire des Proverbes, le dîner d'une heure, le proverbe fut ainsi changé :

Lever à six, dîner à dix,
Souper à six, coucher à dix,
Fait vivre l'homme dix fois dix.

« C'est ainsi, dit de Marsy, qu'on vivoit en France dans le siècle de Rabelais. L'histoire nous apprend même que Louis XII, avant son mariage avec la princesse Marie d'Angleterre, dînoit à huit heures du matin; et se couchoit à six heures du soir. »

[15] Juvénal, satire VI :

Ægra licet jaceat, capiendo nulla videtur
Aptior hora cibo, nisi quam dederit Petosiris.

La prétendue magie de Pétosiris, et celle d'un nommé *Crinas* ou *Crinias*, médecin de Marseille, dont parle Pline, livre XXIX, chapitre I, n'étoit proprement qu'un extrême entêtement pour les mathématiques, qui persuadoit à ces deux hommes que la science des astres étoit si étendue, qu'on y trouvoit jusqu'aux heures où un malade devoit prendre un œuf frais ou un bouillon. Voyez plus bas, livre V, chapitre XLIII, et Pline, livre VII, chapitre XLIX. Pétosiris, au reste, n'a pas été roi. Suidas ne l'appelle que philosophe, et Rabelais lui-même ne le qualifie ailleurs qu'*antique mathématicien*. (L.)

[16] Sorte d'aiguière à mettre de la boisson. — [17] Pots à boire.

cons, tasses, hanats, bassins, hydries. Frere Jean associé des maistres d'hostel, escarques[18], panetiers, eschansons, escuyers tranchants, couppiers[19], credentiers[20], apporta quatre horrificques pastez de jambons si grands, qu'il me soubvient des quatre bastions de Turin. Vray Dieu, comment il y feut beu et guallé! Ils n'avoyent encore le dessert, quand le vent ouest norouest commença enfler les voiles, papefils[21], morisques et trinquets. Dont touts chantarent divers canticques a la louange du treshault Dieu des cieulx. Sus le fruict[22], Pantagruel demanda: Advisez, amys, si vos doubtes sont a plein resolus.

[18] Pour *escalques*, écuyers tranchants, de l'italien *scalco*, qui a le même sens, et qui vient du teuton *scalt*, ou plutôt *scalk*, servus, minister; d'où nous avons fait aussi en composition, *maréchal* et *sénéchal*. On dit encore en allemand *schalk*, pour un sournois, un rusé comme un valet; et l'on sait que *maréchal* ne signifioit dans l'origine qu'un valet de cheval, un valet d'écurie; et que *connétable* vient de *comes stabuli*, comte de l'étable où de l'écurie du prince. Voilà les beaux titres dont se paroient les courtisans!

[19] Découpeur de viandes.

[20] Sommeliers ou plutôt *buffetier*. *Credence*, d'où l'on a fait *credencier*, vient de l'italien *credenza* tiré du bas latin *credentia* dans le sens de *prægustatio*, parce qu'on se fie à un *préguste*, et qu'on en croit le jugement qu'il a donné du vin qu'il a goûté. (L.) — C'étoit des sommeliers, ou gens qui faisoient l'essai du vin chez le roi, et étoient préposés à la *crédence*, c'est-à-dire au buffet. Voyez le Dictionnaire de Trévoux.

[21] Pour *papefif*, en italien *papafico; parte superiore e maggiore della vela*, dit Duez.

[22]. Au dessert, au moment où on met le fruit sur la table. On

Je ne baisle plus, Dieu mercy, dist Rhizotome,

Je ne dors plus en chien, dist Ponocrates.

Je n'ay plus les yeux esblouis, respondit Gymnaste.

Je ne suis plus a jeun, dist Eusthenes. Pour tout ce jourd'hui seront en seureté de ma salive[23],

Aspics[24].	Anerudutes[26].
Amphisbenes[25].	Abedissimons[27].

appelle chez le roi *fruit-four*, toute sorte de pâtisserie qui se sert au dessert. Voyez Ménage.

[23] Ce vers de la quatrième églogue de Virgile

Frigidus in pratis cantando rumpitur anguis,

prouve qu'en effet les anciens croyoient que la salive de l'homme faisoit crever les serpents. Pline dit aussi, livre VII, chapitre II : « Omnibus hominibus contra serpentes inest venenum. Feruntque « ictas saliva, ut ferventis aquæ contactum fugere. »

[24] Une bonne partie de ces divers noms de serpens et autres bêtes venimeuses, mis ici dans un ordre alphabétique, se trouvent dans Pline, et cet ordre est imité du même Pline, livre XXXVII, chapitre X, qui traite des différentes pierreries que la terre produit. Ce sont, au reste, la plupart des noms corrompus, sur lesquels on peut consulter Albert le Grand, Barthélemi l'Anglois, Aldrovand et Rédi. (L.) — Nous avions eu d'abord l'intention de ranger cette longue et savante nomenclature dans un ordre alphabétique plus exact; mais les mots corrompus qu'il nous a été impossible de restituer, quoique nous en ayons rétabli plusieurs, nous en a détournés. Si nous avions du temps et les livres nécessaires, à la campagne où nous rédigeons ces notes, et si la chose en valoit la peine, nous aurions fait peut-être des efforts plus heureux; mais nous avons craint aussi de trop grossir l'ouvrage.

[25] Serpent à deux têtes qu'on appelle aujourd'hui *double-marcheur*.

[26] Nous pensons qu'il faut lire *ammodutes* ou *ammodytes*, qui est le nom d'une espèce de serpent; ce nom grec est composé d'ἄμ-

Alhartrafs.
Ammobates[28].
Apimaos.
Alhatrabans[29].
Aractes[30].
Asterions[31].
Alcharates.[32].
Arges[33].
Araignes[34].
Ascalabes[35].
Attelabes[36].
Ascalabotes.[37].

μος, sable, et δύτης, qui pénètre dans le sable, *qui subit arenam*; comme celui d'*ammobates*, qui suit, est composé du même premier radical, et de ἔρχω, je vais. M. D. L. lit *ammodate*, mais mal. C'est ce dernier nom qui nous a fait rétablir le premier, qui doit être par conséquent le nom de l'*anguille de sable*.

[27] C'est ainsi qu'on lit dans l'édition de 1552, et dans celles de M. D. L. On lit *ahedissimons* dans les deux éditions de Le Duchat; mais dans toutes, ce mot nous paroît corrompu.

[28] Voyez la note 26.

[29] Ce nom d'*alhatrabans*, ainsi que celui d'*alhartrafs*, doit être arabe. C'est ainsi qu'il est écrit dans l'édition de 1552, et dans celles de M. D. L. On lit *alhatabans* dans les deux éditions de Le Duchat.

[30] C'est ainsi qu'on lit dans l'édition de 1552, et dans celles de M. D. L. On lit *araces* dans les deux éditions de Le Duchat, et *araces* ou *araches*, pourroit bien être la vraie leçon, car il y a dans Pline une herbe nommée *aracos* et *arachus*.

[31] *Astérion* est le nom d'une espèce d'araignée, dans Pline, qui dit, livre XXIX, chapitre IV, qu'elle a le corps rayé de blanc, que sa morsure affoiblit et fait trembler les genoux.

[32] C'est ainsi qu'on lit dans l'édition de 1552 et dans celles de M. D. L. Le Duchat lit *altarates*.

[33] Du grec ἄργης, espèce de serpent, dont le nom vient d'ἀργὸς, blanc, brillant. — [34] Araignées.

[35] D'*ascalabus*, espèce de tarentule ou de lézard, qui est, d'après Pline, livre XXXVII, chapitre X, nommé plus bas *ascalabotes*; c'est le même nom que celui d'*Ascalaphe*, personnage qui figure dans la Mythologie, et qui fut changé en lézard.

[36] D'*attelabus*, espèce de petite sauterelle sans ailes, dans Pline. M. D. L. écrit mal ce nom *attalabos*, puisqu'il est écrit en grec ἀττελαβος. — [37] Voyez la note 35.

Æmorrhoides[38].
Basilics.
Belettes ictides[39].
Boies.[40].
Buprestes[41].
Cantharides.
Catoblepes[42].
Cerastes.
Chenilles.
Crocodilles.
Crapaux.
Cauquemares[43].
Chiens enraigez.
Colotes[44].
Cychriodes.
Cafezates[45].
Cauhares.
Couleffres[46].
Cuhersces.
Chelhydres[47].
Cranocolaptes[48].
Chersydres[49].

[38] Pour *hæmorrhoïdes*. C'étoit sans doute un nom grec des sangsues, qui se disent aussi σφίλλαι.

[39] *Ictides*, dans Pline, est le nom grec des belettes, et *mustelæ* le nom latin.

[40] Ce mot n'est pas formé de *boiæ*, colliers, carcans, mais de *boæ*, qui fait *boa*, au singulier, et signifie serpents aquatiques, dans Pline.

[41] Est le nom d'un insecte venimeux ou qui passoit pour tel.

[42] De *catoblepus*, bête dont le regard tue, selon Pline; de *catobleps*, qui porte la tête bas.

[43] Pour *cauchemars*, incubes, mauvais génies fabuleux, auxquels le peuple croit encore.

[44] De *colotus* espèce de lézard, dans Pline, du grec κολώτης, lézard. — [45] Sans doute pour *caphezates*.

[46] Sans doute pour *couleuvres*, comme lit Le Duchat.

[47] Du grec χέλυδρος, *chelydrus*, serpent venimeux, de χέλυς, tortue, et ὕδωρ, eau. M. Paullet prétend que c'est une espèce de tortue, comme l'indique le nom. Les interprètes l'avoient métamorphosée en couleuvre. Voyez *Flore* et *Faune de Virgile*, un volume in-8°. Paris 1825. Huzard.

[48] Du grec κρανοκολάπτης, *phalangium*, *bestiola quæ caput impetit*, comme l'indique son nom. Ce nom est parconséquent mal écrit *cronocolaptes*, dans l'édition de 1552, et dans celles de M. D. L.; et encore plus mal *cronocolaple*, dans la table du dictionnaire de Valmont de Bomare, en quinze volumes in-8°. Lyon, 1791. — [49] Du grec χέρσυδρος, *chersydrus*, serpent venimeux.

Cenchrynes [50].
Coquatris [51].
Dipsades [52].
Domeses [53].
Dryinades [54].
Dracons. [55].
Elopes [56].
Enhydrides [57].
Fanuises.
Galeotes [58].
Harmenes.
Handons.
Icles [59].
Jarraries.
Ilicines [60].
Ichneumones.
Kesudures.
Lievres marins.
Lizars Chalcidiques.
Myopes [61].

[50] De *cenchris*, espèce de serpent, dans Pline.

[51] Serpent fabuleux né d'un œuf de coq, qui a donné son nom à une rue de la cité, à Paris, le même sans doute que celui qui lui servoit de talisman, sous une pile du Pont au Change, et préservoit la ville de l'incendie, selon Grégoire de Tours.

[52] Du grec δίψας, *dipsas*, espèce de vipère, dont le nom signifie l'altérée, de διψάω, *sitio*, δίψα, *sitis*.

[53] Sans doute du grec δόμησις, l'action de bâtir.

[54] De *dryinas*, serpent à sonnette, du grec δρύινος chêne, sans doute parcequ'il vit dans le chêne.

[55] Les dragons.

[56] De *elops*, nom d'une espèce de serpent, ou plutôt de lézard, dans Pline, du grec ἕλοψ.

[57] De *enhydris*, serpent qui vit dans l'eau, comme l'indique son nom, et comme le dit Pline.

[58] Espèce de lézard.

[59] C'est ainsi qu'on lit dans l'édition de 1552, et dans celles de M. D. L. On lit *iacles* dans celles de Le Duchat, et cette leçon nous paroît la meilleure; car *iacles* pourroit bien être formé de *jaculus*, nom d'une espèce de serpent, qui s'élance comme un trait de dessus les arbres, ce qui l'a fait nommer *trait*, en françois. Pline le nomme *jaculum*.

[60] Ce nom doit être dérivé du mot latin *illex*, *icis*, qui charme: qui attire.

[61] De *myopes*, frélon, bourdon, guêpe, insecte qui est *myope*, qui a la vue courte.

Manticores[62],
Molures[63].
Myagres[64].
Musaraignes.
Miliares[65].
Megalaunes.
Ptyades[66].
Porphyres[67].
Pareades[68].
Phalanges[69].
Pemphedrones[70].
Pityocampes[71].
Ruteles[72].
Rimoires[73].
Rhagions[74].
Rhaganes.
Salamandres.
Scytales.[75].

[62] De *mantichora* ou *mantichoras*, espèce de bête féroce, dans Pline.

[63] De *molurus*, espèce de serpent dangereux; *moluris*, espèce de sauterelle vorace, en grec μολουρὸς, *serpens quidam, velut qui caudâ ingrediatur*, à μόλω, *venio, vado, curro*, et οὐρά, *cauda*.

[64] Du grec μύαγρος, espèce de serpent, de μῦς, rat, et ἄγρα, chasse, qui chasse les rats.

[65] De *miliaris*, nom du proyer et de l'ortolan, de *milium*, mil ou millet.

[66] Espèce d'aspic, dans Pline; du grec πτυάς, *screatrix, sputatrix, aspis quædam ab inspuendo veneno*, de πτύω, *spuo*.

[67] De *porphyrus*, espèce de serpent.

[68] De *pareas*, espèce de serpent.

[69] De *phalangius* ou *phalangium*, espèce d'araignée.

[70] Du grec πεμφηδρών, espèce de guêpe.

[71] De *pityocampe*, chenille du pin, *pityocampæ*, au pluriel, dans Pline.

[72] Du latin *rutela* ou *rutella*, ver qui ronge les arbres.

[73] Peut-être du latin *remora*, espèce de petit poisson de mer qui arrête les navires; *remores*, oiseaux qui détournoient de l'exécution d'un projet à leur aspect. On aura peut-être donné aussi le nom de *remores*, en latin, à une espèce de serpent auquel on attribuoit la même vertu d'arrêter dans le chemin ou d'en détourner. Que n'imagine pas la superstitieuse crédulité, qui prend des symboles pour des réalités?

[74] De *rhapion*, espèce d'araignée, dans Pline.

[75] De *scytala*, espèce de serpent, dans Pline; il a donné son nom à la scytale des Lacédémoniens.

Stellions.
Scorpenes[76].
Scorpions.
Selsirs.
Scalavotins.
Solofuidars.
Sourds.
Sangsues.
Salfuges
Solifuges[77].
Sepes[78].
Stinces[79].
Stuphes[80].
Sabrins.
Sangles.
Sepedons[81].
Scolopendres.
Tarantoles.
Typholopes[82].
Tetragnathies[83].
Teristales.
Viperes.

[76] De *scorpæna*, sorte de poisson de mer, dans Pline.

[77] De *solifuga*, sorte de fourmi venimeuse.

[78] De *seps*, espèce d'aspic, petit serpent dangereux, dans Lucain ; de *sepa*, espèce de lézard dans Pline ; du grec σέψ, *serpentis nomen a putrefaciendo sic dicti.*

[79] Du grec σίγκος, *scincus*, *crocodilus terrestris*, nommé *scinque* aujourd'hui en françois, *scincos*, dans Pline.

[80] Du grec στυφὰς, *adstrictorius*, στύφω, *adstringo*. Ce nom revient à celui de la sangle.

[81] Du grec σηπεδὼν, espèce de lézard, de σὴψ, *seps*, et εἶδος, forme, apparence, figure qui ressemble au seps.

[82] De τυφὼς, typhée ou typhon, et ὤψ, œil, à œil de typhon.

[83] De *tetragnathies*, espèce d'araignée : du grec τετράγναθος, qui a quatre machoires.

CHAPITRE LXV.

Comment Pantagruel haulse le temps avecques ses domesticques.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Le frère Jean, après avoir quelque peu plaisanté Panurge sur son futur mariage, est interrompu par Pantagruel, qui lui dit que la manière de *hausser le temps*, n'est autre chose que bien boire. Aujourd'hui encore, parmi les buveurs, l'expression *hausser le coude* a la même signification. Henri II et ses favoris ne l'ignoroient pas.

En quelle hierarchie, demanda frere Jean, de tels animaux veneneux mettez vous la femme future de Panurge? Dis tu mal des femmes, respondit Panurge, ho! guodelureau[1] moine, cul pelé[2]?

[1] Il y a bien de l'apparence, comme le dit Nicot, que *godelureau* ou *goguelureau*, est un diminutif de *goguelu*; mais je n'en vois guères à la remarque de Ménage, qui croit que ces trois mots viennent de *gaudere*, de même que tous ces noms de famille qu'il a rangés sous le mot de *godelureau*. Selon moi, *godelureau*, et par corruption *goguelureau*, vient de *godelu* (*vultus de Luca*), dans la signification d'un jeune homme qui se croit aussi beau que devoient l'être ces différens portraits de Notre Seigneur, attribués à saint Luc,

Par la guogue[3] cenomanicque, dist Epistemon, Euripides escript et le prononce Andromache[4], que contre toutes bestes veneneuses ha esté par l'invention des humains et instruction des dieux, remede proufictable trouvé. Remede jusques a present n'ha esté trouvé contre la male[5] femme.

par la tradition. Ici Panurge semble reprocher à frère Jean, que si ce moine déja sur le retour de l'âge, médit des femmes, c'est qu'il se souvient encore de certain métier, qui à la longue lui avoit pelé la crouppe. Ce qui est bien sûr, c'est que *vaudelucque* s'est dit pour *godelureau*, et que par le *vaudelucque* on a autrefois entendu *le Saint-Vaut de Lucques*. Coquillart dans son Monologue des perruques :

Richart trenche du Vaudelucque.

Et plus bas :

En priant que très bonne estraine
Vous veuille octroyer le Vaudelucque.

Dans ce premier vers, un certain *Richard* tranche du vaudelucque, ou du *goguelu*, *superbus pecunia*, en partie par ce qu'il étoit riche. Aussi voit-on dans Rabelais, livre V, chapitre XIII, que si Grippeminaud y traite Panurge de *guoguelu*, c'est que celui-ci tenoit la bourse et avoit de l'or à distribuer à pleines *gibecières*. (L.) — *Godelureau* ne tient ni à *goguelu* ni à *vaudelucque ;* il doit être composé de *gode* qui avoit le même sens que *baldo*, en italien, et qui en vient peut-être, et de *lure*, *luron*.

[2] B.... patient. Métaphore empruntée des bêtes de somme, à qui de trop fréquentes charges ont fait tomber le poil de la crouppe. Plus haut, livre III, chapitre VII. *Le cul pelé des veuves*. (L.)

[3] Vieux mot qui signifie une sorte de farce. Voyez Roquefort, au mot *Gogues*. Le pays du Mans a toujours été en réputation pour les poulardes et la bonne chère. Les habitants du Maine s'appelèrent en latin *Cœnomani*, d'où l'adjectif *cœnomanicus*, *cœnomanique*.

[4] Et c'est Andromaque qui prononce cette sentence.

[5] La mauvaise femme, de *mala fœmina*.

Ce guorgias Euripides, dist Panurge, tousjours ha mesdict des femmes. Aussy feut il par vengeance divine mangé des chiens, comme luy reproche Aristophanes. Suivons. Qui ha, si parle[6].

Je urineray presentement, dist Epistemon, tant qu'on vouldra. J'ay maintenant, dist Xenomanes, mon estomach sabourré[7], a proufict de mesnaige. Ja ne panchera d'ung cousté plus que de l'aultre.

Il ne me fault (dist Carpalim) ne vin ne pain.
Trefves de soif, trefves de faim.

Je ne suis plus fasché, dist Panurge, Dieu mercy et vous. Je suis guay comme ung papeguay,

Joyeulx comme ung esmerillon,
Alegre comme ung papillon.

Veritablement il est escript par vostre beau Euripides, et le dict Silenus beuveur memorable :

Furieux est, de bon sens ne jouist,
Quiconque boit, et ne s'en resjouit.

Sans poinct de faulte nous doibvons bien louer le bon Dieu nostre createur, servateur, conser-

[6] Expression proverbiale qui a donné le nom au jeu de *qui a si parle*. Voyez le chapitre XXII du livre I. (L.) — Qui a quelque chose a dire, n'a qu'à parler.

[7] La *sabourre* est du gravier qu'on met dans le fond des vaisseaux de mer, pour les tenir en contrepoids contre les vents et les vagues ; ce qui fait que le branle en est moins violent. (L.) — Lesté. Comparaison tirée, comme on le voit, du lest des navires, qui les tient dans un juste équilibre.

vateur, qui par ce bon pain, par ce bon vin et frais, par ces bonnes viendes nous guerist de telles perturbations, tant du corps comme de l'ame : oultre le plaisir et volupté que nous avons beuvants et mangeants.

Mais vous ne respondez poinct a la question de ce benoist[8] venerable frere Jean, quand il ha demandé maniere de haulser le temps[9]. Puis, dist Pantagruel, que de ceste legiere solution des doubtes propousez vous contentez, aussy fais je. Ailleurs, et en aultre temps nous en dirons d'advantaige, si bon vous semble.

Reste doncques a vuider ce que ha frere Jean propousé, maniere de haulser le temps. Ne l'avons nous a soubhait haulsé? Voyez le guabet de la lune. Voyez les siflemens des voiles. Voyez la roideur des estails, des utaques et des escoutes.

Nous haulsants et vuidants les tasses, s'est pareillement le temps haulsé par occulte sympa-

[8] Vénérable bénédictin.

[9] C'est-à-dire de boire; façon de parler du temps de l'auteur, et qui subsista long-temps après lui, comme on le voit par ce passage de Brantôme : « Charles-Quint fit publier dans les dix-sept provinces des Pays-Bas, un édit portant que l'on n'eût plus à faire *carroux*, c'est-à-dire boire copieusement, ce qui révolta si fort les Allemands, qu'ils trouvèrent toujours moyens de l'éluder, et l'empereur fut contraint de laisser *hausser le tems* aux bons biberons, comme ils étoient accoutumés. Voyez Brantôme, tome V, pages 6 et 17. Vie de Charles-Quint.

thie de nature. Ainsy le haulsarent Atlas et Hercules[10], si croyez les saiges mythologiens. Mais ils le haulsarent trop d'ung demy degré : Atlas, pour plus alaigrement festoyer Hercules, son hoste ; Hercules pour les alterations precedentes par les deserts de Libye. (Vray bis, dist frere Jean interrompant le propous, j'ay ouï de plusieurs venerables docteurs, que Turelupin[11], sommelier de vostre bon pere, espargne par chascun an plus de dixhuict cens pipes de vin, par faire les survenents et domesticques boire avant qu'ils ayent soif.) Car, dist Pantagruel continuant, comme les chameaulx et dromadaires en la caravane boivent pour la soif passee, pour la soif presente, et pour la soif future, ainsy feit Hercules ; de mode que par cestuy excessif haulsement de temps advint au ciel nouveau mouvement de titubation et tre-

[10] Les poëtes ont feint qu'Atlas soutenoit le ciel sur ses épaules ; mais que pour le soulager, Hercule un jour, comme insurmontable au travail, lui prêta le dos. Voyez Lucien en son Dialogue intitulé *Caron* ou *les Contemplateurs*, et la tragédie de Sénèque intitulée *Hercules furens*. Rabelais, livre V, chapitre XXII, parle encore de ce travail d'Atlas et d'Hercule. Selon lui, ils firent débauche ensemble, ce qu'il appelle *hausser le tems*, parce qu'à force de tenir long-tems table, l'air qui étoit couvert au commencement du repas est serein lorsqu'on se sépare. C'est dans le même sens que livre I, chapitre V, il est dit que *longues buvettes rompent le tonnerre*. (L.)

[11] Qui tire volontiers à boire. Du françois *tire*, fait du latin barbare inusité *tirare*, et du latin *lubens*, qui fait une chose de bon gré, de bon cœur, sans répugnance et sans contrainte. (L.)

pidation[12], tant controvers et debatu entre les fols astrologues.

C'est, dist Panurge, ce que l'on dict en proverbe commun :

Le male temps passe, et retourne le bon,
Pendant qu'on trinque autour de gras jambon[13].

Et non seullement, dist Pantagruel, repaissants et beuvants avons le temps haulsé, mais aussy grandement deschargé la navire : non en la façon seulement que feut deschargee la corbeille de Æsope, sçavoir est, vuidants les victuailles, mais aussy nous emancipants de jeusne. Car comme le corps plus est poisant mort que vif, aussy est l'homme jeun plus terrestre et poisant que quand il ha beu et repeu. Et ne parlent improprement ceulx qui par long voyaige au ma-

[12] Voyez Agrippa, *de Vanitate scientiarum*, chapitre de l'Astronomie. (L.)

[13] En ce tems-là le jambon étoit un des premiers mets du repas. Voyez les contes d'Eutrapel, chap. XXI, et les Vigiles du roi Charles VII, nouvelle édition, tome I, page 80, où *Labour* regrette le bon tems qu'il avoit sous ce prince :

Hé ! cuidez vous qu'il faisoit bon,
En ces beaulx prés, à table ronde,
Et avoir le beau gras jambon,
L'escuelle de porcoulx parfonde,
Diviser de Margot la blonde,
Et puis danser soubz la Saussoye ;
Il n'estoit aultre joye au monde,
Hélas ! le bon tems que j'avoye ! (L.)

tin beuvent et desjeunent, puis disent : Nos chevaulx n'en iront que mieulx.

Ne sçavez vous que jadis les Amycleens sus touts dieux reveroyent et adoroyent le noble pere Bacchus, et le nommoyent *Psila*[14], en propre et convenante denomination? *Psila*, en langue doricque, signifie aesles. Car comme les oyseaulx par ayde de leurs aesles volent hault en l'aer legierement : ainsy par l'ayde de Bacchus, c'est le bon vin friant et delicieux, sont hault eslevez les esprits des humains, leurs corps evidentement alaigris : et assouply ce que en eulx estoyt terrestre.

[14] Voyez les Laconiques de Pausanias. (L.)

CHAPITRE LXVI.

Comment pres l'isle de Ganabin au commandement de Pantagruel feurent les muses saluees.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

L'*Ile de Ganabin*, c'est-à-dire des Voleurs, que Pantagruel se contente de voir de loin, offre la morale toute naturelle que les honnêtes gens abhorrent toujours un pareil pays. Les deux montagnes que l'auteur place dans cette île, doivent figurer celles qu'infestent ordinairement les larrons, ou les gibets : les exécutions de haute justice se faisoient autrefois sur les lieux élevés. La grande forêt du pays indique les lieux que fréquentent habituellement les scélérats. Quant au tour que le frère Jean joue à Panurge, en faisant tirer soudainement un coup de basilic, il est bien digne de l'imagination de Rabelais, qui tombe toujours sur la poltronnerie du cardinal de Lorraine.

Mais nous pensons qu'il y a sous l'allégorie de l'île de Ganabin, une allégorie plus maligne, et qui a un trait direct à ce qui se passoit sous les yeux de l'auteur lorsqu'il écrivoit. Cette île doit être la butte du gibet de Montfaucon, près la montagne de Belleville et du bois de Romainville, ou plutôt cette île, où s'élève un *mont anti-parnasse*, dont Pantagruel en passant fait saluer les muses par le

canon de ses vaisseaux, doit être le quartier de l'Université, le pays latin, où est d'un côté le mont Parnasse, de l'autre la montagne Sainte-Geneviève, sur laquelle est l'Estrapade : là s'élevoient de son temps, des bûchers pour brûler, comme des larrons, les amis des Muses, tous les hommes de lettres, tous les savants qui ne pensoient pas comme la Sorbonne et le cardinal de Lorraine. *Ce haut rocher a deux crouppes* n'est pas éloigné de la forêt de Bondi, retraite des voleurs. Il y a sur l'une de ces deux croupes de montagne, le puits de Sainte-Geneviève, le Puits-Certain et le Puits qui parle, et en outre, la fontaine de la place Saint-Michel, qui avoit pour inscription :

Hoc in monte suos reserat Sapientia fontes.

Cette fontaine, qui est la plus belle du monde, est donc celle des Muses ; c'est la source où les nourrissons de l'Université puisent la sagesse sur cette montagne. Ce qui confirme notre conjecture, c'est 1° que Panurge dit : « Je y oy « le tocquesing horrificque, tel que jadis souloyent les Guas- « cons en Bourdelois faire contre les guabelleurs et commis- « saires. » C'est 2° que dès 1547, il parut un édit de Henri II, qui condamnoit les hérétiques à être brûlés vifs : « Il avoit, dit Anquetil (à l'année 1548), renouvelé, l'année précédente, les édits barbares donnés contre eux ; il les fit exécuter jusque sous ses yeux, et les bûchers, qui consumèrent une foule de malheureux en divers quartiers de Paris, entrèrent dans l'ordonnance des fêtes qui furent données l'année suivante à l'occasion de son entrée solennelle et de celle de la reine dans la capitale. » Ces exécutions avoient lieu au son du tocsin. De plus, M. Dulaure nous apprend que le cardinal de Lorraine se plaignoit de ce que les supplices contre les protestants n'étoient ni assez prompts ni assez fréquents ; qu'impatient des lenteurs de la chambre ardente, il fit rendre au roi une déclaration tendant à ac-

croître les attributions du tribunal des inquisiteurs, et qu'il excitoit Diane de Poitiers, dont il étoit l'amant, à faire brûler vifs un grand nombre de protestants. Voyez Histoire de Paris, tome III, pages 41 et 249.

Ce mont Anti-Parnasse est donc le même que le *moulin à tan* ou l'*Estrapade*, où l'on bernoit les *boulgrins* ou les hérétiques, *où ils étoient* « plongés, disoit naguère à la tribune M. Benjamin Constant, retirés lentement et de nouveau replongés dans les flammes par les ordres de François Ier; *où* ces mêmes hérétiques étoient attachés à des poteaux pour servir d'illumination à la marche d'un monarque qui recula d'horreur en entendant leurs cris. » Voyez livre I, chapitre II, strophe VI, notes 7 et 8.

Le Motteux ne voit dans les larrons de cette île Anti-Parnasse, que les plagiaires, et retrouve encore dans le soulèvement des Bordelois pour la gabelle, ses folles allusions aux princes de Navarre, quoique ce ne soit pas Antoine de Bourbon qui figure dans l'histoire de cette révolte, mais le connétable de Montmorenci.

« L'*isle de Ganabin* emprunte son nom de l'hébreu *Ganab*, qui signifie un *voleur*. Xénomanes dit que les habitans de cette île sont *touts voleurs* et *larrons*; et il approuve Pantagruel qui ne veut point y descendre. Frère Jean conseille à Pantagruel de faire tirer le canon. *Ce sera, dit-il, pour saluer les Muses de cestui mont Anti-Parnasse.* Peut-être Rabelais destinoit-il ce trait à plusieurs auteurs de son tems, qui, en qualité de plagiaires, méritoient une place dans l'île des Voleurs; et dont le Parnasse, s'ils en avoient un, devoit être censé l'antipode du véritable. »

« Il y met toutefois *la plus belle fontaine du monde*; comme pour insinuer à d'habiles écrivains, qui tiroient toute leur gloire de la traduction de quelques romans, qu'il ne tenoit qu'à eux de puiser dans une plus belle source. Peut-être encore que par cette *belle fontaine* il a voulu désigner la *langue*

françoise, qu'il exalte si fort dans le prologue du cinquième livre, et à l'éloge de laquelle il mêle des traits qui font voir qu'il en vouloit en même tems aux plagiaires. « Je prou-« veray, dit-il, en barbe de je ne sçay quels centonificques « botteleurs de matieres cent et cent fois grabelées, rappe-« tasseurs de vieilles ferrailles latines, revendeurs de vieulx « mots latins moisis et incertains, que nostre langue vulgaire « n'est tant vile, tant inepte, tant indigente et a mespriser « qu'ils l'estiment. » Il excitoit ainsi les François à suivre son exemple, à étudier leur langue, à tirer quelque chose de leur fonds, à ne pas puiser toujours dans des *sources* étrangères pendant qu'ils pouvoient puiser dans leurs propres sources; et, au reste, il n'est pas dit pour cela que Rabelais voulût décrier les traductions des bons ouvrages de l'antiquité, ni l'usage qu'il faisoit lui-même de la lecture des anciens. *Autour* de la fontaine il nous représente *une bien grande forest*, par où il peut avoir entendu l'amas d'une infinité d'écrits barbares, obscurs, embrouillez et volumineux. »

« J'ai déja dit pourquoi le *hault rochier a deux crouppes* est appellé *Anti-Parnasse*, et pourquoi Rabelais met un Parnasse, et par conséquent des poëtes, dans une île de voleurs. J'ai indiqué les larcins littéraires. Mais indépendamment de ces larcins, les poëtes et les voleurs peuvent être mis ensemble par une raison plus générale, c'est que communément les uns et les autres (pour parler Rabelais) sont enfans de *la bonne dame Penie aultrement dicte Souffreté*, *mere des neuf Muses*. Voyez le chapitre LVII. »

« Panurge avoit grand' peur qu'on ne mît pied à terre dans l'île de Ganabin; et entr'autres discours que lui dicte sa poltronnerie : « N'y descendez pas, dit-il, de grace; « mieulx vous seroyt en Averne descendre. Escoutez. Je y « oy par Dieu le tocquesing horrificque, tel que jadis sou-« loyent les Guascons en Bourdelois faire contre les gua-

« belles et commissaires. Ou bien les aureilles me cornent. »
C'est une allusion manifeste au soulèvement d'Angoulême et de Bourdeaux, dont j'ai parlé dans mes remarques sur le prologue de ce quatrième livre. J'observerai même en passant que Rabelais semble avoir décrit une partie de cette affaire dans le chapitre XXIII du livre II, lorsqu'il fait partir Pantagruel de Paris pour repousser les *Dipsodes* qui avoient assiégé la grande ville des *Amaurotes;* car quoique j'aye prouvé que ce qui est dit des Dipsodes se rapporte raisonnablement à la guerre de Picardie, il ne faut pas oublier que notre auteur, comme je l'ai aussi fait voir, décrit quelquefois deux choses en même tems. Ce soulèvement d'Angoulême et de Bourdeaux est à-peu-près de la même date que le mariage d'*Antoine de Bourbon* (notre Pantagruel) avec la fille de la reine de Navarre; et ce mariage est représenté, selon mon commentaire, par la naissance de Pantagruel, dont la reine de Navarre est censée être mère sous le nom de *Badebec*, fille du roi des *Amaurotes*. Or, elle étoit réellement fille de Charles d'Orléans, comte d'*Angoulême*, et comme telle, Rabelais pouvoit fort bien la dire fille d'un prince *Amaurote, effacé, évanoui, qui ne paroissoit plus* depuis que le titre illustre de *comte d'Angoulême* avoit été effacé par le titre de *roi de France*, en la personne de François Ier, fils de Charles d'Orléans, et frère de Marguerite, censée mère de Pantagruel. D'ailleurs il y a un rapport sensible entre le sujet du soulèvement d'Angoulême ou l'établissement des greniers à sel, et la *barque pleine de sel* que Pantagruel porte à sa ceinture, dans le chapitre XXVIII du livre II, allant en cet équipage *semer le sel* parmi les Dipsodes, à qui il en *remplit tout le gousier, tant que ces paovres haires toussissoyent comme regnards*. Plusieurs des mutins furent pendus; et peut-être le furent-ils par l'avis d'*Antoine de Bourbon*, qui, sous le nom de Pantagruel, est représenté comme inventeur du *panta-*

gruelion ou chanvre : « Je ne dy pas quant a la plante, mais « quant a un certain usaige, lequel plus est abhorré et haï « des larrons, plus leur est contraire et ennemy que n'est la « teigne et cuscute au lin, que le rouseau a la fougere, que le « presle aux faulcheurs..., que le nenufar et nymphea hera- « clia aux ribaulx moynes, que n'est la ferule et le boullas « aux escholiers de Navarre..., la semence de saule aux non- nains vitieuses...., la cigue aux oisons, etc. » Voyez le chapitre LI du livre III. »

« A la vérité je ne saurois prouver qu'Antoine de Bourbon soit venu assister, contre les mutins, son beau-père, le roi de Navarre, alors gouverneur de Guienne. Mais comme le connétable de Montmorenci, qui tout nouvellement avoit commandé en Picardie avec Antoine de Bourbon, fut envoyé à la tête d'une armée pour venger l'autorité royale de l'insulte des provinces qui s'étoient soulevées, il est assez vraisemblable qu'Antoine de Bourbon l'y accompagna. Les historiens n'en auront rien dit, parce qu'il n'y fut peut-être qu'en qualité de volontaire, et que le cas n'étoit pas assez important pour exiger qu'on y eût employé à la fois un roi de Navarre, un connétable de France, et un prince de la famille royale. Mais cela même peut avoir déterminé notre auteur satirique à parler de cette expédition pour la tourner en ridicule; car il n'y avoit certainement aucun honneur pour Antoine de Bourbon à y avoir part, et cela encore sous le commandement d'autrui, supposé même qu'il ne s'en fût mêlé que par une complaisance de nouveau marié pour la princesse de Navarre et pour les parens de cette princesse qu'il n'avoit épousée que depuis peu. »

L'abbé de Marsy approuve en partie cette explication de Le Motteux : « Rabelais, dit-il, semble établir dans l'île de Ganabin, une espèce de Parnasse, ou plutôt d'*Anti-Parnasse*, comme il l'appelle. Peut-être, comme Le Motteux le conjecture, par allusion aux larcins littéraires des au-

teurs, et sur-tout des poëtes, à qui, pour cette raison, il adjuge une place dans l'île des Voleurs. »

Bernier ne fait que des plaisanteries sur ce chapitre, et n'explique rien; mais comme son badinage est assez léger et agréable, quoique trop long, en voici l'extrait. « Le chapitre LXVI, dit-il, où il est parlé de l'isle de Ganabin (*Hebræis* LATRO), nous fait un Anti-Parnasse de cette isle, et avec raison, puisqu'il n'y a rien de si contraire aux Muses que les larrons, quoiqu'elles soyent sur la terre de ces voyageurs, dont le satyrique dit:

Cantabit vacuus coram latrone viator.

Mais quand on ne les priveroit que de leur repos, c'est beaucoup. *Secessum et otia quærunt.* Car de les détrousser, *ubi prenus?* Comment s'y prendre? *Præda de pauperibus nulla* (Florus). *Povera et nuda vai, filosofia.* Elles seront éternellement pauvres, dit un de leurs oracles (Martial):

Semper eris pauper, si pauper es, Æmiliane,
Dantur opes nullis nunc nisi divitibus.

Mais pourquoi leur faire du mal, puisqu'il n'y a rien de si innocent, ni rien de si doux? Aussi n'y a-t-il rien de si diffamé dans l'histoire (Métam. Ovid., livre XV) que ce roi de la Phocide, qui voulut leur faire payer leur giste aux dépens de leur honneur, la seule chose qu'on pouvoit ôter à ces vierges....

En les suivant, on s'égare, on se perd,
Les pauvres sœurs marchoient dans un désert;
Il pleuvoit fort, et l'on ne voyoit goutte;
On les logea. Ce n'est pas peu sans doute
Que d'être Muse, et d'avoir le couvert.
Chez un amant brutal et peu discret
Fut leur retraite; il parle à cœur ouvert,
Les veut forcer, les presse, et rien n'écoute,
En les suivant.

Les voilà donc toutes prises sans vert,
Toutes aussi s'envolent de concert.
Il court après, et périt sur leur route.
A ses pareils c'est le moins qu'il en coûte,
Et tel se nuit bien plus qu'il ne se sert
En les suivant.

« On l'avoue, quant à la fortune de ceux qui leur font la cour, mais bien plus encore quant à la réputation de ceux qui les poursuivent à outrance, car ni ces filles de Mémoire, ni leurs nourrissons, ne le pardonnent guères à leurs persécuteurs. « Veniet qui conditam et sæculi mali-« gnitate veritatem compressam dies publicet, venient qui « sine offensâ, sine gratiâ judicent. »

« N'est-ce pas assez que

Pégase, ce docte cheval,
De la richesse ennemi capital,
Qui d'Hélicon fit naître la fontaine,
Tout d'une traitte et (*d'une seule*) haleine,
Mène souvent son homme à l'hôpital?

Et qu'on ajoute :

Nos Amphions sont en chambre garnie;
S'ils n'y sont pas, c'est qu'ils couchent dehors?

« Pourquoi donc penser à faire du mal aux Muses, puisqu'elles en ont assez, et qu'encore une fois il n'y a rien de si doux et de si innocent?.... Qu'en peut-il arriver à ceux qui pensent à les persécuter? que la honte de l'avoir fait, et quel avantage n'en ont point tiré ceux qui leur ont fait du bien?.... L'historien de Louis XII (*Arnoldus Ferronius*) nous apprend, et à tous les grands, que s'étant enfin apperçeu qu'il avoit trop donné aux gens d'épée, et trop peu aux gens de lettres, il s'en repentit, et commença dès lors à leur faire du bien; aussi s'en trouvèrent-ils bien, lui et son successeur.... »

Continuant le bon vent, et ces joyeulx propous, Pantagruel descouvrit au loing et aperceut quelcque terre montueuse : laquelle il monstra a Xenomanes, et luy demanda : Voyez vous ci davant a orche[1] ce hault rochier a deux crouppes[2] bien ressemblant au mons Parnasse en Phocide? Tres bien, respondit Xenomanes. C'est l'isle de Ganabin[3]. Y voulez vous descendre? Non, dist Pantagruel. Vous faictes bien, dist Xenomanes. La n'est chose aulcune digne d'estre veue. Le peuple sont touts voleurs et larrons. Y est toutesfoys vers ceste crouppe dextre la plus belle fontaine

[1] * A gauche. Ainsi il place l'île de Ganabin, ou le *mons Anti-Parnasse*, à gauche, et la fontaine du vrai Parnasse à droite; ce qui est bien digne de remarque.

[2] * Le mont Parnasse et l'Estrapade, à Paris. Voyez le commentaire historique. «L'auteur, dit un interprète, compare ici les deux montagnes de l'île de Ganabin au Parnasse, à cause seulement de la double cime qu'elles présentent; car il les fait appeler par le frère Jean le mont Anti-Parnasse, sans doute à cause de l'ignorance et de la barbarie attachées à la profession de voleur! »

[3] Mot hébreu qui signifie larron. Il forge une île de ce nom où ils habitent. *Alphabet* — « Ce nom, que l'auteur de l'Alphabet françois dérive de l'hébreu, peut aussi, dit un interprète, se dériver du grec γανυμαι, insulter, prendre avantage, ce qui est le propre des larrons. » Mais cette étymologie fait pitié, et le nom de cette île, habitée par des voleurs, est en effet le mot hébreu גנב, *ganab*, voleur, qui fait גנבים, *ganabim* au pluriel. Cependant il se pourroit que le nom de l'île *Ganabin* ne vînt pas de l'hébreu *ganabim*, voleurs, mais du latin *cannabina insula*, l'île du chanvre, du pantagruelion, qui servoit à pendre les hérétiques à l'estrapade, comme des larrons.

du monde, et autour une bien grande forest. Vos chormes y pourront faire aiguade et lignade[4].

C'est, dist Panurge, bien et doctement parlé. Ha! da, da! Ne descendons jamais en terre des voleurs et larrons. Je vous asseure que telle est ceste terre icy, quelles aultresfoys j'ay veu les isles de Cerq et Herm[5] entre Bretaigne et Angleterre :

[4] De l'eau et du bois : du latin *aqua* et *lignum*. Cette grande foret doit être la forêt de Bondi, qui étoit alors la retraite des voleurs. Quant à cette fontaine, *la plus belle du monde*, ce doit être, au sens figuré, celle des Muses; au sens propre, celle de Saint-Severin ou de la place Saint-Michel, qui sont toutes les deux dans le quartier latin. C'est en considérant ce quartier comme le mont Parnasse et la fontaine Castalie, de Paris, que Santeuil a fait cette inscription pour la fontaine Saint-Michel :

Hoc in monte suos reserat Sapientia fontes;
Ne tamen hanc puri respue fontis aquam.

Nous l'avons traduite ainsi :

De son sein, sur ce mont, dévoilant les trésors,
La Sagesse les livre à votre ardeur avide;
Mais quoique vous buviez son lait pur à pleins bords,
N'ayez pas de dédain pour ma nymphe limpide.

[5] Ce sont deux petites isles, ou plutôt deux rochers blanchâtres entre Gernezai et Gerzai, anciennement dépendans de la Normandie, mais unis à l'Angleterre par Guillaume le Conquérant. Comme apparemment c'étoit là que du tems de Rabelais se retiroient les François qui, pour quelque crime, étoient obligez de quitter le royaume, de là vient sans doute qu'il fait de ces deux petites isles des retraites de garnemens et de voleurs. (L.) — « *Cerq*, dit un interprète, signifie *limite*, *borne*; *herm* ou *hermes*, signifie terre *inculte*, *désert*. Voyez Roquefort et l'Encyclopédie, aux mots *Cerq et Herm*. Ainsi ces mots signifient petites isles ou terreins bornés et déserts, vraie retraite de voleurs. » Ces deux étymologies n'ont aucun fondement. Sans parler

telle que la Ponerople[6] de Philippe en Trace, isles des forfants[7], des larrons, des briguants, des meurtriers et assassineurs; touts extraitcs du propre original, des basses fosses de la conciergerie. Ne y descendons poinct, je vous en prie. Croyez, si non moy, au moins le conseil de ce bon et saige Xenomanes. Ils sont, par la mort bœuf, de boys pires que les canibales. Ils nous mangeroyent touts vifs. Ne y descendez pas, de grace. Mieulx vous seroyt en Averne descendre. Escoutez. Je y oy, par Dieu, le tocquesing horrificque, tel que

de celle de *cerq*, il est bien plus vraisemblable, puisque l'île d'*Herm* a toujours été une retraite de voleurs, que son nom vient d'*Hermes*, nom grec de Mercure, dieu et patron des voleurs. Il y a bien d'autres noms de lieux grecs sur cette côte, entre autres celui de *Tombelene*, rocher voisin, celui de *Cassiterides*, sur la côte opposée.

[6] Voyez Plutarque, dans son Traité de la Curiosité, n. 10, et Suidas, au mot Δούλων πόλις, où il cite à ce sujet l'historien Théopompe, au livre XIII de ses Philippiques. (L.)—La ville des mauvais garnements. Philippe, roy de Macédoine, bastit en la Thrace, une ville ainsi nommée, en laquelle il transporta tous les meschants et scélérats qui se rencontrèrent. *Alphabet.*—*Ponerople* est composé de πονηρὸς, méchant, scélérat, diable, et πόλις, ville, ville des scélérats; et non pas de πᾶν αἱρέω, j'enlève tout, comme se l'est imaginé un interprète sans critique.

[7] Des coquins: de l'italien *furfante*.

[8] Ce passage rappelle clairement le soulèvement de la Guyenne, au sujet des gabelles, qui arriva au commencement du règne de Henri II. Il en est parlé au prologue du livre IV. Voyez le commentaire et les notes de ce prologue, et des chapitres XXIII et suivants du livre second. Le nom de *gabeleurs* ou *gabelous* est une injure que les peuples, irrités d'être vexés, pressurés par ces sangsues du fisc, ont de tout temps prodiguée aux employés des gabelles.

jadis souloyent les Guascons en Bourdelois faire contre les guabelleurs[8] et commissaires. Ou bien les aureilles me corneut. Tirons vie de long[9]. Hau! Plus oultre.

Descendez y, dist frere Jean, descendez y. Allons, allons, allons tousjours. Ainsy ne poyerons nous jamais de giste. Allons. Nous les sacmenterons trestouts. Descendons. Le diable y ait part, dist Panurge. Ce diable de moine icy, ce moine de diable enraigé ne crainct rien. Il est hazardeux comme touts les diables, et poinct des aultres ne se soucie. Il luy est advis que tout le monde est moine comme luy. Va, ladre verd[10], respondit frere Jean, a touts les millions de diables, qui te puissent anatomiser la cervelle, et en faire des entommeures! Ce diable de fol est si lasche et meschant, qu'il se conchie a toutes heures de male raige de paour. Si tant tu es de vaine paour consterné, ne y descens pas, reste icy avec le baguaige; ou bien te va cacher soubs la cotte hardie[11] de Proserpine a travers touts les millions de

[9] Termes de mariue pour dire *passons chemin*, *tirons outre*. M. de la Noue, page 55 de son Dictionnaire de Rimes, édition de 1596. *Vie*, adverbe, pour dire : Allez vous-en, *vie*. *Avier* quelqu'un, c'est comme l'envoyer, ou le mettre en voye et en chemin. En Languedoc on dit aussi *tirer vie de long* pour *passer chemin*. De l'italien *andar via*, qui signifie la même chose. (L.) — Passons outre.

[10] Homme sans courage, insensible aux aiguillons de l'honneur. (L.)

[11] Sorte de cotte anciennement commune à l'un et à l'autre sexe.

diables. A ces mots Panurge esvanouit de la compaignie, et se mussa au bas dedans la soutte[12], entre les croustes, miettes et chaplis[13] du pain.

Je sens, dist Pantagruel, en mon ame retraction urgente, comme si feust une voix de loing ouïe : laquelle me dict que n'y doibvions descendre. Toutes et quantefoys qu'en mon esprit j'ay tel mouvement senty, je me suis trouvé en heur refusant et laissant la part[14] dont il me retiroyt : au contraire en heur pareil me suis trouvé, suivant la part qu'il me poussoyt : et jamais ne m'en repenty[15]. C'est, dist Epistemon, comme le demon de Socrates, tant celebré entre les academicques. Escoutez doncques, dist frere Jean, ce pendant que les chormes y font aiguade. Panurge la bas contrefaict le loup en paille, voulez vous bien rire? faictes mettre le feu en ce basilic[16] que voyez pres le chasteau Guaillard. Ce sera pour

Voyez Du Cange au mot *Cotardia*, et Ménage au mot *Cotardie*. Frère Jean envoye le *peureux* Panurge se cacher sous la *cotte hardie* de Proserpine, par allusion à la *couardise*, qu'autrefois on écrivoit et prononçoit *couhardie*. Voyez Froissart, volume II, chapitre CLXV. (L.) — Rabelais joue ici sur ce mot.

[12] La soute est le plus bas étage du château de poupe ou de l'arrière d'un vaisseau, où se gardent les provisions et la poudre. Voyez le Dictionnaire de Trévoux.

[13] C'est-à-dire chapelure de pain.

[14] L'endroit.

[15] La reine de Navarre, dans ses Mémoires, dit à peu près la même chose d'elle-même et de Catherine de Médicis sa mère. (L.)

[16] Sorte de canon qui tire son nom du serpent appelé *basilic*,

saluer les Muses de cestuy mons Antiparnasse. Aussy bien se guaste la pouldre dedans. C'est bien dict, respondit Pantagruel. Faictes moy icy le maistre bombardier[17] venir. Le bombardier promptement comparut. Pantagruel luy commanda mettre feu on basilic, et de fraisches pouldres en tout evenement le recharger. Ce que feut sus l'instant faict. Les bombardiers des aultres naufs, ramberges, guallions et gualeaces du convoy au premier deschargement du basilic qui estoyt en la nauf de Pantagruel, mirent pareillement feu chascun en une de leurs grosses pieces chargees. Croyez qu'il y eut beau tintamarre.

comme celui nommé *couleuvrine* le tire de la *couleuvre*. Voyez le chapitre LXI.

[17] Ce maître bombardier qui *met le feu au basilic, pour saluer les muses de cestuy mons Anti-Parnasse*, pourroit bien être Mathieu Orry, dominicain, envoyé en France, comme inquisiteur de la foi, en 1525, et qui y fit de nombreuses et cruelles exécutions sous le prétexte d'épurer la foi et les mœurs. Ce dominicain fut confirmé dans son office par Henri II, en 1551.

CHAPITRE LXVII.

Comment Panurge par male paour se conchia, et du grand chat Rodilardus pensoyt que feust ung diableteau.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Le chat *Rodilardus*, qui tenoit aux jambes du poltron Panurge, et qui l'avoit si bien égratigné, n'est qu'une manière allégorique dont l'auteur désigne le nouveau tour que le frère Jean vient de jouer à Panurge par la détonation soudaine du coup de basilic; ce qui s'appelle encore aujourd'hui, *jeter un chat aux jambes de quelqu'un*, c'est-à-dire lui jouer un mauvais tour, lui mettre des entraves.

L'état malpropre de Panurge, les sarcasmes et les plaisanteries que lui prodigue Pantagruel sur sa couardise et sa puanteur, sont encore un camouflet que donne l'auteur au cardinal de Lorraine. Il n'en perd jamais l'occasion.

Cette affreuse tempête, dont Panurge sort enfin *tout foireux* et *breneux*, a bien l'air d'une allusion à la cacade que fit le cardinal de Lorraine, le vrai Panurge, au concile de Trente (en 1552), et qui en fit une autre encore aussitôt qu'il eut appris l'assassinat du duc de Guise, son frère, par Poltrot, au siége d'Orléans, en 1563, en abandonnant lâchement la défense des libertés de l'église gallicane, pour s'accommoder avec le pape. Voyez le Dictionnaire de Bayle, au mot LORRAINE (Charles DE).

Le Motteux voit encore dans cette aventure, qui peint si bien la poltronnerie du cardinal de Lorraine, une aventure de son évêque de Valence, Montluc. « La peur « de Panurge, dit-il, accrue par le *tonnoire des canonnades*, « le rend fou pour quelques momens. On le voit paroître « comme ung boucq estourdy, en chemise, ayant seul- « lement ung demy bas de chausses en jambe.... tenant en « main ung grand soubelin attaché a l'aultre demy bas « de ses chausses, et egratigné de gryphes par le célèbre « chat *Rodilardus*, lequel il prend pour ung diableteau a « poil follet, qu'il avoyt n'aguieres, dit-il, cappiettement « happé en tapinois a belles moufles d'ung bas de chausses, « dedans la grande husche d'enfer. » Le nom de *Rodilardus*, équivalent à celui de *Croquelardon*, pourroit bien désigner quelque parasite: et peut-être que tout ce passage fait allusion à quelque aventure de *Montluc*, mais qui n'est plus connue. Le mélange de poltronnerie et d'impudence qu'on trouve ici dans le caractère de Panurge, semble imaginé exprès pour représenter celui de l'évêque de Valence, dont la hardiesse et la timidité sont également remarquables dans l'histoire que j'ai rapportée, du sermon qu'il prêcha devant la reine *Catherine de Médicis*. Il eut assez de courage pour prêcher en manteau et le chapeau sur la tête comme un ministre de Genève: mais deux mots du connétable de Montmorenci déconcertèrent si bien le prédicateur au milieu de son sermon, qu'il lui fut impossible de l'achever, quoique la reine le protégeât, et que la présence de cette princesse le mît à couvert de toute violence[1]. »

« A l'occasion de la peur de Panurge, Rabelais fait un conte que je mets au nombre de ces endroits que j'aurois pu absolument passer sous silence. Mais il y a des gens de lettres qui regardent la suppression du moindre article comme

[1] Si l'histoire est véritable, le fait n'arriva que vers l'an M. D. LXI.

une *mutilation*. Il s'agit du conte que fait Rabelais d'*Édouard le Quin*, roi d'Angleterre, et de ce fameux fripon, *François Villon*, dont j'ai déja parlé à l'occasion du chapitre XV. N'en déplaise à Rabelais, son conte est aussi faux que vilain. On ne conçoit pas comment un homme aussi savant que lui a pu ignorer qu'*Édouard le Quin* mourut enfant, et ne pouvoit pas par conséquent avoir été *constipé sur ses vieulx jours*. Il ne pouvoit pas non plus avoir connu Villon, qui devoit avoir été pendu avant le régne, et peut-être même avant la naissance de ce prince, si nous nous en rapportons à Pasquier[2]. Je soupçonnerois volontiers qu'il y a ici quelcune de ces fautes d'impression que j'ai trouvées par milliers dans les éditions même les plus correctes de mon auteur qui me soient tombées entre les mains. Mais quand nous supposerions qu'*Édouard* V se rencontre là pour *Édouard* IV, le conte n'en seroit guère moins incroyable. Édouard IV n'a jamais été assez âgé pour s'entendre railler sur ses *vieux jours*: et il avoit une réputation de bravoure assez bien établie pour empêcher qui que ce

[2] Pasquier ne dit point du tout ce que M. Le Motteux lui fait dire; il insinue même le contraire. Voyez les *Recherches de la France*, livre VIII, chapitre LX; voyez aussi la remarque de M. Le Duchat sur l'endroit en question de Rabelais. Si l'historiette dont il s'agit a quelque fondement, il faut que Rabelais ait voulu parler d'*Édouard quatre*, qui commença à régner la même année qu'on dit que Villon passa en Angleterre, savoir en M. CCCC. LXI. Rabelais pouvoit prendre l'un pour l'autre par inadvertance, supposé qu'il eût lu ou qu'il eût ouï dire que la chose étoit arrivée en M. CCCC. LXXXIII; car quelque savant qu'il fût, il pouvoit fort bien n'avoir pas l'histoire d'Angleterre assez présente à l'esprit pour se rappeller qui étoit roi d'Angleterre cette année-là; et si pour s'en éclaircir il se contenta, comme cela se peut encore, de consulter à la hâte quelque ouvrage historique ou chronologique, il ne sera point surprenant qu'il y ait trouvé sous cette même année Édouard V, puisque ce fut effectivement dans le cours de cette année que mourut Édouard IV, son prédécesseur

fût de lui rien dire qui approchât de ce prétendu discours de Villon : *Si d'abondant vous aviez icy en paincture la grande oriflambe de France, a la veue d'icelle vous rendriez les boiaulx*, etc. Si ce prince ne fut pas une des meilleures têtes, il fut au moins un des plus braves guerriers de son temps. On le vit jusqu'à neuf fois payer de sa personne en bataille rangée, et presque toutes les fois combattre à pied. »

Bernier ne dit encore rien qui vaille ici : « Le chapitre LXVII, où on introduit le chat Rodilard, est la peinture, dit-il, d'un homme qui a peur, car il n'en est pas ici de Panurge comme de Triboulet, qui sortit de dessous le lit où il étoit caché au bruit du canon qui battoit les murs de Pesquaire en Italie, tout couvert de plumes, parceque le chat, l'orage et le tonnerre mirent celui-là en si mauvaise odeur, que chacun s'en prit le nez. C'est à ce propos que Rabelais fait l'histoire de Villon à la chaise percée du roi d'Angleterre, qui mérite bien d'être observée comme nous l'avons marqué ci-devant, et d'autant plus, que tous ceux

immédiat, qui pouvoit avoir donné lieu à une bouffonnerie de Villon très peu de temps avant que de mourir. Il se peut aussi que Édourd *le quin* ait été mis pour Édouard *quatre*, par quelque autre auteur à qui Rabelais se sera fié trop légèrement. Mais cela ne prouve pas que le conte soit faux. Ce que le conte fait dire à Villon n'est pas exact, je l'avoue : Édouard IV n'étoit ni vieux ni poltron ; mais cela même rend le conte croyable : ce n'est qu'à un prince encore jeune et reconnu pour vaillant, qu'un bouffon peut parler de sa vieillesse et de sa poltronnerie. Un reproche manifestement faux est un éloge flatteur. La circonstance du nom du médecin peut être fausse sans que cela tire à conséquence contre le fait principal. Il y a, au reste, dans le conte de Rabelais, une expression qui est remarquable. Le roi d'Angleterre dit à Villon *vos rois françois ;* c'est ainsi que les Anglois, encore aujourd'hui, affectent de s'exprimer : *the french king*. Ils n'accordent qu'à leurs propres rois le titre de *rois de France*. (De Missy.)

qui ont écrit quelque chose de ce poëte ont oublié ce bon trait. Mais ou l'auteur ou l'imprimeur s'est trompé quand il a appelé ce roi Édouard V, puisque c'est Édouard VI, fils de Henri VIII. Quoi qu'il en soit, je ne sais si quelqu'un de nos réfugiés, tel qu'étoit Villon, seroit assez généreux à présent pour commettre sa vie en faveur de son prince et de sa patrie en pareille occasion, et, si au lieu de trouver un Édouard facile à émouvoir et peureux, il ne trouveroit point un homme qui feroit bien l'assuré, et le *Guillaume* (Vilhomme[3] qui fait bonne mine et grosse trogne) *sans peur.* »

Il avoit dit auparavant, page 159: « Villon, mettant sa vie en compromis au *lazanon* d'Édouard VI, roi d'Angleterre, pour l'honneur de son prince et de sa patrie, quoiqu'exilé, ne seroit donc qu'un ordurier, quoiqu'il n'ait jamais plus dit d'or qu'en cette rencontre, et qu'il ait été en cette occasion un parfaitement bon homme d'affaires[4] pour la France. »

Panurge, comme ung boucq estourdy, sort de la soutte en chemise, ayant seulement ung demy bas de chausses en jambe : sa barbe toute mouschetee de miettes de pain, tenant en main ung grand chat soubelin[5] attaché a l'aultre demy bas de ses chausses. Et remuant les babines comme ung cinge qui cherche poulz en teste[6], tremblant

[3] Roman de ce nom.

[4] Officiers qui suivent et accompagnent le prince à la chaise percée. Voyez les notes 14 et 23.

[5] Une martre zibeline. On trouve, dans le dictionnaire italien-françois de Duez : *zibellino*, soubline, martre soubelline.

[6] Qui gratte sa tête pour chercher ses poux.

et clacquetant des dents, se tira vers frere Jean, lequel estoyt assis sus le portehaubant de tribort: et devotement le pria avoir de luy compassion, et le tenir en saulvegarde de son bragmart. Affermant et jurant par sa part de Papimanie, qu'il avoyt a heure presente veu touts les diables deschainez.

Agua, men emi[7], disoyt il, men frere, men pere spirituel, touts les diables sont aujourd'hui de nopces. Tu ne veids oncques tel apprest de bancquet infernal[8]. Voy tu la fumee des cuisines d'enfer? (Ce disoyt, monstrant la fumee des pouldresa canon dessus toutes les naufs) Tu ne veids oncques tant d'ames damnees. Et sçaiz tu quoy? Agua, men emi, elles sont tant douillettes, tant blondelettes, tant delicates, que tu diroys pro-

[7] Ce qui signifie *regarde, vois, mon ami*, en lorrain. L'auteur met fréquemment des termes de ce patois dans la bouche de Panurge, parceque le cardinal Charles de Lorraine, le vrai Panurge, étoit un enfant de la Lorraine et portoit le nom de cette souveraineté. La Monnoye, dans son Glossaire, au mot *Aimin*, pense cependant que ces mots sont du tourangeau : le peuple parle en effet encore ainsi non seulement en Touraine, mais en Berri et en Sologne, et pourroit bien parler encore de même en Lorraine. Un interprète, qui ne connoît et ne suit qu'une mauvaise édition de Rabelais, lit ici *agna* au lieu d'*agua* pour *aga*.

[8] Cet *apprest de bancquet infernal*, et cette *fumee des cuisines d'enfer*, sont les bûchers que l'inquisition allumoit sur l'Estrapade, pour brûler les *ames damnees* des hérétiques, ce qui étoit de l'*ambroisie stygiale* pour le cardinal de Lorraine et pour tous les fanatiques de ce temps-là. Voyez la note suivante.

prement que ce feut ambrosie stygiale[9]. J'ay cuidé (Dieu me le pardoint) que feussent ames angloises. Et pense que a ce matin ait esté l'isle des chevaulx pres Escosse par les seigneurs de Termes et Dessay[10] saccagee et sacmentee avecques touts les Anglois qui l'avoyent surprinse.

[9] L'auteur appelle les ames qui sont aux enfers, *ambroisie stygiale*. L'ambroisie c'est la viande des dieux, comme le nectar est leur breuvage. *Jupiter ambrosia satur est, et nectare vivit*, dit Martial. *Alphabet.* — L'ambroisie des dieux du Styx. Voyez la note précédente.

[10] Ceci arriva vers le mois de juillet 1548. Henri II, roi de France, avoit envoyé un secours de six mille hommes aux Écossois, qui depuis quelques années étoient en guerre avec l'Angleterre. Les Anglois ayant surpris sur les Écossois l'isle de *Keith*, autrement l'isle aux *Chevaux*, André de Montalembert, sieur de Dessé, qui commandoit le secours de France, prit de si bonnes mesures pour rentrer dans cette isle, qu'à une descente qu'il y fit dix-huit jours seulement après la prise, ce brave homme se rendit maître de l'isle après un combat où les Anglois perdirent quatre cents hommes et tout leur bagage. Voyez M. de Thou, livre V, sur l'an 1548. C'étoient les ames de ces Anglois que Panurge croyoit avoir apperçues dans l'enfer, que la peur lui faisoit voir entr'ouvert; et elles lui paroissoient *douillettes, blondelettes* et *delicates*, parce qu'en effet les Anglois sont blonds et plus délicats qu'aucun autre peuple du nord. (L.) — Mais c'est une adresse fort ordinaire à Rabelais : pour détourner l'attention du lecteur, en dépaysant celui qui auroit voulu trouver ici une allusion, il profite de ce trait pour en faire une aux supplices affreux que les fanatiques de la cour et de la Sorbonne faisoient subir aux réformés sur la place de l'Estrapade, qui n'est pas loin du Marché aux Chevaux. Voyez la Martinière au mot *Keith*. Au reste Montalembert ayant été rappelé, fut remplacé par Paul de la Barthe, seigneur de Thermes, qui chassa entièrement les Anglois de l'Écosse, et fit des courses en leur pays. Le Gendre, Vie de Henri II, tome I, page 655, et Mézerai, tome II, pages 1061 et 1064.

Frere Jean a l'approcher sentoyt je ne sçay quel odeur aultre que de la pouldre a canon : dont il tira Panurge en place, et aperceut que sa chemise estoyt toute foireuse et embrenee de frais. La vertus retentrice du nerf qui restrainct le muscle nommé sphincter (c'est le trou du cul) estoyt dissolue par la vehemence de paour[11] qu'il avoyt eu en ses phantasticques visions. Adjoinct le tonnoirre de telles canonnades : lequel plus est horrificque par les chambres basses que n'est sus le tillac. Car ung des symptomes et accidents de paour est, que par luy ordinairement se ouvre le guischet du serrail onquel est a temps la matiere fecale retenue.

Exemple en messere Pantolfe de la Cassine Senois[12], lequel en poste passant par Chambery, et chez le saige mesnaigier[13] Vinet descendent, print

[11] Macrobe, livre VII, chapitre XI de ses Saturnales : « Hinc et « laxamentum ventris comitatur timorem : quia musculi, quibus « claudebantur retrimentorum meatus, fugientis introrsum animæ « virtute deserti, laxent vincula, quibus retrimenta usque ad diges- « tionis opportunitatem continebantur. » (L.)

[12] Un *Pandulfus Senensis*, dont parlent les Lettres de Louis XII, tome III, page 267, mourut en 1512 ; mais peut-être faut-il lire ici *Génois* et non pas *Sénois*, y ayant en effet à *Gènes* une famille surnommée *la Cassine*, dont étoit un Pierre qui, en 1534, fut choisi pour un des huit défenseurs de la liberté, immédiatement après que la seigneurie eut secoué le joug du duc de Milan. Voyez l'Histoire de la république de Gènes, tome I, page 388, de l'édition de Hollande, 1696. (L.)—L'auteur, par ce qu'il conte de messer Pantolfe de la Cassine, Siennois, c'est-à-dire de Sienne, ville d'Italie,

une fourche de l'estable, puis luy dist : *Da Roma*[14] *in qua io non son andato del corpo. Di gratia piglia in mano questa forcha, et fa mi paura.* Vinet avecques la fourche faisoyt plusieurs tours d'escrime, comme faignant le vouloir a bon essient frapper. Le Senois luy dist : *Se tu non fai*[15] *altramente, tu non fai nulla. Pero sforzati di adoperarti piu guagliardamente.* Adoncques Vinet de la fourche luy donna ung si grand cou entre col et collet, qu'il le jecta par terre a jambes rebidaines[16]. Puis bavant et riant a pleine gueule, luy dist : Feste Dieu, Bayart[17], cela s'appelle *Datum Camberiaci*[18] ! A

et d'Édouard V, roi d'Angleterre, publie une vérité connue, que la peur occasionne quelquefois des selles forcées.

[13] Ménager est pris ici pour *économe*, qui gouverne le *ménage* de l'hôtellerie. (L.)

[14] Depuys Rome jusques icy je n'ay esté a mes affaires. De grace prens en main ceste fourche, et me fays paour. *Briefve declaration* et *Alphabet.*—On voit plus bas qu'être à ses affaires signifioit autrefois être à la garderobe. Voyez note 19 et note 4. Un interprète traduit *io non son andato del corpo*, par il n'est rien sorti de mon corps.

[15] Si tu ne fays aultrement tu ne fays rien. Pourtant efforce toy de besoigner plus guaillardement. *Briefve declaration* et *Alphabet.*

[16] Voyez livre II, chapitre XXIX.

[17] Jurement ordinaire du chevalier Bayart. Voyez les *Mélanges* de Vigneul Marville, tome II. Ainsi il y a de l'apparence que ce Vinet étoit domestique de M. de Bayart, et qu'il avoit appris de son maître à jurer de la sorte. (L.)

[18a] On demandoit à un rodomont espagnol où il avoit reçu certaine flétrissure (cicatrice) qui lui défiguroit le visage? *Datum Romæ*, répondit-il gravement, comme pour insinuer que ç'avoit été à la prise de Rome. Voyez les *Facetie, moti et burle*, de Chr. Zabata,

bonne heure avoyt le Senois ses chausses detachees; car soubdain il fianta plus copieusement que n'eussent faict neuf beufles et quatorze archiprebstres de Hostie[19]. Enfin le Senois gratieusement remercia Vinet, et luy dit: *Io ti ringratio*[20], *bel messere. Così facendo tu m'hai esparmiata la speza d'un servitiale.*

Trivigi, 1596, page 107. Par une plaisanterie assez semblable, un régiment, que le coadjuteur archevêque titulaire de Corinthe, avoit levé pour le service des Parisiens, ayant été maltraité par les troupes royales, dès qu'il avoit paru en campagne, un rieur appella cette défaite la *première aux Corinthiens*, comme devant être suivie de bien d'autres, si ces nouvelles troupes osoient reparoître. Voyez les Mémoires de Joli. Amst. 1718, tome I, page 42. (L.). — Le même interprète, dont on a pu admirer souvent la critique et les connoissances philologiques, traduit *datum Camberiaci*, par présent de Chambéry! Cette plaisante aventure pourroit bien n'être rapportée ici que pour faire allusion à une aventure semblable arrivée au cardinal de Lorraine, telle que celle qui lui arriva avec la princesse de Savoie.

[19] Le bufle est une espèce de bœuf sauvage, commun en Italie, et vraisemblablement plus connu encore à Ostie que dans les autres villes du même pays. C'est apparemment ce qui a donné lieu à Rabelais, toujours ennemi des ecclésiastiques, d'accoupler ensemble les bufles et les archiprêtres d'Ostie, comme devant être plus grands mangeurs encore que le commun des bœufs et les simples prêtres. Ailleurs déja, livre I, chapitre XXI, l'auteur employe un proverbe qui suppose que les archidiacres *se morvent* plus copieusement que les simples diacres. (L.) — L'église d'Ostie, qui est une ville près de Rome, est célèbre et considérable par ses riches prébendes. Le doyen des cardinaux est toujours évêque d'Ostie; l'auteur les suppose grands fienteurs, à cause de la bonne chère qu'ils font.

[20] Je te remercie, beau seigneur. Ainsi faisant, tu me as epargné le coust d'un clystere. *Briefve declaration* et *Alphabet.*

Exemple aultre on roy d'Angleterre, Edouart le Quint [21]. Maistre François Villon banni de France s'estoyt vers luy retiré [22] : il l'avoyt en si grand privaulté repceu, que rien ne luy celoyt

[21] C'est Édouard IV que Rabelais devoit dire, comme le remarque l'abbé de Marsy, d'après Le Motteux. Le bannissement du poëte Villon se rapporte à l'année 1461. Édouard IV commença à régner alors, et ne mourut qu'en 1483, c'est-à-dire 22 ans après, laissant le trône à Édouard V, beaucoup trop jeune pour avoir eu avec Villon la conversation plaisante dont il s'agit. Voyez la remarque du chapitre XIII du livre IV. Le Dictionnaire historique de Prudhomme dit aussi que Villon fut accueilli par Édouard IV. Bernier prétend au contraire que c'est Édouard VI. Voyez le commentaire historique. On lit *le quint* dans l'édition de 1552, et dans les deux éditions de M. D. L. C'est donc contre l'autorité des bonnes éditions, et contre l'étymologie que Le Duchat a écrit *le quin* dans les deux qu'il a publiées en 1711 et en 1741.

[22] François Corbueil, surnommé *Villon*, avoit fait plusieurs friponneries pour raison desquelles, en l'année 1461, le Châtelet l'avoit condamné à être pendu. Le Parlement ayant converti la peine de mort en un bannissement, Villon, qui d'abord s'étoit retiré à Saint-Maixent dans le Poitou, passa de là en Angleterre, n'ayant pour lors que trente ans, comme il le dit lui-même au commencement de son grand Testament. (L.) — Ce poëte fameux fut surnommé *Villon* à cause de ses friponneries, pour lesquelles il fut condamné à être pendu. Ce qui a fait dire à Marot :

Peu de *Villons* en bon sçavoir,
Prou de *Villons* pour decevoir.

Il n'est maintenant connu que sous le nom de *Villon*, qui veut dire *fripon*, *escroc*. M. Beuchot pense que c'est lui qui est l'écolier limousin du chapitre VII du livre II; mais cette opinion ne peut pas se soutenir, parcequ'il n'étoit pas contemporain de Rabelais, et qu'il n'avoit pas le défaut dont se moque le malin curé de Meudon ; parceque d'ailleurs nous croyons avoir prouvé que l'écolier limousin est Jean Dorat. Voy. le com. hist. et les notes du chap. VI, liv. II.

des menues negoces de sa maison. Ung jour le roy susdict, estant a ses affaires[23] monstra a Villon les armes de France en paincture, et luy dist: Vois tu quelle reverence je porte a tes roys françois? Ailleurs n'ay je leurs armoiries que en ce retraict[24] icy pres ma selle persee. Sacre Dieu, respondit Villon, tant vous estes saige, prudent, entendu et curieux de vostre santé! Et tant bien estes servy de vostre docte medicin Thomas Linacer[25]! Il, voyant que naturellement sus vos vieulx jours estiez constipé du ventre : et que journel-

[23] Étant à la garderobe. Voyez la note 14 et la note 4.

[24] En ce privé. Plus bas Rabelais l'appelle comiquement *retraict lignager*. On lit dans *le Lantiniana*, manuscrit, l'art. CLXXXII suivant, qui nous a été communiqué par M. Beuchot : « Rabelais fait un conte d'un seigneur étranger dans la retraite de qui l'on avoit peint des lys, pour lui faire peur et lui tenir le ventre libre par ce moyen. Il ajoute qu'il auroit eu la diarrhée si l'on y avoit peint le roi lui-même. On avoit peint François Ier dans le lieu commun de Charles-Quint. » On voit que cet article n'est pas puisé à la source puisqu'il n'est pas exact.

[25] Thomas Linacer mourut âgé de soixante-quatre ans, en 1524, et si nous en croyons Königius, en sa Bibliothèque, il ne fut médecin que des rois Henri VII et Henri VIII; d'ailleurs Édouard n'a commencé à régner qu'en 1483, dix-huit ans entiers depuis l'exil de Villon. Ainsi, comme il n'y a pas d'apparence que cet exil ait duré si long-temps, il y en a beaucoup que tout ce que raconte ici Rabelais d'Édouard V, et du poëte Villon n'est qu'une fable. (L.) — « Voici, dit l'abbé de Marsy, un autre anachronisme. Thomas *Linacer* étoit beaucoup trop jeune pour Édouard IV et pour Villon. A peine étoit-il né dans le temps du bannissement de ce dernier. Il fut médecin de Henri VII et de Henri VIII, et non d'Édouard IV, ni même d'*Édouard le Quint*. Ainsi Rabelais a fait ici bien des fautes.

lement vous falloyt au cul forrer ung apothecaire, je dis ung clystere, aultrement ne poviez vous esmutir[26], vous ha faict icy aptement, non ailleurs, peindre les armes de France, par singuliaire et vertueuse providence[27]. Car seulement les voyant, vous avez telle vezarde[28], et paour si horrificque, que soubdain vous fiantez comme dixhuict bonases[29] de Pæonie. Si painctes estoyent en aultre lieu de vostre maison, en vostre chambre, en vostre salle, en vostre chapelle, en vos gualeries, ou ailleurs, sacre Dieu, vous chierez partout sus l'instant que les auriez veues. Et croy que si d'abundant vous aviez icy en paincture la grande oriflambe de France, a la veue d'icelle

[26] Fienter et non pas *émouvoir*, comme l'explique de Marsy. *Esmutir* est dérivé d'*esmut*, qu'on trouve plus bas pour excrément.

[27] A l'italienne, pour dire la prévoyance d'un *virtuoso*, comme les Italiens appellent tout homme qui excelle en son art. (L.)

[28] Augmentatif de *vesse*; on dit encore *vesser de peur*.

[29] Pline, livre VIII, chapitre xv, parle de cet animal, qui, selon lui, est de la grosseur d'un taureau, mais plus trape. Les remarques sur le livre IV, attribuées à Rabelais lui-même, disent que quand le bonase se sent pressé par les chiens, il les écarte en élançant contr'eux, de quatre pas et davantage, sa fiente, qui est si ardente qu'elle leur brûle le poil. (L.)—Animal de Pæonie, de la grandeur d'un taureau, mais plus trappe (*trapu*); lequel chassé et pressé, fiante loing de quatre pas et plus. Par tel moyen se saulve bruslant de son fiant le poil des chiens qui le prochassent. *Briefve declaration*.—Le bonase est, selon Pline, un animal sauvage, de la forme d'un taureau, et qui a les cornes recourbées en dedans.

vous rendriez les boyaulx du ventre par le fondement. Mais hen, hen! *atque iterum* hen!

Ne suis je badault de Paris?
De Paris, dis je, aupres Pontoise :
Et d'une chorde d'une toise
Sçaura mon coul que mon cul poise[30].

Badault, dis je, mal advisé, mal entendu, mal entendent, quand venant icy avecques vous, m'esbahissoys de ce qu'en vostre chambre vous estiez faict vos chausses destacher? Veritablement je pensoys qu'en icelle darriere la tapisserie, ou en la venelle[31] du lict feust vostre selle persee. Aultrement me sembloyt le cas grandement incongru, soy ainsy destacher en chambre pour si loing aller au retraict lignagnier[32]. N'est ce ung vray pensement de badault? le cas est faict par bien aultre mystere, de par Dieu. Ainsy faisant, vous faictes

[30] Ce furent les vers que fit Villon sur la sentence qui le condamnoit à être pendu. Pasquier les rapporte de cette manière, qui est un peu différente de celle de Rabelais :

Je suis François, dont ce me poise,
Né de Paris, près de Pontoise,
Or d'une chorde d'une toise
Sçaura mon col que mon cul poise.

Voyez livre I, chapitre XVII.

[31] Ruelle du lit. Nous disons, en Anjou, remarque Ménage à ce mot, *venelle de lit*, dans la signification du latin *sponda*.

[32] Aux latrines. Il joue ici sur les mots. Voyez la note 20. Selon un interprète, le mot *lignager* signifie ici *lie*, *lignage*, *excréments*.

bien. Je dis si bien, que mieulx ne sçauriez. Faictes vous a bonne heure, bien loing, bien a poinct destacher. Car a vous entrant icy, n'estant destaché, voyant cestes armoiries : notez bien tout : sacre Dieu, le fond de vos chausses feroyt office de Lasanon[33], pital[34], bassin fecal et de selle persee.

Frere Jean estoupant son nez avecques la main guausche, avecques le doigt indice de la dextre monstroyt a Pantagruel la chemise de Panurge. Pantagruel le voyant ainsy esmeu, transif, tremblant, hors de propous, conchié, et esgratigné des gryphes du celebre chat Rodilardus[35], ne se peut

« Ces vers de Boileau, satire VI, prennent, dit-il, le mot *lignage* dans le même sens :

D'un auvergnat (*auvernat*) fumeux qui, mêlé de lignage,
Se vendoit chez Crénet pour vin de l'Hermitage. »

Mais *lignage* et *auvernat* dans ces vers désignent deux espèces de raisin.

[33] Bassin de garderobe. Cette diction est exposée chapitre LI. *Briefve declaration.* — « Du grec λάζανον, que Rabelais, dit Ménage, au mot *lazanon*, a francisé, comme il a fait ailleurs le mot de *lazanophore.* » Il est étonnant que ce savant étymologiste ait écrit par z, en françois et en grec, ce mot qui s'écrit par *s*, λάσανον en grec, et *lasanum* en latin.

[34] Terrine de scelle persée. Tuscan. Dont sont dicts *pitalieri*, certains officiers à Rome qui escurent les scelles persees des révérendissimes cardinaulx estant en conclave resserrez pour election d'un nouveau pape. *Briefve declaration.* — Cette note prouve encore que Rabelais est l'auteur de la *Briefve declaration.*

[35] Rongeur de lard. L'inventeur de ce nom est *Elisius Calentius*, un des illustres de Paul Jove. La *Batrachomyomachie* d'Homère donna lieu, dans le XVIe siècle, à un plaisant livre que Benoit Ri-

contenir de rire, et luy dist : Que voulez vous faire de ce chat? De ce chat? respondit Panurge : Je me donne au diable, si je ne pensoys que feust ung diableteau a poil follet, lequel nagueres j'avoys cappiettement[36] happé en tapinois a belles moufles d'ung bas de chausses, dedans la grande husche d'enfer. Au diable soit le diable. Il m'ha icy deschiqueté la peau en barbe d'escrevisse[37]. Ce disant jecta bas son chat.

Allez, dist Pantagruel, allez, de par Dieu, vous estuver, vous nettoyer, vous asceurer, prendre chemise blanche et vous revestir. Dictes vous, respondit Panurge, que j'ay paour? Pas maille[38]. Je suis, par la vertus Dieu[39], plus couraigeux[40], que

gaut imprima sous le titre de *Bataille fantastique des rois Rodillardus et Croacus*. Voyez la Bibliothèque de Draudius, tome II, page 206. (L.) — Voyez livre I, chapitre III. Ce *Rodilardus* pourroit bien être un suppôt de la justice de ce temps-là.

[36] Pris avec le *pié* d'un bas chaussé en guise de moufle. (L.) — Mais ce mot ne vient pas de *pié*, comme semble l'avoir cru Le Duchat; il vient de l'italien *cappietto*, diminutif de *cappio*, nœud coulant. Ainsi *cappiettement* signifie comme avec un nœud coulant. Panurge avoit entortillé et lié Rodilardus dans son bas de chausse.

[37] La déchiqueture ou découpure en barbe d'écrévisse, étoit fort à la mode dans les habillements du temps de l'auteur.

[38] Expressions tirées du Franc-Archer de Bagnolet, de Villon, page 41 :

Sang bieu! je ne vous crains pas *maille*.

La maille étoit au propre une petite pièce de monnoie de cuivre des treizième et quatorzième siècles, valant, comme l'obole, un demi-denier.

si j'eusse aultant de mousches avallé qu'il en est mis en paste dedans Paris, depuis la feste Sainct Jean jusques a la Toussaincts. Ha, ha, ha! houay! que diable est ceci? Appellez vous ceci foyre, bren, crottes, merde, fiant, dejection, matiere fecale, excrement, repaire[41], laisse[42], esmut, fumee, es-

[39] Ce n'est jurement, c'est assertion; moyennant la vertus de Dieu. Ainsi est-il en plusieurs lieux de ce livre. Comme à Tholose preschoit frere Quambouis. Par le sang de Dieu nous fûmes rachetez. Par la vertus Dieu nous sommes saulvez. *Briefve declaration.*— Voilà encore une dernière preuve que ce petit Glossaire est de Rabelais. On voit dans cette note qu'il cherche à se justifier d'avoir pris le nom de Dieu en vain, comme ses ennemis, à ce qu'il paroît, le lui reprochoient. Cette note a été insérée textuellement, ainsi que la trente-quatrième, dans l'Alphabet.

[40] La mouche est le symbole de la témérité, en ce que cet insecte se jette sur tout au péril de sa vie : delà le proverbe. Jean Marot, pour marquer combien il est avantageux à un jeune homme naturellement timide, de devenir amoureux, fait parler ainsi le beau sexe :

Nous avons de proprieté
Une eloquence mellifiue,
Ung beau parler, ung miel en bouche,
Une faconde si tres-doulce,
Qu'elle touche jusques au cueur,
Dont quant la touche à aulcun touche,
Il pert qu'il avalle une mouche,
Et revient son cueur en valeur.

C'est dans son *Advocate des dames* que le poëte employe ce proverbe, lequel, soit dit en passant, n'a pas été entendu par le commentateur. Voyez le Marot in-quarto, tome IV, page 306, et la note 1 sur cette page. (L.) — C'est-à-dire qu'il est tué et écrasé de mouches dans Paris, depuis la Saint-Jean jusqu'à la Toussaint. *Mettre en pâte* se dit aussi des substances broyées et écrasées.

[41] La fiente du lapereau. (L.)

tront, scybale[43] ou spyrathe[44]? C'est, croy je, saphran[45] d'Hibernie. Ho, ho! hie! C'est saphran d'Hibernie. *Sela*[46]. Beuvons.

[42] La fiente du sanglier. (L.)

[43] Estront endurcy. *Briefve declaration.* — Du grec σκύβαλον.

[44] C'est ainsi qu'il faut lire et non pas *syparate*, comme dans les nouvelles éditions. (L.)—Crotte de chievre ou de brebis. *Briefve declaration.* — Du grec σπύραθος. Un interprète, confondant *spyrathe* avec *spirale*, dit que c'est un étron de forme spirale.

[45] Allusion d'*Hibernie à bren.* (L.)—La vérité est que l'Hibernie ou l'Irlande abonde en safran de bonne qualité; mais il est aisé de voir que l'auteur n'a eu, à son ordinaire, d'autre intention que de jouer sur les mots, et que c'est *safran d'embrenie* qu'il a voulu dire, du mot *embrener*. Le peuple prononce même encore *emberner*.

[46] Certainement c'est du saffran. Dans les éditions nouvelles on lit *cela*, mois on doit dire *sela*, mot hébreu qui contient une affirmation sérieuse et véhémente. C'est une allusion au *sela* qui termine plusieurs leçons du chœur, après quoi chacun songe à aller boire. (L.) — On ne peut pas douter de cette explication, puisqu'on lit dans la *Briefve declaration*: « *Sela*, certainement. Hébreu. » Et qu'en effet, en hébreu, כלה, *cela* signifie *certè*, *revera*, *omninò*, et סלה, *sela*, *erè*, *vamen*.

FIN DU LIVRE QUATRIÈME.

[illegible] embrassant avec [illegible] [illegible]
[illegible] le fils [illegible] me.

[illegible]

LA VIE

[illegible]

[illegible] ...ere :

[illegible] ..., *Panurge*

[illegible] ...e première édition ne [illegible] que seze chapitres. Dans une édition, qui porte la date de

[illegible]

LA VIE
DE GARGANTUA
ET
DE PANTAGRUEL.

LIVRE CINQUIÈME.

LE CINQUIESME[1] LIVRE DES FAICTS ET DICTS HEROICQUES
DU BON PANTAGRUEL,
COMPOSÉ PAR M. FRANÇOIS RABELAIS,
DOCTEUR EN MEDICINE.

ÉPIGRAMME.

Rabelais est il mort? Voici encore ung livre.
Non, sa meilleure part ha repris ses esprits,

[1] Cette dernière partie du Pantagruel, qui est certainement, dit l'abbé de Marsy, une des meilleures, ne parut pour la première fois qu'en 1562, c'est-à-dire environ neuf ans après la mort de Rabelais. Elle fut d'abord imprimée sous ce titre : *L'isle Sonnante, par M. François Rabelais, qui n'a point encores esté imprimée ni mise en lumière : en laquelle est continuée la navigation faicte par Pantagruel, Panurge et aultres ses officiers.* M. D. LXII, in-8°. Cette première édition ne renferme que seize chapitres. Dans une édition, qui porte la date de

Pour nous faire present de l'ung de ses escripts,
Qui le rend entre touts immortel, et faict vivre.
Nature quitte[2].

1558, Lyon, Jean-Martin, in-8°, date que M. D. L. croit fausse, ce livre est ainsi intitulé : *Le cinquiesme livre des faictz et dictz heroïcques du bon Pantagruel auquel est contenu ce qui s'ensuit : Les Navigations et isle Sonnante ; l'isle des Apedeftes, de nouveau adjoustée, etc., avec la visitation de l'oracle de la dive Bacbuc et le mot de la bouteille, pour lequel a esté entrepris tout ce long voyage ; le tout composé par maistre François Rabelais, docteur en médecine.* Il y a quarante-huit chapitres au lieu de quarante-sept, parceque le quarante-deuxième est coupé en deux. En 1594, il en parut une autre qui en contient quarante-sept. On y a omis le chapitre des *Apedeftes*, qu'on a restitué dans les éditions suivantes, et que les unes ont placé au septième chapitre, et les autres au seizième. Dans l'édition de 1562, il n'y a point de prologue. En général, toutes les éditions qu'on a faites de ce livre sont pleines de variations ; ce qui prouve que Rabelais n'y a point mis la dernière main, et que les éditeurs ne l'ont rédigé que sur les matériaux qu'ils ont trouvés parmi ses papiers. C'est ce qui a fait croire, quoique fort mal à propos, que ce dernier livre étoit l'ouvrage d'un autre écrivain, comme le médecin Louis Guyon a eu l'audace de l'avancer, alléguant, liv. II, chap. xxx de ses *Diverses Leçons*, que l'isle Sonnante n'étoit point de Rabelais, que Rabelais ne vivoit plus lorsqu'elle parut, et qu'il connoissoit l'auteur de cette pièce, lequel vivoit encore, et qui même n'étoit pas médecin. « Mais on sçait, dit Le Duchat, par quel principe Louis Guyon a parlé de la sorte. Il avoit entrepris l'apologie des médecins ses confrères, accusés la plupart d'irréligion ; et prévoyant qu'on ne manqueroit pas de lui citer Rabelais, il a tâché, pour l'honneur de sa profession, de le justifier le moins mal qu'il luy a été possible, avançant, touchant l'isle Sonnante, des particularités qu'il auroit bien eu de la peine à prouver. »

« L'erreur de ceux qui ont cru, continue Le Duchat, que c'étoit l'ouvrage d'un écolier de Valence, vient de ces paroles de du Verdier, page 468 de sa Bibliothèque, au mot *Guillaume des Autels. Estant à Valence escolier en l'estude du droict, il a escript à l'imitation de*

Rabelais en son œuvre de Pantagruel, un œuvre en prose non moins facetieux que de gaillarde invention, contenant dix sept chapitres, et intitulé Fanfreluche et Gaudichon, mythistoire barragouyne, de la valeur de dix atomes, pour la recréation de tous bons Fanfreluchistes, *imprimé à Lyon* 8, *par Jean Diépi*, sans date. Voilà l'origine de la tradition presque généralement répandue que l'*isle Sonnante* est d'un écolier de Valence. Du Verdier l'a dit lui-même positivement, tome III de sa Prosopographie, en quoi il s'est mépris. Par l'*isle Sonnante*, on entend communément, ainsi que le témoigne Louis Guyon, le cinquième livre de Rabelais, à cause des huit premiers chapitres où cette isle est décrite. Mais il n'est parlé de Fanfreluches ni de Gaudichon dans ce cinquième livre, qui contient trois fois plus de chapitres qu'il n'y en a dans les *Fanfreluches*. Guillaume des Autels, auteur du livre en dix-sept chapitres, intitulé *Fanfreluche*, etc., étoit de *Charolois*, et l'on a pareillement de lui une *Harangue au peuple françois*, composée en 1560, l'auteur étant alors jeune avocat. C'est ce que nous apprend Louis Régnier, sieur de la Planche, pages 567 et 568 de son Histoire du roi François II, où, soit dit en passant, l'on voit que cette harangue fut désavouée par le cardinal de Lorraine, quoique ce fût lui-même qui sous main l'avoit fait faire pour justifier sa conduite. Il ne s'agit que de savoir si ce Guillaume *des Autels*, jeune avocat en 1560, est le poëte de même nom, duquel on a, outre plusieurs poésies mentionnées dans la Bibliothèque de Draudius, tome XI, page 182, *le Repos de plus grand travail*, Lyon, Jean de Tournes, in-8°, 1550. Je crois que non. Et comme celui-ci, en deux endroits de ce livre, se dit du duché de *Bourgogne*, et que l'avocat, Guillaume *des Autels*, étoit, dit-on, de *Charolois*, j'estime que ce Guillaume *des Autels*, jeune avocat en 1560, pouvoit être fils du poëte de même nom. »

« Ainsi, on ne sçauroit douter, dit encore l'abbé de Marsy, que ce livre ne soit de Rabelais, au moins pour le fond : c'est son style, c'est son esprit, comme le remarque Le Duchat. Il est probable, et l'on apperçoit même, en le lisant avec attention, que les premiers éditeurs de ce dernier livre, trouvant le manuscrit de Rabelais fort en désordre, ont rassemblé de leur mieux ces matériaux, et ont même suppléé quelques transitions. Du reste, malgré les lacunes, et quelques différences de style et d'orthographe qu'on y remarque,

on y reconnoît toujours le génie de Rabelais, et cela dans un degré où il n'est pas naturel qu'un autre que lui ait pu atteindre. Cette dernière preuve est, selon moi, décisive, et détruit toutes les vaines subtilités qu'on pourroit alléguer. »

Le Motteux dit aussi que cette dernière partie est la plus belle de tout l'ouvrage. Sur quoi son traducteur fait cette remarque : « C'est le sentiment de M. Le Motteux. On pourroit nommer d'habiles gens qui ne pensent pas tout-à-fait de même. Il y en a qui doutent beaucoup que le cinquième livre soit de Rabelais. Je ne me charge point de faire valoir leurs raisons ; mais je ne puis m'empêcher de reconnoître qu'ils ne me paroissent jamais plus forts que lorsqu'ils soutiennent que le cinquième livre est inférieur aux quatre autres, quoiqu'au reste il ait bien son mérite. Il faudroit entendre là-dessus l'illustre M. *de Moivre*, qui avec son *génie* transcendant pour les mathématiques, a un goût très vif pour les grandes beautez de Corneille, de Molière, de La Fontaine, de Rabelais, et qui est bien éloigné de regarder le cinquième livre comme le plus beau. M. Le Duchat lui-même, dans sa préface, semble accorder quelque chose sur cet article. Il soutient simplement que le génie de Rabelais, qu'il croit retrouver dans le cinquième livre, s'y découvre *dans un degré où il n'est pas naturel qu'* (un) *autre que Rabelais ait pu atteindre.* Ces expressions ménagées sont d'un homme qui craignoit de dire nettement que le cinquième livre n'est point inférieur aux livres précédens. »

Voici ce que Bernier pense de ce livre : « Encore que quelques critiques ayent veu, dit-il, que ce livre n'est pas de notre docteur, le stile et certains endroits me font croire qu'au moins il est de Rabelais, interpollé par des libertins et huguenots, c'est pourquoi je donne mes vues sur ce livre avec le même esprit et le même désintéressement que ci-devant. »

[2] Que ce soit ici l'anagrame d'*Antoine Tiraqueau*, comme le prétend l'auteur du Rabelais anglois (Le Motteux), ou celle de *Jean Turquet*, autre contemporain et bon ami de Rabelais, comme il y a bien plus d'apparence, c'est toujours une preuve et une preuve très forte, que Rabelais est l'auteur du cinquième livre de Pantagruel puisque des gens de son tems et qui étoient intimément liés avec lui, n'ont pas mis en doute que ce livre ne fût son ouvrage, aussi

bien que les précédens. (L.) — « Et qu'ils n'ont pas fait difficulté, ajoute l'abbé de Marsy, bon juge dans ces sortes de matières, de le lui attribuer, et même de le regarder comme celui de ses ouvrages qui étoit le plus capable de le rendre immortel. » Si ces deux mots *nature quitte*, placés au bas des quatre vers en guise de signature, étoient l'anagramme d'*André Tiraqueau*, comme le prétend Le Motteux, et non celle de *Jean Turquet*, l'anagramme, en ce cas, ainsi que le remarque M. D. L., ne seroit plus juste, au lieu qu'elle l'est dans la seconde hypothèse. Il paroît que ce Jean Turquet fut l'éditeur du cinquième livre, en 1562 et en 1565, et des *Songes drolatiques de Pantagruel*, dans cette même dernière année. Il y a eu des auteurs de ce nom et de cette famille dans le seizième et le dix-septième siècle. M. D. L. écrit dans son édition in-8° de 1823, *quitte* par deux *t*, mais il a reconnu son erreur dans sa table des matières, où il dit qu'il ne faut qu'un seul *t* à *quite*. « La conjecture de l'auteur du Rabelais anglois, citée par Le Duchat, ne se trouve point dans les *Remarques* de Le Motteux, dit le traducteur de ces *Remarques;* il faut qu'elle ait été tirée de sa *Vie de Rabelais*, p. m. XXIII et XXIV, où, après avoir rapporté le vers en question, il ajoute; *These lines* (*subscribed Nature quitte*) *seem to be a kind of an, anagramme, perhaps made by the great civilian Tiraqueau.* Ce que j'ai inséré entre deux crochets a été mis par M. Le Motteux au bas de la page en forme de note. Il fait au reste une autre remarque sur les vers mêmes. Cette épigramme semble prouver, selon lui, que Rabelais étoit mort lorsque son cinquième livre fut publié. »

PROLOGUE
DE L'AUTHEUR.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE PROLOGUE.

L'auteur y interroge ses lecteurs, sur la question de savoir si le monde est plus instruit qu'autrefois, et en le supposant plus instruit, si c'est pour lui un avantage réel de l'être. Il assure que si l'on devient en effet plus sage, on ne croira plus au carême, ce qui, dit-il, fait espérer que par suite de son amendement, le monde quittera la lecture des livres ennuyeux et insignifiants, pour se livrer absolument à ceux du *pantagruelisme*, et se mettre par là au-dessus des menaces des cagots. Il dit cependant que ceux qui pourront écrire comme les grands poëtes de son temps, ou comme la reine de Navarre (Marguerite de Valois), *le trouveront infatigable auditeur de leurs célestes escripts*, et brave à l'avance les sots et les envieux qui soutiennent qu'on ne peut faire un bon livre en françois. Il finit par engager tous les bons *Pantagruclistes* à acheter et lire ses œuvres, en attendant mieux.

« Le prologue, dit Bernier, est à peu près de même style que les précédents. Partout beuveurs apostrophés, et encore une fois verolés tres precieux, ou parcequ'on n'osoit toucher ces misérables en ce temps-là sans leur faire mal, tant ils étoient ulcérés, et *croutes levés;* ou parceque les onguents dont on les frottoit étoient d'un grand prix, quoi-

que fort au-dessous de celui des onguents que le luxe avoit inventés chez les Grecs et chez les Romains (*vid. Plin. et Dioscorid.*), tant ce qu'on lit dans ce prologue est bien inventé, mais il sent bien la *préparation à la lecture d'Hérodote.* »

L'abbé de Marsy n'en parle pas si favorablement : « Le prologue, tel que nous l'avons, me paroît, dit-il, une pièce falsifiée après coup, et dont on a tout au plus trouvé une légère esquisse dans les papiers de Rabelais. Il est si insipide, que je n'ai pas cru devoir prendre la peine de l'éclaircir. On le trouvera à la fin du Pantagruel, avec quelques autres pièces. »

Le Motteux n'en a pas jugé aussi légèrement. Il explique en détail les sept vers prophétiques. Nous avions pensé d'abord à placer ses explications dans les notes; mais pour ne pas en détruire la liaison et l'ensemble, nous préférons les donner réunies dans ce commentaire historique.

« Le prologue du livre V, dit-il, commence par cette question : « Pourquoy est-ce qu'on dict maintenant en com- « mun proverbe : *Le monde n'est plus fat?* » A quoi l'auteur ne répond que par certains vers prophétiques, tirez d'un livre imaginaire qu'il intitule, *La Cornemuse des Prélats*[1]. Voici les vers :

« L'an jubilé que tout le monde raire
Fadas se feit, est supernuméraire
Au dessus trente. O peu de reverence!
Fat il sembloit; mais en perseverance
De longs brevets, fat plus ne gloux sera,
Car le doux fruit de l'herbe esgoussera,
Dont tant craignoit la fleur en prime vere. »

[1] Imaginaire ou réel, ce livre est un de ceux qui se trouvent dans le Catalogue de la *Librairie de Sainct-Victor.* Voyez livre II, chapitre VII.

« L'an jubilé, c'est l'an MDXXV, fameux par le jubilé qui s'y célébra sous le pontificat de Clément VII. Ce fut alors que *tout le monde*, encore *fadas*, se laissa tondre, ou *se fait raire*, par les vendeurs de pardons, d'indulgences, et de telle autre quinquaille de la cour de Rome. Mais ce même jubilé *est supernumeraire au dessus trente* : c'est-à-dire que passé l'an mil cinq cens *trente*, les jubilez ne seront plus de mise comme auparavant, parceque cette année sera l'époque du rétablissement des sciences, rétablissement fatal à la superstition. Ce fut effectivement en MDXXX, que François Ier commença à mériter le titre qui lui est resté de *restaurateur des lettres*. Je trouve deux auteurs, *Belleforest* et *Lambin*, qui disent que ce prince établit les douze[a] professeurs royaux en MDXXXI. Mais *Du Tillet*, qui rapporte au long ce que ce même prince avoit fait ou projetté pour le bien des lettres, m'autorise à marquer l'an MDXXX. *Génebrard*, qui fut lui-même dans la suite un des douze professeurs royaux, s'accorde avec Du Tillet: « Anno 1530, Guilhelmo « Budæo et Johanne Bellaïo hortantibus, regios linguarum « professores instituit. » Et le pere *Pétau* à son tour est pour moi : « Multum huic principi debent Gallicanæ litteræ : nam « illius liberalitate accitis undique viris omni artium ge- « nere excultis, publicæ scholæ honestis stipendiis Lutetiæ « constitutæ sunt, anno 1530, etc. » Or on ne sauroit douter que tous ces hommes savants et pieux *litterati et pii*, comme les qualifie le pere Pétau, n'ayent beaucoup contribué à rendre le monde moins sot ou moins *fadas*, et n'ayent con-

[a] « Il n'y eut sous le règne de François Ier, qu'unze places desti- « nées à ce noble et royal exercice, et la douziesme erigee.... par le « roy Henry Second, en faveur de Pierre Ramus, sous le titre de « professeur du roy, en l'oratoire et philosophie. » Ce sont les propres termes d'Étienne Pasquier dans ses *Recherches*, livre IX, chapitre XVIII, qui roule tout entier sur l'établissement des professeurs royaux. (De Missy.)

sidérablement avancé les affaires de la réformation. Il se pourroit, au reste, que l'*Au dessus trente* de Rabelais signifiât *Depuis le Concile de Trente*, concile assemblé dans un temps où l'on étoit déja assez bien fondé à dire que le régne de l'ignorance et de la superstition tiroit vers sa fin. »

« *O peu de reverence! fat il sembloit:* c'est-à-dire; que les sots qui s'étoient laissé tondre parurent bien sots quand le temps fut venu pour le monde de n'être plus *fadas:* et que malgré la *révérence* qu'on a toujours pour l'église, on se moqua d'eux, ou du moins on les regarda en pitié. »

« *Mais en perseverance de longs brevets, fat plus ne gloux sera.* Ces *longs brevets* pourroient signifier la *Bible* par opposition aux *bréviaires* de l'église romaine, où ce qui est pris des livres sacrez a aussi peu d'étendue que le reste en a beaucoup. Les longs brevets peuvent signifier au moins les ouvrages, souvent fort longs, que publioient les savants d'alors, et qui malgré leur longueur se faisoient assez lire pour désabuser le peuple, en sorte que par sa persévérance à en faire usage il apprenoit à penser, et n'étoit plus *fat*, ni *gloux*[3] de superstitions. »

« *Car le doux fruict de l'herbe esgoussera dont tant craingnoit la fleur en prime vere.* C'est-à-dire que la vérité qui avoit été si long-temps cachée, comme les fèves dans leur cosse,

[3] Par un peuple *gloux* M. Le Motteux paroit entendre un peuple *goulu*, qui gobe tout, pour qui tout est bon; et le terme de *gloux* ou *glous*, est effectivement le même que notre ancien *glout*, dont on a fait ensuite *glouton :*

Charibdis comme avide et gloute
Les Barges deveure et transgloute.
OVIDE, MS.

J'emprunte cette remarque du Dictionnaire gaulois de *Borel;* et je la mets ici en faveur de ceux à qui elle peut être nécessaire, parce qu'il s'agit d'un mot que M. Le Duchat n'a point expliqué et qui n'est point dans le Dictionnaire de Trévoux. (DE MISSY.)

sera découverte au monde : et que si elle a d'abord été regardée comme un poison, on ne s'en repaîtra pas moins comme d'un fruit délicieux, dès qu'une fois on en aura goûté. Par ce *fruit à esgousser*, nous pouvons aussi entendre l'ouvrage même de Rabelais, ou plutôt les véritez qu'il y a cachées sous une enveloppe allégorique[4], et fixer ainsi l'époque du rétablissement des sciences à l'an mil cinq cent cinquante[5] ; car c'est là le tems où ce cinquième livre fut écrit, quoique pour des raisons de prudence il n'ait été publié qu'après la mort de l'auteur : et ce fut alors aussi que les sciences rétablies commencèrent à fructifier d'une manière sensible. De là l'assurance avec laquelle il prédit l'oubli où vont tomber *ung tas de livres qui sembloyent florides, florulens, floris comme beaulx papillons, mais au vray estoyent ennuyeux, fascheux, dangereux, espineux et tenebreux.* Le mot de *papillons* est là vraisemblablement par allusion au *pape*, qui dans la *pantagrueline prognostication* est appelé *roy des papillons*[6]. »

« C'est pour confirmer ce que j'avois dit du dessein de mon auteur, que j'ai entrepris d'expliquer ses vers prophé-

[4] Rabelais dit lui-même, en parlant des *febves en gousse*, que ce sont « ces joyeux et fructueux livres de Pantagruelisme. « (De Missy.)

[5] Rabelais lui-même dit encore, que les « meilleurs interprètes *de « ses vers propheticques* exposent l'an Jubilé passant le trentiesme, « estre les années encloses entre cest aage courant l'an mille cinq cens « cinquante. » Mais notez au reste que cela est dans le *prologue* qui ne fut écrit vraisemblablement qu'après le livre même, dont la composition se rapporte plus naturellement à l'an M. D. XLIX. (De Missy.)

[6] Ce badinage m'en rappelle un autre que je me souviens très bien d'avoir lu quelque part, quoique je ne puisse pas dire où : C'est que le pape *Jean VIII*, passa pour pape jusques à ce qu'un jour on vit sortir du prétendu pape un papillon qui fit juger que s'il étoit pape c'étoit donc un pape femelle. J'ai dans l'esprit que c'est Étienne Pasquier qui a dit cela, ou quelque chose d'approchant, mais je ne saurois retrouver l'endroit. (De Missy.)

tiques. J'avoue qu'il y paroît d'abord aussi inintelligible que *Nostradamus*. Mais il auroit trop risqué à être plus clair. Il lui suffisoit d'être entendu de ses bons amis, le cardinal *du Bellay*, le cardinal *de Châtillon*, l'évêque de *Maillezays*, André *Tiraqueau*, et tels autres ennemis de l'ignorance. Observez comment il se jette tout-à-coup sur les louanges de *Colinet*, de *Marot*, de *Saingelais*, et *aultres poëtes et orateurs galliques*, comme s'il trouvoit lui-même l'entier accomplissement de sa prophétie dans les progrès de la rhétorique, de la poésie, et de la langue françoise. Ce n'est là manifestement qu'une adresse pour donner le change à certains lecteurs. Il ne laisse pourtant pas d'insinuer qu'il prétend, ainsi qu'Ésope, à l'*office d'Apologue:* aussi compare-t-il son livre à une *bonne et belle panerée de febves* qu'il faut *esgousser et dévorer*. Il parle encore des *haults mystères* qui y sont *comprins;* et promet à ceux qui les étudieront sérieusement, qu'ils *entreront en possession et réputation singuliere, comme en cas pareil feit Alexandre le Grand des livres de la prime philosophie composez par Aristote*. Il s'agit là, sans doute, de ces livres *acroamatiques* qu'Aristote écrivit d'une manière presque inintelligible, disant après cela qu'il l'avoit fait exprès. Rabelais en pouvoit dire autant. On en jugera par mes remarques sur cette dernière partie, la plus belle au reste de tout l'ouvrage. »

Beuveurs[7] infatigables, et vous, Verollez tres precieux, pendant que estes de loisir, et que n'ay aultre plus urgent affaire en main, je vous demande en demandant[8]: Pourquoy est ce qu'on

[7] * Le clergé romain et les moines, qu'il traite plus bas de révérends pères. (L.) — Voyez le prologue du livre I.

[8] Voyez livre IV, chapitre XXVII.

dict maintenant en commun proverbe : Le monde n'est plus fat ? Fat, est ung vocable de Languedoc, et signifie non sallé, sans sel, insipide; fade par metaphore signifie fol, niais, despourveu de sens, esventé de cerveau. Vouldriez vous dire, comme de faict on peult logicalement inferer, que par cy devant le monde eust esté fat, maintenant seroit devenu saige? Par quantes et quelles conditions estoyt il fat? Quantes et quelles conditions estoyent requises a le faire saige? Pourquoy estoyt il fat? Pourquoy seroyt il saige? En quoy congnoissez vous la folie anticque? En quoy congnoissez vous la sagesse presente? Qui le feit fat? qui l'ha faict saige? Le nombre desquels est plus grand, ou de ceulx qui l'aimoyent fat, ou de ceux qui l'aiment saige? quant de temps fut il fat? quant de temps fut il saige? dond procedoit la folie antecedente? dond procede la sagesse subsequente? Pourquoy en ce temps, non plus tard, print fin l'anticque folie? pourquoy en ce temps, non plustoust, commença la sagesse presente? Quel mal nous estoyt de la folie precedente? Quel bien nous est de la sagesse succedente? comment seroyt la folie anticque abolie? comment seroyt la sagesse precedente restauree?

Respondez, si bon vous semble, d'aultre adjuration ne useray je envers vos reverences, craingnant alterer vos paternitez. N'ayez honte, faictes

confusion à Her der Tyfel[9], ennemy de paradis, ennemy de verité; couraige, enfants, si estes des miens, beuvez trois ou cinq fois pour la premiere partie du sermon, puis respondez a ma demande; si estes de l'aultre, Avalisque[10] Satanas. Car je vous jure, mon grand Hurluburlu[11], que si aul-

[9] Ou *hellen tyfel*. Mots allemands, dont le premier veut dire *monsieur le diable*, et l'autre *diable d'enfer*. (L.) — « C'est ainsi qu'il faut lire, ajoute Le Duchat, dans Ménage, et non *herderrifler*, comme on lit dans les éditions modernes, ni *her der tyflet*, comme en celle de 1626. » Ces trois mots allemands signifient en effet *monsieur le diable*. D'autres lisent en place *hellen tyfel*, ce qui signifie *diable d'enfer*.

[10] Ou *habalisque*, comme on prononce en Provence et en Saintonge. C'est le *vade retro* de Scarron dans sa comédie de l'*Héritier ridicule*. Au chapitre XXV du livre I, le nommé Bon-Jean, capitaine des Frantaupins de l'armée de Picrochole, disoit à Gymnaste qu'il prenoit pour un vrai démon : « Si tu és de Dieu, si parle : si tu és de l'autre, si t'en va. » Ici *avalisque* est la même chose que le *si t'en va* de ce capitaine des Frantaupins. Laurent Joubert, page 215 de ses Erreurs populaires, imprimées à Paris en 1579 : « Avalir, en Languedoc, c'est se perdre et disparoir; de sorte qu'on ne le veoit plus, comme si le diable l'avoit emporté, ou qu'il fust abismé. Nostre vulgaire de Montpelier a ce mot fort fréquent en la bouche, et le dit quelquefois en risée et familièrement. On le peut dire en françois *évanouir*, signifiant se perdre en l'air, et au vent, comme quand on dit cela *s'évanouit* et ne sait on ce qu'il devient. » Voyez le Dictionnaire de la langue tolosane, au mot *Abali*. (L.) — *Vade retro, Satanas*, retire-toi, Satan. *Avalisque* doit être l'impératif d'*avalisquer* ou d'*avaliscir*, et ce verbe doit être dérivé d'*aval* et *issir*, s'en aller, *à val*, en bas; il signifie donc à la lettre s'en aller en enfer. Mais comme le vent d'aval est le vent du midi, *avalisque* a donc dû se dire particulièrement du diable, que la Bible appelle *dæmon meridianus*, le démon du midi.

[11] Plus bas, au chapitre XV : *Et sainct Hurluburlu, dist frere Jean.*

trement[12] ne m'aidez a la solution du probleme susdict, desja et n'y ha guieres, je me repens vous l'avoir propousé. Pourtant que ce m'est pareil estrif comme si le loup tenoys par les aureilles[13] sans espoir de secours aulcun.

Plaist? J'entends bien, vous n'estes deliberez de y respondre. Non feray je[14], par ma barbe : seulement vous allegueray ce qu'en avoyt predict en esprit propheticque ung venerable docteur, autheur du livre intitulé, *la Cornemuse des prelats*[15]. Que dict il le paillard? escoutez, vietdaze, escoutez :

L'an Jubilé[16] que tout le monde raire[17]
Fadas se feit, est supernumeraire

L'allemand *ehrlich*, *warlich*, c'est à peu près *foi d'homme d'honneur, en vérité. Hurluburlu*, jurement burlesque, pourroit bien être une corruption de ces mots allemands, comme déja le nom de saint *Picaud*, de l'allemand *bi Gott*, par Dieu. (L.) — Nous croyons que *hurluberlu* est plutôt composé des deux mots françois *hurler* et *berlue*, ou des trois mots *hure* ou *hurle*, *loup*, *berlue*.

[12] Si aultrement, a été restitué sur les vieilles éditions. (L.)

[13] Les Romains disoient proverbialement, comme on le voit dans Térence, *lupum auribus tenere*, tenir le loup par les oreilles, pour dire être fort dans l'embarras.

[14] Ni moi non plus. Je n'y répondrai pas non plus. Perceforest, volume V, chapitre XVIII : « Sire, dist lors Gallafar, se endurer ne le povez, non faiz-je. (L.) — L'auteur jure ici par sa barbe comme Panurge au chapitre XV du second livre. Il devoit avoir alors environ soixante-sept ans.

[15] C'est-à-dire la satire ou la critique des prélats. Voyez la note 1.

[16] C'est-à-dire « l'an du jubilé que tout le monde, encore niais, se fit tondre ou raser, et qui eut lieu après l'an 1530 : O peu de révérence

Au dessus trente : peu de reverence !
Fat[18] il sembloyt : mais en perseverance
De longs brevets, fat plus ne gloux[19] sera ;
Car le doux fruit de l'herbe esgoussera[20],
Dont tant craignoyt la fleur en prime vere[21].

Vous l'avez ouï, l'avez vous entendu? Le docteur est anticque, les parolles sont laconiques, les sentences scotines[22] et obscures, ce non obstant qu'il traictast matiere de soy profunde et difficile. Les meilleurs interpretes d'icelluy bon

pour l'Église romaine, sot il sembloit ! mais malgré la persévérance de cette église à publier de longues bulles, il ne sera plus ni sot, ni glouton ou avide de l'erreur; car désormais il dépouillera de sa *gousse* ou de sa *cosse*, le doux fruit de l'herbe de la vérité, de l'arbre de la science, dont il redoutoit tant la fleur au printemps. » Peut-on douter maintenant que Rabelais n'ait goûté du doux fruit de l'arbre de la vérité; c'est-à-dire de l'Évangile rappelé à sa pureté par Luther et Calvin? — C'est l'an 1525, selon Le Motteux et M. D. L. On célébra en effet un jubilé en cette année, sous le pontificat de Clément VII. Voyez le commentaire historique. Mais le jubilé dont parle l'auteur, étant *supernumeraire au dessus de trente*, c'est-à-dire passant le trentième, comme il l'explique ensuite lui-même, doit être postérieur à 1525; ce ne peut donc être que celui de 1550, qui est l'année même où il écrivoit ce prologue.

[17] *Raire* en vieux françois signifioit *raser*. On se faisoit autrefois tondre ou raser les cheveux en signe de deuil ou de pénitence.

[18] Voyez le commentaire historique.

[19] Le mot *gloux*, dans l'ancien langage, signifioit *glouton*, *gourmand*. — [20] Voyez le commentaire historique.

[21] Allusion au temps de la floraison des fèves, qu'on prétend encore aujourd'hui réveiller la folie chez ceux qui y sont sujets.

[22] *Scotines et obscures*. Synonymes. *Scotines*, du grec σκοτινὸς, *tenebrosus*, *obscurus*. (L.) — C'est-à-dire ténébreuses comme celles du docteur Jean Scot, que l'auteur n'aimoit pas.

pere, exposent l'an jubilé passant le trentiesme, estre les annees encloses entre cest eage courant l'an mille cinq cens cinquante. Le monde plus fat ne sera dict, venant la prime saison. Les fols, le nombre desquels est infiny, comme atteste Salomon, periront enraigez, et toute espece de folie cessera; laquelle est pareillement innombrable, comme dict Avicenne, *maniæ infinitæ sunt species.* Laquelle durant la rigueur hybernale estoyt au centre repercutee, apparoyst en la circonference, et est en sesve comme les arbres. L'experience nous le demonstre, vous le sçavez, vous le voyez. Et feut jadis exploré par le grand bon homme Hippocrates, *Aphorism. Veræ etenim maniæ*, etc.

Le monde doncques ensagissant[23] plus ne craindra[24] la fleur des febves en la prime vere,

[23] Les nouvelles éditions font deux mots de celui-ci, qui pourtant n'est que le participe d'*ensagir*, verbe que le dictionnaire françois-italien d'Oudin interprète *diventar savio*, devenir sage. (L.)

[24] Lud. Nonius, liv. I, ch. IX de son *de Re cibariâ*. « Refert Simeon « Sethi (dans son *de Facultate cibariorum*) illos qui diutiùs in locis « versantur, ubi copiosæ fabæ proveniunt, mentis perturbationem « et ingenii hebetudinem percipere, quoniam mali vapores et ferè « pestilentes ex his reddantur, qui quaquaversum aërem inficiunt, « qui continenter illatus cerebri temperaturam subvertit. Unde non « omninò explodenda videtur vulgata opinio, auram ex fabarum flo- « ribus expirantem, mente commotis perniciosam esse, quanquam « etiam commode dicemus : non ideò mentem perturbari, quòd fabæ « flores noxii sint, sed quòd verno tempore, quando scilicet fabæ « florent, juxta Hippocratem, III, Aph. XX, furores et morbi melan- « cholici potissimùm regnent. » De-là le proverbe : *Quand les fèves*

c'est a dire, comme povez le voirre au poing, et les larmes a l'œil pitoyablement[25] croire, en caresme[26].

Ung tas de livres qui sembloient florides, florulents, floris comme beaulx papillons[27], mais au vray estoyent ennuyeux, fascheux, dangereux, espineux et tenebreux, comme ceulx de Heraclitus, obscurs comme les Nombres de Pythagoras[28]

sont en fleur, fous sont en vigueur. (L.)— M. D. L. cite ainsi, dans sa première édition, le proverbe auquel Rabelais fait allusion :

Au temps où febves sont en fleur,
Les fous alors sont en vigueur.

Et de cette manière dans sa seconde :

Quand les febves sont flories
Sotz commencent leurs folies.

Cette double leçon a l'avantage d'être en deux rimes d'égale mesure. Les anciens, comme le remarque M. de la Mésangère dans son Dictionnaire des Proverbes, croyoient aussi que la floraison des fèves rendoit fou, de là ce vers léonin :

Cùm faba florescit, stultorum copia crescit.

Nous disons encore des personnes qui font ou disent des folies : *Les fèves fleurissent.*

[25] Pieusement. Plus haut déja, livre I, chapitre VII : « Et ha esté « proposition declairee mammallement scandaleuse, des pitoyables « aureilles offensive et sentant de loing heresie. » (L.)

[26] Voyez livre V, chapitre XXX.

[27] Voyez le commentaire historique.

[28] L'auteur fait Pythagore roi de la fève parceque, dans son dogme de la métempsycose, il a, si on peut s'exprimer ainsi, royalisé les fèves et autres légumes, en prétendant que l'ame des hommes, même celle des princes et des rois, passoit à leur mort, non seulement dans le corps d'autres animaux, mais aussi dans les

(qui feut roy de la febve, tesmoing Horace.) Iceulx periront, plus ne viendront en main, plus ne seront leus ne veus. Telle estoyt leur destinee, et la feut leur fin predestinee.

On lieu de iceulx ont succedé les febves en gousse. Ce sont ces joyeux et fructueux livres de Pantagruelisme, lesquels sont pour ce jourd'huy en bruit de bonne vente, attendent le periode du jubilé subsequent, a l'estude desquels tout le monde s'est adonné, aussy est il saige nommé. Voila vostre probleme solu et resolu, faictes vous gents de bien la dessus. Toussez icy ung bon coup ou deux, et en beuvez neuf d'arrachepied, puisque les vignes sont belles, et que les usuriers se pendent, iis me cousteront beaucoup en cordeaulx si bon temps dure. Car je proteste leur en fournir liberalement sans payer[29], toutes et quantes fois que pendre ils se vouldront, espargnant le guain du bourreau.

végétaux comme dans les fèves, les oignons, etc. Horat., livre II, satire VI, vers 63.

[29] Allusion à un vieux conte qu'a rapporté Bouchet, sérée XXXI, d'un usurier, qui s'étant pendu par désespoir de ce que le blé étoit ramendé, fut secouru par son voisin qui vint encore à temps pour couper la corde qui étrangloit ce misérable. L'usurier vouloit à toute force que son libérateur le dédommageât de cette corde, et ne pouvant en venir à bout, cette belle ame eut tant de regret à sa nouvelle perte, que la répugnance qu'il avoit à débourser de nouvel argent pour une autre corde, fut uniquement ce qui le détourna de se pendre une seconde fois. (L.)

Afin doncques que soyez participants de ceste sagesse advenente, et emancipez de l'anticque folie, effacez moy presentement de vos panchartes le symbole du vieil philosophe a la cuisse doree[30], par lequel il vous interdisoit l'usaige et mangeaille de febves, tenants pour chose vraye et confessee entre touts bons compaignons, qu'il les vous interdisoit en pareille intention, que le medicin d'eaue douce[31], feu Amer[32], nepveu de l'advocat, seigneur de Camelotiere deffendoit aux malades l'aisle de perdris, le croupion de gelines, et le cul de pigeon, disant : *Ala mala, cropium dubium, collum bonum pelle remotâ*[33], les reservant pour sa

[30] Ce philosophe est Pythagore. Voyez Lucien, dans son *Gallus* : « Equidem hæc inaudivi (Mycillus loquitur ad Gallum, seu Pytha- « goram) utque creditus es, post mortem revixisse, aureumque « ipsis femur monstrasse..... » On sait que ce philosophe fut le chef des pythagoriciens, qui s'interdisoient l'usage des viandes, des fèves, etc.

[31] Médecin dont les remedes ne font pas plus de bien ou de mal que si ce n'étoit que de l'eau douce. On a traité pareillement d'*avocat d'eau douce* un avocat pour lequel on avoit un grand mépris. Le drapier, dans la farce de Patelin :

> Je retourneray, qui qu'en crousse,
> Chez cet advocat d'eaue douce. (L.)

[32] Voyez livre IV, ancien prologue.

[33] Jean de la Bruyère Champier, livre XV, chapitre VIII de son *De Re cibariâ* : « Vulgus jactat collum avium, sed præsertim galli- « nacei generis, bonum, cute detractâ. Alii claritati oculorum offi- « cere crediderunt. » Il est donc vrai que bien des gens croient que le coû d'une volaille n'est mangeable qu'après avoir été dépouillé de

bouche[34], et laissant aux malades seullement les osselets a ronger.

A luy ont succedé certains caputions[35] nous deffendent les febves, c'est a dire livres de Pantagruelisme, et a l'imitation de Philoxenus, et Gnato Sicilien[36], anciens architectes de leur monachale

la peau qui le couvre. Mais ils ne s'apperçoivent pas que si quelquefois les frians dédaignent cette peau, c'est parce que les garçons de cuisine ne se sont pas donné la peine de bien éplucher les plumes naissantes, qu'il est très difficile d'ôter jusqu'à la dernière; car il est sûr que lorsque la volaille est bonne, la peau du cou, soit bouillie, soit rôtie, est encore meilleure que le cou. Quant à ce que Rabelais dit de ce médecin d'eau douce, j'en ai connu un, qui ayant été envoyé par le magistrat de la ville aux gages de laquelle il étoit, pour traiter de pauvres paysans attaqués d'une maladie contagieuse, leur ordonnoit force cuisses de poulets et de chapons, dont il se réservoit les ailes et l'estomac pour ses repas. (L.)—L'aile est mauvaise, le croupion est douteux, le cou est bon en le dépouillant de sa peau.

[34] Cette pensée est du *Mauro*, qui s'exprime de la sorte dans son poëme *della Fava*, où sous le nom de ce légume, il entend et la *fève* et cette partie du corps de la femme, que les Italiens nomment *fico* :

Pitagora, c'havea pescaro al fondo,
E de le cose la ragion sapea,
Ogni gran savio fea parer secondo.
E de la fave nemico parea,
Ma se ne confortava il gusto, e'l tatto,
E d'altra cosa quasi non vivea.

Ces vers font partie d'une citation de la Rem. L. au mot *Pythagoras*, de la troisième édition du Dictionnaire critique et historique de Bayle. (L.)

[35] * Gens à capuchon ou frocards, les moines, la *cagotaille*.

[36] Plutarque, dans son Traité sur le mot *Cache ta vie*, parle de ces deux célèbres gourmands, dont il n'y a que le dernier qu'il fasse

et ventrale volupté, lesquels en pleins bancquets, lorsqu'estoyent les friands morceaulx servis, crachoyent sus la viende, afin que par horreur aultres qu'eulx n'en mangeassent. Ainsy ceste hideuse, morveuse, catarrheuse, vermolue, cagotaille en public et privé deteste [37] ces livres friands, et dessus villainement crachent par leur impudence.

Et combien que maintenant nous lisons en nostre langue guallique, tant en vers qu'en oraison solue plusieurs excellents escripts, et que peu de reliques restent de capharderie et siecle gotics, ayent neantmoins esleu gazouiller et sifler oye, comme dict le commun proverbe, entre les cygnes, plutoust que d'estre entre tant de gentils poetes et faconds orateurs mut [38] du tout estimé.

Jouer aussi quelcque villageois personnaige

Sicilien. Ainsi ce doit être une faute que *Siciliens* qu'on lit au plurier dans toutes les éditions que j'ai vues. (L.)

[37] Détestent non pas dans leur ame, ni quand ils sont retirez dans leurs cellules, mais seulement en chaire et dans les compagnies particulières : hypocrisie, laquelle régnoit dès le temps de saint Jérôme, qui, pour en avoir lui-même ressenti les effets s'en plaint en ces termes, dans sa préface sur le livre des Paralipomènes : *Sæpe rodentes ore canino in publico detrahunt quod legunt in angulis.* « Souventesfois ceux qui rongent comme ung chien aulcuns livres devant les gens, et en appert en dyent mal : si les lisent ez angles en leurs études, et les ont bien chier. » Ce passage a été employé par l'auteur du *Songe du verger,* chapitre dernier, et c'est ainsi qu'on le lit dans l'original françois de ce beau et curieux livre. (L.)

[38] Muet.

entre tant diserts joueurs de ce noble acte, plutoust qu'estre mis au rang de ceulx qui ne servent que d'umbre et de nombre, seullement baislants aux mousches, chauvants des aureilles[39] comme ung asne d'Arcadie au chant des musiciens, et par signe en silence, signifiant que ils consentent à la prosopopee.

Prins ce choix et election, ay pensé ne faire œuvre indigne si je remuoys mon tonneau diogenicque afin que ne me dissiez ainsy vivre sans exemple[40].

Je contemple ung grand tas de Colinets[41], Ma-

[39] Plus bas encore, au chapitre VII : *Il leur chauvoit des aureilles*. C'est donc *chauvants* qu'on doit lire et non pas *jouants*, comme on lit dans les nouvelles éditions. *Chauvant*, suivant l'explication que messieurs de l'Académie ont donnée du verbe *chauvir*, signifie *dressant les oreilles*, c'est-à-dire levant la tête pour faire mine qu'on écoute, quoiqu'on manque d'intelligence, et qu'on n'ait pas *aures audiendi*. Au reste, il est à remarquer que Régnier, satire VIII, a dit : *Je chauvy de l'oreille*, pour exprimer le *demitto auriculas* d'Horace, lib. I, sat. IX, v. 20, ce qui loin de s'accorder avec la définition de l'Académie, établiroit plutôt celle d'Oudin dans son dictionnaire françois-italien, où *chauvir* est interprété *chinare dimenando le orecchie ò altro*, dresser et baisser les oreilles. (L.) — La mauvaise leçon de *jouants* pour *chauvants*, vient de ce qu'on a écrit dans quelques éditions *chouants* pour *chovants*, pour *chauvants*. *Chauvir* vient de *chauve*, sans doute parceque les oreilles paroissent davantage à celui qui a la tête chauve, qu'à celui qui l'a garnie de cheveux, ou plutôt de ce que l'homme chauve grisonne et dresse les oreilles comme le grison ou l'âne à longues oreilles; d'où *chauvir* pourroit venir aussi de *calvere*, qui signifie seulement en latin *être chauve*.

[40] Sans imiter ou copier les autres. *Exempler*, dit M. D. L., signifioit autrefois copier, et s'*exempler* prendre exemple.

rots, Herouets[42], Saingelais[43], Salels[44], Masuels[45], et une longue centurie d'aultres poetes et orateurs guallicques.

[41] Marot, dans son églogue au roi, sous les noms de Pan et de Robin :

Ce que voyant le bon Janot, mon pere,
Voulut gaiger à Jaquet son compere.

Je ne connois point le Colinet de Rabelais, à moins que ce ne soit ce *Jaquet* qui, à la marge de cet endroit de Marot, est appellé *Jaques Colin*. Voyez liv. I, chap. XIV. (L.) — C'est en effet Jacques Colin d'Auxerre, secrétaire et lecteur de François Ier, avant Du Châtel qui le remplaça en 1537. « On croit avec assez de vraisemblance, dit La Monnoye, sur la quarante-neuvième Nouvelle de des Périers, que *Colinet*, dans le prologue du livre V, attribué à Rabelais, n'est autre que Jacques Colin, désigné de même par le nom de *Jacquet*, dans l'églogue de Marot à François Ier :

Aussy l'abbé de Sainct Ambroys Colin,
Qui a tant beu au ruisseau Cabalin,
Que l'on ne sçait s'il est poëte né,
Plus qu'orateur à bien dire ordonné,
Est du *grand roy* qui les siens favorise,
Et les lettrez avance et authorise,
Non seulement volontiers escouté,
Mais tant plus plaist que plus il est gousté.

Nous avons de lui, en vers françois, la dispute d'Ajax et d'Ulysse (Lyon 1547, in-8°), contenue au livre XIII des Métamorphoses d'Ovide. Ses œuvres en prose sont une préface sur le Thucydide de Seyssel, et une traduction du Courtisan de Baltasar Castiglione, revue et corrigée par Mellin de Saint-Gelais, en mémoire de l'amitié qui avoit existé entr'eux. » M. D. L. s'est donc trompé à l'article *Colinet*, dans sa table des matières, où il dit : c'est probablement Jehan Molinet, chanoine de Valenciennes, dont nous avons les *Faictz et Dicts*. Paris, 1531, in-folio.

[42] Antoine Héroët, parisien, fameux poëte, qui parvint à l'évêché de Digne en Provence. Pâquier, livre VII, chapitre VII de ses Re-

Et vois que par long temps avoir on mons Parnasse versé[46] à l'eschole d'Apollo, et du fons Ca-

cherches, fait grand cas d'Héroët, et long-temps auparavant, Joachim du Bellai avoit dit de ce digne poëte :

Seu canis *Heroas*, seu condis Ἐρωτικὰ, verum
Nomen *Eroëti* fata dedêre tibi.

Et lorsque Marot, sous le nom de son valet, parle en ces termes à Sagon, certain méchant poëte qui s'étoit mêlé de le critiquer :

Je ne voy point qu'un Sainct Gelais,
Ung Heroët, ung Rabelais,
Ung Brodeau, ung Seve, ung Chappuy,
Voisent (*aillent*) escripvant contre luy.

C'est une preuve que Joachim du Bellai, Pâquier et l'auteur de cette épître s'accordoient parfaitement bien ensemble sur le mérite d'Héroët. (L.) — Nous avons de lui la *Parfaicte Amye*, Lyon, 1542, in-8°, et les *Opuscules d'amour*, Lyon, 1547, in-8°. Un grand nombre d'éditions portent *Drouets* au lieu de *Heroets*, mais c'est une faute.

[43] Melin de Saint-Gelais, l'un des meilleurs poëtes françois, qui vécût du temps de Rabelais. Les poëtes et d'autres auteurs le nommoient quelquefois par emphase *Merlin ;* entre autres Marot, dans son églogue à François Ier, en ces termes :

Une aultre fois, pour l'amour de l'Amye,
A tous venants pendy la challemye,
Et ce jour là à grand' peine on sçavoit,
Lequel des deux gaigné le prix avoit,
Ou de *Merlin* ou de moy : dont à l'heure
Thony s'en vint sur le pré grand' alleure
Nous accorder, et aorna deux houlettes
D'une longueur, de force violettes,
Puis nous en feit présent, pour son plaisir,
Mais à *Merlin* je baillay à choisir.

Les poésies d'*Antoine Héroët*, qui est ce *Thony*, avoient été imprimées in-16, à Paris; elles le furent encore in-8°, à Lyon, chez Jean de Tournes, 1547 : et, si je ne me trompe, la première édition com-

balin beu a plein godet entre les joyeuses muses a l'eternelle fabricque de nostre vulgaire : ils ne portent que marbre parien, alabastre, porphyre, et bon ciment royal, ils ne traictent que gestes

plette des poésies de Melin Saint-Gelais est de Lyon, in-8°, chez Antoine de Hassy, 1574. (L.) — Voyez le commentaire historique du chapitre XXXVIII du livre I.

[44] Hugues Salel, auteur du dixain qu'on voit au devant du livre II de Rabelais. Sa traduction en vers françois des dix premiers livres de l'Iliade, qui fait partie de ses œuvres poétiques imprimées in-8°, à Paris, chez Étienne Rosset, 1538, lui avoit acquis une belle réputation, qui augmenta encore lorsqu'après sa mort on vit paroître aussi de sa traduction les deux livres suivans du même poëme. C'est ce qui paroît par ce sonnet que Jaques Tahureau du Mans, intitula : *A Salel trespassé, sur ses XI et XII de l'Iliade d'Homere mis en lumiere après sa mort :*

Je ne sçauroy vrayment, mon Salel, sus ta cendre,
Vrayment je ne sauroy, pallement langoureux,
M'esclatant en hauts cris et regrets douloureux,
Tout en larmes fondant un déluge y répandre.

Je ne sçauroy d'un vers pitoyablement tendre
Surnommer à grand tort ton destin malheureux,
Quand si heureusement après ta mort heureux
Toy mesme de la mort tout vif te viens deffendre.

Cettuy-là soit pleuré, qui en mesme moment,
De la mortelle mort navré mortellement,
Pert avecques ses biens, ses faveurs et sa gloire ;

Mais toy, qui sans mourir seras tousjours vivant,
Te doibs je plaindre? Non, car d'un los revivant,
Ton *Homere* ha gaigné sus ta mort la victoire. (L.)

[45] J'ignore qui peut avoir été ce *Masuel*, à moins qu'il ne fût de ces *Maxuels*, gentilshommes normands, dont il y en a de réfugiez pour la religion. Peut-être est-ce le même qui est appellé *Massuau*, livre IV, chapitre XXVII. (L.) — C'est cette conjecture que nous préférons.

[46] Résider, demeurer : du latin *versari*.

heroicques, choses grandes, matieres ardues, graves et difficiles, et le tout en rhetoricque[47] armoisine et cramoisine, par leurs escripts ne produisent que nectar divin, vin precieux, friant, riant: muscadet delicat, delicieux.

Et n'est ceste gloire en hommes toute consommée, les dames y ont participé: entre lesquelles une extraicte du sang de France[48] non alleguable

[47] On appelloit anciennement *rhétorique* la poésie. Pierre Fabri, de Rouen, curé de Mérai, intitula par cette raison son ouvrage *Le grand et vrai art de pleine Rhethorique*, parce qu'il y enseignoit à bien composer non seulement en prose, mais aussi en vers. La grande Nef des fous, imprimée l'an 1499, folio 82 : « Cy finit la Nef des fous du monde, premierement composée en aleman par maistre Sebastien Brant, docteur ez droitz. Consequentement d'aleman en latin, rédigée par maistre Jaques Locher, revue et ornée de plusieurs belles concordances et additions par ledit Brant, et depuis translatée de latin en *rhétorique* françoise, et finablement translatée de *rime* en *prose* avecques aulcunes *additions nouvelles* par maistre Jehan Drouyn, bachelier ez loix et en décret. » Borel prétend qu'on a dit anciennement *armoisie* pour *harmonie*, auquel sens le mot *armosin* conviendroit parfaitement à de beaux vers; mais ici *armoisin* et *cramoisin* doivent à mon avis s'entendre principalement d'un poëme dont le sujet vaut la peine d'avoir été mis en vers sublimes et élégans. Saumaise a cru que l'arabe *kermez*, d'où *cramoisi*, venoit du latin *vermis;* ce qui, comme encore au chapitre XLVI, où frère Jean s'excuse s'il ne rime pas en cramoisi, supposeroit ici une allusion de *ver à vers*. Voyez Ménage au mot *Cramoisi*. (L.) — Il nous paroît certain que l'auteur joue ici dans *armoisine* sur *harmonie*, et dans *cramoisine*, sur la locution burlesque *rimer en cramoisi*, par allusion à *kermès*, à *vermis*, ver, et à *vers*. C'est l'esprit de Rabelais et le goût de son siècle. On a dit aussi *rhétoriqueur* pour *orateur* et pour *poëte*. Voyez M. de Bast et M. Hécart.

[48] Marguerite de Valois, reine de Navarre, sœur du roi Fran-

sans insigne profanation[49] d'honneurs, tout ce siecle a estonné[50] tant par ses escripts, inventions transcendentes, que par aornement de languaige, de style myrificque.

Imitez les, si sçavez: quant est de moy, imiter

çois Ier, née au château d'Engoulême, le 10 avril 1492, et morte en celui d'Audos, en Béarn, le 21 décembre 1549. Guillaume Crétin, dans son épître à cette princesse, au nom de Marie d'Angleterre, veuve du roi Louis XII :

Qu'en diras-tu, dame de renommée,
Et *riche plume* en la terre nommée,
L'autre *Minerve* en prudence et sçavoir ?

Voyez aussi l'éloge qu'en fait Brantôme ; et au livre III des Additions aux Mémoires de Castelnau. De tout ce que cette princesse écrivit, soit en prose, soit en vers, rien ne fit plus d'honneur à sa plume que son *Heptaméron*, qui, après plusieurs éditions sur les anciennes, paroît depuis quelques années retouché selon le langage d'aujourd'hui. (L.) — C'est Marguerite de Valois, sœur de François Ier, femme savante, protectrice des savants, et sans doute aussi de l'auteur, qui l'a dépeinte au naturel dans son Épître à la deuxième Vieille.

[49] C'est *préfation* qu'il faut lire, conformément à l'édition de Lyon, Jean Martin, 1569; *profanation*, qu'on lit dans les autres, fait un contresens. *Préfation*, de l'italien *prefatione*, synonyme du françois *préface*. (L.) — M. D. L., qui a aussi imprimé, dans sa première édition, *profanation*, ayant sans doute remarqué trop tard cette note de Le Duchat, dit dans sa Table des matières, au mot Femme : Au lieu de ces mots, *sans insigne profanation d'honneurs*, qui ne présentent aucun sens, il paroît probable qu'il faut lire *préfation*, synonyme de *préface*, c'est-à-dire *sans honneurs préliminaires;* et c'est la leçon qu'il a suivie dans son édition in-8° ; mais peut-être vaudroit-il mieux lire *prélation*.

[50] On lit *estonne* dans l'édition in-8° de M. D. L. ; *a estonné* dans celles de Le Duchat.

je ne les sçauroys, a chascun n'est octroyé hanter et habiter Corinthe. A l'edification du temple de Salomon chascun ung sicle d'or[51] offrit, a pleines poignées ne povoit. Puis doncques qu'en nostre faculté n'est en l'art d'architecture tant promovoir comme ils font, je suis deliberé faire ce que feit Regnault de Montauban[52], servir les massons, mettre bouillir pour les massons: et m'auront, puisque compaignon ne puis estre, pour auditeur, je dis infatigable, de leurs tres celestes escripts.

Vous mourez de paour vous aultres les zoïles[53] emulateurs et envieux, allez vous pendre[54], et vous mesmes choisissez arbre pour pendaiges, la hart ne vous fauldra mie. Protestant ici devant mon Helicon, en l'audiance des divines muses, que si je vis encore l'eage d'ung chien, ensemble de trois corneilles[55], en santé et integrité, telle

[51] Au chapitre XXX de l'Exode, chaque particulier, pauvre ou riche, est taxé à un demi-sicle. (L.)

[52] Au dernier chapitre du roman des Quatre-Fils-Aymon, on voit que pour premier acte de pénitence de sa vie passée, Renaud se mit à servir les maçons qui bâtissoient, à Cologne, l'église de Saint-Pierre. (L.)

[53] C'estoit un sophiste d'Amphipolis, qui osa bien escrire contre Homère, le parangon de tous les philologues, pour laquelle extracuidance il acquit la haine de tout le monde, tellement que depuis, ce mot de Zoïle est pris pour un envieux, injurieux et médisant. *Alphabet.*

[54] Comme Zoïle, cet implacable ennemi de la réputation d'Homère. *Pendentem volo Zoïlum videre*, dit Martial. (L.)

[55] Selon Hésiode, au rapport de Pline, livre VII, chapitre XLVIII,

que vescut le sainct capitaine juif, Xenophile musicien[56], et Demonax[57] philosophe, par argumens non impertinents, et raisons non refusables, je prouveray en barbe de je ne sçai quels centonificques botteleurs de matieres cent et cent fois grabelées, rappetasseurs de vieilles ferailles latines, revendeurs de vieulx mots latins tous moisis et incertains, que nostre langue vulgaire n'est tant vile, tant inepte, tant indigente et a mespriser qu'ils l'estiment.

Aussy en toute humilité suppliant que de grace speciale, ainsi comme jadis estants par Phœbus tous les tresors es grands poetes departis, toutesfois Esope trouva lieu et office d'apologue[58]; semblablement veu qu'a degré plus hault je n'aspire, ils ne desdaignent en estat me recepvoir, de petit rhiparographe[59], sectateur de Pyreicus[60]. Ils le

la corneille vit neuf âges d'homme. Ainsi Rabelais prenoit un long terme. (L.)

[56] Pline, livre VII, chapitre L, dit, après Aristoxène, que le musicien Xénophile vécut cent et cinq ans. Voyez Lucien, dans le Discours *de ceux qui ont vécu long-tems*. (L.)

[57] Il vécut près d'un siècle, sans chagrin ni maladie. Voyez Lucien en son discours intitulé *Demonax*. (L.)

[58] Ceci est pris de Philostrate, livre V, chapitre v de la Vie d'Apollonius. (L.)

[59] Qui fait des œuvres de choses de néant et viles. Ainsi fut nommé le peintre Pyreicus, d'autant qu'il ne représentoit en sa peinture que des boutiques de savetiers et barbiers, ou la figure d'un asnon, ῥυπαρὸς, sale et sordide. *Alphabet*. — Du grec ῥυπαρογράφος, *sordidarum rerum pictor*, peintre de choses viles. Un interprète, qui

le feront, je m'en tiens pour asseuré : car ils sont touts tant bons, tant humains, gracieulx et debonnaires que rien plus. Parquoy, beuveurs, parquoy, gouteurs[61], ceulx en ayants fruition totale, et les recitants[62] parmy leurs conventicules, cultants[63] les haults mysteres en iceulx comprins, entrent en possession et reputation singuliere, comme en cas pareil feit Alexandre le Grand des livres de la prime philosophie composez par Aristote.

Ventre sus ventre, quels trinquenailles[64] ! quels gallefretiers[65] !

s'est imaginé que c'étoit un mot métis, composé du latin *ripa* et du grec γράφω, l'explique par *navigateur* qui ne fait que cotoyer et décrire les rivages.

[60] C'est *Pyreicus* que Pline nomme ce peintre qu'on surnomma *Rhyparographe*, à cause qu'il s'étoit borné à ne mettre au jour que des bagatelles et des grotesques ; en quoi pourtant il excella de son tems, comme dans le sien Rabelais, à qui son roman, tout ridicule qu'il paroit d'abord à bien des gens, n'a pas laissé d'acquérir la réputation de bel-esprit, de bon poëte et de l'un des meilleurs écrivains françois qui eût encore paru. (L.)

[61] *Gouteurs* au lieu de *goutteux*, comme Rabelais avoit écrit et parlé jusque-là. (L.)

[62] Ceux qui en ont jouissance entière, et qui les récitent..... Lisez *ceulx*. Toutes les éditions ont *iceux*, mais mal. (L.)

[63] C'est-à-dire honorant, révérant les hauts mystères. Du mot *culte*, dont l'auteur forge le verbe *culter*.

[64] Archicanailles. *Tresque-canailles*. (L.) — Ce mot doit être un augmentatif de mépris, dérivé de *trique*, gens qu'on chasse à coups de *triques*. Un interprète croit que ce mot signifie, au propre, frottement des verres en trinquant ; au figuré, frotter son lard l'un

Pourtant, Beuveurs, je vous advise en temps et heure opportune, faictes d'iceulx bonne provision soubdain que les trouverez par les officines des libraires, et non seullement les esgoussez, mais devorez : comme opiatte cordialle, et les incorporez en vous mesmes; lors congnoistrez quel bien[66] est d'iceulx preparé a touts gentils esgousseurs de febves. Presentement je vous en offre une bonne et belle paneree, cueillie on propre jardin que les aultres precedentes. Vous suppliant au nom de reverence[67] qu'ayez le present en gré, attendant mieulx à la prochaine venue des arondelles.

contre l'autre, pour me servir ici de l'expression de l'auteur, livre I, chapitre III, et trouve là une allusion bien claire à la harangue du frère Jean des Entaumures, à sa troupe, avant le grand combat des Andouilles du livre IV, chapitre XXXIX, ci-devant.

[65] Canailles. Henri Étienne dit, vers la fin du chapitre III de son Apologie pour Hérodote, que nous disons *gallefretier* au lieu de *gallefrotier*, à *scabie fricandâ*. Cette étymologie nous paroît bien préférable à celle de Le Duchat, qui dérive ce mot, dans Ménage, de l'allemand *walfarter*, pélerin.

[66] C'est *bien* qu'il faut lire et non pas *lieu*, comme dans les nouvelles éditions. (L.)

[67] Au nom de vous-mêmes, *révérends buveurs*, etc., à qui ce livre V est dédié. (L.) — C'est-à-dire au nom du respect que je vous dois. On voit que Rabelais savoit apprécier notre langue, et cherchoit à la perfectionner. Elle lui doit en effet beaucoup. « Rabelais et Amyot, dit Garnier, essayoient de répandre du nombre et de l'harmonie sur la prose. » Voy. *Hist. de France*, tom. XXVI, pag. 9.

CHAPITRE PREMIER.

Comment Pantagruel arriva en l'isle Sonnante, et du bruit qu'entendismes.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

« Après cette escarmouche contre les moines, voici maintenant, dit Ginguené, tout le clergé pris corps à corps. Sous l'image d'oiseaux, chantants au son des cloches, la hiérarchie sacrée passe en revue, depuis les prestolets jusqu'au pape : d'autres ont violemment écrit contre elle; mais aucun ne l'a mieux saupoudrée de ridicule; et si, du temps de Rabelais, l'antipapisme étoit une hérésie, ce n'est pas trop injustement que les dévots le nommèrent hérétique. On ne voit pas qu'il s'en soit plus mal porté. Quoi qu'il en soit, voilà Pantagruel et sa cour voyageant par mer, pour aller consulter un oracle sur le mariage de Panurge. L'auteur se met lui-même du voyage, et raconte leurs aventures. »

« *L'église sonnante*, dit Le Motteux, ne peut être que l'église romaine, où tout se fait au son des *cloches*, *grosses*, *petites et médiocres*, sans parler des clochettes. Et tout ce qui est dit de l'île Sonnante dans les chapitres suivants ne peut guère s'appliquer qu'au clergé catholique séculier et régulier. »

« On se trompe grossièrement lorsqu'on s'imagine qu'elle représente l'Angleterre, où la réformation étoit établie, sous Édouard VI, quand Rabelais écrivoit ce livre. J'avouerai qu'il parle des chevaliers de la jarretière dans le cha-

pitre V: mais il les y distingue manifestement des naturels du pays, ainsi que des *chevaliers de Malte*, qui, comme les autres *oyseaulx gourmandeurs*, sont placez avec raison parmi les *abbegaux et monagaux*, puisqu'ils font vœu de célibat, disent leur bréviaire, et possèdent des bénéfices: au lieu que les chevaliers de la jarretière sont appelez dans le même chapitre *oyseaulx de proye terribles, non toutesfois venants au leurre, ne recongnoissants le guant*, sousentendez, *du fauconnier romain*. D'ailleurs lorsque, dans le chapitre VI, l'on demande à *Editue* d'où provient dans l'île sonnante une abondance *de tant de biens et frians morceaulx;* s'il répond d'abord, *de tout l'aultre monde*, il ajoute incontinent, *exceptez moy quelcques contrees de regions aquilonaires, lesquelles depuis quelcques certaines annees ont meu la camarine*. Il en est tout autrement des pays catholiques, et de la France en particulier, représentée par la Touraine dans les paroles suivantes : « Vrayement, dist « Editue, vous ne feustes oncques de maulvaise pie couvez, « puisque vous estes de la benoiste Touraine. De Touraine « tant et tant de biens annuellement nous viennent, que « nous feut dict ung jour par gents du lieu par-cy passants, « que le duc de Touraine n'ha, en tout son revenu, dequoy « son saoul de lard manger par l'excessive largesse que ses « predecesseurs ont faict a ces sacro-saincts oyseaulx, pour « icy de phaisans nous saouller, de perdreaulx, de geli- « notes, poulles d'Inde, gras chappons de Loudunois, ve- « naison de toutes sortes, et toutes sortes de gibier.

« Le petit bon homme nommé *Braguibus*, qui donna aux gens de Pantagruel, dans le chapitre premier, *pleine instruction de toute la sonnerie, nous feit* (dit l'auteur) *quatre jours consequents jeusner, affermant qu'en l'isle sonnante aultrement receus ne serions parce que lors estoit le jeusne de Quatre-Temps*. C'est ainsi qu'on est initié ou introduit dans le clergé de l'église romaine. Les ordinations s'y font aux

quatre-temps, et se rencontrent par conséquent avec des jeûnes, dont Rabelais fait sentir l'abus, sans en blâmer pourtant l'institution, qui peut être très louable, mais qui n'empêche pas au reste que plusieurs de ceux qui s'y soumettent ne soient assez disposés à dire avec Panurge: « Puisque vous estes tant obstinez et que vous nous tenez, « jeusnons doncques, et bien viste jeusnons, afin que des« jeuner puissions. De par la famine, jeusnons, puis qu'en« trez sommes en ces feries esuriales [1]. »

Le Duchat, de Marsy, et Voltaire sont du même avis. « Celui qui a fait la clef du Rabelais, dit le premier, prétend que c'est ici l'Angleterre; mais il se trompe, puisque plusieurs autres raisons mises à part, cette isle s'étoit déja soustraite à l'obéissance du pape, sous le régne d'Édouard V, où le cinquième livre a été écrit. Je croirois plutôt que, sous le nom de l'*isle Sonnante*, l'auteur a compris toute l'étendue de la religion romaine. »

« *L'isle sonnante*, dit l'abbé de Marsy, n'est autre chose que l'ordre ecclésiastique, ou le clergé, soit régulier, soit séculier. L'allégorie est sensible, et n'a pas besoin d'éclaircissements fort étendus. Il suffira d'en faire l'application à mesure que l'occasion s'en présentera dans le texte. »

« Avant de trouver, dit Voltaire (lettre au prince de Brunswick), l'île où est l'oracle de la dive bouteille, ils abordent à l'*isle sonnante*, où sont cagots, clergots, monagots, prestregots, abbegots, evesgots, cardingots, et enfin le papegot, qui est unique dans son espèce. Les cagots avoient conchié toute l'isle sonnante. Les capucingots étoient les animaux les plus puants et les plus maniaques de toute l'île... Les voyageurs sont admis devant le papegot. Panurge vient jeter une pierre à un évêque qui ronfloit à la grand'messe; maître Editue, (c'est-à-dire maître sacristain)

[1] Dans l'édition de Le Duchat il a ici simplement : « Jeusnons, de « par Dieu, puisqu'entrez sommes es festes esuriales. » (De Missy.)

l'en empêche, en lui disant: « Homme de bien, frappe, feris, tue et meurtris tous rois, princes du monde en trahison, par venin ou autrement quand tu voudras, deniche des cieux les anges, de tout auras pardon du papegot: ces sacrés oiseaux ne touche. »

Bernier rapporte trois opinions différentes sur l'île sonnante, et n'en admet aucune; il voit seulement dans ce chapitre une raillerie des jeûnes de l'église. « Le chapitre I, qui a pour sujet l'île sonnante, est, dit-il, suivant quelques contemplatifs, l'Angleterre, parcequ'elle étoit très catholique avant le schisme, et remplie d'églises et de clochers. D'autres ont cru que c'est la ville de Tours, capitale du pays de Rabelais, située entre les eaux de la Loire et du Cher, comme une île, où il y a plusieurs églises collégiales, paroisses et couvens. D'autres croyent que l'auteur de ce livre sousentend Rome par cette île; mais ils ne voyent pas qu'il n'y a pas de ville dans la chrétienté où il y ait moins de cloches, soit qu'elles ayent été enlevées au dernier sac, ou qu'on y croye que la grosse sonnerie ne sert souvent qu'à faire mal à la tête du voisinage[2], et non pas comme le croyent les sonneurs et les bonnes femmes, à tirer les ames du purgatoire, si ce n'est parcequ'elles excitent à prier Dieu, à quoi on ne pense guère pour l'ordinaire quelque bruit que fassent les cloches. Quoi qu'il en soit, ce mouvement des cloches, comme l'ombre du clocher des moines, dont il est parlé en un de ces endroits de notre auteur imités par Jean-Baptiste Gelli, académicien de Florence, en ses discours fantastiques: tout cela, dis-je, quoique libertin ne laisse pas d'avoir du bon par-ci par-là. Le reste

[1] Il seroit bien à désirer, pour nous surtout, qu'on suivît la croyance de Rome à Montreuil-les-Pêches, où la sonnerie, plus bruyante que le sabbat des sorciers,

« Pour honorer les morts, fait mourir les vivants. »

est une raillerie couverte des jeûnes de l'église catholique fort mal fondée. »

L'isle sonnante, qui s'annonce à Pantagruel et ses compagnons par un grand bruit de cloches, et qui est habitée par des « clergaux, monagaux, prestregaux, abbegaux, « evesgaux, cardingaux et papegaux, qui (*laquelle*) est « unique en son espece, dont les femelles se nommoient « clergesses, monagesses, prestregesses, abbegesses, eves- « quesses, cardingesses, papegesses.... (*et où*) pour ung « mort en advoloit vingt quatre; » l'île sonnante est en effet l'église romaine, dont les cloches sont un des attributs distinctifs. Ils y rencontrent l'hermite-jeuneur *Braguibus*, qui leur dit qu'ils ne pouvoient être admis et reçus dans l'île qu'en jeûnant quatre jours conséquents, allusion aux jeûnes que cette église prescrit à ses fidèles, et dont elle fait un exprès commandement. Cela n'arrange point Panurge qui meurt de faim. Mais l'hermite tient bon : le terme de quatre jours, dit-il, est fatal (inévitable): « qui contredit est heretique, et ne lui faut rien que le feu. »

Pantagruel, forcé par la conjoncture, se résoud pourtant à jeûner pour entrer dans l'île, en disant : *Si jeûner faut, dépêchons-nous-en comme d'un maulvais chemin.* Ce trait peint au naturel le peu de dévotion que Henri II et ses courtisans avoient au jeûne, quoique dévôts catholiques. Les jeûnes achevés, l'hermite leur donnne une lettre pour maître Editue, gardien de l'île.

C'est principalement dans ce cinquième livre que l'auteur s'élève contre les abus ecclésiastiques qui furent portés aux derniers excès sous François Ier et sous Henri II; aussi ne les a-t-il pas oubliés dans ses Fanfreluches antidotées. Les peintures et les aliégories bacchiques qui terminent l'ouvrage, depuis le huitième chapitre, sont presque toutes tirées de Lucien. L'auteur d'un excellent article du Mercure

du dix-neuvième siècle sur l'ouvrage intitulé: *Essai sur l'histoire naturelle de quelques espèces de moines, décrits à la manière de Linné,* pense que Rabelais a tiré la fiction de l'île Sonnante, d'une allégorie semblable de Froissard, et que l'allégorie de notre auteur a donné lieu à celle de l'ouvrage dont nous venons de citer le titre françois.

« Après la visite, dit l'auteur de cet article, dans l'île des *Papefigues,* et dans celle des *Papimanes,* et un séjour de quelques instants au *manoir de messire Gaster, premier maistre es arts du monde,* Pantagruel et Panurge, l'esprit encore occupé de la variété des sacrifices offerts par les gastrolâtres habitants du manoir de messire Gaster, à leur dieu *ventripotent,* arrivent dans l'île sonnante, où on ne leur permet de débarquer qu'après un jeûne de quatre jours. »

« *Nos jeunes parachevés,* dit Pantagruel, etc., *ils* (les habitants de l'île sonnante) *ne labourent ni cultivent la terre; toute leur occupation est gaudir, gazouiller et chanter.* »

« Le facétieux curé de Meudon avoit très probablement tiré cette allégorie d'une allégorie semblable, que le naïf Froissard (livre II) met dans la bouche du franciscain la Rochetaillade. Et l'allégorie de Rabelais a donné lieu à son tour à une autre beaucoup plus étendue. On sait tous les efforts faits par Joseph II pour séculariser dans ses états les ordres monastiques. Dans sa première ardeur de sécularisation, il voulut appeler le ridicule à son aide, et un de ses conseillers, le baron Ignace de Born, homme fort versé dans les sciences naturelles, et auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, tels que *la classification des testacées du Musée impérial de Vienne,* imagina, pour seconder les desirs de son souverain, la plaisanterie qu'il exécuta avec beaucoup d'esprit dans son *Specimen monachologiæ,* d'après la méthode de Linné. Cet ouvrage, dont la première idée a été évidemment fournie par les huit premiers chapitres du cinquième livre de Pantagruel, se répandit alors fort ra-

pidement en Europe, et fut à très peu d'intervalle traduit du latin en allemand, en anglois, en italien et en françois. Cette dernière traduction, dans laquelle le traducteur prend le nom de Jean *Anti-Moine,* naturaliste du grand Lama, est d'un M. Broussonnet, qui est, je crois, celui qui, le premier en France, transporta, dans la zoologie, le système de nomenclature et de description de Linné, dont l'application avoit été restreinte jusqu'alors à la botanique, et publia plusieurs ouvrages scientifiques qui lui acquirent une grande réputation. L'idée du *Specimen monachologiæ* est assez gaie et assez ingénieuse, et l'ouvrage est assez court, pour qu'on n'ait pas le temps d'être fatigué d'une plaisanterie trop prolongée. »

« Le genre des moines, dit-il, peut être divisé en trois familles : moines *sarcophages,* ou mangeurs de chair; moines *ichthyophages,* ou mangeurs de poisson; moines *phytiphages,* ou mangeurs de légumes, d'herbages et de fruits.... On s'attend bien que cet ouvrage ne renferme pas un catalogue complet de tous les ordres de moines. Il n'y en a que douze de décrits : ce sont le bénédictin, le dominicain, le camaldule, le franciscain ou cordelier, le capucin, l'augustin déchaussé, le trinitaire, le carme chaussé, le carme déchaussé, le servite, le trapiste et le minime. Les gravures, qui viennent à l'appui du texte latin, donnent les caractères qui servent à reconnoître les douze espèces de moines. »

« *Définition.* Voici la manière dont il définit le type général. *Le moine:* animal à figure humaine (*anthropomorphum*), avec un capuchon, hurlant pendant la nuit. »

« *Description.* Voici quelques traits de la description qu'il en fait: le corps bipède, droit; le dos courbé, la tête penchée en avant, toujours armée d'un capuchon. Animal avare, immonde, fétide, altéré, oisif, supportant plutôt le besoin que le travail. Les moines se rassemblent en troupe au so-

leil levant ou couchant, et sur-tout dans la nuit; quand l'un d'entre eux crie, tous se mettent à crier; ils accourent au son des cloches; ils marchent presque toujours par deux; ils se couvrent de laine; ils vivent de butin et de quêtes; ils disent que le monde n'a été créé que pour eux; ils se multiplient furtivement, exposent leurs petits, attaquent ceux de leur propre espèce, et dressent des embûches à leurs ennemis. La femelle ne diffère du mâle que par un voile qu'elle a toujours sur la tête. Les jeunes aiment à jouer, regardent de tous côtés autour d'elles, saluent les mâles d'un signe de tête. Les adultes et les vieilles sont malignes; elles mordent, elles montrent leurs dents quand elles sont en colère; elles disent *ave* quand on les appelle: leur permet-on de parler, elles jasent toutes à-la-fois; au son des cloches elles se taisent tout-à-coup. »

« *Différences.* L'homme parle, raisonne, a une volonté; le moine le plus souvent est muet, ne raisonne pas, et n'a point de volonté, car il est entièrement soumis à son supérieur. L'homme porte sa tête élevée, le moine la porte penchée; les yeux toujours fixés contre terre. L'homme gagne son pain à la sueur de son front; le moine s'engraisse dans l'oisiveté. L'homme habite avec ses semblables; le moine cherche la solitude, se cache, fuit le grand jour, d'où il suit que le genre *moine* est un genre de mammifères très distinct du genre *humain*, et qu'il est intermédiaire entre l'homme et le singe, duquel il se rapproche pourtant davantage, attendu qu'il n'en diffère guère que par la voix et la qualité de ses aliments. »

« *Usages.* Un poids inutile sur la terre, né pour manger et pour boire. » Extrait du Mercure du dix-neuvième siècle, soixante-dixième livraison, 7 août 1824.

Continuants[3] nostre routte, navigasmes par trois jours sans rien descouvrir: au quatriesme aperceusme terre, et nous feut dict par nostre pilot que c'estoit l'isle Sonnante, et entendismes ung bruit de loing venant frequent et tumultueux, et nous sembloit a l'ouyr que ce feussent cloches grosses, petites et mediocres, ensemble sonnantes comme l'on faict a Paris, a Tours, Gergeau[4], Nantes et ailleurs, es jours des grandes festes, plus aprochions, plus entendions ceste sonnerie renforcee.

Nous doubtions que feust Dodone[5] avecques ses chaulderons, ou le porticque dict Heptaphone[6]

[3] Dans l'édition de 1562, qui ne contient que seize chapitres du cinquième livre, le premier commence ainsi, comme M. D. L. l'a remarqué avant nous : « Cestuy jour et les deux aultres subsequens, « ne leur appareut terre ou aultre chose nouvelle, car aultrest « avoyent erré (*aré*) ceste couste. On quatriesme jour, commen- « çeans tournoyer le pole, nous esloignans de l'equinoxial, nous « apperceusmes terre. (*On reconnaît aisément, dit M. D. L., que ces deux phrases sont textuellement copiées du deuxième et du cinquième chapitre du livre IV.*) Et nous feut dict par notre pilot que « c'estoyt l'isle des Tryphes (*des trufferies, des tromperies.*) »

[4] Petite ville de l'Orléanois, sur la rive gauche de la Loire. Il avoit plusieurs églises paroissiales, et une église collégiale qui est sans doute renommée pour sa sonnerie.

[5] Voyez Pline; livre XXXVI, chap. XIII. (L.) — Voici le passage de Pline : « Ità fastigiatæ (pyramides) ut in summo orbis aureus « petasus unus omnibus sit impositus, ex quo pendeant excepta « tenis titinnabula, quæ vento agitata, longe sonitus referant, ut Do- « donæ olim factum. »

[6] Voyez Pline, livre XXXVI, chapitre XV, et Plutarque dans

en Olympie, ou bien le bruit sempiternel du colosse erigé sur la sepulture de Memnon[7] en Thebes d'Egypte, ou les tintamarres que jadis on oyoit autour d'ung sepulcre en l'isle Lipara, l'une des Eolies[8], mais la Chorographie[9] n'y consentoit. Je doubte, dist Pantagruel, que la quelcque compaignie d'abeilles ayent commencé prendre vol en l'aer, pour lesquelles revocquer, le voisinaige faict ce trinballement de paesles, chaulderons, bassins, cymbales corybanticques de cybele mere grande des dieux. Entendons. Aprochants d'advantaige entendismes entre la perpetuelle sonnerie des cloches tant infatigables, des hommes la residents, comme estoit nostre advis. Ce feut le cas pourquoy avant qu'aborder en l'isle sonnante, Panta-

Discours *de trop parler*. (L). — Echo qui respondoit sept fois. *Alphabet*. — C'étoit un portique, dans la ville d'Olympie en Arcadie, où se trouvoit un écho qui répétoit sept fois le même mot. Du grec ἑπτά, sept, φωνή, voix.

[7] Voyez Pline, livre XXXVI, chapitre VII. (L.) — De la statue colossale de Memnon, qui, à ce que rapportoient les anciens, rendoit un son articulé, lorsqu'elle étoit frappée des premiers rayons du soleil. Voyez Strabon.

[8] Voyez Pline, livre III, chapitre IX. (L.) — L'île de *Lipara* ou *Lipari*, est située dans la mer de Toscane, au nord de la Sicile. Les poetes y ont placé les bruyantes forges de Vulcain.

[9] On lit *cosmographie* dans l'édition de l'isle Sonnante, 1552, ce qui est assez du style de l'auteur, témoin le *Jabolenus de cosmographiâ Purgatorii*, liv. II, chap. VII. Dans l'édit. de 1596, il y a *chorographie*, qui est bon aussi. Mais *chronographie*, comme on lit dans celles de Lyon et dans les nouvelles, ne vaut absolument rien. (L.)

Continuants[3] nostre routte, navigasmes par trois jours sans rien descouvrir: au quatriesme aperceusme terre, et nous feut dict par nostre pilot que c'estoit l'isle Sonnante, et entendismes ung bruit de loing venant frequent et tumultueux, et nous sembloit a l'ouyr que ce feussent cloches grosses, petites et mediocres, ensemble sonnantes comme l'on faict a Paris, a Tours, Gergeau[4], Nantes et ailleurs, es jours des grandes festes; plus aprochions, plus entendions ceste sonnerie renforcee.

Nous doubtions que feust Dodone[5] avecques ses chaulderons, ou le porticque dict Heptaphone[6]

[3] Dans l'édition de 1562, qui ne contient que seize chapitres du cinquième livre, le premier commence ainsi, comme M. D. L. l'a remarqué avant nous : « Cestuy jour et les deux aultres subsequens, « ne leur appareut terre ou aultre chose nouvelle, car aultresfoys « avoyent erré (*aré*) ceste couste. On quatriesme jour, commen- « çeans tournoyer le pole, nous esloignans de l'equinoxial, nous « apperceusmes terre. (*On reconnaît aisément, dit M. D. L., que ces deux phrases sont textuellement copiées du deuxième et du cinquième chapitre du livre IV.*) Et nous feut dict par notre pilot que « c'estoyt l'isle des Tryphes (*des trufferies, des tromperies.*) »

[4] Petite ville de l'Orléanois, sur la rive gauche de la Loire. Il y avoit plusieurs églises paroissiales, et une église collégiale qui étoit sans doute renommée pour sa sonnerie.

[5] Voyez Pline; livre XXXVI, chap. XIII. (L.) — Voici le passage de Pline : « Ità fastigiatæ (pyramides) ut in summo orbis aureus et « petasus unus omnibus sit impositus, ex quo pendeant excepta ca- « tenis titinnabula, quæ vento agitata, longe sonitus referant, ut Do- « donæ olim factum. »

[6] Voyez Pline, livre XXXVI, chapitre XV, et Plutarque dans son

en Olympie, ou bien le bruit sempiternel du colosse erigé sur la sepulture de Memnon[7] en Thebes d'Egypte, ou les tintamarres que jadis on oyoit autour d'ung sepulcre en l'isle Lipara, l'une des Eolies[8], mais la Chorographie[9] n'y consentoit. Je doubte, dist Pantagruel, que la quelcque compaignie d'abeilles ayent commencé prendre vol en l'aer, pour lesquelles revocquer, le voisinaige faict ce trinballement de paesles, chaulderons, bassins, cymbales corybanticques de cybele mere grande des dieux. Entendons. Aprochants d'advantaige entendismes entre la perpetuelle sonnerie des cloches tant infatigables, des hommes la residents, comme estoit nostre advis. Ce feut le cas pourquoy avant qu'aborder en l'isle sonnante, Panta-

Discours *de trop parler*. (L). — Echo qui respondoit sept fois. *Alphabet*. — C'étoit un portique, dans la ville d'Olympie en Arcadie, où se trouvoit un écho qui répétoit sept fois le même mot. Du grec ἑπτὰ, sept, φωνή, voix.

[7] Voyez Pline, livre XXXVI, chapitre VII. (L.) — De la statue colossale de Memnon, qui, à ce que rapportoient les anciens, rendoit un son articulé, lorsqu'elle étoit frappée des premiers rayons du soleil. Voyez Strabon.

[8] Voyez Pline, livre III, chapitre IX. (L.) — L'île de *Lipara* ou *Lipari*, est située dans la mer de Toscane, au nord de la Sicile. Les poëtes y ont placé les bruyantes forges de Vulcain.

[9] On lit *cosmographie* dans l'édition de l'isle Sonnante, 1552, ce qui est assez du style de l'auteur, témoin le *Jabolenus de cosmographiâ Purgatorii*, liv. II, chap. VII. Dans l'édit. de 1596, il y a *chorographie*, qui est bon aussi. Mais *chronographie*, comme on lit dans celles de Lyon et dans les nouvelles, ne vaut absolument rien. (L.)

gruel feut d'opinion que descendions avec nostre esquif en ung petit roc aupres duquel recongnoissions ung hermitaige et quelcque petit jardinet[10].

La trouvasmes ung petit bon homme hermite nommé *Braguibus*[11], natif de Glenay[12], lequel nous donna pleine instruction de toute la sonnerie, et nous festoya d'une estrange façon. Il nous

[10] Lisez de la sorte, et non pas *en quelcque petit jardinet*, comme dans l'édition de 1562 ; *recongnoissions* est de la même édition et de celle de 1662, et c'est la bonne leçon ; *recongneussions*, comme on lit dans celles de Lyon, ni *reconnusmes*, comme ont les nouvelles, ne sont pas bons. (L.)

[11] Comme ce nom est évidemment forgé du mot *bragues*, le personnage Braguibus, dont il fait un ermite portant des *bragues*, doit être le priape qui y vit retiré comme un limaçon dans sa coquille, comme un ermite dans sa cellule, et qui est un outil nécessaire pour être introduit dans l'île Sonnante, et initié dans son clergé, quoiqu'on y fasse vœu de ne pas s'en servir. Il donne le nom de Braguibus à cet ermite parcequ'il en porte en effet, et à cause des très amples *bragues* ou *culottes* que portoient les ermites. Il paroît le dire clairement, en jouant sur les mots à son ordinaire, dans le chapitre VIII du troisième livre, en ces termes: *Summum bonum in braguibus et braguettis*, le souverain bien est dans les bragues et les braguettes. Un interprète prétend que « l'auteur fait adroitement servir l'ermite *Braguibus* d'introducteur, dans le sein de l'Église, à Pantagruel et sa suite, pour faire entendre qu'il n'y a guère que les derniers personnages dans l'ordre hiérarchique, qui daignent prendre cette peine-là. »

[12] Paroisse du Poitou. Voyez Féneste, livre III, chapitre XII. (L.) — Ce village est près de Thouars, et par conséquent non loin de Chinon. Il y avoit sans doute du temps de l'auteur quelque ermite de sa connoissance, portant des *bragues*, c'est-à-dire quelque ami de la joie retiré, *benè mentulatus*. Voyez chapitre XII, livre I.

feit quatre jours consequents jeusner [13], affermant qu'en l'isle sonnante aultrement receus ne serions, parce que lors estoit le jeusne de quatre temps. Je n'entends poinct, dist Panurge, cet enigme, ce seroit plutoust le temps de quatre vents, car jeusnant ne sommes farcis que de vent. Et quoy, n'avez vous icy aultre passe temps que de jeusnes? me semble qu'il est bien maigre, nous nous passerions bien de tant de festes du palais.

En mon Donat [14], dist frere Jean, je ne trouve que trois temps, preterit, present, et futur, icy le quatriesme doibt estre pour le vin du Valet [15]. Il est, dist Epistemon, Aorist yssu [16] du preterit tres imparfait des Grecs [17] et des Latins, en temps

[13] C'est, après ces épreuves, en effet, qu'on est initié dans le clergé de l'Église romaine. Voyez le commentaire historique.

[14] C'est-à-dire en ma grammaire de Ælius Donatus, célèbre grammairien, qui florissoit à Rome, l'an 340 de J.-C. Voyez le commentaire historique.

[15] A propos du grammairien *Donat*, qui ne parle que de trois temps, Panurge *donne* le quatrième à quelque valet qu'il charge d'observer pour lui le jeûne des *Quatre-Tems*. (L.) — « Expression proverbiale, remarque de Marsy, pour dire *est de surérogation*. On diroit aujourd'hui trivialement *est pour la servante*. » *Le vin du valet*; c'est sans doute le *pour boire du valet*.

[16] Lisez *issu*, conformément aux anciennes éditions, et non pas *tissu*, comme ont les nouvelles. (L.)

[17] Tout ceci, dit l'abbé de Marsy, est allégorique. Les Grecs et les Italiens ont été de tout temps grands jeûneurs. Rabelais qui, en général, désapprouvoit la pratique du jeûne, poussée peut-être un peu trop loin par les chrétiens *grecs* et *latins*, censure ici avec beaucoup de finesse le jeûne des Quatre-Temps, emprunté, selon

garré et bigarré[18] receu. Patience[19], disent les ladres. Il est, dist l'hermite, fatal[20]: ainsi comme

lui, des Grecs, qui, en effet, l'ont pratiqué dans tous les temps avec une austérité excessive, et sans comparaison avec plus de fidélité que beaucoup d'autres pratiques plus essentielles.

[18] C'est comme on doit lire, conformément à l'édition de 1562, et non pas *en temps guerre et bizart*, comme dans les éditions de Lyon, et dans celles de 1626; et moins encore *en guerre et bizart*, comme ont les nouvelles. Anciennement, et même encore du vivant de Rabelais, l'aoriste étoit particulièrement destiné à marquer la date d'un évènement arrivé depuis quelques heures, le jour même qu'on en parloit. Voyez Perceforest, volume I, chapitre XLI, et volume II, chapitre pénultième, et Froisssart, volume IV, chapitre XLIII. « Pleust « a Dieu, dit Panurge, livre IV, chapitre XIX, que presentement « feusse dedans la orque des bons et beaulx peres concilipetes, les« quels ce matin nous rencontrasmes. » C'est ce qu'ici l'auteur appelle un tems *garré* et *bigarré*, c'est-à-dire variable et incertain. De *varius* et de *bisvarius*, duquel mot *varius* vient aussi *garreau*, et même le mot *guare*, qui, livre III, chapitre XXI, désigne certains animaux d'un poil ou d'un plumage mêlé. (L.) — C'est-à-dire en temps de diverses couleurs et variable, changeant selon les quatre saisons; ce sont les Quatre-Temps qui tombent effectivement dans les quatre saisons différentes de l'année. Voyez livre III, chapitre XXI. « Selon Rabelais, dit l'abbé de Marsy, ce n'est que dans des temps de trouble et d'incertitude, que la pratique du jeûne, et certaines autres dévotions pareilles, se sont introduites dans l'Église latine, qui les a empruntées de l'Église grecque. »

[19] Proverbe qui fait allusion à la *pacience*, autrement *lapathum*, herbe que les ladres demandent et recherchent avec empressement dans leur maladie. (L.) — *Patience* est mise ici par allusion à la plante de ce nom, qui étoit un spécifique contre la ladrerie ou la lèpre.

[20] Il faut en passer par-là. Il n'est pas moins arrété qu'on observera dans l'isle Sonnante le jeûne de *Quatre-Temps*, qu'il est fatal de se pourvoir en certain terme contre un jugement où l'on se trouve lézé. (L.) — *Fatal* est ici pris dans le sens du latin, c'est-à-dire dans celui d'inévitable, d'indispensable, de toute nécessité, d'ordonné

je vous l'ay dict, qui contredict est hereticque, et ne luy fault rien que le feu [21]. Sans faulte, pater, dist Panurge, estant sus mer, je crains beaucoup plus estre mouillé que chauffé, et estre noyé que bruslé [22].

Bien, jeusnons, de par Dieu, mais j'ay par si long temps jeusné, que les jeunes m'ont sappé

par le destin, *fatum*. On appelle *fatal*, dit de Marsy, le jour, le terme où l'on doit de toute nécessité se pourvoir en justice, soit pour un appel, soit pour l'impétration d'un bénéfice, et une infinité d'autres cas, sous peine d'avoir l'exclusion.

[21] Quand l'Église romaine condamne au feu quelque prétendu errant, ce n'est pas toujours à dire qu'il ait nié avec obstination quelque point de la religion fondamental et décidé par cette Église. Si l'on en croit les bigots, combattre l'autorité de l'Église, dans les moindres choses comme ici, ou ne pas vouloir convenir de la conception immaculée de la sainte Vierge, sont des crimes qu'on doit expier par le feu, sans aucune forme de procès. Guillaume Crétin prononce ainsi dans un de ses chants royaux de la Conception, page 6 de la nouvelle édition de ses poésies :

> Rien fors le feu n'est deu pour recompense
> A ceulx qui ont encontre elle insisté.

Il s'agit-là de la conception immaculée; mais il en est de même à plus forte raison des autres articles de la foi romaine. Quiconque ose en révoquer quelqu'un en doute, les inquisiteurs l'envoyent au feu, sans même se croire obligés d'entrer en dispute avec lui : Guillaume Farel en pouvoit parler. Voyez pages 78 et suivantes de son Épître au duc de Lorraine, datée de Gorzé, le 11 février 1543, et imprimée in-12 la même année, à Genève, chez Jean Girard. (L.)

[22] Pour dire que le cardinal de Lorraine, le vrai Panurge, à cause de son immense crédit, avoit plus peur des dangers de mer que d'être brûlé comme le commun des martyrs de son temps. Allusion à la tempête qu'il a ci-devant essuyée.

Des destins, *fata*, d'où vient le nom de *fées*. Un interprète qui confond les mots et les choses, croit que ce mot signifie la *foi*. « Le mot *fée*, dit-il, dans l'ancien langage, signifioit *foi religieuse*, et par ces expressions l'auteur a évidemment voulu désigner les Commandements de l'Église. »

CHAPITRE II.

Comment l'isle Sonnante avoyt esté habitee par les Siticines, lesquels estoyent devenuz oyseaulx.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Maître *Editue*, petit homme chauve, à face cramoisie, qui accueille si bien Pantagruel et les siens, à la recommandation de *Braguibus*, est un autre introducteur ecclésiastique, qui avoue ingénuement que le domaine de l'Église est peuplé de bons vivants du siècle, que le sacrement de l'ordre a métamorphosés en prêtres ou en moines. Les belles et riches cages de ces oiseaux, sont évidemment les églises, les monastères, les séminaires, et les maisons religieuses. Leurs plumages de toute couleur sont les habits qui distinguent les différents ordres de moines, les différentes dignités de la hiérarchie ecclésiastique. Les *cagots* à col tors, à pattes pelues, à griffes et ventre de harpies, qui *depuis trois cents ans avoient honni et conchié l'isle*, sont les moines mendiants, qui ont fait depuis le douzième siècle, et qui font encore tant de tort à l'Église romaine. La vue des belles *clergesses*, *monagesses*, *abbegesses*, etc., paroît être la cause naturelle de l'état priapique qu'éprouva soudainement Pantagruel, et c'est pour cela aussi sans doute que *Braguibus* est l'introducteur de nos voyageurs.

Voici ce que Le Motteux pense de ce chapitre : « *Les jeusnes parachevez*, Pantagruel et ses compagnons, à la recom-

le premier (*chapitre*), appelant l'évêque de l'île fort injurieusement maître Antitus, et faisant des habitants de cette île une métamorphose d'hommes en oiseaux. »

Nos jeusnes parachevez, l'hermite nous bailla une lettre addressante a ung que il nommoyt Albian Camar[2], maistre editue[3] de l'isle Sonnante;

[2] Ce devoit être quelque jacobin ou du moins quelque ecclésiastique à soutane noire sous un surplis blanc. *Albian*, du latin *albus*, veut dire *blanc;* et les prêtres de Baal n'étoient appellez en hébreu *Cemarin*, d'où *Camar*, que parce qu'ils portoient des robes noires. Voyez le livre II des Rois, chapitre XXIII, verset 25, voyez Stuckius *de Gentilium sacris*, etc., au feuillet 66 tourné de l'édition de Zarich, 1598. (L.) — *Camar* ne vient pas de *cemarin;* c'est au contraire *cemarin* ou plutôt *cemarim* ou *camarim*, qui étoit en effet le nom des prêtres de *Baal*, qui vient de *camar*, dont il est le pluriel. On voit dans le dictionnaire hébreu de Giraudeau que כמרים, *camarim* signifie *sacrificuli*, *aruspices*, *æditui*, petits sacrificateurs, aruspices, sacristains; et on lit dans le grand lexicon de Buxtorf, col. 1052 : כומר, CAMAR ou COUMAR, *sacrificulus*, *sacerdos gentilis et idolatricus*, *monachus*, *hierophanta*..... *Judæi monachos christianorum hodie sic vocant*. Il n'y a donc pas de doute que ce ne soit le sens dans lequel Rabelais prend le nom de *Camar*. Quant à celui d'*Albian*, la difficulté est de savoir s'il est hébreu ou latin. Il nous paroît plus probable qu'il est hébreu. Alors il viendroit, comme le nom de *laban*, dont il seroit une variante, de לבן, *albus*, blanc, d'où לבין, *albus factus est*, et אלביו, *dealbabor*. Au reste, s'il étoit latin, il viendroit d'*albus*, et auroit le même sens. Rabelais entend donc par *Albian Camar*, maître Éditue de l'île Sonnante, un moine blanc, ou un prêtre vêtu d'un surplis blanc. Nous avions pensé d'abord que *camar* pourroit être notre mot *camard*, vu qu'on lit dans le chapitre XI : « Advisez beuveurs, s'ils ne devroyent bien « estre *camus*; » ou notre mot *camérier;* alors *Albian Camar* eût été

mais Panurge le saluant, l'appela maistre Antitus[4]. C'estoyt ung petit bon homme vieulx, chaulve, a

l'évêque d'*Albe*, grand *camérier* ou *camerlingue* du pape. Mais c'est des chats fourrés qu'il parle, et pour adopter ces deux étymologies, il faut supposer des altérations qui ne sont pas nécessaires en les tirant de la langue hébraïque. Nous sommes donc bien persuadés que les deux noms *Albian Camar* viennent de cette langue, et ont la signification que nous leur avons assignée. Il étoit bien important de la déterminer d'une manière certaine, pour percer le voile des allégories et des allusions de Rabelais. Un interprète, qui sait à peine le latin, n'est pas allé si loin en chercher l'origine. « *Albian Camar*. C'est, dit-il, comme qui diroit *Albain le camarien*. Les Albains ou Saliens étoient des prêtres du dieu Mars, descendus des Albains, fondateurs de la ville de *Camare* ou *Camarie*, en Italie ; et ces Saliens passoient leur vie à manger, boire et danser ; or l'auteur a bien l'air de donner ici le nom de ces prêtres à maître Éditue, sans doute à cause des conformités de sa vie avec la leur. Voyez Dictionnarium hist., poet. verbo *Camaria*. »

[3] C'est-à-dire *maître sacristain*, du latin *æddituus*, qui signifie le *gardien d'un temple*, un *sacristain*.

[4] On voit que Rabelais joue ici sur les mots *æditue* et *antitus*. mais que signifie *antitus?* et d'où vient ce mot? viendroit-il du grec ἀντιτος pour ἀντίποινος, *vindicatus, vicissim punitus*, ou d'*Anti-Titus*, l'opposé de *Titus*, ou enfin d'*âne têtu?* c'est ce que nous ne pouvons décider. Nous préférons cependant notre dernière conjecture. On aura donné une forme latine à ce mot pour le rendre burlesque. Nous n'avons trouvé ce mot expliqué que dans les Curiosités françoises d'Oudin, où on lit : Maistre Antitus des cressonnieres, c'est-à-dire un badin qui se mesle impertinemment de tout. Et dans l'ouvrage de Lenglet Dufresnoy, sur l'usage des romans, où il est dit, tome II, page 161, comme nous l'a fait remarquer M. Eusebe Salverte : « *Maître Antitus*, chapelain de la sainte-Chapelle, aux ducs de Bourgogne, publia, à Lyon, en 1500, une traduction en rimes françoises, de l'histoire d'Euryale et de Lucrèce, par Æneas Sylvius. » Un interprète a pensé que ce nom pouvoit venir du grec ἄνθος, fleur ; ce qui est impossible.

museau bien enluminé, et face bien cramoisie. Il nous feit tres bon recueil par la recommandation de l'hermite, entendant qu'avions jeusné, comme dessus ha esté declairé. Avoir repeu nous exposa les singularitez de l'isle, affermant qu'elle avoyt premierement esté habitee par les Siticines[5], mais par ordre de la nature (comme toutes choses varient) ils estoyent devenus oyseaulx[6].

La, j'eus pleine intelligence de ce qu'Atteius Capito, Pollux, Marcellus[7], A. Gellius, Athenæus, Suidas, Ammonius, et aultres avoyent escript des Siticines et sicinnistes, et difficille ne

[5*] Ce sont ceux qui ont accoustumé de chanter des chants lugubres sur des corps morts. Voyez Aulu-Gelle, livre XX, chapitre II. « Siticines appellantur qui apud sitos canere soliti essent, hoc est, « vitâ functos et sepultos. » Ce nom donc convient fort bien aux oiseaux de l'île Sonnante. Au deuxième chapitre du cinquième livre, et au même livre, chapitre VI, l'auteur appelle *prieres siticines* celles que l'on fait pour les trepassez. *Alphabet.* — Ce mot est le pluriel de *siticen, inis,* qui joue d'une certaine trompette employée dans les funérailles, ou qui chantoient aux funérailles, rôle que les prêtres remplissent aujourd'hui, et remplissoient du temps de Rabelais. Ce nom convient donc fort bien aux oiseaux de l'île Sonnante, qu'il appelle *mystes sansonnets* dans les *Fanfreluches,* stance VI. Voyez le commentaire historique. Un interprète, que nous citons souvent, croit que *siticines,* est l'équivalent de *sitientes,* c'est-à-dire des buveurs et altérés; qualité, dit-il, assez applicable aux moines et autres oiseaux chanteurs de l'île. L'altération seroit un peu forte!

[6*] Toute cette fiction de moines et de prêtres, qui de *siticines* étoient devenus *oiseaux*, est tirée du *Mirabilis liber,* où on lit, première partie, folio 191 : *Aves christianos significant religiosos*, *contemplationi deditos.* C'étoient les préjugés du temps.

[7] Paulus Marcellus.

nous sembla croire les transmutations de Nectimenes, Progné, Itys, Alcmene, Antigone, Teree, et aultres oyseaulx. Peu aussy de doubte feismes des enfans Macrobins[8] convertis en cygnes, et des hommes de Pallene en Thrace[9], lesquels soubdain que par neuf fois se baignent on Palud Tritonique, sont en oyseaulx transformez. Depuis aultres propous ne nous tint que de cages et d'oyseaulx. Les cages[10] estoyent grandes, riches, sumptueuses, et faictes par merveilleuse architecture.

Les oyseaulx estoyent grands, beaulx, et polis, a l'advenant, bien ressemblants es hommes de ma patrie: beuvoyent et mangeoyent comme hommes, esmeutissoyent[11] comme hommes, enduisoyent[12]

[8] Les *Macrobins* ou *Macrobiens*, étoient un peuple fabuleux, qui vivoit plus long-temps, qui étoit plus beau, plus fort, plus vertueux que les autres hommes; il vivoit mille ans. L'auteur ajoute qu'il se métamorphosoit en cygnes, ce que nous n'avons trouvé nulle part. C'est donc une fiction de son invention pour exprimer qu'ils avoient un chant mélodieux comme les cygnes. *Macrobien* vient du grec μακρὸς et βίος, *longue vie*.

[9] Pline, livre IV, chapitre x, place Pallène dans la Macédoine. (L.)

[10] Voyez le commentaire historique.

[11] Fientoient. Un interprète s'est imaginé qu'esmeutissoient signifioit éternuoient. Et il s'agit d'oiseaux!

[12] Digéroient. Passavant à Pierre Liset, à qui il parle des luthériens de Genève : « Et posuit me super scamnum. Nam isti hæretici « habent etiam scamna, ut intelligatis, et vivunt læti, et irrident « nos, neque sunt tantùm melancholici ad dimidiam partem, quam « putabam. Verum est quòd semper loquuntur de Deo, et quando « aliquis jurat aut ponit propositum gaudii in medio, ipsi loquun-

comme hommes, petoyent, dormoyent, et roussinoyent comme hommes. brief, a les veoir de prime face eussiez dict que feussent hommes, toutesfoys ne l'estoyent mie, selon l'instruction de maistre Editue: mais protestant qu'ils n'estoyent ny seculiers, ny mondains. Aussy leur pennaige nous mettoyt en resverie, lequel aulcuns avoyent tout blanc, aultres tout noir, aultres tout gris, aultres miparty de blanc et noir, aultres tout rouge, aultres party de blanc et bleu, c'estoyt belle chose de les veoir. Les masles il nommoyt clergaux [13], monagaux, prestregaux, abbegaux, evesgaux, cardingaux, et papegaut, qui est unicque en son espece. Les femelles il nommoyt clergesses, monagesses, prestregesses, abbegesses, evesguesses, cardingesses, papegesses [14]. Tout ainsy toutesfoys,

« tur, comedunt et bibunt sicut homines. » En 1553, lorsque Bèze publia son Passavant, le cinquième livre de Rabelais n'étoit pas imprimé, quoique Rabelais fût déja mort. Ainsi, ou cette pensée est de Bèze, ou il l'avoit prise dans quelque manuscrit de ce livre. (L.) — Du latin *inducere*, d'où nous avons fait aussi *induire*.

[13] Oiseaux, clercs, moines, prêtres, abbés, évêques, cardinaux et pape.

[14] « Ainsi, dit Ginguené, Vanossa étoit la papegesse d'Alexandre VI, l'un des plus exécrables papegauts qu'ait produit l'isle Sonnante. Bien d'autres que lui, quoique vieux, ont eu leurs papegesses, quand ils n'avoient pas pis encore. La liste des cardingesses ne finiroit pas. Elles joignoient quelquefois d'autres dignités à ce titre. Madame *Sancta* † n'est plus ambassadrice, mais on dit qu'elle est cardingesse inamovible. La réapostolification de nos évesgaux, c'est-à-dire leur rappel au régime apostolique, détruira, du moins en France,

nous dist il, comme entre les abeilles hantent les freslons, qui rien ne font fors tout manger et tout guaster : aussy depuis trois cens ans ne sçay comment entre ces joyeulx oyseaulx [15] estoyt par chascune quinte lune advolé grand nombre de cagots [16], lesquels avoyent honny et conchié toute l'isle, tant hideux et monstrueux, que de touts estoyent refuis. Car touts avoyent le col tors, les pates pelues [17], les gryphes et le ventre de harpyes,

l'espèce aimable des évesguesses. On ne dira plus, comme autrefois : Mademoiselle G.... est évesguesse d'Orléans; madame de..... est archevesguesse de Bourdeaux ou de Toulouse, etc., etc. C'est dommage! »

[15] Le clergé et les moines rentez, qui n'ont d'autre fonction que de chanter. (L.)

[16] Par ces *cagots* il faut entendre les religieux mendians, qui depuis le treizième siècle, avoient poussé de tems en tems toujours quelque nouvelle branche au grand préjudice des premiers venus. Selon lui, ce sont de vrayes harpies, qui, comme ces oiseaux de la fable, Enéide, livre III, infectent tout et ne laissent rien à manger dans les lieux où elles pénètrent. (L.) — Aussi Rabelais ne souhaite-t-il pas moins que quelque second Hercule pour en exterminer la race, par allusion aux oiseaux du lac Stymphale qui furent exterminés par lui. La preuve qu'il s'agit ici des religieux mendiants, c'est qu'il dit au chapitre suivant : « C'estoit une quinte « (*cinquieme*), espece de cagots, imprimez (*institués*) nouvelle- « ment; » par allusion aux minimes, institués long-temps après les quatre premiers ordres mendiants, dont l'établissement remontoit déja en effet, du temps de l'auteur, à trois cents ans. Un interprète croit qu'il fait ici allusion à l'établissement de l'inquisition en France, qui remonte à l'époque du règne de saint Louis.

[17] Les mêmes que, quelque part dans ses fables, La Fontaine appele *papelus*, c'est-à-dire vrais *papelars*, qui n'ont en partage

et les culs de stymphalides[18], et n'estoyt possible les exterminer : pour ung mort en advoloyt vingt-quatre. J'y soubhaitoys quelcque second Hercules[19], pour ce que frere Jean y perdit le sens par vehemente contemplation, et a Pantagruel[20] advint ce qu'estoyt advenu a messer Priapus[21], con-

qu'une dangereuse hypocrisie, la voix de Jacob et les mains d'Esaü. (L.)

[18] Voyez Diodore de Sicile. (L.)— Oiseaux fabuleux qui habitoient le lac *Stymphale*, et qui furent exterminés par Hercule.

[19] « Je suis persuadé, dit de Marsy, qu'il y a ici (après *Hercules*) une lacune, les paroles qui suivent n'ayant aucun rapport à celles qui précèdent. L'état où se trouvent frère Jean et Pantagruel ne peut s'expliquer que de l'impression que firent sur eux ces belles clergesses et monagesses, dont il a été parlé plus haut : ce qui n'est designé ici en aucune manière. Ou les éditeurs de ce livre, qui ne parut pour la première fois qu'en 1562, c'est-à-dire huit ou neuf ans après la mort de Rabelais, ou ces éditeurs, dis-je, n'ont pu déchiffrer le manuscrit de notre auteur, ou ils l'ont tronqué en cet endroit. » Aussi de Marsy a-t-il mis deux lignes de points après *Hercules*.

[20] Quoique toutes les éditions de Rabelais, dit le dernier éditeur, portent que semblable aventure arriva à *Pantagruel*, nous sommes convaincus qu'il y a faute dans le texte, et qu'on doit lire à *Panurge*. Rabelais nous peint constamment le bon Pantagruel comme un personnage sérieux, décent, religieux, et surtout très posé. Dans tout le cours d'un roman aussi licencieux il ne lui échappe aucune gravelure; au lieu que le châtelain de Salmigondis y fait parade de tous les vices, et sur-tout d'une luxure effrénée. » En conséquence de cette remarque, M. D. L. a inséré dans le texte *à Panurge* en place de *à Pantagruel*, qui se trouve dans toutes les éditions. Pour nous, nous n'avons pas été si hardis; et nous nous contentons de consigner ici l'observation.

[21] Les dieux ayant été invitez par leur bonne mère à sa fête, s'y rendirent tous, jusqu'aux nymphes et aux satyres, sans en excepter

templant les sacrifices de Ceres, par faulte de peau[22].

même Silène qui n'y étoit pas invité. Les cérémonies furent suivies d'un grand repas. Les dieux ayant passé une partie de la nuit à boire, les uns s'endormirent, les autres se divertirent à la danse et à de petits jeux. Priape, courant après les nymphes, aperçut Vesta qui dormoit. Soit qu'il la connût, soit qu'il la prît pour une autre, il résolut de profiter de l'occasion. Par malheur, au moment qu'il se mettoit en devoir, l'âne de Silène vint à braire. Vesta effrayée du bruit se leva, la troupe céleste accourut, et le pauvre Priape fut découvert, n'ayant pu du pan de sa robe, eût-elle été quatre fois plus ample, cacher l'état où il étoit. L'histoire est triviale : Ovide, au VI de ses Fastes, la conte agréablement suivant sa coutume, et Lactance après lui, livre I de ses Divines Institutions, n° 21. Je l'ai un peu brodée pour mieux expliquer le texte de notre auteur, qui a extrêmement obscurci le fait, faute d'avoir dit *Cybèle* au lieu de *Cerès*, et *couverture* au lieu de *peau*. Je n'ignore pas que Cybèle et Cérès ont passé pour une même divinité; mais ce n'est pas dans un trait d'histoire rapporté chemin faisant, qu'on doit brouiller ainsi les noms. Comme l'effet que la vue de tant d'aimables femelles produisit sur Pantagruel, levoit la paille, pour le dire ainsi, peut-être a-t-il cru par là en mieux envelopper le récit. (L.) — L'auteur feint ici que la vue des belles clergesses, abbégesses, etc., avoit mis le bon Pantagruel dans un état de virilité pareil à celui qu'éprouva, en présence des dieux de l'Olympe réunis, l'effronté Priapus, près de la déesse Vesta, aux fêtes de Cybèle. On sait que Pantagruel est Henri II.

[22] C'est-à-dire par faute de vêtement; la peau qui le couvroit s'étant naturellement écartée dans les transports de ses amoureuses entreprises.

CHAPITRE III.

Comment en l'isle Sonnante n'est qu'ung Papegaut.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Rabelais explique ici les causes qui peuplent les monastères, la faim, la paresse, l'orgueil ou l'injustice des parents, l'amour ou l'ambition trompée, les crimes même, et l'espoir de l'impunité. Le pape lui-même a sa bonne part des traits satiriques qu'il fait lancer par frère Jean et par Panurge; et ce tableau enchérit encore pour la hardiesse sur celui des Papimanes. Il fait déclarer à maître Editue qu'il n'y a et ne peut y avoir au monde qu'un *papegaut* à-la-fois, c'est-à-dire qu'un *pape*. Cette époque à laquelle, au grand scandale de tous, il s'éleva une dispute sur la venue de deux papegauts, et antérieure de deux mille sept cent soixante lunes, ou de deux cent trente ans, mais à laquelle l'auteur a ajouté à dessein soixante ans pour dépayser le lecteur, marque l'an 1380, puisque Rabelais composa son livre v vers l'an 1550, comme il nous l'apprend lui-même dans le prologue. C'est donc celle du grand schisme de 1380, où un parti tenoit pour Urbain VI, pape de Rome, et un autre parti, sur-tout l'Angleterre, tenoit pour Clément VII, pape d'Avignon. La *pluralité des deux* [illegible]*egauts reduicte en unité*, est par conséquent l'élection [illegible]it le concile de Constance du cardinal Othon, sous le

nom de Martin V, à la papauté, après que les deux papes y eurent renoncé volontairement, ce qui termina ce schisme scandaleux, vers 1420. Quant au son des cloches, qui fait mouvoir et chanter tous les oiseaux de l'île, cela n'a pas besoin de commentaire. Bernier, Le Motteux, Le Duchat, et de Marsy sont ici d'accord avec nous sur l'allusion au grand schisme d'Avignon. Il n'y a que le traducteur de Le Motteux et M. D. L. qui aient vu un autre schisme dans la *venue de deux papegauts*.

« C'est ici, dit Bernier, que l'auteur, ennemi du pape quel qu'il soit, se donne carrière sur ce qui lui tient le plus au cœur, et où il bat sur l'histoire du grand schisme. »

« Le papegaut, dit Le Motteux, unique en son espèce, comme le *phénix d'Arabie*, est incontestablement le pape. « Vray est qu'il y ha environ deux mille sept cents soixante « lunes, que feurent en nature deux papegauts produicts, « mais ce feut la plus grande calamité qu'on veit oncques « en ceste isle. » C'est ce qui étoit effectivement arrivé, environ dix-sept cens soixante lunes, c'est-à-dire environ cent quarante ans avant que notre auteur écrivît[1]; et ce sera pour déguiser la chose qu'il aura mis *deux mille* lunes au lieu d'en mettre simplement *mille*, avec les *sept cens soixante*. Peut-être aussi qu'il y a *deux mille* pour *mille* par une pure faute d'impression. Quoi qu'il en soit, je crois qu'il s'agit ici du schisme d'Avignon, qui dura quarante ans, et pendant lequel on vit jusqu'à trois papes à-la-fois, savoir: Benoît *neuf*, Grégoire *douze*, et Alexandre *cinq*. Ce schisme fut terminé par le concile de *Constance*, qui commença en M. CCCC. XIV, et finit en M. CCCC. XIX.

« Ce que M. Le Motteux a dit du tems où Rabelais écri-

[1] Si Le Motteux a compté *douze* lunes pour l'année, c'est CXLVI ans, VIII lunes; et s'il en a compté *treize*, ce ne sera que CXXXV ans, V lunes. Il a donc pris un terme moyen; aussi dit-il *environ cent quarante ans*.

M. D. XLIX, laissent M. CCCC. IX. Ce n'est plus la date de l'assemblée du concile; mais voyons, aura-t-il dit: l'an M. CCCC. IX nous fournira peut-être quelque autre chose. Il aura feuilleté là-dessus ses annales de Sponde; et il aura trouvé que cette année est remarquable par l'élection d'*Alexandre cinq*. Voilà trois papes à la fois! Cette idée lui aura plu. Elle renchérissoit sur celle de Rabelais. Il aura mis au plus vîte les trois papegauts sur le papier, et n'aura plus songé à refaire sa division pour voir s'il n'y avoit pas erreur dans le calcul. Que Rabelais, au reste, ait été choisir l'année où s'assembla le concile de Constance; et que, pour se cacher encore davantage, il ait mis sans nécessité *deux mille* au lieu de *mille* sept cent soixante, ou que le *deux* ait été ajouté à *mille* par une faute d'impression, comme le conjecture M. Le Motteux; c'est ce qui me paroît d'autant moins vraisemblable, qu'il ne seroit peut-être pas impossible d'expliquer ce passage de Rabelais plus naturellement. A *douze* lunes par an, les *deux mille* sept cent soixante lunes font exactement *deux cent douze* [3] ans; et à compter pour un an *treize* lunes, elles font *deux cent douze* ans et *quatre* lunes qui ne doivent point ici entrer en ligne de compte. Or, en rétrogradant (de l'année où Rabelais écrivoit) selon le premier calcul, on s'arrêtera à l'an *mil trois cens dix-neuf*; et, selon le second calcul, à l'an *mil trois cens trente-sept*, ce qui fait une différence de *dix-huit* ans. Tout le mystère, à mon avis, consiste à admettre les deux calculs, et à partager la différence. Retranchez *neuf* ans de M. CCC. XXXVII, ajoutez *neuf* ans à M. CCC. XIX, et vous tomberez juste-

compter douze ou treize lunes par an, il a voulu prendre un terme moyen entre cent quarante-six et cent trente-cinq. Aussi dit-il *environ cent quarante ans*. Au reste, cette longue discussion d'un commentateur de commentateur, ne fait qu'embrouiller la question et augmenter la difficulté.

[3] C'est deux cent trente ans qu'il devoit dire.

ment sur l'an *mil trois cens vingt-huit*, où Pierre de Corbière fut solennellement déclaré et reconnu pape, sous le nom de Nicolas V, comme si Jean XXII eût été mort. Voilà deux papes à la fois; voilà comment, deux mille sept cent soixante lunes avant que Rabelais écrivit, *furent deux papegauts en nature produicts.* Observez encore que suivant Rabelais lui-même, le schisme dont il parle ne fut terminé que par la mort de l'un des papegaux, ce qui difficilement s'expliqueroit par le schisme d'*Avignon*, mais qui s'explique fort bien par celui de *Nicolas V* et de *Jean XII;* car, quoique l'antipape *Nicolas*, en M. CCC. XXX, eût renoncé à son pontificat, et eût été reçu à pénitence par le pape *Jean*, ce dernier ne laissa pas de le tenir, jusqu'à ce qu'il y mourut, dans une bonne prison où on le traitoit en ami, mais où on le gardoit comme un ennemi. Voyez *Henri de Sponde*, sous l'an M. CCC. XXX, paragraphe VII. M. Le Duchat, dans sa remarque[4] sur les lunes de Rabelais, a fait une faute aussi plaisante que celle de M. Le Motteux. Voulant, par une règle de soustraction, déduire 230 ans de 1550, il a trouvé qu'il lui restoit 1380; c'est-à-dire qu'au lieu de soustraire *trois* de *cinq*, il a ajouté cinq à trois[5], et a dit: *Qui de cinq ôte trois reste huit.* Il y a quelques autres petites fautes dans sa remarque, mais je les ai relevées indirectement. Je n'ai au reste que son édition de M. DCC. XI.»

M. D. L. adopte dans sa table, au mot *Papegauts*, l'opinion du traducteur de Le Motteux, sans le citer, pour s'attribuer sans doute cette prétendue découverte qui n'est qu'une erreur. Il voit comme lui, dans la *venue des deux papegauts* dont parle Rabelais, Nicolas V et Jean XXII. Incertain cependant entre cette opinion et celle de Le Duchat,

[4] Voyez la note 10.

[5] Cette remarque est juste. Seulement, comme ce sont des dizaines dont il s'agit ici, il falloit dire que Le Duchat, au lieu de soustraire trente de cinquante, a ajouté cinquante à trente.

il ajoute, en citant ce dernier, soit parcequ'il est plus connu, soit parcequ'il n'approuve pas son opinion, que ces deux papegauts sont Nicolas V et Jean XXII, ou, suivant Le Duchat, Urbain VI à Rome, et Clément VII à Avignon, en 1378; « mais, dit-il, ce dernier schisme dura cinquante et un ans, quoique tous les chronologistes soient d'accord à en fixer le commencement à l'an 1378. »

La durée de ce schisme varie selon l'époque qu'ils assignent à son extinction : elle est en effet de cinquante et un ans dans les tablettes de Lenglet Du Fresnoy, et de trente-huit ans seulement dans celles de Blair, parceque le premier en fixe la fin à l'an 1429, et le second à l'année 1417, dans laquelle les deux papes de Rome et d'Avignon renoncèrent volontairement à la papauté.

Elle est pour nous, ou plutôt pour Rabelais, de quarante ans, en en fixant le commencement en 1378, époque de l'élection d'Urbain VI et de Clément VII, et la fin en 1418, époque de l'élection de Martin V par le concile de Constance, pour remplacer les deux papes qui renoncèrent volontairement à la papauté; ou, en nombres décimaux, en fixant l'origine de ce schisme en 1380, et son extinction en 1420.

Cela posé, il n'y a que deux manières de compter les deux mille sept cent soixante lunes, qui font deux cent trente ans à douze par année : c'est de les compter de la fin ou du commencement du schisme. Essayons l'une et l'autre manière. Comme il est certain que Rabelais écrivoit son livre V en 1550, c'est de cette époque qu'il faut rétrograder jusqu'à la fin ou au commencement du grand schisme. Or, si l'on retranche de 1550, quatorze cent vingt, qui est l'année de la fin de ce schisme, cela ne donne que cent trente ans, ou quinze cent soixante lunes, et par conséquent cent ans, ou douze cents lunes de moins qu'il ne dit. Si maintenant nous soustrayons de 1550 treize cent quatre-vingt,

année du commencement du même schisme, la soustraction ne nous donne encore que cent soixante-dix ans, ou deux mille quarante lunes, et par conséquent soixante ans, ou sept cent vingt lunes de moins encore qu'il ne dit, puisque, comme nous l'avons déja remarqué, deux mille sept cent soixante lunes font deux cent trente ans.

Il ne s'agit donc plus que de savoir laquelle de ces deux suppositions doit être préférée, de déterminer si c'est cent ou soixante ans qu'il a ajoutés au nombre véritable, pour le déguiser à son ordinaire. Mais quand on a, comme nous, l'expérience que Rabelais, pour déguiser les époques auxquelles il fait de malignes allusions, ajoutoit ou retranchoit au nombre véritable un nombre rond de soixante, de cent, de cinq cent, ou de mille, comme nous en avons déja vu bien des exemples; quand on fait sur-tout attention ici qu'il dit que « il y ha *environ* deux mille sept cent soixante lunes « que feurent en nature deux papegauts *produicts*, » on ne peut pas être incertain ni hésiter entre ces deux suppositions. Nous sommes donc convaincus que c'est la seconde qu'il faut adopter, savoir: celle de cent soixante-dix ans, au lieu des deux cent trente ans que donnent les deux mille sept cent soixante lunes; qu'il a ajouté par conséquent soixante ans, ou sept cent vingt lunes, au nombre véritable. Il a donc fait son calcul par années, à partir du commencement du schisme à l'époque où il écrivoit, y a ajouté le nombre rond de soixante, à la manière des Romains, et a traduit ensuite le nombre d'années qui en résultoit, en lunes, en le multipliant par douze: voilà tout son artifice, et le mot de cette énigme. Cette dernière supposition fournit une solution trop satisfaisante pour en douter, ou pour recourir à celle d'une faute typographique. Si au contraire on retranche, avec Le Duchat, avec le traducteur de Le Motteux, et avec M. D. L., qui ne s'est pas donné la peine de vérifier leur calcul avant de l'adopter, deux mille

sept cent soixante lunes ou deux cent trente ans, de 1550, on tombe à l'an 1320, où il n'y a pas eu de schisme, puisque l'élection de Jean XXII est de l'an 1316, et celle de l'antipape Pierre de *Corbario*, ou de Corbière, sous le nom de Nicolas V, est de 1328, et que ce schisme a fini par la mort de ce dernier en 1333.

Il est donc inutile après cela de réfuter les explications différentes que les commentateurs ont données de cette énigme. Le schisme de Nicolas V et de Jean XXII étoit d'ailleurs déja trop ancien; il fut de trop courte durée et trop peu important pour qu'il ait été l'objet de la malignite de Rabelais. C'est parceque le grand schisme d'Occident, ou le règne de deux papes à-la-fois, l'un à Rome, l'autre à Avignon, est le plus long qu'il y ait eu, c'est parcequ'il fut aussi le plus scandaleux, que le malin curé de Meudon a dû y faire allusion, plutôt qu'à tout autre qui auroit duré moins long-temps, et qui seroit plus éloigné de l'époque où il écrivoit. Le Motteux et Le Duchat l'ont bien senti; puisque, même en se trompant dans leurs calculs, ils ne se sont point trompés dans leur supposition, et qu'ils ont pensé, comme nous, que c'étoit à ce grand schisme que Rabelais en vouloit. Nous disons qu'ils se sont trompés dans leurs calculs; car il est évident que ce schisme n'a pas commencé cent quarante ans, comme l'a cru le premier, mais cent soixante-dix ans avant l'époque où Rabelais écrivoit son livre V; et que le second a fait une autre erreur, en soustrayant deux cent trente de 1550, puisque cette soustraction donne l'époque de 1320, et non pas, comme il le croit, celle de 1380; ce qui n'a pas empêché de Marsy d'adopter son calcul, parcequ'il n'a pas remarqué qu'il étoit faux: mais ce sont les erreurs de calcul de ces deux interprètes qui sont cause que de Missy a cherché une autre solution à cette difficulté, et qu'en voulant la résoudre autrement, il n'a fait que l'embrouiller davantage.

C'est à la connoissance que nous avons acquise du génie et de l'adresse de Rabelais, que nous devons de ne nous être pas égarés aussi avec eux, et d'avoir retrouvé non seulement l'époque dont il s'agit ici, mais toutes les autres époques historiques qu'il avoit déguisées ou altérées à dessein de la même manière; et c'est ce qui prouve de plus en plus que le roman de Rabelais n'est qu'une peinture et une histoire satirique de son temps; qu'on y retrouve jusqu'aux dates historiques, quand on connoît l'artifice dont il s'est servi pour les déguiser; quand on sait les dépouiller des nombres ronds qu'il y ajoute ou qu'il en retranche à son gré. On en a vu, dans le premier livre sur-tout, des exemples fréquents et très remarquables; et nous avons donné des explications si satisfaisantes, non seulement de ces énigmes, mais de bien d'autres, que des savants et des gens de lettres nous ont écrit que c'étoient des divinations continuelles, des tours de force étonnants; qu'ils croyoient lire une histoire et non un roman; et qu'il leur sembloit que des écailles leur tomboient des yeux en lisant notre commentaire. Nous espérons donc que la critique, même la moins indulgente, ne se refusera pas à nous rendre quelque justice, et à nous encourager dans un travail aussi difficile, aussi ingrat et aussi important; nous voyons avec peine qu'elle se tait; il n'y a encore que la Revue qui en ait parlé. Nous sommes cependant bien disposés à en profiter, et Rabelais mérite plus que jamais d'occuper le public, puisqu'il a fait la critique de notre temps en faisant la satire du sien. *Castigat ridendo mores.*

Lors demandasmes a maistre Editue, veu la multiplication de ces venerables oyseaulx en toutes leurs especes, pourquoy la n'estoyt qu'ung pape-

gaut[6]? Il nous respondit, que telle estoyt l'institution premiere, et fatale destinee des estoiles. Que des clergaux naissent les prestregaux et monagaux sans compaignie charnelle, comme se faict entre les abeilles d'ung jeune taureau[7]. Des prestregaux naissent les evesgaux, d'iceulx les beaulx cardingaux, et les cardingaux, si par mort n'estoyent prevenus, finissoyent en papegaut: et n'en est ordinairement qu'ung, comme par les ruches des abeilles n'y ha qu'ung roy, et au monde n'est qu'ung soleil. Icelluy decedé en naist ung aultre en son lieu de toute la race des cardingaux, entendez tousjours sans copulation charnelle[8].

[6] * Le mot *papegaut* doit être composé du mot *pape* et du vieux mot françois *gaut* ou *gau*, qui signifie *coq* ou *gai*, *gaillard*, mais ici plutôt *coq*. L'auteur ajoute la même finale au pluriel, à tous les noms des différents ordres de la hiérarchie ecclésiastique, ce qui est une conséquence de son système de faire des gens d'église des oiseaux.

[7] *Les abeilles d'ung jeune taureau.* Après ces mots, on lit, dans l'édition de 1626 : *Accoustré selon l'art et pratique d'Aristeus*, ce qui est pris du livre IV des Géorgiques. (L.) — Comme les abeilles naissent d'un jeune taureau. Les anciens, dit l'abbé de Marsy, croyoient que des entrailles d'un taureau égorgé pouvoient naître des essaims d'abeilles, comme on voit des insectes se former dans les viscères d'un cadavre.

[8] * *Gens æterna, in qua nemo nascitur*, a dit autrefois Pline, livre V, chapitre XVII, de certains anciens *perpetuons*, voyez Rabelais, livre II, chapitre VII, ou hermites appelez Esséniens, qui habitoient dans les déserts de la Palestine. (L.) — Il est certain que le pape, le vrai *papegaut*, n'étant élu qu'à la majorité des suffrages des cardinaux, du sein desquels il est tiré, il n'y a dans sa création rien de charnel. Il en est de même de celle des autres membres de la hiérarchie.

De sorte qu'il y ha en ceste espece unité individuale, avecques perpetuité de succession, ne plus ne moins qu'au phœnix[9] d'Arabie. Vray est qu'il y ha environ deux mille sept cens soixante lunes[10], que feurent en nature deux papegaux produicts, mais ce feut la plus grande calamité qu'on veit oncques en ceste isle. Car, disoyt Editue, touts ces oyseaulx icy se pillarent les ungs les aultres, et s'entrepelaudarent si bien ce temps durant, que l'isle periclita d'estre spoliee de ses habitants. Part d'iceulx adheroyt a ung et le soustenoyt : part a l'aultre, et le deffendoyt : demourarent part d'iceulx muts comme poissons, et oncques ne chantarent, et part de ces cloches comme interdicte coup ne sonna. Ce seditieux temps durant, a leurs secours evoquarent empereurs, roys, ducs, monarques, comtes, barons, et communaultez du monde qui habitent en continent et terre ferme, et n'eut fin ce schisme et ceste sedition, qu'ung d'iceulx ne feust tollu[11] de vie, et la pluralité reduicte en unité[12].

[9] Le phénix, d'après la fable, renaît de ses cendres, comme un pape mort, il en naît un autre : *Le roi est mort. Vive le roi.*

[10] A douze lunes pour l'année. Rabelais, comme il l'insinue dans la préface de ce livre, le composant vers l'an 1550, les deux mille sept cent soixante lunes, dont il parle, c'est-à-dire deux cent trente ans, marquent l'an 1380, tems du grand schisme, causé d'un côté par Urbain VI, siégeant à Rome, et de l'autre par le prétendu Clément VII, siégeant à Avignon. (L.) — Voyez le comment. histor.

[11] Oté de vie. Effectivement, le schisme qu'occasionèrent les

Puys demandasmes qui mouvoyt ces oyseaulx ainsy sans cesse chanter? Editue nous respondit que c'estoyent les cloches pendantes au dessus de leurs caiges. Puis nous dist : Voulez vous que presentement je fasse chanter ces monagaux que voyez la bardocuculez[13] d'une chausse d'hippocras, comme une alouette saulvaige? De grace, respondismes nous. Lors sonna une cloche six coups seullement, et monagaux d'accourir, et monagaux de chanter. Et si, dist Panurge, je sonnoys ceste cloche, feroys je pareillement chanter ceulx qui ont le plumaige a couleur de haran soret? Pareillement, respondit Editue. Panurge sonna,

prétentions respectives de ces deux papes ne finit que par l'élection de Martin V, et la mort de Clément VII.

[12] Au concile de Constance, où le cardinal Othon, de la maison des Colonnes, fut fait pape sous le nom de Martin V. (L.)—Voyez le commentaire historique. « La foi est aujourd'hui tellement affoiblie, dit Ginguéné, qu'au lieu de deux papegauts, il y en auroit vingt, sans qu'on y prît garde, hors de l'île Sonnante. Les empereurs et les rois les laisseroient *se piller et s'entrepelauder entre eux*, et ne feroient qu'en rire. » Mais les temps sont bien changés depuis l'époque où il faisoit cette remarque.

[13] Les bénédictins ou plutôt les bernardins, dont la *coule* a de l'air du *bardocucul* des anciens Saintongeois, des peuples de Langres, et de quelques autres Gaulois. Voyez Fauchet, Ant. Gaul., livre I, chapitre v. (L.) — De Marsy explique ce mot par *enchevétrés*, et dit qu'il vient de *barde*, vieux mot qui signifioit armure de cheval, et de *cucule* ou *coule*, capuchon monacal. Mais il se trompe, *bardocucullé* vient de *bardocuculle*, en latin *bardocucullus*, qui est composé de *bardus*, barde, poëte et chantre des Gaulois, et de *cucullus*, capuchon, capuchon de barde.

et soubdain accoururent ces oyseaulx enfumez, et chantoyent ensemblement; mais ils avoyent les voix raucques, et mal plaisantes. Aussy nous remonstra Editue qu'ils ne vivoyent que de poisson, comme les hairons et cormorans du monde, et que c'estoyt une quinte espece de cagots[14], imprimez nouvellement. Adjousta d'advantaige qu'il avoyt eu advertissement par Robert Valbringue[15], qui par la n'aguieres estoyt passé en revenant du pays d'Africque, que bientoust y doibvoit advoller une sixiesme espece, lesquels il nommoyt Capucingaux[16], plus tristes, plus maniacques, et

[14] Ou *cagaux*, comme on lit dans plusieurs éditions. Les minimes, instituez par François de Paule bien avant dans le quinzième siècle, long-temps depuis l'établissement des quatre ordres des religieux-mendians. (L.) — Une cinquième espèce de moines mendiants établis nouvellement.

[15] Jean François de la Roque, sieur de Roberval, gentilhomme Picard, grand navigateur. En 1540, il fit le voyage de Canada et autres terres neuves, et y retourna l'an 1543. Voyez le Traité de la Navigation, etc., imprimé à Paris, en 1629, pages 104 et 105. Les Contes d'Eutrapel, chapitre IX, font ce voyageur Gascon, et écrivent son nom *Robert Val.* (L.)

[16] L'auteur fait venir les *capucingaux* ou oiseaux capucins, de l'Afrique, pays rempli de monstres, sans doute parcequ'ils sont noirs et barbus; ce qui prouve le mépris qu'il en faisoit, et même la haine qu'il leur portoit. Leur saleté et leur vie fainéante n'ont pas empêché de lancer de nouveau cette vermine chez une nation laborieuse et industrieuse, comme s'il n'y avoit pas déja assez de fainéants et de mendiants pour la ronger. C'est une nouvelle lèpre, une nouvelle plaie de l'Égypte.

Capucin effronté, dont la triste figure,

plus fascheux qu'espece qui en feust en toute l'isle. Africque, dist Pantagruel, est coustumiere tousjours choses produire nouvelles et monstrueuses[17].

Et la barbe crasseuse, et le manteau de bure,
Sont donnés en spectacle à nos regards surpris;
Quels méchants ou quels sots t'ont lancé dans Paris?
Es-tu le précurseur de cette vile espèce
Qu'avec le fanatisme engendra la paresse?

VIENNET.

« Nul commentateur, dit M. D. L., n'a, je crois, remarqué que Rabelais les annonce comme *prochains*, mais non encore existants dans l'*isle Sonnante:* « Bientost y doibvoyt advoller une sixiesme espece, lesquels il nommoyt capucingaux. » Ce passage se trouve au troisième chapitre du cinquième livre, qui, comme on le sait, ne parut qu'après la mort de Rabelais, et que l'on croit communément avoir été composé vers 1550. Or, Zacharie Boverius, annaliste des capucins, dit formellement que cet ordre fut établi en 1525, et ne tarda pas à se propager. Cette observation ne doit-elle pas porter à croire que les compositions de Rabelais sont plus anciennes que l'on ne pense, et que beaucoup d'éditions en sont perdues.? » Le fait est qu'on lit dans les tablettes de Lenglet Dufresnoy, à l'année 1525: Les Capucins, par le P. Mathieu de Baschi, approuvés en 1526; et dans l'Histoire ecclésiastique, tome XXV, page 445, in-quarto, que Mathieu Baschi, moine italien, vint mettre la réforme dans l'ordre des frères mineurs, alors très relâché. « Nous avons sur ces sales moines, ajoute M. D. L., un livre curieux, intitulé: *Les Capucins, leur origine, vœux, règle et discipline.* Genève, 1641, in-8°. »

[17] Proverbe grec. Voyage d'Anacharsis, tome V, page 400, édition in-12. L'auteur a déja dit la même chose de l'Afrique, livre I, chapitre 16.

CHAPITRE IV.

Comment les oyseaulx de l'isle Sonnante estoyent touts passaigiers.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

L'auteur dit hardiment dans ce chapitre que les *clergaux* et *prestregaux*, viennent tous de deux contrées, dont l'une s'appelle *Jour-sans-pain*, c'est-à-dire d'un pays où règne la misère, et l'autre *Trop d'iceux*, c'est-à-dire d'un pays où il y a trop d'enfants; il ajoute que ces *oiseaulx* sont presque tous disgraciés de nature, ou déterminés par le désespoir; et que les parents s'en déchargent en cette île Bossard (*des bosses*). « Je la nomme ainsy, dit-il, parceque ordinaire-« ment ils sont bossus, borgnes, boiteux, manchots, poda-« gres, contrefaits et maleficiés, poids inutile de la terre. » Il parle ensuite de la réforme qu'il appelle plaisamment le pot aux roses découvert.

« Que tout cela, dit Ginguené, étoit édifiant et commode! et que la religion perd à la réforme de toutes ces belles institutions! Vous aurez beau maintenant n'avoir ni le talent ni le courage nécessaire pour gagner du pain; déplaire à votre belle, manquer vos entreprises, ou mériter d'être pendu; tous ces beaux motifs de vocation ne vous ouvriront pas un asile. Il faudra désormais en France, pour être ministre des autels, avoir de la piété, des mœurs, et même croire en Dieu. O nation irréligieuse et schismatique! »

Voici les excellentes remarques que fait Le Motteux sur ce chapitre.

« C'est dans ce chapitre qu'il est dit des *clergaux* habitans de l'île Sonnante, qu'ils sont « touts oiseaulx de passaige et « viennent de l'aultre monde, part d'une contree.. laquelle « on nomme Jour sans pain : part d'une aultre.. laquelle « on nomme Trop d'itieulx. »

« *L'aultre monde* signifie les laïques, les gens du monde, d'entre lesquels se prennent les moines, les prêtres, tous ceux qui composent le clergé.

« *Le Jour-sans-pain*, c'est la pauvreté. Car que ne fait-on pas plutôt que de mourir de faim?

« Le nom de *Trop d'itieulx*, marque la raison pourquoi les parens ont coutume de destiner leurs enfants à l'église ou au cloître : c'est parcequ'ils ont *trop d'iceux* pour les pousser à leur gré dans le monde.

« Les oiseaux qui *retournent au monde ou ils feurent ponnus*, ce sont ceux qui après s'être consacrés à l'église ou au cloître, viennent à apostasier, soit à la façon de Luther, de Calvin, et de tels autres : soit seulement à la façon de Rabelais, qui sans se déclarer hérétique s'étoit rendu coupable d'apostasie en quittant le cloître pour rentrer dans le monde. Je dis *apostasie* parceque c'est là le style catholique. [1]

« Leur *pennaige laissé parmy les orties et espines*, fait manifestement allusion à la phrase : *Il a jeté le froc aux orties.*

« *Le pot aux roses descouvert* peut désigner l'ouvrage de notre auteur, où les mystères des moines sont dévoilés par un moine apostat. »

Quant à Bernier, il est encore ici bien superficiel. « Il y a, dit-il, bien là du bon avec du mauvais, et tout n'y saute que

[1] « Il quitta tout-à-fait l'habit de religieux, et alla étudier en médecine à Montpellier..... Le cardinal du Bellai..... lui procura une bulle d'absolution de son apostasie. » Ce sont là, comme le remarque de Missy, les propres termes de Moréri dans l'article *Rabelais*.

trop aux yeux, particulièrement cette île Bossard qui est assez bien inventée. »

Mais, dist Pantagruel, veu qu'exposé nous avez des cardingaux naistre papegaut, et les cardingaux des evesgaux, les evesgaux des prestregaux, et les prestregaux des clergaux, je vouldrois bien entendre dond vous naissent ces clergaux. Ils sont, dist Editue, touts oyseaulx de passaige[2] et nous viennent de l'aultre monde[3]: part d'une contree grande a merveilles, laquelle on nomme Jour sans pain[4]: part d'une aultre vers le ponent[5], laquelle on nomme Trop d'itieulx[6]. De ces deux contrees

[2] C'est en effet le sort des ecclésiastiques en ce monde.

[3] D'un homme qui s'est fait moine on dit qu'il a quitté le monde, et du moment qu'on est entré en religion, on est réputé mort civilement. (L.) — Voyez le commentaire historique.

[4] Grand nombre de pauvres familles de tout païs. (L.) — C'est en effet la pauvreté plutôt que la dévotion, dit l'abbé de Marsy, qui envoie tant de monde dans les couvents.

[5] C'est-à-dire, vers le couchant; ce qui désigne l'Italie, l'Espagne et la France, ou exprime le déclin de la fortune des parents qui sont forcés de faire entrer leurs enfants en religion.

[6] L'édition de 1600, et de même les nouvelles ont, *trop d'iceulx*. Lisez *trop d'itieulx*, conformément aux anciennes. *Trop d'itieulx*, c'est-à-dire, trop de *tels*, trop de pareils. A cela même revient le proverbe *Omne nimium vertitur in album monachum*, rapporté dans l'épitre du libraire, au-devant de l'*Anti-Choppinus* de l'édition de Chartres 1599. Celle de Williorban 1493 lit *nigrum* au lieu d'*album*; mais ce changement ne fait rien à la chose. Par corruption on a fait *itieul* d'*alius talis*, pour *autel*, comme *autant* d'*aliud tantum*.

touts les ans a boutees[7] ces clergaux icy nous viennent, laissants peres et meres, touts amis et touts parents. La maniere est telle : quand en quelcque noble maison de ceste contree derniere y ha trop d'enfans[8], soient masles, soient femelles;

Le roman de Maugis d'Aigremont, chap. XII : *car Estourfaut est si fort, que trente yïeux ne durerent contre luy*. On a dit *tiel* et au plurier *tieulx* de *talis*, comme *quiel* et *quieulx* de *qualis*. Alain Chartier, page 323 de ses œuvres, Paris, 1617 : *Regarde quelle pestilence merveillable, et* quieulx *exploicts de condemnation*, etc. Et il n'est pas jusqu'à *ital*, d'où l'*aital* des Languedociens, qui ne se soit dit pour *tel* ou *autre-tel*, comme on parloit anciennement. La Fontaine des Amoureux :

> Si que plus clair est que cristal,
> Pour vray le fait en est *ital*.

Voyez les Antiquitez gauloises de Borel, aux mots ITAL et ITELS, TIEUL, TIEULX, TIEX, AUTEL, AUTELLE, et AUTRETELE. Dans les remarques sur les chapitres XIV et XXV du livre I, j'ai expliqué *trop diteux* par jaseurs, disans trop. Si, conformément à l'édition de 1553, on doit lire dans ces deux chapitres *trop d'iteulx*, ce mot désignera de pauvres cancres, qui par leur grand nombre n'incommodent pas moins le public qu'ils sont à charge à eux-mêmes. J'oubliois de remarquer que dans *itieulx* la lettre *t* se prononce comme dans *Matthieu*. (L.) — Trop de tels gents. Voyez le commentaire historique.

[7] En foule, en aussi grand nombre que les arbres poussent de *boutons* au printems. (L.) — Par milliers.

[8] On lit *trop d'iceulx enfants* dans toutes les éditions que j'ai vues, excepté dans celle de 1626, dont j'ai suivi la leçon pour deux raisons : la première, parce que le texte du livre V de la même édition étant une copie fidèle de la première édition qui parut de ce même livre, in-16, chez Jean Martin, Lyon, 1565, est par lui-même préférable à celui de toutes les autres; la seconde, parceque dans ces autres éditions le pronom *iceux* qui de soi est relatif, est employé sans relation, ce qui fait une leçon ridicule. (L.)

de sorte que qui a touts part feroyt de l'heritaige (comme raison le veut, nature l'ordonne, et Dieu le commande), la maison seroyt dissipee. C'est l'occasion pourquoy les parents s'en deschargent en ceste isle Bossard[9]. C'est, dist Panurge, l'isle Bouchard les Chinon. Je dis Bossard, respondit Editue. Car ordinairement ils sont bossus [10], borgnes, boiteux, manchots, podagres, contrefaicts, et maleficiez, poids inutile de la terre.

C'est, dist Pantagruel, coustume du tout contraire es institutions jadis observees en la reception des pucelles vestales: par lesquelles, comme atteste Labeo Antistius, estoyt defendu a ceste dignité eslire fille qui eust vice aulcun en l'ame, ou en ses sens diminution, ou en son corps tache quelconque, tant feust occulte et petite. Je m'esbahy, dist Editue continuant, si les meres de par de la les portent neuf mois en leurs flancs, veu qu'en leurs maisons elles ne les peuvent porter ne patir neuf ans, non pas sept le plus souvent, et

[9] C'est à l'*Isle Bouchard*, remplie de couvents et de maisons religieuses, que l'auteur adresse tous les rebuts de la société. Voyez le chapitre XLIX du livre I. Mais c'est pour donner le change au lecteur, qu'il fait dire ici adroitement par Panurge que l'*Isle Bossard* est l'*Isle-Bouchard-lès-Chinon*; car il entend évidemment par l'*Isle Bossard*, ou l'île des bosses, les couvents qui étoient remplis en effet de tous les enfants de famille *bossus* ou contrefaits. Aussi fait-il contredire ensuite Panurge par Editue, et expliquer par lui le vrai sens qu'il attache à ce nom.

[10] Ceci est pris de l'*Onus Ecclesiæ*, chap. XXII, n° 8.

leur mettants une chemise[11] seullement sus la robe, et sus le sommet de la teste leur couppant je ne sçay quants[12] cheveulx, avecques certaines parolles apotropees[13], et expiatoires, comme entre les Egyptiens par certaines linostolies[14] et rasures estoient creez les Isiaques, visiblement, apertement, manifestement par metempsycose pytagoricque, sans lesion ne blessure aulcune, les font oyseaulx tels devenir, que presentement les voyez.

[11] * Cette chemise sur la robe est le surplis.

[12] * Combien de cheveux. C'est la *tonsure*, ou coupe des cheveux, faite à tous ceux qui entrent en religion.

[13] De ἀποτροπιάζω, je destourne. *Alphabet.* — Paroles magiques, dit très bien M. D. L., qui détournent et chassent les malignes influences des astres. On appeloit *apotropéens*, ou averrunques (*averrunci*), les dieux que l'on invoquoit pour détourner les maux dont on étoit menacé. Un interprète prend le mot *expiatoires* qui suit pour une explication d'*apotropées*, et le fait venir de je ne sais quel mot grec qu'il a estropié, et qui signifie *j'expie*, selon lui; comme si la signification et l'étymologie d'*apotropées* n'étoient pas trop connues de tous ceux qui ont un peu de littérature, et trop certaines pour proposer une étymologie et une signification différentes.

[14] Longues robes qui tombent jusque sur les talons, et sont faites de fin lin, comme les aubes de nos prêtres. C'étoient celles des prêtres de la deesse Isis, en Egypte; ce qui fait qu'Ovide les appelle *Linigera turba*. De là aussi vient le proverbe *Isiacum non facit linostolia*, l'habit ne fait pas le moine, à la lettre, la robe de lin ne fait pas le prêtre d'Isis; c'est le mot grec λινοστολία, *lineus amictus*, composé de λινον, lin, et στολη, stole, robe longue de lin. « On rasoit, dit de Marsy, les prêtres d'Isis, et on leur jetoit sur le corps une robe de lin, *linea stola*, d'où Rabelais a forgé *linostolie*. » Il se trompe: ce mot est certainement emprunté et formé immédiatement du mot grec que nous venons d'indiquer

Ne sçay toutesfoys, beaulx amys, que peut estre, ne doibt[15], que ces femelles, soyent clergesses, monagesses, ou abbegesses, ne chantent motets plaisants et charisteres[16], comme on souloyt faire

[15] Ce que ce peut être, ni ce que ce doit être. (L.)

[16] Χαριστήριοι ὕμνοι, *hymni quibus gratiæ aguntur*. Dans les nouvelles éditions, au lieu de *charisteres*, conformément à celles de 1596 et de 1626, on lit mal *characteres* : ce qui a trompé le Scholiaste de Hollande. Mais il est surprenant que lui, qui au mot *Arimanius* cite fort à propos le Traité d'Isis et d'Osiris par Plutarque, n'ait pas remarqué ces mots du même Traité, ἐδίδαξε μὲν τῷ ἐυπταῖα θύειν καὶ χαριστήρια, τῷ δὲ ἀποτρόπαια, καὶ σκυθρωπά, qui auroient tout au moins servi à le redresser sur le mot de *characteres*. Ce passage du livre V, chap. IV, pour le dire en passant, doit être ainsi lu et ponctué : « Ne sçay toutesfoys, beaulx amys, que peut estre, ne doibt, que les « femelles, soyent clergesses, monagesses, ou abbegesses, ne chan- « tent motets plaisants, et charisteres, comme on souloyt faire a « Oromasis par l'institution de Zoroaster; mais catarates, et scy- « thropes, comme on faisoyt au demon Arimanian, etc. » La ponctuation, faute d'une virgule après *femelles*, étoit auparavant très-vicieuse. J'aurois pu, au lieu de *soyent clergesses*, corriger *soit clergesses*, pour marquer le *sive* des Latins; mais comme ce *soyent* est de l'auteur, je n'ai pas dû y toucher, non plus qu'à *Oromasis*, *Zoroaster*, et *Arimanian*, qu'il auroit mieux fait de rendre par *Oromaze*, *Zoroastre* et *Arimanius*. Plutarque dans l'endroit cité a écrit Ὠρομάζης, Ζωρόαστρις, Ἀριμάνιος. Nul ancien, soit grec, soit latin, n'ayant écrit *Oromasis*, nul moderne n'est en droit d'employer cette orthographe. Je lui passe son *Zoroaster*, en considération de certains Grecs qui, ne faisant pas d'attention à la véritable origine de ce nom persan, l'ont dérivé de deux mots grecs, ζωὸς et ἀστὴρ, mais *Arimanian* est inexcusable; et c'est comme si je traduisois Δημήτριος, *Démétrian*. Que dire de *catarates* et de *scythropées*? L'auteur a sans doute voulu opposer *scythropées* à *plaisans* (*gracieux*), et *catarates* à *charistéres*. Il a raison, quant à σκυθρωπὸς, qui, signifiant *triste*, *fâcheux*, *bourru*, fait une opposition juste à *plaisant*. Il devoit seulement écrire

a Oromasis, par l'institution de Zoroaster : mais catarates et scythropees [17], comme on faisoyt au demon Arimanian [18] : et font continuelles devo-

scythropes, et non pas *scythropées*, dont on ne doit non plus user pour *scythropes*, que de *misanthropée* pour *misanthrope*. Quant à *catarates*, et *charisteres*, il faudroit que comme *motets charisteres* sont ceux qui nous servent à remercier nos bienfaiteurs, *motets catarates* fussent ceux qui nous servent à maudire les gens qui nous font du mal. Bien loin cependant que κατάρατος signifie *maudissant*, il signifie au contraire *maudit*. Tant de fautes en moins de trois lignes me feroient douter que ce cinquième livre fût de Rabelais, si ceux qui sont incontestablement de lui n'en offroient d'aussi grossières. (L.) — C'est en effet *charisteres* qu'il faut lire, et non *characteres* : c'est le mot grec χαριστήριος, ce qui est dit, fait ou donné pour rendre des actions de graces. Ainsi, *motets plaisants* et *charisteres* ne sont pas des hymnes aux Graces, comme le dit M. D. L., mais des hymnes d'actions de graces.

[17] Le premier est le mot grec κατάρατος, *maledictus;* le second vient de σκυθρωπὸς, *qui est vultu tetrico, mœsto, torvo*. Ainsi des *motets catarates* et *scythropées* sont des chants maudits et tristes, et non pas, comme le croit un interprète, les « chants funèbres qui accompagnoient les femmes cathariennes, lorsqu'elles se brûloient sur le tombeau de leurs maris. » Voyez, dit-il, *Dictionnarium historicum ac poeticum*, et celui de la Fable, au mot CATHARIE.

[18] L'adjectif *Arimanian*, lequel employé, comme ici, pour le substantif *Arimanius*, seroit aujourd'hui ridicule, peut être excusé par ces paroles de Pilate, au feuillet 91 de la Passion à personnages :

> Mais par le serment que je doy
> A l'empereur Thiberien,
> Je leur monstreray leur desroy,
> Et que Herode ne fait pas bien.

Jeques Tahureau, dans son Démocritic, au feuillet 135 b. *Darien*, fils d'Hystaspe, et au feuillet suivant a, *Hostilien*. C'est ainsi que cet auteur a rendu en françois ces deux noms propres : parce qu'apparemment la terminaison en *ius* lui paroissoit ne pas convenir tou-

tions[19] de leurs parents et amys, qui en oyseaulx les transformarent, je dis aultant jeunes que vieilles.

Plus grand nombre nous en vient de Jour sans pain, qui est excessivement long; car les Asaphis[20]

jours au génie de la langue françoise. Au fenillet 185, a, il appelle *Sergien* le moine *Sergius*. (L.) — « Le demon que les Perses estimoient estre Pluton, le dieu des enfers. Voyez Plutarque, au Traité d'Isis et d'Osiris, touchant Oromazes et Arimanius. » *Alphabet.* — Arimane quoique ennemi d'Oromase, étoit adoré en Perse comme le démon ou principe du mal. Voyez Moréri, au mot ARIMANES, et les Dictionnaires de la Fable.

[19] Merlin Cocaie, Macaronée 3 :

Est monachæ, quando moritur, maledire parentes.

Ainsi, c'est *de* qu'on doit lire, conformément aux deux éditions de 1573 et à celles de 1584, 1596 et 1626. Le *pour* que les nouvelles ont pris dans celle de 1600 fait dire à l'auteur tout le contraire de ce qu'il a voulu dire, et de ce que n'a dit qu'après lui H. Étienne, lorsqu'au chapitre XVIII de son Apologie d'Hérodote, il a remarqué que la plûpart des enfants qu'on fourre trop jeunes dans les cloîtres, y accompagnent leurs prières de je ne sai combien de *maudissons* à l'encontre de leurs parents. (L.) — Imprécations, malédictions. Par ces *continuelles devotions*, il entend, dit le Scholiaste de Hollande, les imprécations. Les hommes destinés pour être sacrifiés aux dieux, afin de détourner par cette expiation quelque mal public, comme peste et autres maladies, s'appeloient *devoti et sacri homines*, en latin, ἐξεκατάρατοι ἄνδρες, *homines exsecrabiles*, et καθαρματα, *homines sacri*, *piaculares*, en grec. Ces sortes d'expiations ou *devotions* s'observoient autrefois à Marseille, comme nous l'apprend Servius sur ces mots de l'Énéide, *auri sacra fames*. Un interprète qui n'a pas entendu ce mot, et qui l'a pris dans le sens usuel de dévotion, remarque que « ceci est évidemment dit dans un sens ironique. » Mais il n'est que trop vrai :

« Toute nonne, en mourant, doit maudire son père. »

habitants d'icelle contree, quand sont en dangier de pastir malesuade[21], par non avoir dequoy soy alimenter, et ne sçavoir, ne vouloir rien faire, ne travailler en quelcque honneste art et mestier, ne aussy feablement a gents de bien soy asservir. Ceulx aussy qui n'ont peu jouir de leurs amours, qui ne sont parvenus a leurs entreprinses, et sont desesperez[22].

Ceulx pareillement qui meschantement ont commis quelcque cas de crime, et lesquels on cherche pour a mort ignominieusement mettre,

[20] C'est ainsi qu'on doit lire, et non pas *Assaphis*, comme ont quelques éditions. Ce mot a été formé suivant l'idée de plusieurs autres. Tels sont les Utopiens, les Amaurotes et les Ἀσαφεῖς que Rabelais, à la manière des Grecs modernes, qui prononcent *ei* comme *i*, prononçoit *Asaphis*, c'est-à-dire obscurs, incertains, peu connus. (L.) — Les gens obscurs ou de néant : du grec *ἀσαφὲς*, *obscurus*, *non clarus*, ou de l'hébreu אסף, asaph, *colligere*, *congregare*, *colligens*, *collectio*, *concilium*, *congregatio*; אסף, asaphi, *colligentes*, *congregationes*, *concilia*, *collegia*. Ce mot, quelle qu'en soit l'étymologie, nous paroit de la même langue et de la même famille que celui de *Musaphis* du chapitre XLIII du livre III et du prologue du livre IV.

[21] La faim, en ce que c'est une pernicieuse conseillère, qui porte souvent à de mauvaises actions. *Malesuada fames ac turpis egestas*, dit Virgile, Énéid. VI. (L.) — Sont en danger de souffrir la faim qui conseille le mal. Cette explication est certaine. Ce n'est donc pas, comme le croit un interprète, former ou méditer un mauvais dessein, prendre une mauvaise résolution.

[22] J'ignore d'où Rabelais a pris ceci, ou d'Agrippa *de Vanitate scientiarum*, chapitre des Sectes monastiques, ou de Jovien Pontan, qui prend congé en ces termes de l'amme sa maîtresse :

Ab ! valerant venerres, valeant mala gaudia amoris.

touts advolent icy : ont leur vie assignee, soubdain deviennent gras comme glirons[23], qui paravant estoyent maigres comme pics : icy ont parfaicte seureté, indemnité et franchise.

Mais, demandoyt Pantagruel, ces beaulx oyseaulx icy une foys advolez, retournent ils plus jamais au monde[24] ou ils furent ponnus? Quelcques uns, respondit Editue : jadis bien peu, mais a tard et a regret. Depuis certaines eclipses[25], s'en est revolé une grande mouee[26], par vertus des

Casta placent, luxus desidiose, vale;
Jam mihi Francisci tunicam chordamque parate,
Jam teneant nudos linea vincla pedes. (L.)

— De là l'ancien adage :

Militem aut monachum facit desperatio.

« Le désespoir produit le soldat ou le moine. »

[23] Loirs. Laurent Joubert se sert de ce mot, ce qui me fait croire qu'il est du Languedoc. (L.)

[24] Au monde où ils furent pondus. Voyez le comment. hist.

[25] Ces *eclipses* signifient probablement cette fameuse révolution, par laquelle l'Angleterre, sous Henri VIII, s'est soustraite à l'empire du saint-siège : ce sont ces *contrees de regions aquilonaires, lesquelles ont meu la camarine.* Voyez le chapitre VI, qui suit.

[26] On doit lire ainsi, conformément aux anciennes éditions, et non pas *nuée*, comme dans les nouvelles après celle de 1660. *Mouée* désigne figurément une foule de monde qui tracasse; et ce mot s'entend ici d'une volée d'oiseaux qui prennent l'essor ensemble. Au chapitre XV du quinzième livre de Féneste, Énay expliquant au baron ces paroles de l'énigme de la filasse : *Ils se trouveront circonvenus par la multitude*, dit qu'elles s'entendent du mal que les *mouées* font malgré tous les artifices dont on se sert pour les écarter. (L.) — *Mouée* est le même mot que *moye*, lequel signifie en picard, une

constellations celestes. Cela de rien ne nous melancholie[27], le demourant n'en ha que plus grande pitance. Et touts avant que revoler ont leur pennaige laissé parmy ces orties et espines[28]. Nous en trouvasmes quelcques uns realement, et en recherchant d'adventure rencontrasmes ung pot aux roses descouvert[29].

grande quantité. Il doit venir de *mouvée*, formé de *mouvoir*, et non pas de *moles*, comme l'a cru un interprète. C'est ainsi qu'on dit en Sologne, une *couée* d'enfants, pour une *couvée*.

[27] Cela ne nous fâche en rien.

[28*] Combien de moines en ce tems-là ne jetèrent-ils pas le froc? (L.) — « Ceci, dit de Marsy, fait manifestement allusion à cette façon de parler : *il a jeté le froc aux orties*.

[29*] D'approfondir, dans les sources hébraïques et grecques de la sainte Écriture, les raisons qui portoient tant d'honnêtes gens à renoncer à la communion du pape, c'étoit un sûr moyen de découvrir ce que Rabelais appelle proverbialement *le pot aux roses*. Marot, dans sa deuxieme épître en Coq à l'Ane :

Ce Grec, cet Hebreu, ce Latin,
Ont descouvert le pot-aux-roses. (L.)

— « Ce pot aux roses, dit un interprète, a bien l'air de quelque chronique scandaleuse du temps, tombant sur quelque religieux ou religieuse. » Mais cet interprète, qui a cru pouvoir expliquer Rabelais, sans même lire ce qui avait été expliqué par de plus habiles que lui, ignoroit sans doute que cet endroit avoit été parfaitement entendu par Le Duchat et Le Motteux. Voyez le commentaire historique

CHAPITRE V.

Comment les oyseaulx gourmandeurs sont muts [1] en l'isle Sonnante.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Ce chapitre offre le tableau de la vie voluptueuse des oiseaux *gourmandeurs* de l'île Sonnante, qui ne chantent jamais, mais qui repaissent au double, en récompense, et celui de leurs riches *gourmanderies*. Il est facile de deviner qu'il s'agit ici des *commandeurs* et des *commanderies* des ordres de chevalerie en général, de celui de l'île de Malte en particulier.

Le plumage changeant de ces *oiseaux gourmandeurs* figure les différents habits dont les chevaliers des différents ordres se revêtent. Cette marque qu'ils portent au-dessous de l'aile gauche, *comme de deux diametres mi partissant ung cercle*, c'est la croix de l'ordre qu'ils portent de ce côté-là, presque d'une même forme, mais dont les cordons, dans chaque ordre, sont d'une couleur différente. Éditue appelle ces oiseaux *métis*, parcequ'en effet ces chevaliers sont hommes d'église et d'épée. Il les appelle *gourmandeurs* au lieu de commandeurs, par allusion à la gourmandise qui régnoit dans les riches commanderies; « ils ne chan-

[1] Muets.

« tent point, dit Éditue, mais ils repaissent au double, en « recompense. Ou sont, demande Panurge, les femelles? — « Ils n'en ont point, répond Éditue. — Comment donc, ré- « plique Panurge, s'ils n'ont point de femelles, sont ils « croustelevez et tout mangez de grosse verole? — Elle est, « dit Éditue, propre a ceste espece d'oyseaulx, a cause de « la marine qu'ils hantent quelcquefoys... » Qui ne voit ici une allusion à leur vie débauchée et à leurs combats sur mer, ou à leurs caravanes contre les infidèles?

Les gaux portant jects precieux aulx jambes, avec l'inscription : *Qui mal y pensera*, etc., sont les chevaliers de l'ordre de la Jarretière, créé par Edouard III roi d'Angleterre, en 1350, portant la devise : *Honni soit qui mal y pense.*

L'ordre portant le trophée d'un *calomniateur* (du diable), c'est l'ordre de Saint-Michel, créé par Louis XI, en 1469, et dont l'insigne représente le dragon ou le diable consacré par saint Michel.

L'ordre portant *une peau de belier* est l'ordre de la Toison-d'Or, créé par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, en 1429.

Les délicieux bains des *cardingaux*, qu'Éditue offre à Pantagruel et à sa suite, ainsi que la bonne chère qu'il leur promet, donnent une juste idée de la vie molle et sensuelle des gros bénéficiers.

Le Motteux a parfaitement expliqué toutes les allégories de ce chapitre. Il est vrai qu'elles sont ici diaphanes, ce qui prouve qu'il auroit pu mieux réussir dans son commentaire historique sur Rabelais, s'il ne s'étoit pas fourvoyé de prime abord, s'il n'avoit pas été séduit par l'idée trompeuse des princes de Navarre, qui a été pour lui comme un follet qui s'est plu à l'égarer dans sa route.

« Les oiseaux appelez *gourmandeurs* sont, dit-il, les *commandeurs* et *chevaliers* de l'ordre de Malte. Leur *marque au dessoubs de l'aesle guausche* est la croix qu'ils portent sur le

cœur. Les différentes couleurs de leurs marques sont celles de leurs croix, qui varient selon les provinces auxquelles ils appartiennent [2]. *Ils ne chantent jamais :* c'est-à-dire qu'ils ne célèbrent point la messe, qu'ils n'officient point, comme les prêtres et les moines. Ils en sont quittes pour dire leur bréviaire [3]. *Mais ils repaissent au double :* parce qu'ils ont de bons bénéfices ou de bonnes *commanderies* [4].

« Ils n'ont point de *femelles*, dit Éditue; et en effet, il n'y a point de femmes dans leur ordre. Mais ils en trouvent ailleurs; et la véritable réponse à cette question de Panurge, *Comment donc sont ils ainsy croustelevez et mangez de grosse verole*, c'est qu'ils ne vont pas toujours à la guerre sainte. Comme ils font vœu de célibat, il n'est pas étonnant qu'ils en viennent aux prises avec d'autres infidelles que les Turcs [5].

[2] « Je ne sai, dit de Missy, si M. Le Motteux entend par les différentes *provinces* des chevaliers de Malte, leurs différentes *nations* ou *langues*. Cette différence empêche-t-elle qu'ils ne portent tous la croix d'étoile *blanche?* Il me semble, sauf meilleur avis, que M. Le Motteux auroit mieux fait de dire qu'il s'agit ici en général des ordres de chevaliers religieux, et de chercher dans la différence des ordres la différence des croix. La croix *verte* appartient aux chevaliers de *Saint-Lazare*. M. Le Duchat l'a remarqué. Leur ordre n'étoit plus confondu avec celui de Saint-Jean de Jérusalem quand Rabelais écrivoit. La croix *rouge* appartient aux ordres de *Saint-Jacques de l'Épée*, d'*Alcantara*, de *Calatrava;* et la croix *bleue* à l'ordre de *Saint-Antoine*.... » De Missy a raison.

[3] L'ordre de Malte, remarque le même traducteur, a ses *prêtres* ou *chapelains* qui font toutes les fonctions de la prêtrise, qui sont de l'ordre et qui portent la croix de l'ordre : ce qui n'est pas même particulier à l'ordre de Malte. L'exactitude auroit voulu que M. Le Motteux le remarquât; libre à lui, après cela, de donner un tour à la chose pour l'ajuster à son commentaire.

[4] Dans le style de Rabelais ce sont de *riches gourmanderies*.

[5] L'exactitude, dit de Missy, vouloit encore qu'on remarquât qu'il

« J'ai déja parlé, dans mes Remarques sur le chapitre premier, de cette *magnifique espece de gaux* qui portent *jects aulx jambes bien beaulx et precieux avecques inscription aulx vervelles, par laquelle qui mal y pensera est condamné d'estre soubdain tout conchié.* Il n'y a personne qui à cette devise ne reconnoisse l'ordre de la Jarretière.

« Les oiseaux à qui l'on voit *au devant de leur pennaige porter le trophee d'ung calomniateur,* ne peuvent être que les chevaliers de l'ordre de Saint-Michel. Le diable aux pieds de leur saint est le calomniateur dont ils triomphent. Leur ordre étoit le plus honorable en France, du temps de Rabelais : car celui du *Saint-Esprit* fut institué depuis par Henri III. Ceux qui portent *une peau de belier* font d'abord reconnoître l'ordre de la *Toison-d'Or.* »

Bernier se contente de dire : « Tout cela regarde apparemment les commanderies et les commandeurs, oiseaux en effet fort gourmands. » Ginguené a intitulé ces trois chapitres : *Des ordres religieux et militaires, et du bon emploi des donations faites à l'église.*

Il n'avoyt ces mots parachevé, quand pres de nous advolarent vingt cinq ou trente oyseaulx de couleur et pennaige[6] qu'encore n'avoys veu en

y a des *chevalières* du même ordre que les chevaliers de Malte. Ce sont les religieuses hospitalières de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; et cet ordre, au reste, n'est pas le seul ordre militaire religieux qui ait ses chevalières : témoin l'ordre de Saint-Jacques de l'Épée. Les chevaliers de cet ordre ont même la liberté de se marier, et ils l'avoient obtenue long-temps avant Rabelais, sans cesser pour cela de former un ordre religieux. Ajoutez que cette liberté n'est point une prérogative particulière à leur ordre.

[6] Plumage.

l'isle. Leur plumaige estoyt changeant d'heure en heure, comme la peau d'ung cameleon, et comme la fleur de tripolion, ou teucrion [7]. Et touts avoyent au dessoubs de l'aesle gauche une marque, comme de deux diametres mi partissants ung cercle, ou d'une ligne perpendiculaire tumbante sus une ligne droicte. A touts estoyt presque d'une forme, mais non a touts d'une couleur: es ungs estoyt blanche, es aultres verde [8], es aultres rouge, es aultres bleue. Qui sont, demanda Panurge, ceulx cy, et comment les nommez? ils sont, respondit Editue, metifs [9].

[7] Lisez *teucrion*, selon Dioscoride, livre III, chapitre xcv, et non pas *tencrion*, comme on lit dans toutes les éditions que j'ai vues. Pline, livre XXI, chap. vii, parlant du *polium*, que quelques-uns, dit-il, nomment *teuthrion*, entre autres merveilles qu'il raconte de cette herbe, assure que la fleur en est blanche le matin, rouge vers le midi et bleuâtre sur le soir. (L.) — Voici le passage de Pline : « Sic « et apud Græcos, polion herbam.... quidam teucrion vocant, folia « ejus manè candida, meridie purpurea, sole occidente cærulea as- « piciuntur. »

[8] Aux chevaliers de Saint-Lazare, qui portoient la croix verte. Vers l'an 1330, cet ordre avoit été réuni à celui de Saint-Jean de Jérusalem; mais en 1547, le procureur-général du Parlement de Paris ayant appellé comme d'abus de cette réunion, l'ordre dont le chef est Boigny, dans l'Orléanois, continua de subsister en France, et même en l'année 1565, Pie IV établit grand-maître du même ordre, Jannote Castillon, seigneur Milanois. Voyez Belloi, Origine des divers ordres de chevalerie, à Montauban, 1604, chapitre ix. (L.)

[9] Il appelle métis les chevaliers des ordres religieux, parcequ'ils étoient à la fois moines et militaires.

Nous les appellons *gourmandeurs*[10], et ont grand nombre de riches *gourmandéries* en vostre monde. Je vous prie, dis je, faictes les ung peu chanter, afin qu'entendions leur voix. Ils ne chantent, respondit il, jamais[11], mais ils repaissent au double[12] en recompense. Ou sont, demandoys je, les femelles? ils n'en ont poinct[13], respondit il. Comment donc, infera Panurge, sont ils ainsy croustelevez[14] et touts mangez de grosse verolle[15]? Elle est, dist il, propre a ceste espece d'oyseaulx, a cause de la marine[16] qu'ils hantent quelcques foys.

[10] *Gourmandeurs* pour *commandeurs*, *gourmanderies* pour *commanderies*. Voyez le commentaire historique. Rabelais dit, livre I, chapitre XXXIV, *gourmander la poule*, pour la manger en *gourmand*.

[11*] C'est-à-dire, remarque de Marsy, qu'ils n'ont point de chœur, et n'officient point comme les autres religieux; ils en sont quittes pour dire leur breviaire.

[12*] Comme pourvus de riches commanderies, composées de plusieurs prébendes et bénéfices. (L.) — Parcequ'ils ont de bons bénéfices, et *grand nombre de riches gourmanderies*.

[13*] En effet, il n'y a point de femmes dans la plupart de ces religions, et particulièrement dans celle de Malte. Mais les frères de l'ordre en trouvent ailleurs. Voyez le commentaire historique.

[14] C'est-à-dire couverts de croûtes et de gales. Voyez livre I, chapitre LIV.

[15] Ginguené fait sur ce mot une remarque plaisante et spirituelle. « Ici, dit-il, Panurge demande, avec la franchise du style de Rabelais, comment, s'ils n'ont point de femelles, ils portent ainsi les symptômes d'une maladie qu'on ne peut nommer décemment que quand elle est *petite*. » Voyez livre II, chapitre XIV, note 40.

[16*] Au chapitre V du livre IV, l'auteur remarque que sur mer toutes sortes de harnois se chargent de *rouille* fort facilement. Ici

Plus nous dist : le motif de leur venue icy pres de vous, est pour veoir si parmy vous recongnoistront[17] une magnificque espece de gaux[18], oyseaulx de proye terribles, non toutesfoys venants au leurre, ne recongnoissants le guant[19], lesquels

Editue compare à cette rouille les boutons vénériens des commandeurs couperosez. (L.)

[17] « Plus nous dist : le motif de leur venue icy pres de vous, est pour veoir si parmy vous recongnoistront, etc. » C'est comme il faut lire, conformément au texte de l'*Ile Sonnante*, 1562.

[18] Ou *gots*, comme dans l'édition de 1626, et non pas *gros*, comme on lit dans les nouvelles et dans plusieurs anciennes. Ces *gaux* ou *gots* dont Editue désigne ici une nouvelle espèce sont les *monagaux* et les *cagots* dont il a parlé au chapitre II. (L.) — On lit en effet ici, dans quelques éditions, *de gros oyseaulx*. « *Gaux*, dit de Marsy, est le nom générique dont Rabelais désigne les prêtres, les moines, les cardinaux, et les autres oiseaux de l'*isle Sonnante*, c'est-à-dire de l'Église romaine : Prestre*gaux*, mona*gaux*, cardin*gaux*, etc. Pour ce qui est de cette espèce particulière de gaux (*différente des prestregaux, des monagaux*, etc.), qui ne viennent point *au leurre*, ni reconnoissent le *gand* du fauconnier, et qui portent aux jambes *jets*, c'est-à-dire cordons, *bien beaulx et precieux*, avec inscriptions aux *vervelles* ou anneaux, *par laquelle* QUI MAL Y PENSERA, *est condemné d'estre soubdain tout conchié*, il n'y a personne qui ne reconnoisse à ce portrait l'ordre de la Jarretière, dont les membres, depuis la défection de Henri VIII, ne se laissent plus *leurrer* (c'est Rabelais qui parle, continue l'abbé de Marsy) par le grand fauconnier de Rome, et ne reconnoissent plus son gand. Rien de plus spirituel que toute cette allégorie » Voyez la note I du chapitre II.

[19] Ou *guand*, comme on lit dans les éditions de 1596, 1600 et 1626; dans les nouvelles, et même dans celles de 1573 et 1584, on lit *grand*, ce qui fait penser qu'il s'agit ici du pape, duquel, en ce tems-là, l'Angleterre avoit déja secoué le joug; mais c'est *guand* ou *guant* qu'il faut lire, et Editue, qui considère les chevaliers de la

ils disent estre en vostre monde. Et d'iceulx les ungs porter jects[20] aux jambes bien beaulx et precieux, avec inscription aux vervelles[21], par

Jarretière comme de terribles oiseaux de proye, veut dire seulement qu'au tems dont il parle ils ne venoient plus au leurre, et ne reconnoissoient plus le gant du Fauconnier romain. (L.)—C'est une allusion au gant dont les fauconniers ont toujours la main garnie quand ils montrent le leurre aux oiseaux pour les rappeler; mais cette expression de fauconnier désigne ici les chevaliers de la Jarretière, qui, au temps dont parle Rabelais, ne venoient plus en effet au leurre, ni ne reconnoissoient plus le gant du fauconnier romain.

[20] Ce sont en terme de fauconnerie les courroies avec lesquelles on lâche ou *jette* l'oiseau après le gibier. L'empereur Frédéric, au livre II, chapitre VIII, *De Arte venandi cum avibus :* « Jacti sunt la« quei de corio facti, imponendi pedibus falconum, ut cum eis re« tineantur et jactantur ad prædandum. » De là on dit *jeter le faucon*, et *lâcher l'autour;* de là *les giez d'amour*, les *jets* ou *gects des faucons*, dans Ménage; *les jects d'esmerillon*, dans notre auteur, livre IV, chapitre LXIII.

[21] Dans toutes les éditions que j'ai vues on lit *vernelles*, et si j'ai d'abord préféré *vervelles*, c'est par déférence pour Nicot, qui appelle *vervelles*, en terme de fauconnerie, ce qui est au-dessus du touret, de la façon d'un petit anneau larget, auquel sont les armes et l'écusson du seigneur à qui est le faucon. Il est vrai, qu'en ce sens, Crétin a dit aussi *vervelles*, à la page 80 de ses poésies, édition de 1723, mais il n'est pas moins vrai que, dans ce même sens, on a pareillement dit *vernelles*, témoin ce vers du Verger d'Honneur, folio F., 11 recto :

> Ne m'en chault qui, soit Gaultier ou Guillaume,
> Ou congnoistroit qu'ils ont soubz leur heaulme,
> Pour decorer la feste solemnelle,
> Si bien que moy, croupi soubz la vernelle.

Et même je ne doute point que *vernelle* ne soit le vrai mot, qu'on aura fait du latin *verna*, comme pour dire que l'anneau qu'on appelle *vernelle*, est la marque d'esclavage que le maître d'un faucon

laquelle qui mal y pensera[22], est condemné[23] d'estre soubdain tout conchié : aultres au devant de leur pennaige pour le trophee d'ung calumniateur[24], et les aultres y porter une peau de bel-

fait porter à cet oiseau qui lui appartient. *Vervelle* pour *vernelle* est une corruption qui, d'une méchante orthographe, se sera glissée dans le langage, et sera venue du renversement de l'*u*, qui autrefois tenoit lieu de l'*v* consonne, lorsqu'elle commençoit une syllabe au milieu d'un mot. (L.) — Les *vervelles* étoient des anneaux qu'on attachoit aux pattes des oiseaux de proie, sur-tout des faucons, pour les retenir, et sur lesquels étoient gravés les armes et le nom du seigneur à qui ces oiseaux appartenoient. Quant à la leçon et à l'étymologie de ce mot, nous ne sommes point de l'avis de Le Duchat; malgré l'autorité qu'il cite, nous ne pensons pas qu'on ait jamais dit *la vernelle* pour *la vervelle;* il doit y avoir dans ce passage une faute d'impression ou d'écriture, qui, en supposant même que *vernelle* y ait le même sens que *vervelle*, ce qui nous paroît plus que douteux, aura été commise par un ignorant, qui, ne connoissant pas plus l'un que l'autre, aura pris un *u* pour un *n*, et préféré *vernelle* comme rimant plus richement à *solemnelle*. Nous avons pour notre opinion l'étymologie et trois autorités contre une seule, celle de Crétin, celle de Rabelais et celle de Nicot; car il est évident que *vervelle* est un diminutif qui vient du latin *veru*. Voici le passage de Crétin :

> N'est-ce plaisir de voir un espervier:
> Longes aux pieds, sonnettes et vervelles?

[22] Allusion à la devise de l'ordre de la Jarretière : *Honny soit qui mal y pense*.

[23] C'est comme on doit lire, conformément aux anciennes éditions, et non pas *commandé*, comme dans les nouvelles. (L.)

[24] C'est-à-dire *trophée de la victoire remportée sur un calomniateur*. Rabelais désigne en effet ici l'ordre de Saint-Michel, dont la décoration représente ce saint archange terrassant le diable, que l'Écriture appelle *le Calomniateur*. On chante en des antiennes; *Vi-*

lier[25]. Maistre Editue, dist Panurge, il est vray, mais nous ne les congnoissons mie.

Ores, dist Editue, c'est assez parlementé, allons boire. Mais repaistre, dist Panurge? Repaistre, dist Editue, et bien boire, moitié au per, et moitié a la couche[26]. Rien n'est si cher ne si precieux que le temps[27], employons le en bonnes œuvres. Mener il nous vouloyt premierement baigner[28], dedans les thermes des cardingaux[29], belles et de-

distine angelum Michael conterentem Zabulon? Voyez liv. I, chap. I, note 6. Le diable, aux pieds de leur saint (du saint des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel), dit l'abbé de Marsy, est le *calomniateur* dont ils *portent* le trophée. « L'*esprit calomniateur* c'est Διάβολος, dit Rabelais dans son Epistre au cardinal de Chastillon. » Il y a beaucoup de ces diables noirs dans ce siècle-ci. Voyez le commentaire historique.

[25*] L'ordre de la Toison d'or. (L.) — Voyez le commentaire historique.

[26*] Métaphore empruntée des jeux où l'on *parie* une somme outre une autre qu'on *couche* sur la carte. Amadis, tome VI, chapitre LIX: « Lisuart doncques se voyant pris au per et à la couche, ne perdit pas un seul point de son bon esprit. » Et les contes d'Eutrapel, chapitre XXIII : « Je le sçay bien, j'entens le pair et la couche, j'ai assez passé par telles piques. » (L.) — Cette locution est empruntée des jeux où l'on *parie* une somme outre celle qu'on *couche* sur la carte.

[27] L'un des Apophthegmes du philosophe Théophraste, dans Diogène Laerce. (L.)

[28] Cérémonie toute pure. (L.)

[29*] Des oiseaux cardinaux. Il semble, dit Le Duchat, que Rabelais ait ici en vue ce qui se pratique encore aujourd'hui dans l'hôpital de la Trinité de Rome : les pèlerins y sont couchés et traités pendant trois ou quatre jours. Le pape et les *cardinaux* s'offrent de

licieuses souverainement[30]. Puis yssants des baings nous faire par les aliptes[31] oindre de precieux basme.

Mais Pantagruel luy dist qu'il ne beuroyt que trop sans cela. Adoncq il nous conduict en ung grand et delicieux refectouer, et nous dist l'hermite Braguibus vous ha faict jeusner par quatre jours, quatre jours serez icy a contrepoincts[32], sans cesser de boire et de repaistre.

Dormirons nous poinct ce pendent, dist Pa-

leur laver les pieds à leur arrivée. A quoi, comme on le juge bien, ceux-ci n'ont garde de consentir. C'est peut-être par allusion à cette pieuse comédie que maistre Editue propose à Pantagruel, et à ses compagnons, de les mener baigner dans *les thermes belles et delicieuses des cardingaux ;* ce dont Pantagruel se défend à l'exemple des pélerins de Rome. Voyez le voyage de Misson en Italie, lettre XXVI.

[30] « Dedans les thermes des cardingaux; belles et delicieuses « souverainement. Puis yssans, etc. » C'est comme porte le texte de l'*Ile Sonnante*, 1562. Dans les éditions modernes on lit : *et* soudainement *yssants;* mais il faut lire *souverainement*, comme dans les plus anciennes, parce que ce mot se rapporte aux thermes des cardinaux. (L.)

[31] Les parfumeurs. On donnoit ce nom à des officiers des gymnases, qui étoient chargés du soin de frotter d'huile les athlètes prêts à combattre, et en particulier les lutteurs et les pancratiastes. Il y avoit dans les thermes une salle appelée *alipterium*, dans laquelle on se faisoit frotter par des *aliptæ*, après avoir pris le bain. L'*aliptique* étoit une partie de la médecine qui enseignoit la manière de frotter et d'oindre les corps, pour conserver la santé et entretenir la beauté du teint. Les *iatroliptes* étoient des médecins qui faisoient des frictions aux malades. Ce mot vient d'ἀλείφω, oindre. Un interprète explique *aliptes* par les *garçons baigneurs*.

[32] Au contraire.

nurge? A vostre liberté, respondist Editue : car qui dort, il boit. Vray Dieu quelle chiere nous feismes ! O le grand et excellent homme de bien[33].

[33] O le grandement et excellemment homme de bien ! Mat. Cordier, chapitre XXXVII, n. 15 de son *De corr. serm. emendatione* : *vir est sapientissimus* : C'est ung grand homme de bien, et fort sage. *Nam sapientia etiam bonitatem continet. Et excellent* ne se trouve que dans les éditions de 1584 et 1600. (L.)

CHAPITRE VI.

Comment les oyseaulx de l'isle Sonnante sont alimentez.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Les bons traitements *provenans des revenus de sonnerie*, sont prodigués par Éditue à Pantagruel et à sa suite, pour avoir occasion de montrer dans quelle abondance vivent les oiseaux de l'île Sonnante, et aussi peut-être pour marquer cette espèce de libéralité avec laquelle les moines et riches bénéficiers accueilloient alors les étrangers. Les prodigieux revenus qui leur viennent de l'autre monde sont les immenses richesses que la cour de Rome et tout le clergé tirent annuellement des états catholiques, de la pieuse libéralité des gens du monde, et de leur croyance à celles de l'autre monde ou du paradis. L'exception que font à cette règle *quelcques regions aquilonaires* est la rupture que fit Henri VIII, roi d'Angleterre, avec la cour de Rome, en extirpant (en 1534) le catholicisme de ses états, et *en mouvant la camarine*, c'est-à-dire en remuant l'ordure, en matière ecclésiastique.

Le mot de louange que l'auteur fait donner, en passant, par maître Éditue à la Touraine, est bien naturel puisque Rabelais étoit Tourangeau. Mais la Touraine est mise ici pour la France, et le duc de Touraine pour le roi de France, afin de dépayser le lecteur. Éditue leur parle aussi des bâtons dorés des grands-chantres, et leur fait sentir que

quelque calamité qui puisse affliger ce monde, ces chantres ne manqueront jamais de rien, et sont en outre assurés, après leur joyeuse vie, des joies éternelles du paradis: ce qui est la vraie croyance, ou au moins le langage des gens d'église et de tous les dévots.

Les deux mots, *Beuvons, amys*, sont le refrain de ce bonhomme. « Plus il boit, dit Ginguené, plus il le répète; plus il le répète, plus il boit; et s'attendrissant davantage, à mesure que le vin le gagne, il joint à son refrain des expressions plus amicales et plus tendres. Son langage est celui d'un béat, bien persuadé que, pour les hommes de Dieu, boire, manger, dormir, sont les trois vertus cardinales, et que toutes les donations faites à l'église doivent se résoudre pieusement en bon vin et en bonne chère. Ce fut en effet la vérité pendant bien des siècles: ce ne l'est plus à la fin du nôtre. Aussi serons-nous maudits et convaincus de schisme; ce qui est, comme on sait, le dernier malheur en ce monde, mais ce qui pourroit bien, dans l'autre, revenir absolument au même. »

« On voit ici, dit Le Motteux, quelle est la vie des oiseaux de l'île Sonnante. « Ils ne labourent ne cultivent la terre. « Toute leur occupation est gaudir, gazouiller, et chanter... « Ils sont douillets et en bon poinct des rentes qui leur « viennent de tout l'aultre monde... » Ce chapitre est une satire vive et ingénieuse de la bigoterie du peuple, *peuple, dis je, des grands, ainsy que des petits*, qui se ruine à entretenir des hypocrites, francs oiseaux de proye, dans une molle et luxurieuse oisiveté. Les oiseaux *chantent* pour les dupes qui les nourrissent: et puis c'est tout. »

Pantagruel monstroyt face triste, et sembloyt non content du sejour quatridien [1], que nous in-

terminoyt[2] Editue : ce qu'apperceut Editue, et dist, seigneur, vous sçavez que sept jours devant et sept jours apres brume[3], jamais n'y ha sus mer tempeste. C'est pour faveur[4] que les elements portent aux alcyons, oyseaulx sacrez a Thetis, qui pour lors ponnent et esclouent[5] leurs petits lez le rivaige. Icy la mer se revenche de ses longs calmes, et par quatre jours ne cesse de tempester enormement, quand quelcques voyagiers y arrivent. La cause nous estimons afin que ce temps durant, necessité les contraigne y demourer, pour estre bien festoyez des revenus de sonnerie. Pourtant

[1] * De quatre jours, par allusion sans doute aux Quatre-Temps, et aux quatre saisons de l'année.

[2] Qui nous préfigeoit. (L.) — Dont nous menaçoit. Le Duchat veut dire sans doute préfixoit, du latin *præfigere ;* mais *interminoit* est mieux expliqué dans de Marsy, par *menaçoit*, puisque Rabelais a dû faire *interminoit* du latin *interminare* ou *interminari*, menacer.

[3] Voyez Pline, livre X, chapitre XXXII, et Plutarque, dans le Traité où il examine quels sont les plus avisez. Mais Rabelais semble ici proprement parler après Jean de Saresbury, au livre II, chapitre II de son Policratique, puisque c'est lui qui remarque que le calme dont il s'agit règne uniquement en faveur des Alcyons, qui pour lors ponnent et esclouent leurs œufs sur le rivage. (L.) — De Marsy traduit *après brume* par *après l'hyver ;* mais *brume* ou plutôt *bruma*, d'où vient ce mot, signifie ici le solstice d'hiver ; puisque c'est en effet après ce solstice que les Alcyons font leur nid et couvent leurs œufs.

[4] Je n'ai vu que les éditions de 1584 et 1600, qui avant les nouvelles ayent omis ce *pour*. (L.) — C'est pour la faveur.

[5] Pondent et font éclore.

n'estimez temps icy ocieusement perdu. Force forcee vous y retiendra. Si ne voulez combattre Juno, Neptune, Doris, Eolus, et touts les Vejoves[6] : seullement deliberez vous de faire chiere lie. Apres les premieres bauffreures[7], frere Jean demandoyt a Editue, en ceste isle vous n'avez que cages et oyseaulx? Ils ne labourent ne cultivent la terre. Toute leur occupation est guaudir, guazouiller et chanter. De quel pays vous vient ceste corne d'abondance, et copie[8] de tant de biens et frians morceaulx? De tout l'aultre monde[9], respondit Editue, exceptez moy quelcques contrees de regions aquilonaires[10], lesquelles depuis

[6] C'estoient entre les Romains des dieux malfaisants. Les anciens, au lieu de ce nominatif Jupiter, disoient *dijovis*, et le prenoient en bonne part, *eo quod nos juvet et die et vitâ ipsâ*. Son contraire estoit *Vejovis*, un dieu malin qui apportoit tout malencontre ; son image estoit petite, avec des dards en la main, et une mine de les vouloir eslancer. Ils lui faisoyent sacrifices, non pour lui demander aide et secours, mais de peur qu'il ne leur fist du mal. *Alphabet.* — Voyez livre I, chapitre XLV.

[7] Après les premières baffreures, après les premiers morceaux baffrés.

[8] C'est la corne de la chèvre Amalthée, nommée en latin *cornucopia*, de *cornu*, corne, et *copia*, abondance; parce que Jupiter ayant été allaité par cette chèvre, en l'île de Créte, la mit par reconnoissance au nombre des constellations, et donna aux deux nymphes qui l'avoient nourri, une de ses cornes avec la vertu de leur fournir tout en abondance et à souhait.

[9] On lit *de tout le monde* dans les deux éditions de M. D. L.

[10] *Ces contrées aquilonaires* ou septentrionales sont non seulement le royaume d'Angleterre, qui, sous Henri VIII, s'est déta-

quelcques certaines annees[11] ont meu la camarine[12]. Chou[13], dist frere Jean, ils s'en repentiront, dondaine: ils s'en repentiront, don don. Beuvons, amis. Mais de quel pays estes vous? demanda Editue[14]. De Touraine, respondit Panurge. Vrayement, dist Editue, vous ne feustes oncques de maulvaise pie couvez[15], puisque vous estes de

ché de l'Église romaine, mais toutes les régions septentrionales de l'Europe, qui ont les premieres secoué le joug de l'obéissance à cette Église, cessé de lui payer des subsides, et remué la sentine ou les iniquités de Rome, que les réformés appeloient la nouvelle Babylone.

[11] Ce *quelcques*, qui ne se trouve que dans l'édition de Lyon 1573, a été retranché comme inutile et de mauvaise grace. (L.)

[12] C'est-à-dire ils ont remué l'ordure. Allusion au proverbe latin *ne move camarinam*, et métaphore tirée du lac Puant, appelé *Camarina*, situé près de Syracuse; du grec καμάρα, égoût, sentine.

[13] Pour le *coup*. *Dondaine* et *dondon*, refrain de chanson.

[14] *Dist Frere Jean..... demanda Editue*. Ceci n'est pas dans les bonnes éditions. Éditue y parle sans interruption. (L.)

[15] Il ne se peut que vous ne soyez de bonnes gens, et véritablement *debonnaires*, puisque vous avez pour patrie la Touraine si renommée pour l'humeur *benigne* et *bienfaisante* de ses habitans. Cette façon de parler proverbiale est fondée sur l'opinion qu'on a eue long-tems que le mot de *debonnaire*, qui vient de *debonarius*, dit pour *bonarius*, d'où le *bonario* des Italiens, faisoit allusion à l'*aire* ou au nid des faucons, d'où dépend absolument la docilité de cet oiseau. Voyez Ménage au mot *Debonnaire*, H. Étienne, page 93 de son Traité de la Précellence, etc., et Nicot, au mot *Aire*. Marot, dans son Épître au roi, pour avoir été dérobée;

> Car vostre argent (très débonnaire prince)
> Sans point de faulte est subgect à la pince.

C'est comme il parle dans l'édition de 1532. Dans celle de Dolet,

la benoiste Touraine. De Touraine, tant et tant de biens annuellement nous viennent, que nous feut dict ung jour par gents du lieu par cy passants, que le duc de Touraine n'ha en tout son revenu de quoy son saoul de lard manger, par l'excessifve largesse[16] que ses predecesseurs ont faict a ces sacrosaints oyseaulx, pour icy de phaisans nous saouller, de perdreaulx, de gelinotes, poulles d'Inde, gras chappons de Loudunoys, venaison de toutes sortes, et toutes sortes de gibier[17].

Beuvons, amys, voyez ceste perchee[18] d'oyseaulx, comment ils sont douillets et en bon poinct de rentes qui nous en viennent: aussi chantent ils bien pour eulx. Vous ne veistes oncques rossi-

1543, il préféra :

Car vostre argent (de tresbonaire prince)
Sans point de faulte est subject à la pince. (L.)

— C'est un proverbe. Voyez le prologue ancien du livre IV.

[16] Autre libéralité aussi bien placée, ce fut celle de certain comte de Rennes, duquel son sénéchal disoit, que ce qui passoit son imagination, c'étoit que son maître, dont les revenus ne montoient qu'à sept mille cinq cents livres, eût été assez simple pour donner six mille livres de rentes à quatre colléges de sa ville de Rennes. Voyez les contes d'Eutrapel, chapitre IX. (L.)

[17] De la forêt dépendante de l'abbaye de Turpenay. Voyez livre I, chapitre XXXVII. (L.)

[18] Une vingtaine ou environ. Lancelot du Lac, folio 124 tourné du volume I : « Et veoit oyseaux jusques à vingt à la perche seans, les plus beaulx du monde. » Je ne sçai si par cette perchée d'oiseaux, Rabelais n'entendroit point les moines de Saint-Martin de Tours. (L.)—L'allusion est évidente. On lit *perche* dans l'édition de

gnols mieulx gringoter qu'ils font en plat, quand ils voyent ces deux bastons dorez (c'est, dist frere Jean, feste a bastons[19]), et quand je leur sonne ces grosses cloches que voyez pendues autour de leur cage. Beuvons amys, il faict certes huy beau boire, aussy faict il touts les jours : Beuvons, je boy de bien bon cueur a vous, et soyez les tres-bien venus[20].

N'ayez paour que vin et vivres icy faillent[21] : car quand le ciel seroit d'airain, et la terre de fer, encores vivres ne nous fauldroient, feust ce par sept, voire huict ans[22], plus long temps que ne dura la famine en Egypte. Beuvons ensemble par bon accord et en charité.

Diable, s'escria Panurge, tant vous avez d'aise

M. D. L. Une esplanade du château de Blois, où se tenoit la garde bretonne de la reine Anne, s'appelle encore *la Perche aux Bretons.*

[19] Feste solemnelle. On y faisoit des banquets qui, ayant dégénéré en débauches, donnèrent lieu au soixante-quatorzième article de réformation proposée au roi, sous le bon plaisir du pape, par le clergé de France assemblé à Poissi, en 1561. Bèze, Histoire Ecclésiastique, tome I, page 642. Voyez le chapitre XLV du livre IV. (L.)

[20] « Beuvons, amys, il faict certes huy beau boire, aussy faict il « touts les jours. Beuvons; je boy de bien bon cueur à vous, etc. » Le texte de l'*Ile Sonnante* porte simplement : *beuvons amis, je bois a vous.* (L.)

[21] *Faillent* pour manquent, et *fauldroient* pour manqueroient.

[22] Autant et plus que dura la famine en Égypte, du tems de Joseph. Pendant celle que produisit à Paris le siège de cette grande ville, par Henri IV, tous les couvens furent trouvés fournis de bled et autres vivres pour un an plus ou moins. Voyez le Grain, Déca-

en ce monde! En l'aultre, respondit Editue, en aurons nous bien d'advantaige. Les champs Elisiens ne nous manqueront pour le moins. Beuvons, amys, je boy a toy. Ç'a esté, dy je, esprit moult divin et parfaict, a vos premiers siticines[23] avoir le moyen inventé par lequel vous avez ce que touts humains appetent naturellement, et a peu d'iceulx, ou, a proprement parler, a nul n'est octroyé. C'est paradis, en ceste vie, et en l'aultre pareillement avoir.

O gens heureux! o demy dieux!
Pleust au ciel qu'il m'advint ainsy[24]!

dence de Henri *le Grand*, Rouen 1638, pages 456 et suivantes. Voyez aussi les Mémoires de la Ligue. (L.)

[23] Les éditions de 1584 et 1600 ont *prieres siticines;* en quoi elles ont été mal à propos suivies par les nouvelles. *Premiers* est la bonne leçon, et celle de l'*Ile Sonnante* (L.)— On voit que Rabelais joue ici sur *siticines* et *sitio*, quoique *siticines* viennent de *siticen*, joueur de flûte. Voyez chapitre II.

[24] Ceci est pris de cette fameuse épigramme du jeune Brodeau :

Mes beaux peres religieux,
Vous disnez pour un grammerci;
O gens heureux! O demidieux!
Pleust à Dieu que je feisse ainsy! (L.)

CHAPITRE VII.

Comment Panurge racompte a maistre Editue l'apologue du roussin et de l'asne.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Après avoir bien bu et bien mangé, Éditue mène Pantagruel et ses courtisans, ou compagnons de voyage, dans une chambre bien garnie, bien tapissée, et toute dorée, où il les invite à dormir. « Mais, dit l'auteur, je ne pouvoys « dormir, a cause du sempiternel brinballement des clo- « ches. » A minuit, il les éveille pour boire, et lui-même boit le premier. « Vous debvriez, leur dit-il, avoir ja faict « trois repas; et tenez cela de moi, que pour manger les « vivres de l'isle Sonnante, se fault lever bien matin.... « Beuvons, amys, beuvons trestouts : les plus maigres de « nos oyseaulx (*les religieux mendiants qui chantent leurs ma- « tines à minuit*) chantent maintenant touts a nous, nous « boirons a eulx, s'il vous plaist... Au poinct du jour pa- « reillement nous esveilla pour manger souppes de prime. « Depuis ne feismes qu'ung repas; lequel dura tout le jour, « et ne sçavions si c'estoyt dipner ou soupper, guouster ou « regoubillonner (*faire le réveillon*). Seulement par forme « d'esbat nous promenasmes quelcques jours par l'isle pour « veoir et ouyr le chant de ces benoists oyseaulx. »

« Doux passetems, s'écrie Ginguené. Hélas! qu'êtes-vous

devenus! De barbares législateurs ont détruit cette béatitude. Ils veulent que tout prêtre remplisse une fonction sacerdotale. Ils retranchent inhumainement de ces fonctions les longs repas, le long sommeil, et tant d'autres consolations, qui aidoient les élus à marcher dans les voies du Seigneur. Plus d'oisiveté, plus de donations, et *partant plus de joie.* O siécle pervers et irreligieusement ennemi de ces douces superstitions! ô, dussé-je le répéter cent fois, nation perdue de philosophie et de schisme! » Mais le bon vieux temps est revenu pour les oiseaux de l'île Sonnante.

L'apologue du roussin et de l'âne, que l'auteur met malicieusement dans la bouche de Panurge, et qui revient à celui du rat de ville et du rat des champs, fait à-la-fois allusion au caractère lubrique du cardinal de Lorraine, dont le mariage, ou plutôt le penchant pour les plaisirs du mariage, fait l'objet des trois derniers livres du roman, et à tous les gens d'église, aux moines sur-tout, qui, malgré leur vœu de chasteté, en prenoient comme lui sur l'autel. C'étoit aussi l'opinion de Voltaire. « La fable de l'âne et du cheval, dit-il, dans la lettre au duc de Brunswick, la défense faite aux ânes de baudouiner dans l'écurie, et la liberté que se donnent les ânes de baudouiner pendant le temps de la foire, sont des emblèmes assez intelligibles du célibat des prêtres et des débauches qu'on leur impute. »

« Panurge, dit Le Duchat, avoit remarqué entre les oiseaux de l'île Sonnante une femelle qui devoit être quelque abbesse fort aimable. Il la préfère à tout ce qu'il y avoit vu de *dains oyseaulx*, c'est-à-drie de ces moines qui prennent le titre de *dom*, et il la trouve pour le moins aussi *digne oyselle* que ces moines étoient *dignes oyseaulx :* mais Éditue, voyant où Panurge en vouloit venir, lui déclare que ce n'est point là un gibier dont il soit permis de tâter. Ce qui donne lieu à Panurge de conclure avec l'apologue, que l'île Sonnante, ou l'état ecclésiastique, a beau regorger de

mille sortes de délices et de commodités, c'est un triste séjour, si l'on n'ose s'y marier, ou du moins y faire l'amour. » Plusieurs rapprochements nous portent à croire que l'*abbegesse* dont il est ici question est la même que *la bergiere*, et l'une et l'autre la même que Diane de Poitiers : cette belle bergère portoit le surnom de la capitale du Poitou, où est situé le *Chastellerauldoys*; c'est elle que Rabelais nomme ailleurs *la grande jument*. Elle étoit à-la-fois la maîtresse de Henri II et du cardinal de Lorraine, à qui son état et son vœu de chasteté ne permettoit pas de *baudouiner;* et enfin elle montoit souvent en croupe avec Henri II sur le même cheval (voyez la note 6 de la str. 3 du chap. 11 du livre I), comme la bergère du conte monte en croupe avec un palefrenier, sur le cheval de bataille d'un gentilhomme. Ce gentilhomme seroit donc François Ier, qui a eu les premières faveurs de Diane, qui prenoit le titre de *gentilhomme*, et qui juroit *foi de gentilhomme*. On a eu déja bien des preuves que Rabelais, dans ses contes, fait des allusions malignes à des histoires, et qu'il ne conte pas que pour conter, ou pour tirer une moralité.

Voici l'opinion des autres commentateurs sur ce chapitre. « On peut observer ici, dit Le Motteux, que plusieurs religieux sont obligez de se lever à minuit pour vaquer à la prière; et qu'Éditue fait lever ses hôtes *à minuit, pour boire* [1].

« Beuvons, amys, dit-il, beuvons trestouts, les plus maigres de nos oyseaulx chantent maintenant touts a nous, « nous boirons a eulx, s'il vous plaist. » Ces maigres oiseaux sont les novices, les idiots qui y vont a la bonne foi, et ces diminutifs de moines, ces misérables, tels qu'il y en a par-tout, qui sont faits pour être menez haut la main.

[1] C'est ainsi à-peu-près que frère Jean paroît bien plus attentif au service *du vin* qu'au service *divin*, livre IV, chapitre x, sur la fin.

Ils sont souvent à chanter matines pendant que les autres ronflent ou sont encore à trinquer[2].

« L'*apologue du roussin et de l'asne*, conté à Éditue par Panurge, qui étoit passionné pour le mariage, insinue aux prêtres que le mieux pour eux ce seroit d'être mariez. »

« Voici, dit Bernier, un des plus beaux chapitres du livre, et même des livres précédents, et qui me sent bien Rabelais : c'est l'apologue du roussin et du baudet, plein de moralités et de bons enseignements pour ceux qui veulent jouir de la vie en honnêtes gens.

Maistre baudet dont l'asnerie
Est très fine chevalerie.

« Asne d'aussi bon sens que celui de la fable, qui mangeoit l'herbe du pré de son maistre sans s'enfuir comme lui au moindre bruit, ne se mettant pas en peine en quelles mains il pouvoit tomber; bien moins affamé que l'asne Chamard[3] qui mangea l'Iliade d'Homère, et plus fameux que ceux du bazacle de Toulouse, et que ceux de Meun, n'en déplaise au fameux Jean de Meun. Asne qui n'a que la figure d'un asne, et bien plus habile que le fameux asne de Buridan, et que ce docteur même, puisqu'il auroit fait bonne chère ou ceux-là seroient morts de faim, et que les décisions qu'il adresse au roussin marquent les bassesses

[2]* M. Le Duchat entend par *les plus maigres de nos oyseaulx*, les religieux mendians, qui chantent leurs matines à minuit, et cette interprétation vaut peut-être bien celle de M. Le Motteux, dit son traducteur. Mais, du reste, la distinction que fait celui-ci entre moines qui savent être libres, et moines idiots qui sont faits pour être menez en esclave, me semble revenir parfaitement à la distinction que fait Rabelais lui-même, dans le chapitre XI du livre IV, entre *moine moinant* et *moine moiné*.

[3] « Un maistre asne, ajoute en marge Bernier, est ainsi appelé au pays Merdois, territoire de mer, en Blésois. » — Sans doute pour *camard*.

d'esprit, l'avarice et l'ignorance de ceux qui (*servorum pecus*) ayant du pain et des chausses, se font esclaves et valets, pour avoir des valets (*omnia serviliter pro dominatione*). Des hommes qui se mettent comme des Prothées (*sic*) en cent postures pour plaire à un grand, sans être asseurés d'y réussir; qui font la cour à un crasseux richard, qui les regarde de haut en bas, et peut-être un crapaut de cave boursoufflé d'un vain orgueil détrempé et radouci en *Mammone d'iniquité;* à un ignorant, à un fat qui n'a souvent ni naissance, ni générosité, et qui ne seroit peut-être pas digne de les servir, s'il étoit réduit au petit pied. Car quand on fait la cour à des grands ou à des gens qui ont l'ame grande (*pauci numero*), passe! sur-tout quand on ne peut s'en passer. C'est donc bien mieux fait de répondre comme le baudet au roussin (*equus sub ephippio*):

Non benè pro toto libertas venditur auro.

D'écouter cet asne qui fait la leçon à bien des docteurs, et qui semble leur braire aux oreilles :

. . . . . Turpissima res est :
Nimirùm possis quum liber vivere parvo;
Quærere servitio majoris præmia census.

Hélas! ne comprendra-t-on jamais le

Felices agricolæ, sua si bona norint;

le

Vive tibi, nam moriere tibi,

et enfin en la personne de Tibère, tout ce que les grands disent des petits;

O homines ad servitutem natos!

C'est ainsi que, comme le sage renvoye l'imprudent à la fourmi, un asne, tout baudet qu'il est, renvoye l'avare et l'ambitieux à la médiocrité, à la liberté tranquille, et au

paix et peu du docteur Charron, mais qui sçait profiter de ses avis, qui ne les prend pour des contes de peau d'asne, qui ne met pas en oreille d'asne tout ce que ce grand docteur et un asne même nous enseignent?

Auriculas asini quis non habet? »

Il est évident que ce chapitre devoit suivre immédiatement le sixième. Cependant l'on plaçoit celui des *Apedeftes* entre l'un et l'autre, dans les éditions ordinaires, avant Le Duchat, qui a rétabli ce prétendu chapitre VII à sa vraie place, en le mettant le seizième, ainsi que dans la première édition de 1562, et avant M. D. L., qui l'a mis le dix-huitième. « On voit, dit Le Duchat, par la fin du chapitre précédent, que celui-ci doit être le septième, et non pas celui des Apedeftes, marqué communément VII dans tous les Rabelais vieux et nouveaux. Ce prétendu chapitre VII doit être le seizième, et c'est comme il est marqué et placé dans *l'Isle Sonnante*. Ceux qui out pris soin de l'édition de 1565 et de celle de 1626, ne sachant bonnement où placer ce chapitre des Apédeftes, l'avoient omis comme n'étant apparemment pas de Rabelais; mais il est de lui comme les autres du livre V, et sa place naturelle est après le quinzième chapitre mal marqué XVI, dans le commun des éditions. »

Avoir bien beu et bien repeu, Editue nous mena en une chambre bien garnie, bien tapissee, et toute doree. La nous feit apporter mirobalans, brain de basme[4] et zinzembre verd confict, force

[4] Quelque peu de baume. On lit *mirabolans* pour *mirobalans*, dans la deuxième édition de Le Duchat.

hippocras, et vin delicieux; et nous invitoyt par ces antidotes comme par breuvaige du fleuve de Lethé, mettre en oubly et nonchalance les fatigues que avions paty sur la marine; feit aussy porter vivres en abundance a nos navires qui surgeoyent au port. Ainsy reposasmes par icelle nuict, mais je ne pouvoys dormir a cause du sempiternel brinballement des cloches.

A minuict Editue nous esveilla pour boire: luy mesme beut le premier, disant: Vous aultres de l'aultre monde dictes que ignorance est mere de touts maulx, et dictes vray: mais toutesfois vous ne la bannissez mie de vos entendements, et vivez en elle, avecques elle, et par elle. C'est pourquoy tant de maulx vous meshaignent[5] de jour en jour: tousjours vous plaignez, tousjours lamentez; jamais n'estes assouvis, je le considere presentement. Car ignorance vous tient icy au lict liez, comme feut le dieu des batailles par l'art de Vulcan, et n'entendez que le debvoir vostre estoyt d'espargner de vostre sommeil, poinct n'espargner les biens de ceste fameuse isle. Vous debvriez avoir ja faict trois repas, et tenez cela de moy, que pour manger les vivres de l'isle Sonnante, se fault lever bien matin[6]: les mangeant ils multiplient[7], les espargnant ils vont en diminution.

[5] Tourmentent, affligent.

[6] Il faut tenir table ouverte du matin au soir, et même toute la

Faulchez le pré en sa saison, l'herbe y reviendra plus drue, et de meilleure emploicte[8] : ne le faulchez poinct, en peu de temps il ne sera tapissé que de mousse. Beuvons amys, beuvons trestouts, les plus maigres de nos oyseaulx[9] chantent maintenant touts a nous, nous boirons a eulx s'il vous plaist. Beuvons une, deux, trois, neuf fois[10], *non*

nuit. Le troisième livre des facéties de Bebelius raconte, de certain prêtre du Wirtemberg, que le comte Ulric, son souverain, ayant voulu lui donner un second bénéfice pour mieux fournir à la bonne chère que ce généreux ecclésiastique faisoit aux passans ses hôtes, le bon homme n'en voulut point, par cette seule raison que, pour manger son revenu, étant déja contraint de tenir table le plus souvent jusqu'à minuit, il ne pourroit en consumer un plus grand sans renoncer absolument au sommeil, et sans ruiner entièrement sa santé. (L.)

7 Il en est de même des procès. Plus il s'en juge, plus d'incidens qui produisent d'autres arrêts. (L.)

8 L'herbe en sera d'un meilleur débit, et votre argent y sera mieux *employé*. (L.) — De Marsy traduit *emploicte* par *emplette;* mais nous pensons qu'*emploicte* s'est dit pour *emploi*, profit, gain. et qu'il signifie ici que l'herbe fauchée en sa saison fera plus de profit. C'est aussi dans ce sens que Montaigne a employé ce mot, et nous en avons donné la même explication dans les éditions que nous avons publiées de cet auteur.

9* Les religieux mendians, qui chantent leurs matines à l'heure de minuit, laquelle Editue avoit choisie pour éveiller ses hôtes afin de les faire boire. (L.)—Les religieux les plus pauvres et les plus austères, selon l'abbé de Marsy.

10 Jusqu'à quinze fois pour homme, en évitant le nombre pair, suivant le conseil de Démocrite, qui trouvoit de l'inconvénient à boire quatre, six ou huit verres de vin. Ronsard, dans la pièce intitulée *le Voyage d'Hercueil :*

Ores, amis, qu'on n'oublie

zelus, sed charitas. Au poinct du jour pareillement nous esveilla pour manger soupes de prime[11]. De-

De l'amie
Le nom qui vos cœurs lia :
Qu'on vuide autant cette coupe,
Chère troupe,
Que de lettres il y a.

Neuf fois au nom de Cassandre,
Je vay prendre
Neuf fois du vin du flacon,
Afin de neuf fois le boire
En mémoire
Des neufs lettres de son nom.

Une, deux, trois, neuf fois peut aussi se rapporter au nombre des Graces et des Muses. Le *De Generibus ebriosorum*, imprimé l'an 1565, chapitre intitulé : « Veteres non solum ad mensuram, sed etiam ad « numerum bibere consueverunt. Veteres non solum ad mensuram, « sed etiam ad numerum litterarum nominum, eorum quos ama- « bant, bibere consuevisse accepimus..... Præterea ad numerum « Musarum novem scyphos propinare solebant, vel Gratiarum amore « tres dumtaxat. Unde in proverbium consuetudo abiit. Aut ter bi- « bendum, aut novies. Quod Ausonius sic expressit :

« Ter bibe, vel toties ternos, sic mystica lex est,
« Vel tria potanti, vel ter tria multiplicanti. »

Voilà comment, sous prétexte de dévotion, ou sous ombre de s'intéresser à la santé d'une maîtresse, les anciens avoient trouvé le secret de pousser la débauche. Mais, n'en déplaise à ces bonnes gens, ils n'y entendoient rien à comparaison d'Éditue, qui, dans sa manière de célébrer les matines bacchiques, réunit si heureusement ici toutes les *leçons* des différentes matines claustrales. (L.)

[11] Soupes appellées de la sorte à cause qu'on les mange à l'heure de *prime*, qui est la première des heures canoniales. Rabelais vante fort ces soupes, et les appelle presque toujours *grasses soupes de prime*, parce que c'est le premier bouillon et le gras de la marmite. Les autres, appellées soupes de lévrier, livre III, chapitre XV, et livre IV, chapitre L, sont moins succulentes en ce que le pot ayant

puis ne feismes qu'ung repas, lequel dura tout le jour, et ne sçavions si c'estoyt disner, ou soupper, gouster, ou regoubilloner[12]. Seulement par forme d'esbat nous promenasmes quelcques tours[13] par l'isle pour veoir et ouir le joyeux chant de ces benoists oyseaulx.

On soir Panurge dist a Editue: Seigneur, ne vous desplaise, si je vous racompte une histoire joyeuse, laquelle advint au pays de Chastellerauldois depuis vingt et trois lunes[14].

été de nouveau rempli d'eau, c'est de nouveau bouillon presque sans suc. (L.)

[12] Ce mot ne signifie pas déjeûner, comme l'a traduit de Marsy dans son *Rabelais moderne*, mais faire le réveillon, un repas après le souper. En voici la preuve : On lit dans Duez : « REGOUBILLONNER *far collatione prima d'andar al letto;* REGOUBILLONEMENT, *collatione di serve doppo cena.* » Il doit donc être composé de *re* et *goubillonner*, augmentatif de *gobiller*, qui a pu se dire dans un sens contraire à *dégobiller*, dans celui de *gober* un *gobé*, un morceau friand. Voyez Trévoux.

[13] Toutes les éditions lisent ici *jours*, comme déja livre I, chapitre XXI, à l'endroit de la note 9; mais c'est la même faute provenant apparemment de la mauvaise écriture de Rabelais. Lisez *tours*; l'auteur parlant ici des aventures des voyageurs pendant un seul et même jour, sur le soir duquel il est dit, quelques lignes plus bas, que Panurge raconta l'apologue du roussin et de l'âne, à l'imitation de la fable *lupus ad canem*, qui est la quarante-sixième de celles de Phèdre dans l'édition de Francfort, 1610. (L.) — C'est ainsi qu'il faut lire, et non pas *quelcques jours:* il n'est question ici que de ce qui se passa dans un seul et même jour, sur le soir duquel il est dit une ligne plus bas, que Panurge raconta l'apologue du roussin et de l'âne. « Au soir Panurge dist a Editue, etc. »

[14] Comme Rabelais écrivoit en 1550, et qu'il entend par vingt-

Le pallefrenier d'ung gentilhomme au mois d'apvril [15] promenoyt a ung matin ses grands chevaulx parmy les guerets: la rencontra une guaye bergiere [16], laquelle

A l'umbre d'ung buissonnet
Ses brebiettes guardoyt,

Ensemble ung asne, et quelcques chievres. Devisant avecque elle luy persuada monter darriere luy en croppe, visiter son escurie, et la faire ung tronçon de bonne chiere a la rusticque. Durant leur propous et demoure, le cheval s'addressa a l'asne, et luy dist en l'aureille (car les bestes parlarent toute icelle annee en divers lieux): Paovre et chetif baudet, j'ay de toy pitié et compassion: Tu travailles journellement beaucoup, je l'apperçoy à l'usure de ton bacul: c'est bien faict, puisque Dieu t'ha creé pour le service des humains; tu es baudet de bien. Mais n'estre aultrement torchonné, estrillé, phaleré [17], et alimenté

trois lunes, vingt-trois mois, ou vingt-trois années, il se pourroit que ce conte fit allusion à quelque aventure semblable, arrivée en 1548 ou 1527; et qu'il plaçât cette aventure dans le Châtelleraudois, parceque l'on dit les ânes de Châtellerault. Le fait est qu'on dit les ânes de Mirebeau, qui est à six lieues de cette ville, et en Poitou.

[15] Il n'est pas surprenant qu'au pays de Châtelleraud, où il y a quantité de ces rossignols d'Arcadie, il s'en trouvât un de gaye humeur en avril, qui est un mois consacré à l'amour. (L.)

[16] Cette gaie bergère est Diane de *Poitiers*, qui quitta le père pour le fils. — [17] Orné d'un riche et beau harnois. (L.)

que je te voys, cela me semble ung peu tyrannicque, et hors les metes [18] de raison. Tu es tout herissonné, tout hallebrené, tout lanterné [19], et ne manges icy que joncs et espines, et durs chardons. C'est pourquoy je te semonds, baudet, ton petit pas avecques moy venir, et veoir comment nous aultres, que nature a produicts pour la guerre, sommes traictez et nourris. Ce ne sera sans toy ressentir de mon ordinaire. Vrayement, respondit l'asne, j'iray bien voluntiers, monsieur le cheval. Il y ha [20], dist le roussin, bien monsieur le roussin [21] pour toy, baudet [22]. Pardonnez

[18] Les bornes : du latin *meta*.

[19] Tu as le corps transparent comme une lanterne, et la peau de tes flancs est rase et dépilée comme le plus délié parchemin. (L.)

[20] Je suis bien, dit le roussin, etc.

[21] * On appelle cheval de bataille un grand, vigoureux et adroit cheval de main. Ainsi, il semble que le nom de *cheval* fût plus honorable que celui de *roussin*, qui désigne proprement un cheval de service, de moyenne taille ; mais il n'importe. *Roussin*, comme un diminutif, et comme ayant quelque chose d'étranger, agrée davantage à ce cheval, que son maître avoit appris de quelques courtisans italiens à ne traiter que de simple *roussin*. (L.) — Un roussin étoit en effet un cheval de service, épais et entier, selon le dictionnaire de Trévoux ; un cheval hongre, selon Vossius et Spelmann, et une *roucine*, une jument de service. Mais Rabelais, comme le remarque Le Duchat dans Ménage, appelle, livre I, chapitre XXXIV, *roussin*, un cheval de poste, que Gymnaste monta pour aller à la découverte de l'armée de Picrochole. Ce mot vient de l'allemand *ross*, cheval, et non pas, comme le croit Le Duchat dans le même article, de *ronce*, ni de *frons*, feuillage, ni de *rubus*. Toujours est-il que le cheval trouve le nom de *roussin* plus noble. Le ton de supériorité que prend ici l'un des interlocuteurs sur l'autre, indique bien

moy, respondit l'asne, monsieur le roussin, ainsy sommes nous en nostre langue incorrects et mal apprins nous aultres villageois et rusticques. A propous, je vous obeiray voluntiers, et de loing vous suivray de paour des coups, j'en ay la peau toute contrepoinctee, puisque vous plaist me faire tant de bien et d'honneur.

La bergiere montee, l'asne suivoyt le cheval en ferme deliberation de bien repaistre advenant au logis. Le pallefrenier l'apperceut, et commanda aulx guarsons d'estable le traicter a la fourche, et l'esrener a coups de baston : l'asne entendant ce propous se recommanda au dieu Neptune [23] et commençoyt a escamper du lieu a grand erre,

celle d'un roi sur son sujet; et l'invitation que fait le cheval au baudet de le suivre, en rappelant celle que fait Pantagruel à Panurge, chapitre IX, du livre II, confirme que ce grand cheval est Henri II, que la bergère est Diane de Poitiers, et que le baudet qui aime tant à baudouiner est le cardinal de Lorraine.

[22] Toutes les éditions que j'ai vues ont *baudet*. Je ne sais pourquoi on lit *banque* dans le Rabelais de 1669. (L.)

[23] * L'âne voyoit la fourche levée sur lui. Dans ce danger il se voue au dieu Neptune, à qui les poëtes donnent pour sceptre le *trident*, qui est une espèce de fourche. (L.) — Il y avoit encore une autre raison qui engageoit l'âne à se recommander à Neptune. A la fête des *consuales*, que les Romains célébroient le 18 août, en l'honneur de *Consus*, nom de Neptune surnommé *Equestris*, ou le cavalier, et que les Arcadiens appeloient *Hippocratia*, les chevaux, les mulets, et les ânes étoient couronnés de fleurs, et n'étoient employés à aucun travail. Ils étoient donc sous la protection de Neptune; cet âne savant avoit donc bien raison de se recommander à ce dieu.

pensant en soy mesme, et syllogisant : il dict bien aussy n'estre mon estat suivre [24] les courts de gros seigneurs, nature ne m'ha produict que pour l'aide des paovres gens. Esope m'en avoyt bien adverty par ung sien apologue, ç'ha esté oultrecuidance a moy, remede n'y ha que d'escamper d'icy, je dis, plustoust que ne sont cuits asperges [25]. Et l'asne

On trot, a peds [26], a bonds, a ruades,
Au guallot, a petarrades [27].

La bergiere voyant l'asne desloger, dist au pallefrenier qu'il estoyt sien, et pria qu'il feust bien traicté, aultrement elle vouloit partir, sans plus avant entrer. Lors commanda le pallefrenier que plustoust les chevaulx n'eussent de huict jours avoyne, que l'asne n'en eust tout son saoul. Le pis feust de le revoquer, car les guarsons l'a-

[24] On dit bien aussi que mon état n'est pas de suivre.

[25] Expression proverbiale, familière à l'empereur Auguste. Voyez les Adages d'Erasmes. (L.)

[26] Il faut lire à *peds*, c'est-à-dire à pets. Ainsi, plus bas, chapitre XVII, *ils pedoient de graisse*, du latin *pedere;* l'édition de 1626 a *peds*, l'*Ile Sonnante* et l'édition de 1600 ont *pets*, comme les nouvelles. *Pieds*, comme on lit dans les deux de 1573, dans celle de 1584, et dans celle de 1596, ne vaut rien. (L.)

[27] Ayant dit ailleurs *peder*, l'auteur auroit dû dire *pedarrade*, s'il avoit voulu suivre l'étymologie dans le mot comme il avoit fait dans le verbe; mais peut-être que l'usage n'étoit pas pour *pedarrade* comme pour *peder*. (L.) — Cela vient de ce que, dans la dérivation, une consonne foible se change en une forte de même organe.

voyent beau flatter, et l'appeler Truunc, truunc, baudet, ça : Je n'y vay pas, disoyt l'asne, je suis honteux. Plus amiablement l'appelloyent, plus rudement s'escarmouchoit il, et a saults, a petarrades: ils y feussent encores, ne feust la bergiere qui les advertit cribler avoyne hault en l'aer en l'appellant. Ce que feut faict, soubdain l'asne tourna visaige, disant : Avoyne! bien, *adveniat,* non la fourche, je ne dis, qui ne dict, passe sans flux [28]. Ainsy a eulx se rendit chantant melodieusement, comme vous sçavez que faict bon ouir la voix et musicque de ces bestes arcadicques.

Arrivé qu'il feut, on le mena en l'estable pres du grand cheval [29], feut frotté, torchonné, estrillé, lictiere fresche jusqu'au ventre, et plein ratelier de foing, pleine mangeoire d'avoyne, laquelle quand les guarsons d'estable cribloyent, il leur chauvoyt [30] des aureilles, leur signifiant qu'il

[28] Il ne fait pas bon ici pour moi, je passe et je m'en vais, comme n'ayant pas beau jeu. Ce qu'au reste l'âne équivoque sur *avoine* et *adveniat* fait présumer qu'encore que Rabelais ait toujours écrit *avoine*, comme l'a remarqué Ménage, chapitre XXIX de la première partie de ses Observations sur la langue françoise, il prononçoit pourtant *avène* à l'italienne, comme quelques-uns prononcent encore aujourd'hui. (L.) — Métaphore tirée du jeu de breland. Le flux est, à ce jeu, une suite de cartes de même couleur. Ici l'âne se croit dans le cas de *passer,* comme n'ayant pas beau jeu contre le roi.

[29] Au lieu le plus honorable et le plus commode, en la compagnie du cheval de bataille du gentilhomme. (L.)

[30] Voyez le prologue du livre V, note 34.

ne la mangeroyt que trop sans cribler, et que tant d'honneur ne luy appartenoyt.

Quand ils eurent bien repeu, le cheval interrogeoyt l'asne, disant : Et puis, paovre baudet, comment te va, que te semble de ce traictement? Encores n'y vouloys tu pas venir. Qu'en dis tu? Par la figue [31], respondit l'asne, laquelle ung de nos ancestres mangeant, mourut Philemon [32] a force de rire, voicy basme, monsieur le roussin. Mais quoy, ce n'est que demie chiere. Baudouinez vous rien [33] ceans, vous aultres messieurs les chevaulx? Quel baudouinaige me dis tu, baudet, demandoyt le cheval? tes males avivres [34], baudet,

[31] Allusion à la figue mise dans le *podex* de la mule de Milan, et arrachée avec les dents par les Milanois. Voyez liv. IV, chap. XLV.

[32] Voyez livre IV, chapitre XVII.

[33] Ce *rien* du baudet est campagnard, et proprement du Languedoc, où, *dort-on rien céans?* c'est demander si on n'y dort pas. (L.) — Rien pour un peu. Quant à *baudouiner*, c'est, dit Duez, faire le *baudet*, agir comme un asne desbasté : il est dérivé de *baudouin*, qui vient de *baudir*, ainsi que *baudet* et *ribaud*. Voyez Ménage. « Baudouiner, dit l'abbé de Marsy, c'est faire acte de *baudet*. On étoit alors au mois d'avril, il n'est pas étonnant que ce baudet fût en belle humeur. »

[34] Imprécation d'un cheval contre son semblable, ou contre tout animal qui tient de son espèce. Les nouvelles éditions, et même quelques anciennes ont *avives*, mais il faut lire *avivres* comme dans l'*Ile Sonnante* et dans les éditions de Nierg, 1573, de P. Estiart, 1596. *Avivres*, au reste, est de l'Anjou et de la Basse-Normandie. (L.) — Cette imprécation équivaut à celle-ci : *Puisse-tu étrangler*. Les *avivres* ou plutôt les *avives*, comme on parle aujourd'hui, sont, au propre, l'enflure des glandes gutturales des chevaux.

me prends tu pour ung asne? Ha! ha! respondit l'asne, je suis ung peu dur pour apprendre le languaige courtisan des chevaulx. Je demande, roussinez vous point ceans, vous aultres messieurs les roussins? parle bas, baudet, dist le cheval: car si les guarsons l'entendent, a grands coups de fourche ils te pelauderont si dru qu'il ne te prendra volunté de baudouiner. Nous n'osons ceans seulement roidir le bout, voyre feust ce pour uriner, de paour d'avoir des coups : du reste aises comme rois. Par l'aulbe du bas [35] que je porte, dist l'asne, je te renonce, et dis fi de la lictiere, fi de ton foing, et fi de ton avoine : vive les chardons des champs, puisqu'a plaisir on y roussine : manger moins, et tousjours roussiner son coup, est ma devise; de ce nous aultres faisons foing et pitance [36]. Or monsieur le roussin mon amy, si tu nous avoyt veu en foires quand nous tenons notre chapitre provincial, comment nous baudouinons a gogo [37], pendant que nos maistresses vendent leurs oysons et poussins. Telle feut leur departie. J'ay dict.

A tant se teut Panurge, et plus mot ne sonnoyt.

[35] Voyez le chapitre XIII du livre IV.

[36] Voyez le chapitre XXIII du livre III.

[37] * En vrais *goguelus* ou en gens *encoqueluchez*, qui font consister sur-tout en cela les aises de la vie. A Metz et en Lorraine on dit d'une femme cachée dans sa cappe, qu'elle ressemble au *moine Gogo*. (L.) — Ce chapitre provincial, et ce *baudouinage* à gogo,

Pantagruel admonestoyt conclure le propous. Mais Editue respondit, a bon entendeur ne fault qu'une parolle. J'entends tres bien ce que par cest apologue de l'asne et du cheval vouldriez dire et inferer, mais vous estes honteux. Sçaichez, qu'icy n'y a rien pour vous, n'en parlez plus. Si ay je, dist Panurge, n'a guieres icy veu une abbegesse a blanc plumaige, laquelle mieulx vouldroys chevaulcher que mener en main. Et si les aultres sont dains [38] oyseaulx, elle me sembleroyt daine oyselle, Je dis cointe et jolie, bien valent ung peché ou deux. Dieu me le pardoint partant, je n'y pensoys poinct en mal : le mal que j'y pense me puisse soubdain advenir [39] !

confirment bien qu'il se moque ici des moines à qui il n'est pas permis de *baudouiner*.

[38] On voit que *dains* et *daine* sont pour *dignes* et *digne*.

[39] Pensée aussi fine que naturelle et du meilleur comique.

CHAPITRE VIII.

Comment nous feut monstré Papegaut a grande difficulté.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Éditue fait à grand'peine voir Papegaut à Pantagruel: sur ce que Panurge le trouve ridicule, Éditue l'arrête, en lui disant qu'il est perdu sans ressource s'il est entendu; que toutes les foudres du ciel sortiront soudainement du bassin du *saint oiseau* pour le frapper: ce qui est une allusion évidente aux foudres du Vatican, qui frappent tous les ennemis du saint-siége, et sont la dernière raison des papes, comme le canon est celle des rois. La *chevesche* ou chouette qu'aperçoit Panurge sous la cage de Papegaut donne à entendre que les papes ont au besoin pour la nuit une maîtresse ou un mignon, sans que cela paroisse, et que c'est ainsi qu'ils font la chouette au peuple crédule qui se laisse facilement piper par les apparences. On sait que la chouette est un oiseau de nuit qui prend les petits oiseaux à la pipée. Le vieil *evesgaut a teste verde,* dormant près d'une jolie *abbegesse,* que Panurge veut éveiller pour le faire *chanter* de force, et qu'Éditue lui fait respecter par les plus épouvantables menaces, peut bien être Jean de La Case, et peindre le danger de faire violence aux gens d'église, et sur-tout à ceux qui sont revêtus des hautes dignités ecclésiastiques, qui ne chantent guère personnellement,

et de qui Boileau a dit :

> Ces pieux fainéants
> Veilloient à bien diner, et laissoient en leur lieu,
> A des chantres gagés le soin de louer Dieu.
> Lutrin, chant I, v. 23.

Les deux *petits cardingaux* sont bien certainement *Alexandre Farnèse* et *Gui Ascagne Sforce*, qui ont été faits cardinaux par Paul III, l'un à l'âge de quatorze, l'autre à l'âge de seize ans, et dont parle Rabelais dans sa xve lettre.

Le Motteux et son traducteur nous semblent avoir très bien expliqué cette maligne allusion, et quelques autres du même chapitre. On va en juger.

« On voit dans ce chapitre, dit Le Motteux, « comment, « a grande difficulté, feut monstré Papegaut a nos voya- « geurs, accroué dans sa cage, et accompaigné de deux « petits cardingaux et de six gros et gras evesgaux. Panurge « curieusement considere sa forme, ses gestes, son main- « tien. Puis s'escria a haulte voix, disant : En mal an soit « la beste, il semble une duppe ! » c'est-à-dire ici une *huppe*, oiseau dont la tête est ornée d'une touffe de plumes qui représente assez bien la tiare ou la triple couronne du saint-père : oiseau de plus qui, par son inclination à se nicher dans l'ordure, encore mieux que par sa touffe de plumes, ressemble à plusieurs papes, et nommément à Jules III, que Rabelais pouvoit avoir particulièrement en vue.

« La *chevesche* que Panurge apperçoit au-dessous de la cage de *Papegaut* fait peut-être allusion à l'histoire ou fable de la papesse Jeanne, peut-être aussi aux maîtresses des papes. Mais je croirois plutôt que cette prétendue chevesche, dont Éditue dit à Panurge : *Ce n'est mie une chevesche, il est masle, c'est ung noble chevechier,* désigne le cardinal Innocent, qui ne fut favorisé du chapeau rouge qu'en reconnoissance des petits services qu'il avoit rendus à Jules III, lorsque celui-ci n'étant encore que légat du saint-siége à

Boulogne, lui faisoit l'amour. Cette reconnoissance du pape lui mérita de la part du cardinal un dévoûment si marqué que l'on en parloit assez cavalièrement. Mais Pasquin fit leur apologie : il soutint qu'Innocent n'étoit pas assez beau pour être le Ganymède de Jupiter [1].

« Les deux *petits cardingaux* semblent représenter, ou quelques jeunes cardinaux créez à même titre que le jeune Innocent, ou plutôt quelques bâtards soit du même pape, ou au moins de son prédécesseur, Paul III, qui avoit donné le chapeau rouge à deux jeunes garçons, enfans de Constance, sa fille naturelle. Sur quoi l'on peut voir la quinzième des lettres de notre auteur à monsieur de Maillezais,

[1] * Jean Marie du Mont, ou de Monti, fut couronné pape, et prit le nom de *Jules III*, au mois de février 1550, et son mignon fut fait cardinal environ trois mois après; de sorte que Rabelais pouvoit bien l'avoir en vue. Car quoique vraisemblablement son cinquième livre eût été commencé, peut-être même achevé dès l'année précédente, il put y insérer dans la suite quelques traits nouveaux, selon que l'occasion s'en présentoit, en attendant que son manuscrit fût imprimé; ce qui ne se fit qu'après sa mort, arrivée seulement, dit-on, en 1553. Touchant les amours de *Jules III*, et la promotion du jeune *Innocent* au cardinalat, voyez *Fra Paolo*, livre III, au commencement de l'an 1550; et le *Pallavicin* au livre XI. Les deux historiens ne different que par rapport à quelques petites circonstances, et en ce que le dernier paroît avoir peur de dire la vérité. Remarquons au reste que le fait de la pasquinade, rapporté par M. Le Motteux, est conté un peu différemment par un auteur qu'il cite quelquefois, et où je suis bien sûr qu'il l'avoit lue. Je veux parler de *Jean Crespin*, dont voici les paroles, page 487, de l'*Estat de l'Eglise*, imprimé *chez Jean Bavent*, en 1582 : « Le bruit couroit parmy la ville de Rome, et mesme cela estoit divulgué par certains libelles diffamatoires, que Ganymedes estoit entretenu par Jupiter, encores qu'il ne fust pas beau. » Cela est copié de *Sleidan*, qui dit presque mot pour mot la même chose, vers la fin du livre XXI, folio m, 285, verso. (*De Missy.*)

où il appelle ces deux nouveaux princes de l'église les *petits cardinaux de Santa Fiore*, et l'un des deux *petit cardinalicule*[2].

« Le *gros villain evesgaut a teste verde*, qui ronfle *soubs une feuillade* avec trois *onocrotales joyeulx;* et qu'une *jolie abbegesse*, *laquelle joyeusement chantoyt*, ne pouvoit pourtant pas réveiller; c'est Jean de La Case, archevêque de Bénévent, et nonce à Venise, fameux par ses poésies, et qui avoit fait entr'autres ouvrages un poëme à la louange de la sodomie[3]. »

[2]* Il s'agit d'*Alexandre Farnese* et de *Gui-Ascagne Sforce*, que Paul III fit cardinaux presque immédiatement après son avènement au pontificat; le premier âgé seulem nt de quatorze ans, et le second de seize, comme on le peut voir dans *Fra Paolo*, livre I, à la fin de l'an 1534. M. Le Motteux se trompe en les faisant tous deux fils de la bâtarde de Paul III. Elle étoit bien mère d'Alexandre Farnese, mais l'autre étoit fils de Pierre Louis ou *Pi tro Ludovico*, autre bâtard du même pape. Cela paroît par la lettre même de Rabelais à laquelle M. Le Motteux nous renvoye. Rabelais n'appelle et ne pouvoit appeller que le premier *De Santa Fiore*, et c'est en parlant du second qu'il employe le diminutif *cardinalicule*. Mais M. Le Motteux a eu raison, au reste, d'insinuer qu'ils passoient tous deux pour être les *fils*, au (*sic*) même tems que les *petits-fils*, de leur grand-père. Je remarquerai seulement qu'il auroit pu ne se pas contenter de l'insinuer d'une manière si obscure. Au moins me semble-t-il que dans la lettre qu'il cite, Rabelais en parle plus clairement, si toutesfois j'en puis bien juger par la traduction de M. Le Motteux, car je n'ai point l'original des lettres dont il s'agit. Conférez ce que dit *Sleidan*, vers la fin du livre XXI, sous l'an 1549, dans l'endroit où il donne un extrait de l'ouvrage de *Bernardin Ochin*, ou publié sous son nom, contre Paul III. (*De Missy.*) — Voyez nos remarques sur cette lettre.

[3]* Jean de La Case passe constamment pour un poëte fort licentieux; mais soit qu'il ait été assez infame pour célébrer la sodomie, ou qu'on lui ait prêté cette infamie sans aucun fondement, au moins ne doit-on plus l'accuser sans quelque preuve bien authentique d'a-

Bernier se contente de dire sur ce chapitre : « Il faut avouer que l'auteur se donne ici bien de la peine pour ne rien faire que faire voir sa passion contre le pape et sa cour, choses fort différentes. »

Voltaire en a aussi dit un mot dans sa lettre au prince de Brunswick. « Les voyageurs sont admis, dit-il, devant le papegot. Panurge veut jeter une pierre à un évêque qui ronflait à la grand'messe, maître Éditue (c'est-à-dire maître sacristain) l'en empêche, en lui disant : « Homme de bien, « frappe, feris, tue, et meurtris touts rois, princes du « monde en trahison, par venin ou aultrement, quand tu « vouldras, deniges des cieulx les anges, de tout auras par« don du papegot. Mais ces sacrez oyseaulx ne touche. »

Ginguené en donne un long extrait, sous ce titre : *Du Pape, des Excommunications, et de l'Inviolabilité des évêques.* Il le termine par cette phrase : « Mieulx doncques vault, « dit Panurge, boire d'aultant et bancqueter, » et par ces réflexions : « C'est toujours très bien fait de suivre l'avis de Panurge; mais si les sacrés oiseaux n'ont pas cessé d'être inviolables, on leur a prouvé du moins que, sur leur refus

voir fait un ouvrage *De Laudibus Sodomiæ*. Voyez l'article de Case (*Jean de la*) dans le dictionnaire de Moréri. Je rapporterai cependant ce passage de *Jean Crespin*, qui paroît avoir fourni à M. Le Motteux ce qu'il dit ici, et qui peut mériter quelque attention. « Du « temps de ce pape (*Jules III*) estoit Jean de la Case, Florentin, « archevêque de Bénévent, et légat du siège en toute la seigneurie « de Venise. Cestuy-cy, qui faisoit si magnifiquement profession du « célibat papistique, n'a point eu de honte de composer un livre en « rhithme italien, auquel il loue et exalte ce péché horrible et « détestable de sodomie, voire mesmes jusques à le nommer œuvre « divin : et afferme qu'il y prend fort grand plaisir, et qu'il ne cog« noist point d'autre sorte de paillardise. Le livre a esté imprimé à Venise chez un nommé Troian Nauw. » Voyez l'*Estat de l'Eglise*, etc., par Jean Crespin, imprimé chez *Jean Bavent*, en 1582, in-octavo, page 488. (*De Missy.*)

de chanter, on pouvoit les chasser de leurs cages. Que papegaut le prenne comme il voudra; ni rois ni princes n'en seront frappés, empoisonnés, ni meurtris. Il n'aura pour ces peccadilles aucun pardon à donner. On assure qu'il fera bien de laisser son bassin (*la cloche d'excommunication*) tranquille, et de n'en pas compromettre le bruit. L'artillerie du Vatican n'est plus, dit-on, chargée qu'à poudre. »

Le tiers jour continua en festins et mesmes bancquets que les deux precedents : auquel jour Pantagruel requeroit instamment veoir Papegaut; mais Editue respondit qu'il ne se laissoit ainsi facilement veoir. Comment, dist Pantagruel, ha il l'armet de Pluton[4] en teste, l'anneau de Gyges es gryphes, ou ung cameleon au sein pour se rendre invisible au monde? Non, respondit Editue, mais il par nature est a veoir ung peu difficile. Je donneray toutesfois ordre que le puissiez veoir si faire se peult. Ce mot achevé nous laissa au lieu grignotans.

[4] Platon, livre X de sa République, a employé ce proverbe, et c'est peut-être la raison pourquoi tous les Rabelais que j'ai consultés ont ici l'*armet de Platon*, mais c'est *Pluton* qu'il faut lire. Voyez les Adages d'Érasme au mot *Orci galea*. (L.) — Le casque de Pluton. Les anciens attribuoient à ce casque la même vertu qu'à l'anneau de Gygès, comme le remarque Érasme, non seulement dans ses Adages, mais dans ses Colloques. Voici ce qu'il en dit dans ce dernier ouvrage : « Plutoni erat galea, quam qui gestaret, is quoscumque vo« luisset videbat, ipse nemini conspicuus. » Vide Erasmi Colloquia, versiculo *Orci galea*.

Ung quart d'heure apres retourné nous dist, Papegaut estre pour ceste heure visible : et nous mena en tapinois et silence droict a la cage en laquelle il estoyt accroué [5], accompaigné de deux

[5] Soufflegan, comme il plaît à l'auteur d'appeller un *suffragant*, de *suffrago*, *inis*, c'est proprement un homme qui plie les genoux sous le faix qu'il aide à porter. Becman, pages 320 et 321 de son *De Originibus linguæ latinæ* : « Est verò, *suffrago*, *inis*, græcis « ἰσχιοθία, flexura in posterioribus quadrupedum retrorsum incur- « vata : dicitur, quod ibi cruris continuitas divisa et quodammodo « *fracta* appareat. Exinde est *suffragium*, *suffragor*, quod erat an- « nitor et adjuvo. » C'est la raison pourquoi celui-ci est représenté *acroué* ou accroupi, d'*accurvatus*, fait de *curvare*, d'où *corvée*, dans la signification de certaine prestation corporelle, qu'à Metz on nomme *crouée*, et qui consiste à se *courber* pour remuer la terre. Je sai bien que comme on dit également *corvée* et *crouée*, pour exprimer une seule et même prestation, quelques-uns dérivent *crouée* de *corrogata*, en tant que cette sorte de service supposoit anciennement une prière d'un seigneur à ses sujets de s'employer pour lui à certain travail qui ne leur coûteroit guère, s'ils s'y prenoient tous ensemble et à une seule fois ; mais la *crouée* étant aussi et essentiellement une prestation où l'on se *courbe*, il est évident que l'auteur s'en est tenu à la première étymologie. A l'égard de *Soufflegan* pour *suffragant*, cette allusion de Rabelais fait voir que selon lui le service que les suffragans de son tems rendoient à l'Église consistoit tout au plus à *souffler* les *gans* de l'évêque qui vouloit les mettre, afin que les mains du prélat pussent y entrer aisément. J'oubliois de remarquer qu'il y a d'anciennes éditions suivant lesquelles les nouvelles ont *accroné*, mais qu'on doit lire *accroué*, conformément à celles de Nierg, 1573, de P. Estiart, 1596, et de 1626. (L.) — *Accroué* vient en effet d'*accurvatus*, courbé, accroupi ; mais *corvée*, dont Le Duchat a discuté ici hors de propos l'étymologie, ne vient pas de *curvare*, ni de *corrogata* : c'est un dérivé du mot françois *corps*, parceque la corvée étoit une prestation corporelle. Sur *soufflegan*, voyez le prologue du livre II. Quant aux *deux petits cardingaux*, voyez le commentaire historique.

cardingaux, et de six gros et gras evesgaux. Panurge curieusement considera sa forme, ses gestes, son maintien. Puis s'escria a haulte voix, disant : En mal an soit la beste [6]! il semble une duppe [7]. Parlez bas, dist Editue, de par Dieu, il ha aureilles [8], comme saigement denota Michael *de Matiscone* [9]. Si ha bien [10] une duppe, dist Panurge. Si une fois il vous entend ainsy blasphe-

[6] Maudite soit la bête, ou, à la male heure pour cette bête! Amadis, tome VIII, chapitre XCV : « En mal-an pour vous, damp chevalier, fustes-vous oncques amy de trahison? » (L.) — Que la bête soit en mal-an, ou qu'il arrive malheur à la bête!

[7] A son habit, qui est une espèce de paletot, on le prendroit pour une *huppe*, oiseau dont le plumage ressemble un paletot. Voyez Rabelais, livre I, chapitre XXI. (L.) — C'est plutôt à cause de la tiare. Rabelais compare le papegaut de l'île Sonnante, ou le pape, à un *sainct oyseau que de celestes oyseaux journellement alimentent d'ambroisie et de nectar*. Il fait donc la même comparaison en le comparant à une huppe, oiseau qui a une touffe de plumes sur la tête, laquelle représente assez bien la tiare, et qui de plus, comme l'indique son nom de *duppe*, a un air sot et niais.

[8] Ces paroles, il a oreilles (papegaut), peuvent très bien se ratacher à celles du chapitre XLVIII du livre IV, que voici : *Car il ha couilles le sainct Pere....* La chevesche ou femelle qu'aperçoit à l'instant Panurge sous la cage de Papegaut, semble expliquer ainsi cette énigme. On sait d'ailleurs que non seulement dans le dictionnaire de Rabelais, mais dans celui du peuple, *oreilles* et *c....les* sont souvent synonymes. C'est de là que le peuple croit et dit encore qu'un enfant qui n'a qu'une oreille est bâtard.

[9] Ou de Mâcon en Bourgogne. Le *Modus legendi abbreviaturas in utroque jure*, folio 18, recto, de l'édition in-16, Gothique Jean Petit, 1510, *Jo. de Matisco*, l. *de Matiscone, doctor citramo*. Ce pourroit être ici notre Michel *de Matiscone*, dont Rabelais auroit oublié ou mal su le nom propre; mais nul auteur que je sache, n'a fait men-

mant, vous estes perdus, bonnes gens : voyez vous la dedans sa cage ung bassin [11]? D'iceluy sortira fouldre, tonnoire, esclairs, diables et tempestes : par lesquels en ung moment serez cent pieds soubs terre abysmez. Mieulx seroyt, dist frere Jean, boire et bancqueter. Panurge restoyt en contemplation vehemente de Papegaut, et de sa compaignie, quand il apperceut au dessoubs de sa cage une chevesche [12] : adoncques s'escria,

tion de ce prétendu docteur, et d'ailleurs *Jo. de Matiscone* ne se trouve absolument point dans le *Modus legendi abbreviaturas*, etc., de l'édition très-correcte de Chevallon, in-8°, 1532. (L.) — Ce Michel de Matiscone est probablement Pierre Castellan, ou Du Châtel, évêque de Mâcon, l'un des membres du Saint-Office en France, lecteur et bibliothécaire de François Ier. L'auteur, qui étoit son ami particulier, lui donne ici le prénom de Michel, soit parcequ'il étoit de l'ordre de Saint-Michel, soit pour dépayser le lecteur. Voyez livre I, chapitre XXIII. *Michael* pourroit bien aussi être mis ici pour *Joannes*. Voyez le prologue du livre IV.

[10] Une huppe a bien aussi des oreilles. Voyez le commentaire historique.

[11] Cloche qu'on sonne quand on excommunie. (L.)—C'est le nom de la cloche qu'on sonne à Rome quand le pape prononce une excommunication. Mais, ajoute Ginguené, pour qu'une cloche ressemble à un bassin il faut qu'elle soit renversée, ce que l'on peut regarder ici comme malignement symbolique.

[12] Marot, dans son Épître à un qui calomnia celle qu'il avoit intitulée : *Au roy, pour avoir esté desrobé* :

Quel qu'il soit il n'est point poëte,
Mais fils aisné d'une chouette,
Ou aussi larron pour le moins.

A la vue de cette prétendue *chevêche* ou *chouette*, qui est un oiseau naturellement larron, Panurge se démène comme s'il se voyoit

disant : Par vertus Dieu, nous sommes icy bien pippez a pleines pippes [13], et mal equippez. Il y a par Dieu de la pipperie, fripperie, et ripperie [14] tant et plus en ce manoir. Regardez la ceste chevesche, nous sommes par Dieu assassinez. Parlez

déja livré aux sangsues de la cour de Rome. Au reste, cette chevêche, qui fit tant de peur à Panurge, pourroit bien faire allusion au hibou qui vint, dit-on, deux jours de suite, se percher au-dessus de la tête de Balthasar Cossa, connu sous le nom de Jean XXII ou XXIII, en un concile que ce pape célébroit à Rome. Nicolas de Clemangis parle de ce fait dans quelqu'une de ses lettres, et Balæus, qui le rapporte aussi dans la Vie de ce pontife, en donne pour garant ce fameux écrivain. (L.) — La *chevesche* est la première dame de compagnie du papegaut, comme le *cheveschier* ou *chévecier* est le premier homme d'église, le chef après l'évêque. Voyez Roquefort au mot *Chévacerie*. Cette chevesche ou chouette est au propre un oiseau de nuit et de mauvais augure, qui prend les oiseaux à la pipée; au figuré, c'est la maitresse ou le mignon, le concubin du pape, comme Ganymède, pipé, enlevé par un aigle, l'étoit de Jupiter. Voyez le commentaire historique.

[13] Enjollés ou endormis, comme au son du *pipeau*, et ensuite pillez à l'aise, et comme réduits à la besace. Marot, dans son Épitre au roi, pour le délivrer de prison, parle ainsi de son procureur, qui n'avoit tenu compte d'une bécasse dont il lui avoit fait présent :

> Encor je crey, si j'en envoyois plus,
> Qu'il le prendroit; car ils ont tant de glus
> Dedans leurs mains, ces faiseurs de pippée,
> Que toute chose où touchent est grippée.

On voit dans les mémoires de l'État de France, sous Charles IX, tome II, au feuillet 12 a, de l'édition de 1579, que la *chevêche* sert à une espèce de *pipée*. (L.)

[14] Volerie. Ce mot a la même origine que *rober* et *dérober* comme les gens de *robe*, parcequ'il est en effet facile de cacher ce qu'on vole sous une robe.

bas de par Dieu, dist Editue, ce n'est mie une chevesche, il est masle, c'est ung noble cheveschier [15].

Mais, dist Pantagruel, faictes nous icy quelcque peu papegaut chanter, afin qu'oyons son harmonie. Il ne chante, respondit Editue, qu'a ses jours [16], et ne mange qu'a ses heures. Non fay je, dist Panurge, mais toutes les heures sont miennes. Allons doncques boire d'aultant. Vous, dist Editue, parlez a ceste heure correct, ainsy parlant jamais ne serez heretique [17]. Allons, j'en suis d'opinion.

[15] Les nouvelles éditions, et même celles de Lyon 1573, 1584 et 1600, ont *chevalier*, mais on doit lire *cheveschier*, conformément à celle de Nierg, 1673, et à celle d'Estiart, 1596, ou *chevecier*, comme dans celle de 1626. Entre *chevesche* et *chevechier* il y a ici une allusion qui consiste en ce que *chevêche* est une *chouette*, et que le *cheveschier* d'une église, ou, comme on parle aujourd'hui, le *chevecier*, est l'officier qui a soin du *chevet* de cette église, c'est-à-dire du fonds de l'église, depuis l'endroit où la cloture tourne en rond. Le mot de *chevecier* vient de *capicerius*, qu'on a dit pour *primicerius*, comme *caput in cera*, ou *primus in catalogo*, de cet officier qui est le premier dans l'église après l'évêque. Voyez l'Anti-Baillet, chapitre XXXIX. (L.) — Le même officier a soin des chapes, de la cire, etc. Ce jeu de mot de *chevesche* et de *cheveschier*, dit Ginguené, n'est ni de bon goût, ni de beaucoup de sel; mais il sert à amener cette petite sortie : *nous sommes icy bien pipés*, etc.; et nous devons le pardonner à Rabelais, nous qui ne sommes plus *pipés*, et qui commençons même à n'être pas *mal équipés*.

[16] Aux jours les plus solennels de l'année. Au lieu de *jours*, l'édition de 1626 a *heures*, ce qui semble s'accorder mieux avec la réponse de Panurge, qui ne parle que d'heures. (L.)

[17] Faites bonne chere et vivez comme il vous plaira dans un pays

Retournants a la beuverie aperceusmes ung vieil evesgaut[18] a teste verde[19], lequel estoyt accroué, accompaigné d'un soufflegan, et trois onocrotales[20] joyeulx, et ronfloyent soubs une feuillade. Pres luy estoyt une jolie abbegesse, laquelle joyeusement chantoyt, et y prenions plaisir si grand, que desirions, touts nos membres en aureilles convertis[21], rien ne perdre de son chant, et du tout, sans ailleurs estre distraicts, y vacquer. Panurge dist, ceste belle abbegesse se rompt la teste a force de chanter, et ce gros villain[22] eves-

d'inquisition, on ne vous dira rien; mais gardez-vous bien d'y parler de religion, ni d'y mettre en compromis l'autorité du pape ou de l'Église. (L.) — [18] Un vieil oiseau évêque.

[19] Allusion au chapeau vert dont les armes des évêques sont couronnées, en signe de l'espérance qu'ils ont de devenir un jour cardinaux. Voyez chapitre x, note 27.

[20] D'un *suffragant* et de trois *protonotaires*. Au prologue du livre II l'auteur équivoque déja sur ces deux mots, ce qui fait voir qu'encore qu'ici et plus haut quelques éditions anciennes ayent *soufflegau*, on doit y lire *soufflegan*, avec l'ile Sonnante. On sait, au reste, à quel point l'ignorance régnoit autrefois parmi la noblesse française. Comme c'est depuis long-tems qu'on appelle en France, *protonotaires*, les jeunes gentilhommes destinez à l'église; de-là, pour le dire en passant, le sobriquet qu'ailleurs déja Rabelais leur donne d'*onocrotales*, ou d'oiseaux dont la voix imite le brayement de l'âne. (L.)

[21] Au lieu que c'est ici un ablatif absolu, tout-à-fait du style de Rabelais, les nouvelles éditions ont l'infinitif *convertir*, qu'elles ont pris de celle de 1600. (L.) — Il y a ici une allusion obscure que la note 8 explique suffisamment.

[22] Jean de la Case qui préféroit des mignons à cette abbesse. Voyez le commentaire historique.

gaut ronfle cependant. Je le feray bien chanter tantoust de par le diable. Lors sonna une cloche pendante sus sa cage; mais quelcque sonnerie qu'il feist, plus fort ronfloyt evesgaut, point ne chantoyt. Par Dieu, dist Panurge, vieille buze, par aultre moyen bien chanter je vous feray. Adoncques print une grosse pierre, le voulant ferir par la moitié [23]. Mais Editue s'escria, disant: homme de bien, frappe, feris, tue, et meurtris touts roys, et princes du monde, en trahison, par venin, ou aultrement quand tu vouldras, deniges des cieulx les anges, de tout auras pardon du papegaut: a ces sacrez oyseaulx ne touche [24],

[23] Par le milieu du corps. C'est comme on diroit aujourd'hui, au lieu de *parmi le corps* ou *par la moitié du corps*, expressions qui ne se trouvent plus que dans nos vieux Gaulois, où même on lit la *moyenne* d'une place, d'un chaptel, pour le milieu d'une place, d'un château. (L.)

[24] Claude de Seyssel, folio 111 de sa traduction de cette partie de Diodore Sicilien, qui regarde les successeurs d'Alexandre, raconte des Pythecuses (c'étoit le nom de trois villes de la Libye supérieure), que les habitans de ces trois villes tenoient non seulement pour dieux les *papegaux;* mais que parmi eux quiconque tuoit un de ces animaux *étoit puni de mort comme inhumain et sacrilège*. Mais le bon Seyssel s'est trompé, sans doute après l'ancien traducteur latin, en ce que ce dernier avoit pris le πίθηκοι de l'original pour ψίτταροι, ce dernier mot signifiant en effet des *geais*, mais non le premier qui veut dire des *singes*. Ainsi *Pithécuse* (Pythecuse) veut dire *ville des singes*, et non pas *villes des papegaux* ou des *geais*. Or Rabelais avoit apparemment lu cet endroit de Diodore Sicilien, soit dans la traduction de Seyssel, imprimée l'an 1530, ou tout au plus dans l'ancien interprète latin, et il se peut que

d'aultant qu'aymes [25] la vie, le proufict, le bien, tant de toy que de tes parents et amys vivants et trepassez : encores ceux qui d'eux apres naistroyent, en seroyent infortunez! Considere bien ce bassin [26]. Mieux doncques vault, dist Panurge, boire d'aultant, et bancqueter. Il dict bien [27] monsieur Antitus, dist frere Jean : cy voyant ces diables d'oyseaulx, ne faisons que blasphemer, mais vuidant vos bouteilles et pots ne faisons que Dieu louer. Allons doncques boire d'aultant. O le beau mot!

Le troisieme jour, apres boire (comme entendez) nous donna Editue congé [28]. Nous luy feimes

n'ayant daigné consulter l'original grec, il aura eu ici en vue ce prétendu trait d'histoire, dont la vérité se trouve tout autrement dans le grec de Diodore Sicilien, livre XX, page 763 de l'édition de Wechel. *Si cardinalis infirmatur, non minuitur ei sanguis sine papæ licentia speciali*, dit, après Ostiensis, Jacobatius, livre I, *de Concilio*, page 34, cité page 332 de la deuxième édition du Mascurat. Le nom même du pape, à ce que disoit le docteur Just Jonas, deuxième partie, au feuillet 70 a, des Colloques de Luther, étoit, avant la réformation, un véritable *noli me tangere;* et il n'étoit pas jusqu'au moindre des frères mineurs, que l'empereur Sigismond n'eût plus craint d'avoir offensé, que de s'être attiré sur les bras tous les potentats de la terre ensemble. Voyez le Tableau, etc., de sainte Aldegonde, tome I, quatrième partie, chapitre III. (L.) — C'est bien ici le cas de l'axiome canonique *noli tangere Christos meos.*

[25] Si tu aimes.

[26] Cette cloche d'excommunication. Voyez la note 11.

[27] Il a raison monsieur Antitus.

[28] L'usage est de régaler les pèlerins dans les hôpitaux d'Italie, pendant trois jours seulement, après quoi on les fait sortir. (L.)

present d'ung beau petit cousteau perguois [29], lequel il print plus a gré, que ne feit Artaxerxes le voire d'eaue froide que lui presenta le paysan. Et nous remercia courtoisement : envoya en nos navires refraischissement de toutes munitions : nous soubhaita bon voyaige, et venir a saulvement [30] de nos personnes, et fin de nos entreprinses ; et nous feit promettre et jurer par Jupiter Pierre [31], que nostre retour seroyt par son territoire. Enfin nous dist, amys, vous noterez que par le monde y a beaucoup plus de couillons que d'hommes [32], et de ce vous soubvienne.

[29] D'un beau petit coûteau du Perche. L'auteur a peut-être voulu donner à entendre par ce présent, que Pantagruel et ses compagnons n'entendoient conserver aucune intimité avec des hypocrites, d'après l'ancien proverbe : *Les couteaux coupent l'amitié.*

[30] A bon port. Plus bas, chapitre XIX : *Et en bon saulvement descendismes au port.* De l'italien *à salvamento.* (L.)

[31] Le pape qui, sous ombre qu'il se dit le vicaire de Jésus-Christ et le successeur de Saint-Pierre, se fait craindre des superstitieux, par ses foudres, comme le *Jupiter Lapis*, par lequel juroient les Romains idolâtres. (L.)

[32] C'est ici un prêtre qui avance que c'est être moins qu'hommes que d'endurer si long-tems la tyrannie et les vices des moines et du clergé. (L.) — Ce qui est vrai, à la lettre, puisque chaque homme a deux testicules ; mais c'est une hyperbole dans le sens où Rabelais l'entend. On sait que le mot *c...llon*, qui est du langage bas et populaire, se dit, par injure, d'un homme sans *c...lles*, d'un homme manqué au moral et au physique. Il est donc évident qu'il s'agit ici, ainsi que l'a remarqué Le Duchat, des prêtres et des moines, qui font vœu de chasteté et de garder le célibat ; et que cette phrase grossière signifie qu'il y a plus d'eunuques volontaires et de lâches, que d'hommes dignes de ce nom.

CHAPITRE IX.

Comment descendismes en l'isle des Ferrements.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

La fiction de *l'isle des Ferrements* nous paroît, comme à l'abbé de Marsy, d'une obscurité presque impénétrable. Bernier croit y voir la peinture des horreurs de la guerre, et l'éloge de l'agriculture. « Toute cette vision de l'isle des Ferrements, dit-il, n'est pas mauvaise, si elle ne va qu'à nous marquer les horreurs de la guerre et à louer l'agriculture, ou le fer fait tout le manége; car, quant à la guerre, nous avons marqué ci-dessus la vérité de l'adage: *Dulce bellum inexpertis.* »

Le Motteux semble en avoir deviné l'allégorie; mais cet écrivain, qui a été trouvé mort dans un mauvais lieu, fait ici le Caton hors de propos, et n'ose pas nous apprendre le mot de l'énigme, s'il l'a réellement connu. C'est comme cet abbé de Marolles qui, s'étant mêlé de traduire Martial en prose et en vers, malgré son vœu de chasteté et l'obscénité de son auteur, traduit ou plutôt explique le latin *futuere* par, faire des choses malhonnêtes à une fille. C'étoit bien le cas de lui citer pour leçon ces vers de l'auteur même qu'il avoit entrepris de traduire :

Intrasti quoties inscriptæ limina cellæ,
Seu puer arrisit, sive puella tibi :

Contentus non es foribus, veloque seraque,
Secretumque jubes grandius esse tibi.
Oblinitur minimæ si qua est suspicio rimæ,
Punctaque lasciva quæ terebrantur acu.
Nemo est tam teneri, tam sollicitique pudoris,
Qui vel pædicat, Canthare, vel futuit.
MARTIAL, Épigr. XLVI, lib. XI.

« La description de *l'isle des Ferrements*, dit cet interprète, n'est guère moins odieuse que l'histoire du *papegaut* et de *l'evesgaut*. Je laisse à ceux qui aiment les saletés, et qui méprisent les bienséances, le soin de s'étendre sur ce chapitre. Tout ce que j'en dirai, c'est qu'il paroît avoir du rapport à un quatrain qui se trouve dans le Prologue (*nouveau*) du livre IV. » Voici ce quatrain, qui éclaircit en effet singulièrement l'énigme de notre sphinx :

« S'il est ainsi que la coingnee, sans manche,
Ne sert de rien, ne houstil sans poingnee,
Affin que l'ung dedans l'aultre s'emmanche,
Prendz que soys manche, et tu seras coingnee. »

« Ores seroyt a sçavoir, ajoute-t-il, quelle espece de coin-« gnee demande ce criart Couillatris. A ces mots touts les « venerables dieulx et deesses s'esclatarent de rire comme « ung microcosme de mousches. » On a vu, dans nos remarques sur le Prologue du livre IV, ce qu'il entendoit par la coignée de Couillatris; quant à la coignée sans manche, et à l'outil sans poignée du quatrain, ce sont des allégories trop claires pour les expliquer. Il ne faut donc plus que savoir ce qu'il entendoit par *ferrements*. Or, à l'occasion de ce passage du chapitre XVI du livre IV : « Ils avoient desrobé les ferremens de la messe, et les avoient mussez soubs le manche de la parœce, » il nous l'a expliqué lui-même ainsi dans sa *Briefve declaration* : « Les *ferrements de la* « *messe*, disent les Poictevins villageoys ce que nous disons

« ornements; et le manche de la paroece, ce que nous di-« sons le clochier, par metaphore assez lourde. »

D'après ces rapprochements, le mariage du manche avec la douille du ferrement est un vrai mariage, et comme on appelle les cardinaux l'ornement de l'église romaine, qui est l'île Sonnante, et qu'on leur attribue des penchants antiphysiques, nous sommes très portés à croire qu'il s'agit ici de ces penchants honteux, et que le collège des cardinaux est l'île des Ferrements. Par décence nous ne développerons pas davantage cette idée; mais les lecteurs de Rabelais sont comme les habitants de Châteaudun, ils entendent à demi-mot. Nous ferons seulement observer, avec Le Duchat, que si l'auteur dit que l'île des Ferrements est déserte et inhabitée, c'est que c'est celle des gens d'église; c'est que, comme il le dit aussi plus bas, tous les arbres de l'île étant chargés de ferrements, ceux qui passeroient sous ces arbres risqueroient continuellement *d'estre affollez*. Nous ferons observer encore que le *gros villain evesgaut a teste verde*, qui, dans le chapitre VIII, ronfle *soubs une feuillade* avec *troys onocrotales joyeulx*, et qu'une *jolie abbegesse*, *laquelle joyeulsement chantoyt*, ne pouvoit pourtant pas réveiller, lequel est Jean de La Case, secrétaire de Paul IV, qui alloit le revêtir de la pourpre, quand il est mort en 1555, est une transition évidente à la fiction de ce chapitre des ferrements.

Ferrement se disoit autrefois pour *outil*, au sens propre, et on sait dans quel sens obscène on prend encore *outil*, au sens figuré. Voici la preuve qu'*outils* s'est dit comme *ferrements* pour instruments. Le général des jésuites, dans une harangue prononcée dans l'assemblée générale de l'ordre, au temps où le roi Jacques régnoit en Écosse et la reine Élisabeth en Angleterre, dit : « Nous voyons ici le prince tyranniser ses sujets; là une princesse être hérétique. C'est à nous à être les exécuteurs de la haute justice de Dieu, qui ne sera jamais marri que, comme arbitres de sa volonté, nous fassions,

au préjudice des rois mal régnans, tomber leurs royaumes à ceux que nous connoîtrons en être dignes.... Il y faut employer le fer et le feu, de peur que la gangrène ne s'y mette. Nous y trouverons à la longue de bons chirurgiens. Mais sur-tout accommodez-y les saints *outils* de la confession, de la messe, et des communions.... Ce sont les avis que j'ay de notre Sauveur. »

De Marsy ne voit point d'obscénités dans cette fiction, et n'adopte pas plus l'idée qu'en a eue Le Motteux que celle de l'auteur de l'*Aristippe moderne*. « Cette *isle des Ferrements*, dit-il, me paroît à tous égards d'une obscurité impénétrable. Quel amas d'idées confuses et bizarres! Quel cahos! Je ne puis croire que Rabelais ait mis la dernière main à ce chapitre. Ce sont tout au plus des fragments informes, que les éditeurs de cette dernière partie du Pantagruel ont trouvés parmi ses papiers, et qu'ils ont cousus ici à leur manière. Tout cela ne me paroît susceptible d'aucune explication raisonnable. »

« Le Motteux trouve que ce chapitre n'est qu'un tissu d'obscénités, et laisse *à ceux qui aiment les saletés, et qui méprisent les bienséances*, le soin de l'approfondir. Auroit-il prétendu par-là nous donner lui-même indirectement la clef de cet endroit? Je doute fort, même avec cette clef, qu'on entrât fort avant dans l'isle des Ferremens. »

« L'auteur de *l'Aristippe moderne* a eu une idée fort différente de celle de Le Motteux : bien loin de trouver dans ce chapitre un amas d'obscénités, il a cru y découvrir la matière d'une moralité instructive. « Rabelais, dit-il, qui est si original dans ses comparaisons, dit que la *fortune* est un arbre qui produit toutes sortes de lames et d'ustenciles; et que l'espace de terre qui l'environne pousse des manches de toutes façons. Lorsque les fruits de l'arbre *sont en maturité*, ils tombent; et il en arrive assez bizarrement que la lame d'une épée rencontre le manche d'une *étrille*, et que

celle-ci *s'enfile* d'elle-même dans la garde d'une épée. Ne voudrait-il pas dire par-là qu'il y en a beaucoup qui sont palefreniers qui mériteroient d'être grands seigneurs, et qu'il y en a parmi ceux-cy qui seroient plus propres à manier l'étrille que l'épée? » Si Rabelais, continue de Marsy, disoit quelque chose de ce que lui fait dire cet écrivain, cette explication pourroit passer pour raisonnable. Mais par malheur Rabelais ne parle ni de *l'arbre de la fortune*, ni de *cette étrille qui s'emmanche dans une épée.* »

Cette explication de *l'Aristippe* a été imprimée à Paris en 1738, et réimprimée la même année à Amsterdam. L'auteur s'y contente en effet de prendre l'idée de Rabelais en général, et s'exprime après cela à sa manière; mais il ne l'a pas tant dénaturée que de Marsy veut bien le dire. Un autre interprète a adopté son explication, et l'a développée ainsi:

« *L'isle des Ferrements*, déserte et inhabitée, plantée d'arbres portant outils et armes de toute espèce, ainsi que leurs hampes, désigne clairement les différentes conditions et professions de la société, en raison desquelles les hommes et les femmes se marient et s'appareillent (*s'allient*) suivant leurs naissance et facultés. Cette île est nécessairement déserte et inhabitée, puisqu'elle n'existe qu'en imagination. »

« Le danger de recevoir, lors de sa chute, quelqu'un de ces ferrements sur la tête, c'est le danger de mal rencontrer en mariage. Les herbes et tiges croissant sous les arbres, et *rencontrant toujours leurs fers et alumelles, chacune competente a sa sorte*, sont évidemment les mariages, où les hommes cherchent à s'assortir, et où chacun trouve toujours, comme l'on dit, *chaussure à son pied.* »

« Ces expressions: « Les arbres superieurs avoyent deja « appresté les ferrements analogues aux tiges... qui crois- « soyent soubs eux, comme vous apprestez les robes des pe- « tits enfants, quand vous les demaillottez; » ces expressions, dis-je, signifient que les hommes de tel état et condi-

tion sont destinés par la Providence, et dès l'instant de leur naissance, à des femmes d'état et de condition analogues. »

« La demi-pique rencontrant un balai, la pertuisane rencontrant des cizailles, sont l'emblème des unions bizarres et mal assorties, qui ne laissent pourtant pas d'atteindre le grand but politique, la propagation de l'espèce. »

« Quand l'auteur dit enfin : *J'ay vu... je ne sçays quelles gens, faisant je ne sçays quoy...*, il veut sans doute parler des jouissances secrètes et cachées des hypocrites. »

Nous estants bien appoinct sabourez[1] l'estomach, eusmes vent en poupe, et feut levé nostre grand artemon, dont advint qu'en moins de deux jours arrivasmes en l'isle des Ferrements, deserte et de nul habitee ; et y veismes grand nombre d'arbres, portants marroches, piochons, ferfouettes, faulx, faulcilles, beches, truelles, coignees, serpes, sies, doloires, forces, cizeaulx, tenailles, paelles, virolets et vibrequins.

Aultres portoient daguenets, poignards, sang-dedez[2], ganivets, poinçons, espees, verduns,

[1] Garnis, lestés : de *saburra*, gravier dont on leste les vaisseaux.

[2] Courte épée qu'à Venise, où les nobles la portent telle, on nomme en langage vénitien *cinque dea*, par raillerie, comme si elle n'avoit que cinq doigts de long. Le correcteur de l'édition de Lyon, 1608, a fait imprimer *sang dez*, croyant peut-être qu'on a appellé de ce nom l'épée de ces braves qui, avec un *sang-dieu* à la bouche, sont toujours prêts à dégainer. (L.) — « De l'italien *cinque dea*, ou *cinque dita*, qui signifie, ajoute Le Duchat dans Ménage, une épée courte à la vénitienne. Antoine Oudin, dans son Dictionnaire italien-

bragmarts, cimeterres, estocs, raillons [3] et cousteaulx.

Quiconque en vouloyt avoir, ne falloyt que crousler [4] l'arbre : soubdain tumboyent comme prunes : d'advantaige, tumbants en terre rencontroyent une espece d'herbe laquelle on nommoyt fourreau, et s'engainoyent la dedans. A la cheute se falloyt bien guarder qu'ils ne tumbassent sus la teste, sus les pieds, ou aultres parties du corps; car ils tumboyent de poincte, c'estoyt pour droict engainer, et eussent affollé la personne [5]. Dessoubs ne sçay quelles aultres arbres, je veids certaines especes d'herbes, lesquelles croissoyent comme picques, lances, javelines, hallebardes, vouges, pertuisanes, rancons [6], fourches, espieux, croissantes haultes [7]. Ainsy qu'elles touchoyent a

françois : « *Cinque dea*, épée courte à la vénitienne, mot dit par raillerie. *Cinque dita*, idem. L'italien *cinque dita* veut dire *quinquedigitalis*, et signifie proprement une épée de cinq doigts de longueur. *Cinque dea* est du langage vénitien, qui dit *deo* pour *dito*, doigt. » C'est bien là l'arme qui convient à l'île des Ferrements.

[3] Espèce de flèches. — [4] Secouer, ébranler.

[5] Ce mot, qui revient souvent dans Rabelais, semble ici venir proprement d'*adfodiculare*. De *capitulare* on a de même fait *chalant*, qui marchande avant que d'acheter. (L.) — *Affoller* vient de *fol*, et *chalant* de *chaloir*. — [6] Espèce de dards.

[7] C'est, à mon avis, comme on doit lire, ce *plus y a* étant du texte, dans l'édition de 1559, et dans celle de Nierg, 1573; mais mal placé après *robbes de petits enfans*, qui se lit quelques lignes plus bas; ce qui l'aura apparemment fait retrancher dans les nouvelles éditions, comme faisant un contresens. (L.)

l'arbre, rencontroyent leurs fers et allumelles, chascune competente a sa sorte. Les arbres superieurs ja les avoyent apprestez a leur venue et croissance, comme vous apprestez les robbes des petits enfants, quand les voulez desmailloter, afin que desormais n'abhorrez l'opinion de Platon, Anaxagoras et Democritus. Feurent ils petits philosophes?

Ces arbres nous sembloyent animaulx terrestres, non en ce differentes des bestes qu'elles n'eussent cuir, graisse, chair, veines, arteres, liguaments, nerfs, cartilaiges, adenes[8], os, mouelle, humeurs, matrices, cerveau et articulations congnues, car elles en ont, comme bien deduict Theophraste; mais en ce qu'elles ont la teste, c'est le tronc en bas, les cheveulx, ce sont les racines en terre, et les pieds, ce sont les rameaulx contremont[9]: comme si ung homme faisoyt le chesne fourchu. Et ainsy comme vous, verollez, de loing a vos jambes ischiaticques[10] et a vos omoplates sentez la venue des pluyes, des vents, du serain, tout changement de temps, aussy a leurs

[8] Glandes.

[9] Ce qui est exactement vrai, dit un interprète, les ferrements de ces arbres figurant *membra virilia*, qui tiennent effectivement au sol, c'est-à-dire au corps de l'homme, *per capillosam seu pilosam partem*, et dont les verges ou rameaux, en entrant dans le système de l'auteur, tendent au contraire à s'ériger.

[10] Goutteuses.

racines, caudices, gommes, medulles, elles pressentent quelle sorte de baston dessoubs elles croist, et leur preparent fers et allumelles convenentes.

Vray est qu'en toutes choses (Dieu excepté) advient quelcquesfois erreur. Nature mesme n'en est exempte quand elle produict choses monstrueuses et animaulx difformes. Pareillement en ces arbres je notay quelcque faulte : car une demie picque croissante haulte en l'aer sus ces arbres ferrementiportes, en touchant les rameaulx en lieu de fer, rencontra un balay : bien, ce sera pour ramoner la cheminée. Une pertuisane rencontra des cizailles, tout est bon, ce sera pour oster les chenilles des jardins. Une hampe de hallebarde rencontra le fer d'une faulx et sembloyt hermaphrodite [11], c'est tout ung, ce sera pour quelcque faucheur. C'est belle chose, croire en Dieu! Nous retournants a nos navires, je veids darriere je ne sçay quel buisson, je ne sçay quelles gents faisants je ne sçay quoy [12], et je ne sçay comment aguisants je ne sçay quels ferrements, qu'ils avoyent je ne sçay ou, et ne sçay en quelle maniere.

[11] Comme tenant du rancon et de la faulx. (L.)

[12] Cet endroit obscène paroît imité de ce vers de Virgile :

Novimus et qui te.....

CHAPITRE X.

Comment Pantagruel arriva en l'isle de Cassade.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

De l'île des Ferrements nos voyageurs passent à celle de Cassade, où l'on ne voit que des gens qui jouent aux dés, ou qui montrent des reliques, pour attraper également par un jeu d'adresse l'argent de ceux qui ont confiance en eux. D'après la description que l'auteur en fait, et d'après l'étymologie, l'île de Cassade, stérile et malplaisante, doit être la cour de Rome, qui est en effet *la femme de maulvais jeu*, et l'île des Bourdes et des Tromperies. Les petits rochers blancs, carrés, à huit pointes égales, de forme cubique, sont les dés qui y sont souvent pipés. Les naufrages arrivés *autour et a bord de ces rochiers carrez*, sont ceux du jeu, et les désapointements des quêteurs de bénéfices.

L'auteur place dans cette île de la tromperie et de la piperie la relique du *sang-greal*, et autres reliques de même authenticité, pour faire sentir le degré de confiance que méritent ces objets de la crédulité et de la superstition populaire. Les chapeaux et bonnets de Cassade sont les chapeaux rouges des cardinaux, les chapeaux verds des évêques, les bonnets carrés des chanoines, pour faire allusion au trafic qui s'en fait à Rome.

Le Motteux a assez bien entendu l'allégorie de ce cha-

pitre. « Des jeux dont il s'agit dans le chapitre précédent, Rabelais, dit-il, passe dans celui-ci aux jeux de hasard, et de ceux-ci à un jeu d'adresse, qui est celui des reliques, auquel l'église romaine a su gagner tant d'argent. Au moins se moque-t-il du *sang-greal*, ou sang prétendu de Jésus-Christ, que l'on montre en Italie jusqu'à ce jour avec beaucoup de cérémonie, à la lumière d'un bon nombre de flambeaux, de torches et de cierges bénits: « Chose divine, « dit-il, et a peu de gents connue. Panurge feit tant, « par belles prieres avecques les syndics du lieu, qu'ils le « nous monstrarent: mais ce feut avecques plus de ce- « remonies, et solemnité plus grande trois fois qu'on ne « monstre a Florence les Pandectes de Justinian, ne la Ve- « ronicque a Rome. Je ne veids oncques tant de sandeaux, « tant de flambeaux, de torches, de glimpes et d'agiaux. » Mais il se trouve *finablement* que ce qui fut montré *estoyt le visaige d'ung connin rousty* [1]. « La ne veismes, ajoute-t-il, « aultre chose memorable, fors bonne mine, femme de « mauvais jeu (ce qui s'applique fort bien à la contenance de ceux qui montrent de fausses reliques), et les cocques « des deux œufs jadis ponnus et esclous par Leda »: relique digne des autres. »

« Notez que l'île où tout cela se passe, s'appelle *l'isle de Cassade*, et que les voyageurs *au departir* achètent *une botte de chappeaulx et bonnets de Cassade a la vente desquels*, dit

[1] Ce n'est pas ici la première fois que Rabelais parle du sangreal, ni M. Le Motteux non plus. Voyez ci-dessus, Remarques sur le livre IV, chapitre XLIII, XLIV. Il dit là que c'est une partie de sang *qui court le monde* et *qui n'est visible qu'à des yeux bien chastes*. Ici c'est un sang *que l'on monstre*, que l'on montre en certain pays, *en Italie*, et que l'on montre à la lumière d'*un nombre de flambeaux*, comme si les flambeaux devoient le faire voir malgré lui aux yeux qui ne sont pas assez chastes pour mériter ce bonheur. (*De Missy.*)

Rabelais, *je me doubte que peu* (de nous) *ferons de prouffict.* Ou je suis fort trompé, ou cela regarde quelques prélats qui, par de beaux présents, avoient marchandé le *chappeau* de cardinal, et à qui peut-être la marchandise fut livrée en espérance ou en promesses, mais qui à la fin s'en trouvèrent mauvais marchands, et y furent pour leur argent. Car *avoir des cassades* signifie être dupe. Peut-être aussi a-t-il voulu dire simplement que les gens de Pantagruel avoient fait un marché assez sot en donnant de bon argent pour des *Agnus Dei* et pour telles autres saintes pretintailles. Quoi qu'il en soit, nous voyons, au chapitre suivant, que malheur en prit de vouloir revendre leurs *chappeaulx de cassade.* »

Bernier n'a pas été plus heureux dans son jugement sur ce chapitre que dans celui qu'il a porté de la plupart des autres. « Le chapitre XI (X), dit-il, est assez spirituel, et plein d'invention, avec son isle de Cassade. C'est une description des jeux où l'on se sert des dez, de l'humeur des joueurs, et des suites du jeu, où, quelque mine qu'on fasse, l'esprit est dans un si grand mouvement, que l'on peut comparer cette passion à celle de l'amour... Tout cela, à propos de jeu, puisqu'il y en a un d'amour, mais quel jeu? car pour ce qu'on appelle à la lettre le jeu, que la cupidité, la prévention, l'oisiveté, plaident tant qu'il leur plaira en sa faveur, si le joueur est une dupe, quel misérable! S'il est habile, *quanto in arte est melior, tanto nequior!* La comparaison, au reste, de cette isle à la terre et aux rochers de Fontainebleau, ne me paroît pas mauvaise. »

Delaissants l'isle des Ferrements continuasmes nostre chemin : le jour ensuivant entrasmes en

l'isle de Cassade [2], vraye idee de Fontainebleau [3]: car la terre est si maigre que les os (ce sont rocs) luy percent la peau : areneuse, sterile, mal saine

[2] De l'italien *cacciata*, qui s'entend ici de l'une des espèces du jeu de tablier, entant qu'on y joue sans cesse au boute-hors, ou à chasser de leur place les dames *adverses* pour y mettre les siennes. (L.) — Malgré cette étymologie, Le Duchat explique plus loin cassade par *bourde*. Bourde, tromperie, est en effet la vraie signification de cassade, comme l'a remarqué de Marsy. On lit dans Nicot : Cassade, *stropha* (mot latin, qui signifie finesse, ruse, tour d'adresse et de subtilité) : Donner une cassade, *fallere*. Dans le Curiosités d'Oudin : *Donner une cassade*, jouer un tour, faire une niche, en faire à croire, persuader une chose qui n'est pas. Dans Duez : *cassade*, burla, baia. Le Dictionnaire burlesque de Roux, l'explique par tromperie, menterie ; celui de Trévoux par *bourde* et par le mot latin *ludificatio*, et ajoute : *On le dit aussi des hableurs* qui promettent beaucoup et qui tiennent peu : on les appelle *donneurs de cassades*. Le vieux poëte Régnier a dit, satire XI :

L'avoit galantement payé d'une cassade.

On ne peut donc pas douter que l'ile de Cassade ne soit la cour de Rome, qui est en effet l'ile des Bourdes et des tromperies, et celle des fausses reliques. Rabelais, dit l'abbé de Marsy, fait habiter cette ile par des joueurs et par des gens qui montrent des reliques : « Autre jeu d'adresse où certaines gens trouvent le secret de gagner beaucoup d'argent. » C'est M. Le Motteux qui parle, ajoute cet abbé, comme s'il craignoit de prendre sur lui la responsabilité d'un tel aveu.

[3] Fontainebleau, de même que l'ile de Cassade, sur-tout avant François Ier, n'étoit en effet qu'un sol maigre et stérile : saint Louis l'appeloit son désert, et il a porté le nom de *Désert* jusqu'au règne de François Ier. Voyez Brantôme, tome VII, p. 304, discours XLV. Mais l'auteur veut dire ici, au figuré, que l'ile des Bourdes et de la Tromperie est une terre stérile, qui ne produit rien à cause de la paresse de ses habitants, des prêtres et des moines, qui se croient nés pour consumer les fruits produits par les sueurs d'autrui : *Fruges consumere nati*.

et mal plaisante[4]. La nous monstra nostre pilot deux petits rochiers quarrez a huict esgales poinctes en cube[5] : lesquels a l'apparence de leur blancheur me sembloyoient estre d'alabastre, ou bien couverts de neige; mais il les nous asseura estre d'osselets. En iceulx disoyt estre a six estaiges[6] le manoir de vingt diables[7] de hazard tant redoutez en nos pays, desquels les plus grands bessons[8] et accouplez il nommoyt senes[9], les plus petits ambezas, les aultres moyens, quines, quadernes, ternes, double deux : les aultres il nommoyt, six et cinq, six et quatre, six et trois, six et deux, six et as, et cinq et quatre, cinq et trois, et ainsy consecutivement.

Lors je notay que peu de joueurs sont par le monde[10] qui ne soyent invocateurs de diables : car jectants deux dez sus table, quand en devotion ils s'escrient, senes, mon amy, c'est le grand

[4] Description des incommodités et des chagrins qu'engendre le jeu. (L.) — Les paysans appellent encore, dans le Blésois, les pierres, les os de la terre, comme s'ils savoient la fable de Deucalion et Pyrrha.

[5] Deux dés ou osselets, qui sont à huit pointes en effet.

[6] Ce sont les six faces des dés.

[7] Les diverses faces et les différents points des dez. (L.) — Les vingt diables sont les vingt ou plutôt les vingt-un points que le dé porte en total.

[8] Doublets, en parlant des dés.

[9] Sonnets, deux six, du latin *seni*.

[10] Dans l'édition de 1626, au lieu de *monde* on lit *nombre*, qui ici ne vaut rien du tout. (L.)

diable; ambezas, mon mignon, c'est le petit diable[11]; quatre et deux, mes enfants, et ainsy des aultres, ils invoquent les diables par leurs noms et surnoms. Et non seullement les invoquent, mais d'iceulx se disent amys et familiers. Vray est que ces diables ne viennent tousjours a soubhait sus l'instant, mais en ce sont ils excusables. Ils estoyent ailleurs selon la dacte et priorité[12] des invoquants, partant ne fault dire qu'ils n'ayent sens et aureilles. Ils en ont, je vous dy, belles.

Puis nous dist qu'autour et a bord de ces rochiers carrez plus ha esté faict de bris[13], de naufraiges, de pertes de vies et biens, qu'autour de touts les Syrtes[14], Carybdes, Sirenes, Scylle, Strophades[15] et goulffres de toute la mer. Je le

[11] Ces mots *ambezas, mon mignon, c'est le petit diable*, manquent dans les deux éditions de Le Duchat.

[12] C'est comme on doit lire, conformément à l'édition de 1626, et non pas *la dite priorité*, comme on lit dans les nouvelles et dans quelques anciennes. Il y a dans celle de 1567, et dans trois autres du même siècle *la dicte et priorité*, et toutes ces fautes viennent de ce que dans l'*Ile Sonnante*, 1562, on lit *le dacte* pour *le date*, de *datum*. (L.)

[13] Plus de vaisseaux se sont *brisés*.

[14] Golfes de la mer de Libye, dangereux à cause des bancs de sable mouvant qui changent souvent de place.

[15] On lit *Scrophades* dans les deux éditions de Le Duchat, dans celles de M. D. L., et de l'abbé de Marsy; mais c'est évidemment *Strophades* qu'il faut lire, puisque les *Strophades* sont des îles de la mer Ionienne, séjour des harpies, et que *stropha* a en latin le même sens que *cassade*, tandis que *scropha* signifie truie.

creu facillement, me recordant que jadis entre les saiges Egyptiens Neptune estoyt designé par le premier cube en lettres hieroglyphicques, comme Apollo par as [16], Diane par deux, Minerve par sept [17], etc.

La aussy nous dist estre ung flasque de sang greal [18], chose divine et a peu de gents congnue : Panurge feit tant par belles prieres avecques les syndics du lieu qu'ils le nous monstrarent : mais ce fut avecques plus de cerimonies, et solennité plus grande trois fois qu'on ne monstre a Florence les Pandectes [19] de Justinian, ne la Veronicque [20]

[16] Voyez Plutarque, dans son Traité d'Isis et d'Osiris. (L.)

[17] Voyez Macrobe sur le Songe de Scipion, livre I, chapitre VI. (L.)

[18] *Sang-real*, comme on lit livre IV, chapitre XLII et XLIII, ou *Sang greal*, comme on lit ici par réduplication de la lettre *g*, c'est la prétendue relique du sang de Jésus-Christ, recueilli par Joseph d'Arimathie lorsqu'il lavoit le corps du Sauveur, avant que de l'embaumer. *Saint Graal* autre relique, est un plat précieux dans lequel on prétend que fut servi l'agneau que le Sauveur mangea avec ses disciples la veille de sa mort. *Real* veut dire *royal*, et *graal* c'est proprement une jatte de grez. Voyez Borel, au mot *Graal*. (L.) — Un flacon du sang de Jésus-Christ. Voyez les notes des chapitres XLII et XLIII du livre IV.

[19] Ménage a remarqué qu'autrefois on ne les y montroit qu'à la clarté de plusieurs flambeaux. Et avant lui Politien l'avoit déja observé en ces termes, chapitre XLI de ses Mélanges : « Volumen ipsum « Justiniani digestorum, seu Pandectarum, dubio procul archety- « pum, in ipsâ curiâ Florentinâ à summo magistratu publicè adser- « vatur, magnâque veneratione quanquam rarò id, etiamque ad fu- « nalia ostenditur. Est autem liber haut quota spoliorum, prædæque « Pisanæ portio, sæpè à consultis citatus, majoribus characteribus,

a Rome. Je ne veids oncques tant de sandeaux[21], tant de flambeaux, de torches, de glimpes[22] et

« nullisque intervallis dictionum, nullis item compendiariis notis, « quibusdam etiam, saltem in præfatione, velut ab auctore planè, et « à cogitante, atque generante potiùs, quàm à librario et exceptore « inductis, expunctis, ac superscriptis. » Si donc on ne fait plus au- « jourd'hui tant de façons pour montrer ce beau manuscrit, il y a bien de l'apparence que c'est seulement depuis l'année 1553 qu'il fut imprimé à Florence sur de très beau papier, et en caractères magnifiques. (L.)

[21] Le peuple croit que c'est l'image de la face de Notre-Seigneur, imprimée sur un mouchoir, telle qu'elle se peignit sur celui de sainte Véronique, qui étoit une femme de Jérusalem, qui donna à Jésus-Christ le voile qui lui couvroit la tête, pour s'essuyer le visage tout couvert de sang et de sueur, quand on le menoit au Calvaire. Cette image a été apportée à Rome du temps de Vespasien, et on dit qu'elle guérit Titus de sa lèpre, si tôt qu'il l'eut regardée. Ce nom de *Véronique* a été particulièrement donné à une représentation du visage de Jésus-Christ empreinte sur un linge, qui se conserve à Saint-Pierre de Rome, et que l'on croit être le suaire qui fut mis sur son visage dans le sépulchre. Dans le cérémonial dressé en 1143, par un chanoine de Saint-Pierre, sous Célestin II, et publié par Mabillon, dans son *Museum italicum*, t. II, il est fait mention du suaire de Notre-Seigneur, appelé *Véronique*. Les peintres font tenir cette *véronique* quelquefois par un ange, le plus souvent par une femme, et le peuple croit que c'est cette femme, imaginée par les peintres, qui a nom *sainte Véronique*, et que c'est l'hémorrhoïsse de l'Evangile; ce qui fait qu'on la met en regard avec *saint Fiacre*, invoqué contre les hémorrhoïdes ou plutôt contre les *fics*, comme l'est Priape. C'est ce qui fait aussi que les lingères ont pris sainte Veronique, qu'elles nomment *sainte Venice*, pour patrone. Voyez le Dictionnaire de Trévoux, au mot *Véronique*, et les savantes notes de Chastelain, sur le martyrologe, 13 janvier, pages 211 à 222. Les uns ont fait venir le nom de *Véronique* de *veruicon*, vraie image, comme Nicod; les autres de l'adjectif *vericonica*, qu'ils prétendent être arrivé de ce mot *hybride*. Mais il est évidemment composé des deux

d'agiaux[23]. Finablement ce qui nous feut monstré estoyt le visaige d'ung connin[24] rousty.

mots grecs βιρρος, *birrus*, *vestis genus*, et νικη, *victoria*, le birrus de la victoire. Ce *birrus*, comme on le voit dans les Dictionnaires d'antiquités de Pitiscus, de l'Encyclopédie, etc., étoit le nom d'une lacerne rouge, et d'un bonnet ou capuchon de même couleur : cette relique est donc l'étendard ou drapeau de la victoire, même symbole que le *flammeum* ou voile couleur de *flamme* des nouvelles mariées. On sait que les Romains rendoient un culte à cette déesse, et qu'elle est représentée sur plusieurs de leurs médailles. Cette origine est certaine et même incontestable, et nous sommes étonnés qu'on ne l'ait pas trouvée avant nous.

[23] Le mot de *sandeaux*, que les nouvelles éditions ont omis, mais qui se trouve dans toutes les anciennes, a été mal orthographié par Rabelais, qui devoit écrire *cendaux* ou du moins *sendaux*. La Passion de Jésus-Christ, à personnages, quatrième Journée, fait ainsi parler Julie, marchande de suaires :

Je veil desployer mon tresor
Et estaller ma marchandise,
Voicy toylles de mainte guise,
Toylle d'atour, toylle de lin,
Ortie, linomple crespelin,
J'ay sindones, bisses, sendaulx,
Tafetas, satin, papegaulx.

Ce qu'on appelloit *cendal* et quelquefois *sendal*, étoit une sorte de petit tafetas propre à faire des bannières, mais très-commode aussi pour faire des enveloppes de choses délicates et précieuses, et pour de petits rideaux de miroir ou de tableaux. Voyez Borel aux mots *Cendal*, *Oriflamme* et *Sandal*, et Du Cange, au mot *Cendalum*. Rabelais employe ici le plurier parce que plusieurs morceaux de cette étoffe couvroient la relique du prétendu sang-greal. Du reste, l'*Ile Sonnante* le fait écrire *scindaulx*, mais il n'y a pas d'apparence que cette faute soit de lui. (L.) — Enveloppes de reliques. (*De Marsy*.)

[24] Enveloppes du saint-sacrement. Ce terme est encore en usage en certaines provinces, et en particulier dans la Franche-Comté.

La ne veismes aultre chose memorable fors bonne mine, femme de maulvais jeu, et les coc-

(*De Marsy.*) — Ce mot, quoi qu'en dise Ménage, doit être le même que *grympe*, voile de sainte Agathe, et que celui de *guimpe* dont l'origine nous a toujours paru si obscure, et doit venir du latin *nimbus*, voile de femme, par conséquent voile de mariée, car *nimbus* tient à *nubere*, se marier, à la lettre se voiler, se couvrir du nimbe, comme cela a lieu encore aujourd'hui dans le rit catholique. C'est ainsi qu'on dit en latin *gnæus* et *nævus*, *gnatus* et *natus*, *gnavo* et *navo*, *gnarus* et *narro*, etc. ; et qu'en françois le peuple dit des *nentilles* pour des *lentilles*; que les savans même ne savent pas si l'on doit dire un *nimbe* ou un *limbe* pour une auréole. L'étymologie de ce mot est plus importante qu'elle ne paroit : elle fait connoître l'origine de la chose, et prouve que nos religieuses ont conservé le voile des vestales, et qu'elles étoient regardées comme les épouses de Jésus-Christ. Voyez Ménage, à *Grympe* et à *Guimpe*; il a connu la signification de ces deux mots, mais non pas l'étymologie ni l'origine.

[23] Ou *agiots*, comme porte l'édition de 1626. Marot, dans son Épître pour ung gentilhomme de la court, écrivant aux dames de Chasteaudun :

A minuict à la lune,
Va faire en terre un grand cerne tout rond,
Guigne le ciel, sa corde couppe et rompt,
Faict neuf grands tours, entre les dents barbotte
Tout à part luy, d'agios une botte.

Et Mat. Cordier, chapitre XXVIII, n° 75 de son *De corr. serm. emendatione : Delicias facis*, vous faites trop d'agios. Le mot d'*agios* comprend tout ce dont la vue cause de la surprise, et excite des mouvemens d'un respect religieux; et je ne doute point que ce mot ne vienne de l'*agios theos* du vendredi saint, paroles qui s'y prononcent avec cet air d'admiration et d'étonnement qu'imprime l'aspect de la croix exposée ce jour-là à la vénération des peuples. Dans le même sens du françois *agios* ou de *mirlifiques*, comme a parlé le voyageur Biet, livre III, chapitre I de sa France équinoctiale, les Lorrains et le peuple de Metz se servent plus communément du mot de *miraubelieux*, corrompu du latin *mirabilis*, et ils

ques des deux œufs[25], jadis ponnus et esclous par Leda, desquels nasquirent Castor et Pollux, freres d'Helene la belle. Ces syndics nous en donnarent

l'employent pour exprimer tantôt des façons extraordinaires et une circonspection sans bornes, et tantôt des choses à la vue desquelles le peuple est enchanté, comme de quelque chose de bien précieux, quoique ce ne soient que des hapelourdes. (L.) — Pour confirmer cette étymologie, que nous rejetons avec Ménage, Le Duchat ajoute, dans le Dictionnaire étymologique de ce dernier : « Le livre I du Nouveau Tristan de Leonnois, chapitre XIII, parlant d'un vieil hermite consulté sur un songe du roy d'Irlande : « De quoy se signant le moyne, et ayant fait l'espace d'un quart d'heure ses *agiots*, y fit de telles gloses et commentaires, qu'ils passoient le texte de tous côtez. » Ici *agios* s'entend de certaines oraisons où se trouve ce mot dans les livres d'église..... Dans les dialogues de Mathurin Cordier, page 330 de l'édition de Lyon, 1539, *delicias facis* est interprété par « O que de mines! vous faites trop de mines; vous faites trop d'*agios*. » Ce qui confirme notre explication. » Cela ne la confirme nullement. *Agios* ou plutôt *agiaux* doit venir du latin *acus*, *aculeus*, *aculeolus*, aiguille de tête. Ce mot répond donc à *affiquets* et à *colifichets*, qui viennent tous les deux de *fiche*. On dit à Paris *agiaux de mariée de village*. Ce qui a empêché de trouver cette étymologie avant nous, c'est qu'on a confondu *agiaux*, affiquets, avec *agios*, oraisons dans lesquelles se trouve le mot grec *hagios*, qui signifie saint.

[24] Sept lignes plus haut il s'agit du sang même du Sauveur, puisqu'un flacon le contenoit, au dire de MM. de l'Isle de Cassade; mais après que cette impie et extravagante relique eut été produite, il parut que c'étoit un plat avec une tête de lapereau, que ce peuple superstitieux prenoit pour les restes de l'agneau pascal. Or, comme en l'un et en l'autre sens la relique du *sang-greal* et du *saint Graal* est toujours une bourde insigne, c'est avec beaucoup de raison que l'auteur la place dans l'isle de *Cassade*, puisque donner une cassade à quelqu'un c'est lui donner une bourde. (L.)

[25] Autre cassade qui regarde les antiquités payennes de la Grèce. (L.) — Pondus et éclos.

une piece pour du pain. Au departir achaptasmes une botte de chappeaulx[26] et bonnets de Cassade[27], a la vente desquels je me doubte que peu ferons de proufict. Je croy qu'a l'usaige encore moins feront ceulx qui de nous les achapteront.

[26] Un gros tonneau marchand, rempli de chapeaux (L.) — De l'italien *botte*, tonneau.

[27] * Dans ce pays de bourdes on nous vendit bien cher l'espérance de devenir un jour cardinaux nous et nos amis; mais il y a apparence qu'eux et nous y serons trompés. Dans l'isle de *Cassade* on commerce en chapeaux de trois sortes, rouges, verds et noirs, dont il n'y a que les derniers qui puissent s'acheter par douzaines. Ils sont destinés aux *protonotaires* et à certaine espèce d'*acolytes*, comme une livrée qui les exempte de toute autre juridiction que de celle du pape, lequel entr'autres facultés qu'il transmet à ses légats, leur donne nommément celle-ci par leurs bulles de légation. Voyez les feuillets 14 a et 24 a de l'ancienne édition du Dialogue intitulé *Philalethes civis utopiensis*. Une botte de chapeaux ou de bonnets, est une pile de chapeaux, *pileorum pila*, dont ces derniers étoient pour les curés, les chanoines et les docteurs en quelque faculté que ce fût. (L.) — « Ces chapeaux et ces bonnets de Cassade, dit de Marsy, ne sont autre chose que les chapeaux rouges et verds des cardinaux et des évêques, et les bonnets des chanoines, des prêtres, etc. Toutes ces marchandises, sur-tout les dernières, avoient beaucoup perdu de leur ancienne valeur depuis l'établissement de la réforme. C'est ce qui fait dire à Rabelais que les compagnons de Pantagruel se doutoient bien qu'ils ne feroient pas de grands profits à la vente de ces bonnets, et que ceux qui les acheteront d'eux en feront encore moins à l'usage. » C'est en effet à Rome qu'on vend des *chappeaulx et des bonnets de cassade*, et de fausses reliques, à qui veut en acheter, et qu'on montre entre autres la *Véronique*. Voyez le commentaire historique.

CHAPITRE XI.

Comment nous passasmes le guischet habité par Grippeminaud, archiduc des chats fourrez.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Pantagruel et ses compagnons de voyage arrivent à *l'isle de Condemnation*. Quelques uns d'eux ayant voulu descendre au guichet, y sont arrêtés par ordre de Grippeminaud, archiduc des chats fourrés. Ces chats « fourrés mangent les petits enfants, et paissent sus des pierres de « marbre. Ils ont le poil de la peau non hors sortant, mais « au dedans caché, et portent une gibessière ouverte. Ils « ont aussi les griffes tant fortes, longues et acerées, que « rien ne leur échappe, depuis qu'une fois l'ont mis entre « leurs serres, et se couvrent la teste aulcunesfois de bonnets a quatre gouttieres, autres de bonnets a revers, « autres de mortiers. »

Il est donc évident que, dans ce chapitre et les cinq suivants, l'auteur, qui avoit du ressentiment de ce que le parlement avoit censuré son livre IV, par un arrêt, le 1 mars 1551, se déchaîne contre les abus des tribunaux de justice de son temps, et principalement contre ceux de la grand' chambre, et de la chambre ardente, lesquels étoient en effet révoltants sous Henri II. Lorsqu'il dit que les compagnons de Pantagruel, lui seul excepté, ayant passé *l'isle de Condemnation*, où ils furent faits prisonniers par ordre

de *Grippeminaud*, archiduc des *chats fourrez*, cela signifie que tout le monde, excepté le monarque, étoit exposé aux vexations des gens de justice, et sur-tout à celles des tribunaux supérieurs. Les effroyables chats fourrés, qui *mangent les petits enfants, et paissent sus des pierres de marbre...*, sont les présidents à robes fourrées d'hermine, qui étoient si redoutables dans leurs fonctions, qui ruinoient les petits et les foibles; et les pierres de marbre sur lesquelles ils paissent sont le pavé de la grand'chambre ou la table de marbre. La gibecière de ces chats fourrés est la longue chausse qu'ils portoient sur l'épaule.

Ce gueux, dont l'espèce est si commune, sur-tout dans Paris, et qui explique aux compagnons de Pantagruel tout ce qui les étonne, figure ces hommes ruinés par la justice, et auxquels il ne reste de ressource que la mendicité. La *sexte essence*, mot par lequel l'auteur paroît vouloir enchérir sur celui de *quinte essence*, qui étoit le *nec plus ultra* de l'analyse chimique, marque le suprême et arbitraire pouvoir en vertu duquel ces deux chambres et toutes les justices supérieures emprisonnoient, meurtrissoient, pendoient, brûloient, rouoient, etc. Les mangeoires dont il est ici question sont le lieu même des séances des juges, où ils dévoroient souvent par leurs injustices la substance du peuple; la porte de la chambre que Panurge et ses compagnons trouvent fermée, comme ils en vouloient sortir, montre qu'on ne sortoit pas des mains de Justice aussi facilement qu'on entroit chez elle. L'effroyable portrait de Grippeminaut, *couvert de mortiers entrelacez de pilons*, étoit celui du premier président de la grand'chambre, coiffé, ainsi que ses assesseurs, de bonnets appelés *mortiers*. Quant aux *pilons*, c'est une allusion plaisante à ceux des apothicaires, qui, dans leurs mortiers, pilent les drogues, comme ces magistrats piloient et pressuroient, du temps de l'auteur, leurs malheureux justiciables.

Le portrait de la justice *grippeminaudière* qui tient une balance, dont un des plateaux, plein d'argent, emporte le plateau vide, est la vive et vilaine image des justices en général, près desquelles l'argent, dans les procès, emportoit presque toujours la balance. Les gens vêtus de gibecières, qui font, bon gré malgré, asseoir les justiciables, sont les huissiers audienciers.

Bernier, en nous transmettant la tradition des anciens interprètes des fictions de Rabelais, a très bien vu qu'il s'agissoit ici de la chambre du parlement appelée *la Tournelle*, laquelle jugeoit les causes criminelles. Voici ce qu'il en dit : « Le chapitre XII (XI) regarde, dit-on, les présidens et les conseillers de la Tournelle, mais je crois qu'il n'y a chambre dans toutes les justices souveraines ou subalternes qui n'y soit comprise, car il ne faut pas grande application pour entendre tout cela jusqu'au chapitre XVII. Par-tout railleries contre les gens de robe assez bien entendues. »

Le Motteux est incertain si Grippeminaud est le président de la Tournelle, ou si c'est le grand inquisiteur. « Pantagruel, dit-il, passe prudemment *Condemnation, qui est une aultre isle toute deserte :* il ne veut pas non plus descendre au *guischet;* mais quelques uns de ses compagnons sont moins sages ou plus malheureux que lui, ils y sont faits prisonniers, *et arrestez de faict par le commandement de Grippeminaud, archiduc des chats fourrez.* Ce *guischet*, c'est en général *l'inquisition*, et en particulier la *séance extraordinaire des juges*, établie à Paris en 1548, *pour congnoistre du faict des hereticques* [1]. Car les *chats fourrez* sont gens qui por-

[1] Il parut en effet, en 1547, un édit de Henri II contre les blasphémateurs et les hérétiques, qui condamnoit les premiers à avoir la langue percée d'un fer chaud, et les seconds à être brûlés vifs. « Henri II avoit, dit Anquetil, à l'année 1548, renouvelé l'année précédente, les édits barbares lancés contre les calvinistes ; il les fit

tent des robes fourrées [2], et qui se couvrent la tête de *mortiers* ou de *caparassons mortifiez*, allusion manifeste à ce qu'on appelle en France les présidens à *mortier*. « Notez « que si vivez.., vous voirrez ces chats fourrez seigneurs de « tout... Parmy eulx regne la sexte essence, moyennant la- « quelle ils grippent tout, devorent tout... Ils bruslent, es- « cartellent, decapitent, meurdrissent, emprisonnent, rui- « nent et minent tout sans discretion de bien et de mal. « Car parmy eulx vice est vertus appellé, meschanceté est « bonté surnommee, trahison ha nom de feaulté, larcin est « dict liberalité, pillerie est leur devise, et par eulx faicte « est trouvee bonne de touts humains, *exceptez moy les he- reticques;* et le tout font avecques souveraine authorité.... « Et si jamais peste au monde, famine, ou guerre, vorai- « ges, cateclismes, conflagrations, malheurs adviennent... « attribuez le tout a la ruine indicible, incroyable, et in- « estimable meschanceté, laquelle est continuellement for- « gee et exercee en l'officine de ces chats fourrez, etc. »

« C'est *ung gueux*, et un gueux *de l'hostiere* (*ostiarius mendicus*) qui dit tout cela aux gens de Pantagruel. Mais il y a apparence que Rabelais dans cet endroit, comme dans plusieurs autres, a voulu donner le change à certains lecteurs, et que par son *gueux de l'hostiere*, qu'il appelle *noble gueux* dans la suite, il a prétendu désigner cette *noblesse des Pays Bas* à qui le sobriquet de *gueux* fut affecté, dit-on, parce qu'elle s'étoit opposée à l'établissement de l'inquisition, et cela avant que notre auteur écrivît; encore que le sobriquet n'ait été répandu dans le monde qu'à l'occasion des troubles arrivez sous le gouvernement de la duchesse de Parme.

exécuter jusque sous ses yeux. » C'étoit bien commencer un règne de corruption et de dilapidation.

[2] Rabelais dit qu'*ils ont le poil de la peau non au dehors sortant, mais au dedans caché.*

« Quoi qu'il en soit, on ne sauroit nier que Rabelais n'en veuille ici aux tribunaux persécuteurs de son temps, et principalement à l'inquisition, ou du moins à cette chambre du parlement qui est appelée *la Tournelle*, et qui juge, comme on sait, les causes criminelles; selon le parti qu'on prendra, il faudra faire de *Grippeminaud*, ou le grand inquisiteur, ou le président de la Tournelle, lors de la *séance extraordinaire* dont j'ai parlé ci-dessus. *L'image d'une vieille femme*, placée *a l'endroict du siege principal*, est un portrait de l'injustice. »

De la passasmes Condemnation[3], qui est une aultre isle toute deserte[4] : passasmes aussy le guischet, auquel lieu Pantagruel ne voulut descendre[5], et feit tres bien. Car nous y feusmes faicts prisonniers, et arrestez de faict par le commandement de Grippeminaud[6], archiduc des

[3*] Le pays où l'on condamne. C'est, ainsi que le dit de Marsy, en général le parlement, et en particulier la grand'chambre, comme on le connoîtra bientôt à plusieurs traits. Le Motteux doute si c'est la chambre de la Tournelle ou l'inquisition; M. D. L. adopte l'une et l'autre opinion sans en citer l'auteur; et croit par conséquent que les chats fourrés sont à-la-fois les juges criminels et les inquisiteurs. Voyez le commentaire historique.

[4] C'est que personne ne se tient pour bien condamné. (L.) — C'est plutôt parce que les condamnations à mort pour cause d'opinions ne sont pas propres à peupler un pays et à le faire fleurir.

[5] Ce qui veut dire que les rois n'ont rien à démêler avec les tribunaux, ni rien à en redouter personnellement.

[6*] Minon à robe d'*hermine*, et duquel les *griffes* sont plus fortes que celles des simples chats-fourrez. (L.) — Le Duchat ajoute ce qui suit, dans Ménage, à ce mot : « *Grippeminaud;* chef de la jus-

chats fourrez [7], parce que quelcqu'un de nostre bande voulut vendre a ung serrargent [8] des chap-

tice *grippeminaudière*, au livre V de Rabelais, chapitres XI, XII, XIII et XIV, homme qui, avec toutes ses feintes et ses minauderies, ne laisse pas de *gripper* quand il peut. Dans l'édition de 1542, livre I, chapitre XXVI, on donne *Grippeminaud* pour chef aux aventuriers, parceque cette milice, ne recevant point de solde, devoit être et étoit en effet fort pillarde. » *Grippeminaud* est un mot forgé qui présente l'image d'un chat à fortes griffes. Ce chat est le premier président, avec sa fourrure d'hermine. La Fontaine a emprunté ce nom à Rabelais, et fait un portrait admirable de ce personnage, fable XVI, livre VII :

Rapportons-nous, dit-elle, à Raminagrobis.
C'étoit un chat vivant comme un dévot ermite,
Un chat faisant la chatemite,
Un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras,
Arbitre expert sur tous les cas.
Jean Lapin pour juge l'agrée,
Les voilà tous deux arrivés
Devant sa majesté fourrée.
Grippeminaud leur dit; mes enfants, approchez,
Approchez; je suis sourd, les ans en sont la cause.
L'un et l'autre approcha, ne craignant nulle chose.
Aussitôt qu'à portée il vit les contestants,
Grippeminaud, le bon apôtre,
Jetant des deux côtés la griffe en même temps,
Mit les plaideurs d'accord, en croquant l'un et l'autre.

[7] Ces *chats-fourrés*, dit de Marsy, ne sont autre chose que les conseillers et présidents habillés de fourrures; l'archiduc c'est leur chef. Voyez livre I, chapitre III, et la note 3 ci-dessus.

[8] On lit *serragent* dans toutes les anciennes éditions, peut-être par allusion de *sergent* à *serre gent*; celle de 1626 a *serargent*, et les nouvelles *serre-argent*. Quelqu'un de la troupe avoit voulu débaucher certain richard, sujet du roi, et le leurrer d'un chapeau de cardinal, s'il vouloit abandonner les intérêts de l'État, et les libertés de l'église Gallicane. On en eut le vent, et tous en furent en peine. (L.) — Il pourroit bien y avoir ici une allusion au cardinal de

peaulx de Cassade. Les chats fourrez sont bestes moult horribles et espouventables: ils mangent les petits enfants, et paissent sus des pierres de marbre[9]. Advisez, beuveurs, s'ils ne debvroyent bien estre camus[10]. Ils ont le poil de la peau non hors sortant, mais au dedans caché[11], et portent pour leur symbole et divise touts et chascun d'eulx un gibbessiere ouverte, mais non touts en une maniere; car aulcuns la portent attachee au

Lorraine, qui, leurré par les promesses de la cour de Rome, abandonna les libertés de l'Église gallicane et les intérêts de l'État. Ce n'est pas le premier ministre qui ait sacrifié l'intérêt public à son intérêt particulier. *Quid non cogit auri sacra fames?* Des trois leçons citées par Le Duchat, il nous semble qu'il a préféré la plus mauvaise, et qu'il n'y a pas à hésiter entre *serragent* et *serrargent :* passe s'il eût lu *serregent.*

[9] Les nouvelles éditions ont *passent,* conformément à cinq anciennes que j'ai vues; mais il faut lire *paissent* comme dans l'*Ile Sonnante,* et dans l'édition de 1626. La plus insigne *mangerie* du palais se fait à Paris, à la grand'chambre, et de tout tems cette chambre a été pavée de marbre, comme on le voit par ces vers de l'épithalame de Philibert de Savoye et de Marguerite de France, composé par Marc-Claude de Buffet et Savoisien, et imprimé à Paris l'an 1559 :

Sur pilliers assemblez d'un haultein artifice,
A longs arcs étendus se soutient l'edifice :
Le plancher est doré de ce beau long manoir,
Le bas est à carreau de marbre blanc et noir,
Pavé comme tablier, et en longue ordonnance,
Sur les hauts pilliers sont les sacrez rois de France. (L.)

[10] A cause de la dureté du marbre contre lequel ils devoient donner du nez en mangeant.

[11] Allusion à la fourrure dont leurs robes sont doublées.

col en escharpe, aultres sus le cul, aultres sus la bedaine, aultres sus le cousté, et le tout par raison et mystere. Ont aussy les gryphes tant fortes, longues et asserees, que rien ne leur eschappe, depuis qu'une fois l'ont mis entre leurs serres. Et se couvrent les testes aulcunes fois de bonnets a quatre gouttieres ou braguettes; aultres de bonnets a revers, aultres de mortiers, aultres de caparassons mortifiez [12].

Entrants en leur tapinaudiere [13]
Nous dist ung gueux de l'hostiere,

auquel avions donné demy teston : gens de bien, Dieu vous doint de leans bientoust en santé sortir. Considerez bien le minois de ces vaillans pilliers, arboutans de justice grippeminaudiere, et notez que si vivez encore six olympiades, et l'eage de deux chiens [14], vous voirrez ces chats fourrez seigneurs [15] de toute l'Europe, et possesseurs pa-

[12] Chaperons en guise de mortiers. (L.) — Tout cela, dit de Marsy, n'a pas besoin d'explication.

[13] Je ne sai où l'auteur a pris ces deux vers; mais la *tapinaudiere* des chats-fourrez sont les prisons de la Conciergerie. On ne saurait y entrer sans se *tapir*, tant le guichet en est bas et incommode. (L.) — *Mendicus ostiarius*, qui gueuse de porte en porte. (*De Marsy*.) Voyez livre I, chapitre I.

[14] Vingt ans ou environ. Plus haut déjà, dans le prologue : *Si vis encore l'eage d'ung chien.* (L.) — L'olympiade est une période de quatre ans, qui servoit à compter les années chez les Grecs, par conséquent six olympiades font vingt-quatre ans, l'âge de deux chiens trente ans, total cinquante-quatre ans.

cifiques de tout le bien et domaine qui est en icelle, si en leurs hoirs, par divine punition, soubdain ne desperissoyt le bien et revenu par eulx injustement acquis, tenez le d'ung gueux de bien. Parmy eulx regne la sexte essence [16], moyennant laquelle ils grippent tout, devorent tout, et conchient tout, ils bruslent, escartelent, decapitent, meurdrissent, emprisonnent, ruinent et minent tout sans discretion de bien et de mal. Car parmy eux vice est vertus appellé : meschanceté est bonté surnommee : trahison ha nom de féaulté : larcin est dict liberalité : pillerie est leur devise, et par eulx faicte est trouvee bonne de touts humains, exceptez moy les hereticques [17] : et le tout font avecques souveraine et irrefragable authorité.

Pour signe de mon prognostic, adviserez que leans sont les mangeoires au dessus des rateliers [18]. De ce quelcque jour vous soubvienne.

[15] Ces mots, *de toute l'Europe, et possesseurs pacifiques*, ne sont pas dans les deux éditions de Le Duchat.

[16] Les chimistes, jusqu'au temps de Rabelais, dit de Marsy, n'avoient analysé la matière que jusqu'à la cinquième essence. Rabelais en imagine une sixième annexée aux gens de palais, et qui consiste à *gripper, dévorer*, etc.

[17] C'est que sous les règnes de François Ier et de Henri II, le parlement faisoit brûler les hérétiques. Ces misérables, que le parlement faisoit alors brûler sans pitié, dit de Marsy, n'étoient pas faits pour *trouver bon* le prétendu brigandage de nos juges.

[18] Ces mangeoires sont les bancs des juges, qui sont en effet

Et si jamais peste au monde, famine, ou guerre, voraiges [19] cateclismes [20], conflagrations, malheurs adviennent, ne les attribuez, ne les referez [21] aux conjonctions des planettes maleficques, aux abus de la court romaine, ou tyrannie des rois et princes terriens [22], a l'imposture des caphars, hereticques et faulx prophetes, a la malignite des usuriers, faulx monnoyeurs, rogneurs de testons, ne a l'ignorance, impudence et imprudence des medicins, chirurgiens, apothecaires, ny a la perversité des femmes adulteres, veneficques [23], infanticides; attribuez le tout a la ruine indicible, incroyable, et inestimable meschanceté, laquelle est continuellement forgee et exercee en l'officine [24] de ces chats fourrez, et n'est au monde congneue non plus que la cabale des Juifs: pourtant [25] n'est elle detestee, corrigee et punie comme seroyt de raison.

plus haut que la table ou bureau des greffiers, et c'est ce bureau couvert de sacs et de procédures, qui est appelé par l'auteur râtelier de la justice grippeminaudiere, comme lui servant d'aliments.

[19] Ouvertures de la terre. Du latin *vorago*.

[20] Pour *cataclysmes*. Du grec *κατακλυσμος*, deluge, inondation. Un interprète explique ce mot par *κατακτεινω*, je tue.

[21] Ne les rapportez.

[22] Princes de la terre.

[23] Empoisonneuses. Du latin *venefica*.

[24] En la boutique.

[25] Partant.

Mais si elle est quelcque jour mise en evidence, et manifestee au peuple, il n'est, et ne feust orateur tant eloquent, qui par son art les retint, ne loy tant rigoureuse et draconique [26], qui par crainte de peine les guardast : ne magistrat tant puissant, qui par force empeschast de les faire tout vifs la dedans leur rabouliere [27] felonnement brusler. Leurs enfants propres, chats fourillons, et aultres parents les avoyent en horreur et abomination. C'est pourquoy ainsy que Hannibal eut de son pere Amilcar, soubs solennelle et religieuse adjuration, commandement de persecuter les Romains tant qu'il vivroyt, aussy ai je de feu mon pere injunction icy hors demourer attendant que la dedans tumbe la fouldre du ciel, et en cendre les reduise commes aultres Titanes, prophanes et theomaches [28], puisque les humains tant et tant sont es cueurs endurcis, que le mal parmy eulx advenu, advenant, et a venir ne recordent, ne sentent, ne prevoyent de longue main, ou le sentants n'osent et ne veulent ou ne peuvent les exterminer. Qu'est ce cela? dist Panurge, ha, non, je n'y vois pas par Dieu : retournons, retournons, dy je, de par Dieu :

[26] Digne de la sévérité de Dracon, législateur des Athéniens. Toutes ses lois obligeoient sous peine de mort. (*De Marsy.*)

[27] Creux, terrier ou nid de lapin.

[28] C'est-à-dire qui font la guerre à Dieu : du grec Θεὸς, Dieu, et μάχη, combat.

Et si jamais peste au monde, famine, ou guerre, voraiges [19] cateclismes [20], conflagrations, malheurs adviennent, ne les attribuez, ne les referez [21] aux conjonctions des planettes maleficques, aux abus de la court romaine, ou tyrannie des rois et princes terriens [22], a l'imposture des caphars, hereticques et faulx prophetes, a la malignité des usuriers, faulx monnoyeurs, rogneurs de testons, ne a l'ignorance, impudence et imprudence des medicins, chirurgiens, apothecaires, ny a la perversité des femmes adulteres, veneficques [23], infanticides; attribuez le tout a la ruine indicible, incroyable, et inestimable meschanceté, laquelle est continuellement forgee et exercee en l'officine [24] de ces chats fourrez, et n'est au monde congneue non plus que la cabale des Juifs: pourtant [25] n'est elle detestee, corrigee et punie, comme seroyt de raison.

plus haut que la table ou bureau des greffiers, et c'est ce bureau, couvert de sacs et de procedures, qui est appele par l'auteur le ratelier de la justice grippeminaudiere, comme lui servant d'aliments.

[19] Ouvertures de la terre. Du latin voraigo.

[20] Pour cataclysmes. Du grec [illegible], déluge, [illegible]. Un interprete explique ce mot par [illegible], je tue.

[21] Ne les rapportez.

[22] Princes de la terre.

[23] Empoisonneuses. Du latin veneficus.

[24] En la boutique.

[25] Partant.

Mais si elle est quelcque jour mise en evidence, et manifestee au peuple, il n'est, et ne feust orateur tant eloquent, qui par son art les retint, ne loy tant rigoureuse et draconique [26], qui par crainte de peine les guardast : ne magistrat tant puissant, qui par force empeschast de les faire tout vifs la dedans leur rabouliere [27] felonnement brusler. Leurs enfants propres, chats fourillons, et aultres parents les avoyent en horreur et abomination. C'est pourquoy ainsy que Hannibal eut de son pere Amilcar, soubs solennelle et religieuse adjuration, commandement de persecuter les Romains tant qu'il vivroyt, aussy ai je de feu mon pere injunction icy hors demourer attendant que la dedans tumbe la fouldre du ciel, et en cendre les reduise commes aultres Titanes, prophanes et theomaches [28], puisque les humains tant et tant sont es cueurs endurcis, que le mal parmy eulx advenu, advenant, et a venir ne recordent, ne sentent, ne prevoyent de longue main, ou le sentants n'osent et ne veulent ou ne peuvent les exterminer. Qu'est ce cela? dist Panurge, ha, non, je n'y vois pas par Dieu : retournons, retournons, dy je, de par Dieu :

[26] Digne de la sévérité de Dracon, législateur des Athéniens. Toutes ses lois obligeoient sous peine de mort. (*De Marsy.*)

[27] Creux, terrier ou nid de lapin.

[28] C'est-à-dire qui font la guerre à Dieu : du grec Θεός, Dieu, et μάχη, combat.

Ce noble gueux m'ha plus fort estonné,
Que si du ciel en automme eust tonné [29].

Retournants trouvasmes la porte fermee, et nous feut dict, que la facillement on y entroyt comme en Averne; a en sortir estoyt la difficulté, et que ne sortirions hors en maniere que ce feust, sans bulletin de descharge de l'assistance, par ceste seulle raison qu'on ne s'en va pas des foires comme du marché [30], et qu'avions les pieds pouldreux [31].

[29] Marot, dans son épître au roi, pour le délivrer de prison :

Incontinent, qui fut bien estonné,
Ce fut Marot, plus que s'il eust tonné. (L.)

— Le discours de ce *gueux*, qui se tenoit planté au *guichet* de la Conciergerie, est, dit l'abbé de Marsy, des plus pathétiques. Rabelais s'est adroitement servi de son organe pour débiter toutes ces invectives, qui eussent paru non seulement outrées, mais même suspectes dans la bouche de l'auteur. Personne n'ignoroit dans ce temps-là que le parlement, par arrêt du 1er mars 1551, avoit censuré le quatrième livre de Rabelais. (Voyez cet arrêt au commencement du livre IV.) Rabelais s'en venge bien ici, mais toujours à sa manière, c'est-à-dire avec une adresse et une délicatesse infinie. En effet, il introduit sur la scène *un belître, un gueux de l'hostiere*, qui se répand ici en invectives dignes de son sort et de son état. La modération n'est point le partage de ces sortes de gens; ils ont en quelque sorte le droit de tout dire.

[30] L'auteur joue visiblement ici sur le mot *foire*, par lequel il entend les tribunaux de justice, du latin *forum*, le barreau. Au lieu de *a en sortir estoit*, on lit, dans l'édition in-octavo de M. D. L., *a yssir restoit*.

[31] Le proverbe messin dit que *marchand sans argent n'est qu'entrape* (embarras) *de foire;* ce qui est fondé sur ce que dit ici Rabe-

Le pis feut, quand passasmes le guichet. Car nous feusmes presentez pour avoir nostre bulletin et descharge devant ung monstre le plus hideux que jamais feut descript. On le nommoyt

lais par un autre proverbe, *qu'on ne s'en va pas des foires comme du marché*. Quand on dit par une façon de parler triviale qu'on ne s'en va pas des foires comme du marché, ce proverbe est fondé sur ce que les petits merciers qui fréquentent les marchés de la campagne, y vendent et achetent ordinairement à crédit; mais qu'aux foires échéent et se font les payemens. Ici, sous le nom de *foire*, l'auteur entend le palais, *forum*, et ce qu'il veut dire, c'est que fort diversement de ce qui se pratique au Châtelet, les épices du parlement se consignent avant que le procès soit sur le bureau, et cela pour éviter que tels pié-poudreux de provinciaux, qui auroient appelé trop légèrement ou pour un trop vil intérêt, s'accommodent avec leurs parties sans lever l'arrêt. A l'égard de ceux qu'en droit on appelle *pié-poudreux*, ce sont proprement les marchands forains qui, dans les foires, ont leur particulière jurisdiction, laquelle ne dure qu'autant que ces foires. Du Cange, dans son Glossaire latin barbare, au mot *Pedepulverosi* : « Habent pedepulverosi, sive extranei (*pié-poudreux*) curiam peculiarem in publicis nundinis, « quam Pedis-pulverizati vocant Cowellus et Spelmanus; sic dictam, « quòd in eâ pedepulverosorum, seu extraneorum, mercatorum præ« sertim negotia et causæ de plano et summarie dirimantur. Chris« tophorus de Sancto Germano, de Consuet. regni Ang. cap. v: In « omnibus nundinis et feriis habetur quædam curia iisdem feriis in« cidens, quæ vocatur Curia pedis-pulverizati, quæ solum tenebitur « tempore feriarum illarum. » Tels étoient Pantagruel et ses gens, au dire des chats-fourrez, qui n'entendoient pas que de tels pigeonneaux leur échappassent sans y laisser des plumes. (L.) — On appeloit *pieds-poudreux*, et en latin *pede-pulverosi*, des vagabonds, des petits marchands étrangers, qui alloient de foire en foire vendre leur marchandise. On lit dans les *Leges burgorum scoticorum* : « Si « quis extraneus mercator, transiens per regnum, non habens terram, « vel mansionem infra (*intra*) vice-comitatum, sed vagans, qui vo-

Grippeminaud. Je ne vous le sçauroys mieulx comparer qu'a une chimere, ou a sphinx et Cerberus, ou bien au simulachre d'Osiris [32], ainsy que le figuroyent les Egyptiens, par trois testes ensemble joinctes; sçavoir est d'ung lion rugissant, d'ung chien flattant [33], et d'un loup baislant, entortillez d'ung dragon, soy mordant la queue, et de rayons sçintillans a l'entour.

Les mains avoyt pleines de sang : les gryphes comme de harpye, le museau a bec de corbin, les dents d'ung sanglier quadrannier [34], les yeulx flamboyans comme une gueule d'enfer, tout cou-

« catur *pié-poudreux*, hoc est anglicè *dustie-foote.* » Et Christophe de St.-Germain, comme on vient de le voir, nous apprend que ces *pieds-poudreux* avoient dans toutes les foires une justice particulière, où l'on jugeoit sommairement et sur-le-champ leurs différends. En Angleterre, nous écrit M. Eusèbe Salverte, il existe encore un tribunal que son nom prouve être d'origine françoise, *pie-powder-court*. Blackstone (*commentaries on the laws of England*, *boock* III, *ch.* XLVII) l'appelle *Court of piepoudre*, *Curia pedis pulverizati* (sic)..... C'est un tribunal établi dans chaque foire et dans chaque marché, et qui juge sur-le-champ et sans procédure, tous les griefs et tous les désordres auxquels peuvent donner lieu les transactions mercantiles dont la foire est le théâtre. Il dérive son nom de *pied poudreux*, en vieux françois; ce qui indique, dit-il, les petits marchands qui comparoissent devant le tribunal.

[32] Voyez les Saturnales de Macrobe, livre I, chapitre XX. (L.)

[33] Les nouvelles éditions ont *flairant*, conformément à celles de Lyon 1573, 1584 et 1600; mais c'est *flattant* qu'il faut lire, comme dans celle de Nierg 1573, celle d'Estiart 1596, et celle de 1626. (L.)

[34] De quatre ans. Ces animaux sont alors dans leur plus grande force, et leurs défenses sont fort longues. (*De Marsy.*)

vert de mortiers entrelassez de pillons [35], seullement apparoissoyent les gryphes.

Le siege d'iceluy et de tous ses collateraulx chats garanniers [36] estoyt d'ung long ratelier tout neuf, au dessus duquel par forme de revers instablees [37] estoyent mangeoires [38] fort amples et belles, selon l'advertissement du gueux. A l'endroict du siege principal estoyt l'imaige d'unè vieille femme, tenant en main dextre ung fourreau de faulcille [39], en senestre une balance, et portant be-

[35] *Pilons*, comme on lit dans les nouvelles éditions, est écrit *pillons* dans les vieilles, pour avoir lieu de faire une mauvaise allusion à *pillons*, *expilamus* ou *expilemus*. Voyez *F. à pilettes*, livre III, chapitre XXXVI. Des mortiers à pilons sont au propre des bonnets quarrés. De *pileus* l'auteur a fait pilon, dans la signification d'un bonnet. (L.) — [36] Chats qui détruisent les garennes.

[37] Installées. Rabelais a prétendu jouer, dit de Marsy, sur le mot *installées*, et a dit *instablées* par allusion à *étable;* mais cette équivoque rend la phrase louche.

[38] Il y a des rateliers à armes, semés de fleurs-de-lis avec les armoiries de France sur de l'étoffe ou simplement sur le bois; et c'est en ce sens que l'auteur appelle *ratelier* le siège de messieurs du parlement, parce que ce banc est garni d'une haute-lice à fleurs-de-lis, avec l'écusson de France d'espace en espace. En cette situation, il les représente comme aussi redoutables qu'un déterminé qui seroit assis sur des armes offensives. A l'égard de ce qu'il nomme *mangeoires*, ce sont, à mon avis, les deux lanternes de la grand'chambre. Les dames, qui prennent intérêt à ce qui se plaide à la grande audience, y déjeunent de ce qu'on leur apporte des buvettes.. *Chats-garenniers*, comme on lit dans l'édition de l'Isle Sonnante, ou *chats-garaniers* à la parisienne, comme ont les autres éditions, sont ceux qui détruisent les garennes. (L.)

[39] La Justice tient à la main une épée droite pour faire droit; et

zicles au nez. Les couppes [40] de la balance estoyent de deux gibessieres veloutees [41], l'une pleine de billon et pendente, l'aultre vuide et longue eslevee au dessus du tresbuchet. Et suis d'opinion que c'est le pourtraict de justice grippeminaudiere, bien abhorrente de l'institution des anticques Thebains, qui erigeoyent les statues de leurs dicastes et juges [42] apres leur mort, en or, et argent, ou en marbre selon leur merite, toutes sans mains.

Quand feusmes devant luy presentez, ne sçay quelle sorte de gents, touts vestus de gibessieres, nous feirent sus une sellette asseoir. Panurge disoyt, guallefretiers [43], mes amys, je ne suis que

l'Injustice un fourreau de faucille, pendant que ses suppots mettent la faucille dans la moisson d'autrui, et jugent de travers. (L.)—On met ordinairement, dit de Marsy, une épée dans la main de la Justice. Rabelais a prétendu caractériser l'Injustice en lui mettant une faucille (instrument tortueux et oblique) dans la main, pour marquer le travers et l'obliquité de ses jugements.

[40] Les bassins de la balance.

[41] De deux bourses de velours.

[42] Voyez Plutarque dans son Traité d'Isis et d'Osiris. *Juges*, ajouté ici à *dicastes*, par manière d'explication, avoit été omis dans les nouvelles éditions. On l'a remis au lieu de *jusques*, qui, dans celles de 1600 et 1626, avoit été retranché comme n'ayant aucun sens dans les deux de 1573, dans celle de 1584, et dans celle de 1596. (L.) — L'un explique l'autre en effet, puisque δικαστὴς, en grec, signifie juge; de δικάζω, je juge. L'Alphabet explique *dicaste* ainsi : « *Dicaste*, un juge, quasi δικάστης (δικαστὴς), pour ce qu'il divise un tout en parties convenables, rendant à un chacun ce qui lui appartient. » — [43] Hommes de néant, canailles.

trop bien ainsy debout : aussy bien elle est trop basse pour homme qui ha chausses neufves et court pourpoinct [44]. Asseyez vous la, respondirent ils, et que plus on ne vous le die. La terre presentement s'ouvrira pour touts vifs vous engloutir, si faillez a bien respondre.

[44] Les culottes neuves sont ordinairement peu souples, ce qui, avec un pourpoint court, pourroit faire rire les juges aux dépens d'un misérable assis sur un siége aussi bas que la sellette. Aux Célestins de Paris, dans la chapelle d'Orléans, on voit l'épitaphe de l'admiral Chabot, où ce défunt parle ainsi sur ce qu'on lui fit son procès pendant sa disgrace :

Es sieges bas de Juges pourmené
Homme ne fut oncques de femme né
Mieux attendant de l'extrême fortune
La mercy, quand grace tres opportune
A mon secours, pour m'oster de ce lieu,
Vint au besoin, et croyez que si Dieu
Ne l'eust permis, oh ! furiale envie,
Je perissois d'honneurs, de biens et vie. (L.)

CHAPITRE XII.

Comment par Grippeminaud nous feut proposé ung enigme.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

L'énigme proposée par Grippeminaud à Panurge et ses compagnons, nous paroît être la satire de la manière de procéder dela chambre ardente de l'inquisition. Panurge n'en pouvant trouver le mot sur-le-champ, Grippeminaud lui fait d'affreuses menaces, toujours précédées de ces mots : *or ça, or la,* par une allusion maligne à l'or qu'il falloit répandre à pleines mains pour sortir de ses griffes; et il lui fait entendre, à lui et à ses compagnons, que leur innocence ne les soustraira pas aux supplices qui les attendoient; qu'il n'y avoit que les forts et les puissants qui pouvoient s'y soustraire : Pantagruel venoit d'en donner un exemple en s'esquivant. Grippeminaud malmène aussi horriblement le frère Jean, qui veut parler pour Panurge. Voici l'explication de l'énigme.

La jeune blondelette qui conçoyt ung fils ethiopien sans pere, est la religion catholique, qui produisit seule, et d'abord à bonne intention, le noir tribunal de l'inquisition; *sans pere,* c'est-à-dire sans la coopération et contre la volonté du divin auteur de l'évangile. *Elle l'enfanta sans douleur, comme la vipere; mais il eut bientost dechiré le sein de sa mere.* Ce tribunal a en effet, par ses cruautés, par ses abo-

minables sacrifices humains, autant fait de mal à la religion chrétienne que la persécution lui a fait de bien. *Ce monstre* (l'inquisition) *passa les monts et vallees;* ce qui est vrai à la lettre, puisqu'il franchit les monts de l'Italie, les Appennins, les Alpes, pour de là se répandre en Espagne, en France, et presque dans toute la catholicité, où il causa tant de maux, que le sage, qui le croyoit un être humain, tandis que c'étoit un diable vomi de l'enfer sur la terre, en fut tout étonné. François Ier avoit établi contre les protestants, dans le parlement, une chambre ardente qui étoit composée de juges délégués par le pape et d'inquisiteurs de la foi, et qui devint plus rigoureuse encore sous Henri II. On peut voir, dans le tome III de l'Histoire de Paris de M. Dulaure, les horreurs qui se commettoient dans la procédure de ce tribunal : ces inquisiteurs de la foi exerçoient sur les protestants les plus coupables perquisitions; faisoient des visites domiciliaires; provoquoient les délits pour avoir occasion de les punir; en commettoient pour en accuser les protestants; confisquoient les biens des condamnés pour s'en emparer et se les partager.

Le Motteux voit aussi dans ce chapitre une sanglante raillerie de l'inquisition. « Panurge, dit-il, étant sur la sellette, Grippeminaud, d'une voix *furieuse et enrouee,* lui récite *ung enigme*, et lui ordonne de l'expliquer. Voilà justement *l'inquisition,* où il faut que l'accusé devine son crime et le nom de ses accusateurs, sans quoi il est perdu immanquablement. En vain Panurge dit : « Je n'y estoys « mie, et suis... innocent du faict. » Grippeminaud lui répond : « Par Styx, puisque aultre chose ne veulx dire, meil- « leur te seroyt estre tumbé entre les pattes de Lucifer.... « Or ça, malautru, nous allegues tu innocence, or ça, « comme chose digne d'eschapper a nos tortures [1] ? Or ça,

[1] « Ici, et dans la traduction de M. Le Motteux, dit le traducteur de ses remarques, c'est Panurge qui est interrogé et qui répond.

« ajoute-t-il, nos loix sont comme toiles d'araignes, or ça, « les simples mouscherons et petits papillons y sont prins, « or ça, les gros taons malfaisans les rompent, or ça, et « passent a travers, or ça. » Cela semble regarder Pantagruel. On a vu au commencement du chapitre XII (XI), qu'il n'avoit pas voulu descendre au *guischet*, c'est-à-dire qu'il avoit toujours été au-dessus des atteintes de l'inquisition. »

Bernier, comme nous l'avons dit, ne voit dans ce chapitre et les trois suivants que des railleries contre les gens de justice.

Quand feusmes assis, Grippeminaud, au milieu de ses chats fourrez, nous dist en parolle furieuse et enrouee : Or ça [2], or ça, or ça. A boire, a boire ça, disoyt Panurge entre ses dents.

Je ne sais si cela est ainsi dans quelque édition de l'original, mais cela est autrement dans celle de M. Le Duchat, où Grippeminaud paroît ne s'adresser à Panurge que dans le chapitre suivant. » Ce traducteur se trompe : dans le chapitre XII de Le Duchat, c'est aussi Panurge qui est interrogé ; mais sous son nom l'auteur lui-même se met en scène, comme compagnon de voyage de Pantagruel.

[2] Quoique dans le style familier *or ça* signifie ça, tout à l'heure, Grippeminaud prétendoit par cette expression faire entendre à Panurge qu'il eût à lui garnir promptement la main de quelques pièces d'or. (L.). — Ce constant et très significatif refrain de Grippeminaud veut dire que devant lui et ses assesseurs ce ne sont point des paroles, des raisons et des défenses qu'il faut proposer, mais bien *or ça, or là*, ou de l'or deça, de l'or de là. Ce qui devient encore plus clair quand Panurge, pour assouvir l'*auri sacra fames* de Grippeminaud, jette au milieu du parquet une grosse bourse de cuir pleine d'écus au soleil ; et qu'au son de la bourse tous les chats-fourrés commencèrent à jouer de la griffe et à s'écrier ce sont les épices.

Une bien jeune et toute blondelette[3],
Conceut ung fils ethiopien[4] sans pere :
Puis l'enfanta sans douleur la tendrette,
Quoy qu'il sortist comme faict la vipere,
L'ayant rongé, en moult grand vitupere,
Tout l'ung des flancs, pour son impatience.
Depuis passa monts et vaulx en fiance[5],
Par l'aer volant, en terre cheminant[6],

L'auteur des Paradoxes du capitaine Barole remarque que *or çà* a été dit par Anacharsis. « Ces *or çà*, qui après tout ne contiennent qu'une allusion assez plate, dit l'abbé de Marsy, revenoient si souvent et si ridiculement dans ces deux chapitres, ainsi que les *or là* de Panurge, que j'ai cru devoir en supprimer une partie. J'en avertis ici pour n'être point obligé de charger l'ancien texte de ces inutiles monosyllabes. » Ginguené pense aussi que ces interjections sont trop répétées, mais il les trouve plaisantes. L'interjection *or ça*, dit-il, dans la bouche de Grippeminaud, s'étend au-delà de sa signification ordinaire, et veut dire qu'il faut que Panurge lui donne bien vite de l'or. Toutes ces phrases commencent par *or ça*, et le cours de chacune en est encore plusieurs fois interrompu; en retranchant plus de la moitié de ces interjections et interruptions, je crois ne rien ôter à ce qu'elles ont de plaisant et de pittoresque.

[3] L'auteur, comme la plupart des peintres, donne une chevelure blonde à la Religion chrétienne, soit à cause de la douceur qui la caractérise, soit à cause que Jésus-Christ, son divin auteur, étoit blond comme Apollon, d'après la tradition. L'Iconologie donne aussi à la Religion une chevelure blonde.

[4] Ce noir Éthiopien, sans père, c'est l'ordre des noirs dominicains ou jacobins, qu'il appelle capucingaux d'Afrique.

[5] Avec confiance, avec assurance, hardiment.

[6] Le Duchat et de Marsy lisent ici *en terre cheminante*, et au dernier vers *humaine animante*, ce qui semble se rapporter à la jeune blondelette, et fait un sens bien différent de l'explication que Rabelais donne lui-même de cette énigme, ainsi que l'a remarqué de Marsy. « Ces paroles, dit-il, sont d'autant plus obscures qu'elles semblent se rapporter à cette jeune blondelette, mère de ce fils

Tant qu'estonna l'amy de sapience,
Qui l'estimoyt[7] estre humain animant.

Or ça, responds moy, dist Grippeminaud, a cest enigme, et nous resoulds presentement que c'est, or ça. Or de par Dieu, respondis je, si j'avoys sphinx[8] en ma maison, or de par Dieu, comme l'avoyt Verres, ung de vos precurseurs, or de par Dieu, resouldre pourroys l'enigme, or de par Dieu; mais certes je n'y estoys mie, et suis, or de par Dieu, innocent du faict. Or ça, dist Grippeminaud, par Styx, puisque aultre chose ne veulx dire, or ça, je te monstreray, or ça, que meilleur te seroyt estre tumbé entre les pattes de

Éthiopien. Ce qui est contre toute raison et contre l'explication que Rabelais donne lui-même de cette énigme, dans le chapitre suivant, où il applique ces mots *en terre cheminante*, au cosson (la calandre), petit animal *noir* qui *ronge* les féves, le froment, et d'autres grains, dont il sort ensuite par le trou qu'il y a fait. » Aussi avons-nous mis au masculin *en terre cheminant* et *humain animant*, comme l'a fait M. D. L.

[7] Il faut lire ainsi, conformément à l'édition de 1626, et non pas *qu'il estimoyt*, comme ont toutes les autres vieilles et nouvelles. Du reste, proposer à Panurge cette énigme à expliquer, c'étoit le réduire à trouver, comme on dit, *la feve au gâteau*, s'il prétendoit se tirer d'affaire sans bourse délier. (L.)

[8] Allusion à la fable du sphinx, entant que cette fable sert de fondement à un bon mot de Cicéron à l'orateur Hortensius, à qui Verrès avoit fait présent d'une grande et riche figure en argent de ce monstre, pour l'engager à prendre sa cause en main contre Cicéron. Voyez les Apophthegmes de Plutarque. (L.) — Ce n'est donc pas, comme l'a cru un interprète, une allusion au *sphynx* de la fable, qui, dit-il, proposoit les énigmes et les savoit sans doute résoudre.

Lucifer, or ça, et de touts les diables, or ça, que entre nos gryphes, or ça, les veoids tu bien, or ça, malautru[9]? Nous allegues tu innocence, or ça, comme chose digne d'eschapper nos tortures? or ça, nos loix sont comme toiles d'araignes[10]; or ça, les simples moucherons et petits papillons y sont prins, or ça, les gros taons malfaisants les rompent, or ça, et passent a travers, or ça. Semblablement nous ne cherchons les gros larrons et tyrans, or ça, ils sont de trop dure digestion, or ça, et nous affolleroyent, or ça; vous aultres gentils innocens, or ça, y serez bien innocentez[11],

[9] Voyez le prologue du livre I.

[10] Dans le recueil de Pierre Grosnet, imprimé vers l'an 1536, on lit cette question d'un légiste à un hermite :

Homme que fais-tu dans ce boys?
Au moins parle à moy, se tu daignes.

A quoi l'hermite répond :

Je regarde ces filz d'Iraignes,
Qui sont semblables à vos droictz.
Grosses mouches en tous endroictz
Y passent, menues y sont prises,
Paovres gens sont subjectz aux loix,
Et les grands en font à leur guise. (L.)

[11] Allusion à ce qui se pratique en France le jour des Innocens, où les jeunes personnes un peu novices, qu'on peut surprendre au lit, reçoivent souvent des claques sur le derrière, et sont même exposées à quelque chose de plus. Marot, dans son épigramme du jour des Innocens :

Tres chere sœur, si je savoys où couche
Vostre personne au jour des Innocents,
De bon matin je yrois à vostre couche

or ça; le grand diable, or ça, vous y chantera messe [12], or ça!

Veoir ce gent corps, que j'ayme entre cinq cens.
A donc ma main (veu l'ardeur que je sens)
Ne se pourroyt bonnement contenter
Sans vous toucher, tenir, taster, tenter.
Et si quelcqu'ung survenoit d'adventure,
Semblant feroys de vous innocenter:
Seroit-ce pas honneste couverture? (L.)

— Vous y recevrez les *innocents*, vous serez fouettés. Donner le fouet et quelques caresses plus douces et plus libres encore, sous le nom de correction, à une jeune fille qu'un galant surprenoit au lit le jour des Innocents, cela s'appeloit *donner les innocents*, *recevoir les innocents*, *innocenter*. Oh! le bon temps! Que les dévots étoient alors galants et tolérants! C'est à cet usage singulier et digne du culte de Gnide, d'Amathonte ou de Paphos, que se rapporte sans doute celui des *fouetteurs du Rivau*, auquel les anciennes éditions de Rabelais faisoient allusion. « L'on pourra trouver, dit l'auteur de l'Alphabet, dans les anciens exemplaires, un endroit où il est dit que c'est dormir comme qui tomberoit ès mains des fouetteurs du Rivau. Cela est fondé sur ce qu'un seigneur du Rivau, grand maistre de la venerie, qui aimoit fort la chasse, ne dormoit guère et se levoit fort souvent la nuit; et ne pouvant souffrir que les autres dormissent, il les alloit réveiller et fouetter. L'on faisoit mesme de ce temps un conte de luy, qu'estant allé en Anjou, chez une femme qu'il aimoit, lorsqu'elle le veid partir de chez elle, vers la feste des Innocents, elle dit assez hault, en sorte qu'il le pouvoit entendre: Nous allons dormir à notre aise, et nous passerons les Innocents sans les recevoir. Mais il revint à deux jours de là, de plus de vingt lieues, exprès pour l'esveiller et la fouetter. » Sur quoi Bernier fait cette remarque dans ses Additions. « Quant à la note qui regarde les fouetteurs du Rivau, si cette comparaison, *c'est dormir comme qui tomberoit entre les mains des fouetteurs du Rivau*, se trouve en quelques éditions de Rabelais, comme l'auteur des Éclaircissements (*du Rabelais de* 1663 *et* 1666) le prétend, on peut y ajouter que cette espèce de *noces de Baché*, et ces marques apparentes de rigueur dégéné-

Frere Jean impatient de ce qu'avoyt deduict Grippeminaud, dist: Hau! monsieur le diable engiponné [13], comment veulx tu qu'il responde d'ung cas lequel il ignore? ne te contentes tu de verité? Or ça, dist Grippeminaud, encore n'estoyt de mon regne advenu, or ça, qu'icy personne, sans premier estre interrogé parlast, or ça. Qui nous ha deslié ce fol enraigé icy? (Tu as menty, dist frere Jean, sans les levres mouvoir.) Or ça, quand seras en rang de respondre, or ça,

rent enfin en des marques d'amitié si singulières, qu'elles me font souvenir de cet homme dont Galien fait mention, qui, loin de se plaindre des coups de fouet, n'en étoit que de plus belle humeur, et plus acrêté. C'est à quoi se termina ce jeu des Innocents entre le fouetteur et les fouettées, tant il y parut au bout de quelques mois. » Ce qui nous fait penser que ce lieu réel ou imaginaire du *Rivau*, pourroit bien tirer ce nom de *ribaud*, et que l'expression de *fouetteur du Rivau* tient à ce que l'usage d'y donner les innocents y étoit en vogue plus qu'en tout autre lieu. Il y a près d'Hyères l'île du grand *Ribaud*, l'île du petit *Ribaud*, et l'île *Ribaudon*.

[12] Et au chapitre suivant : *veu qu'innocence n'y est point en seureté, et que le diable y chante messe.* Dans ces deux endroits les nouvelles éditions, et même les deux de 1573, et celle de 1584 et 1600, ont omis le mot de *messe*, au lieu duquel on lit *holala*, comme si l'intention de Grippeminaud étoit de dire qu'aux assemblées des chats fourrez le diable chante des *holala*. Mais le mot de *messe* se lit dans les éditions de 1596 et 1626, et il est visible que ce sont les bigots et les ignorants de Lyon et d'ailleurs, qui l'ont retranché, car il est essentiel ici, et dans le chapitre suivant, où, sans le mot de messe, on n'entendroit pas Grippeminaud, qui, par opposition à ce qui se pratique à la messe, où personne n'est forcé à jouer le rôle de répondant, appelle *messe de diable* l'interrogatoire qu'un accusé prête malgré qu'il en ait. (L.)

[13] Enjupponé. C'est l'accoutrement magistral.

tu auras prou affaire, or ça marault. Tu as menty, disoyt frere Jean en silence. Penses tu estre en la forest de l'academie [14]? or ça, avecques les ocieux [15] veneurs et inquisiteurs de verité? Or ça, nous avons bien icy aultre chose a faire, or ça, icy on respond, je dis or ça, or ça, categoricquement, de ce que l'on ignore. Or ça, on confesse avoir faict, or ça, ce qu'on ne feit oncques. Or ça, or ça, on proteste sçavoir ce que jamais on n'apprint. Or ça, on faict prendre patience en enraigeant. Or ça, or ça, on plume l'oye sans la faire crier. Or ça, tu parles sans procuration, or ça, je le voy bien, or ça, tes fortes fiebvres quartaines, or ça, qui te puissent espouser [16], or ça. Diables,

[14] Dans les jardins de l'Académie. L'Académie étoit un lieu planté d'arbres à Athènes où s'assembloient et disputoient des philosophes appelés *académiciens*. Ce passage est imité d'Horace :

.... Atque inter sylvas Academi, quærere verum....
Lib. II, epist. II, vers 45.

[15] C'est le latin *otiosi venatores et inquisitores veritatis*, francisé, comme celui de l'écolier limousin dont il se moque, liv. II, ch. VI. Cette qualification d'*ocieux* a été prise volontairement par plusieurs académies, et notamment par celle de Bologne en Italie, dont les membres se nomment *oziosi*.

[16] Impatient François que tu éz, qu'une violente et longue fièvre quarte puisse te faire si fidèle compagnie, que bientôt elle te pousse à bout. A. Chartier, dans son livre des Quatre Dames :

De fievre quartaine espousee
Soit tel merdaille.

Fièvres, au reste, comme on lit ici, est un mot du Languedoc, ou l'on appelle *fièvres* au plurier toutes sortes de fièvres d'accès. Si on

s'escria frere Jean, archidiables, protodiables, pantodiables [17], tu doncques veulx marier les moines, ho hu! ho hu [18]! je te prends pour ung hereticque.

y disoit de quelqu'un qu'il a *la fièvre*, cela supposeroit une fièvre continue. (L.) — Qu'une forte fièvre quarte puisse t'épouser, c'est-à-dire, te tenir fidèle compagnie jusqu'à la mort.

[17] *Archidiables, protodiables, pantodiables,* sont des mots grecs forgés par l'auteur, et qui signifient maîtres diables, premiers diables, tout diables.

[18] Voix d'un caffard qui crie *à l'hérétique.* (L.)

CHAPITRE XIII.

Comment Panurge expose l'enigme de Grippeminaud.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Grippeminaud faisant semblant de ne pas entendre le propos de frère Jean, s'adresse à Panurge, disant : « Or ça, « or ça, or ça, et toy, guoguelu, ne veulx tu rien dire? » Panurge répondit : « Or de par le diable la, je voy claire- « ment que la peste est icy pour nous, vu qu'innocence n'y « est point en seureté, et que le diable y chante messe. Je « vous prie que pour touts je la paye, et nous laissez aller. « — Aller! dit Grippeminaud, or ça, encore n'advint de- « puis trois cens ans en ça que personne eschappast de « ceans, sans y laisser du poil ou de la peau pour le plus « souvent, or ça. Car quoy? ce seroyt a dire que par de- « vant nous icy tu seroys injustement convenu, et de par « nous injustement traicté, or ça. Malheureux es tu bien; « mais encore plus le seras, si tu ne reponds a l'enigme « propousé. Or ça, que veut il dire? »

Sur ces effrayantes instances de Grippeminaud, Panurge répond fort ingénieusement que le mot de l'énigme est *coson* ou *calendre*, petit insecte noir, qui perce et dévore les blés, et auquel il assimile messieurs les chats fourrés, ou les membres de la chambre ardente, les inquisiteurs de la foi, qui rongoient et dévoroient tous ceux qui leur tomboient sous la griffe. Cette explication est d'autant plus adroite, que

par là l'auteur donne à son ordinaire (voy. liv. I, ch. LVIII) le change au lecteur sur le mot de l'énigme qu'il se garde bien de prononcer. Panurge s'échappe enfin d'entre leurs griffes, en leur jetant, *or ça, or la,* une bourse pleine d'écus d'or au soleil, qui étoit le seul françois intelligible pour eux.

« Au son de la bourse, commençarent touts les chats « fourrez a jouer des gryphes, comme si feussent violons « desmanchez, et touts s'escriarent a haulte voix : Ce sont « les epices, ils sont gens de bien. C'est or, reprit Panurge, « je dis escus au soleil. La court, dit Grippeminaud, l'en- « tend or bien. Allez, enfants, et passez oultre. Nous ne « sommes tant diables que sommes noirs. »

Le Motteux trouve encore dans ce chapitre une allusion satirique à l'inquisition, qui exerçoit en effet ses fureurs en France du temps de Rabelais, contre tous ceux qui ne croyoient pas à l'infaillibilité du pape, et qui lui préféroient l'évangile. Voyez le commentaire historique du chapitre XII. C'est de ce tribunal de sang qu'il entend ce que répond Grippeminaud à Panurge, qui parle de s'échapper de ses griffes. « Notez de plus, ajoute-t-il, qu'environ *trois cens ans* avant que Rabelais écrivît, on avoit vu un tribunal de l'inquisition érigé à Toulouse par Louis IX, surnommé *le saint,* pour persécuter les Albigeois. »

Bernier se borne à relever ici une faute d'impression. « Ce qu'il y a, dit-il, dans le chapitre XIII, où Panurge expose l'énigme de Grippeminaud, est une grosse faute d'impression en l'édition d'Hollande, au mot *cochon* pour *cosson;* tant cette édition qu'on estime tant, et presque toutes les pages en ont de pareille nature. » Mais voyez la note 6.

Grippeminaud [1], faisant semblant n'entendre ce

[1] Un grippeminaud est un chat hypocrite qui fait la chattemite.

propous, s'adresse a Panurge, disant: Or ça, or ça, or ça, et toy, gouguelu [2], n'y veulx tu rien dire? Respondit Panurge: Or de par le diable la, je voy clairement que la peste est icy pour nous, or de par le diable la, veu qu'innocence n'y est point en seureté, et que le diable y chante messe [3], or de par le diable la. Je vous prie que pour touts je la

ou la chatte douce, un saint homme de chat, comme dit La Fontaine, et qui grippe en faisant le *minet*. Voyez le chap. XI. note 6.

[2] C'est le simple de *godelureau*, qui, comme déja liv. IV, ch. LXV, s'est toujours proprement dit d'un moine *encoqueluché*, et le mot de *goguelu* s'applique ici à Panurge en tant que sa *toge-bure* le faisoit prendre pour un *moine-bur*. Voyez Rabelais, liv. III, chap. VII, et liv. IV, chap. II. Vivre *à gogo*, comme l'auteur s'exprime au ch. VII de ce livre, c'est jouir de toutes les aises de la vie monachale. Pour parler encore avec notre auteur, liv. II, ch. VII, être en ses *gogues*, ou conter *goguettes*, c'est dire librement à table tout ce qui vient à la bouche, comme frère Jean, qui, liv. I, chap. XXXIX, ne voulut pas qu'en pareille occasion on lui ôtât son froc. Un *goguelu*, c'est proprement un gros moine réjoui; et un *godelureau*, c'est un jeune moine tout propre à séduire certaines femmes. Peut-être même que *goguenard* et *goguenarder* viennent de la même source. (L.)— Homme riche et aisé, qui mange des *gogues*, qui a tout *à gogo*. Voyez le Dict. de Trévoux. C'est de *herr* ou *here* (maître) et *goguelu* que vient *ergo gluc*. Voy. le liv. I, chap. XIX, et le liv. IV, chap. LXV.

[3] Il s'agit ici de la messe de la *Saint-Martin*, ou de celle de la *Saint-Michel*, puisque la figure du diable accompagne les représentations que l'on fait de ces deux saints; et c'est en ce sens que, dans un ancien manuscrit contenant l'inventaire des messes, on lit touchant celle de la Saint-Michel:

Quand de saint Michel messe on chante,
Toute personne soit sçachante,
Puisque sous luy le diable il tient,
Que la messe aussi luy convient. (L.)

paye, or de par le diable la, et nous laisse aller. Je n'en puis plus or la : or de par le diable la. Aller[4]? dist Grippeminaud, or ça, encore n'advint depuis trois cens ans[5] en ça, or ça, que personne eschappast de ceans sans y laisser du poil, or ça, ou de la peau pour le plus souvent, or ça. Car quoy? or ça, ce seroyt a dire que par devant nous icy seroys injustement convenu, or ça, et de par nous injustement traicté, or ça, malheureux es tu bien : or ça, mais encore plus le seras, or ça, si tu ne responds a l'enigme proposé : or ça, que veut il dire? or ça, or ça.

C'est, or de par le diable la, respondit Panurge, ung cosson[6] noir né d'une febve blanche, or de par le diable la, par le trou qu'il avoyt faict la rongeant, or de par le diable la, lequel aulcunes fois vole, aulcunes fois chemine en terre, or de

[4] C'est comme on doit lire conformément à l'édition de Nierg 1573, et à celles de 1596 et 1626. On y a ajouté un point interrogant, pour mieux marquer la surprise de Grippeminaud à la proposition de Panurge. Les nouvelles éditions et celles de Lyon 1575, 1584, et 1600, font dire à ce chef des chats-fourrez : *Allez*, tout au rebours de son intention. (L.)

[5] Allusion au tribunal de l'inquisition établi par saint Louis en 1230, par conséquent trois cents ans à-peu-près avant l'époque où Rabelais écrivoit. Voyez le chap. II, ci-devant.

[6] On dit *cochon* en Bourgogne dans la signification de *cosson ;* et c'est aussi *cochon* qu'on lit ici dans les nouvelles éditions; mais c'est *cosson* qu'il y faut conformément aux anciennes. Ce que l'auteur appelle *cosson* est la *calandre*, sorte de puce ailée qui ronge le froment, les fèves, et diverses espèces de légumes. (L.)

par le diable la, dont feut estimé de Pythagoras premier amateur de sapience, c'est en grec philosophe, or de par le diable la, avoir d'ailleurs par metempsychose ame humaine receue, or de par le diable la. Si vous aultres estiez hommes, or de par le diable la, apres vostre male mort, selon son opinion, vos ames entreroyent en corps de cossons, or de par le diable la. Car en ceste vie vous rongez et mangez tout : en l'aultre vous rongerez

Et mangerez comme viperes
Les coustez propres de vos meres,

or de par le diable la.

Par Dieu, dist frere Jean, de bien bon cueur je souhaiteroys que le trou de mon cul devint febve, et autour soyt de ces cossons mangé.

Panurge, ces mots achevez, jecta au milieu du parquet une grosse bourse de cuir pleine d'escus au soleil. Au son de la bourse commençarent touts les chats fourrez jouer des gryphes, comme si feussent violons desmanchez [7]. Et tous s'escriarent a haulte voix, disants : Ce sont les espices : le procez feut bien bon, bien friant et bien espicé. Ils sont gents de bien. C'est or, dist Panurge,

[7] On sait que le manche du violon représente un bras auquel tient un poignet à demi-clos, comme d'une main occupée à rafler de l'argent. (L.)

je dis escus au soleil. La court, dist Grippeminaud, l'entend, or bien, or bien, or bien. Allez, enfans, or bien, et passez oultre, or bien, nous ne sommes tant diables, or bien, que sommes noirs, or bien.

Issants du guischet, feusmes conduicts jusques au port par certains gryphons [8] de montaignes : avant entrer en nos navires, feusmes par iceulx advertis que n'eussions a chemin prendre sans premier avoir faict présens seigneuriaux, tant a la dame Grippeminaude, qu'a toutes les chattes fourrees : aultrement avoyent commission nous ramener au guischet. Bran [9], respondit frere Jean, nous icy a l'escart visiterons le fonds de nos deniers, et donnerons a touts contentement. Mais, dirent les garsons, n'oubliez pas le vin des paovres diables. Des paovres diables, respondit frere Jean, jamais n'est en oubly le vin, mais est memorial en touts pays, et toutes saisons.

[8] Les *greffiers*, gens avides, sont ici qualifiez *gryphons de montaignes*, tant par l'équivoque ordinaire de *gryphon* à *greffier*, fréquente dans Marot, que parce que les *gryphons* étoient, dit-on, des oiseaux qui déterroient l'or et le gardoient dans les montagnes des Indes. (L.)

[9] C'est *bien* qu'on lit dans les nouvelles éditions ; mais *bran*, comme il y a dans les anciennes, marque l'impatience et le chagrin de frère Jean en cette occasion où paroissoit l'avidité du petit peuple chicannourrois. (L.)

CHAPITRE XIV.

Comment les chats fourrez vivent de corruption.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Ginguené intitule ce chapitre : *Comment la grand'chambre vivoit de corruption; où l'on voit par occasion ce que les bons gentilshommes faisoient pendant leur vie, et ce qu'ils devenoient après leur mort;* et ajoute, avant d'en faire l'extrait: « Vous croyez peut-être que tout est dit sur la corruption des juges et la venalité de la cour? Détrompez-vous, et lisez le chapitre suivant. En donnant le dernier coup aux chats fourrés du parlement, il trouve aussi sur son chemin la noblesse *levraudiere*, ou, comme on dit vulgairement, *fouette-lièvre*. Ces coups de pinceau sont toujours vrais, quoiqu'il n'y ait plus ni parlement ni noblesse. »

La venaison, le gibier, et les volailles, ainsi que les pièces de velours, de satin, et de damas, qui remplissent les *soixante huict galeres et fregates arrivantes au port*, et qui sont envoyés à Grippeminaud, aux chats fourrés, et aux chattes fourrées, sont les épices ou présents de tout genre que les malheureux plaideurs apportoient à la justice grippeminaudière, pour se la rendre favorable ou la corrompre; et c'est cette corruption qu'entend censurer ici l'auteur.

La démangeaison qui prend au frère Jean d'exterminer

la race des chats fourrés, peint bien l'indignation qu'excitoient alors les abus révoltants des suppôts de la chicane.

Ces paroles n'estoyent achevees, quand frere Jean apperceut soixante huict galeres et fregates arrivantes au port: la soubdain courut demander nouvelles; ensemble de quelle marchandise estoyent les vaisseaux chargez, et veit que touts chargez estoyent de venaison, levreaulx, chappons, palombes, cochons, chevraulx, veaulx, poulles, canards, alebrans, oisons, et aultres sortes de gibbier. Parmy aussy apperceut quelques pieces de velours, de satin et de damas. Adoncques interrogua les voyaigiers ou et a qui ils portoyent ces friands morceaux. Ils respondirent que c'estoyt a Grippeminaud, aux chats fourrez et chattes fourrees.

Comment, dist frere Jean, appellez vous ces drogues la[1]? Corruption, respondoyent les voyaigiers. Ils doncques, dist frere Jean, de corrup-

[1] Frère Jean appelle *drogues* toutes ces différentes sortes de venaison, même le velours, le satin, et le damas qu'avoient apporté les soixante-huit galères et frégates: et il appelle tout cela *drogues*, comme semblant être venu d'aussi loin que viennent ces épiceries médicinales, qui n'ont été nommées *drogues*, que parce qu'anciennement on les apportoit des Indes. Voyez le mot *drogues* parmi les notes du liv. IV, chap. LII, pag. 129 et suivantes. Il semble même qu'on ait dit pareillement *drogueman* et *trucheman* de *Turcimannus*, dans

tion vivent, en generation periront. Par la vertus Dieu, c'est cela, leurs peres mangerent les bons gentilshommes, qui par raison de leur estat s'exerçoyent a la volerie[2] et a la chasse pour plus estre en temps de guerre escorts[3] et ja endurcis au travail. Car venation[4] est comme ung simulachre de bataille, et oncques n'en mentit Xenophon, escripvant estre de la venerie comme du cheval de Troye, issus touts bons et excellens chiefs de guerre. Je ne suis pas clerc, mais on me l'ha dict, je le croy. Les ames d'iceulx, selon l'opinion de Grippeminaud, apres leur mort entrent en sangliers, cerfs, chevreaulx, hairons, perdris et aultres tels animaulx, lesquels avoyent leur premiere vie durante tousjours aimez et cherchez. Ores ces chats fourrez apres avoir leurs chasteaulx, terres, domaines, possessions, rentes et revenus destruict et devoré, encore leur cherchent ils le sang et l'ame en l'autre vie. O le gueux de bien[5] qui nous en donna advertissement! a

la signification proprement d'un *Ture* entretenu auprès d'un prince pour lui interpréter les discours qui lui sont faits par des envoyez de la Porte. (L.)

[2] A la chasse au vol de l'oiseau, et à la chasse au tir.

[3] Expérimentés, exercés, dressés, habiles, de l'italien *scorto*, accort, prudent. Un interprète s'est imaginé qu'*escort* avoit la même racine qu'*école*. Quelle école!

[4] La chasse: c'est le mot latin *venatio*, francisé à la manière de l'écolier limousin.

[5] O l'honnête gueux!

l'enseigne de la mangeoire instablee [6], au dessus du ratelier.

Voire mais, dist Panurge aulx voyaigiers, on ha faict crier par le grand roy [7] que personne n'eust sus peine de la hart, prendre ne cerfs ne biches, sangliers ne chevreaulx. Il est vray, respondit ung pour touts. Mais le grand roy est tant bon et tant bening : ces chats fourrez sont tant enraigez et affamez de sang chrestien, que moins de paour avons nous offensants le grand roy, que d'espoir entretenants [8] ces chats fourrez par telles corrup-

[6] Mangeoire *instablee*, *instabulata*, est la même chose qu'*instalee*, dont l'auteur s'est servi ci-dessus chap. XI, le bas-latin *stallum*, venant de l'allemand *stall* fait de *stabulum*. Ces mots *instalee* et *instablee*, selon Rabelais, étant synonymes, il a cru pouvoir les employer à discrétion. (L.)

[7] Et ailleurs le *roy Megiste*. J'ai dit, dans ma note sur cet endroit, que sous cette dénomination il falloit entendre le *roi de France ;* et j'aurois pu alléguer pour garans Suidas et Boniface *de Vitalinis*, qui dit que de son temps le roi de France n'étoit pas désigné autrement à Rome. Voyez les Mémoires de la Ligue, édition de 1598, tom. V, pag. 710; et Suidas, au mot Ρῆξ, Ρηγὸς ; et encore le Lexicon du grec moderne par Ducange, au mot Ρῆξ : *Sed*, dit-il, et *Francorum reges, atque adeo Occidentis imperatores non alio quam* Ρηγῶν, *titulo donabantur*. (L.) — Voyez-en sur-tout une preuve plus convaincante encore dans l'églogue de Marot au roi, à la note 36 du prol. du liv. V. Voyez aussi les notes des chap. II et LXI du liv. IV, et du chap. XXIII du liv. V.

[8] Le Duchat, dans ses deux éditions, de Marsy dans la sienne, et M. D. L. dans la première des deux qu'il a publiées, lisent *n'entretenants;* mais ce dernier lit dans la seconde *entretenants*, et c'est cette leçon que nous avons préférée, malgré le nombre et le poids des autorités que la première a pour elle. Le sens le veut, car cette

tions : mesmement [9] que demain le Grippeminaud marie une sienne chatte fourree avecques ung gros mitouard [10] chat bien fourré. Au temps passé on les appelloyt maschefoins [11] ; mais las! ils

phrase signifie : « ces chats-fourrés sont si enragés et affamés de sang chrétien, que nous avons moins de peur en offensant le grand roi, que d'espoir en entretenant ces chats-fourrés par telles corrections. » Il est certain que les cours supérieures, et sur-tout la grand'-chambre et la chambre ardente des inquisiteurs de la foi, étoient bien plus redoutées des peuples que le monarque lui-même.

[9] D'autant que.

[10] Comme les chats sont malins et traîtres, de là vient qu'on a appelé figurément *mitouart* un doucereux tout fourré de malice; mais ici sous le nom de *gros mitouard*, etc., l'auteur entend un *chaperon fourré*, un conseiller du Parlement, d'autant plus dangereux et plus à craindre, que ses grandes richesses lui fournissoient les moyens de faire tout ce qu'il vouloit. (L.) — *Mitouard* est l'augmentatif de *mitou* ou *matou*.

[11] Dans une note sur le chapitre LIV du livre I, j'ai interprété *mâchefoin* ou *machefain* par *mangeur affamé*; mais on voit ici que *fain* est un aliment proprement ainsi appellé, puisqu'il y est dit qu'au tems présent, au lieu de *fain*, les gens de palais mâchent des perdrix et des levreaux. Or cet aliment, dont il est dit que les gens de palais se nourrissoient au tems passé, lorsque les procès étoient rares, n'est autre chose que le *gland* du petit chêne, *fagus*, ou plutôt *phagus*, qu'à cause de la conformité du nom on aura confondu avec le fruit que porte le hêtre, qui est une espèce de gland appellé *faine*, *ghianda di faggio*, selon Oudin, au mot *Faine* de son dictionnaire françois-italien, le gland du petit chêne étant effectivement, au dire de Pline, le plus propre de tous à la nourriture de l'homme. *Dulcissima* (glans) *omnium phagi*, dit-il livre XVI, chapitre V, *ut qua obsessos etiam homines durasse in oppido Chio*, *tradat* Cornelius Alexander. *Mâchefaine*, *mâchefain*, et par corruption *machefoin*. (L.) — Il est certain que *mâchefoin* ou *mâchefein*, ne peut signifier que *mâche foin* ou *mâche faine*, c'est-à-dire *mâche*

n'en maschent plus. Nous de present les nommons masche levreaulx, masche perdris, masche becasses, masche faisans, masche poulles [12], masche chevreaulx, masche connils, masche cochons, d'aultres viande ne sont alimentez. Bren, bren, dist frere Jean, l'annee prochaine on les nommera masche estrons [13], masche foires, masche merdes; me voulez vous croire? Ouy dea, respondit la briguade: Faisons, dist il, deux choses: premierement, saisissons nous de tout ce gibbier que voyez icy, aussy bien suis je fasché de saleures, elles m'eschauffent les hypocondres; j'entends le bien payant. Secondement, retournons au guischet, et mettons a sac touts ces diables de chats fourrez. Sans faulte, dist Panurge, je n'y voys pas, je suis ung peu couard [14] de ma nature.

gland; mais il est difficile de décider dans lequel des deux sens Rabelais l'a pris. S'il s'agissoit des ignorants apedeftes, nous n'hésiterions pas à adopter le premier. Voyez livre I, chapitre LIV.

[12] M. D. L. lit ici *mâchespoulletz* dans ses deux éditions; et à cette occasion nous lui ferons remarquer encore qu'il s'est *trompé* en écrivant par *s* le mot *mâche* dans tous les mots qui en sont composés : ce mot est la troisième personne du singulier du verbe *mâcher;* il ne peut donc pas prendre l'*s* du pluriel.

[13] Ginguené fait cette remarque sur ce mot grossier, dont il retranche le second radical : « La politesse de notre siècle ne nous permet pas de transcrire cette plaisanterie prophétique. »

[14] « Il étoit, dit Brantôme, en parlant du cardinal de Lorraine, le vrai Panurge, fort poltron de sa nature; même il le disoit. » Voyez Brantôme, tome IX, page 180.

CHAPITRE XV.

Comment frere Jean des Entommeures delibere mettre a sac les chats fourrez.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

La grande envie que témoigne le frère Jean d'exterminer les chats fourrés, en disant que « d'injures et de deshon-« neur ils ne se soucient, pouveu qu'ils eussent escus, feus-« sent ils touts breneux..., » marque bien le mépris et l'indignation qu'excitoient alors pour leur cupidité les membres du parlement et tous les suppôts de la justice. La peur invincible de Panurge pour le guichet de Grippeminaud, peint le juste effroi que causoit la Tournelle ou la chambre ardente des inquisiteurs de la foi. Enfin le vol que frère Jean fait à l'hôtelier montre le peu de probité et de délicatesse de la gent monastique, qui dépouille et vole ceux qui la logent. C'est d'après la mauvaise opinion qu'on en avoit, qu'on dit encore proverbialement d'une conscience peu timorée : *elle est large comme la manche d'un cordelier.*

Vertus de froc, dist frere Jean, quel voyaige icy faisons nous? C'est ung voyaige de Foirardis[1] :

[1] M D. L. lit ici *foirardz*.

nous ne faisons que vessir, que peter, que fianter, que ravasser[2], que rien faire[3]. Cordieu[4], ce n'est mon naturel, si tousjours[5] quelcque acte heroic que ne fais, la nuict je ne peulx dormir. Doncques vous m'avez en compaignon prins pour en cestuy

[2] Revasser.

[3] Voici déja une bonne autorité pour l'Académie, laquelle, consultée par Despréaux si, ayant dit dans la deuxième de ses satires, de certain chanoine, qu'il passoit *la nuit à bien dormir et le jour à rien faire*, il défèreroit à certains critiques, qui prétendoient qu'il auroit dû dire *à* ne *rien faire;* voici, dis-je, déja une bonne autorité pour la décision de ces Messieurs; mais Joachim du Bellay en fournit une seconde qui n'est pas moins expresse. C'est dans l'épître-liminaire de ses Jeux Rustiques, où il parle ainsi à M. Duthier, secrétaire du roi :

Les vers qu'ici je te chante,
Duthier, je ne les présente
A ces sourcis renfrongnez,
Ausquels tel jeu ne peut plaire,
Et qui souvent *à rien* faire
Sont les plus embesongnez.

Rabelais, au reste, livre IV, chapitre XXXII, parlant des occupations de Carême-Prenant, a dit : *Travailloyt rien ne faisant, rien ne faisoyt travaillant;* ce qui ne s'accorde pas avec la raison que l'Académie a alléguée de sa décision. Voyez Despréaux, édition d'Amsterdam, 1717, tome I, dans ses notes de la page 33. (L.) — La raison et l'autorité depuis ont décidé que Boileau auroit dû dire :

La nuit à bien dormir, le jour à ne rien faire.

rien, pas, point, ne sont des négations qu'autant qu'ils sont accompagnés de la négation *ne*.

[4] On dit aujourd'hui *corbieu*. Ce jurement, qui vient de *corps Dieu*, par le corps de Dieu, prouve, pour le remarquer en passant, le changement du *d* en *b*.

[5] Si tout le jour, si le jour.

voyaige messe chanter et confesser? Pasques de soles [6], le premier qui y viendra il aura en penitence, soy comme lasche et meschant [7] jecter au fond de la mer, en deduction des peines de purgatoire : je dis la teste la premiere.

Qui ha mis Hercules en bruit et renommee sempiternelle, n'est ce qu'il [8] peregrinant par le monde, mettoyt les peuples hors de tyrannie, hors d'erreur, de dangiers et angaries? Il mettoyt a mort touts les briguands, touts les monstres, touts les serpents veneneux et bestes malfaisantes. Pourquoy ne suivons nous son exemple, et comme il faisoyt ne faisons nous en toutes les contrees que passons? Il deffit les stymphalides, l'hydre de Lerne, Cacus, Antheus, les Centaures. Je ne suis pas clerc [9], les clercs le disent. A son imitation deffaisons et mettons a sac touts ces meschants

[6] Pâques du dimanche. Frère Jean venoit de parler de se confesser, et plus bas il parle d'ordonner des pénitences. Ainsi ce juron lui convenoit. (L.) — Ce jurement, qui étoit celui de Louis XI, signifie en effet pâques du dimanche, comme étant un jour plus solemnel que la paque du lundi et du mardi, car on sait que cette fête duroit trois jours, et que le *dimanche* se dit en latin *dies solis*, le jour du soleil: les Bretons le nomment encore *di sul*, le jour du soleil, ou simplement *ar sul*, le soleil, et appellent le dimanche de Pâques *sul pasq* ou *sul basq*, le soleil de pâques.

[7] *Méchant* est ici l'opposé de *preu-d'homme*, dans la signification d'homme *preux* et vaillant. (L.) — Il aura en pénitence de se jeter au fond de la mer comme lâche et poltron.

[8] N'est-ce pas que pérégrinant parmi le monde, il mettoit.....

[9] Je ne suis pas savant.

chats fourrez. Ce sont tiercelets de diables, et delivrons ce pays de toute tyrannie. Je renie Mahon, si j'estoys aussy fort et aussy puissant qu'il estoyt, je ne vous demanderoys ni ayde ny conseil: ça, irons nous? Je vous asseure que facillement nous les occirons, et ils l'endureront patiemment; je n'en doubte, veu que de nous ont patiemment enduré des injures, plus que dix truyes ne boiroyent de lavailles [10]. Allons.

Des injures, dis je, et deshonneur ils ne se soucient, pourveu qu'ils ayent escus en gibbessiere, voire, feussent ils touts breneux, et les defferions peut estre, comme Hercules: mais il nous deffault [11] le commandement d'Euristeus, et rien plus pour ceste heure, fors que je soubhaite parmi eulx Jupiter soy promener deux petites heures en telle forme que jadis visita Semelé [12] s'amie, mere premiere du bon Bacchus.

[10] Laveures d'écuelles, et autres eaux sales dont on abreuve les pourceaux, qui s'en engraissent. (L.)

[11] Mais le commandement, l'ordre d'Euristée nous manque. Ces paroles, dit de Marsy, renferment un sens très moral, nous ajouterons très profond, et qui n'a pas été assez remarqué.

[12] Excepté que je souhaite que Jupiter se promène parmi eux deux petites heures, la foudre en main, pour les mettre en cendre, ainsi qu'il le fit, lorsqu'il visita son amie, l'ambitieuse Sémélé. Comme on voit ici le patriotisme, l'indignation et le courage de l'auteur, sous le nom de frère Jean, éclater avec véhémence contre les tribunaux de son temps, et sur-tout contre les horribles persécutions de la Chambre ardente, et des inquisiteurs de la foi!

Dieu, dist Panurge, nous ha faict belle grace de eschápper de leurs gryphes : je n'y retourne pas quant est de moy : je me sens encores esmeu et alteré de l'ahan que j'y paty. Et y feus grandement fasché [13] pour trois causes. La premiere, pource que j'y estoys fasché; la seconde, pource que j'y estoys fasché; la tierce, pource que j'y estoys fasché. Escoute ici de ton aureille dextre, frere Jean, mon couillon guausche; toutes et quantesfoys que vouldras aller a touts les diables, devant le tribunal de Minos, Eacus, Rhadamanthus, et Dis [14], je suis prest de te faire compaignie indissoluble; avecques toy passer Acheron, Styx, Cocyte [15] ; boire plein godet du fleuve Lethé, payer pour nous deux a Charon le naule [16] de sa

Voilà le vrai courage civil pour lequel une société philanthropique vient de proposer un prix. Dans cette philippique, Hercule doit figurer le cardinal du Bellai; Euristée, Henri IIou le duc de Guise; et Jupiter, le pape, qui tient sa place, et lance encore ses foudres au Vatican.

[13] L'auteur ne feroit-il pas ici allusion à ce que déja, de son tems, les uns dérivoient *fascher* de *fascinare*, quelques autres de *fastidire*, et d'autres enfin de *fatigare?* Mat. Cordier est de ces derniers, chapitre XXXVIII, n° 56 de son *De corr. serm. Emendatione.* (L.) — Le bon et savant Le Duchat radote ici. Rabelais ne pensoit nullement à l'étymologie de *fascher*, et sans doute, s'il y eût pensé, il ne l'auroit pas dérivé de *fascinare*, ni de *fastidire*, mais de *fatigare*.

[14] Le dieu des enfers, le Pluton des Gaulois, qui prétendoient en descendre, et qui pour cela comptoient par nuits.

[15] Fleuve d'enfer, dont le nom vient de κωκύειν, pleurer.

[16] Le naulage, le droit de passage.

barque. Mais pour retourner au guischet, si de fortune y veulx retourner, saisis toy d'aultre compaignie que de la mienne, je n'y retourneray pas; ce mot te soyt une muraille d'airain. Si par force et violence ne suis mené, je n'en approcheray tant que ceste vie je vivray, en plus que Calpe d'Abila [17]. Ulysse retourna il querir son espee en la caverne du Cyclope? Ma dia [18], non : au guischet je n'ay rien oublié, je n'y retourneray pas.

O, dist frere Jean, bon cueur et franc compaignon de mains paralyticques [19]! Mais parlons ung peu escot [20], docteur subtil : pourquoy est ce, et qui vous meut leur jecter pleine bourse d'escus?

[17] Non plus que Calpé approche d'Abila. Ce sont ces deux montagnes, séparées par le détroit de Gibraltar, que les anciens appeloient les Colonnes d'Hercule.

[18] Se m'aid' Dieu. (L.)

[19] C'est comme il faut lire, conformément à l'édition de 1567, et à celle de 1626, et non pas *de mains paraclitiques* ni *paraclytiques*, comme ont quelques anciennes, ni *des moins paraclitiques*, comme on lit dans les nouvelles. Panurge étoit un bon garçon, compagnon et ami de frère Jean, il étoit avec lui la franchise même; mais comme il étoit grand poltron, il ne lui étoit d'aucun secours dans les périls. Il avoit le cœur franc et les mains paralytiques. *Animus promptus, pedes poltroni*, disoit de lui-même et dans le même sens le cardinal Madrucio ayant la goutte. Voyez le *Thuana*, page 341. (L.) — Sans force ni vigueur.

[20] Parler par *écot*, c'est se répondre tour à tour, et fournir également à la conversation, de la même manière que dans un écot chacun paye également sa part de la dépense commune. Ainsi, lorsque frère Jean vouloit décider sans entendre de réponse, lui dit, *parlons par écot*, c'est comme s'il lui disoit, entendons-nous, par-

en avons nous trop? n'eust ce assez esté leur jecter quelques testons rognez? Parce, respondit Panurge, qu'a touts periodes [21] de propous Grippeminaud ouvroyt sa gibbessiere de velours exclamant [22] : Or ça, or ça, or ça. De la je prins conjecture, comme pourrions francs et delivrez [23]

lons tour à tour, et rendons-nous réciproquement raison sur ce qui fait le sujet de notre entretien. Coquillart, dans le plaidoyer d'entre la Simple et la Rusée :

Grand mercy, j'auray faict tantost,
J'ay bien ouy tout son tripot
Et ses baves : elle prouvera
Tous ses faicts. Parlons par escot.

Or parlons un peu par escot, dit Philaléthe, page 549 des Dialogues du nouveau langage françois italianisé, de H. Étienne. Or, comme dans le cabaret, autant qu'il y a de tables de gens qui mangent ensemble, autant il y a d'écots, de là encore est venu que lorsqu'un homme en interrompt d'autres qui parlent ensemble à une autre table, on le renvoye à son écot. Rabelais, au reste, fait sonner, à la gasconne, la lettre *s* dans le mot *escot*, pour y trouver une froide équivoque à *Escot*, le docteur subtil, dont le nom se prononçoit *Écot*, témoin cette chanson huguenotte de ce tems-là, sur l'air de celle-ci : *Je tiens la femme bien sotte :*

La Sorbonne la bigotte,
La Sorbonne se taira :
Son grand hoste l'Aristote
De la bande s'ostera ;
Et son escot, quoy qu'il couste,
Jamais ne la soulera.

Le Citadin de Genève, page 144 : *Entrons doncques en matière, et parlons un peu par escot.* (L.) — Parlons chacun pour nous séparément. De Marsy a mis en place, *mais parlons un peu raison.*

[21] Remarquez que *période* est ici masculin. — [22] En s'écriant.

[23] De là je conjecturai que nous pourrions nous échapper francs et saufs, en leur jetant.

eschapper, leur jectant, or la, or la, de par Dieu, or la, de par touts les diables la. Car gibbessiere de velours n'est reliquaire de testons [24], ne menue monnoye, c'est ung receptacle d'escus au soleil : entens tu, frere Jean, mon petit couillaud [25]. Quand tu auras autant rosty comme j'ay, et esté rosty comme j'ay esté rosty [26], tu parleras aultre latin. Mais par leur injonction il nous convient oultre passer [27].

Les Guallefretiers tousjours au port attendoyent en expectation de quelcque somme de deniers. Et voyans que voulions faire voile, s'addressarent a frere Jean, l'advertissant qu'on n'eust a passer sans payer le vin des appariteurs, selon la taxation des espices faictes. Et sainct Hurlu-

[24] Martial, livre XIV, épigramme 12 :

Hos nisi de flava loculos implere moneta
Non decet : argentum vilia ligna ferant.

Du tems de l'auteur les écus au soleil étoient, après les *Henris*, la plus forte monnoye d'or qui se fabriquât en France; et le teston, qui étoit une monnoye d'argent, ne valoit que dix sols tournois. (L.)

[25] Par corruption pour *couillot* ou *couilleau*. De *cucullottus* ou de *cuculellus*, comme *coule* de *cuculla*. (L.) — Mais Le Duchat se trompe, ce mot n'est qu'un diminutif de *c...lle*, qui vient du latin *coleus*.

[26] Panurge rappelle ici lui-même sa grillade du livre II, chapitre XIV. On dit encore aujourd'hui, dans le même sens, de quelqu'un qui a beaucoup joui, et qui s'est épuisé par des jouissances excessives : *Il a rôti le balai*.

[27] Passer outre.

burlu, dist frere Jean, estes vous encores icy, gryphons de touts les diables? Ne suis je icy assez fasché sans m'importuner d'advantaige? Le cordieu[28], vous aurez vostre vin a ceste heure, je le vous promets seurement. Lors desguainant son bragmart sortit hors la navire, en deliberation de bien felonnement les occire, mais ils guaignarent le grand gualot[29], et plus ne les apperceusmes.

Non pourtant feusmes nous hors de fascherie: car aulcuns de nos mariniers, par congié de Pantagruel, le temps pendant[30] qu'estions devant Grippeminaud, s'estoyent retirez en une hostellerie pres le Havre pour bancqueter, et pour soy quelcque peu de temps refraischir: je ne sçay s'ils avoyent bien ou non payé l'escot, si est ce qu'une vieille hostesse voyant frere Jean en terre, luy faisoyt grande complaincte, present ung serre argent gendre d'un des chats fourrez, et deux records de tesmoings. Frere Jean impatient de leurs discours et allegations demanda: Guallefretiers, mes amys, voulez vous dire en somme que nos matelots ne soient gens de bien? je maintiens le contraire, par justice, je le prou-

[28] Par le corps de Dieu.

[29] Comme maigres et découplez, tels qu'ils sont représentez livre IV, chapitre IV. (L.)

[30] Pendant le temps que nous étions.

veray : c'est ce maistre bragmard icy ; ce disant s'escrimoyt de son bragmart.

Les paysans se meirent en fuite au trot[31] : restoyt seullement la vieille, laquelle protestoyt a frere Jean que ses matelots estoyent gens de bien : de ce se complaignoyt qu'ils n'avoyent rien payé du lict, auquel apres disner ils avoyent reposé, et pour le lict demandoyt cinq sols tournois[32]. Vrayement, respondit frere Jean, c'est bon marché, ils sont ingrats, et n'en auront tousjours a tel prix, je payeray voluntiers ; mais je le vouldrois bien veoir. La vieille le mena au logis et lui monstra le lict, et l'ayant loué en toutes ses qualitez, dist qu'elle ne faisoyt de l'encherie si en demandoyt cinq sols. Frere Jean luy bailla cinq sols : puis avec son bragmart fendit la coitte et coissin en deux, et par les fenestres mettoyt la plume au vent, quand la vieille descendit et cria a l'aide et au meurtre, en s'amusant a recueillir la plume. Frere Jean de ce ne se souciant, emporta la couverture, le matelats, et aussy les deux linceulx en

[31] Comme gens lourds et pesans, en comparaison des premiers. (L.)

[32] Allusion à ce qui se pratique encore aujourd'hui, en Poitou, dans les hôtelleries, où l'on compte aux voyageurs tant pour le lit, séparément de l'écot et des autres dépenses. Au reste, ce conte-ci est imité d'un autre, imprimé sous le titre de *Diversorum authorum joculariter dicta*, sur la fin du recueil des Facéties de Bebelius, édition de 1541, où il commence : *Nugator quidam hyberno tempore*. (L.)

nostre nef, sans estre veu de personne : car l'aerestoyt obscurci de plume comme de neige, et les donna es matelots. Puis dist a Pantagruel la les licts estre a meilleur marché qu'en Chinonnois, quoy qu'y eussions les celebres oyes de Pautilé [33]. Car pour le lict la vieille ne luy avoyt demandé que cinq douzains, lequel en Chinonnois ne vauldroyt moins de douze francs.

[33] *Pautilé* ou *Potillé*, au sud-ouest et à une lieue environ de Chinon, dont les oies fournissoient apparemment un duvet très renommé du temps de l'auteur. Ce nom vient de *potile*, pâtis, pâture.

[34] L'abbé de Marsy approuve ici Le Duchat d'avoir suivi l'édition de 1562, en terminant ce chapitre par l'alinea qui suit. « Tout ce qui est depuis cet astérique, dit-il, ne se trouve dans aucune édition, si ce n'est dans celle de 1562, où l'*isle Sonnante* est imprimée en seize chapitres seulement, dont le dernier est celui des *Apedeftes*. Le Duchat a cru devoir restituer ce passage, qu'on a eu d'autant plus de tort d'omettre dans toutes les éditions suivantes, qu'il sert en quelque sorte de liaison pour le chapitre des *Apedeftes*, auquel il seroit difficile, sans cela, d'assigner une place convenable. » M. D. L., qui a placé le chapitre des *Apedeftes* le dix-huitième, tout en demandant grace pour le rang arbitraire qu'il lui a donné, prétend, au contraire, que l'addition qui termine le chapitre XV est apocryphe, évidemment fausse et ajoutée. « Les éditeurs de 1562, qui vouloient, dit-il, placer au dernier rang le chapitre des *Apedeftes*, au lieu de terminer ce quinzième chapitre par ces mots : *moins de douze francs*, y ont ajouté le passage suivant, évidemment apocryphe : *Si toust que frere Jean*, etc. Nous croirions, continue-t-il, faire tort à la sagacité du lecteur, en lui démontrant que ce passage est apocryphe; mais nous observerons en même temps que le changement d'un préambule est si facile, que Rabelais eût aisément placé le chapitre des *Apedeftes* par-tout où il eût voulu, s'il l'eût publié lui-même. Nous demandons donc grace pour le rang arbitraire que nous lui avons donné; il nous suffira de prouver que Le

*Si toust [34] que frere Jean et les aultres de la compaignie feurent dans la navire, Pantagruel feit voile. Mais il s'esleva ung siroch si vehement qu'ils perdirent routte, et quasy reprenant les erres du pays des chats fourrez, ils entrarent en ung grand gouffre, duquel la mer estant fort haulte et terrible, ung mousse qui estoyt au hault du trinquet [35] cria qu'il voyoyt encore les fascheuses demeures de Grippeminaud, dont Panurge forcené de paour s'escrioyt : Patron mon amy, maugré les vents et les vagues tourne bride. O mon amy, ne retournons point en ce meschant pays, ou j'ay laissé ma bourse! Ainsy le vent les porta pres d'une ville a laquelle toutesfois ils n'osarent aborder de prime face, et entrarent a bien ung mille de la pres de grands rochiers.

Duchat l'avoit mal placé. » Cela ne nous a point empêchés de laisser le chapitre des *Apedeftes* à la place qui lui a été assignée avec bien plus de raison, par les deux habiles critiques que nous avons cités; et nous nous justifierons dans le chapitre suivant de les avoir imités.

[35] C'est le mât et la voile de la misaine ou de l'avant d'une galère. Ce terme de marine se dit seulement sur la Méditerranée. On lit mal à propos *tinquet* pour *trinquet*, dans quelques chapitres de l'édition de Le Duchat.

CHAPITRE XVI.

Comment Pantagruel arriva en l'isle des Apedeftes [1] a longs doigts et mains crochues, et des terribles adventures et monstres qu'il y veit.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

« Voici encore, dit Ginguené, une cour souveraine accommodée de main d'ami. Pour faire vérifier les comptes du trésor royal, des trésoriers, et des comptables de toute espèce, il avoit bien fallu établir un tribunal suprême, donner à ses membres des privilèges, alors très honorables, et des fonctions très lucratives. Bonne partie des

[1] Messieurs de la Chambre des comptes, appellez de la sorte par l'auteur, comme qui diroit *non lettrez*, parce que, comme il le dit plus bas, il n'est pas besoin d'être gradué pour exercer ces charges. (L.) — Gens ignorans et sans lettres, ἀπαίδευτοι. *Alphabet.* — « Ce mot, dit Ménage à l'article *Apedefte*, est devenu françois par le chapitre XVI du livre V de Rabelais : il l'a fait du grec ἀπαίδευτος, qui signifie *ignorant*. Or, quoiqu'on prononce indifféremment ἀπαίδευτος, par *apedeftos* ou *apedeutos*, l'une et l'autre de ces prononciations étant appuyée par des personnes savantes, la première par les jésuites, et la deuxième par MM. de Port-Royal, on ne peut pas dire *apédeute*, ce mot n'ayant pas été introduit de la sorte dans notre langue. Il en est de même de *filaftie*. » On trouve cependant, comme l'observe un de ses éditeurs, *apédeutes* dans de bons auteurs; au lieu que, hors le style de Rabelais, il n'est pas permis de dire *apedefte*. Nous ajouterons que c'est ainsi qu'on dit *pleure* et

sommes dont on comptoit restoit souvent pour frais de l'examen du compte, et des longs procès qui suivoient quelquefois cet examen. L'imagination fertile de Rabelais changea facilement ce tribunal en pressoir, et les affaires qu'on y portoit en grappes, qui n'en ressortoient que pressurées et sucées *a prouffict de menage*... On voit qu'il ne se faisoit pas illusion sur les abus de son temps, et qu'en paraissant les couvrir d'une enveloppe allégorique, il les dépouilloit au contraire de l'enveloppe mystérieuse dont les couvroit l'ignorance populaire, et devançoit l'époque où ils seroient dévoilés entièrement, et réduits à leur juste valeur. »

Échappés avec peine à l'île maudite de *Condemnation*, nos voyageurs en aperçoivent une autre dans laquelle ils sont introduits par un homme bizarrement accoutré (qui représente un procureur de la chambre, et qui s'appelle *Guaignebeaucoup*. Ils apprennent de lui que cette île est celle des *Apédeftes*, c'est-à-dire des non lettrés. « Je vous « prye, beau sire, lui dit Panurge, menez nous a ces Ape- « deftes; car nous venons du pays des savants, ou je n'ai « gueres guaigné. »

pleurésie. On lit dans le *Huetiana* : « Il se forme une cabale d'*apédeutes*, qui ne pouvant se résoudre à une étude assidue de plusieurs années, ont entrepris de se faire un mérite de leur incapacité, de ridiculiser l'érudition, et de traiter la science de pédanterie. » Et dans les Observations sur les écrits modernes : « Autant qu'on se faisoit gloire autrefois de n'avoir *aucunes* lettres, autant il est honteux aujourd'hui d'être tout-à-fait *apédeute*. » On a dit aussi *apédeutisme*. Nous avons encore en France des *Apedeftes*, et nous donnons même le nom d'*ignorantins*, aux frères de la doctrine chrétienne chargés d'instruire les enfants; de même qu'on appelle ou au moins qu'on appeloit jadis en Italie les capucins *les frères ignorants*, comme on le voit dans la *Satyre Menippée*, dont M. Nodier vient de publier une nouvelle édition. Que diroit aujourd'hui le savant et pieux évêque d'Avranches de tous nos *apédeutes*, de tous nos ignorantins et éteignoirs politiques et religieux, de tous nosos bscurantins?

Ainsi devisant, ils arrivèrent à l'*isle des Apedeftes*. Cette île, c'est la chambre des comptes, dont les divers *bureaux* sont représentés sous l'image des pressoirs, et les comptables sous celle des grappes qu'on y presse. « Toute l'allégorie de ce chapitre, dit de Marsy, consiste à représenter les différents bureaux de la chambre des comptes sous l'image de divers *pressoirs*, et les comptables sous celle de diverses grappes qu'on y presse : ces allusions s'expliquent d'elles-mêmes. » Aussi le guide mène d'abord Pantagruel et ses compagnons à un petit pressoir qui est la buvette, où ils font très bonne chère, et d'où ils montent au grand et maître pressoir. Ce grand pressoir de l'île, c'est l'épuration des comptes. *Le grand bourreau habillé de verd* n'est qu'un jeu de mot : c'est le *bureau* de la chambre des comptes, garni de son tapis de drap vert. La robe *gocourte*, bleu de roi, avec la toque pour bonnet, qui forme l'accoutrement de Guaignebeaucoup, étoit le costume des procureurs aux comptes. Les potences, les gibets, les questions, etc., qu'on aperçoit dans le péristyle de la chambre, sont les tortures et les supplices que subissoient ceux qui étoient accusés d'avoir fraudé le fisc, et qu'on faisoit regorger en les pressurant. Guaignebeaucoup, procureur de la chambre, qui explique à Pantagruel et à ses compagnons tout ce qui les frappe et les étonne dans cette île, porte un nom trop clair et trop significatif pour que ce nom ait besoin d'explication. *L'or potable* que le grand pressoir exprime des châteaux, parcs, forêts, etc., figure l'or que cette juridiction tiroit des grands propriétaires eux-mêmes, qu'elle ruinoit. Enfin toute la composition de la chambre des comptes, et jusqu'aux termes de style, se trouvent dans ce chapitre, qui offre un tableau à-la-fois vrai et malin, précis et détaillé.

Le nom d'*Apédeftes* en grec signifie non lettrés, parcequ'il falloit en effet n'être qu'un calculateur illétré et non gradué pour être membre de la chambre des comptes.

Quelques membres de la cour actuelle ayant voulu joindre à leur titre celui d'avocat, pour avoir le droit de porter la chausse, le président s'y opposa, en faisant observer que, dans l'ancienne chambre, il falloit, pour y entrer, prouver qu'on n'étoit pas gradué. On croyoit sans doute que des hommes lettrés n'étoient pas propres à vérifier les comptes. En outre, l'ancien dicton sur les membres de la cour des aides, qui, ainsi que la chambre des comptes, composoit le parlement, étoit :

> Hommes ignares et non lettrés,
> Portant toque et non bonnets quarrés.

On ne peut donc pas douter que les Apédeftes, qui, comme l'auteur le dit lui-même, n'ont pas besoin d'être gradués pour exercer la charge de maîtres des comptes, et qui sont représentés comme des ignorants, dans ce chapitre, ne soient les membres de la chambre des comptes.

Bernier et Le Motteux n'ont fait qu'entrevoir que la fiction de l'île des Apédeftes étoit une satire de cette chambre. « Le chapitre VII (XVI), dit le premier, est une peinture des solliciteurs de procès, semeurs de divisions, qui vivent de la sottise et entêtement des plaideurs, quoique fort ignorants d'autre part, pourquoi ils sont appellés *Apedeutes*. C'est encore une peinture du païs de chicane, où toutes les cours sont sous-entendues, et particulièrement celle des comptes, jusques à la buvette appellée PITHIE ; *a bibendo, non à suadendo*. Le dogue nourri de lait d'amandes est le juge qui vit des potages au lait d'amandes, et de l'argent provenant des amendes. Car quoique ce chapitre, comme le précédent, regarde toutes les justices, et toutes les injustices du palais, il a un rapport tout particulier aux *magistri computorum*. Ce Gagnebeaucoup, ce pressoir, et le reste, est d'une assez spirituelle invention. Tous les officiers

de ces chambres, grands et petits, y sont sousentendus et compris. »

« La fiction de l'île des *Apedeftes*, dit Le Motteux, est une satire de certaines cours de justice. Tout le monde devine sans peine ce que signifie *le grand pressouer* de cette île, et ce qu'il faut entendre par les pauvres *grappes* qui y sont *pressurees*. Le *petit pressouer*, appelé *pithies*, désigne clairement les buvettes où les conseillers et les avocats vont se rafraîchir aux dépens de leurs cliens. *Pithi* en grec veut dire *boi*. »

« Ce chapitre, ajoute le même interprète, n'est pas à sa place; et je ne sai, qui pis est, quelle autre place lui assigner. Ou je suis bien trompé, ou c'est un morceau que l'auteur avoit préparé pour quelque livre suivant; car le cinquième n'achève pas de remplir l'attente des lecteurs, à qui le troisième faisoit espérer une continuation où l'on verroit comment Panurge, au retour de l'oracle de la bouteille, seroit à la fin marié; et dès la première nuit de ses noces mari cocu. J'entrevois d'ailleurs quelque différence dans le style, et quelque chose qui cloche dans le sens. C'est une ébauche qu'on aura trouvée parmi les papiers de Rabelais après sa mort, et que les éditeurs de son cinquième livre auront enchâssée ici à tout hasard pour la conserver. »

Le Motteux ainsi que Bernier, comme on voit, ont suivi l'édition de 1567 et toutes les éditions ordinaires, antérieures à celles de Le Duchat, dans lesquelles le chapitre des Apédeftes est placé très mal le septième. Nous avons déja dit, à la fin du chapitre xv, note 32, que Le Duchat est le premier qui, en se conformant à l'édition de 1562, a restitué le chapitre des Apédeftes à sa vraie place, en le mettant le seizième. Voici ce qu'il dit à ce sujet, dans sa première remarque sur ce chapitre. « C'est ici, immédiatement après le chapitre quinzième, que celui des Apédeftes a dû être placé. Sur quoi il est bon d'observer que, comme après l'im-

pression du troisième livre on s'empressa de publier tout ce qu'on put recouvrer du quatrième, sçavoir ces onze chapitres imparfaits, qu'on voit dans l'édition de Valence 1548, précédez de l'ancien prologue que l'auteur y avoit originairement préparé, on se hâta de même, en 1562, de publier *l'Isle Sonnante*, qui fait le commencement du cinquième livre, en trente-deux feuillets in-8°, y compris le titre, conçu en ces termes: *L'Isle Sonnante, par M. Françoys Rabelais, qui n'a point encores esté imprimee ne mise en lumiere: en laquelle est continuee la navigation faicte par Pantagruel, Panurge, et aultres ses officiers.* Et plus bas, *Imprimé nouvellement*, 1562. Les chapitres y sont au nombre de seize, dont le dernier est celui des Apédeftes, mal placé après le sixième dans les éditions communes, et mal supprimé dans la première du cinquième livre, à Lyon, in-16, chez Jean Martin, 1565, et dans celle de 1626. Quoique le texte de cette *Isle Sonnante*, imprimée séparément, soit monstrueusement corrompu en divers endroits, il ne laisse pas d'être quelquefois d'un grand secours pour des corrections considérables. Il n'y a nulle préface à la tête, et le premier chapitre commence ainsi: « Cestuy jour et les deux aultres « sequents ne leur apparut terre ou aultre chose nouvelle, « car aultresfoys avoyent erré ceste couste. Au quatrieme « jour commençants tournoyer le pole, nous esloignants de « l'equinoctial nous apperceusmes terre, et nous feut dict « par nostre pilot que c'estoyt l'isle des Triphes; entendismes « ung son de loing venant, frequent, et tumultueux, et « nous sembloyt a l'ouyr que feussent cloches petites, gros- « ses, mediocres, ensemble sonnantes. Comme l'on faict a « Paris, Jergeau, Medon, et aultres, es jours des grandes « festes. Plus approchants, plus entendions cette sonnerie « se renforcer. » On voit que l'ortographe n'est ni uniforme ni correcte, que *Jergeau* y est écrit pour Gergeau, *Medon* pour Meudon, et l'isle des *Triphes*, vrai nom de l'isle Son-

nante, pour l'isle des *Tryphes*, c'est-à-dire des délices. Une chose digne de remarque est que le quinzième chapitre, sçavoir le précédent, n'y finit point, comme dans toutes les autres éditions, par les mots *douze francs*, mais a de plus ce qui suit: « Si toust que frere Jean et les aultres de « la compaignie feurent dans la navire, Pantagruel feit « voile. Mais il s'esleva ung siroch si vehement, qu'ils per- « dirent route, et quasy reprenant les erres du pays des « Chats fourrez, ils entrarent en ung grand gouffre, du- « quel la mer estant fort haulte et terrible, ung mousse qui « estoyt en hault du trinquet cria qu'il voyoit encore les « fascheuses demeures de Grippeminaud, dont Panurge « forcené de paour s'esmioyt: Patron mon amy, maugré « les vents et les vagues tourne bride. O mon amy, ne re- « tournons point en ce meschant pays, ou j'ay laissé ma « bourse! Ainsy le vent les porta pres d'une isle a la- « quelle toutesfoys ils n'osarent aborder de prime face, et « entrarent a bien ung mille de la pres des grands ro- « chiers. » Il m'a semblé qu'avec un astérisque après les mots *douze francs* du chapitre XV, je pouvois y joindre les lignes précédentes, qui m'ont paru faire une suite assez raisonnable, et préparer le chapitre des Apédeftes. »

M. D. L. a placé ce chapitre le dix-huitième. Voici comment il justifie ce déplacement dans l'avertissement de l'édition in-18 qu'il a publiée de Rabelais en 1820. « Ce qui paroît le plus inconcevable, dit-il, c'est que Le Duchat, qui reproche avec raison aux anciens éditeurs de n'avoir pas bien intercalé le chapitre des *Apedeftes*, au cinquième livre, ne se soit pas aperçu que lui-même le plaçoit mal, et sur-tout les deux suivants. Pour démontrer ce que nous venons d'avancer, et justifier en même temps l'ordre nouveau que nous donnons aux chapitres XVI, XVII et XVIII de ce cinquième livre, nous serons obligés d'entrer dans quelques détails qui demanderont toute l'attention du lecteur. »

« Au chapitre XI, le convoi arrive au pays des *chats fourrés;* il est dit positivement, dès les premières lignes, que *Pantagruel ne voulut pas y descendre;* il resta donc dans son vaisseau. La description des *chats fourrés* occupe les chapitres XI, XII, XIII, XIV et XV. Ce chapitre XV doit finir, comme le nôtre, par ces mots : *ne vauldroyent moins de douze francs.* Ce que Le Duchat y ajoute, et qu'il dit tiré de l'*Isle Sonnante*, est manifestement apocryphe, et n'a été interpollé, par les éditeurs de cette pièce, que pour coudre à la suite le chapitre des *Apédeftes*, qu'ils ne savoient où placer. Quiconque possède bien son Rabelais ne s'y trompera pas un moment. Cet auteur n'eût pas dit un *gouffre* dont la mer estoit *fort haulte.* Panurge n'eut pas dit au patron du vaisseau : *tourne bride.* Cette tournure, *ainsy le vent*, etc., qui ne se rapporte à rien, est inusitée dans tout le Rabelais. On ne conçoit pas que Le Duchat n'ait pas aperçu tout cela. »

« Mais poursuivons notre route. Panurge et les autres, qui viennent d'échapper à *ung grand dangier,* puisqu'ils étaient retenus prisonniers, remontent dans le vaisseau. Ici vient naturellement se placer le *pays d'Oultre*, qui occupe le dix-septième chapitre chez Le Duchat, parcequ'il n'a pas fait attention à ces mots par lesquels il commence : « Nous contasmes nos adventures a Pantagruel, qui en eut « commiseration bien grande, et en feit quelcques elegies « par passe temps. »

« Autre inadvertance de Le Duchat. Dans toutes les éditions de Rabelais, sans en excepter une seule, le chapitre du *pays d'Oultre* a pour sommaire : *Comment nous passames Oultre, et comment Panurge y faillit d'estre tué.* Or, lisez ce chapitre, il n'y est question d'aucun danger que Panurge ait couru; nouvelle preuve des altérations qu'a éprouvées le cinquième livre; eh bien, ni Le Duchat, ni son successeur Jamet, ne se sont aperçus de cette méprise. »

« Après le chapitre *d'Oultre*, qui, dans notre édition, forme le seizième, vient celui où *la nauf est enquarree*, ce qui, certes, est encore un très *grand dangier*. C'est à la suite de ce dernier que nous plaçons celui des *Apédeftes*, dans lequel se lisent ces mots: « Apres que le bon Pantagruel « eut faict les prieres, et remercié le seigneur Dieu de l'a- « voir saulvé et guardé de si grant et perilleux dangier, etc. »

« Nous l'avouerons toutefois, il serait sans doute très difficile de déterminer précisément dans quel endroit Rabelais eût placé le chapitre des *Apédeftes*, s'il l'eût publié lui-même, et peut-être le placerons-nous toujours mal; car le chapitre de la *nauf enquarree* semble ne devoir pas être séparé de celui de la *quinte*. Mais toujours est-il certain que Le Duchat ne devoit point mettre le chapitre d'*Oultre* après celui des *Apédeftes*, puisque Pantagruel fut acteur dans celui-ci, et que, par conséquent, on ne peut pas ensuite faire dire au narrateur: *nous contasmes nos adventures a Pantagruel*. Au reste, on ne doit pas perdre de vue que ce cinquième livre, que quelques auteurs ont contesté à Rabelais, comme s'il n'étoit pas évidemment de la même main que les quatre autres; comme si nous connoissions quelque écrivain du temps dont le style ressemblât au sien; comme si ce cinquième livre n'étoit pas le plus beau, le plus fort, le plus parfait de l'ouvrage; on ne doit pas, disons nous, perdre de vue qu'il ne parût qu'après la mort de son auteur. »

M. D. L. ne se montre pas, dans sa seconde édition, aussi satisfait ni aussi certain de la place qu'il a assignée au chapitre des Apédeftes, quoiqu'il l'y ait maintenu à la même place: dans une remarque nouvelle sur ce sujet, il la justifie d'une manière plus brève. Il y paroît même un peu honteux du ton tranchant et assuré avec lequel il s'étoit élevé, dans sa première édition, contre Le Duchat sur le

rang de ce chapitre. « Ce chapitre, dit-il, fut placé le seizième par les éditeurs de 1562, c'est-à-dire après ceux des *chats fourrez;* depuis, partie des subséquents éditeurs l'omirent; d'autres le placèrent très mal, au septième rang, interrompant la relation de *l'Isle Sonnante.* Le Duchat l'a rétabli le seizième. Mais, *quoique nous fassions, il sera toujours mal placé,* et nous ignorons également quel rang lui eût assigné Rabelais s'il l'eût publié lui-même. Le Duchat n'a pas senti qu'il étoit ridicule de mettre le chapitre d'*Oultre* après celui des *Apédeftes*, puisque Pantagruel descendit dans l'île de ceux-ci, et qu'ainsi l'on ne peut faire dire au narrateur : *nous contasmes nos adventures a Pantagruel.* D'un autre côté, nous avouerons de bonne foi que le premier chapitre de la *quinte* paroît devoir suivre immédiatement celui de la *nauf enquarree.* Dans cette perplexité, nous avons mis le chapitre des *Apédeftes* le dix-huitième, sans prétendre toutefois que ce soit là sa véritable place, mais pour obvier au ridicule que présente la distribution de Le Duchat. »

D'après de tels aveux, il est presque superflu de nous justifier d'avoir suivi la première édition du livre V, celles de Le Duchat et celle de De Marsy, préférablement à celles de M. D. L., en plaçant le chapitre des Apédeftes le seizième. Si nous eussions été incertains sur la place qu'il doit occuper, l'autorité seule de l'édition de 1562 eût suffi pour nous décider. Mais que M. D. L. relise la fin du chapitre XV, le commencement du chapitre XVI et du chapitre XVIII de notre édition et de celles de Le Duchat, il y verra la preuve que ce savant critique a très bien fait de mettre le chapitre des Apédeftes le seizième. Qu'il relise aussi la fin du chapitre XVIII et le commencement du chapitre XIX, où il est également question d'un *tourbillon*, comme à la fin du chapitre XVIII, et il ne doutera plus qu'il a très mal fait de le mettre le dix-huitième. Comment n'en a-t-il pas été détour-

né à sa seconde édition, lorsqu'il eut reconnu lui-même que le premier chapitre de la *quinte* paroissoit devoir suivre immédiatement celui de la *nauf enquarree?* C'est en vain qu'il objecte qu'il étoit ridicule de mettre le chapitre d'*Oultre* après celui des *Apedeftes*, et que ce chapitre d'*Oultre* a pour titre: *Comment Panurge y faillit d'estre tué.* Il sait aussi bien que nous que ces deux défauts peuvent provenir ou de ce que l'auteur n'a pas mis la dernière main à son ouvrage, ou de ce qu'il n'y a pas toujours parlé de ce qu'il avoit annoncé: le dernier chapitre du livre II en offre un autre exemple. C'est bien à tort aussi qu'il reproche à Le Duchat et à Jamet de ne s'être pas aperçus de la méprise du titre du chapitre d'*Oultre*. Croit-il donc qu'un commentateur soit obligé de faire part au public de toutes les remarques qu'il fait sur son auteur, sur-tout quand le lecteur peut lui-même les faire? Le Duchat a donné trop de preuves de sa sagacité, pour qu'on puisse le soupçonner de n'avoir pas fait une remarque aussi facile, avant M. D. L. Voilà comme l'envie d'innover et d'effacer ses prédécesseurs conduit à être injuste envers eux. Pour nous, nous en faisons ici la déclaration sincère, quoique nous ayons beaucoup à nous plaindre de la critique de M. D. L. à notre égard, s'il avoit découvert la véritable place du chapitre des Apédeftes, nous aurions été les premiers à proclamer sa découverte, et à en profiter avec reconnoissance.

Si toust que les ancres feurent jectees, et le vaisseau asseuré, l'on descendit l'esquif. Apres que le bon Pantagruel eut faict les prieres et remercié le seigneur Dieu de l'avoir saulvé et gardé de si grand et perilleux dangier, il entra et toute

sa compaignie dedans l'esquif, pour prendre terre, ce qui leur feut fort aisé : car la mer estant calme, et les vents baissez, en peu de temps ils feurent aulx roches [2]. Comme ils eurent prins terre, Épistemon, qui admiroyt l'assiette du lieu et l'estrangeté [3] des rochiers, advisa quelcques habitans dudict pays. Le premier a qui il s'addressa, estoyt vestu d'une robbe gocourte [4],

[2] M. D. L., qui prétend que la fin du chapitre xv est apocryphe, prétend que ce préambule pourroit bien l'être aussi, et avoir été composé par ceux qui ont amplifié le chapitre xv. Mais voyez la note 34 de ce chapitre. — [3] La forme étrange des rochers.

[4] L'ancien habillement des officiers de la Chambre des comptes étoit le capot et la toque. Le capot étoit une robe qui venoit à moitié jambe, entre longue et courte. *Longo-curta*, *longocourte*, et par aphérèse *gocourte*. Cependant je ne sai si cette robe, qu'on appelloit autrefois *gocourte*, n'auroit pas été nommée de la sorte de quelque seigneur de *Gaucourt*, qui se seroit plû à en porter de telles; ou si ce mot ne seroit pas un composé de *goffe* et de *court*, dans la signification d'une de ces robes mal bâties, et d'une étoffe grossière, dont Henri Étienne parle en ces termes, au chapitre xxviii de l'Apologie pour Hérodote : « Ne faisoit-il pas beau veoir le gent corps de monsieur le Muguet, quand il avoit vestu sa jaquette qui luy passoit les genoux de quatre grands doigts, de laquelle on feroit maintenant un casaquin et un robon, ou une cappe à l'espagnole? Et puis ne faisoit-il pas beau veoir non seulement tout le col decouvert, mais souvent tout le haut des espaules aussi, pareillement tout le sein, par le moyen des habillements eschancrez en demyrond? (L.) — Des trois étymologies que Le Duchat propose de *Gocourt*, c'est la troisième qui est la bonne : *gocourt* doit en effet être composé de *court* et de *go*, pour *goffe* en composition, et *goffe* doit venir du grec *σκαιὸς*, scævus, imperitus, rusticus, d'où le latin *scævus* et *scæva*, gauche et gaucher, le françois *gauche* et *gavache*, le breton et le gallois *gau* ou *gao*, tort, faux, *gaodein*, petit homme

de couleur de roy[5]; avoyt le pourpoinct de demy-ostade[6] a bas de manches de satin, et le hault

sans mine, mal bâti, mot composé de *gao* et de *den* ou *dyn*, homme, etc., etc., mais c'est ce que Le Duchat n'auroit pas pu démontrer. Par conséquent, quoiqu'il ait donné le premier cette étymologie, elle nous appartient véritablement, ainsi que toutes celles qui en dérivent. Voyez les dictionnaires bretons et gallois au mot *gao* ou *gau*, pour le fait seul, car les auteurs de ces dictionnaires n'ont pas connu l'origine de ce mot. Ainsi la robe *gocourte* de Guaignebeaucoup étoit une robe *goffe* et *courte*, mal taillée, goffement courte, grossièrement faite. De Marsy a remplacé *gocourte* par *courte*, qui n'a pas le même sens.

[5] La *couleur de roi*, appellé *leonato* par les Italiens, et *minime*, tirant sur le tanné, par Oudin, est peut-être ce qu'en fait de poil de chevaux on nomme *roüan*, de *ravanus* fait de *ravus*. Charles Étienne, *de Re vestiariâ*, chapitre IX, parlant du *tanné*, qu'il appelle *castaneus color: Est autem hic color corticis externæ castaneæ, et paululùm asservatæ similis.* Quem quia sæpe *induerat Galliarum rex*, *ideò à Gallis regius dictus est.* Mais quel étoit ce roi? C'est ce qu'il ne dit point, et qui me fait douter de cette étymologie. (L.) — Le Duchat a raison de douter de son étymologie, il y revient dans le dictionnaire de Ménage, au mot *Roi*. On lit, dit-il, dans le dictionnaire françois-italien d'Antoine Oudin, « Couleur de roi, *leonato*, qui tire sur le tanné minime. Le mot italien *leonato* veut, selon moi, proprement dire *couleur de lion*; ainsi *roy*, que je suppose qu'anciennement on écrivoit *royl* (quel étrange abus de l'étymologie!) pourroit bien venir de *rutilus color*, qui est justement la couleur du poil du lion; sinon *couleur de roy* voudra dire *couleur du roy des animaux*. Du reste, au chapitre XVIII de l'ancienne traduction de Don Quichotte, l'espagnol *Leonado* de l'original est expliqué à la marge par le *tanné* ou la couleur *tannée*. » Mais *couleur de roi* doit signifier bleu de roi. Il étoit naturel que le procureur aux comptes, qui assuroit les comptes du roi, portât sa couleur, sa livrée. De Marsy, trop confiant dans l'explication de Le Duchat, a substitué *couleur de chastaigne* à *couleur de roy*. Ce sont des libertés semblables qui ont sans doute été la cause du peu de succès de son *Rabelais mo-*

estoyt de chamois, le bonnet a la coquarde, homme d'assez bonne façon, et comme depuis

derne. Il falloit être bien sûr d'entendre un auteur aussi difficile, aussi obscur, pour oser entreprendre de le rajeunir, de le traduire, et de l'abréger sans le travestir. Nous restons cependant persuadés qu'un tel travail est nécessaire, qu'il seroit aussi bien accueilli du plus grand nombre des lecteurs que le Froissard de M. Buchon, s'il étoit fait avec discernement; et nous nous proposons de nous en occuper un jour avec tout le soin qu'il mérite, et dont nous sommes capables.

[6] Henri Étienne, chapitre XXVIII de son Apologie d'Hérodote, parlant des ridicules modes qui avoient précédé son tems : « Voire quelquefois un pourpoinct de trois paroisses. Car le corps estoit de demie ostade, le haut des manches de cuir, et le bas de velours; et parce qu'il n'y en avoit aucunement à l'endroit du dos, on appelloit celle sorte de pourpoint *nichil au dos.* » Ne seroit-ce point ce passage, et le précédent, qui seroient cause que quelques uns auroient attribué à Henri Étienne tout le cinquième livre de Rabelais? Au reste, il y avoit aussi de l'*ostade*, étoffe qui devoit être meilleure que la *demi-ostade.* Les repues franches, imprimées à la suite de la nouvelle édition des poësies de Villon :

Il estoit miste, gent et sade,
Bien abitué, bien empoint,
Robbe fourrée, pourpoint d'ostade,
Et entendoit son contrepoint.

Peut-être l'*ostade* et la *demi-ostade* se faisoient-elles dans le *Val d'Aost*, en Piémont, et que ce fut de là qu'elles furent nommées de la sorte, quoiqu'on les eût imitées à *Arras.* Féneste, livre III, chapitre XXIII. Anciennement cette serge ou ratine étoit une sorte de brocatelle, mêlée de laine et de poil comme sont encore aujourd'hui certains droguets. Voyez le Tarif général des droits des entrées, etc., imprimé en 1664, page 33. (L.) — *Ostade* est expliqué dans Duez par sorte d'étoffe, *ostata; ostadique* par *raso di Cipro;* dans Oudin *ostade* l'est par *xamite*, *ostadine* par *xamite de Cipro;* or *xamite* est le sami, étoffe de soie, selon le même lexicographe. De Marsy a donc pris encore ici une trop grande liberté en substituant *poil et laine* à *demy-ostade* dans son texte.

nous sceusmes, il avoyt nom Guaignebeaucoup [7]. Epistemon luy demanda comme s'appeloyent ces rochiers et vallees si estranges : Guaignebeaucoup luy dist que c'estoyt une colonie tiree du pays de Procuration qu'ils appelloyent les Cahiers [8], et qu'au dela des rochiers ayant passé ung petit gué, nous trouverions l'isle des Apedeftes.

Vertus d'extravagantes [9], dist frere Jean! et vous aultres gens de bien, de quoy vivez vous icy? Sçaurions nous boire en vostre voyrre [10]? car je ne vous voy aulcuns oultils que parchemins, cornets et plumes. Nous ne vivons, respondit Guaignebeaucoup, que de cela aussy, car il fault que touts ceulx qui ont affaire en l'isle passent par mes mains. Pourquoy, dist Panurge? Estes vous barbier, qu'il fault [11] qu'ils soyent testonnez? Ouy, dist Guaignebeaucoup, quant aulx

[7] Ce nom est l'opposé de celui de *gagne-petit*, et a été fait sur son modèle. C'est, comme nous l'avons déja dit, celui du procureur aux comptes, qui étoit l'intermédiaire entre les comptables et la chambre, et qui les pressuroit également.

[8] Les borderaux, états des recettes et autres papiers de cette nature, distribués ordinairement par *cahiers*, et soumis à l'examen de la chambre. (*De Marsy.*)

[9] Par la vertu des décrétales ou constitutions du pape Jean XXII, appelées *Extravagantes*. De Marsy a substitué à ces deux mots *vertu de froc.* — [10] Verre.

[11] Et faut-il qu'ils soient peignés, frisés? De là vient, dit Le Duchat dans Ménage, qu'ailleurs Rabelais les appelle *gens a tout le poil*, et que par *avoir le poil* ou *faire la barbe* à quelqu'un, on entend lui *gagner* ou *escroquer* son argent. Les *testons* étoient des monnoies de

testons de la bourse. Par Dieu, dist Panurge, vous n'aurez de moy denier ny maille : mais je vous prie, beau sire, menez nous a ces Apedeftes, car nous venons du pays des Sçavants, ou je n'ay guieres gaigné. Et comme ils devisoyent, ils arrivarent en l'isle des Apedeftes, car l'eaue feut tantoust passee. Pantagruel feut en grande admiration de la structure, de la demeure et habitation des gens du pays, car ils demourent en ung grand pressouer [12], auquel on monte pres de cinquante degrez, et avant que d'entrer au maistre pressouer (car leans [13] y en ha des petits, grands, secrets, moyens, et de toutes sortes) vous passez par ung grand peristile [14], ou vous voyez en paysaige les ruines presques de tout le monde, tant de potences de grands larrons [15], tant de gibets,

onze deniers six grains, à la tête (*teste*) du roi, frappées sous Louis XII.

[12] * Il faut encore monter ce nombre de degrés pour aller à la salle où la Cour des comptes actuelle rend ses jugements. Cette salle est entre la Préfecture de police et la Sainte-Chapelle. Un interprète, qui voit la Cour des aides dans l'île des Apédeftes, dit que « ce grand pressoir étoit sans doute cet escalier en vis qui étoit à côté de la Sainte-Chapelle du Palais, à Paris, et qui conduisoit à l'ancien auditoire de la Cour des aides. » Et il renvoie à l'Encyclopédie au mot *Cour des aydes*, page 732, deuxième colonne.

[13] Là. Par opposition à *céans*, ici.

[14] Περίστυλον, *locus est, inquit Philander, columnis clausus et undique septus*, comme sont les cloistres des monastères. (*Alphabet.*)

[15] L'auteur distingue entre *gibets* et *potences*. Il destine à celles-ci les grands larrons, *potentes*. (L.)

de questions, que cela nous feit paour. Voyant Guaignebeaucoup que Pantagruel s'amusoyt a cela [16]: Monsieur, dist il, allons plus avant, cecy n'est rien.

Comment, dist frere Jean, ce n'est rien? Par l'ame de ma braguette eschauffee, Panurge et moy tremblons de belle faim. J'aymeroys mieulx boire que veoir ces ruines icy. Venez, dist Guaignebeaucoup. Lors nous mena en ung petit pressouer qui estoyt caché sus le derriere, que l'on appelloyt en languaige de l'isle, Pithies [17].

[16] A regarder des gibets. Allusion à la multitude d'exécutions et de supplices qui eurent lieu sous Henri II, et auxquels il assista, même souvent, comme à un spectacle. « Henri II, dit Anquetil, à l'année 1548, fit exécuter jusque sous ses yeux les édits barbares donnés contre les calvinistes, et renouvelés par lui. Les bûchers, qui consumèrent une foule de malheureux de divers quartiers de Paris, entrèrent dans l'ordonnance des fêtes qui furent données l'année suivante, à l'occasion de son entrée solennelle et de celle de la reine dans la capitale. » Quel joyeux avènement que des édits et des exécutions aussi barbares!

[17] M. Simon de Val-Hebert a remarqué que sous ce nom l'auteur désigne la buvette. (L.) — Mot dérivé du grec πίθι, c'est-à-dire *boy*. L'auteur, par cette diction *pithies*, veut entendre les lieux des buvettes, comme est le lieu de la despense, ainsi nommé aux grandes maisons et aux monasteres, où l'on va boire. Davantage, entre les payens jadis, il y avoit une feste dediée à Bacchus, qu'on appelloit πιθοιγία, qui vient du nom πίθος, c'est-à-dire mui ou tonneau à mettre le vin. On celebroit cette feste à la saison qu'il falloit relier les tonneaux, et tout le temps de cette feste on donnoit à boire à tous allans et venans, à qui en vouloit, ne plus ne moins que la veille de la Saint-Martin. Les Atheniens celebroient cette feste au mois qu'ils appelloient *anthesterion*, qui est le mois de novembre, comme a très

La ne demandez pas si maistre Jean se traicta, et Panurge; car saulcissons de Milan, coqs d'Indes, chappons, outardes, malvoisie, et toutes bonnes viandes estoyent prestes et fort bien accoustrees [18]. Ung petit bouteillier voyant que frere Jean avoyt donné une œillade amoureuse sus une bouteille qui estoyt pres d'ung buffet, separee de la troupe bouteillique, dist a Pantagruel : Monsieur, je voy que l'ung de vos gents faict l'amour a cette bouteille, je vous supplie bien fort qu'il n'y soyt touché, car c'est pour messieurs. Comment, dist Panurge, il y a doncques des messieurs [19] ceans?

bien monstré Gaza au livre *de Mensibus Atheniensium*, par où l'on voit que la Saint-Martin a succedé aux *pithægies* des Atheniens. (*Alphabet.*)—Ce mot signifie en effet la buvette. « Celle de la Chambre des comptes, dit de Marsy, est en réputation. » Le Motteux, comme le remarque son traducteur, a copié ici l'Alphabet de l'auteur françois, et en bien d'autres endroits, sans le citer. Bernier a dit aussi que le mot *pithie* signifioit ici buvette, « *à bibendo, non à suadendo,* » c'est-à-dire du mot grec πίθος, dolium, πίθι, bibe, et non pas de πειθω, persuasio, πείθω, persuadeo. Un interprète explique *pithies* autrement : « C'est, dit-il, comme qui diroit, lieu d'inspiration, du latin *pythia*, pythonisse, ou prétresse d'Apollon. » Mais le fait est qu'il s'agit ici de la *buvette* qui étoit derrière la salle de la Chambre des comptes, qu'on y servoit aux membres de cette chambre un déjeûner qui consistoit dans une omelette, du pain et du vin, et au goûter un verre de vin et un biscuit.

[18] Lisez ainsi, conformément aux anciennes éditions, et non pas *apprestee*, comme ont les nouvelles. (L.)

[19] Équivoque de *messieurs*, dans la signification de messieurs des comptes, à *messiers*, comme on appelle ces hommes qui gardent les vignes, dès que le raisin commence à meurir. (L.)

L'on y vendange a ce que je voy. Alors Guaignebeaucoup nous feit monter par ung petit degré caché en une chambre, par laquelle il nous monstra les messieurs qui estoyent dans le grand pressouer, auquel il nous dist qu'il n'estoyt licite a homme d'y entrer sans congié; mais que nous les voyrrions bien par ce petit goulet [20] de fenestre, sans qu'ils nous veissent.

Quand nous y feusmes nous advisasmes dans ung grand pressouer vingt ou vingt cinq gros pendards a l'entour d'ung grand bourreau [21] tout habillé de verd, qui s'entreregardoyent, ayants les mains longues comme jambes de grue, et les ongles de deux pieds pour le moins, car il leur est defendu de les rogner jamais, de sorte qu'ils leur deviennent croches comme rancons [22] ou rivereaux [23]; et sus l'heure feust amenee une

[20] Il n'étoit pas permis en effet d'entrer à la Chambre des comptes, parceque les séances n'en étoient pas et n'en sont pas encore publiques.

[21] L'auteur venoit de les traiter de *pendars*. Il appelle *bourreau* le grand *burreau* verd autour duquel ils travaillent aux affaires qui sont devant eux. (L.)

[22] Sorte de hallebardes inventées pour les combats de mer, vers le règne de Louis XI. Voyez Fauchet, livre II de son Traité de la milice et des armes, et la Vie du duc de Valentinois, page 28. (L.) — C'est de *rancons* que doit venir le nom de *Ranguevaux*, commune de l'arrondissement de Thionville, lequel est écrit *Rancon-vaulx*, en 1529, dans un titre qui parle des forges de ce lieu : il y avoit sans doute une fabrique de cette sorte d'armes.

[23] Longs bâtons avec un crochet de fer au bout, desquels se ser-

grosse grappe de vigne qu'on vendange en ce pays la, du plant de l'extraordinaire, qui souvent pend a eschalas [24]. Si toust que la grappe feut la, ils la meirent au pressouer, et n'y eut grain dont pas ung ne pressurast de l'huile d'or, tant que la paovre grappe feut rapportee si seiche et espluchee, qu'il n'y avoyt plus just ne liqueur du monde. Or nous comptoyt Guaignebeaucoup qu'ils n'ont pas souvent ces grosses la, mais qu'ils en ont tousjours d'aultres sus le pressouer.

Mais, mon compere, dist Panurge en ont ils beaucoup de plants? Oui, dit Guaignebeaucoup, voyez vous bien ceste la petite que voyez qu'on s'en va remettre au pressouer? c'est celle du plant des decimes [25] : ils en tirarent desja l'aultre jour jusques au pressuraige, mais l'huile sentoyt le coffre au prestre [26], et messieurs n'y trouvarent pas grand appigrets [27]. Pourquoy doncques, dist

vent des bateliers sur la rivière de Loire. (L.) — De Marsy met harpons ou grapins, en place de rancons ou riveraux.

[24] * Qui provient de la confiscation des biens de ceux qui, pour raison de leurs malversations dans l'*extraordinaire des guerres*, sont condamnez à être pendus. (L.)

[25] Des décimes du clergé.

[26] Le rance, le marc, comme venant d'un prêtre qui ne donne que le moins qu'il peut. (L.) — Coffre toujours fermé, ou que l'on ouvre le moins qu'on peut. (*Ginguené.*)—L'huile sentoit le renfermé. On entend assez ce que cela veut dire. (*De Marsy.*)

[27] Pas beaucoup de suc, ou pas grand'chose à *gruger* ni à *racler*. Au chapitre XL du livre IV, *Apigratis* est le nom d'un des cuisiniers

Pantagruel, la remettent ils au pressouer? Pour veoir, dist Guaignebeaucoup, s'il y ha poinct quelque omission de just ou recepte dedans le marc. Et digne vertus, dist frere Jean, appellez vous ces gents la ignorants[28]? Comment diable! Ils tireroyent de l'huile d'ung mur. Aussy font ils, dist Guaignebeaucoup; car souvent ils mettent au pressouer des chasteaulx, des parcs, des forests, et de tout en tirent l'or potable. Vous voulez dire portable, dist Epistemon. Je dy potable, dist Guaignebeaucoup, car l'on en boit ceans maintes bouteilles que l'on ne beuroyt pas. Il y en ha de tant de plants, que l'on n'en sçait le nombre. Passez jusques icy, et voyez dans ce courtil [29], en voyla plus de mille qui n'attendent que l'heure d'estre presseurez; en voyla du plant general, voyla du particulier, des fortifications [30], des emprunts, des dons, des casuels, des domaines, des menus plaisirs, des postes, des offandes, de la maison [31]. Et qui est ceste grosse la, a qui toutes

qui entrèrent dans la truie. (L.) — Le Duchat fait venir ce mot, dans Ménage, de *ad pigratura*, et *pigratura* de *piger;* mais cette étymologie n'est pas recevable : *appigrets* doit venir plutôt de *appiquer* pour *piquer*, comme dans *saupiquet*, et de *gratus*, agréable, comme dans *regret*, et signifier sauce piquante agréable. Nous n'avons, au reste, trouvé ce mot dans aucun lexicographe.

[28] Par allusion à leur nom d'*Apedeftes* qui signifie ignorants.

[29*] Dans cette cour. C'est aujourd'hui la cour des prisons.

[30*] Comptes des trésoriers, soit *généraux*, soit *particuliers*, des fortifications, des emprunts, etc. (*De Marsy.*)

ces petites sont a l'environ? C'est, dist Guaignebeaucoup, de l'espargne [32], qui est le meilleur plant de tout ce pays; quand on en pressure de ce plant, six mois apres il n'y ha pas ung de Messieurs qui ne s'en sente.

Quand ces Messieurs feurent levez, Pantagruel pria Guaignebeaucoup qu'il nous menast en ce grand pressouer, ce qu'il feit voluntiers. Si toust que feusmes entrez, Epistemon, qui entendoyt toutes langues [33], commença a monstrer a Pantagruel les devises du pressouer qui estoyt grand et beau, faict, a ce que nous dist Guaignebeaucoup, du bois de la croix [34] : car sus chascune ustencile [35] estoyent escripts les noms de chascune chose en langue du pays. La vis du pressouer s'appeloyt recepte : la met, depense : la croue [36], estat : le tesson [37], deniers comptez et non receus :

[31] * De la maison du roi.

[32] * La caisse de l'épargne étoit celle où l'on mettoit les fonds de recettes qui excédoient la dépense, et qui servoient à faire des dons aux courtisans. « On nommoit alors ainsi, dit Ginguené, le Trésor royal, sans doute par antiphrase. »

[33] * Le cardinal de Tournon, figuré ici par Épistémon, étoit en effet très savant dans les langues; aussi explique-t-il ici, à Pantagruel, les devises du pressoir. Ces devises étoient sans doute les étiquettes des liasses ou des cartons du greffe ou des archives.

[34] * Des biens de ceux qui avoient été envoyez au gibet. (L.) — « Parcequ'en effet, dit un interprète, ce pressoir vexoit et crucifioit tout le monde. »

[35] Remarquez que ce mot est employé au féminin.

[36] L'écrou. De là *écrouer* un prisonnier.

les fusts, souffrance : les beliers, *radietur*[38] : les jumelles, *recuperetur*[39] : les cuves, plus valleur : les ansees, rooles : les foullouaires, acquits : les hottes, validation : les portoueres, ordonnance valable : les seilles, le pouvoir : l'entonnouer, le quittus.

Par la royne des andouilles[40], dist Panurge, toutes les hieroglyphiques d'Egypte n'approcharent jamais de ce jargon[41] : que diable ces mots

[37] C'est l'arbre du pressoir qui fait sortir le dernier jus de la grappe. On trouve dans le dictionnaire françois-espagnol d'Oudin, Tessons de pressoir, *vigas de lagar*, et dans son dictionnaire espagnol-françois, *Viga de lagar*, la poutre d'un pressoir à vin. Un interprète, confondant ce mot avec *taisson*, l'explique par blaireau.

[38*] Le *radietur*, dit Ginguené, condamnoit un article de compte à être rayé. Ce mot signifie, en effet, qu'il soit rayé.

[39*] On donne ce nom, dans la Chambre des comptes, à la voye qu'on y prend pour annuller un don que le roi auroit fait d'une somme excessive sans cause légitime, ni examinée par la chambre. Voyez Juvenal des Ursins, Histoire de Charles VI, sur l'an 1389, et la République de Bodin, livre VI, chapitre II. (L.) — Le *recuperetur*, dit Ginguené, ordonnoit le recouvrement d'un don que le roi auroit fait d'une somme excessive sans cause légitime, ni examinée par la chambre. Les derniers registres de cette Cour doivent porter beaucoup de *recuperetur*. Ce mot signifie qu'il soit recouvré.

[40*] L'idole *Niphleseth*, du nom de laquelle l'auteur appelle la reine des Andouilles, étoit elle-même un hiéroglyphe. (L.) — Il fait une reine des Andouilles de *mentula*, parceque cet attribut du sexe masculin, est féminin en latin. Voyez livre IV, chapitre XLII.

[41] A la page 255 du roman de Valentin et Orson, édition in-8° de Lyon, 1621, les Grecs sont appellez *Gregeons*, ce qui, revenant à *gergon*, qu'on disoit anciennement pour *jargon*, fait que je ne doute presque point que *jargon* ne soit une corruption de *gergon*, qu'on aura fait de *Græco*, *onis*, augmentatif de *Græcus*, en sous-

la rencontrent de picques comme crottes de chievre[42]. Mais pourquoy, mon compere, mon amy, appelle on ces gents icy ignorants? Parce, dist Guaignebeaucoup, qu'ils ne sont et ne doibvent nullement estre clercs[43], et que ceans par leur ordonnance tout se doibt manier par ignorance, et n'y doibt avoir raison, sinon que messieurs l'ont dict : Messieurs le veulent; messieurs l'ont ordonné. Par le vray Dieu, dist Pantagruel, puisqu'ils guaignent tant aux grappes, le serment[44] leur

entendant *sermo*. Ainsi, lorsque livre III, chapitre XVIII, Panurge parle du *jargonnois* puéril de son fils à venir, comme d'un langage qui ne sera pas étranger à son père, il veut dire que les paroles mal articulées de cet enfant seront du *grec* pour tout autre que pour lui. (L.) — Cette étymologie est aussi heureuse que savante, et nous l'adoptons.

[42] Tous ces mots barbares et mystérieux ont autant de rapport avec les choses qu'ils désignent, qu'en auroient des *crottes de chèvre* qu'on voudroit faire passer pour des trufles, et servir pour telles. (L.) — « C'est-à-dire, dit un interprète, ces mots là sont pointus comme crottes de chèvre, ou ne signifient rien. »

[43] Être gradués.

[44] Allusion au mot *serment* prononcé *sarment* à la parisienne. Plus haut, au chapitre XXVIII, Panurge, *par le* serment de bois *qu'avez fait*, etc. L'année du mariage du roi Charles VIII avec Anne de Bretagne, les vins furent tous verds à cause des grandes pluies. On servit de ces vins à la table de Marguerite d'Autriche, que ce prince avoit renvoyée contre son *serment* de l'épouser; et les maîtres d'hôtel de Marguerite se plaignoient à elle de la verdeur de ces vins. C'est, répondit-elle ingénieusement, *que cette année* les sermens *n'ont rien vallu*. Voyez Guichenon, Histoire généalogique de la maison de Savoye, tome I, page 614. (L.)— Le sarment. Mais Rabelais joue ici sur *sarment*, bois de vigne, et sur *serment*, jurement.

peult beaucoup valoir. En doubtez vous, dist Guaignebeaucoup? Il n'est mois qu'ils n'en ayent: ce n'est pas comme en vos pays ou le serment ne vous vault rien qu'une foys l'annee.

De la pour nous mener[45] par mille petits pressouers, en sortant nous advisasmes ung aultre petit bourreau[46], a l'entour duquel estoyent quatre ou cinq de ces ignorants, crasseux, et choleres comme asnes a qui l'on attache une fusee aux fesses, qui, sus ung petit pressouer qu'ils avoyent la, repassoyent encores le marc des grappes apres les aultres; l'on les appelloyt, en languaige du pays, courracteurs[47]. Ce sont les plus rebarbatifs villains[48] a les veoir, que j'aye jamais apperceu. De ce grand pressouer nous passasmes par infinis petits pressouers touts pleins de vendangeurs qui espluchent les grains avecques des ferrements qu'ils appellent articles de compte, et

Il y en a bien d'autres qui font un jeu du serment, à qui ce jeu rapporte beaucoup, et qui ne se croientpas damnés pour cela.

[45] De là Gagne-beaucoup voulant nous mener.

[46*] L'édit de 1520, qui augmente le nombre des officiers de la Chambre des comptes, veut qu'à l'avenir on y tienne deux bureaux, le *grand* et le *petit*. Voyez les Recherches de Pâquier, livre II, chapitre v. (L.) — C'est donc une allusion à cet édit.

[47] Correcteurs.

[48*] Les plus rébarbatifs et vilains hommes. « J'en ai connu, dit Ginguené, d'assez ressemblants à ce portrait. » Rabelais qui dit ici *rebarbatif*, a dit, en plus d'un endroit, *reubarbatif* et *rabarbatif*, ce qui prouve que la prononciation de ce mot n'étoit pas encore fixée.

finablement arrivasmes en une basse salle ou nous veismes ung grand dogue a deux testes[49] de chien, ventre de loup, gryphe[50] comme ung diable de Lamballe, qui estoyt la nourri de lait d'amandes[51],

[49]* Le dogue à deux têtes est une allusion de *bis-caput* au *bis-capit* de la Chambre des comptes, où la restitution du quadruple est la peine du *bis-capit*, terme qui se dit de l'action d'une partie prenante, qui reçoit deux fois ce qu'elle ne doit recevoir qu'une. (L.) — Voyez ce qu'en dit Bernier au commentaire historique, et la note 54. Un interprète dit que « tous les monstres de ce chapitre figurent les différents fonctionnaires de la Cour des aides. »

[50]* A la droite, en entrant par la grande porte dans l'église cathédrale de Strasbourg, on voit sur une des premières vitres, une grande figure de diable fort hideuse, et qui a de terribles griffes. Le diable de Lamballe en Bretagne devoit être quelque figure semblable, et l'auteur lui compare les sangsues du Palais, à cause de leur avarice, dont le roman de la Rose, folio 2, recto, de l'édition de 1551, dit que :

C'est celle qui les desvoyeurs
Fait touts, et les faulx plaidoyeurs.
Qui maintesfois par leurs cautelles
Ostent aux varlets et pucelles
Leurs droictz et leurs rentes escheux.
Courbez, enertes et moult crocheux
Avoit les mains icelle image.
C'est bien painct, car tonjours enrage
Convoitise de l'autruy prendre.
Convoitise ne sçait entendre
Fors de l'autruy tout accrocher,
Convoitise à l'autruy trop cher. (L.)

— Ayant les griffes d'un diable de Lamballe. C'est le greffier de la Chambre des comptes. C'est sans doute un personnage de diable, employé dans les farces pieuses qu'on jouoit à Lamballe, en Bretagne, qui a rendu cette expression proverbiale.

[51]* Allusion aux amendes pécuniaires.

et estoyt ainsy delicatement par l'ordonnance de messieurs traicté, parce qu'il n'y avoyt celluy [52] a qui il ne valust bien la rente d'une bonne metairie; ils l'appelloyent, en langue d'ignorance, Duple [53]. Sa mere estoyt aupres, qui estoyt de pareil poil et forme, horsmis qu'elle avoyt quatre testes, deux masles et deux femelles, et elle avoyt nom Quadruple [54], laquelle estoyt la plus furieuse beste de leans, et la plus dangereuse apres sa grand' mere, que nous veismes enfermee en ung cachot, qu'ils appelloyent omission de recepte.

Frere Jean, qui avoyt tousjours vingt aulnes de boyaulx vuides pour avaller une saulgrenee [55] d'advocats, se commençant a fascher, pria Pantagruel de penser du disner, et de mener avecques luy Guaignebeaucoup, de sorte qu'en sortant de leans [56], par la porte de darriere, nous rencontrasmes ung vieil homme enchaisné demy

[52] Parcequ'il n'y avoit vendangeur céans à qui.

[53]* Amende du double de ce qu'on a pris, soit pour articles non justifiés, soit pour double emploi, soit pour omission. *Duple*, du latin *duplus*, double, deux fois autant, est la première forme de *double*.

[54]* Amende du quadruple. C'est ce qu'on appeloit à la Chambre des comptes la peine du *bis capit*, ou restitution du quadruple. Voyez la note 49.

[55] Un mauvais assaisonnement, un plat mal assaisonné; une mauvaise fricassée d'avocats. Voyez Ménage et Trévoux à *Saugrenée* et à *Saugrenu*.

[56] On lit *de léans* dans les vieilles éditions. *Dedans*, comme ont les nouvelles, fait un sens ridicule. (L.)

ignorant, et demy sçavant, comme ung Androgyne[57] de diable, qui estoyt de lunettes caparassonné[58], comme une tortue d'escailles, et ne vivoyt que d'une viande qu'ils appellent en leur patois Appellations. Le voyant, Pantagruel demanda a Guaignebeaucoup de quelle racc estoyt ce protonotaire, et comment il s'appelloyt. Guaignebeaucoup nous compta comme de tout temps et ancienneté il estoyt leans au grand regret[59] et desplaisir de messieurs enchaisné, qui le faisoyent mourir de faim, et s'appelloyt *Revisit*[60]. Par les saincts couillons du pape, dist frere Jean, je ne m'esbahis pas si touts messieurs les ignorants d'icy font grand cas de ce papelard la. Par Dieu, il m'est advis, amy Panurge, si tu y regardes bien, qu'il ha le minois de Grippeminaud[61], ceux cy touts ignorants qu'ils sont, en sçavent aultant que

[57]* Diable en procès, mais d'ailleurs un grand ignorant de nom et de fait. (L.) — Hermaphrodite, qui a les deux sexes. Par métaphore ce nom d'Androgyne s'attribue à ceux qui ont quelque qualité contraire, appellants un qui estoit moitié sçavant, moitié ignorant, l'androgyne du diable. (*Alphabet.*)—Comme un diable androgyne ou hermaphrodite. Ce vieil homme enchaîné étoit sans doute un huissier ou commis greffier, qui avoit une chaîne au cou, et qui tenoit note des appels des jugements de la Chambre des comptes.

[58]* Parce que les fonctions de son office ne consistoient qu'à revoir des procès. (L.)

[59]* A son grand regret enchaîné par messieurs, qui lui ôtoient bon nombre d'amendes dont il prétendoit subsister. (L.)

[60]* Révision des comptes.

[61]* En ce que c'étoit par devant *revisit* qu'alloient les *révisions*

les aultres, je le renvoyeroys bien dond il est venu a grands coups d'anguillade. Par mes lunettes orientales[62], dist Panurge, frere Jean mon amy, tu as raison; car a veoir la trogne de ce faux villain *Revisit*, il est encore plus ignorant et meschant que ces paovres ignorants icy, qui grappent[63] au moins mal qu'ils peuvent, sans longs procez, et qui, en trois petits mots, vendangent le clos sans tant d'interlocutoires, ny decrotoires, dont ces chats fourrez en sont bien faschez.

des comptes, comme les appels ressortissent au parlement, dont Grippeminaud est premier président. (L.)

[62] Les Turcs, peuple qui nous est à l'orient, ont la lune pour symbole de leur empire. (L.) — Sans doute parceque le croissant est le symbole particulier de l'empire d'Orient, comme la croix est le symbole des chrétiens, et étoit en particulier celui des *croisés;* et non pas, comme le dit un autre interprète, parceque l'on tiroit peut-être de l'orient des lunettes du temps de l'auteur.

[63] Qui grapillent. On lit qui *gruppent* dans quelques éditions.

CHAPITRE XVII.

Comment nous passasmes Oultre, et comment Panurge y faillit d'estre tué[1].

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Pantagruel et ses compagnons suivent le conseil, ou plutôt obéissent à l'injonction que Grippeminaud leur a donnée à la fin du chapitre XIII, et au milieu du chapitre XV, de passer *Oultre*.

Le pays d'Oultre, ou des mangeurs à *outrance* et de la goinfrerie, est sans doute quelque riche abbaye. Les *crevailles*

[1] Il faut, dit Le Motteux, et de Marsy après lui, que ces derniers mots du titre soient de trop, ou que ce chapitre soit incomplet; car il n'y est dit mot du danger que courut Panurge. « Le titre de ce chapitre, dit aussi M. D. L., fournit une preuve irrécusable des altérations qu'a éprouvées le livre V de Rabelais, qui, comme on le sait, ne parut qu'après sa mort. Il y est dit que Panurge *faillit estre tué*, et, en le lisant, on voit qu'il ne courut pas le plus petit danger. Il est à peine nommé une seule fois comme interlocuteur dans ce chapitre : nombre d'éditeurs, et entre autres Le Duchat, ne se sont pas aperçus de cette contradiction. » On vient de voir que cette dernière assertion est fausse quant à Le Motteux et à de Marsy, et nous croyons que c'est une supposition injurieuse quant à Le Duchat. Nous sommes bien éloignés également de voir dans ce titre une preuve irrécusable que le livre V a éprouvé des altérations. Voyez notre commentaire historique du chapitre XVI.

de l'hôte du cabaret, où se trouvoient le grand Pantagruel et sa suite, sont la mort de cet hôte, qui est causée par son excessif embonpoint, et qui, quoique commune et ordinaire, les étonne pourtant beaucoup. Ce que l'auteur fait dire à l'abbé de Castilliers, en terminant ce chapitre, prouve assez que dans cette satire de la gourmandise, il avoit en vue quelque gros abbé en particulier, et en général les gens d'église.

Bernier et Le Motteux s'accordent avec nous dans l'explication de cette fiction. « Ce chapitre XVII, dit le premier, est une figure des excès que l'on commet au boire et au manger, et de ce qui en arrive enfin. »

« C'est ici, dit Le Motteux, une charge de ces gros goinfres qui s'appellent de bons vivants, ou, comme dit Rabelais, *de bons compaignons ;* et peut-être aussi en même temps une satire de ceux qui pour soutenir ce caractère se jettent dans les excès d'une prodigalité ruineuse, qui les fait *crever* ou perdre leurs entrailles en quelque sorte, en perdant leur bien, leur crédit, leur réputation, leurs amis. Ce sont là les *crevailles* de cet *hoste* qui « en son temps avoyt esté « bon raillard, grand grignoteux, beau mangeur de soup- « pes lionnoises, notable compteur d'horloges, eternelle- « ment disnant. »

De Marsy dit aussi que tout ce chapitre n'est qu'une charge pour représenter les goinfres.

Sus l'instant nous prismes la route d'Oultre[1], et contasmes nos adventures[3] a Pantagruel, qui en

[1] Du pays appelé *Outre*, où l'on mange à outrance, ou plutôt du pays où les ventres sont pleins comme des *outres*, dont les habitants sont *touts oultrez*, et crèvent de graisse, ainsi que l'auteur le dit plus bas.

eut commiseration bien grande, et en feit quelcques elegies[4] par passe temps. La arrivez, nous refraischismes ung peu, et puisasmes eaue fraische, prismes aussy du bois pour nos munitions. Et nous sembloyent les gents du pays a leur physionomie bons compaignons, et de bonne chiere. Ils estoyent touts oultrez[5], et touts petoyent[6] de graisse: et en apperceusmes (ce que n'avoys encore veu es aultres pays) qui deschiquetoyent leur peau pour y faire bouffer la graisse, ne plus ne moins que les sallebrenaux[7] de ma patrie des-

[3] Quelles aventures? Pantagruel n'avoit-il pas fait avec eux, dit de Marsy, le voyage d'*Apédeftie?* N'avoit-il pas été témoin de tout? Qu'avoient-ils à lui apprendre? Tout cela prouve que Rabelais n'a point mis la dernière main à ce livre. Mais ses premiers éditeurs n'auroient-ils pas pu lui donner une meilleure forme?

[4] Faisant semblant de les plaindre, il plaisanta de leur curiosité qui les avoit mis en peine. (L.)

[5] Ils n'en pouvoient plus, ils crevoient d'avoir mangé à *outrance.* — [6] Crevoient de graisse.

[7] Ridicules Pourceaugnacs, appellez *Sallebreneux* par corruption de *saraballa* ou *sarabara*, sorte d'amples culottes à l'antique, dont ils suivoient la mode. Du Cange, dans son Glossaire latin barbare, au mot *Saraballa:* « Saraballa, sarabara, *Ugutio* saraballum, lingua « Chaldæorum vocantur crura et tibia. Unde brachiales quibus hæc « teguntur, dicuntur saraballa, quasi crurales et tibiales. » Et plus bas, au mot *Sarabella:* « Sarabella, pro braccis usurpat chronicon « Novalicense, liber VI, dum exueretur vestibus, sarabella ejus « stercoribus labefacta reperta sunt. » C'est par rapport à l'état où la chronique de la Novalèze représente un de ces porteurs de *sarabelles* que toutes les anciennes éditions les nomment ici *sallebreneux*, quoiqu'ils dussent plutôt s'appeller *sallebrenaux*, suivant celle de 1626. (L.) — Voilà bien de l'érudition de perdue. On pourroit

couppent le hault de leurs chausses pour y faire bouffer le taffetas. Et disoyent ce ne faire pour gloire et ostentation, mais aultrement ne povoyent en leur peau [8]. Ce faisant, aussy plus soubdain devenoyent grands, comme les jardiniers incisent la peau des jeunes arbres pour plustoust les faire croistre.

Pres le havre estoyt ung cabaret, beau et magnificque en exterieure apparence, auquel accourus voyants nombre grand de peuple oultré, de touts sexes, toutes eages, et touts estats, pensions que la feust queloque notable festin et bancquet. Mais nous feut dict qu'ils estoyent invitez aux crevailles [9] de l'hoste, et y alloyent en diligence, pro-

croire au premier coup-d'œil, avec M. D. L., que *sallebreneux* ou *sallebrenaud*, vient plutôt de *salle breneux*, mais il y auroit pléonasme. Ce mot doit s'être dit pour *sarrebreneux*, *sarrots breneux*. On sait que le sarrau ou sarrot est une souquenille, une saye de paysan ou de roulier, et que l'*r* se change en *l* facilement.

[8] Les uns étoient *outrez* de colère, jusqu'à devoir, ce semble, en crever; les autres étoient *outrez* de graisse, principalement par le ventre qu'ils avoient semblable à un (une) *outre*. *Ils ne povoient en leur peau*, c'est-à-dire qu'ils n'y pouvoient plus *tenir*, et l'on parle encore de la sorte elliptiquement, à l'exemple de nos vieux romans. Perceforest, volume I, chapitre LXIV : « Et sachez que au chastel povoit bien deux mille chevaliers sans les habitants grever. » Et Lancelot du Lac, volume II, folio 103 : « Il y a ung chevalier..... qui plus occiroit ençois nuyt de gens, qu'il ne pourroit d'hommes morts en deux arpens de terre. » Vaugelas a fait une remarque sur cette façon de parler. Il dit qu'on s'en sert à la cour, mais qu'elle n'est pas d'usage lorsqu'on veut écrire dens le beau style. (L.)

[9] L'abbé Guyet a remarqué sur cet endroit, que c'étoit à Angers

ches, parents, et alliez. N'entendants ce gergon, et estimants qu'en icelluy pays festin on nommast crevailles, comme deça nous appellons enfiansailles [10], espousailles, relevailles [11], tondailles, mestivales, feusmes advertis que l'hoste en son temps avoyt esté bon raillard, grand grignoteux, beau mangeur de souppes lionnoises, notable compteur d'horloge [12], eternellement disnant [13]

qu'on disoit *crevailles;* mais il faut aussi qu'on parle de même dans le Languedoc, puisque Gui Patin, apprenant à un de ses amis la mort d'un M. de Belleval, qui étoit de ce pays-là: « Monsieur de Belleval, dit-il, est mort, il a crevé, ainsi parlent-ils des gens du Languedoc. » Voyez la trois cent dix-huitième de ses Lettres de l'édition de Hollande en deux tomes. (L.)

[10] Ou *effiansailles*, d'*effiancer* qu'on lit pour *fiancer*, livre III, chapitre XX. On a dit *effiancer* pour *enfiancer*, d'*infidentiare :* comme *effondrer* pour *enfondrer*. (L.) — Fiançailles.

[11] Mestivales, comme on lit dans les vieilles éditions, et *tondailles*, manquent dans celle de 1626; et au lieu de *relevailles*, on y lit *velenailles*, que je dérive de *vitulinalia*, dans la signification d'une espèce de fête du *veau gras*, qu'on célèbre aux relevailles d'une accouchée, quelques semaines après qu'elle a *vélé*, comme on parle. Les *tondailles*, c'est le repas qu'on donne aux femmes après qu'elles ont achevé de tondre les brebis; et les *mestivales*, mal nommées *mestivailles*, dans les nouvelles éditions, c'est le festin qui attend les moissonneurs après la coupe des blés. (L.)

[12] C'est *compteur* qu'on doit lire conformément à l'édition de Nierg, 1573, ainsi qu'à celle de 1596, et non *comptable* comme ont les nouvelles, après celles de Lyon 1573, 1584 et 1600. On appelle en Poitou *compteur d'horloge* un grand causeur qui, lorsqu'il n'a plus de contes à débiter, s'avise de compter tout haut, comme voulant encore être écouté, les heures que ceux de la compagnie peuvent comme lui entendre frapper à l'horloge; mais ici c'est encore un gourmand et un parasite fieffé, qui, dans le dessein de ne

comme l'hoste de Rouillac[14], et ayant ja par dix ans[15] peté graisse[16] en abundance, estoyt venu en ses crevailles; et selon l'usaige du pays finissoyt ses jours en crevant, plus ne povant le peritoine et peau par tant d'annees deschicquetee, clorre et retenir ses trippes qu'elles n'enfondrassent par dehors, comme d'ung tonneau deffoncé.

Et quoy, dist Panurge, bonnes gents, ne luy sçauriez vous bien a poinct, avec bonnes grosses sangles, ou bons gros cercles de cormier, voire de fer, si besoing est, le ventre relier? ainsy lié ne jecteroyt si aisement ses fons hors, et si toust ne creveroyt. Ceste parolle n'estoyt achevee, quand nous entendismes en l'aer ung son hault et stri-

pas manquer l'heure d'un dîner, compte exactement toutes les heures à chaque horloge. (L.)

[13] Un goinfre ne quitte pas volontiers la table, et c'est pour les gens de cette sorte qu'ont été faits ces deux vers qu'on a lus longtems au bas d'une horloge en certain cabaret de la rue de la Perle, à Paris :

Que j'aille bien ou mal, il ne t'importe pas,
Puis que céans toute heure est l'heure du repas. (L.)

[14] Plus haut, chapitre VII : « Depuis ne fismes qu'un repas! lequel dura tout le jour, et ne sçavions si c'estoyt disner ou souper, gouster ou regoubillonner. » C'est-là proprement ce qui s'appelle *dîner éternellement*, et c'étoit la vie de l'hôte de Rouillac, dans le Périgord, où ce bourg est situé sur la grande route. (L.) — Bourg situé sur la grande route de Périgord, où du temps de Rabelais, il y avoit apparemment un maître d'auberge qui étoit fort gourmand.

[15] Pendant dix ans.

[16] Expression qui semble venir de ce que la graisse qui dégoutte

dent, comme si quelcque gros chesne esclattoyt en deux pieces; lors feut dict par les voisins, que les crevailles estoyent faictes, et que cestuy esclat estoyt le pet[17] de la mort.

La me soubvint du venerable abbé de Castiliers[18], celluy qui ne daignoyt biscoter ses chambrieres, *nisi in Pontificalibus*[19], lequel importuné

des viandes qu'on grille ou qu'on rôtit, pétille en tombant sur la braise. (L.)

[17] De là *décrépit* pour un homme sur le bord de sa fosse. Métaphore empruntée de la lampe qui *pétille*, lorsqu'elle s'éteint faute d'huile. Voyez le *Scaligerana prima*, au mot *decrepitus*.

[18] Ou des Châteliers, *Mariæ de Castellariis*, ordre de Cîteaux, diocèse de Poitiers. Ce pourroit être Jean de Billy. Pendant qu'il menoit une vie peu édifiante dans son abbaye *des Châteliers*, il se trouva envelopé dans un incendie, d'où ne s'étant garanti que par une espèce de miracle, il se retira aux Chartreux de Bourg-Fontaine, où il fit profession. Voyez les Mélanges de Vigneul-Marville, tome III, pages 247 et 248 de l'édition de Rotterdam. (L.) — « C'est probablement, dit un interprète, Castiglione (Brando), Milanois, né dans le quinzième siècle; d'abord professeur en droit dans l'Université de Paris, puis cardinal. » Mais l'opinion de Le Duchat paroît bien plus probable.

[19] La gravité pouvoit avoir quelque part dans le scrupule de ce fastueux prélat; mais ce qui sans doute y contribuoit le plus, c'est que si dans ses débauches il se fût laissé surprendre en habit court, le juge lai auroit pu procéder contre lui. Ant. Rubenstadius à M. Ort. Gratius, première partie des Épîtres *Obsc. viror*: « Qualem « te invenio : talem te judico..... Et quando presbyter reperitur in « aliquo indecenti opere, et non est vestitus sicut sacerdos esse de- « bet, sed habitu seculari, tunc judex secularis potest eum habere « et tractare pro homine seculari, et afficere eum pœnâ corporali, « non obstantibus privilegiis clericorum. » Rabelais, au reste, ne donne à notre abbé que des chambrières, parce que, suivant la re-

de ses parents et amys de resigner sur ses vieulx jours son abbaye, dist et protesta que poinct ne se despouilleroyt devant soy coucher; et que le dernier pet que feroyt sa paternité seroyt ung pet d'abbé.

marque de Verville, chapitre x de son Moyen de parvenir, dans le langage de celles-ci et des servantes, ces dernières sont celles qui servent chez les gens de bien, et chambrières celles qui demeurent chez les prestres ou chanoines, pour servir à toutes leurs nécessitez. (L.) — En habits pontificaux. L'office fait aux grandes fêtes, par un évêque ou abbé béni, s'appelle *in pontificalibus*. Voyez Histoire de la Sainte-Chapelle, page 151.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

LA VIE DE GARGANTUA ET DE PANTAGRUEL.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAP. XLVIII. Comment Pantagruel descendit en l'isle des Papimanes. Page 1
CHAP. XLIX. Comment Homenaz, evesque des Papimanes, nous monstra les Uranopetes decretales. 16
CHAP. L. Comment par Homenaz nous feut monstré l'archetype d'ung pape. 25
CHAP. LI. Menus devis durant le dipner, a la louange des decretales. 33
CHAP. LII. Continuation de miracles advenus par les decretales. 42
CHAP. LIII. Comment par la vertu des decretales est l'or subtillement tiré de France en Rome. 59
CHAP. LIV. Comment Homenaz donna a Pantagruel des poires de bon christian. 69
CHAP. LV. Comment en haulte mer Pantagruel ouit diverses parolles desgelees. 76
CHAP, LVI. Comment entre les parolles gelees Pantagruel trouva des mots de gueule. 85
CHAP. LVII. Comment Pantagruel descendit on manoir de messere Gaster, premier maistre es arts du monde. 94
CHAP. LVIII. Comment en la court du maistre In-

genieux, Pantagruel detesta les Engastrimythes et les Gastrolatres. Page 104
CHAP. LIX. De la ridicule statue appellee Mauduce; et comment, et quelles choses sacrifient les Gastrolatres a leur dieu Ventripotent. 111
CHAP. LX. Comment es jours maigres entre lardez a leur dieu sacrifioyent les Gastrolatres. 122
CHAP. LXI. Comment Gaster inventa les moyens d'avoir et conserver grain. 130
CHAP. LXII. Comment Gaster inventoyt art et moyen de non estre blessé ne touché par coups de canon. 137
CHAP. LXIII. Comment pres l'isle de Chaneph Pantagruel sommeilloyt, et les problemes propousez a son reveil. 146
CHAP. LXIV. Comment par Pantagruel ne feut respondu aux problemes propousez. 156
CHAP. LXV. Comment Pantagruel haulse le temps avecques ses domesticques. 169
CHAP. LXVI. Comment pres l'isle de Ganabin au commandement de Pantagruel feurent les muses saluees. 176
CHAP. LXVII. Comment Panurge par male paour se conchia, et du grand chat Rodilardus, pensoyt que feust ung diableteau. 190

LA VIE DE GARGANTUA ET DE PANTAGRUEL.

LIVRE CINQUIÈME.

ÉPIGRAMME. 209
PROLOGUE DE L'AUTEUR. 214
CHAP. Ier. Comment Pantagruel arriva en l'isle Sonnante, et du bruit qu'entendismes. 240
CHAP. II. Comment l'isle Sonnante avoyt esté habitee par les Siticines, lesquels estoyent devenus oyseaulx. 257

CHAP. III. Comment en l'isle Sonnante n'est qu'ung Papegaut. Page 268
CHAP. IV. Comment les oyseaulx de l'isle Sonnante estoyent touts passaigiers. 283
CHAP. V. Comment les oyseaulx gourmandeurs sont muts en l'isle Sonnante. 295
CHAP. VI. Comment les oyseaulx de l'isle Sonnante sont alimentez. 307
CHAP. VII. Comment Panurge racompte a maistre Editue l'apologue du roussin et de l'asne. 315
CHAP. VIII. Comment nous feut monstré Papegault a grande difficulté. 333
CHAP. IX. Comment descendismes en l'isle des Ferrements. 348
CHAP. X. Comment Pantagruel arriva en l'isle de Cassade. 357
CHAP. XI. Comment nous passasmes le guischet habité par Grippeminaud, archiduc des chats fourrez. 369
CHAP. XII. Comment par Grippeminaud nous feut proposé ung enigme. 388
CHAP. XIII. Comment Panurge expose l'enigme de Grippeminaud. 396
CHAP XIV. Comment les chats fourrez vivent de corruption. 402
CHAP. XV. Comment frere Jean des Entommeures delibere mettre a sac les chats fourrez. 408
CHAP. XVI. Comment Pantagruel arriva en l'isle des Apedeftes a longs doigts et mains crochues, et des terribles adventures et monstres qu'il y veit. 420
CHAP. XVII. Comment nous passasmes Oultre, et comment Panurge y faillit d'estre tué. 449

FIN DE LA TABLE.

117

NOV 30 1925